

INJEP NOTES & RAPPORTS RAPPORT D'ÉTUDE

■ Avril 2023
■ INJEPR-2023/04

L'information jeunesse au quotidien

Institutions, pratiques, trajectoires

JULIE VASLIN

■ Postdoctorante en science politique au Centre d'études et de recherches administratives, politiques et sociales (CERAPS), université de Lille

L'information jeunesse au quotidien

Institutions, pratiques, trajectoires

Julie Vaslin

*Postdoctorante en science politique au Centre d'études et de recherches
administratives, politiques et sociales (CERAPS), université de Lille*

Pour citer ce document

Vaslin J., 2023, *L'information jeunesse au quotidien. Institutions, pratiques, trajectoires*, INJEP Notes & rapports/Rapport d'étude.

Ce rapport vise à favoriser la diffusion et la discussion de résultats de travaux d'études et de recherches. Les hypothèses et points de vue développés n'engagent pas l'INJEP et sont de la responsabilité de leurs auteurs ou autrices.

SOMMAIRE

SYNTHÈSE	5
Liste des sigles utilisés	11
Liste et fonctions des protagonistes	12
INTRODUCTION	13
A. Définitions de l'information jeunesse	15
1) L'information jeunesse : un réseau et un label	15
2) La gouvernance du réseau information jeunesse : des transformations contemporaines en toile de fond de la présente étude	19
B. Les informateur·trice·s jeunesse, professionnels polyvalents des politiques de jeunesse territoriales	23
1) Les informateur·trice·s jeunesse, des « professionnels pour les jeunes » ?	23
2) Saisir les politiques jeunesse territoriales par la sociologie des professionnels qui les font	25
3) Problématique : la polyvalence, force et faiblesse des professionnels aux métiers « flous » de la jeunesse	25
C. Terrains et méthodes d'enquête	27
1) Une recherche partenariale	27
2) Quatre terrains d'observation au travail	28
3) Une ethnographie du travail des IRJ	32
OUVERTURE. CONFIGURATION DES LIEUX	37
CHAPITRE 1. ACCUEILLIR	49
A. Des espaces d'accueil numérique	50
1) Informer et former grâce au numérique	51
2) Des espaces numériques d'échanges	55
3) Les PIJ, des guichets d'accueil numérique en tension	59
B. Accompagner celles et ceux que l'on accueille	65
1) L'accueil individuel : accueillir tous les publics, accompagner les jeunes	66
2) L'accompagnement individuel des apprenti·e·s	73
Accueillir des groupes au PIJ	82
1) Faire vivre la structure information jeunesse en y accueillant des groupes	89
2) Compter les publics ?	93
Conclusion du chapitre 1	97
CHAPITRE 2. RENDRE SERVICE	99
A. La « casquette IJ » de différents professionnels de la jeunesse	100
1) Informer et accueillir : un supplément d'âme en mission locale	101
2) La jeunesse, colonne vertébrale du projet d'un centre social	113

Informateur·trice jeunesse municipal·e, entre <i>street level</i> bureaucratie et direction de projets	121
1) Le PIJ, support de la politique jeunesse à Cabossay	122
2) Le PIJ de Côtinin, une action ciblée sur l'insertion et l'animation innovante dans un service jeunesse ancien.....	132
3) Les IRJ, forces de propositions.....	143
Conclusion du chapitre 2.....	150
CHAPITRE 3. SORTIR DU PIJ.....	153
A. Le travail partenarial.....	154
1) Faire connaissance.....	154
2) Coordonner.....	156
3) Assurer la logistique.....	158
B. Des acteurs de l'insertion parmi d'autres	159
1) Les PIJ, partenaires particuliers des missions locales.....	159
2) Une perspective « éducative » de l'insertion ?	163
3) Encadrer la jeunesse populaire.....	166
C. Éducation nationale, éducation populaire.....	174
1) Partenariats reposent sur des relations interpersonnelles	174
2) Des contacts réguliers.....	175
3) Des animations ponctuelles.....	178
Conclusion du chapitre 3.....	184
CHAPITRE 4. SE PROFESSIONNALISER.....	187
A. Trajectoires et profils des informateur·trice·s jeunesse	187
1) Des « jeunes » devenu·e·s professionnel·le·s de la jeunesse.....	187
2) Un métier généraliste, adaptable au profil de chacune	196
Se former et devenir un professionnel généraliste et prometteur	203
1) Se former en permanence.....	204
2) L'information jeunesse, une école des cadres territoriaux de la jeunesse ?	208
3) La stabilisation de trajectoires précaires.....	212
Conclusion du chapitre 4.....	213
CONCLUSION GÉNÉRALE.....	215
SOURCES.....	221
Bibliographie	221
Liste des entretiens	226
Discussions préparatoires, échanges informels.....	227
Liste des observations	228
Restitutions de l'étude auprès des acteurs	230

Synthèse

En application de l'article 54 de la loi « égalité citoyenneté », on peut lire dans une instruction de décembre 2017 du ministère de l'éducation nationale que « le label information jeunesse est une marque de qualité accordée par l'État à une structure d'information des jeunes¹ », ce label pouvant être accordé à différents types de structures (associations, GIP, service d'une collectivité locale, etc.). Sur le terrain, les informateurs et informatrices jeunesse (IRJ) déclinent ce label dans les structures information jeunesse (SIJ), communément nommées PIJ ou BIJ (point ou bureau information jeunesse).

Largement développées sur le territoire depuis les années 1990 à la faveur d'un plan des « 1000 points J » et portées dans les années 2000 par le développement de l'accueil numérique (les « points cyb » notamment), les structures information jeunesse s'inscrivent dans un réseau peu à peu développé dans le sillage du Centre d'information des jeunes (CIDJ), créé en 1969 par l'État. Alors que la genèse du CIDJ² et les débuts de son essaimage ont été étudiés dans les années 1990 (Baubeau, 1996), le réseau IJ contemporain et ses 1 200 structures locales restent un point aveugle des travaux sur les politiques de jeunesse territoriales. L'objectif de cette étude³ est de pallier ce manque en entrant dans le quotidien des SIJ, par l'observation ethnographique du travail des informateurs et informatrices jeunesse.

Réalisée en 2021, l'enquête sur laquelle porte ce rapport s'inscrit dans un contexte particulier pour le réseau IJ. Les années 2010 ont en effet été marquées par une transformation profonde des pratiques d'accès à l'information, devenues à la fois individuelles et numériques, questionnant en profondeur les contenus et les formes des informations diffusables dans les SIJ. Parallèlement, la refonte de la labellisation en 2017 a été suivie de la fusion de nombreux centres régionaux d'information jeunesse (CRIJ), en écho à celle des Régions. Troublé par ces transformations des pratiques des jeunes et de sa gouvernance, le réseau IJ travaille cependant à se consolider sous l'action de ses têtes de réseau régionales (les CRIJ) et nationale (Info Jeunes France). Alors que d'un côté les études et évaluations du réseau se multiplient, la rédaction d'un « référentiel métier » publié en 2019 explicite l'ensemble des missions d'un-e IRJ, posant le cadre du mandat généraliste de ces spécialistes locaux de l'information des jeunes. À la croisée de ces deux dynamiques, ce rapport tente de saisir et de documenter empiriquement la teneur du travail des informateur·trice·s jeunesse dans des contextes locaux variés en répondant à la question suivante : **comment expliquer les déclinaisons différenciées du travail des informateur·trice·s jeunesse d'un territoire à l'autre ?**

Il s'agit donc à la fois d'identifier quels professionnels de la jeunesse sont les IRJ, tout en analysant les causes de la déclinaison différenciée de leur mandat, en fonction des contextes locaux qui le façonnent. À ce titre, cette étude peut être lue comme une sociologie des groupes professionnels appliquée aux professionnels de la jeunesse, et mise au service d'une analyse des politiques de jeunesse locales. L'enquête repose sur quatre terrains d'observation : deux équipes d'IRJ travaillant dans des PIJ

¹ Voir instruction n°2017-154 du 1-12-2017 : <https://www.education.gouv.fr/bo/17/Hebdo42/MENV1726545J.htm> (consulté en septembre 2022).

Voir aussi : décret n° 2017-574 du 19 avril 2017 relatif à la labellisation des structures « Information Jeunesse », pris pour l'application de la loi relative à l'égalité et à la citoyenneté n° 2017-86 du 27 janvier 2017.

² Fruit du *Livre blanc de la jeunesse* publié en 1967 par le ministère de la jeunesse et des sports de François Missoffe.

³ Réalisée en 2021-2022 grâce à un partenariat entre l'INJEP, Info Jeunes France et le CERAPS (Université de Lille).

municipaux d'une part, et deux informateur-trice-s jeunesse portant la « casquette IJ » dans des structures jeunesse différentes (un centre social et une mission locale). Si les contraintes de l'enquête ont favorisé l'exploration des terrains municipaux (deux semaines d'observations chacun, contre une dans chacune des structures non municipales), la totalité de l'enquête comprend 27 entretiens semi-directifs et 30 jours d'observation, ainsi que de nombreuses photographies et la récolte ponctuelle de documents de travail des IRJ. Ce matériau est décliné tout au long du rapport dans quatre chapitres, proposant chacun l'éclairage d'une des variables de la différenciation localisée du métier d'IRJ : les modalités d'accueil des jeunes (chapitre 1 : Accueillir), la place des IRJ au sein de la structure qui les emploie (chapitre 2 : Rendre service), les configurations d'acteurs qui façonnent les politiques jeunesse territoriales (chapitre 3 : Sortir du PIJ) et enfin, la trajectoire professionnelle propre à chaque IRJ (chapitre 4 : Se professionnaliser).

Accueillir

Le rapport s'ouvre par l'exposition des nombreuses modalités d'accueil de jeunes dans les SIJ. Leur variété est d'abord documentée par l'image, la photographie des lieux où travaillent les IRJ permettant de saisir les possibilités et les contraintes matérielles dans lesquelles se déploie la tâche la plus commune qui leur incombe : accueillir les jeunes. Alors que les deux PIJ municipaux étudiés disposent d'un local dédié dans lequel les IRJ peuvent accueillir tous les publics, les professionnel-le-s portant la « casquette IJ » dans un centre social et une mission locale semblent moins attaché-e-s à tenir l'accueil d'un lieu qu'à proposer des actions d'information des jeunes spécifiques, dans différents espaces de leurs structures. De manière générale dans les quatre SIJ étudiées, l'accueil se décline sous trois formes principales : l'accueil numérique d'abord, l'accueil et l'accompagnement individuel ensuite et l'accueil collectif de différents groupes enfin.

Souvent labellisés comme « points cyb » dans les années 2000, les PIJ sont aussi parfois confondus avec le service « espace public numérique » d'une mairie. Guichet unique d'information des jeunes sur de nombreux sujets, ils apparaissent alors aussi comme un guichet des guichets, c'est-à-dire un lieu physique d'accès aux guichets numériques du service public en ligne. Les IRJ accueillent à ce titre des publics très variés, les jeunes venu-e-s pour s'informer côtoyant des personnes à la recherche d'un accompagnement pour l'accès aux droits, ou à quelques services informatiques ponctuels. Agents de guichet municipaux, les IRJ composent avec ces différents publics, soucieux de faire cohabiter dans des espaces contraints des profils et des désirs d'usagers très différents. Avec les jeunes en particulier, les IRJ utilisent le numérique pour communiquer et pour faciliter leur accès aux informations qu'ils recherchent. Plus ponctuellement, les IRJ œuvrent enfin à l'éducation numérique des jeunes, les formant aux risques et usages du web grâce à des animations originales.

Mais l'accueil et l'accompagnement des jeunes est loin de se réduire aux enjeux du numérique. Qu'ils franchissent la porte du PIJ pour y trouver une information ponctuelle, pour être conseillé-e-s dans l'écriture de leur CV ou qu'ils le fréquentent plus régulièrement, les jeunes sont accueilli-e-s, orienté-e-s et accompagné-e-s par les IRJ selon des modalités variables en fonction de leurs besoins. Anonyme en principe, l'accueil d'un-e jeune devient plus personnalisé lorsqu'il se meut en accompagnement. Ce terme reste cependant utilisé avec précautions par les IRJ lorsqu'ils travaillent en collaboration étroite avec les conseiller-e-s en insertion professionnelle des missions locales, ces dernier-e-s réalisant un « accompagnement individuel » synonyme de suivi nominatif et contrôlé, que les IRJ se défendent quant

à elleux d'exercer. Régulièrement, les IRJ accueillent aussi des stagiaires et volontaires en service civique, dont le statut oscille entre celui de collègue et de public de l'informateur-trice jeunesse.

Dans les SIJ, les IRJ accueillent enfin des groupes, le plus souvent constitués par des collègues ou des partenaires, auprès desquels iels proposent une animation ou une réunion d'information. Parfois directement constitué par les IRJ, un groupe de jeunes peut aussi être accompagné au long cours dans la construction et la réalisation de projets collectifs portés au sein de la SIJ. Minoritaire dans le travail d'accueil en général, l'accueil des groupes est valorisé par les IRJ en ceci qu'il permet à la fois d'augmenter les chiffres de fréquentation de la structure et de toucher des jeunes qui, sans ces groupes, n'en auraient pas franchi la porte.

Tâche centrale du métier d'IRJ, l'accueil des jeunes se décline donc selon des espaces et des modalités très variées. La diversité de situations présentées et catégorisées dans ce premier chapitre n'est qu'un reflet de la variété des positions occupées par les IRJ au sein de leur structure et dans leur territoire, explorée dans les chapitres suivants.

Rendre service

Mandaté-e-s par l'État pour mettre en œuvre la charte et le label IJ sur leur territoire, les informateur-trice-s jeunesse n'en restent pas moins et avant tout les salarié-e-s de la structure porteuse du label. À ce titre, la place qu'iels occupent dans l'organigramme et le mandat qui leur est confié par cette structure priment sur le label dans la définition de leurs missions et dans l'organisation de leurs tâches quotidiennes. On explore ainsi dans ce deuxième chapitre quatre manières d'articuler l'information jeunesse au projet politique de la structure qui en porte le label. Dans les structures municipales, l'information jeunesse participe à la déclinaison des orientations politiques des élus en matière de politique jeunesse : dans un premier PIJ municipal par exemple, les IRJ sont d'abord identifiés comme porteurs et pivots de la politique d'insertion professionnelle des jeunes, par contraste avec leurs collègues du service jeunesse, chargé-e-s de l'animation au sens large. Dans l'autre PIJ municipal, qui constitue à lui seul le service jeunesse de la ville, les IRJ travaillent historiquement davantage la question de la citoyenneté des jeunes, en encadrant un conseil municipal des jeunes. Dans les structures non municipales, les deux professionnel-le-s observé-e-s portent la « casquette IJ » en plus de leur mission initiale, l'une étant chargée d'accueil et d'information dans une mission locale et l'autre, référent jeunesse d'un centre social. Alors que la première voit ses missions définies dans les interstices d'un faisceau de contraintes extérieures (relayer l'information sur les dispositifs dont ses collègues conseillères en insertion professionnelle ne s'occupent pas, adapter son emploi du temps aux besoins de son équipe d'accueil, etc.), le second présente l'information jeunesse comme une méthodologie d'action qui définit le cœur même de son métier d'animateur et de sa position dans le centre social (partir des besoins des jeunes pour les accompagner dans des projets qui, construits avec collègues et partenaires locaux, les conduisent vers une définition autonome de leur trajectoire). Autrement dit, on présente à travers ces deux manières de porter la « casquette IJ » comme deux pôles opposés de la déclinaison de l'IJ dans une structure non municipale : supplément d'âme dans une mission locale d'un côté et colonne vertébrale du projet social d'un centre social de l'autre.

Dans les quatre structures étudiées cependant, un point commun revient. Quels que soient leur environnement professionnel direct et les orientations prises par les responsables de leur structure, les IRJ observé-e-s ont le souci commun de rendre service. Rendre un service public d'information des jeunes,

d'abord, en s'accommodant des orientations et de l'organisation interne de leur structure pour diffuser aux jeunes qu'ils rencontrent des informations sur des sujets et sous des formes variées. Rendre service, d'autre part, à leurs collègues et à leur hiérarchie, en faisant de la plasticité de leur mandat un atout leur permettant de se rendre indispensables et ainsi, de pérenniser leur position dans la structure.

Sortir du PIJ

L'expression « aller vers », régulièrement employée dans les mondes de l'action sociale et des politiques de jeunesse, renvoie concrètement dans notre enquête au fait de sortir du PIJ pour exercer son métier. Ces sorties se font dans le cadre de partenariats nombreux qui modèlent le mandat des IRJ, en fonction des types d'interlocuteur-trice-s disponibles sur le territoire. Dans ce chapitre, on s'intéresse au poids des configurations d'acteurs locaux sur le modelage des contours du mandat des IRJ. Pour cela, on décortique d'abord l'ensemble des tâches qui façonnent le travail partenarial : de la prise de contact à la mise en œuvre logistique d'événements partenariaux, en passant par l'entretien des relations interindividuelles et l'organisation du travail collaboratif avec les différents partenaires. En observant plusieurs situations concrètes de travail partenarial, on entre dans le détail de nombreuses tâches souvent peu visibles du métier d'informateur-trice jeunesse. Prenant ici acte de la très grande variété des thématiques autour desquelles les IRJ nouent des partenariats plus ou moins durables, on se concentre ensuite sur la participation des IRJ à deux des nombreux axes de la politique locale de la jeunesse : l'accompagnement et l'insertion de la jeunesse populaire d'une part et l'articulation des logiques d'éducation populaire à celles de l'éducation nationale d'autre part.

Régulières si ce n'est systématiques, les relations des IRJ avec les acteurs de l'action sociale et de l'insertion professionnelle des jeunes structurent leur position sur leur territoire d'action. En nous appuyant plus spécifiquement sur l'observation des actions conduites par les IRJ municipaux, on montre ici comment l'information jeunesse tend à cibler, à l'instar de nombreuses autres interventions publiques, la jeunesse des quartiers populaires des villes. Dans les deux villes étudiées, on retrace également l'histoire récente des relations des IRJ avec les équipes de prévention spécialisée qui constituent, pour elleux, un appui essentiel pour diffuser l'information auprès des jeunes qui en sont les plus éloigné-e-s. Enfin, outre les forums jobs⁴, les IRJ participent aux côtés des équipes des missions locales à de nombreuses initiatives visant à favoriser l'insertion professionnelle des jeunes, apparaissant davantage comme des professionnels susceptibles d'expérimenter des dispositifs pilotes et restant plutôt éloigné-e-s des logiques comptables qui pèsent sur les conseiller-e-s en insertion professionnelle.

Convoitées par les têtes de réseau nationale et régionales, les relations entre l'information jeunesse et l'éducation nationale sont ensuite explorées à l'échelle locale. S'ils s'incarnent dans des formes d'interventions extrêmement variées, les partenariats avec les établissements du secondaire ont tous en commun d'être fondés sur une relation interindividuelle construite entre l'informateur-trice jeunesse et un-e professionnel-le de l'établissement (le plus souvent membre de l'équipe de direction ou de la vie scolaire). À la difficulté de construire et de faire perdurer ces partenariats nombreux, mais fragiles répond enfin la valeur particulière qui leur est accordée par les IRJ. Valorisé-e-s par la confiance que leur octroie dans leurs interventions un système scolaire qui ne les a pas toujours épargné-e-s par le passé, les IRJ se

⁴ Événements phares de la plupart des SIJ que le calendrier de notre enquête ne nous a pas permis d'observer, l'enquête ayant démarré en mars 2021 en période de restrictions sanitaires et s'étant terminée en décembre de la même année, avant la reprise de l'organisation de ce forum.

réjouissent non seulement de pouvoir ici toucher un public captif et nombreux, mais aussi de lui apporter des informations jugées précieuses et complémentaires à celles transmises dans les programmes scolaires (comme l'éducation aux enjeux du numérique ou de la citoyenneté locale).

Partiels, ces coups de sonde dans la vie partenariale des IRJ nous permettent finalement de mettre en lumière le rôle pivot qu'ils peuvent exercer dans la durée au sein des politiques locales de la jeunesse de deux manières. D'abord, en construisant un réseau et des capacités à faire vivre des partenariats extrêmement variés, qui font la spécificité de leur rôle par rapport à celui des autres professionnel·le·s de la jeunesse. Ensuite, en cherchant à incarner une forme de permanence de la coordination des institutions locales de la jeunesse, souvent touchées par un fort *turn-over* dans leurs équipes.

Se professionnaliser

Dernière variable, et non des moindres pour comprendre les déclinaisons différenciées du métier d'informateur·trice jeunesse d'un territoire à l'autre, la trajectoire des professionnel·le·s de l'information jeunesse apparaît dans ce dernier chapitre comme une clef de compréhension centrale de l'ensemble du rapport. Loin de prétendre à quelque représentativité, l'analyse linéaire puis croisée des trajectoires sociales et professionnel·le·s des sept IRJ suivi·e·s dans cette enquête apporte quelques éclairages sociologiques à l'analyse des quatre études de cas. Ce dernier axe de réflexion nous permet également de prendre du recul sur les appropriations localisées du métier d'IRJ, et de considérer ce poste comme une étape possible, voire régulière, de la trajectoire professionnelle des cadres des politiques locales de la jeunesse.

La documentation des trajectoires des sept IRJ rencontré·e·s dans cette étude nous permet d'abord de saisir le sens donné à ce travail par des professionnel·le·s plus ou moins novices dans le métier. Alors que la majorité des IRJ étudié·e·s ici exercent cette fonction depuis plus de cinq ans⁵, deux d'entre elleux débutent dans le métier au moment de l'étude. Comportant quatre hommes et trois femmes, cet échantillon non représentatif d'IRJ est composé de cinq personnes qui, grâce à ce poste, connaissent une ascension sociale notable. Tous et toutes ont enfin en commun d'avoir subi une réorientation au cours de leurs études ou de leur vie professionnelle, et d'avoir trouvé dans le monde de l'information jeunesse⁶ un cadre de travail qu'ils considèrent comme à la fois stimulant et bienveillant. Chacun·e s'empare cependant différemment de son poste et ce chapitre est l'occasion de mettre en lumière différentes manières de construire sa légitimité au sein de sa structure. Alors que les informateurs masculins s'appuient volontiers sur leurs goûts personnels et sur leur capital d'autochtonie pour s'approprier leurs missions, les informatrices apparaissent quant à elles plus soucieuses de mettre en avant leurs compétences d'organisation et de rigueur pour être reconnues au sein de leur structure comme des professionnelles légitimes. Sans épuiser la variété des profils d'IRJ, l'analyse de ces quelques trajectoires nous permet ici de mettre le doigt sur différentes stratégies d'appréhension d'un poste qualifié de « généraliste », par le biais des spécialités personnelles et en particulier genrées de chacune.

Les trajectoires des IRJ sont enfin lues de manière dynamique, regardées à l'aune des formations suivies et du tutorat exercé par leurs chef·fe·s. Ces dernier·e·s, rencontré·e·s en entretiens pendant l'enquête,

⁵ Cette surreprésentation des IRJ expérimenté·e·s s'explique par le fait qu'au moment du choix des terrains d'enquête, les chargé·e·s de développement des CRIJ nous ont orientée vers des SIJ considérées comme exemplaires et avec les professionnel·le·s desquelles des liens de confiance avaient été noués depuis longtemps.

⁶ La plupart parlent plutôt du monde de « l'éducation populaire » pour désigner leur environnement professionnel (Porte *et al.*, 2021).

nourrissent elleux-mêmes des liens étroits avec l'information jeunesse : ancien informateur jeunesse, membre du CA d'un CRIJ ou encore militant d'une approche plus éducative qu'économique dans les missions locales, ces cadres des politiques jeunesse apparaissent comme des défenseur·euse·s assidu·e·s de cette méthodologie d'action dans leur secteur. Au regard de leurs trajectoires et de la promotion de certain·es IRJ au cours de l'enquête, on constate finalement que le poste d'informateur·trice jeunesse peut être une étape privilégiée de la formation des cadres des politiques de jeunesse. Premier poste pérenne dans des trajectoires souvent heurtées ou précaires, le métier d'information jeunesse est, dans les structures observées, l'antichambre de postes d'encadrement dans lesquels les connaissances généralistes et plus encore les compétences polyvalentes des IRJ sont un atout central pour progresser dans la hiérarchie.

En conclusion, le travail des informateur·trice·s jeunesse requiert à la fois des connaissances généralistes et des compétences polyvalentes. Cette double transversalité, thématique et méthodologique, favorise une grande plasticité de leur mandat par rapport aux orientations politiques des structures qui les portent, aux configurations d'acteurs qui les entourent, et aux personnalités mêmes de ceux qui occupent ces postes. Dans ce contexte, la difficulté principale réside non pas dans l'identification d'une figure type de l'IRJ (qu'il serait intrinsèquement vain de vouloir dessiner), mais plutôt dans les usages politiques qui peuvent être faits de cette plasticité. Lorsque l'informateur·trice jeunesse peut être un·e professionnel·le pivot des politiques jeunesse, aussi à l'aise dans l'accueil de guichet que dans le conseil aux élu·e·s et capable d'orienter les jeunes dans les configurations institutionnelles locales, iel est un·e professionnel·le dont l'adaptation à sa structure et à son territoire lui permet de se rendre indispensable. Mais lorsque cette adaptabilité est utilisée pour faire de l'IRJ un·e bouche-trou des missions manquantes dans sa structure ou le support d'une politique de jeunesse sous-dotée, la difficulté du métier se double d'une impossibilité d'en valoriser les tâches. C'est entre ces deux usages contrastés de la plasticité du mandat des IRJ que se situent certainement nombre d'entre elleux. Les études de cas présentées dans ce rapport documentent la variété des situations qui en découlent et offrent aux IRJ comme à leurs hiérarchies du grain à moudre pour consolider et valoriser leurs positions sur leurs territoires.

Liste des sigles utilisés

ALJ	Accueil de loisir jeunesse
ANACEJ	Association nationale des conseils d'enfants et de jeunes
BAFA	Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur
BIJ	Bureau information jeunesse
CAF	Caisse d'allocations familiales
CIP	Conseiller-e en insertion professionnelle
CLAS	Contrat local d'accompagnement scolaire
CLAP	Comité local d'aide aux projets
CPE	Conseiller principal d'éducation
CRIJ	Centre régional d'information jeunesse
DE(S) JEPS	Diplôme d'État (supérieur) de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport
DRAJES	Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports
DRJSCS	Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale
DSL	Développement social local
EPN	Espace public numérique
IJ	Information jeunesse
IRJ	Informateur ou informatrice jeunesse (informateur-trice jeunesse)
MJC	Maison des jeunes et de la culture
ML	Mission locale
PIA	Plan d'investissement d'avenir
PIC	Plan d'investissement dans les compétences
PIJ	Point information jeunesse
PRE	Programme de réussite éducative
QPV	Quartier politique de la ville
SIJ	Structure information jeunesse
UNIJ	Union nationale de l'information jeunesse (Info Jeunes France depuis 2021)

Liste et fonctions des protagonistes

Cabossay	Pauline	Informatrice jeunesse
	Virgile	Informateur jeunesse
	Nina	Volontaire en service civique (2021)
	Christelle	Directrice générale adjointe (DGA) aux solidarités
	Valérie	Animatrice EPN
	Boubacar	Stagiaire au PIJ (juin 2021)
	Christophe Sillon	Élu, adjoint au maire en charge de la jeunesse
	Ali	Éducateur de rue
	Élodie	Éducatrice de rue
	Myriam	Responsable municipale du programme de réussite éducative
Côtin	Aurélien	Informateur jeunesse (jusqu'en juin 2021), puis chef du service jeunesse
	Sébastien	Informateur jeunesse
	Valentine	Informatrice jeunesse
	Théo	Volontaire en service civique (2021)
	Hugo	Volontaire en service civique (2021-2022)
	Nordine	Chef du service jeunesse (jusqu'en juin 2021) puis directeur du service enfance-jeunesse.
	Yann	Animateur jeunesse
	Idris	Animateur jeunesse
	Amandine	Animatrice jeunesse/familles
	Philippe Bonhomme	Élu, adjoint à l'insertion
	Olivier	Ex-directeur du service enfance-jeunesse (jusqu'en 2020)
	Enrochies (et Dessant)	Céline
Laurent		Ex-chef du secteur développement social (jusqu'en juin 2021)
Emmanuel		Chef du secteur « accueil » du GIP (mission locale)
Joana		Ex-informatrice jeunesse, conseillère en insertion professionnelle
Monteau	Khalifa	Référent et informateur jeunesse
	Tahar	Directeur par intérim (2021) puis directeur adjoint du centre social
	Vincent	Ex-directeur du centre social

Introduction

À la question : « quelle est la principale difficulté dans ton travail », les informateur·trice·s jeunesse (IRJ⁷) rencontré·e·s pour préparer ce rapport ont apporté des réponses contrastées. Pour Khalifa, IRJ et référent jeunesse dans un centre social à Monteau, la principale difficulté du métier se confond avec l'intérêt qu'il lui trouve : sa polyvalence.

« Il y a toujours quelque chose à faire, et c'est toujours quelque chose de différent. Il n'est pas possible que je passe une semaine sur juste deux choses différentes. Il y en a au moins 3, 4, 5. Et c'est dans ce sens-là où, il faut vite être capable de passer du coq à l'âne. Mais après, honnêtement, c'est ce que je kiffe aussi. Je ne me verrais pas faire tout le temps la même chose, tout le temps les mêmes tâches, tout le temps les mêmes tâches. » (Khalifa, Monteau, 2 décembre 2021).

Proche de celle de Khalifa, la réponse de Pauline, IRJ dans le service jeunesse de la ville de Cabossay, pointe quant à elle non seulement la polyvalence, mais aussi la transversalité des thématiques sur lesquelles l'orienta sa fiche de poste : la jeunesse et le numérique.

« Qu'est-ce que tu trouvais difficile au début ?
- La diversité des missions. Parce que la jeunesse et le numérique, c'est transversal à tout. Le numérique, il faut tout le temps s'adapter à plein de nouvelles choses. Et puis dès que ça touche le numérique, aujourd'hui ça touche presque tous les domaines. Et pareil pour la jeunesse. Il y a beaucoup de structures qui ne travaillent pas que sur la jeunesse, mais qui travaillent un petit pan sur la jeunesse, donc tu peux vite être noyé dans un flux d'informations qui est très très large en fait. » (Pauline, Cabossay, 28 juin 2021).

La dimension généraliste du métier d'IRJ est ici formulée ici par Pauline en termes de transversalité, car elle renvoie, concrètement, à la variété secteurs d'intervention publique dans lesquels travaillent ses principaux·les interlocuteur·ice·s au quotidien. Cette dimension généraliste, fondatrice de l'identité des IRJ pour les responsables du réseau IJ, est également source de tensions lorsqu'elle devient, pour l'IRJ, un horizon de compétences impossible à atteindre :

« Et ce qui peut être difficile aussi, c'est que t'as [parfois] l'impression qu'il faut savoir tout sur tout. Ça peut donner le vertige à quelqu'un qui souhaiterait faire informateur jeunesse. Et effectivement, il faut tout savoir sur tout, mais c'est pas vraiment vrai ! (Rires.) Il faut simplement être spécialiste en rien, et comme ça c'est plus facile à accepter. Et être curieux., spécialiste en rien, et ne pas hésiter à avouer, "ah ben je sais pas, on va chercher ensemble". Mais voilà, la difficulté c'est peut-être ça : c'est de se dire "je sais tout" et des fois, la personne est un peu en attente de ça ! » (Aurélien, Côtin, 26 mai 2021)

Partageant comme Pauline le sentiment d'être « noyé » ou à tout le moins embarrassée par la variété et le caractère désarticulé des tâches qu'elle accomplit, Céline, IRJ et chargée d'accueil dans la mission locale d'Enrochies, insiste quant à elle sur la difficulté ressentie à faire connaître et reconnaître son métier autour d'elle :

« Qu'est-ce que tu trouves le plus difficile dans ce métier ?
- Hmm... Le plus difficile ? D'être reconnue. Parce que c'est pas facile. Souvent, quand je dis "je suis informatrice jeunesse", on ne le connaît pas, mon métier. [...] Ça peut être la famille, les amis, les banquiers,

⁷ Nous adoptons ici l'acronyme IRJ pour désigner ensemble les informateurs et informatrices jeunesse. Créé expressément pour faciliter l'écriture et la lecture de ce rapport, cet acronyme n'est pas mobilisé par les acteurs du réseau « information jeunesse ». S'il reprend bien les initiales de l'expression « informateur·trice jeunesse », nous lui avons ajouté la lettre « R » afin de le distinguer de l'acronyme « IJ », désignant quant à lui l'« information jeunesse ».

qui me demandent si je suis [dans un] CDI : "c'est quoi informatrice jeunesse ?" (Rires). À l'école, à chaque fois, dès que je mets ce nom-là, on se dit "c'est quoi exactement ? ça consiste en quoi ?" Voilà, tu vois à quel point le métier est mal connu. [...] Même au niveau [professionnel] : il suffit d'un partenaire qui arrive sur le territoire, tout de suite il va dire "c'est quoi un PIJ ? C'est quoi votre métier ?" [...] Mais c'est vrai qu'il n'y a pas de diplôme particulier pour devenir informateur jeunesse, il n'y a pas de reconnaissance particulière. » (Céline, Enrochies, mai 2021)

De la même manière, Virgile, IRJ au service jeunesse de la mairie de Cabossay, souligne la difficulté qu'il ressent à faire connaître à ses propres collègues, à sa hiérarchie et aux élus locaux, l'ensemble des tâches qu'il accomplit :

« Les responsables, ce qu'on fait au quotidien, ils ne le savent pas en fait. Nous, on l'a toujours fait, sans aller demander. En gros on fait parce qu'on est dans notre rôle, et pour nous c'est ça d'être informateurs jeunesse, donc on le fait. Mais on n'a jamais pensé à valoriser nos actions, à trop les valoriser. En fait si tu veux, en haut, ils disent : "OK, vous faites quoi ? On a vu deux trois articles, on a vu deux trois trucs, mais vous faites quoi ?" Sans se rendre compte. Donc on [est] entre guillemets accusés de rien foutre, alors qu'on se [tape] des trucs de fous. » (Virgile, Cabossay, 23 juin 2021).

Également soulignée par les IRJ municipaux de Côtin, la sensation d'être soupçonné par ses propres collègues d'être « un branleur » (sic) est régulièrement revenue dans nos observations, témoignant en creux de la difficulté ressentie à faire valoir le travail réalisé. En miroir, cette difficulté est également ressentie face aux usager·e·s du point information jeunesse (PIJ⁸), dont il est parfois délicat de connaître la trajectoire, au-delà de la seule interaction anonyme vécue lors de leur venue :

« Parfois, on n'a pas de suivi, [une personne] franchit la porte et vu que c'est anonyme, on ne peut pas dire "ah ben on va vous rappeler". On dit : "ben ouais, si y a besoin, n'hésitez pas à revenir". Mais parfois, de pas savoir si ça s'est bien passé, si ça s'est bien fini... c'est ce qui est parfois difficile. Pour moi, [c'est] la principale frustration, qui est difficile à gérer. » (Sébastien, Côtin, 26 mai 2021)

Cette frustration, liée à l'anonymat de l'accueil des publics dans un PIJ, est l'une des principales caractéristiques qui distingue le métier d'IRJ de celui des autres professionnel·le·s de la jeunesse, généralement impliqué·e·s dans le suivi régulier, voire personnel, des jeunes qu'ils accompagnent.

L'ensemble⁹ des réponses à cette question nous ouvre un premier aperçu, en creux, du sujet de ce rapport : le métier d'IRJ. Les IRJ rencontré·e·s au cours de notre enquête ont ceci de commun qu'ils accueillent des jeunes dans leur PIJ ou dans leur bureau, leur garantissant écoute et accompagnement dans des domaines aussi variés que l'orientation, la recherche d'emploi, de logement, la santé ou la mobilité internationale. Cette variété est au fondement du caractère « généraliste » du mandat qui leur est dévolu par le label « IJ » dont leur structure est dépositaire. Généralistes, iels sont surtout polyvalent·e·s par la variété des tâches qu'ils accomplissent, dans des contextes multiples au sein de

⁸ Nous employons ici l'acronyme « PIJ » (point information jeunesse) pour désigner les lieux d'accueil dans lesquels travaillent les IRJ municipaux·ales rencontré·e·s sur le terrain. Désignées de façon plus large comme des « structures information jeunesse » (SIJ) par les acteurs du réseau IJ, l'ensemble des structures labellisées ne dispose pas d'un local aussi clairement séparé du reste de la structure qu'il ne l'est dans les SIJ municipales étudiées ici. Aussi préférons-nous nous en tenir à la désignation spatiale du lieu « PIJ » avec cet acronyme, afin de distinguer l'espace de travail des IRJ de leur métier lui-même (désigné par l'acronyme IRJ). Les structures porteuses du label « Information jeunesse » sont, quant à elles, désignées dans ce rapport par leur fonction principale (Mairie ou Ville pour les municipalités de Cabossay et Côtin, « centre social » et « mission locale » pour les structures porteuses du poste d'IRJ à Monteau et à Enrochies).

⁹ Six réponses sont ici présentées alors que notre enquête nous a conduit à observer le travail de sept IRJ. En effet, l'entretien réalisé avec Valentine s'est déroulé quelques semaines après sa prise de poste, sa courte expérience d'IRJ à Côtin ne lui a donc pas permis de répondre à cette question.

leur territoire. Située différemment d'un projet à l'autre au sein de ces contextes, leur position peut aussi être qualifiée de transversale au sein de la structure qui les embauche. De cette polyvalence ou transversalité découlent un grand nombre de tâches, souvent méconnues de leurs collègues et de leurs entourages. Peu connu et mal reconnu, le métier d'IRJ prend en outre des formes changeantes, d'un contexte d'exercice à l'autre. On le devine dans les différentes réponses apportées ici à une même question, les six IRJ interrogé-e-s sont touché-e-s par des difficultés différentes en fonction du contexte dans lequel iels exercent leur métier : IRJ fonctionnaire territorial, salarié-e d'une d'un groupement d'intérêt public (mission locale) ou d'une association (centre social), iels travaillent dans des configurations d'acteurs différentes d'un territoire à l'autre, tout en étant issu-e, chacun-e, d'une trajectoire spécifique et dissemblable de celle des autres.

L'objectif de ce rapport est de comprendre comment s'articulent les différentes tâches qui composent le métier d'« informateur-trice jeunesse », en fonction des différents contextes institutionnels, territoriaux et des trajectoires professionnelles dans lesquels il est exercé. Autrement dit, il s'agit à la fois d'identifier ce que les IRJ ont en commun et de comprendre à quoi tiennent les variations observées dans les déclinaisons localisées de leur mandat. Pour cela, on s'appuie sur une enquête ethnographique réalisée auprès de sept IRJ dans quatre structures information jeunesse entre mai 2021 et juin 2022. Dans cette introduction, nous présenterons cette enquête, inscrite à la fois dans un moment particulier de l'histoire du réseau « information jeunesse » (A), dans une perspective analytique située entre les sociologies de l'action publique, de la jeunesse et des groupes professionnels (B), et dans un cadre de recherche original (C).

A. Définitions de l'information jeunesse

Commandée en 2020 et réalisée en 2021-2022, cette étude s'inscrit à un moment particulier de l'histoire du réseau information jeunesse qu'il convient, avant toute chose, de situer. Ce réseau regroupe environ 1 300 structures en France et se donne pour objectif d'« accueillir, conseiller, accompagner et orienter tous les jeunes à chaque étape de leur jeunesse ». Son action se décline dans une « offre de service » composée de huit axes : construire son parcours, travailler, prendre soin de soi, se distraire, partir à l'étranger, se loger, se déplacer, s'engager, entreprendre, accéder à ses droits et apprendre à s'informer (cf. plaquette de présentation de l'UNIJ, 2018). Le réseau regroupe des structures information jeunesse (SIJ) locales, et des associations dites « têtes de réseau » qui, au niveau régional (CRIJ) et national (UNIJ, devenue Info Jeunes France) sont chargées de former les professionnels des SIJ, d'animer leurs échanges, et de positionner l'IJ dans les politiques jeunesse. Ce réseau est le fruit d'une histoire qui s'est construite depuis la fin des années 1960 et qui n'a jusqu'ici fait l'objet que de rares publications (Baubeau, 1996). Après l'avoir retracée synthétiquement (1), nous présenterons plus précisément les évolutions contemporaines du réseau, afin de comprendre le contexte d'émergence de cette étude (2).

1) L'information jeunesse : un réseau et un label

Si les missions de l'« information jeunesse » sont déclinées, nous allons le voir, dans le travail quotidien des IRJ qui œuvrent dans les SIJ, l'expression « information jeunesse » désigne, au niveau macro, à la fois un réseau et un label. Né à l'aube des années 1970, le réseau s'est étoffé continuellement depuis cinquante ans (a), et il est aujourd'hui régulé par le biais d'une procédure de labellisation pilotée par les services de l'État (b).

a) *L'histoire d'un réseau*

Le « réseau Information jeunesse (IJ) regroupe aujourd'hui, d'après les données d'Info jeunes France (dénommée Union nationale de l'information jeunesse, UNIJ jusqu'en 2021)¹⁰, près de 1 300 structures sur l'ensemble du territoire. Jusqu'ici peu exploré par la littérature sur la jeunesse et les politiques de jeunesse, le réseau trouve officiellement son origine dans la création en Île-de-France, en 1969, du Centre d'information et de documentation jeunesse (CIDJ)¹¹. Il connaît, à partir des années 1970, un déploiement sur l'ensemble du territoire avec la création de plusieurs CIDJ régionaux, notamment à Marseille (en 1971), à Clermont-Ferrand (en 1974) ainsi qu'à Bordeaux (en 1975) [Baubeau, 1996].

Cependant, dans une intervention lors de la rencontre du réseau IJ Île-de-France du 1^{er} juillet 2010¹², l'historienne Françoise Tétard présente ses hypothèses quant aux héritages multiples de l'information jeunesse, dans les premières manifestations d'une intervention publique directement destinée aux jeunes. Après avoir rappelé la force des mouvements d'éducation populaire et la frilosité de l'État à s'adresser directement aux jeunes au tournant des 1960, Françoise Tétard revient sur trois initiatives publiques qui, selon elle, alimentent aujourd'hui encore les politiques d'information jeunesse. En 1961 est créée, au sein du haut comité consultatif (et interministériel) en charge des questions de jeunesse, une commission « jeunesse information ». Dès les premières réunions de cette commission, l'objectif de « créer un organisme répondant aux besoins de la documentation jeunesse » est formulé. Deux ans plus tard, en 1963, sont créés les « Points H » qui, jusqu'en 1966, permettent la diffusion d'informations aux jeunes, par les jeunes. Installés d'abord dans des gares pendant les vacances scolaires et peu à peu pérennisés dans quelques villes, ces points H sont animés par des jeunes inscrits dans des groupes locaux de plusieurs mouvements d'éducation populaire, afin d'informer les jeunes de passage sur les territoires concernés. Des émissions de radio sont réalisées, des revues sont diffusées, et des réflexions sont menées pour développer ces pratiques de diffusion de l'information. Enfin, un Bureau information jeunesse est créé à Paris, rue Balzac, en 1961, avec pour but de « faciliter l'accueil des jeunes à Paris ». Communiquant par télex avec d'autres lieux similaires à Lyon, Marseille, Lille ou Strasbourg et porté par le ministère de la communication, le BIJ touche une centaine de jeunes par semaine, plusieurs milliers en quelques années. Il se pérennise à Paris, devenant par la suite « Accueil en France », tout en étant le support des premières réflexions sur la création d'un réseau national d'information des jeunes. À travers cette genèse des premières initiatives nationales d'information de la jeunesse, Françoise Tétard formule l'hypothèse que le réseau IJ n'est pas seulement débiteur de la décentralisation progressive du CIDJ vers la création des CRIJ, puis du réseau IJ, elle montre au contraire que d'autres initiatives, moins centralisées, ont préexisté au CIDJ et certainement nourri le développement réticulaire et territorial de l'information jeunesse.

Au cours des années 1990, le réseau connaît un important développement, dans le sillage de l'adoption d'une première charte nationale de l'information jeunesse en 1991 (réactualisée en 2001¹³) et du lancement par le ministère de la Jeunesse et des Sports du programme « 1 000 points J » en 1992¹⁴. Ce programme amorce ainsi la création des bureaux et points information jeunesse (BIJ et PIJ), qui se

¹⁰ <https://infojeunesfrance.org/>

¹¹ <https://www.cidj.com/>

¹² Visible en ligne, url : <https://www.youtube.com/watch?v=qaKkrp5DRdg> (consulté en août 2022)

¹³ https://www.infos-jeunes.fr/sites/default/files/charte_information_jeunesse_2001.pdf

¹⁴ <https://www.cidj.com/dates-et-chiffres-cles-du-cidj-et-de-l-information-jeunesse>

multiplient progressivement à l'échelle locale sous des formes juridiques diverses (associations, GIP, services municipaux) dans le cadre d'un renforcement des liens avec les collectivités locales, qui participent de manière croissante à leur financement et à leur structuration.

Au niveau local, les structures IJ (SIJ) assurent un accueil de proximité des jeunes de 16 à 25 ans, tandis que les centres départementaux et régionaux (CDIJ et CRIJ) jouent un rôle d'animation et de mutualisation du réseau et de production de ressources. Au niveau national, le CIDJ francilien assure quant à lui une mission d'accueil du public et constitue un centre de ressource pour l'ensemble du réseau national, lui-même fédéré depuis 2008 au sein de l'UNIJ. Renommée « Info Jeunes France » en 2022, elle assure la représentation politique du réseau et coordonne les actions conjointes des CRIJ, en matière de formation des IRJ notamment. Le réseau est de surcroît organisé au niveau européen depuis 1986 au sein de la European Youth Information and Counselling Agency (ERYICA)¹⁵, qui se charge de promouvoir et d'appuyer les structures nationales dans la mise en œuvre des principes adoptés dès 1993 au sein de la charte européenne de l'information jeunesse (réactualisée depuis en 2004¹⁶ et en 2018¹⁷).

Depuis son origine, l'action du réseau IJ repose sur des principes d'intervention spécifiques que les chartes française et européenne ont successivement formalisés et qu'un label, garanti par l'État, a institutionnalisés. Ces principes renvoient ainsi non seulement à la qualité de l'information délivrée d'une part, qui doit être à la fois indépendante, accessible, inclusive et adaptée aux besoins, mais également aux modalités de délivrance de l'information d'autre part, qui doivent respecter une éthique spécifique, notamment la confidentialité et l'anonymat des jeunes, et qui doit être assurée par des professionnels qualifiés, dans une logique visant à renforcer les capacités d'action et l'autonomie des jeunes. La révision de la charte européenne opérée en 2018 a explicité, en outre, l'enjeu de développer la participation des jeunes à la production de l'information et la proactivité des professionnels dans leur relation avec le public. Parallèlement, les années 2000 et 2010 ont été largement marquées, au sein du réseau, par des réflexions relatives à l'intégration du numérique dans les pratiques d'information des jeunes (Caclard et Delesalle, 2012), qui ont notamment débouché, en 2009, sur l'adoption d'une liste de principes pour l'information jeunesse en ligne¹⁸.

L'affirmation de ces principes positionne ainsi les structures du réseau IJ sur une approche généraliste de la prise en charge des jeunes qui diffère de celle assurée par d'autres institutions telles que les missions locales (Lima, 2012 ; Mazouz, 2013), qui interviennent quant à elles selon une logique d'accompagnement contractualisé induisant des objectifs spécifiques en termes d'insertion sociale. De ce point de vue, au-delà de son caractère anonyme et confidentiel, l'offre proposée par les structures IJ n'est donc ni de même nature ni de même spectre : il s'agit ici d'orienter les jeunes dans une multiplicité de domaines (formation, emploi, logement, culture, mobilité, accès aux droits, etc.) plus que de les placer, à l'instar du rôle que peuvent jouer, dans leur périmètre institutionnel, les centres d'information et d'orientation (CIO) (Berthet, 2014). Le réseau IJ se donne en outre pour mission de développer des politiques de citoyenneté (Becquet, 2012), en offrant aux jeunes des espaces d'implication et de soutien à l'engagement (Danic, 2019 ; Marquié, 2005). Pour autant, au-delà des principes encadrant l'intervention des structures IJ, on peut faire l'hypothèse

¹⁵ <https://www.eryica.org/>

¹⁶ https://www.jeunes.gouv.fr/IMG/UserFiles/Files/charte_europeenne_IJ.pdf

¹⁷ <https://www.eryica.org/european-youth-information-charter>

¹⁸ https://www.infos-jeunes.fr/sites/default/files/charte-information-jeunesse-en_ligne_2009.pdf

qu'il existe une grande diversité dans la manière de les mettre en œuvre, tant du point de vue du territoire considéré, que du type de statut des structures, ou encore des multiples formes de professionnalité présentes au sein du réseau¹⁹.

b) Labellisation

Le label « information jeunesse » est délivré aux structures candidates par la DRAJES (direction régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports). La procédure de labellisation est gouvernée par l'arrêté du 19 avril 2017 pris en application du décret relatif à la labellisation des structures « Information Jeunesse » relatif à la loi égalité et citoyenneté» (no 2017-86) du 27 janvier 2017, dont l'article 54 apporte une reconnaissance législative à l'Information jeunesse. Refondée en 2015-2016 avec l'UNIJ (devenue Info Jeunes France), la procédure de labellisation s'appuie sur des critères qualitatifs, visant à « rendre la labellisation attractive pour les collectivités, en raison des garanties qu'elle procure et d'un ancrage renforcé de l'Information Jeunesse dans les stratégies des territoires, notamment le service public régional de l'orientation (SPRO) »²⁰. Concrètement, s'il ne garantit aucune subvention particulière aux structures information jeunesse, le label leur permet de participer aux actions du réseau, d'accéder à la formation réservée aux professionnels de l'IJ, d'utiliser les outils élaborés par le CIDJ et par les CRIJ. Seuls les CRIJ bénéficient, grâce au label, d'une subvention ministérielle (ainsi que l'UNIJ, dont le statut équivaut à celui des CRIJ). La labellisation des SIJ est instruite par les services de l'État en Région, à l'appui des avis rendus sur les demandes de labellisation par les CRIJ. Sur le terrain, les chargés de développement des CRIJ accompagnent régulièrement les structures dans leurs demandes de (re)labellisation. Le renouvellement de la labellisation s'opère tous les trois ans, et constitue, pour les IRJ, l'une de leurs tâches récurrentes.

En retour, le label inscrit à la fois les SIJ comme des structures d'accueil des jeunes, mais aussi comme des structures pivots de la construction des politiques de jeunesse locales. En effet, le label oblige les structures à « accueillir et informer tous les jeunes sans discrimination », tout en respectant leur anonymat (article 3). Sur les territoires, la fonction des structures labellisées est d'« associer les jeunes et l'ensemble des acteurs du territoire impliqués dans les politiques de jeunesse » (article 4), de les mettre en lien et de les faire travailler ensemble, en outre, pour construire collectivement les politiques publiques.

Bien qu'il ne soit pas l'objet de notre étude, le label apparaît ici comme un instrument particulier de gouvernement des politiques de jeunesse locales. Dans le domaine commercial, les labels sont plutôt étudiés comme un instrument d'action publique sur les marchés (écolabel, label santé, etc.). L'État construit des labels pour orienter les marchés, désigner des comportements vertueux, contrôler la qualité en laissant aux acteurs de la liberté, stimuler des imitations, mettre en concurrence. À la fois d'un autre type et moins contraignant qu'un agrément, le label « information jeunesse » permet des appropriations différenciées de son contenu dans le travail des IRJ, tout en contribuant à limiter la différenciation des politiques de jeunesse territoriales. Autrement dit, en proposant par le label l'accès à un réseau porteur de méthodologies et de formations pour les informateur-trice-s jeunesse, l'État gouverne à distance la professionnalisation des actuels agents et futurs cadres territoriaux des politiques jeunesse. En observant au quotidien le travail des IRJ, cette étude peut donc être lue comme une

¹⁹ Cette partie s'appuie sur la synthèse historique du réseau IJ rédigée par Jordan Parisse et initialement inscrite dans le projet de recherche sur lequel repose ce rapport.

²⁰ Voir <https://www.education.gouv.fr/bo/17/Hebdo42/MENV1726545J.htm> (consulté en juin 2022).

contribution à l'analyse « par le bas » d'une forme de gouvernement par les labels (Pinto, 2012 ; Bergeron, Castel et Dubuisson, 2014 ; Béal, Epstein, Pinson, 2015 ; Mallard, 2021).

2) La gouvernance du réseau information jeunesse : des transformations contemporaines en toile de fond de la présente étude

Le label IJ est porté localement par des structures « information jeunesse » (SIJ), mais aussi par les « têtes de réseau » que sont les CRIJ et Info Jeunes France. Aux 1300 structures locales identifiées dans le réseau, s'ajoutent donc l'historique CIDJ, les 16 CRIJ et Info Jeunes France. Cette dernière, créée en 2008 sous le nom UNIJ, est partenaire de cette étude. La présentation de ses récentes transformations, ainsi que celles des CRIJ situés dans les régions où se déroule l'enquête, nous permet ici de poser synthétiquement le cadre du réseau dans lequel s'inscrivent les structures étudiées plus avant dans le rapport (a). La vie du réseau est par ailleurs marquée, dans la période contemporaine, par le développement d'évaluations quantitatives de l'information jeunesse, sur laquelle ce rapport apporte un éclairage très différent, par la perspective ethnographique et analytique qu'il porte (b).

a) Les transformations contemporaines de la gouvernance d'un label

Créée en 2008, l'union nationale de l'information jeunesse (devenue Info Jeunes France²¹) représente les structures d'information jeunesse au niveau national et international. Cette association donne suite à deux organes d'échanges qui lui précédaient, réunissant les directions et les présidences des centres régionaux d'information jeunesse (CRIJ). Cette association²² permet de formaliser les discussions des directions de CRIJ et de les représenter au sein d'institutions comme le Conseil d'orientation des politiques de jeunesse (COJ)²³. Cette instance consultative, placée auprès du Premier ministre, est composée d'une commission dédiée à l'insertion des jeunes et d'une autre dédiée à l'éducation populaire, Info Jeunes France faisant partie des deux. Subventionnée par le ministère de la Jeunesse et de la vie associative, Info Jeunes France emploie deux personnes en 2021 : un délégué général à mi-temps et une chargée de développement à temps plein²⁴. Salariée d'Info Jeunes France (alors UNIJ) depuis 2014, cette dernière indique que l'association s'est professionnalisée depuis l'arrivée, en 2018, d'Emmanuel Mourlet à sa présidence. Labellisée au même niveau que le sont les CRIJ, Info Jeunes France s'est récemment dotée d'un projet associatif qui ambitionne d'assurer « plusieurs fonctions de natures complémentaires ». La première d'entre elles est le renforcement et la représentation du réseau afin de le

²¹ Depuis 2021, l'UNIJ se nomme « Info Jeunes France ». Ce changement de nom est le fruit d'une stratégie de communication visant à distinguer l'offre du service du réseau du vocable du label : « La notion de marque, c'était l'idée que c'était que tout acteur du territoire qui aujourd'hui porte une action IJ, en particulier à travers le label [...] non seulement ait la marque label, c'est-à-dire le tampon de l'État [...] Mais que chaque structure labellisée puisse volontairement [...] s'identifier justement à ce réseau et à ce maillage de réseau. » (Délégué général de l'UNIJ, 10 avril 2021).

²² Son conseil d'administration est composé de 37 membres, parmi lesquels des représentants des 13 CRIJ et du CIDJ, ainsi que des représentants de 13 structures informations jeunesse, et cinq personnes nommées par l'assemblée générale.

²³ Créé en 2016, « le COJ se substitue aux trois conseils suivants : le Conseil national de l'éducation populaire et de la jeunesse (CNEPJ), le Conseil national de la jeunesse (CNJ) et le Conseil national des missions locales (CNML) ». Il a pour rôle de coordonner le dialogue entre les acteurs des politiques jeunesse, d'apporter au gouvernement une expertise en la matière, voire d'évaluer les politiques publiques (<https://www.jeunes.gouv.fr/Présentation-du-Conseil-d>). L'un de ses prédécesseurs, le CNML, quant à lui créé en 1990, avait pour rôle de formuler des recommandations sur les services d'accueil et d'accompagnement des jeunes. C'est notamment le brouillage de ses missions avec celles de l'Union nationale des missions locales (créée en 2003) ainsi que le manque de moyens dont il disposait qui ont conduit, en 2015, à sa disparition au profit du COJ (<https://www.senat.fr/rap/r16-575/r16-57515.html>).

²⁴ Précédemment, l'UNIJ (devenue Info Jeunes France) s'était dotée d'une directrice à partir de 2014 à laquelle ont succédé deux directeurs avant l'arrivée de l'actuel délégué général en 2018. Depuis 2022, un poste de chargée des partenariats s'est ouvert au sein de la structure.

positionner « comme un acteur incontournable des politiques publiques de jeunesse, du national au local » (p.2). Pour cela, Info Jeunes France mise en particulier sur « l'accompagnement, l'animation, la coordination et la professionnalisation » du réseau IJ. Concrètement, Info Jeunes France accompagne par exemple la mutualisation de bonnes pratiques entre les CRIJ, en animant des échanges réguliers. Réunies tous les quinze jours, les directions de CRIJ composent des groupes de travail sur diverses thématiques (l'innovation numérique, l'orientation, la communication, etc.) aux rythmes de travail variés. L'accompagnement de la professionnalisation des acteurs de l'information jeunesse s'incarne, quant à lui, dans les travaux du groupe de travail « expertise métier » qui, après avoir publié un « référentiel métier », « travaille actuellement à la définition d'un socle commun de formation » afin « d'uniformiser les formes variées de formation initiale des informateurs jeunesse en termes de contenus, de temps, de durée » (entretien avec la chargée de développement du réseau, avril 2021). L'objectif est ici de construire une expertise en matière d'information jeunesse, afin de « renforcer la place des professionnels de l'IJ » – ambition au nom de laquelle Info Jeunes France est devenue partenaire de cette étude.

Construit autour de l'objectivation des « activités » et des « compétences » des IRJ, le « référentiel métier » s'adresse aux employeurs des IRJ, aux CRIJ et aux IRJ elleux-mêmes pour leur permettre respectivement de « rédiger des fiches de poste », de « définir un programme de formation » et « de faire reconnaître leur métier [et] d'identifier leurs compétences pour faciliter leur mobilité professionnelle ». Il constitue à ce titre un document commun de référence, face à la pluralité des statuts des IRJ et des projets de structures dans lesquels iels s'inscrivent localement. La présente étude apparaît à ce titre, comme une illustration « par le bas » de ce référentiel métier, qui permet quant à lui de comprendre en une quinzaine de pages la manière dont sont perçues « par le haut » les tâches et les missions des IRJ sur le terrain. Document synthétique, il ne restitue cependant pas ces tâches dans leur articulation, à l'échelle du vécu quotidien des IRJ, ce que ce rapport peut faire grâce à l'enquête ethnographique qui le porte. Cette enquête, réalisée en 2021-2022, s'inscrit enfin dans le cadre d'une gouvernance régionale renouvelée depuis quelques années, suite à la fusion des Régions et des CRIJ.

ENCADRÉ

La fusion des CRIJ, en écho à la fusion des Régions

« Au cours des dernières années, le réseau IJ a connu un certain nombre de recompositions, en particulier au niveau régional (Moalic et Parisse, 2021). En premier lieu, la nouvelle délimitation des régions françaises issue de la loi du 16 janvier 2015 – faisant passer leur nombre de 22 à 13 en France métropolitaine – a engendré, sur la base d'une instruction ministérielle du 12 juillet 2016, un processus de fusion des CRIJ situés au sein des régions nouvellement créées*. Les réorganisations structurelles ainsi induites ont suscité, dans plusieurs cas, d'importantes tensions d'ordre à la fois institutionnelles et politiques. En second lieu, la loi dite « égalité et citoyenneté » du 27 janvier 2017 reconnaît au conseil régional le rôle de collectivité cheffe de file en matière de « politique de la jeunesse », tandis que la labellisation des structures IJ reste du ressort des DRAJES**. » (Extrait du projet de recherche portant le présent rapport, Parisse 2020).

* Voir instruction n° DJEPVA/SD1A/2016/227 du 12 juillet 2016 relative à la stratégie « information jeunesse ».

** Voir instruction n° 2017-154 du 1^{er} décembre 2017 relative au label « Information jeunesse ».

La fusion des CRIJ s'est opérée dans des contextes parfois localement tendus, comme en Normandie où le conseil régional a supprimé en 2017 sa subvention au CRIJ. Les CRIJ des deux Régions dans lesquelles nous avons enquêté n'ont pas été épargnés par ces tensions. Ils sont chacun le fruit d'une fusion, en 2018, de deux CRIJ correspondant aux deux Régions fusionnées. Pour des raisons différentes,

la fusion fut douloureuse dans les deux institutions. Pour l'un des CRIJ, le processus de fusion s'est soldé par le licenciement économique de plusieurs salarié-e-s. Après l'échec des négociations avec le CRIJ voisin d'alors, l'autre CRIJ a quant à lui été choisi par l'État pour devenir le CRIJ de la Région fusionnée, aux dépens de son voisin, qui a perdu sa labellisation²⁵. Lorsque notre enquête commence, au printemps 2021, cette histoire récente est encore vive dans la mémoire des acteurs des CRIJ, bien qu'elle ait pu, depuis 2018, laisser place à une nouvelle organisation relativement routinisée dans ces structures. À ce moment-là, la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid 19, plus contemporaine, apparaît comme un facteur plus contraignant à la conduite de notre enquête que les transformations institutionnelles ici rapidement évoquées.

Mais au-delà des transformations de la gouvernance nationale et régionale du réseau IJ, le contexte de départ de cette enquête est surtout marqué par la publication en 2020 et 2021 de deux évaluations de l'information jeunesse, amorces d'un regain d'intérêts multiformes pour la documentation du fonctionnement de ce réseau et de ses professionnels.

b) Évaluer l'information jeunesse

Dans un contexte contemporain riche en transformations, le réseau IJ a fait l'objet de deux récentes évaluations, l'une commandée par le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse en 2021, l'autre par Info Jeunes France elle-même en 2020. Différentes par leurs commanditaires et par leurs objets, ces deux études ont en commun de questionner la place du réseau IJ dans le paysage des politiques d'information et d'accompagnement des jeunes en France. À ce titre, elles apparaissent toutes deux comme des outils d'aide à la décision pour le développement de l'information jeunesse en France.

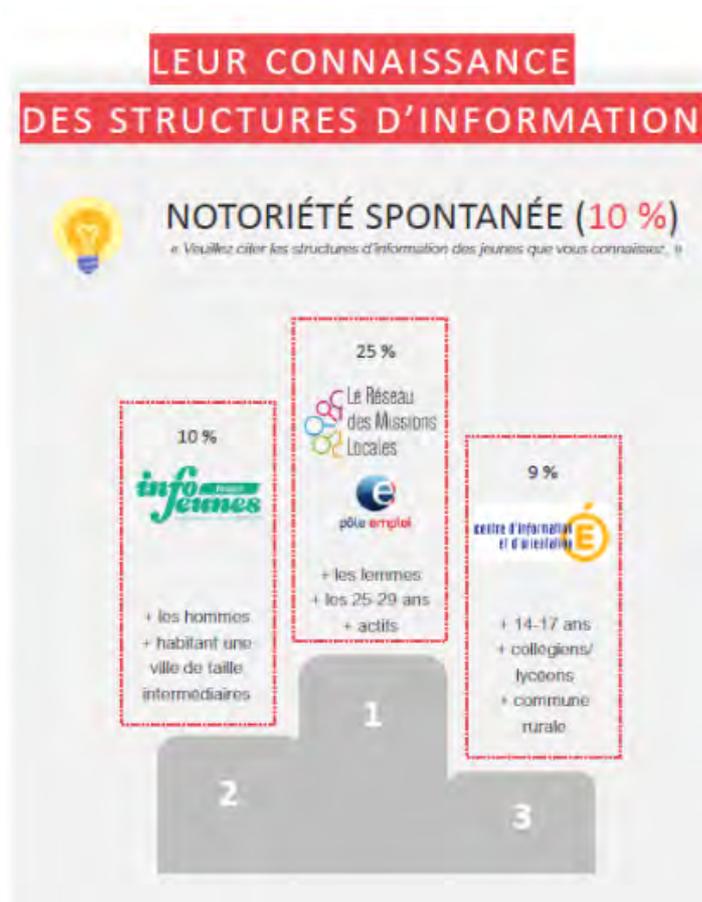
En janvier 2021 est publiée l'enquête de satisfaction commandée par le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse au bureau d'études KPAM et intitulée « Modélisation de l'expérience des jeunes lors de recherches d'informations, en général au sein du réseau IJ ». Réalisée auprès des jeunes qui fréquentent les structures information jeunesse, cette étude valorise notamment la qualité de l'accueil et de l'expérience physique des jeunes dans les SIJ. Le livret d'accueil des professionnels du réseau information jeunesse d'Île-de-France mentionne d'ailleurs cette étude pour insister sur l'importance des missions d'accueil au sein des structures IJ : « le réseau IJ est plébiscité par le public (enquête KPAM) ». Dans la synthèse de cette étude, la valorisation de la qualité d'accueil et d'écoute des jeunes, mais aussi la « capacité à accueillir la charge émotionnelle » de leurs demandes est implicitement comparée à celle de l'accueil dans d'autres institutions dédiées à l'information ou à l'accompagnement des jeunes (sont mentionnées par exemple les rencontres avec des conseiller-e-s d'orientation, ou la « défiance envers certains services [de] recherche d'emploi [...] de santé »), dans lesquels la « réponse [est] souvent abrupte » (p. 3).

En 2020, Info Jeunes France commande à un cabinet d'études rennais spécialisé dans les études sur le domaine culturel, le GECE, un « baromètre de l'information jeunesse auprès des 14-29 ans », novembre 2020. L'objectif de cette étude est de « mieux cerner les pratiques et besoins d'information des jeunes en général, et en particulier en lien avec l'orientation et l'insertion professionnelle » (extrait de la présentation de l'enquête). Les résultats de ce rapport permettent principalement d'évaluer la notoriété du réseau IJ auprès des jeunes de 14 à 29 ans, constatant que trois quarts d'entre eux ne le connaissent pas. Mais si, d'après cette étude, seuls 10 % des jeunes semblent fréquenter les structures IJ, le réseau

²⁵ Les entretiens exploratoires réalisés au début de notre enquête auprès des CRIJ laissent entrevoir un matériau potentiellement riche pour réaliser une sociologie de la gouvernance régionale et nationale du réseau IJ, à l'aune des transformations contemporaines de l'action publique en France.

apparaît cependant comme « le 2^e canal d'information connu des jeunes, après les missions locales » (p. 77). S'il dresse un panorama relativement détaillé de la sociologie des jeunes de 14-29 ans en France (catégories socioprofessionnelles, formations, emploi, lieux de vie, situations familiales), le rapport analyse également les besoins d'information des jeunes interrogés. Cherchant en priorité des informations sur leur orientation et sur l'emploi, les jeunes s'informent d'abord sur internet, mais ils s'appuient également sur les conseils donnés par les parents et l'entourage proche. En repositionnant la place du réseau IJ dans les méthodes employées par les jeunes pour s'informer sur les thématiques qui les touchent le plus, ce rapport apparaît comme un outil d'aide à la décision dans le cadre de la stratégie contemporaine de positionnement de la tête de réseau nationale (Info Jeunes France) au sein des politiques jeunesse nationales (et notamment par rapport aux missions locales). Dans une moindre mesure, ce rapport peut être vu comme un outil mobilisable par les têtes de réseau régionales (le CRIJ) pour accompagner le développement de l'IJ dans les villes.

FIGURE 1. EXTRAIT DE L'INFOGRAPHIE DE SYNTHÈSE DU « BAROMÈTRE DE L'INFORMATION DES JEUNES » GECE POUR INFO JEUNES FRANCE, 2020.



C'est dans ce contexte que fin 2020, les responsables d'Info Jeunes France s'associent au projet de recherche proposé par l'INJEP et dont ce rapport est le fruit. Comme les deux études mentionnées ci-avant, ce rapport contribue donc à étoffer les connaissances disponibles sur les structures et le réseau information jeunesse en France jusqu'ici relativement peu étudiés. À la différence de ces deux études cependant, ce rapport ne constitue pas une évaluation de la politique du réseau IJ, de son positionnement, ni même de ses publics. L'objectif de ce rapport n'est pas non plus, directement,

d'apporter une aide à la décision ou de promouvoir le développement du réseau IJ. Fruit d'une recherche académique qualitative réalisée auprès des professionnels de terrain de l'information jeunesse (voir infra), notre étude propose de rendre compte et d'analyser le quotidien des structures IJ, à la croisée entre une perspective de sociologie de l'action publique et une sociologie des professions.

B. Les informateur·trice·s jeunesse, professionnels polyvalents des politiques de jeunesse territoriales

Que fait-on et à qui s'adresse-t-on lorsque l'on cherche à informer « la jeunesse » ? Ce rapport tente de répondre à cette question en observant les informateur·trice·s jeunesse dans une perspective située à la croisée entre la sociologie de l'action publique et des groupes professionnels. À ce titre, on contribue ici par la bande à l'analyse de la construction de la catégorie « jeunesse » dans l'action publique (Loncle, 2020). Pour cela, on ne cherche pas à faire une sociologie des jeunes qui fréquentent les SIJ, mais plutôt à comprendre les déclinaisons localisées du travail des IRJ dans différentes configurations de politiques de jeunesse territoriales. En effet, à l'instar des travailleurs sociaux, pour les informateur·trice·s jeunesse, « les intitulés des métiers ne suffisent pas à dire le contenu des tâches » (Ravon, Ion, 2005) et il s'agit dans ce rapport de saisir, malgré la variété des situations, le « faisceau de tâches » qui incombent aux IRJ (Hughes, 1956). Ainsi, notre analyse s'inscrit-elle dans le sillage de de la sociologie des professionnels de la jeunesse (1) et de la sociologie de l'action publique locale (2). À la croisée de ces deux approches, on esquisse la perspective d'une réflexion sur la place des professionnels polyvalents dans les politiques jeunesse territoriales (3).

1) Les informateur·trice·s jeunesse, des « professionnels pour les jeunes » ?

Dans le foisonnement de travaux réalisés par les historiens, sociologues et politistes sur les politiques jeunesse en France, les auteurs et autrices s'étant penchés sur l'information jeunesse sont relativement rares. L'histoire du CIDJ esquissée dans les années 1990 (Baubeau, 1996) est mise à jour quelques années plus tard dans une réflexion sur l'engagement des jeunes (Marquié, 2005), reprise et prolongée plus récemment dans une analyse des politiques locales de développement de la citoyenneté (Danic, 2019). Mentionnées plus haut, les réflexions de Françoise Tétard sur la genèse du réseau IJ n'ont guère fait l'objet de publications et le travail des informateur·trice·s jeunesse lui-même, reste très peu documenté, notamment sous l'angle du développement du numérique dans leurs pratiques professionnelles au tournant des années 2010 (Caclard, Delesalle, 2012).

Par contraste, l'histoire et les pratiques des professionnels qui accompagnent les jeunes dans le cadre des politiques d'insertion ont, quant à elles, fait l'objet de nombreuses publications depuis le début des années 2000 (notamment Mauger, 2001 ; Lima, 2016 ; Mazouz 2013, 2014). Aux premiers pas de notre enquête, ces travaux nous ont offert un cadre d'analyse des enjeux du travail d'accueil et d'orientation des jeunes que réalisent, en partie, les IRJ. Plus largement, la littérature sur l'« accompagnement » des jeunes (et des moins jeunes) a nourri les réflexions portées ici sur la notion d'accompagnement, les tâches et les métiers dont elle relève empiriquement (Demazière, 2013 ; Pillon, 2016 ; Muniglia, Thalineau, 2012), sur les contextes institutionnels qui en dessinent les contours (Pillon, 2018) et les effets qu'elle

induit sur les catégorisations des jeunes (Jacquelin, 2011). En retour, ce rapport peut être lu comme un prolongement de ces travaux, en ceci qu'il explore les modalités d'une forme d'accompagnement spécifique des publics, fondé sur l'accueil anonyme, l'information et le suivi généraliste des jeunes.

Plus récemment, des dynamiques de réflexion collective sur les professionnels de la jeunesse ont émergé en 2021, à la faveur d'un colloque sur la « Juvénalisation des politiques publiques » accompagnant notamment des démarches d'évaluation des PIA jeunesse (Université de Lille, mars 2021²⁶), mais aussi d'un numéro spécial de la revue *Agora Débats Jeunesse* intitulé « Professionnels de jeunesse : recomposition et ajustement des rôles et des métiers », coordonné par Martial Meziani et Valérie Becquet, cette dernière ayant simultanément dirigé un ouvrage sur le même thème (Becquet, 2021). Dans cet ouvrage, la question des « professionnels pour les jeunes » est abordée sous bien des coutures par le croisement des travaux de nombreux·ses chercheur·e·s qui étudient pêle-mêle le travail des animateur·trice·s jeunesse, des conseiller·e·s mission locale, des référents de parcours du programme de réussite éducative, etc. En bien des aspects, le présent rapport s'inscrit dans la continuité des réflexions produites dans cet ouvrage, en ceci qu'il contribue à éclairer ce que peuvent être les « professionnels de jeunesse », dans la mesure où ils « ne constituent pas un groupe professionnel à part entière », mais qu'ils apparaissent plutôt comme « un ensemble composite défini à partir de secteurs d'intervention (social, socio-éducatif, sport, insertion, justice, culture, etc.), de destinataires principaux ou secondaires (adolescents, jeunes, jeunes en difficulté, jeunes placés, etc.), de référentiels normatifs (éducation, prévention, contrôle, accompagnement, insertion, médiation, conseil, etc.) ou encore de dispositifs ciblés et territorialisés. » (Idem, p. 15). Saisis dans un contexte marqué à la fois par la nouvelle gestion publique et la dématérialisation des procédures et des interactions, les professionnel·le·s de jeunesse étudié·e·s dans cet ouvrage sont saisi·e·s à l'aune du caractère « émergent » ou « établi » de leur statut (Demazière, 2008), voire du « flou » qui semble caractériser leur activité (Jeannot, 2011). De la même manière, les informateur·trice·s jeunesse que nous étudions dans ce rapport évoluent dans un contexte institutionnel mouvant, sont confronté·e·s à la montée en puissance du numérique et soumis·e·s à des faisceaux de tâches changeant d'une situation à l'autre, ce qui participe de prime abord au floutage des contours de leur profession. En particulier, nos enquêtés ressemblent en bien des points aux « référents jeunesse » des programmes d'investissement d'avenir (PIA) suivis par Chafik Hbila dans les Deux-Sèvres (Hbila, 2021). Assurant l'accueil des jeunes, ils sont en lien avec de nombreux partenaires institutionnels et associatifs locaux, contribuant à diffuser de l'information auprès des jeunes de manière pluridisciplinaire, tout en s'efforçant de distinguer leur rôle de celui des animateurs ou de conseillers qui gravitent dans les mêmes configurations qu'eux. À la différence de cet ouvrage cependant, il ne s'agit pas seulement dans ce rapport d'œuvrer à la description du métier d'informateur·trice jeunesse et à sa distinction des autres « professionnels de la jeunesse », mais aussi de mettre à jour les mécanismes institutionnels, les configurations d'acteurs et les déterminations sociales qui permettent de comprendre les formes variées de déclinaison d'un mandat « généraliste » ou d'un « métier flou » dans des situations précises. Pour cela, la sociologie des professionnels de la jeunesse que nous réalisons ici s'appuie résolument sur une sociologie de l'action publique locale.

²⁶ Voir descriptif et programme en ligne : <https://calenda.org/855446> (consulté en septembre 2022).

2) Saisir les politiques de jeunesse territoriales par la sociologie des professionnels qui les font

Les « politiques de jeunesse » font l'objet de nombreux travaux tant dans le champ de la sociologie de la jeunesse (Loncle, 2007 ; Becquet, Loncle, Van de Velde, 2012) que dans celui de l'analyse des politiques publiques (Abadie, 2019). Étudiant l'action publique en direction des « jeunes » à différentes échelles, ces travaux questionnent notamment la catégorisation des « jeunes » (Loncle, Muniglia, 2011), mais aussi la dimension plurisectorielle (Pariisse, 2018 ; Loncle, 2020 ; Halter, 2007 ; Douillet, Lebrou, Sigalo-Santos, 2019) de ces politiques publiques. La dimension territoriale des politiques jeunesse peut en effet être saisie sous l'angle de la redéfinition des secteurs d'intervention en fonction des échelles d'action (Pariisse, 2019), mais aussi à l'aune du renouvellement des relations centre-périphérie induites par la territorialisation de ces politiques (Labadie, Pariisse, 2019).

À ce titre, en étudiant les déclinaisons territoriales différenciées du label information jeunesse, ce rapport peut apparaître comme une lointaine contribution à l'analyse d'une forme de « gouvernement à distance » que serait le gouvernement des politiques municipales par les labels (Epstein, 2016). Se distinguant d'un label de contrôle qualité (Bergeron, Castel, Dubuisson-Quellier, 2014 ; Mallard, 2021), des labels culturels (Pinto, 2012), mais aussi des agréments qui permettent à de nombreuses associations de bénéficier de subventions publiques, le label « information jeunesse » apparaît comme un instrument symbolique original de gouvernement à distance des politiques de jeunesse territoriales. En étudiant les déclinaisons localisées de ce label dans le mandat des IRJ, ce rapport contribue à l'analyse d'une forme originale de labellisation de l'intervention publique.

Visant à favoriser « le développement de l'autonomie des jeunes », le label IJ s'inscrit, sur le fond, dans le prolongement des politiques de citoyenneté et d'émancipation (Becquet, 2012 ; Cicchelli, 2012 ; Lima, 2012 ; Becquet, Goyette, 2014). Sans chercher ici à mesurer les effets de ce label sur l'émancipation effective des jeunes, ce rapport éclaire également les modalités de mise en œuvre d'une ambition émancipatoire à destination de la jeunesse dans quatre communes distinctes.

Enfin, en inscrivant cette réflexion dans une sociologie des politiques locales, on s'intéresse dans ce rapport au rôle des acteurs issus des mondes de l'éducation populaire (Besse, Lescure, Porte, 2021) dans la conduite des politiques de jeunesse municipales. En particulier, l'étude des trajectoires des informateur-trice-s jeunesse que nous réalisons ici fait écho aux travaux de Florence Ihaddadene sur celles des volontaires en service civique (Ihaddadene, 2015). L'étude de ces trajectoires reste cependant limitée à quelques cas qui, ne pouvant être généralisés à l'ensemble des IRJ, nous permettent de contribuer à la sociologie des professionnels qui participent, par leur expertise (Lochard, Simonet, 2009) ou par le poids qu'ils représentent dans les configurations locales (Cadiou, 2016), à définir les politiques municipales ou métropolitaines. À cet endroit précis, l'ethnographie du travail des IRJ proposée dans ce rapport apparaît donc comme une contribution à la compréhension « par le bas », de la sociologie des gouvernements locaux (Douillet, Lefebvre, 2017).

3) Problématique : la polyvalence, force et faiblesse des professionnels aux métiers « flous » de la jeunesse

Si « la question des frontières des interventions thématiques en matière de jeunesse est présente depuis que ces politiques existent » (Loncle, 2020), c'est ici par le biais de celle des frontières du travail des informateur-trice-s jeunesse que nous tenterons de la saisir. À la croisée entre sociologie des

professionnels de la jeunesse et analyse des politiques locales, ce rapport propose de s'emparer d'une question centrale : **de quoi la polyvalence des professionnels généralistes de l'information jeunesse est-elle le nom ?** Si les informateur-trice-s jeunesse ne constituent pas à proprement parler un « groupe professionnel » établi (Demazière, Gadéa, 2009), on cherche dans ce rapport à dépasser le simple constat qu'ils occupent un « métier flou » (Jeannot, 2011). Pour cela, on tentera, au gré des chapitres, de décomposer l'activité des IRJ afin d'identifier le « faisceau de tâches » (Hughes, 1996) qui compose leurs mandats pour saisir, par le bas, les contours différenciés de ces mandats en fonction des configurations.

À ce titre, on s'inscrit d'abord dans le sillage de récents travaux faisant état des effets des transformations de l'action publique sur ses professionnels (Pillon, Sigalo-Santos, 2021), en proposant de comprendre la différenciation contemporaine des politiques de jeunesse locales à l'aune de l'évolution du mandat d'un type de professionnels chargé d'en décliner un aspect (l'information), voire de les coordonner. Mais si la principale mission des IRJ est d'accueillir les jeunes, iels apparaissent également tout comme des agents de guichet (Dubois, 1999 ; Siblot, 2006) dont le travail contribue à réaliser la catégorisation des « jeunes » publics ciblés par les politiques jeunesse (Garcia, Pillon, 2021 ; Gourgues, Mazeaud, 2018). N'agissant pas systématiquement au sein de services publics municipaux, les IRJ sont enfin chargés d'animer l'information pour les jeunes d'un territoire, leur position et leur mandat s'approchant ici davantage de ceux des animateurs jeunesse territoriaux (Lessard, 2021 ; Lebon, 2009 ; Pombet, 2021).

Afin de saisir ensemble ces trois dimensions du travail des IRJ (accueillir, coordonner, animer pour informer), **on s'interroge ici sur les usages politiques différenciés d'un « métier flou » ou, plus précisément, sur la place et la valeur données à la polyvalence de ces professionnels dans leurs configurations d'exercice.** Dans cette perspective et malgré l'ancienneté de l'existence de cette fonction (Divay ; 2009), le métier d'IRJ peut apparaître en bien des points comme une « professionnalité émergente » (Jorro, 2013). En effet, les IRJ sont des professionnels qui se perfectionnent en permanence, « en faisant l'expérience de tâtonnements qui conduisent à des restructurations du soi professionnel » (idem). Plus vraiment novices et jamais vraiment experts, iels sont en permanence en veille à la fois pour diffuser des informations de qualité aux jeunes, mais aussi pour compléter et perfectionner leurs méthodes de travail. En apprentissage permanent, iels se situent en somme en permanente professionnalisation (Wittorski, 2008 ; Demazière, 2004), à l'instar des travailleurs sociaux (Ravon, Vidal-Naquet, 2018). Ainsi, la polyvalence, la réflexivité et l'adaptabilité des IRJ peuvent apparaître dans certains contextes comme des qualités précieuses et nécessaires au bon fonctionnement d'une collectivité ou d'une association. Cependant, notre étude montre que ces attributs entravent aussi la valorisation du métier d'IRJ, à la manière dont les qualités de soin et d'adaptabilité ont, depuis longtemps, nui à la valorisation des « métiers de femme » (Perrot, 1987).

Mais qu'iels soient valorisé-e-s comme les chevilles ouvrières de la conduite de projets jeunesse de leur structure ou rabaissé-e-s à des statuts qui ne correspondent pas à la variété des tâches qu'iels remplissent, les IRJ semblent avoir en commun de se situer en un point précis de leur carrière professionnelle : sorti-e-s de la précarité et parfois promis-e-s à des trajectoires de cadres de l'éducation populaire, iels occupent ici un poste transitoire (Oppenheimer, 1995) au sein duquel iels mettent en œuvre les politiques jeunesse locales sous bien des aspects. À ce titre, on pourrait même lire ce rapport comme une réflexion sur les politiques de professionnalisation des professionnels de la jeunesse, elles-mêmes (Guitton, 2000).

C. Terrains et méthodes d'enquête

1) Une recherche partenariale

Impulsée par Jordan Parisse²⁷, chargé d'études et de recherches au sein de la mission études et recherches de l'INJEP²⁸, l'enquête sur laquelle repose ce rapport a été conduite dans un cadre partenarial. Info Jeunes France²⁹, associée au financement de l'étude, nous a accompagnés dans le choix des Régions ciblées et mis en contact avec les responsables des CRIJ. L'université de Lille et en particulier le CERAPS (UMR 8026) ont porté le contrat postdoctoral et permis d'ancrer cette étude dans un environnement de recherche scientifique stimulant³⁰. Autour de ce noyau partenarial, un comité de suivi a été constitué pour suivre le déroulé de l'enquête : Anne-Cécile Douillet, professeure de science politique à l'université de Lille et directrice du CERAPS, Isabelle Danic, maîtresse de conférences en sociologie à l'université Rennes 2 (laboratoire ESO) et Jean-Marie Pillon, maître de conférences en sociologie à l'université Paris Dauphine (laboratoire IRISSO) ont assuré le suivi scientifique de l'enquête, accompagné-e-s dans les comités de suivi par Julie Francioli, chargée de développement d'Info Jeunes France et Caroline Martin, membre du bureau des politiques de jeunesse au sein de la DJEPVA³¹, rejointes enfin par Francine Labadie, ex-coordinatrice de l'Observatoire de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative à l'INJEP et membre du CA d'Info Jeunes France. Les rencontres régulières du comité de suivi furent un espace privilégié de construction du projet de recherche, d'analyse des données d'enquête et de discussion des hypothèses présentées dans le présent rapport. Que tou-te-s ses membres soient ici chaleureusement remercié-e-s de leur contribution à la réalisation, en 18 mois, de cette étude.

Ce cadre partenarial nous a, par ailleurs, considérablement facilité l'accès aux terrains d'enquête. Identifiées après discussions avec les chargé-e-s de développement des deux CRIJ sollicités, les quatre structures informations jeunesse dans lesquelles s'est déroulée cette enquête ont été contactées en avril 2021. Discuté au gré des échanges avec les responsables d'Info Jeunes France, des CRIJ, puis des SIJ, le projet de recherche s'est affiné de note de cadrage en note de cadrage, au cours des premières semaines d'enquête. La rédaction systématique de ces notes nous a permis de faire accepter notre présence par les responsables des structures dans lesquelles nous avons enquêté. Que ces responsables soient ici tous et toutes remercié-e-s pour nous avoir accueillie et ouvert les portes de leurs structures, tout en nous fournissant régulièrement des éléments d'éclairage essentiels à la bonne compréhension des contextes locaux d'exercice du métier d'IRJ.

À l'issue de l'enquête, les CRIJ et les SIJ partenaires de cette enquête nous ont enfin accueillie une dernière fois pour leur restituer l'ensemble des matériaux et réflexions de cette étude, alors à peine

²⁷ Jordan Parisse, dont l'accompagnement sans faille fut des plus intelligents et enthousiasmants tout au long de ce travail. Qu'il soit remercié pour avoir construit et entretenu un cadre collectif et stimulant de recherche.

²⁸ Dirigée par Joaquim Timoteo, que nous remercions chaleureusement ici pour avoir permis le financement de cette recherche.

²⁹ En particulier Julie Francioli, qui a suivi cette étude avec bienveillance de bout en bout. Merci également à Olivier-Ronan Rivat et à Francine Labadie pour nos échanges et leurs conseils.

³⁰ Nous remercions chaleureusement Anne-Cécile Douillet, professeure de science politique et directrice du CERAPS, pour avoir accueilli et supervisé cette étude. Merci également à Younès Hadadi et Camilla Gutierrez Ruiz pour avoir permis l'existence de ce contrat. Merci enfin aux chercheur-e-s du CERAPS pour les échanges stimulants qui ont nourri cette recherche de bout en bout : Clément Barbier, Anaïs Bertron, Juliette Bresson, Thomas Chevallier, Thomas Douniès, Elen Le Chêne, Rémi Lefebvre, Camille Paquelin, Leny Patinaux, Guillaume Rieu, Pierre Rouxel, Vianney Schlegel, Lili Soussoko, Julien Talpin et Sidonie Verhaeghe.

³¹ Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative, placée sous l'autorité du ministère de l'éducation nationale.

terminée. L'intérêt qu'ils ont porté à l'enquête et les discussions qu'ils ont nourries autour des hypothèses ici avancées furent d'une précieuse utilité pour finaliser la rédaction du rapport.

2) Quatre terrains d'observation au travail

a) Choix des terrains et caractéristiques des territoires

Dès les premiers échanges entre l'INJEP, Info Jeunes France, le CERAPS et l'enquêtrice, il est convenu de réaliser l'enquête dans deux Régions différentes, afin de saisir l'IJ certes sur le terrain, mais prise dans deux contextes institutionnels différents. Les deux Régions sont choisies selon plusieurs critères : accessibilité géographique, liens entre les équipes CRIJ et Info Jeunes France, familiarité de l'enquêtrice avec les territoires étudiés. Est également formulé d'emblée le souhait de travailler dans quatre structures IJ différentes, dont deux seront municipales et deux ne le seront pas. Par la suite, les échanges avec les CRIJ de la Région située plutôt au nord de la France (CRIJ du Nord) et le CRIJ de celle située plutôt au Sud (CRIJ du Sud) nous permettent d'identifier, dans chaque région, une SIJ municipale et une non municipale. Dans la Région du Nord, nous proposons d'enquêter à Enrochies, où la recherche en cours d'une autre chercheuse du CERAPS nous permettra de croiser quelques données et de partager avec elle nos lectures du territoire. Le CRIJ du Nord valide ce souhait et nous met en contact avec le GIP d'Enrochies, nous proposant par ailleurs d'enquêter dans la structure municipale de Côtinin, dont les informateurs jeunesse sont bien connus de la chargée de développement du CRIJ. Dans la Région du Sud, c'est le chargé de développement du CRIJ qui nous propose d'enquêter à Monteau et à Cabossay, deux villes bien connues de l'enquêtrice qui a étudié dans la première et vécu dans la seconde. Contactés dès le mois d'avril 2021, les informateurs et informatrices jeunesse de ces quatre structures acceptent d'être suivies au quotidien pendant deux semaines chacune, l'enquête démarre ainsi dans quatre territoires très différents, dont voici les principales caractéristiques.

TABLEAU 1. PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DES VILLES DE L'ENQUÊTÉ (DONNÉES INSEE)

	Taille de la ville et position occupée dans le territoire	Nbre d'habitants en 2018	15-29 ans	Taux de chômage	Vie politique municipale
Cabossay	Ville centre d'une communauté d'agglomération d'environ 50 000 habitants, dans un bassin de vie rural et post-industriel.	16 288	16,7 %	20,1 %	1984-1997 : RPR 1997-2001 : PS 2001-2008 : UMP Depuis 2008 : PS
Côtinin	Petite ville d'une métropole d'un million d'habitants, située à l'extrémité sud de la métropole. Territoire résidentiel, industriel et agricole.	12 410	17,5 %	13,8 %	1910-2020 : PC Depuis 2020 : Divers droite
Enrochies	Ville centre d'une communauté de communes de 125 000 habitants, dans un bassin de vie rural et post-industriel.	29 632	19,6 %	33,5 %	1983-1989 : UDF 1989-1995 : PS 1995-2001 : UDF 2001-2014 : PS 2014-2021 : UDI
Monteau (quartier oblique)	Quartier populaire et en partie gentrifié du centre-ville d'une métropole de plusieurs millions d'habitants.	29 523	31,1 %	14,1 %	1983-1995 : RPR 1995-2001 : Verts 2001-2020 : PS 2020- : EELV

TABLEAU 2. RÉPARTITION DE LA POPULATION DES VILLES ÉTUDIÉES PAR CATÉGORIES SOCIOPROFESSIONNELLES (DONNÉES INSEE).

	Cabossay	Côtinin	Enrochies	Monteau
Agriculteurs exploitants	0,1 %	0,2 %	0,1 %	0 %
Artisans commerçants chefs d'entreprise	2,6 %	2,1 %	1,9 %	4 %
Cadres et professions intellectuelles supérieures	4,5 %	10,2 %	3,6 %	26,5 %
Professions intermédiaires	10,4 %	14,7 %	10,2 %	19,6 %
Employés	14 %	18 %	14,7 %	13 %
Ouvriers	15,8 %	12,4 %	14,8 %	4,6 %
Retraités	31,3 %	25,9 %	24,5 %	12,5 %
Autres sans activité	21,3 %	16,5 %	30,4 %	19,8 %

Tout au long de ce rapport, des éléments de la vie professionnelle des IRJ seront mobilisés, mais aussi des informations plus personnelles et des observations de leurs relations avec leurs collègues. En raison de la sensibilité de certaines de ces informations pour les IRJ elleux-mêmes, mais également par gratitude envers la confiance qu'ils nous ont accordée tout au long de l'enquête, nous avons choisi d'anonymiser l'ensemble des noms de personnes et de lieux dans ce rapport. Si les noms des villes ont été inventés *ex nihilo*, les prénoms des enquêté·e·s ont été choisis après discussion avec elleux (reprenant la plupart du temps le prénom d'un·e membre de leur fratrie).

b) Lectures comparées des terrains d'enquête

Le choix de ces quatre terrains d'enquête ouvre la voie à plusieurs formes de lectures comparatives de cette étude. La première, celle que nous privilégions depuis le prologue et tout au long du rapport, est la comparaison entre les structures municipales et non municipales de l'information jeunesse. Sur le terrain, cette différence est en effet apparue comme la plus structurante des différences entre les missions et les tâches des IRJ. Conformément à notre hypothèse de départ, cet axe de comparaison nous permet avant tout d'étudier le travail des IRJ à l'aune des contraintes et des positionnements institutionnels des SIJ, au sein des configurations locales dans lesquelles elles sont prises. Ainsi, nous associerons régulièrement les SIJ de Cabossay et Côtinin d'une part, pour différencier leur fonctionnement de celles d'Enrochies et de Monteau d'autre part.

Deux autres axes de lecture comparative des terrains d'enquête peuvent également être mobilisés. Bien que de tailles différentes, les villes de Cabossay et Enrochies sont toutes deux des petites villes post-industrielles situées au centre de leur intercommunalité, dans des territoires plutôt ruraux. Bénéficiant toutes deux du programme « Action cœur de ville », elles offrent deux observatoires du déploiement de l'information jeunesse dans les petites villes postindustrielles. Par contraste, les SIJ de Côtinin et Monteau sont situés dans de grandes métropoles, (parmi les 10 plus peuplées de France) : le premier dans une commune résidentielle située au sud de la métropole et le second dans un quartier populaire et en partie gentrifié du centre de la métropole. Troisième et dernier axe de comparaison, l'ancrage régional des SIJ

observées n'est que rarement évoqué comme élément différenciateur du travail des IRJ. Cette lecture de la vie quotidienne des SIJ mériterait en effet une enquête plus approfondie dans la sociologie des politiques de jeunesse régionales de ces deux territoires.

c) Calendrier de l'enquête

Débutée en pleine crise sanitaire, l'enquête a souffert des nombreuses restrictions imposées aux institutions recevant du public tout au long de l'année 2021. La levée progressive de ces restrictions, à l'automne 2021, nous a cependant permis d'observer la vie des IRJ dans des situations quasi normales.

ENCADRÉ MÉTHODOLOGIQUE

Observer l'accueil des jeunes dans les SIJ en pleine crise sanitaire

L'enquête mobilisée dans cette étude s'est déroulée de mars à décembre 2021, dans un contexte marqué par la crise sanitaire du covid-19. Plusieurs formes de restrictions ont impacté le travail des IRJ pendant cette période : au printemps 2021, les horaires des quatre PIJ observés étaient restreints et l'accueil était même devenu impossible pour l'informatrice jeunesse du GIP de la mission locale d'Enrochies et pour l'informateur jeunesse du centre social de Monteau. Alors que le télétravail était quasiment absent de leurs emplois du temps avant la crise sanitaire, les IRJ suivis dans cette enquête ont vu ce mode de travail se développer dans leur quotidien à cette période. Les événements habituels des PIJ tels que les forums jobs d'été ont été réalisés en ligne au printemps 2021 et rares sont les structures à avoir repris une activité événementielle avant l'été 2021 (c'est le cas cependant de Cabossay, qui a organisé le Défi jeunes en juin, et de Côtinon qui a tenté d'organiser le Festijeunes en juin, avant qu'il ne soit annulé à la dernière minute par les élus locaux). L'essentiel des observations, réalisées à l'automne, nous a permis de saisir la vie des PIJ dans un contexte de contraintes allégées, mais toujours présentes. Les capacités d'accueil des PIJ sont restées limitées jusqu'à la fin de l'enquête, entraînant la mise de côté de certains postes informatiques, la restriction des « entrées libres » dans les PIJ (à Cabossay, l'accueil numérique se faisait sur rendez-vous).

Au cours des 28 journées d'observations que compte l'enquête, 9 ont été consacrées à l'observation de temps d'accueil au cours desquels les IRJ étaient installés derrière un bureau faisant office de guichet (Côtinon : 19 mai après-midi, 23 novembre après-midi, 24 novembre matin ; Enrochies : 14 octobre à Dessant, 18 octobre à Dessant, et 25 octobre après-midi à Enrochies ; Cabossay : 23 juin, 24 juin, 28 et 29 juin, 27 septembre après-midi, 29 septembre après-midi³²). C'est au cours de ces moments que l'on a pu observer l'entrée spontanée des publics dans les PIJ, malgré les restrictions sanitaires en vigueur. Cependant, l'accueil des publics est loin de se limiter à cette forme d'accueil et à ce titre, les observations nous ont permis d'identifier différentes formes d'accueil individuel et collectif des publics dans un PIJ, moins impactées par les restrictions (accueils de groupes, réunions, rendez-vous individuels, etc.).

Dans ce contexte, l'enquête s'est déroulée en trois phases : la première, de préparation, s'est principalement déroulée à distance (entretiens en visio). La deuxième, sur le terrain, a pu se tenir dès la reprise des premières activités *in situ* des IRJ à partir de mai et jusqu'en décembre 2021. La troisième, d'analyse et d'écriture, s'est déroulée en 2022, jusqu'à la publication du rapport à l'automne.

³² Monteau : outre une heure de tenue de guichet le 2 décembre matin, le travail de Khalifa ne s'apparente pas à un travail d'accueil de guichet au sens classique du terme. Néanmoins, il accueille, dans de nombreuses autres situations, des visiteurs du PIJ.

TABLEAU 3. CALENDRIER SYNTHÉTIQUE DE L'ENQUÊTE IJ 2021-2022.

Préparation	Mars 2021	lectures, prises de contact
	Avril-mai	entretiens UNIJ/CRIJ et prises de contact avec les PIJ
Enquête de terrain	Mai-juin	premières observations à Côtinon et Cabossay
	Juillet	lectures et retranscriptions
	Septembre	observations à Cabossay (Monteau, reportées)
	Octobre	observations à Enrochies
	Novembre-décembre	observations à Côtinon puis Monteau
Analyse & écriture	Janvier-mars 2022	traitement du matériel & discussions comité de suivi
	Avril-juillet 2022	Écriture du rapport
	Juin-août 2022	Restitutions et relectures du rapport
	Automne 2022	Publication du rapport

Si ce calendrier nous a permis de réaliser l'enquête dans les quinze mois impartis par le contrat postdoctoral qui l'encadrait, il ne nous a en revanche pas été possible d'ajouter des temps d'observation dans les SIJ étudiées au printemps 2022. En raison de cette contrainte calendaire, les opérations « Jobs d'été » n'apparaissent pas dans cette enquête alors même qu'elles constituent certainement le temps fort le plus important, le plus commun et le plus ancien de la vie des SIJ. Cette spécificité donne une coloration particulière à notre étude, nous invitant à exploiter davantage dans l'analyse l'observation d'autres temps de la vie des SIJ en donnant à la fois plus d'importance relative à des actions de second plan, mais aussi en soulignant davantage les contrastes entre les programmations annuelles des SIJ étudiées. En ce sens, la non-observation des opérations « jobs d'été » apparaît comme une contrainte fructueuse, estompant artificiellement la place d'un dispositif relativement standardisé dans l'ensemble des SIJ, pour faciliter l'observation des contrastes qui les distinguent le reste de l'année. Plus généralement, la non-représentativité des SIJ étudiées et des périodes auxquelles cette enquête a été réalisée ne remet pas en cause la scientificité de ce travail, dans la mesure où en matière ethnographique, l'exhaustivité n'est pas un horizon réaliste. Au contraire, il s'est agi dans cette enquête de réaliser des coups de sonde approfondis dans la vie quotidienne des IRJ. Les temps d'immersion auprès des IRJ nous ont permis d'observer leurs tâches, prises à la fois dans leur environnement physique, institutionnel, partenarial et incarnées par des personnes qui nous ont livré, en confiance³³, de nombreux éléments de compréhension de leurs trajectoires et de leurs pratiques. Pour cela, nous avons mobilisé et articulé plusieurs méthodes d'enquête.

³³ Nous remercions ici chaleureusement les informateurs et informatrices jeunesse pour la qualité de l'accueil qu'ils nous ont réservé et pour la confiance qu'ils nous ont accordée dans le partage de leurs expériences professionnelles et leurs réflexions personnelles tout au long de l'enquête.

3) Une ethnographie du travail des IRJ

Le présent rapport repose sur une enquête qualitative conduite entre avril 2021 et décembre 2022 auprès de quatre structures information jeunesse. Cette enquête qualitative s'appuie sur l'articulation quatre méthodes : des entretiens semi-directifs (n= 27), des observations (n= 30 jours), des photographies et la récolte d'une littérature grise composite. Le tableau suivant résume les entrées sur le terrain des SIJ, auxquelles s'ajoutent, par ailleurs, deux entretiens exploratoires dans chacun des CRIJ concernés par l'enquête, l'observation d'une journée de formation des IRJ dans le CRIJ du SUD et une journée de « rencontre départementale » dans le CRIJ du Nord.

TABLEAU 4. SYNTHÈSE DES ENTRETIENS ET OBSERVATIONS RÉALISÉS EN 2021 DANS LES QUATRE SIJ ÉTUDIÉS.

Cabossay	Du 23 au 30 juin puis du 27 septembre au 1 ^{er} octobre	
	10 journées d'observations	10 entretiens
Monteau	Du 30 novembre au 3 décembre	
	5 journées d'observations	3 entretiens
Enrochies	28 mai, 10 et 15 juin, 14, 18 et 25 octobre.	
	5 journées d'observation	2 entretiens
Côtinin	7, 19 et 29 mai, 16/06, 28/10, du 19 au 26 novembre.	
	8 journées d'observations	8 entretiens

Chaque méthode utilisée nous a permis de recueillir des informations particulières, mais aussi de progresser dans l'enquête en se faisant accepter sur le terrain. C'est à la croisée de ces deux enjeux (fonctionnel et réflexif), que nous les présentons ici.

L'entretien semi-directif constitue, avec les observations, la matière empirique principale de cette étude. Nous en avons réalisé trente, parmi lesquels 23 ont été retranscrits intégralement et mobilisés dans le texte de ce rapport. L'entretien semi-directif est d'abord un temps de rendez-vous en tête-à-tête avec un-e enquêté-e, cette méthode nécessite donc d'intervenir dans l'emploi du temps des enquêtés qui, la plupart du temps, se montrent à ce moment plus disponibles, plus loquaces et plus réflexifs que dans les temps d'observation. Tous les entretiens ont été réalisés en face à face, à l'exception de quelques-uns réalisés en visioconférence au début de l'enquête (entretiens avec les membres d'Info Jeunes France et des CRIJ, premier entretien avec l'informatrice jeunesse d'Enrochies) ou par téléphone (pour obtenir des compléments d'information, avec les services municipaux d'Enrochies par exemple). Dans ce travail, ces entretiens ont fait l'objet de quatre types d'usages : fonctionnel, informatif, biographique et probatoire.

Au début de l'enquête, les entretiens nous ont d'abord permis d'entrer sur nos terrains. Comme évoqué plus haut, les entretiens réalisés avec les membres d'Info Jeunes France et des CRIJ ont servi de support à la définition de l'enquête, à la construction d'un lien de confiance et à la mise en contact avec les enquêté-e-s des SIJ étudiées. En retour, ces entretiens fonctionnels ont aussi eu un caractère informatif,

nous permettant de comprendre l'histoire et la structuration du réseau IJ. D'autres entretiens de type informatif ont été conduits pour comprendre les configurations locales des politiques jeunesse dans lesquelles sont pris les IRJ étudiés, en particulier, avec les collègues et partenaires des IRJ. Ces entretiens, rarement cités dans le rapport, furent essentiels à notre compréhension des politiques locales. À ces deux premiers usages fonctionnel et informatif des entretiens semi-directifs s'ajoutent deux usages plus approfondis de cette méthode. Les entretiens biographiques conduits avec les IRJ (mais aussi avec leurs responsables et les volontaires en service civique qui les accompagnent) ont été construits selon des grilles précises, afin d'accéder à la compréhension des trajectoires, des tâches quotidiennes et de la perception des interactions vécues par nos enquêtés sur les terrains. Enfin, les entretiens semi-directifs revêtent un caractère probatoire lorsqu'ils nous permettent de vérifier en les croisant des informations recueillies par d'autres biais (lectures, discussions informelles, entretien avec d'autres acteurs, observations, etc.). À ce titre, les entretiens répétés avec les IRJ nous ont permis de les interroger sur leur perception de situations précédemment observées, afin non seulement d'améliorer notre compréhension de ces situations, mais également d'accéder à des éléments non observables (jugement et réflexivité des IRJ).

Acteurs et actrices principaux/ales de ce rapport, les IRJ ont été rencontré·e·s plusieurs fois en entretien. Nos interactions se sont prolongées de façon plus informelle au gré d'appels réguliers avant, entre et après les périodes d'observation, afin de nous tenir informée des évolutions de leurs conditions de travail et des projets en cours. En particulier, fin décembre 2021 et au printemps 2022, des discussions téléphoniques avec l'ensemble des IRJ nous ont permis d'obtenir de précieuses informations complémentaires à celles recueillies *in situ*.

L'observation du travail quotidien des IRJ est au fondement de l'approche ethnographique souhaitée par l'INJEP dans sa commande et revendiquée dans ce rapport. Le plus souvent non participante, l'observation est une méthode d'enquête qui implique une présence discrète de l'enquêtrice sur les lieux de travail des IRJ. Le plus souvent assise dans un lieu propice à l'observation sans être vue (sur une table de travail du PIJ, au fond d'une salle de classe), ou en extérieur debout, en léger retrait de la situation, l'enquêtrice prend en notes ce qu'elle voit sur des carnets A5 numérotés de 1 à 9³⁴ (à raison d'une quarantaine de pages, en moyenne, par journée). À la fin de chaque journée d'observations, des notes récapitulatives sont ajoutées, permettant de combler les manques dus, par exemple, à l'impossibilité de prendre en note une situation à laquelle on est amenée à participer. Les principaux éléments des notes d'observations sont synthétisés par demi-journée dans un tableau récapitulatif des observations. Les extraits d'observations présentés dans ce rapport ont été choisis sur la base de ce tableau et rédigés directement à partir des notes manuscrites issues des carnets³⁵.

Dans ces notes, on trouve des informations sur de nombreux éléments non perceptibles par la seule technique de l'entretien. La configuration des lieux et l'usage des espaces de travail y sont notamment documentés. Les personnes présentes dans ces lieux, le déroulé des actions qu'elles y conduisent et leurs interactions y sont précisément documentées. L'observation permet également de relever ce qui ne peut être dit : la mobilité des IRJ, leurs gestes, le langage non verbal qu'ils mobilisent dans diverses interactions,

³⁴ Ces carnets d'enquête servent également à la prise de note au cours des entretiens ainsi qu'à l'annotation de nombreuses informations recueillies au cours de l'enquête. Ils constituent, en soi, une archive complète de l'enquête.

³⁵ La numérisation systématique des notes manuscrites, entreprise au cours des premières semaines d'observations à Côtin et Cabossay s'est rapidement révélée chronophage et peu utile, au regard de la précision des notes manuscrites et des photographies qui les accompagnent.

leurs émotions et l'ambiance relative à chaque situation observée font figure de matériaux précieux pour une compréhension fine et approfondie du métier d'IRJ. Figurent enfin dans ces notes quelques remarques sur la position de l'enquêtrice et ses ressentis dans certaines situations observées. Sans être mobilisées directement dans ce rapport, ces notes-là peuvent servir de point d'appui à la réflexion nourrie tout au long de l'enquête et permettent, en rediscutant de ces situations avec les enquêtés, d'éclairer leur travail tout en mettant à distance les perceptions subjectives de l'enquêtrice dans l'analyse.

La photographie fut mobilisée tout au long de l'enquête, en complément des entretiens et des observations, selon deux usages principaux. L'utilisation mnémotechnique de la photographie nous a d'abord permis de compléter la prise de note manuscrite de nos observations par une prise de notes visuelles sous forme de photographies. La mobilisation de ces images facilite en effet la mobilisation de souvenirs très divers construits dans quatre terrains différents et, au départ, peu connus. Dans ce contexte, la photographie permet également de réinterpréter certaines situations de manière différée : la photographie d'une situation le jour J de son déroulé ne donnant pas lieu aux mêmes interprétations que la vue de de cette même photographie, quelques mois plus tard, après avoir conduit de nouveaux entretiens et réalisé d'autres recherches. Autrement dit, la photographie apparaît ici comme une méthode de prise de notes relativement dégagée d'une partie des perceptions subjectives qui imprègnent la seule prise de note manuscrite de l'enquêtrice. Au même titre que les autres méthodes, elle constitue en outre un matériau permettant de croiser les sources pour vérifier certaines informations. Dans le prolongement de cet usage probatoire, la mobilisation des photographies permet, dans ce rapport, d'administrer la preuve des arguments avancés. Ce faisant, la photographie est enfin un moyen de mobiliser les sens des lecteur-trice-s dans leur compréhension de la démonstration.

La littérature grise récoltée tout au long de cette enquête constitue la quatrième source du travail ethnographique et se révèle ici particulièrement protéiforme. Aux habituels organigrammes et autres documents de travail partagés par les acteurs rencontrés pour faciliter notre compréhension de leurs missions, de leurs positions et de leurs tâches, s'ajoutent d'autres documents dont la saisie, aussi bricolée qu'inhabituelle, nous a permis d'essayer de saisir la dimension immatérielle du travail des IRJ. Ainsi, la photographie des documents de travail des IRJ, des écrans de leurs ordinateurs ou la capture d'écran de leurs téléphones portables nous ont-ils ponctuellement permis de mettre en lumière la place et les usages différenciés des outils numériques dans leur métier.

L'ensemble de ces méthodes nous a permis de récolter le matériau empirique mobilisé dans ce rapport. La sélection des informations retenues pour la démonstration s'est faite dans le souci de documenter précisément le travail des IRJ sur le terrain. Aussi ce rapport peut-il à la fois être lu comme un tableau descriptif du quotidien des informateur-trice-s jeunesse que comme une analyse du poids des différents cadres qui déterminent la déclinaison différenciée du mandat des IRJ en fonction des configurations dans lesquelles iels travaillent.

Cette analyse est ici présentée en quatre chapitres. Prolongement du prologue, le premier chapitre, « Accueillir », analyse les missions des IRJ au sein de l'espace « PIJ », à l'aune de la première de leurs missions : l'accueil. Élargissant la focale, le deuxième chapitre, « Rendre service », nous montre les IRJ au travail au sein de la structure qui les emploie. Ici sont mises en lumière les contraintes institutionnelles qui façonnent le faisceau de tâches des IRJ, ainsi que la manière dont iels s'y prennent pour décliner le mandat IJ dans leurs contextes professionnels respectifs. Dans le troisième chapitre, « Sortir du PIJ », on fait un dernier pas de recul, pour saisir cette fois les IRJ au sein des configurations d'acteurs territoriaux

des politiques jeunesse. Pris dans de nombreux partenariats, iels œuvrent, en particulier lorsqu'ils travaillent pour le compte des municipalités, au pilotage des politiques de jeunesse territoriales. Le quatrième et dernier chapitre, « Se professionnaliser », est consacré à l'analyse des trajectoires personnelles et professionnelles des IRJ. Ce faisant, il conclut cette démonstration en apportant la dernière clef de lecture sociologique de la déclinaison différenciée du mandat des IRJ.

Ouverture. Configuration des lieux

7h55. Après avoir bu un café avec sa fille, la mère de Pauline va faire son marché. Pauline m'attend devant la Maison des services publics (figure 2, photo 1). Le mercredi, comme c'est jour de marché place de la Victoire, elle passe souvent un moment avec sa mère avant d'ouvrir le PIJ à 8h. Dans le hall vide de l'ancien bâtiment des « Galeries modernes » reconverti en « Maison des services publics » en 1997, nos pas résonnent jusqu'au PIJ (photo 2). En haut de l'escalier, l'équipe du service « état civil » est déjà prête à accueillir les administrés les plus matinaux. Sur notre droite, le local vitré « latitude jeune » est éteint et son volet est fermé, il appartient à la mairie et parfois, Pauline l'utilise pour accueillir des groupes. Il jouxte un local (municipal) prêté par la Mairie à une radio associative dont les salariés arrivent vers 9h. Nous contourmons l'escalier, Pauline ouvre le PIJ et allume son ordinateur. En faisant chauffer de l'eau dans la bouilloire, elle s'inquiète de savoir si la salle du PIJ conviendra pour conduire notre premier entretien ce matin. En effet, le PIJ est aussi un « espace public numérique » (EPN, photo 3) et Pauline doit en assurer l'accueil, depuis son bureau. Elle craint que si l'entretien se tient ici, notre discussion soit entendue par ses collègues et régulièrement interrompue par des visiteurs. Nous ferons donc l'entretien le lendemain, dans l'une des salles de réunion disponibles au deuxième étage du bâtiment. Les deux apprentis du PIJ, Boubacar (stagiaire) et Lisa (volontaire en service civique), arrivent à 8h. Le premier s'installe sur le bureau de Virgile et la seconde pose son ordinateur portable sur l'une des tables libres de la salle (figure 3, photo 5). Pauline appelle son collègue informateur jeunesse, Virgile, qui est en télétravail³⁶, pour convenir d'un lieu de rendez-vous pour déjeuner ensemble ce midi. Quelques minutes plus tard arrive Valérie. Elle travaille à mi-temps pour assurer l'accueil de l'EPN. Elle m'en explique le fonctionnement : en temps normal, neuf postes sont mis à disposition du public, mais en ce moment, en raison de la crise sanitaire, il n'y en a que trois (photo 6). Les utilisateur-trice-s doivent s'inscrire pour en bénéficier gratuitement, mais s'ils arrivent et qu'il y a des postes libres, ils peuvent aussi s'inscrire sur place. Sur les murs du PIJ, des informations de tous genres sont disposées : près de l'entrée, les classeurs du CIDJ et des plaquettes d'informations locales sont rangés par thématiques (figure 4, photos 10&11) ; derrière les postes informatiques sont affichées des informations sur la mobilité internationale, sur le conseil municipal des jeunes (photo 6), des informations sur l'identité numérique (photo 9) et quelques actualités, un peu datées, sont affichées à côté du bureau de Virgile (photo 8). Au centre de la pièce, deux tables carrées et des chaises libres sont à disposition des usagers, elles servent parfois de tables de réunion (figure 3, photos 5 et 7).

Carnet d'enquête n°3, Cabossay, mercredi 23 juin 2021.

³⁶ En juin 2021, les deux IRJ de Cabossay, Pauline et Virgile, ont deux jours de télétravail hebdomadaires en raison de la crise sanitaire.

FIGURE 2. ENVIRONNEMENT ET ENTRÉE DU PIJ MUNICIPAL DE CABOSSAY

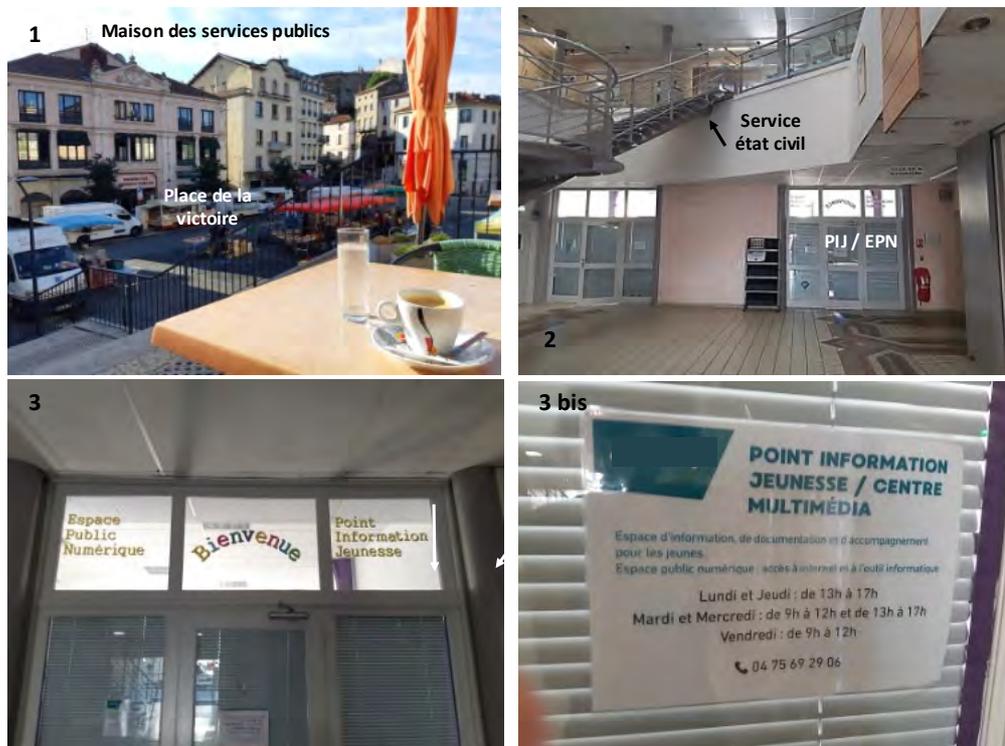


FIGURE 3. ESPACES DE TRAVAIL DU PIJ DE CABOSSAY

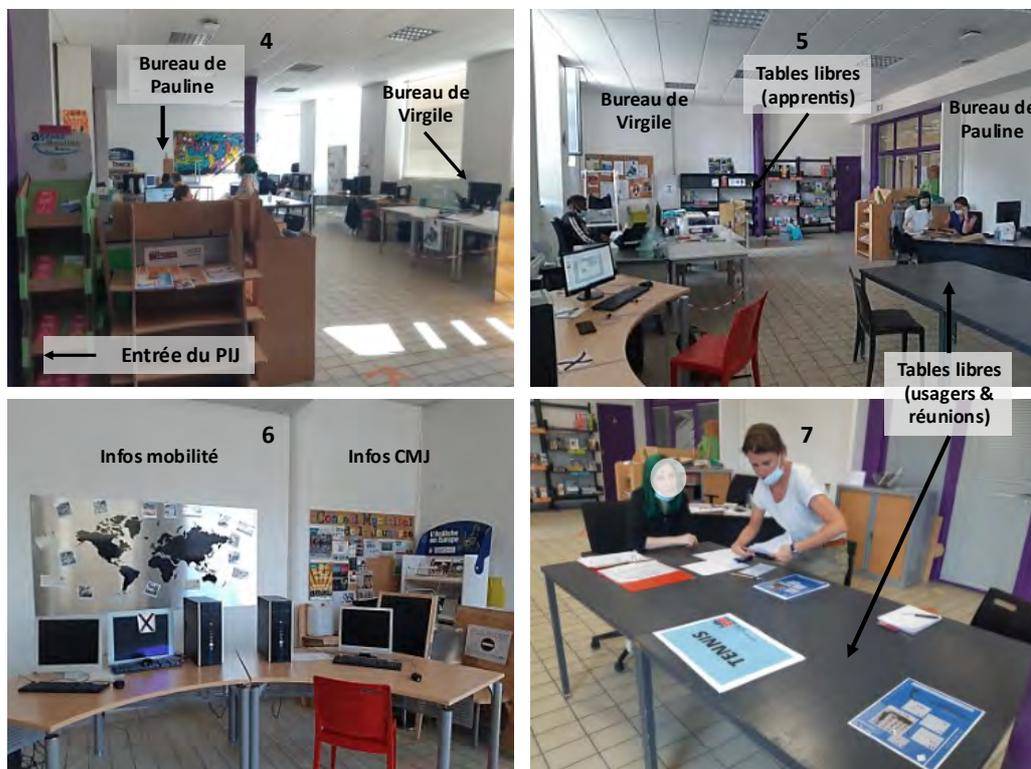
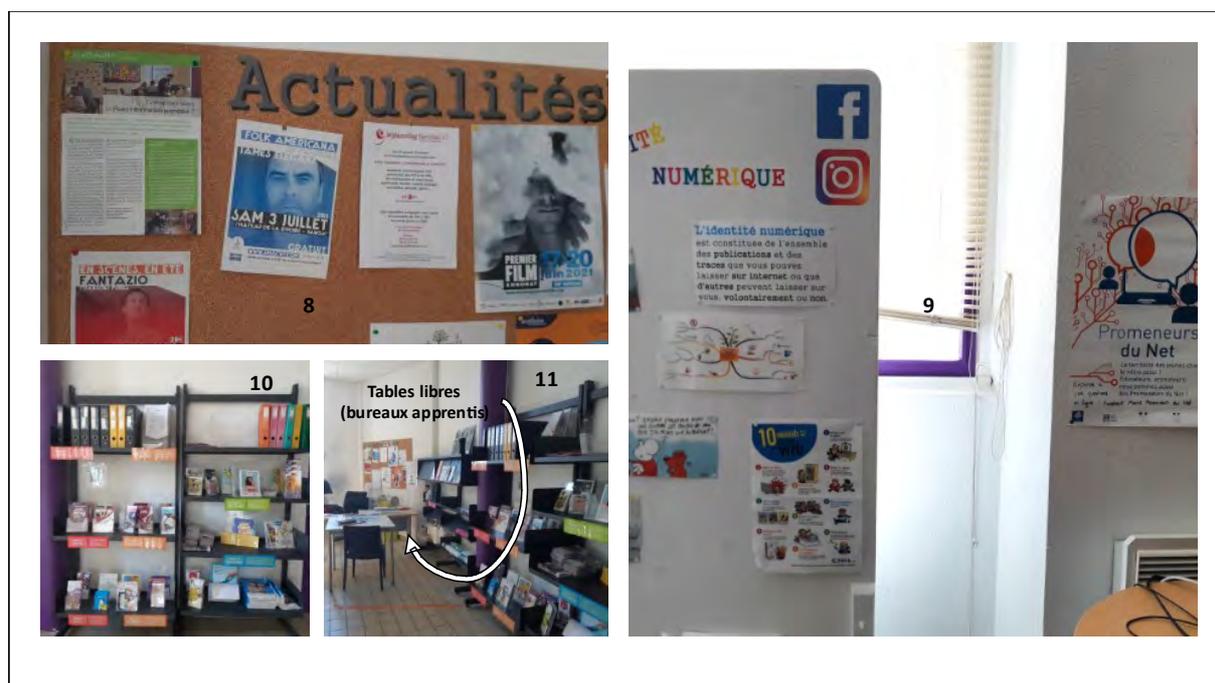


FIGURE 4. AFFICHAGES ET DOCUMENTATION SUR LES MURS DU PIJ DE CABOSSAY



Dès les premiers pas dans un PIJ, la configuration spatiale du lieu nous informe sur la diversité des services rendus par les informateur-trice-s jeunesse. La découverte du PIJ municipal de Cabossay laisse entrevoir plusieurs indices qui, dans la localisation et dans la configuration même du PIJ, permettent d'appréhender les missions des informateur-trice-s jeunesse.

À Cabossay, le PIJ est situé en centre-ville, sur la place du marché et à proximité de nombreux lieux de restauration. À ce titre, il est un lieu de rencontres commode et sert parfois de salle de réunion. Il occupe une grande salle au rez-de-chaussée d'un bâtiment municipal occupé à la fois par des agents municipaux et des acteurs associatifs. Comme leurs collègues agents municipaux du service état civil, Pauline et Virgile peuvent utiliser la salle hors-sac du bâtiment pour déjeuner. Ils entretiennent des relations régulières avec la radio associative voisine, ainsi qu'avec les différentes associations qui occupent ponctuellement le local « latitude jeune » après l'avoir réservé auprès de Pauline. Comme les services municipaux qui l'entourent, le PIJ est ouvert en journée et en semaine, il offre un accueil tous publics³⁷. Il est d'ailleurs courant que des usagers du service « état civil » se rendent par erreur au PIJ avant d'être réorientés vers le premier étage du bâtiment. Le local du PIJ, qui est aussi un EPN, sert de bureau à une équipe qui a évolué au gré de l'enquête : Pauline et Virgile, informateur-trice-s jeunesse, Valérie qui assure l'accueil de l'EPN à temps partiel, Lisa qui est en service civique pendant huit mois avec Pauline et souvent, un-e jeune stagiaire, comme Boubacar, présent pendant trois semaines en juin 2021. Entre les deux phases d'observation, un conseiller numérique a été recruté : Mathieu occupe lui aussi le local lors de nos observations en septembre 2021. Les horaires de travail variés des membres de l'équipe³⁸ leur permettent d'occuper alternativement différents postes de travail : deux grands bureaux avec des postes fixes, des tables mobiles sur lesquelles ils peuvent utiliser leurs ordinateurs portables.

³⁷ Le PIJ de Cabossay est ouvert le lundi de 13h à 17h, le mardi et le mercredi de 9h à 12h puis de 13h à 17h, le jeudi de 13h à 17h, le vendredi de 9h à 12h (soit 25h par semaine).

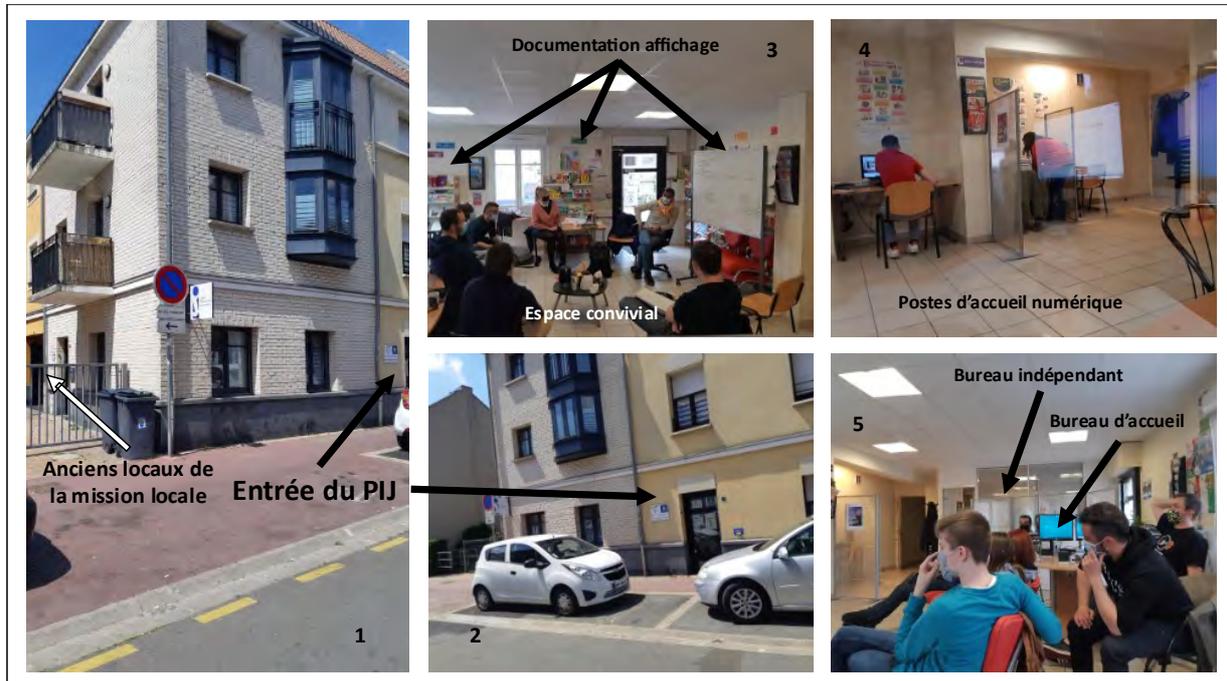
³⁸ Virgile et Pauline travaillent à temps plein, avec deux jours de télétravail hebdomadaire. Valérie est à mi-temps. Lisa, volontaire en service civique, travaille 24h par semaine.

D'un jour à l'autre, cette équipe à géométrie variable se répartit les postes de travail en fonction des forces en présence et de la priorisation des missions de chacun qui en découle. Par exemple, si Valérie n'est pas là, Pauline ou Virgile devront occuper l'un des deux postes fixes et assurer l'accueil du lieu. En présence de Valérie en revanche, ils sont plus libres de s'installer près de Lisa pour l'accompagner dans ses tâches, de prévoir des réunions en extérieur ou de télétravailler. L'occupation des lieux par les informateur-trice-s jeunesse s'organise grâce à des échanges verbaux réguliers et de nombreux rappels des besoins changeants de la structure. Il n'est d'ailleurs pas rare que ces discussions aient lieu à l'occasion de temps conviviaux de la journée, lorsque Pauline prépare un thé, Virgile un café, depuis le coin « bouilloire » du PIJ situé derrière l'un des deux bureaux. Dans un coin du PIJ, deux canapés sont empilés, en attente de pouvoir servir de nouveau, pour redonner à l'espace du PIJ les capacités d'accueil et de convivialité que les informateur-trice-s jeunesse souhaitent y instaurer (après la fin des restrictions sanitaires d'abord, voire dans un nouveau local qu'ils espèrent obtenir bientôt).

Le PIJ municipal de Côtinin ressemble en bien des aspects à celui de Cabossay, malgré quelques différences notables. Comme celui de Cabossay, le PIJ de Côtinin est situé en centre-ville en revanche, il occupe un local propre, loué par la mairie et directement identifiable comme PIJ depuis la rue (figure 5, photo 2). Ce local a été choisi par la mairie en 2006, en raison de sa proximité avec l'accueil de la mission locale, alors située dans le même îlot que le PIJ, et à quelques pas de Pôle emploi (photo 1)³⁹. Depuis le déménagement de la mission locale à quelques centaines de mètres, la nouvelle équipe municipale (élue en 2020) réfléchit à déménager le PIJ dans un local municipal, par souci d'économie du loyer. Lorsqu'on entre dans le PIJ de Côtinin, on fait face à cinq postes informatiques en libre-service (photo 4). Sur notre gauche, il y a un bureau depuis lequel les informateurs jeunesse, Aurélien ou Sébastien, travaillent sur leurs dossiers tout en assurant l'accueil du lieu (photo 5). Au centre du PIJ, quelques sièges et une table basse sur laquelle on peut consulter la presse locale (photo 3). Dans un angle du local, de la documentation est disposée sur quelques étagères ou affichée sur les murs (photo 3). À droite de l'entrée du PIJ, un second bureau est séparé de la pièce principale par une cloison en partie vitrée (photo 5). Dans ce bureau indépendant, on aperçoit des jeux de société au-dessus d'une armoire, ainsi qu'une bouilloire et une collection de thés systématiquement offerte au choix des collègues qui franchissent le pas de la porte.

³⁹ L'ancien responsable du service jeunesse a, de plus, insisté pour que la mairie loue un local adapté aux mobilités réduites, afin d'être en adéquation avec les enjeux de la labellisation : « il s'est aussi appuyé sur le réseau IJ, sur la labellisation, sur le fait qu'un PIJ ça doit être PMR. Parce que ça correspondait plus ou moins à une labellisation et tout, et donc c'est un levier. » (Aurélien, Côtinin, 19 mai 2021).

FIGURE 5. LE PIJ DE CÔTININ



Ouvert cinq jours par semaine, le PIJ de Côtin a des horaires pensés pour faciliter l'accueil des jeunes en dehors des heures de cours ou de travail. À la différence du PIJ de Cabossay, il est ouvert le samedi et ferme plus tard en semaine⁴⁰. Aurélien et Sébastien, puis Sébastien et Valentine⁴¹ y travaillent la plupart du temps en se répartissant les deux bureaux du PIJ, mais ils disposent aussi d'un espace de travail dans les bâtiments du service jeunesse, situés à environ un kilomètre du PIJ (« au château »). Les volontaires en service civique s'installent tantôt sur une table libre à côté du bureau du PIJ avec un ordinateur portable (c'est le cas de Théo lors de nos observations de juin), soit sur l'un des postes informatiques en libre accès (c'est le cas d'Hugo, lors de nos observations de novembre). Régulièrement, les collègues du service jeunesse (responsables ou animateur-trice-s), du service enfance ou des partenaires proches passent au PIJ pour saluer les informateur-trice-s jeunesse, prendre un thé avec eux ou participer à une réunion :

« On essaye de rester en structure en centre-ville. L'avantage, c'est qu'on n'est pas trop floqués "mairie" et qu'on est informateurs jeunesse : "Aurélien, Seb", le tutoiement assez facilement. Nous c'est ce qu'on essaye de garder. Là, forcément, l'aménagement est différent avec le covid. Mais d'habitude c'est convivial, on met une table au milieu, on se pose, on peut facilement tourner, il y a les canapés, le coin avec les canapés rouges pour se poser prendre un bouquin. » (Sébastien, Côtin, 26 mai 2021.)

Les locaux du PIJ, à la fois centraux, distincts des locaux municipaux et conviviaux, apparaissent ainsi comme un lieu privilégié de rencontres formelles et informelles entre les acteurs municipaux et extramunicipaux de la jeunesse et de l'insertion.

⁴⁰ Le PIJ de Côtin est fermé le lundi, ouvert les mardi, jeudi et vendredi de 15h à 19h, le mercredi de 10h à 12h puis de 13h30 à 17h30 et le samedi de 13h30 à 17h30 (soit 22h par semaine).

⁴¹ Lors de notre première session d'observations, en juin 2021, Aurélien et Sébastien sont les deux informateurs jeunesse de la mairie de Côtin. En juillet 2021, Aurélien est promu coordinateur jeunesse et Valentine est recrutée en septembre sur son ancien poste, devenant informatrice jeunesse avec Sébastien.

Situés dans des locaux de centre-ville, ouverts aux publics cinq jours par semaine par au moins deux informateur·trice·s jeunesse travaillant à temps plein, les PIJ municipaux sur lesquels s'est déroulée notre enquête apparaissent en bien des points comme « exemplaires » aux yeux des CRIJ. Service public de l'information jeunesse, l'espace des PIJ permet l'accès libre à de nombreux supports d'information papier (brochures et classeurs), numérique (ordinateurs), ou de conseil (informateur·trice·s jeunesse). Mais les PIJ sont aussi des espaces conviviaux, dans lesquels les informateur·trice·s jeunesse peuvent accueillir aussi bien les jeunes que leurs collègues, pour des temps de réunion formels ou informels. Aussi observe-t-on dans ces espaces autant de jeunes que de moins jeunes et de nombreux collègues de passage, tous venus chercher à la fois informations et sociabilités dans un espace public de centre-ville.

...

Les configurations dans lesquelles travaillent les informateur·trice·s jeunesse employé·es par d'autres structures jeunesse contrastent avec les deux PIJ municipaux et révèlent une place différente du PIJ dans la vie locale.

À Enrochies, Céline est informatrice jeunesse au sein d'un groupement d'intérêt public (GIP) associant une mission locale (ML) et un plan local pluriannuel pour l'insertion et l'emploi (PLIE). Le bâtiment flambant neuf du GIP est situé à deux kilomètres du centre-ville d'Enrochies, dans un quartier politique de la ville dont la rénovation s'est terminée en 2018 (figure 6, photo 1). Faisant face à l'accueil situé sur la gauche du hall du bâtiment, quatre postes informatiques sont à disposition des usagers (photo 2). Un espace de « documentation libre-service » est situé dans une salle juste à droite de l'entrée (photo 3) et comporte lui aussi quatre postes en libre accès (photo 4), ainsi que des tables de travail ou de réunion (figure 7, photo 5) et de la documentation papier mise à jour par l'informatrice jeunesse (photo 6). En tant qu'informatrice jeunesse, Céline pourrait accompagner les jeunes de passage au GIP vers les ordinateurs. Mais du fait de leur situation dans l'espace d'accueil et dans un local proche attenant, ce sont plutôt ses collègues chargées d'accueil qui, le plus souvent, donnent aux jeunes l'accès à ces postes. Céline quant à elle travaille dans un bureau (photo 7), situé dans un couloir à une dizaine de mètres de l'accueil (photo 2). Faiblement visible depuis l'entrée, le bureau de Céline est signalé en tant que PIJ par une feuille A4 collée sur le mur (photo 8), ainsi que par une plaque « IJ » glissée contre son ordinateur (photo 7). Autrement dit, à Enrochies le PIJ n'est pas identifiable dans l'espace public ni même, d'emblée, dans le bâtiment du GIP qui l'accueille. Plus que sur un lieu, l'information jeunesse repose sur une personne qui est proche, physiquement et statutairement, de l'accueil. Céline est en effet intégrée en septembre 2021 à l'équipe d'accueil du GIP, elle relaye régulièrement ses collègues à ce poste (cf. chapitre 2, A) et s'occupe d'espaces d'information et d'accès au numérique distincts de son propre bureau, réservé à l'accueil individuel des jeunes.

FIGURE 6. LE GIP D'ENROCHIES ET SES ESPACES D'ACCUEIL NUMÉRIQUE

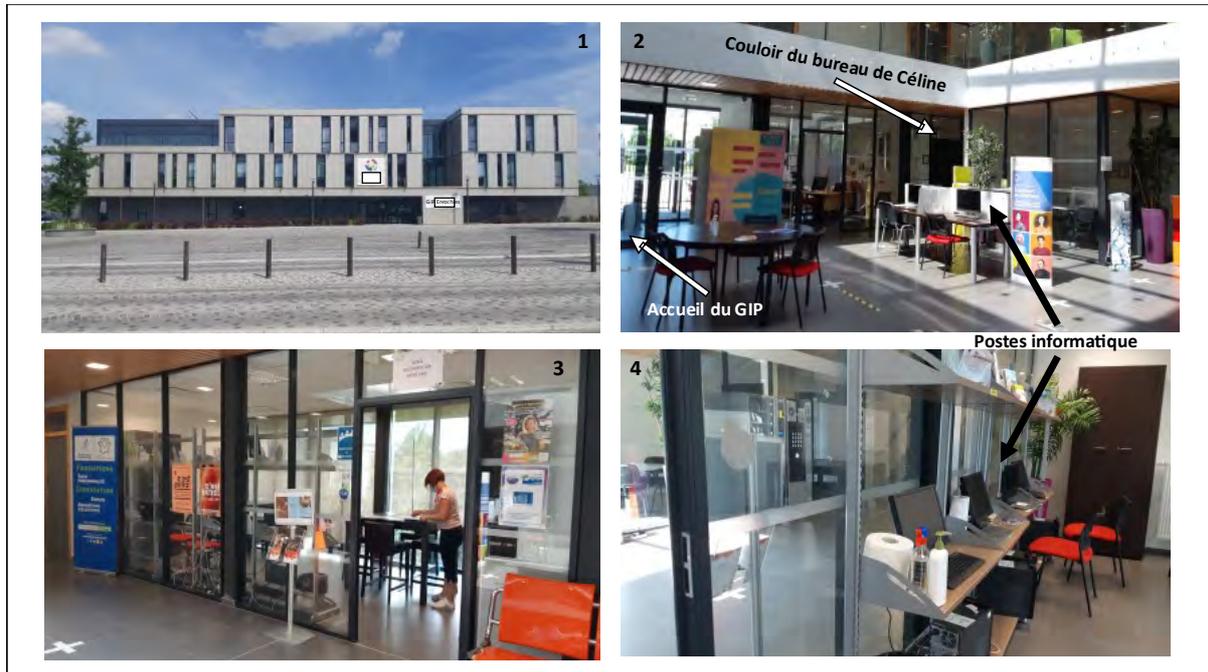
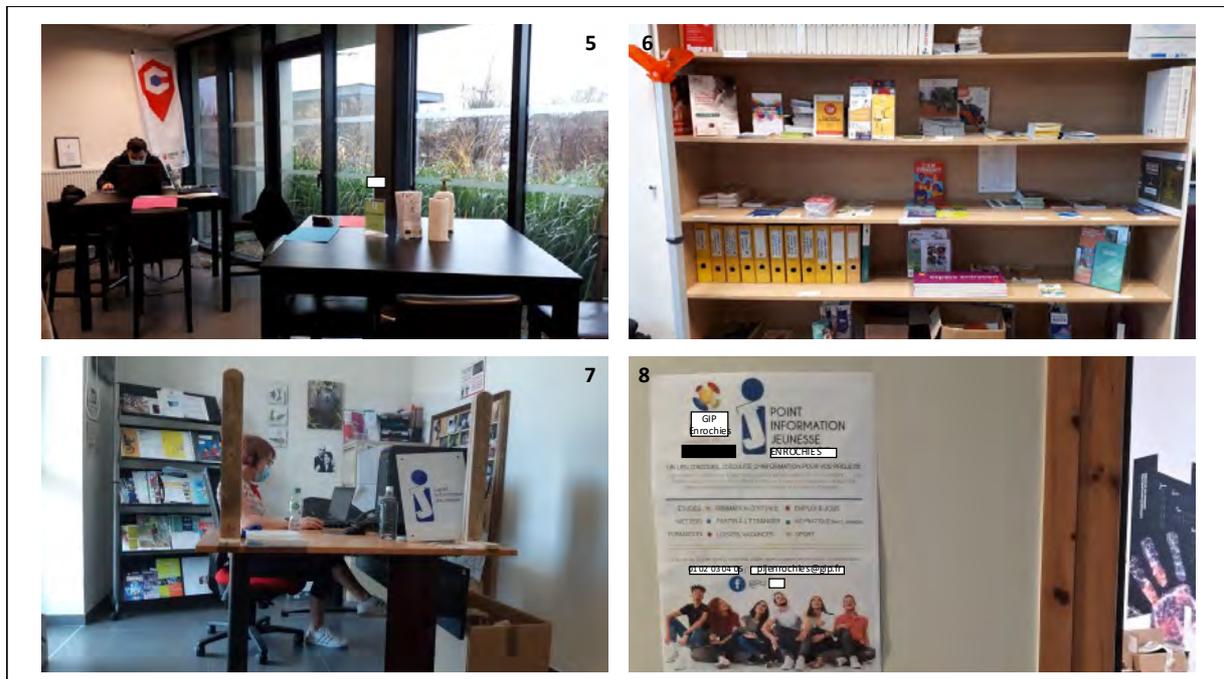


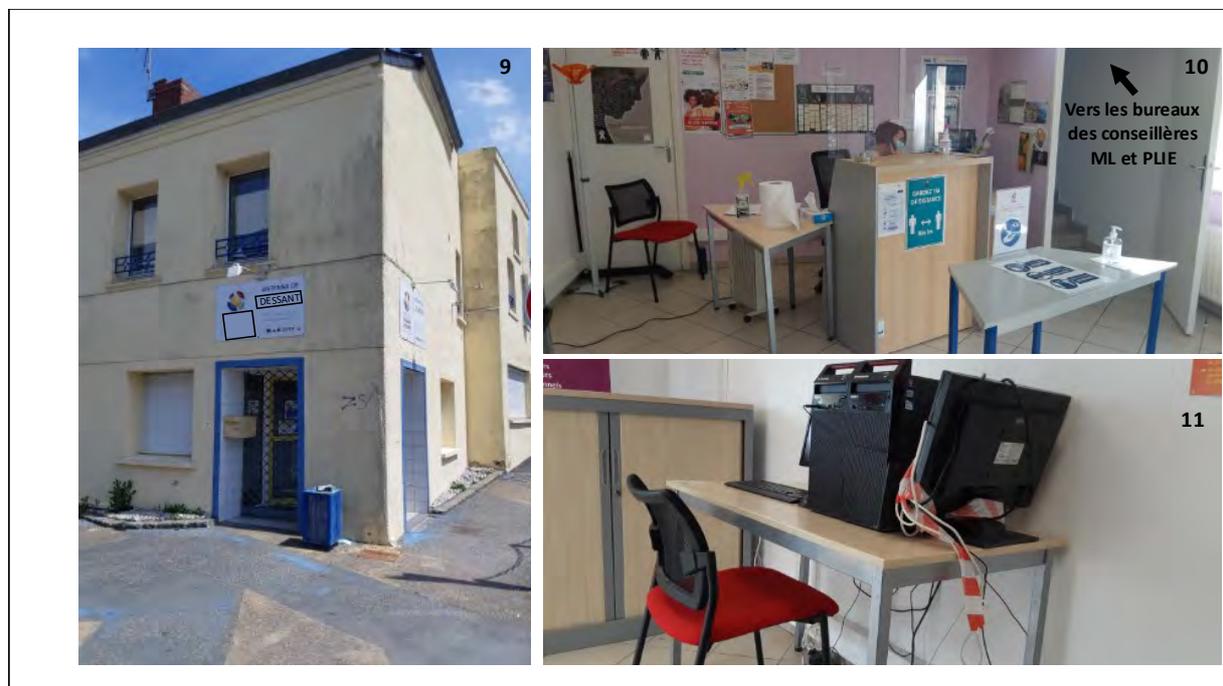
FIGURE 7. LES ESPACES D'INFORMATION JEUNESSE DANS LE GIP D'ENROCHIES



En tant que membre de l'équipe d'accueil, il arrive en outre que Céline remplace ses collègues chargées d'accueil dans l'antenne locale du GIP située dans le village de Dessant, situé à 13 km d'Enrochies. Ici, la configuration des lieux contribue à faire disparaître sa casquette d'informatrice jeunesse derrière celle de chargée d'accueil (cf. chapitre 2). Sur le bâtiment situé à deux cents mètres du centre-ville, seul le logo du GIP apparaît (figure 8, photo 9). Assise dans le hall d'accueil, Céline reçoit les jeunes et les adultes venus pour rencontrer les conseillères ML et PLIE dont les bureaux sont situés à l'étage (photo 10). Deux

postes informatiques sont installés en face de son bureau⁴² (photo 11), elle les met à disposition des usagers lorsqu'ils en ont besoin.

FIGURE 8. ANTENNE LOCALE DU GIP ML/PLIE D'ENROCHIES À DESSANT



Dans les locaux du centre social du premier arrondissement de Monteau (figure 9, photo 1), Khalifa évolue, comme Céline, dans des espaces plus contraints que ceux des informateur-trice-s jeunesse municipaux. Classé monument historique, le bâtiment industriel du 19^e siècle dans lequel est installé le centre social (au rez-de-chaussée) accueille également, à l'étage, une bibliothèque municipale et des salles utilisées par les bénévoles et adhérents du centre social pour leurs diverses activités. L'accueil du bâtiment (photo 2) est assuré à tour de rôle par les salariés du centre social, Khalifa y passe quelques heures par semaine (cf. chapitre 2, A). Depuis le sas qui sépare l'entrée de l'accueil, une porte ouvre sur la « salle du PIJ » (photo 2). Dans cette salle composée de tables et de chaises, les jeunes peuvent être accueillis collectivement par Khalifa (photo 4) et quelques brochures d'information sont présentées aux murs (photo 3). Référent jeunesse du centre social, Khalifa occupe enfin un bureau partagé avec l'équipe « enfance » de la structure lorsqu'il n'est pas en présence de jeunes (photos 5 et 6).

⁴² Seulement un lors de nos observations en raison des restrictions sanitaires.

FIGURE 9. LES ESPACES DE TRAVAIL DE L'INFORMATEUR JEUNESSE DU CENTRE SOCIAL DU 1^{ER} ARR. DE MONTEAU



Très mobile, souvent debout, Khalifa travaille cependant dans tous les espaces du centre social. On peut par exemple le voir dans la salle d'activités pour accueillir un groupe de jeunes ou participer à une réunion d'équipe (figure 10, photos 7 et 8), le retrouver dans la salle de convivialité du centre social pour discuter avec les stagiaires qu'il encadre (photo 9), ou l'apercevoir dans le bureau de ses collègues du pôle « développement social local » (DSL) pour prévoir avec elles une action sur l'accès aux droits. Apercevant depuis son bureau les jeunes de passage dans le hall du centre social (photo 10), il n'est pas rare qu'il se lève pour venir à leur rencontre et discuter avec eux dans ce même hall, ou sur le perron du bâtiment. Enfin, se déplaçant régulièrement à pied dans le quartier pour aider ses collègues ou rencontrer des partenaires, Khalifa discute souvent spontanément avec les jeunes qu'il croise dans ces moments.

FIGURE 10. TRAVAILLER EN NAVIGANT DANS LES ESPACES DU CENTRE SOCIAL



À Enrochies comme à Monteau, les informateur-trice-s jeunesse ne bénéficient pas d'un espace de travail aussi formellement délimité que celui des informateur-trice-s jeunesse municipaux de Cabossay et Côtinin. Iels ont un bureau, dont iels sortent régulièrement, pour effectuer diverses tâches dans les espaces de documentation, de circulation des publics, d'accueil des groupes, ou simplement dans les espaces de travail de leurs collègues. La mobilité dont iels font preuve au sein de leur structure nous informe sur leur rôle : dans la mission locale d'Enrochies comme au centre social de Monteau, Céline et Khalifa sont des acteurs mobiles, dont la double casquette (informatrice jeunesse et chargée d'accueil pour l'une, référent jeunesse et informateur jeunesse pour l'autre) les conduit à occuper des espaces et des positions différentes en fonction des temps de la semaine et des besoins de leurs équipes.

En arpentant les espaces de travail des informateur-trice-s jeunesse, on découvre des espaces d'accueil variés. Situés en centre-ville (sauf à Enrochies), les points information jeunesse ne sont pas vraiment visibles depuis la rue (sauf à Côtinin). Les informateur-trice-s jeunesse disposent toutes d'un bureau, situé dans un accueil, dans une pièce dédiée ou partagé avec d'autres. Dans leurs locaux, iels peuvent accueillir les jeunes en groupes ou individuellement. Dans les PIJ, les informateur-trice-s jeunesse reçoivent des publics jeunes et moins jeunes, iels interagissent aussi souvent avec leurs collègues. Lieux de rencontres entre collègues et partenaires, lieux de réunions et d'échanges informels, les lieux du PIJ sont des espaces pivots d'un tissu riche de relations, dans les mailles duquel nous allons maintenant nous glisser.

TABLEAU 5. TABLEAU RÉCAPITULATIF DES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DES ESPACES DES PIJ ÉTUDIÉS.

Le PIJ...	de Cabossay	de Côtinin	d'Enrochies	de Monteau
Dans la ville	Centre-ville	Centre-ville	Quartier populaire périphérique	Centre-ville, centre de l'arrondissement, dans un territoire « en veille »
Ses locaux	Local municipal distinct de la mairie. Service état-civil, locaux associatifs	Local loué par la mairie, à proximité de la ML et de pôle emploi	Un bureau au sein du GIP regroupant ML et PLIE	Une salle dans le centre social, bureau partagé de l'informateur jeunesse avec les membres du secteur enfance
Ses horaires	Lund-vendredi ouverture inconditionnelle	Mardi-samedi, ouverture inconditionnelle	90 %, ne travaille pas le mercredi, en télétravail le vendredi. Fermé dès qu'elle est ailleurs/absente	Horaires de Khalifa
Ses travailleurs	2 IRJ (Pauline et Virgile), 1 VSC (Lisa), stagiaires (Boubacar).	2 IRJ et 1 VSC	Une salariée	Un salarié
L'affichage et la documentation	Sur les murs du local	Sur les murs du local	Dans l'espace d'information commun au GIP	Sur les murs de la salle du PIJ, réservée aux accueils collectifs
Un lieu de rencontres	Tables de réunion	Espace de réunions	Un espace d'informations et de travail commun à tout le GIP	L'IRJ mobile dans les espaces du centre social.
Espaces de travail des IRJ	Deux bureaux dans l'espace public numérique	Un bureau d'accueil, un bureau fermé.	Un bureau fermé	Un bureau partagé avec l'équipe enfance
Un lieu de convivialité	Bouilloire, cafetière et canapés en attente d'être installés	Fauteuils de lecture	Non	Les espaces de convivialité du centre social
Un accueil numérique	9 postes disponibles	4 postes disponibles	8 postes gérés par l'équipe d'accueil du GIP	Non (géré par le pôle DSL)

Chapitre 1. Accueillir

« C'est quoi, en quelques mots, un informateur jeunesse ?

– Ah c'est la grande question ! C'est quelqu'un qui sait accompagner (un temps). L'accueil c'est le plus important. » (Sébastien, informateur jeunesse à Côtinin, mai 2021).

Dans les PIJ municipaux, le local du PIJ⁴³ peut être configuré en espace de travail et de réunion grâce aux nombreuses tables et chaises à disposition. Dans la mission locale ou dans le centre social, des salles dédiées peuvent être utilisées pour les accueils collectifs (la salle information de la mission locale et la « salle du PIJ » du centre social). En outre, les informateur·trice·s jeunesse peuvent aussi accueillir les jeunes individuellement, soit dans leur bureau quand celui-ci est clos (comme à Côtinin et à Enrochies), soit dans une salle empruntée pour l'occasion (la salle de convivialité du centre social à Monteau, ou le local « latitude jeune » qui jouxte le PIJ de Cabossay). Enfin, la plupart des PIJ disposent d'espaces d'accueil numérique⁴⁴. Autrement dit, les différents espaces de travaillent sont les configurations spatiales de missions d'accueil variées : accueil collectif, accueil individuel et accueil numérique.

Le poste de travail sur lequel les IRJ réalisent les tâches de gestion courante du PIJ sert aussi, à Cabossay et à Côtinin, de guichet d'accueil du PIJ. Lorsqu'ils répondent à leurs mails, font de la veille, organisent leur travail ou passent des coups de téléphone pendant les heures d'ouverture du PIJ⁴⁵, les IRJ sont donc susceptibles d'être interrompu·e·s à tout moment par les usager·e·s. Aussi, à Côtinin, Aurélien profite-t-il de la faible affluence des publics dans le PIJ le mardi matin pour réaliser ces tâches-là.

« Le mardi jusqu'à midi et demi, accueil... bon, généralement, c'est assez calme le matin, mais ça va être le moment justement pour commencer à checker les mails [...] Donc voilà, gestion de boîte mail le mardi, de réseaux sociaux, des messages, messages répondeurs, tactactac, prendre connaissance. » (Aurélien, Côtinin, 26 mai 2021)

Dans les deux PIJ municipaux, les configurations du PIJ l'indiquent clairement : le PIJ est un guichet d'accueil de la jeunesse (figure 11). L'attention portée par les mairies étudiées à installer le PIJ dans un local identifié avec des horaires d'ouverture propres illustre bien l'idée sous-jacente que l'IRJ est un·e agent de guichet de la jeunesse, dans les politiques locales. Et la relation aux publics s'inscrit bien, pour les IRJ, dans le cadre d'une relation aux administrés de la commune.

Pour les IRJ observés en centre social et en mission locale, l'accueil de la structure est bien distinct du bureau de l'IRJ, situé plus en retrait des lieux de passage des publics. La relation de guichet, physiquement moins présente, est aussi moins régulière, dans la mesure où ces structures disposent d'un guichet d'accueil autonome et que la plupart des échanges des IRJ avec les jeunes se tiennent sur rendez-vous. Mais l'accueil des publics ne se résume pas à des interactions autour d'un bureau, et dans

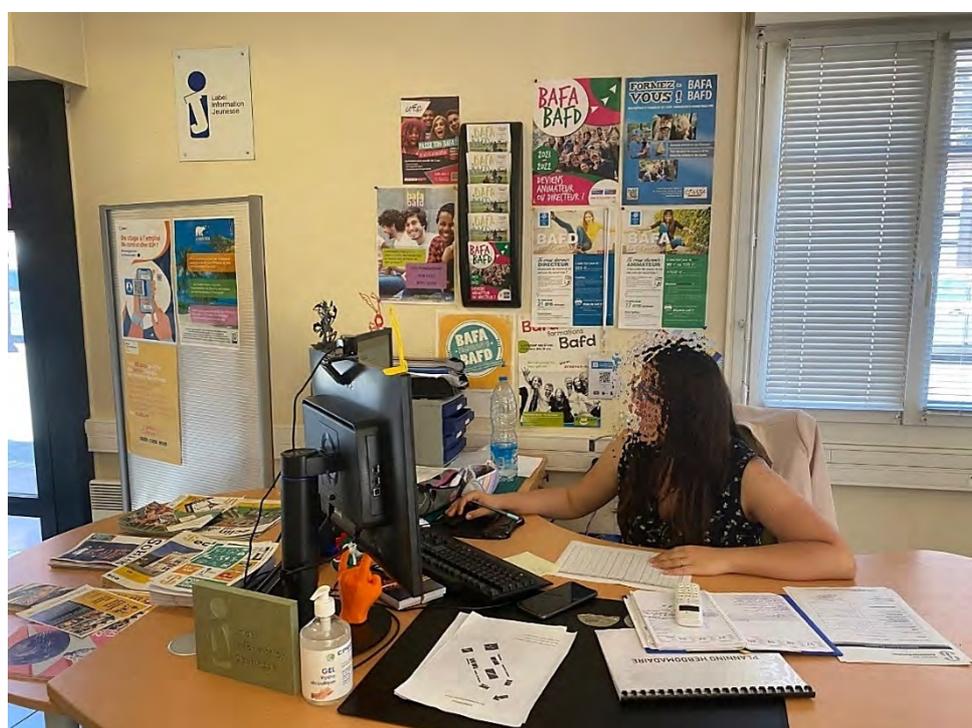
⁴³ Bien que le terme officiellement mobilisé par Info Jeunes France pour désigner les structures information jeunesse soit « SIJ », nous emploierons ici le sigle « PIJ » (point information jeunesse) dans deux conditions. D'abord, pour désigner le local de travail lui-même : le lieu de rencontre que constitue la SIJ est bien un « point » de rencontre et c'est en ce sens que les IRJ le désignent comme « PIJ ». Ensuite, nous emploierons le terme « PIJ » lorsque nous reprendrons les paroles et point de vue des acteurs de terrain qui, eux, emploient exclusivement cette expression (jamais iels n'ont parlé de la « SIJ »).

⁴⁴ Dans le cas du centre social de Monteau, des ateliers numériques sont assurés par l'équipe de développement social local (DSL), mais la structure ne dispose pas d'un espace d'accueil numérique libre.

⁴⁵ Régulièrement mises au second plan dans les périodes d'ouverture des PIJ, ces tâches peuvent cependant être réalisées par les IRJ lorsque le PIJ est fermé, lorsqu'ils sont en télétravail ou, plus rarement, dans un autre bureau si le PIJ dispose d'un poste de travail isolé (c'est le cas à Côtinin, mais pas à Cabossay).

Le « référentiel métier » publié en 2019 par Info Jeunes France (alors UNIJ), les activités « d'accueil et d'information du public » sont associées et déclinées en cinq missions : la gestion de l'espace d'accueil, la réception du public, l'accompagnement numérique, la conduite d'entretiens individuels et l'animation de l'information. Alors que les PIJ sont des lieux d'accueil ouverts et anonymes des publics, les cadres dans lesquels ces derniers sont informés dépendent, avant tout, des modalités de leur accueil. Après avoir exploré les lieux de travail des IRJ dans le prologue, on s'intéresse dans ce chapitre aux activités d'accueil des publics dans ces lieux. En s'inscrivant dans le prolongement des travaux de sociologie des guichets guichet (Dubois, 1999 ; Siblot, 2006), on saisira ici les tâches des IRJ au prisme des spécificités de leurs missions d'accueil.

FIGURE 11. VALENTINE ASSISE DERRIÈRE SON BUREAU-GUICHET D'ACCUEIL AU PIJ DE CÔTININ (MAI 2022)



On regroupe ici ces missions en deux grandes catégories : d'un côté la dimension numérique de l'accueil (pour s'informer, pour s'y former ou pour communiquer) et de l'autre, la dimension comptable des publics (accueillis seuls ou en groupe, dans des cadres d'accompagnement variés).

A. Des espaces d'accueil numérique

De prime abord, à Cabossay et à Côtinin, l'accueil numérique prend de la place dans l'espace : neuf postes à Cabossay, six postes à Côtinin, des tables, des chaises et de nombreux visiteurs venus les utiliser. Mais au-delà de cette encombrante présence matérielle dans l'espace de travail des IRJ, les pratiques numériques sont un enjeu structurant du métier.

Le développement des technologies de l'information et de la communication a profondément transformé nos vies et, en particulier, impacté « profondément les parcours des jeunes dans leurs

recherches d'information » (Delesalle, 2012) depuis le début des années 2000. À cette époque, les structures IJ sont passées en quelques années d'une présentation « des annonces papier qu'on affichait » et où « c'était un peu une ritournelle, de mettre à jour les annonces » (Aurélien, Côtin, 26 mai 2021), à la mise à disposition de postes informatiques pour tous types de recherches d'informations. Par exemple, le PIJ de Côtin, labellisé « information jeunesse » en 2000, obtient trois ans plus tard le label « point cyb »⁴⁶, accompagné de l'acquisition de six postes, d'une imprimante et de l'ouverture d'un accès internet. Puis, de lieux d'accès numérique à l'information, les PIJ deviennent progressivement des lieux de formation à l'usage du numérique. La transformation des relations entre les informateur-trice-s jeunesse et les jeunes induite par le développement des outils numériques a été documentée dès 2012 par l'INJEP (Delesalle, Marquié, 2012). Dans ces travaux, fondés sur plusieurs mois de recherche-action dans différentes structures, un texte sur le rapport des IRJ au numérique (Clacard, Delesalle, 2012) pose plusieurs constats : d'un côté, les pratiques numériques sont omniprésentes dans la vie publique et privée des jeunes et de l'autre, les IRJ n'ont pas, à cette époque, une maîtrise des outils numériques suffisante pour que soit généralisé le travail de sensibilisations et d'informations sur les usages des TICE. Pourtant, les autrices de ce texte soulignent la place transversale des pratiques numériques dans les missions des IRJ, en particulier dans le travail de communication qu'ils réalisent auprès des jeunes et sur le territoire. En conclusion, elles invitent à développer la formation des IRJ sur le numérique, et en particulier les pratiques de veille informationnelle. Dix ans plus tard, qu'en est-il ?

D'importants chantiers ont été lancés aux niveaux nationaux et régionaux du réseau IJ, favorisant à la fois la formation des IRJ, la mise en commun de leurs outils de sensibilisation des jeunes et le développement des outils numériques dans les pratiques d'animation. Le projet associatif d'Info-Jeunes France, lui-même, aborde « la transition numérique du réseau pour les pros et pour les jeunes » (entretien avec la chargée de développement), dans tous ses aspects : éducation aux médias et à la culture numérique, accès aux droits, outillage. Le groupe de travail dédié au numérique, l'IJ Lab, est l'un des plus dynamiques du réseau et contribue à diffuser les innovations en la matière auprès des membres. Parallèlement, la dématérialisation de l'information s'est accrue avec, notamment, la multiplication des plateformes à destination des jeunes (les sites des CRIJ ou des institutions dédiées à la jeunesse comme l'agence du service civique, mais aussi des dispositifs nationaux comme la « boussole des jeunes », « un jeune une solution », etc.).

Au niveau local, l'omniprésence du numérique se traduit différemment. Si les IRJ sont amené-e-s à utiliser ces plateformes et bénéficient des travaux conduits par le réseau aux échelles supra, c'est avant tout dans la structuration même de leurs échanges avec les publics que s'immiscent les pratiques numériques. Pour tenter de les identifier dans leur diversité, nous reviendrons ici sur trois dimensions principales de la place du numérique dans le quotidien des IRJ : un outil de formation et d'information des jeunes (1), un espace virtuel d'échanges avec les jeunes (2) et enfin, une modalité d'accueil tous publics dans des services publics locaux en tension (3).

1) Informer et former grâce au numérique

Les outils numériques sont omniprésents dans le travail des IRJ. S'ils s'en emparent régulièrement pour accompagner les jeunes dans leurs recherches d'information, les IRJ font aussi de cet accompagnement le support de véritables formations aux usages et enjeux du numérique auprès des jeunes. Visible dans

⁴⁶ Le programme des « 600 points cyb » est lancé par le ministère de la jeunesse et des sports en 2000. Les « points cyb » sont un dispositif, parmi d'autres, d'« espaces publics numériques », désignation utilisée plus largement, à Cabossay par exemple, pour désigner l'espace d'accueil informatique qu'est aussi le PIJ.

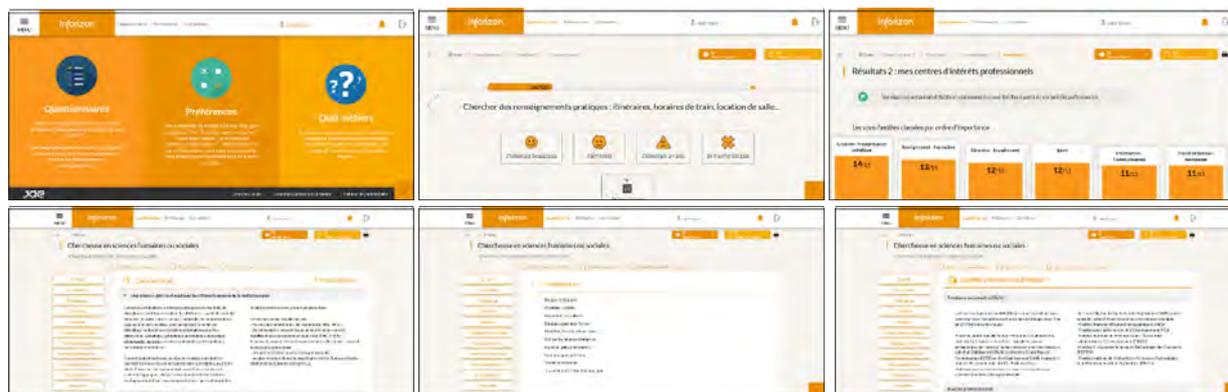
les jeux et ateliers construits par les IRJ, cette sensibilisation au numérique est parfois plus discrète lorsqu'elle s'opère en actes dans les formes de communication entretenues avec les jeunes, ainsi que dans l'environnement de travail des informateur·trice·s.

Le réseau IJ met à disposition des IRJ plusieurs types de ressources numériques, parmi lesquelles les outils d'orientation tiennent une place prépondérante. Formé·e·s à leur usage par les CRIJ (voir encadré FIJ), les IRJ les mobilisent régulièrement. Ainsi, dès nos premiers échanges, Pauline nous présente le site du CIDJ comme une base de son travail d'orientation. Elle évoque par exemple un jeune venu lui demander conseil à la fin de son service civique dans une association locale :

« Il avait plusieurs possibilités. Il y avait la possibilité qu'il travaille dans l'éducation nationale, donc qu'il s'oriente plutôt pour devenir prof. Il y avait aussi le côté ludothèque, parce que ça l'intéressait beaucoup. Et il y avait un autre axe, sur l'animation sociale. Je l'avais fait réfléchir sur toutes ces thématiques-là, sur les avantages, les inconvénients, le salaire, etc., grâce aux fiches IJ. Et il y a eu un moment où j'ai eu des questions auxquelles je ne savais pas répondre, notamment sur les équivalences de diplômes, et c'est à ce moment-là justement que je l'ai envoyé au CIO⁴⁷. » (Pauline, Cabossay, 28 juin 2021).

Outre la consultation des fiches IJ, les IRJ disposent d'outils numériques d'orientation, comme par exemple l'outil « Parcoureo » accessible grâce à l'abonnement proposé par le CRIJ du Sud à la plateforme Inforizon. Utilisant des tablettes du centre social, Khalifa propose régulièrement aux jeunes qu'il accompagne de réaliser des questionnaires sur Parcoureo. Grâce à une succession de questions simples, l'interface permet à ses utilisateurs d'identifier des centres d'intérêt professionnels, reliés à différentes professions elles-mêmes décrites de façon détaillée sous plusieurs formes (cf. captures d'écran ci-dessous).

FIGURE 12. PARCOUREO, UN OUTIL NUMÉRIQUE D'AIDE À L'ORIENTATION, PROPOSÉ PAR LE RÉSEAU IJ ET RÉGULIÈREMENT UTILISÉ PAR KHALIFA À MONTEAU (CAPTURES D'ÉCRAN)



Mais l'information des jeunes dépasse la seule mobilisation des outils du réseau IJ. Par exemple à Côtinin, Aurélien et Sébastien défendent la nécessité pour les IRJ d'être au fait de la culture numérique des jeunes, tant pour les toucher que pour leur apprendre à chercher et à hiérarchiser les informations sur internet :

« Il faut un peu changer les représentations, les préjugés. Ça fait partie de la culture numérique ! L'ampleur de YouTube par exemple, si on passe à côté de ça, en tant qu'informateur jeunesse, on a peut-être un peu raté le coche. [...] Et en même temps, c'est aussi un outil pédagogique. YouTube, t'as des

⁴⁷ Centres d'information et d'orientation, organes du ministère de l'éducation nationale, rattachés au service public régional de l'orientation (SPRO).

youtubers qui font du taf de vulgarisation, des trucs pédagogiques et super intéressants et super bien faits. » (Sébastien, Côtin, 26 mai 2021)

Cheville ouvrière du développement des ateliers de sensibilisation au numérique, Sébastien explique avoir proposé des ateliers originaux, estimant qu'à son arrivée, « c'était un peu cliché de faire de la prévention numérique : addiction aux jeux vidéo, addiction aux écrans, etc. ». Pour lui, la prévention nécessite d'être « tournée en disant que c'est pas le mal incarné le numérique, il y a plein de bons côtés » (Sébastien, 26 mai 2021). Il a ainsi développé des ateliers d'éducation au numérique :

« Comment utiliser les bonnes pratiques du numérique ? C'est quoi la e-réputation ? Les réseaux sociaux, ce à quoi il faut faire attention : c'est quoi Facebook, Twitter, les lois américaines, le droit à l'image, etc. ? Et Facebook, ça t'apporte quoi ? [Garder] des liens avec des personnes que je ne vois pas [voyager], [découvrir] des choses. Garder tous ces bons côtés, tout en ayant une bonne consommation du numérique. Que mon virtuel ne pourrisse pas mon réel en fait, c'est un peu ça. » (Sébastien, Côtin, 26 mai 2021.)

Cette éducation au numérique s'incarne concrètement dans la création de présentations sur prezzi⁴⁸, qui permettent à Sébastien d'animer des ateliers auprès des jeunes qu'il rencontre, comme ici l'atelier de sensibilisation à la maîtrise de l'identité numérique intitulé « L'E-réputation » :

FIGURE 13. CAPTURES D'ÉCRAN DE L'ANIMATION « E-RÉPUTATION » CRÉÉE PAR SÉBASTIEN, INFORMATEUR JEUNESSE À CÔTIN.



⁴⁸ Un logiciel de présentation qui utilise le mouvement et permet de présenter des arborescences complexes pour cheminer dans un développement illustré.

Dans le même esprit, Virgile a créé en 2018 une animation intitulée « Sexualité 2.0 », après qu'un lycée de Cabossay l'a sollicité pour sensibiliser ses élèves aux enjeux numériques de la sexualité, dans le cadre d'une journée dédiée à cette thématique dans l'établissement.

FIGURE 14. CAPTURE D'ÉCRAN DE L'ANIMATION « SEXUALITÉ 2.0 » CRÉÉE PAR VIRGILE, INFORMATEUR JEUNESSE À CABOSSAY.



La sensibilisation aux enjeux du numérique peut enfin s'opérer de façon ludique, lorsque les IRJ créent par exemple des *Escape games*⁴⁹ autour d'une thématique donnée. Après avoir été formée en ligne, Pauline a par exemple créé un *Escape game*, afin de le proposer aux jeunes participant à l'événement « Famille en fêtes » organisé chaque année par la communauté d'agglomération de Cabossay. Pour cet événement consacré à la parentalité, elle a co-construit ce jeu avec une collègue du CCAS pour sensibiliser les jeunes à l'usage des outils numériques : « le fait de prendre son téléphone, de scanner un truc, de savoir comment faire pour ça, de créer un site internet, des choses comme ça » (Pauline, mai 2021). Cet outil, « une grosse caisse avec un classeur, avec toutes les énigmes dedans » (idem), a ensuite été réutilisé auprès d'autres groupes de jeunes, il est parfois prêté à d'autres PIJ et régulièrement mis en valeur par le CRIJ.

De même à Côtin, un *Escape game* en ligne a été créé par Théo, volontaire en service civique en 2020-2021. Cet exercice lui a permis de se former à cette technique d'animation et de proposer une forme d'élargissement des outils d'animation et de sensibilisation au numérique :

« [Les joueurs] étaient poussés à faire des recherches Internet, à dépasser, surtout, Wikipédia, qui n'est pas forcément 100 % fiable non plus, faire plusieurs recherches, trouver plusieurs sites, etc. C'était mon but, vraiment, d'aller un peu plus loin dans Internet que la première page qu'on nous propose. » (Théo, volontaire en service civique au PIJ de Côtin en 2020-2021, 23 novembre 2021.)

Après avoir testé son *Escape game* auprès de l'équipe d'informateurs et d'animateur·trice·s jeunesse de la mairie de Côtin, Théo a pu le proposer à une dizaine de jeunes en septembre 2021, lors du Festjeunes.

⁴⁹ Jeux de rôles, le plus souvent collectif, consistant à réussir à s'évader d'un environnement (réel ou virtuel) après avoir résolu une énigme grâce aux indices recherchés dans cet environnement.

Disponible sur les ordinateurs du PIJ, l'*Escape game* de Théo peut être réutilisé par l'ensemble de l'équipe jeunesse auprès des groupes de jeunes qu'ils encadrent.

La création et la diffusion de ces outils est une source importante de satisfaction des IRJ dans leur travail, comme en témoigne Virgile, à propos de l'animation « Sexualité 2.0 » :

« Je fais beaucoup d'interventions en extérieur. J'ai monté des animations [comme] l'animation autour de la sexualité liée au numérique. [...] C'est la partie préférée de mon travail. Parce que t'es là, face aux jeunes, et y a personne d'autre. T'es là pour traiter de sujets qui les concernent, sur lesquels ils sont aussi peu informés et qui sont vraiment ultra-importants pour la suite, pour eux. Pour maintenant, pour le présent, pour la suite, pour leur éducation ou celle de leurs enfants. Enfin tu vois, il y a une espèce de truc vraiment sur du long terme, une espèce d'éducation générale : on ne t'apprend pas à savoir s'il faut mettre "é" ou "er" à la fin. On t'apprend un truc qui va te servir, qui est au-delà, qui va te construire en tant que personne en fait, plus que résultat scolaire. » (Virgile, 23 juin 2021.)

À ce titre, la formation des jeunes aux pratiques et enjeux du numérique apparaît bien comme une mission centrale des IRJ : elle complète les formations et accompagnements dispensés par d'autres acteurs de l'éducation, tout en donnant du sens au métier d'informateur·trice jeunesse. Le numérique n'est cependant pas qu'un instrument mobilisé pour informer et pour former les jeunes. Il désigne aussi, plus simplement, un espace virtuel d'accueil et d'échanges avec les publics des PIJ.

2) Des espaces numériques d'échanges

Depuis 2017, Pauline est « promeneur du net ». Autrement dit, elle dispose sur Facebook d'un profil « Pauline promeneur du Net Cabossay », qui gère la page « Jeunesse Cabossay » du PIJ. À travers ce profil et cette page, Pauline peut communiquer facilement avec les jeunes qu'elle connaît, en utilisant notamment la fonction de messagerie du réseau, pour répondre à leurs questions à distance. Elle peut aussi, très simplement, orienter de nouveaux publics vers cette page-là, sorte de carte de visite interactive permettant de prendre connaissance des activités du PIJ et de prolonger les échanges en ligne :

Un monsieur entre et s'adresse Pauline : « La mairie m'a envoyée, mon petit-fils cherche du travail. » Pauline répond : « Oui, on peut vous donner un rendez-vous, monsieur. » Il propose de rappeler pour prendre rendez-vous, une fois qu'il connaîtra les disponibilités de son petit-fils. Pauline précise : « Oui, il peut me contacter directement. » L'homme : « Oui, mais il est en stage. » MC précise : « Oui, sinon sur les réseaux. » Elle lui donne une carte, et ajoute dessus le lien web « promeneur du net ». L'homme repart. Une collègue présente pour une réunion réagit : « Tu fais les échanges sur les réseaux (avec les jeunes) avec ton portable perso ? » Pauline répond : « Oui. »

(Carnet d'enquête, PIJ de Cabossay, mercredi 23 juin 2021).

Né en 2012 et inspiré d'une expérience suédoise, ce dispositif proposé par la caisse d'allocations familiales (CAF) « vise à adapter les pratiques d'accompagnement des professionnels de la jeunesse aux modalités de communication des jeunes. L'enjeu est de proposer une présence éducative bienveillante, à l'écoute des jeunes, sur Internet et les réseaux sociaux. » (Cathelineau, Adran, Reguer-Petit, Jan, 2019). Le dispositif fonctionne par appels à projets départementaux et consiste à subventionner les acteurs labellisés « Promeneurs du net » pendant trois ans, en rétribution de leur respect du cahier des charges afférant. Dans le guide de déploiement des « promeneurs du net », il est par exemple recommandé

d'assurer des permanences en ligne, sur les réseaux sociaux. Pauline a cependant une pratique plutôt « indépendante »⁵⁰ de ce statut, dans la mesure où elle « fonctionne un peu différemment » :

« La permanence, on le fait, mais c'est-à-dire qu'on ne fait pas une permanence où on répond direct. Par contre, dès qu'on voit le message, à n'importe quel moment de la semaine, on essaye d'y répondre en tout cas. Et ça marche très bien sur des périodes comme Job d'été par exemple [où] on a énormément de questions, sur d'autres périodes un peu moins. » (Pauline, Cabossay, 28 juin 2021.)

Lui aussi Promeneur du Net, Khalifa voit dans ce dispositif une manière d'échanger avec les publics lorsque ceux-ci ne peuvent être présents au PIJ :

« Dans l'idée c'est être là où les jeunes sont aujourd'hui. [...] Ils sont sur les réseaux, ben on sera sur les réseaux. Et donc Promeneurs du Net ça permet de capter, de répondre... il y a des jeunes qui posent des questions, mais sans forcément avoir à se déplacer. [...] Des gens qui ne sont même pas encore installés en France, qui vont venir dans le cadre de leurs études, qui recherchent un logement. J'ai des demandes, et je renvoie vers les personnes habilitées, si je ne suis pas en capacité en tout cas. » (Khalifa, Monteau, 1^{er} décembre 2021.)

Pour Khalifa, la page Facebook est aussi un espace d'échange avec les parents des jeunes, voire avec des collègues du réseau IJ⁵¹.

La labellisation PDN est cependant loin de déterminer les méthodes de communication numérique des IRJ avec les jeunes. Labellisés depuis deux ans sans avoir pu être formés, car « la personne était en arrêt maladie », Aurélien et Sébastien ne tirent que peu de bénéfices de ce label, ce que Sébastien commente, non sans ironie : « Donc on est labellisés sur la liste de Promeneurs du Net on y est, mais c'est tout » (Sébastien, Côtin, mai 2021). Plus qu'un espace de formation et de sensibilisation au numérique, le dispositif « promeneurs du net » permet à Sébastien et Aurélien de légitimer, auprès de leur structure porteuse, un usage spécifique des réseaux sociaux par le service jeunesse :

« Promeneurs du Net, on s'est servis de ça entre guillemets un peu comme des opportunistes, pour valider et légitimer le fait d'avoir un Facebook pour le PIJ, d'avoir une page twitter, d'avoir une création des réseaux sociaux, qui vont être aussi au plus proche de la jeunesse : Instagram. – Et là, on a le Snapchat, le petit dernier qui est arrivé » (Aurélien et Sébastien, Côtin, mai 2021.)

Promeneurs « indépendants », ils correspondent au profil de ceux qui ont « déjà une pratique antérieure du numérique et des interactions en ligne avec les jeunes, et qui ont développé par cette expérience des règles de conduite individuelles » (Cathelineau *et al.*, 2019, p. 9). Nombreux sont en effet les espaces numériques d'échanges développés par les IRJ observés. Outre leur consultation régulière des messageries pour rester en contact avec les jeunes, c'est surtout leur habileté à jongler de l'une à l'autre qui apparaît comme une compétence particulièrement efficace pour garder le lien avec les jeunes. Khalifa commente ainsi l'évolution des usages des plateformes en fonction des âges et des périodes :

« [Les questions arrivent plutôt] sur Facebook, un peu moins Insta, plus Facebook. Parce que sur Insta, c'est plutôt les très jeunes, donc les 11-18 ans en général. Je dirais même 11-16 ans. Après Facebook, ça va de là, vraiment jusqu'à 30 ans.

⁵⁰ Le rapport d'évaluation de l'agence Phare en 2019 identifie plusieurs profils de Promeneurs, les « fidèles », qui font « correspondre au maximum [leurs] pratiques avec la charte départementale des promeneurs » et les « indépendants », qui peuvent « s'affranchir d'une partie des règles » (Cathelineau *et al.*, 2019, p. 9).

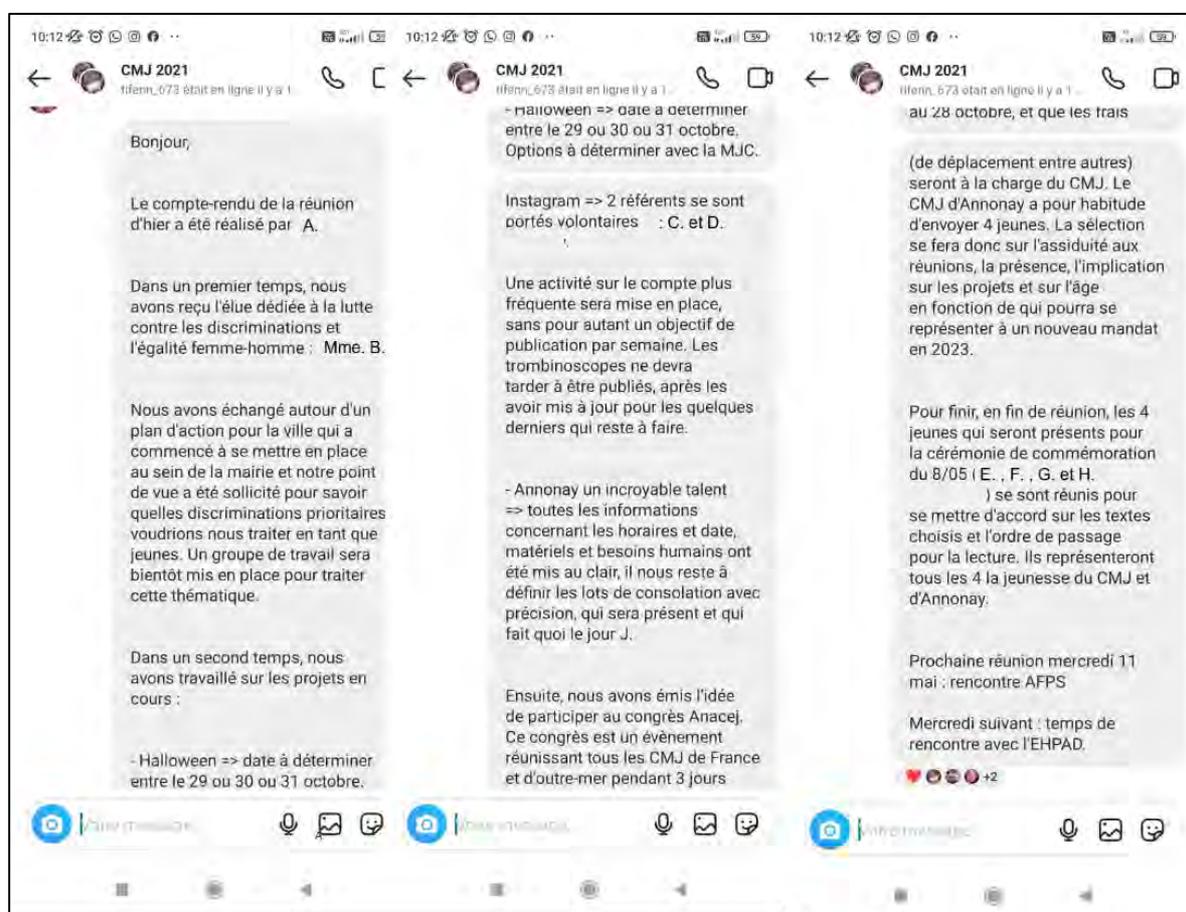
⁵¹ En effet, dès lors qu'on se connecte sur Facebook avec plusieurs promeneurs du net, les algorithmes proposent d'élargir notre réseau à d'autres Promeneurs du net de la région.

JV. Et tu fais plutôt les groupes sur Snap ?

Avec les jeunes, oui. Après, Snap ça s'essouffle beaucoup. Honnêtement, j'ai pas beaucoup d'abonnés. Il y en avait un peu plus avant. »

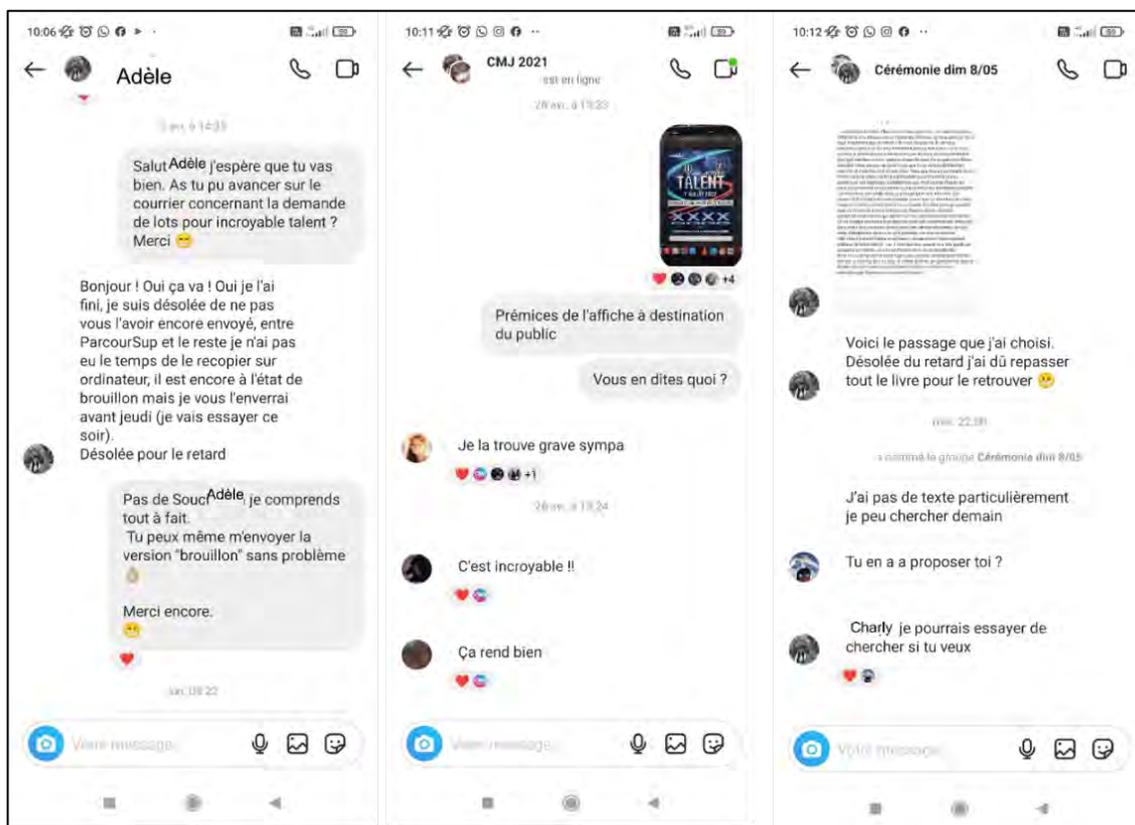
De façon comparable, alors que Pauline assure l'administration de la page « promeneur du net » sur Facebook, son collègue Virgile gère quant à lui la page Instagram du PIJ ainsi que celle du « conseil municipal de la jeunesse (CMJ) », grâce auxquelles il échange régulièrement avec les jeunes. Par exemple, il envoie aux élus du CMJ les comptes rendus de leurs réunions dans une discussion Instagram (figure 15). Mais il peut aussi, plus largement, interagir individuellement avec certains jeunes, ou créer des discussions ad hoc autour de certains projets (figure 16).

FIGURE 15. COMPTE RENDU D'UNE RÉUNION DU CMJ DANS UNE DISCUSSION COLLECTIVE SUR LA MESSAGERIE D'INSTAGRAM



Source : Captures d'écran du téléphone personnel de Virgile.

FIGURE 16. DISCUSSIONS AVEC LES MEMBRES DU CMJ SUR LA MESSAGERIE D'INSTAGRAM.



Source : Captures d'écran du téléphone personnel de Virgile.

Comme l'illustrent ces figures, la communication numérique des IRJ avec les jeunes s'opère, le plus souvent, depuis leurs comptes et téléphones personnels. À Cabossay, le téléphone professionnel de l'équipe ne permet pas d'accéder aux réseaux sociaux (figure 17) et dans les autres PIJ, l'acquisition de téléphones professionnels est parfois longue.

« Aurélien : On est encore en train d'avoir des téléphones, des smartphones, mais c'est pas encore fait ! [Rires.]

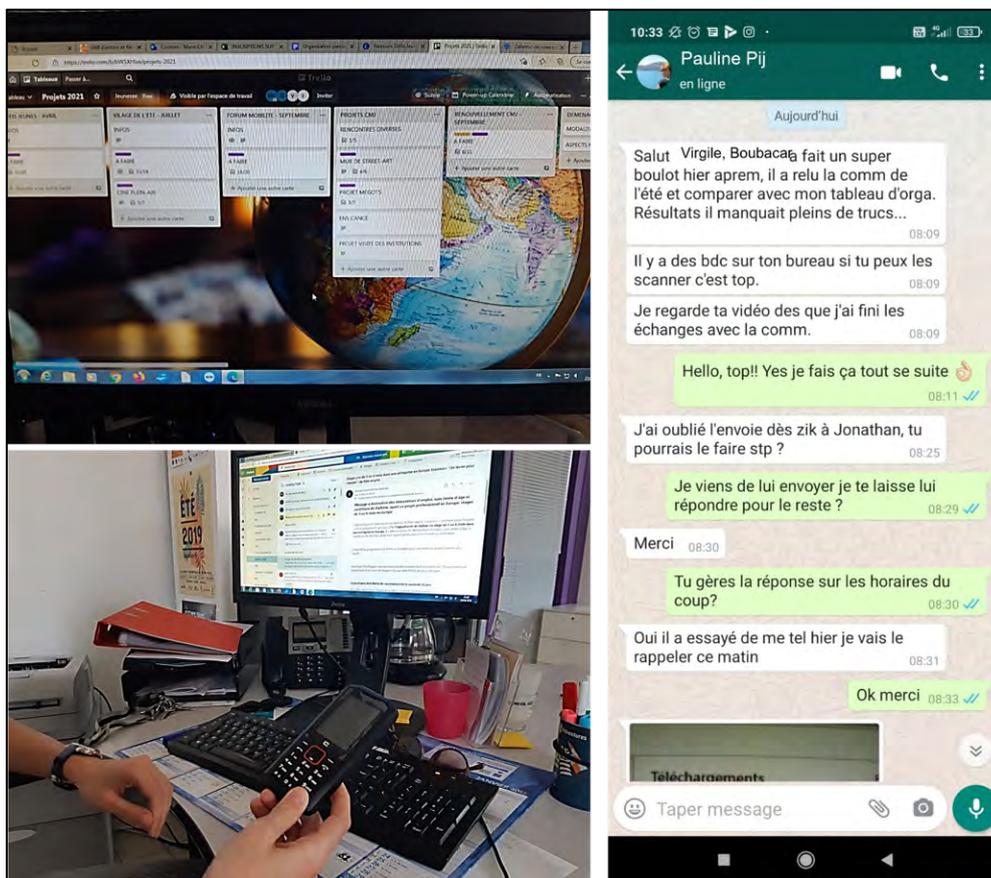
Sébastien : Le téléphone, pas l'abonnement, mais le téléphone !

Aurélien : Pour plus de simplicité, d'instantanéité

Sébastien : Et puis pour mieux gérer... [au lieu de] changer d'un compte à un autre sur ton téléphone perso. Là, je sors à un événement, je me le fais voler ou quoi, c'est pour ma pomme. » (Entretien conjoint, 29 mai 2021.)

Enfin, les outils numériques sont aussi présents dans les échanges entre collègues, au sein même de la structure. Si la crise sanitaire et les confinements ont bien sûr contribué à multiplier l'usage des outils numériques dans le monde du travail (réunions en visio, agendas électroniques, messageries collectives, clouds, etc.), les IRJ mobilisent depuis longtemps ces outils au quotidien. Outre l'agenda électronique de la mairie, l'équipe de Cabossay a par exemple développé l'usage d'une application d'organisation et de suivi des tâches (Trello), afin de permettre le partage d'informations sur les projets en cours entre les IRJ et leur hiérarchie (figure 17). Au cours de nos observations, on a enfin pu observer l'usage quasi permanent de Whatsapp dans les échanges entre IRJ d'une même équipe : Pauline et Virgile s'envoient par ce biais de nombreuses informations relatives à la vie du PIJ, aux projets en cours, au suivi des stagiaires (figure 17).

FIGURE 17. OUTILS NUMÉRIQUES DE TRAVAIL : À GAUCHE : ORGANISEUR EN LIGNE ; MAIL ET TÉLÉPHONE PROFESSIONNEL DE PAULINE ; À DROITE : CAPTURE D'ÉCRAN, SUR LE TÉLÉPHONE PERSONNEL DE VIRGILE, DE SA DISCUSSION WHATSAPP AVEC PAULINE.



Outils de communication interne et avec les publics jeunes, les réseaux sociaux sont aussi des instruments de la communication sur les politiques jeunesse, un point sur lequel nous reviendrons dans le chapitre 2.

L'espace physique du PIJ se prolonge ainsi dans le virtuel grâce à la présence multiforme des IRJ sur les réseaux sociaux, le téléphone devenant ici l'un des principaux guichets autour duquel se structurent les interactions entre les IRJ et leurs publics cibles. Parallèlement à cette évolution⁵², les interactions physiques au guichet du PIJ semblent s'être transformées au cours des dernières années, passant d'un accueil ciblé vers la jeunesse à un guichet d'accueil numérique tous publics.

3) Les PIJ, des guichets d'accueil numérique en tension

À Cabossay, Côtin et dans bien des villes, les PIJ sont des espaces d'accueil numérique tous publics. À ce titre, les IRJ n'y accueillent pas que des jeunes venus pour chercher un job, rédiger un CV ou se divertir sur internet. Ils accueillent aussi, de plus en plus, des personnes de tous âges venues faire une démarche administrative en ligne ou imprimer des documents. Cet accompagnement numérique tous publics

⁵² Accentuée encore par les restrictions de déplacement et d'ouverture des services en période de crise sanitaire.

constitue un important volet du travail social qu'endossent souvent les IRJ, comme le décrit très succinctement Aurélien à Côtin :

« Il y a énormément de social en fait, dans le métier d'informateur jeunesse. On a beaucoup de casquettes, dont celle aussi de travailleur social, finalement. On a un petit pool de personnes qui ne sont pas super à l'aise avec la déclaration d'impôts, les trucs. Qui savent, hein ! Mais qui ont peur de mal faire. Et donc ils s'en réfèrent à nous pour ça. » (Aurélien, Côtin, 26 mai 2021.)

Depuis quelques années, les PIJ se transforment des guichets physiques d'accueil vers les plateformes numériques de l'administration. L'accueil tous publics dans ce « guichet des guichets » devient une gageure pour les IRJ : comment assumer la montée en puissance des accompagnements administratifs sans perdre de vue l'accueil numérique des jeunes ? Comment faire cohabiter, dans un même espace, des publics aux caractéristiques sociales de plus en plus contrastées ? Et comment, finalement, rendre visibles ces tâches invisibles pour faire évoluer la structure même du PIJ en réponse aux difficultés posées à ce guichet de la jeunesse, par la plateformisation de l'État ?

La variété des usages des postes informatiques des PIJ tend cependant à se resserrer autour des questions administratives, sous l'effet de la fermeture de nombreux guichets de service public et de la dématérialisation croissante des démarches administratives ou « plateformisation » de l'État (Chevallier, 2018). L'observation ci-dessous en atteste, dans les PIJ, les IRJ accompagnent de nombreux usagers dans leurs démarches en les aidant à se connecter, à naviguer dans leurs espaces personnels sur les sites administratifs et en leur proposant d'imprimer ou de scanner des documents. Ces démarches, souvent personnelles, peuvent être stressantes pour les usagers et elles amènent les IRJ à découvrir des données intimes de la vie des publics. Ici par exemple, lorsque Pauline accompagne un couple de personnes âgées dans la mise à jour de leur carte grise sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés (ANTS) :

13h05. Pauline est assise avec un couple de personnes âgées devant un ordinateur, elle les accompagne sur le site de l'ANTS, elle tient la souris. Elle remplit le formulaire (de déclaration de vente de véhicule) et leur demande des informations. Mais au moment de valider, ça ne marche pas, la carte grise n'est pas reconnue. Le site dit qu'ils ne sont pas titulaires de la carte. Pauline, essayant de trouver la source du bug calmement, demande des informations sur la voiture : ils l'ont depuis 10 ans. Elle reprend le remplissage du formulaire, elle prend son portable pro et essaye d'appeler la plateforme pour voir s'ils ont une solution. Elle attend plusieurs minutes (13h21-13h26), silence dans le PIJ. Puis quelqu'un décroche et Pauline se présente : « Bonjour, je travaille dans un espace public numérique et j'accompagne des gens dans la vente d'une voiture sur ANTS. (...) Un espace public numérique (...) Non, on n'est pas labellisé. (...) » Pauline continue d'expliquer le problème sur ANTS, elle donne ses coordonnées, son adresse mail et son numéro de téléphone. Puis elle donne le numéro de la plaque, le nom du Monsieur, sa date de naissance. Elle prend des notes en retour, s'interrompt et raccroche : « Bon, ben on a passé 10 minutes à attendre et ça a raccroché ! »

La dame réagit : « On ne sait plus ce qu'il faut faire, et moi je ne peux pas de toute façon, j'y vois trouble. » Le téléphone du PIJ sonne. Pauline demande au stagiaire du PIJ : « tu peux prendre le message et dire que je rappellerai, s'il te plaît ? ». Elle continue de remplir le formulaire et à 13h34, elle essaye de rappeler. [Pendant que ça sonne, elle va voir le stagiaire et lui demande qui a appelé. C'est une partenaire du Défi Jeunes. Pauline : et tu as pris le numéro ?] Elle précise au couple de personnes âgées que ses collègues et elle ne sont pas du tout formés pour faire cet accompagnement sur les services publics numériques. Quelqu'un répond enfin au standard de l'ANTS : Pauline réexplique le bug, redonne son nom, son mail, son numéro de téléphone. Elle réexplique la situation du couple de personnes âgées, redonne le numéro de

la plaque et le nom du monsieur. Je comprends qu'à l'autre bout du fil, son interlocuteur lui répond que la démarche (de vente de véhicule) a été faite par l'acheteur, qui a déjà sa carte grise. Du coup eux, les anciens propriétaires du véhicule n'ont rien à faire.

Pauline raccroche, elle leur explique et leur laisse un document. La dame lui demande si elle peut leur laisser son nom. Pauline : « non, alors normalement c'est pas moi, je ne vais pas vous laisser mon nom. Mais j'ai eu conformation de l'ANTS, je vous confirme qu'il n'y a plus de démarche à faire de votre côté, vous pouvez rentrer tranquillement chez vous ». Le couple lui demande encore des précisions sur la démarche. Elle les rassure plusieurs fois, et insiste : l'acheteur a bien fait les démarches. Elle répète plusieurs fois, confirme et rassure, elle écoute la dame et elle conclut : « s'il y a un problème, vous reprenez un rendez-vous avec un médiateur numérique, mais pour moi il n'y a pas de problème. » En partant, la dame demande : « et le compte que vous avez ouvert ? » Pauline répond : « Il est ouvert, voilà le papier, gardez-le bien au chaud, il pourra vous servir pour la vente ou l'achat d'un véhicule, pour des papiers administratifs. » 13h50, ils quittent le PIJ.

Carnet d'enquête n°3, Cabossay, 24 juin 2021.

Comme le souligne ici Pauline, les IRJ ne sont pas formé·es à ce type d'accompagnement et iels découvrent souvent sur le tas les procédures à suivre. Cependant, cette absence de formation ne semble pas être problématique, pour deux raisons. D'abord, parce que l'accueil et l'accompagnement de tous les publics du PIJ fait partie, pour tous les IRJ rencontrés sur le terrain, de leur mission de service public, comme l'explique ici Virgile en entretien :

« Au niveau de l'EPN, on est vraiment amenés à tout faire. [...] Je suis amené à faire trois ou quatre accompagnements par semaine sur ce qui est cartes grises et permis. [...] On a eu à accompagner des agriculteurs sur leurs dossiers de pacage, de déclaration sur le nombre de surfaces ! On ne devrait même pas faire ça ! Mais en fait, nous on arrive un peu en dernier recours à chaque fois. [Les gens] nous disent : "moi je suis allé là, là, là, là, là, là, et on m'a dit que vous pourriez m'aider". Et si tu veux, j'ai du mal, moi, personnellement, à dire "je sais que je peux le faire, mais ça ne fait pas partie de mes missions, donc je ne vais pas le faire". Je peux pas vraiment faire ça moi, tu vois. Si le mec il est là, et que je suis là, et que je peux le faire : je vais le faire, point. » (Virgile, 23 juin 2021.)

Ensuite, parce que la définition « généraliste » du mandat des IRJ induit, nécessairement, qu'iels ne soient pas spécialistes de tous les domaines sur lesquels ils interviennent. Ainsi, Céline illustre-t-elle cet enjeu dans le récit de l'accueil d'une dame lors de ses permanences d'accueil à l'antenne de Dessant du GIP pour lequel elle travaille :

« Mon métier est intéressant, parce que le fait d'être généraliste, tu vois plein de choses, tu sais que tu peux aider la personne sur beaucoup de choses, et c'est ça qui est bien. Une fois, ça m'est arrivé de dire à une dame : "ben écoutez on va le faire ensemble et puis on va découvrir ensemble. [...] Ne vous inquiétez pas, on va le faire ensemble, ça va aller". Et puis à la fin, on est content, parce qu'on a vu toutes les deux comment on pourrait faire, et puis moi ça m'a resservi après, et puis elle, elle a su faire toute seule. » (Céline, Enrochies, 28 mai 2021.)

Pour Céline, le fait même de savoir accueillir une personne et de l'accompagner dans une démarche inconnue atteste du caractère généraliste de son travail, par contraste avec les tâches plus spécialisées de ses collègues conseillères en insertion professionnelle de la mission locale. Alors qu'elle porte la double casquette d'informatrice jeunesse et d'agent d'accueil, les situations d'accompagnement administratif en ligne qu'elle vit dans ces temps de guichet lui donnent le sentiment d'offrir un service qu'elle est la seule à pouvoir rendre, au nom du caractère « généraliste » de son statut d'informatrice

jeunesse. Ici, l'appropriation du qualificatif « généraliste » permet à l'informatrice jeunesse de valoriser une tâche de guichet plutôt située en bas de la hiérarchie des tâches dans la structure où elle travaille. À Cabossay, ces mêmes tâches de guichet numérique sont, au contraire, parfois perçues comme pesantes par Pauline lorsqu'elles empiètent sur ses autres missions. Sans remettre en cause l'accueil numérique en lui-même, elle identifie une transformation des usages de l'espace public numérique et une massification des demandes d'accompagnement administratif, notamment depuis la fermeture des guichets de la préfecture :

« Les usages de l'EPN ont changé entre le moment où on est arrivés et aujourd'hui. [...] ça fait deux trois ans qu'on tire quand même la sonnette d'alarme par rapport à l'EPN, puisque clairement, il y a eu des moments où ça a été invivable [...], avec la montée en puissance de la dématérialisation. Avant, les personnes venaient, elles avaient besoin d'un petit coup de main. Il y avait beaucoup d'administratif, mais il y avait beaucoup de loisirs aussi. Aujourd'hui, c'est des démarches qui sont obligatoires et en fait, les gens ne peuvent pas faire leurs démarches tous seuls, sans accompagnement, pour ceux qui sont en tout cas éloignés de ça. [...] Il y a eu l'arrêt des permanences préfecture pour les permis. Et du coup, on s'est retrouvé avec une demande exponentielle de personnes qui avaient besoin d'accompagnement pour faire un permis, une carte grise, etc., et on s'est retrouvés submergés sans savoir quoi répondre aussi, parce que quelque part, on était dans de la médiation numérique. Mais ça, c'est venu, sans que ce soit concerté en fait avec nous. C'est venu d'un coup et quelque part, ça a été notre rôle d'office parce qu'on était dans la médiation numérique. » (Pauline, Cabossay, 28 juin 2021).

De façon comparable à Côtin, Aurélien attribue l'augmentation des demandes administratives au déclin d'autres guichets d'accueil numérique municipaux, comme celui ouvert pendant quelque temps par l'équipe de la politique de la ville :

« Ça se voit dans le bilan : les plus grosses demandes qu'on a, c'est souvent autour du droit et de l'impression. [...] Et puis je pense que la politique de la ville a perdu des agents, ils étaient trois et il n'y a plus qu'une personne. Ça se répercute aussi sur nous. » (Aurélien, Côtin, mai 2021).

Au-delà de la perception différenciée de l'accompagnement administratif d'un-e IRJ à l'autre, iels identifient unanimement la dimension sociale de ces tâches comme une difficulté :

« On a quand même vraiment un public qui est souvent dans de grandes difficultés que ce soit sociales et financières, et administratives et ce genre de choses là. Avec de vraies souffrances. Il y a énormément de gens [qui] craquent quand ils sont là. On est un peu le lieu des doléances, où les gens ils y vont et ils se lâchent. Donc ça veut dire qu'on est amenés à savoir un peu toute leur vie, à connaître les tenants et les aboutissants. » (Virgile, 23 juin 2021).

Par exemple, lors d'un après-midi au PIJ de Côtin, après avoir aidé un homme à faire une impression, Valentine nous explique la difficulté ressentie à comprendre que sa femme, son enfant et lui, dont elle observe les démarches administratives depuis plusieurs semaines, sont en fait menacés d'expulsion.

16h55. Un homme et sa fille d'environ 5 ans entrent dans le PIJ et l'homme demande à Valentine de faire une photocopie. L'homme est étranger, il indique qu'il vient réaliser une démarche pour aider sa femme : il voudrait prendre rendez-vous pour réaliser 50 copies d'un document. Valentine vérifie la nature « administrative » de sa demande avant d'y accéder, précisant qu'elle n'est autorisée à faire des impressions et copies que pour ce type de demandes : « C'est du droit, je pense qu'on peut, je vais laisser un message à Seb pour demain. » L'homme et sa fille repartent, sans avoir échangé beaucoup de mots avec Valentine. [...] Un peu plus tard, alors que le PIJ s'est vidé de ses usagers, Valentine m'explique que cet homme vient souvent, elle l'appelle « le monsieur de Malaisie ». En l'occurrence, aujourd'hui elle a tout

de suite vu que le document qu'il lui demandait de photocopier était lié à une procédure d'expulsion en cours. Précédemment, elle l'avait vu venir pour imprimer et copier des documents dans le cadre d'une procédure de demande de titre de séjour. Au gré des documents qu'il vient lui demander d'imprimer, elle voit sa situation évoluer. Elle exprime son malaise, à voir que cette famille risquer d'être expulsée « alors qu'il fait beaucoup d'efforts » commente-t-elle. Elle précise qu'il s'agit d'un couple qui a deux enfants et, parlant de leur mère : « Madame ne travaille pas, c'est compliqué avec le français. » Après m'avoir dressé un portrait succinct de ces usagers du PIJ, Valentine envoie un SMS à Seb pour le prévenir de la venue, le lendemain, du « Monsieur de Malaisie » pour réaliser 50 photocopies. Bien que cette demande semble outrepasser les missions officielles du PIJ, elle y accède afin de continuer, avec ses minces outils, à rendre service à cette famille.

Carnet d'enquête n° 8. Côtinin, mardi 23 novembre 2021.

Outre la difficulté que peuvent ressentir certain·e·s IRJ à assumer la dimension sociale du travail d'accompagnement administratif numérique, c'est aussi l'articulation de cette tâche aux autres missions d'accueil qui apparaît comme complexe. Pauline par exemple, affirme avoir du mal à se concentrer sur les projets qu'elle construit, en travaillant dans un lieu d'accueil où elle est souvent sollicitée par des publics variés (avant la crise sanitaire, l'espace numérique accueillait entre 50 et 60 personnes par jour). Cet accueil tous publics rend, pour elle, difficile le travail spécifique sur la jeunesse.

Aussi, en réponse à la croissance des demandes d'accompagnement administratif numérique, et sans attendre d'éventuelles transformations plus structurelles des PIJ (sur lesquelles iels travaillent par ailleurs, voire ch.2), les IRJ développent des stratégies pour s'accommoder de ces tâches parfois jugées envahissantes dans leur quotidien. À Cabossay, où le flot de demandes administratives a été particulièrement brutal pour les IRJ, le premier enjeu fut de réussir à rendre visibles, aux yeux de leur hiérarchie, l'importance prise par ces tâches dans leurs emplois du temps :

« Donc ça, on l'a fait remonter, on a continué à le faire remonter. On a passé énormément de temps aussi à se justifier de ça [...] et [expliquer] pourquoi c'était compliqué pour nous d'ouvrir plus et de faire plus de choses. Parce qu'en fait, on était complètement sous l'eau. Sous l'eau physiquement et sous l'eau moralement aussi je dirais. » (Pauline, Cabossay, 28 juin 2021).

En réponse à leurs sollicitations, la mairie a embauché Valérie en mars 2019, une chargée d'accueil numérique :

« C'était pas mal de négociations. Et en fait, du jour au lendemain, on a eu [Valérie]. C'est-à-dire que le 30 du mois on lui a dit : "ben voilà, le premier tu attaques un nouveau contrat à l'EPN". [...] Et là, ça a été gros soulagement. » (Pauline, Cabossay, 28 juin 2021.)

Dans les faits, la présence d'une salariée dont l'activité est essentiellement dédiée à l'accompagnement des démarches administratives en ligne permet aux IRJ de Cabossay de continuer à accueillir tous les publics, mais en réorientant certaines de leurs demandes vers Valérie.

15h30. Madame H. entre dans le PIJ, elle souhaite se connecter à un site auquel elle n'arrive pas à accéder chez elle, pour valider ses points DIF. Pauline lui propose de revenir lorsque Valérie sera là, elle prend rendez-vous avec elle pour mardi 29, à 9h. Mme H. repart et Pauline m'explique : « La stratégie, c'est de différer les rendez-vous qui prennent du temps au moment où Valérie sera là, car c'est plutôt son boulot. »

Carnet d'enquête n°3, Cabossay, 24 juin 2021.

À Côtinin, où la pression sur ces tâches semble moindre qu'à Cabossay, Sébastien a mis en place des ateliers qu'il propose aux publics qui viennent régulièrement au PIJ pour des démarches administratives. Pour cela, il s'est appuyé sur les ressources du site Emmaüs Connect, en mobilisant les supports « Les bons clics » qui permettent de construire « une vraie animation collective autour de "créer son espace la CAF, créer son espace Pôle emploi" » (Sébastien, 26 mai 2021). Pour mener à bien cette animation, Sébastien a repéré, en partenariat avec le service politique de la ville, cinq personnes auxquelles il allait proposer une animation pour créer leur espace Pôle Emploi. Souhaitant reconduire l'expérience dans le cadre d'un atelier de 12h, il décrit le travail de préparation en cours avec sa collègue Valentine :

« Elle est très créative, très graphiques, plus que moi ![...] Moi je suis plus dans la création de supports numériques. [...] Les contenus, on a repéré : poser un ordi, allumer, c'est quoi le bureau, internet. À la fin, on espère pouvoir commencer à évoquer les démarches en ligne, mais vraiment au max. On ne sait pas combien de temps il faut pour apprendre à maîtriser une souris, un clavier, c'est tellement évident pour nous. C'est le premier atelier de ça, on va pouvoir le timer⁵³. Dans les docs, ils disent qu'il faut 3h pour apprendre à ouvrir internet. Est-ce que ça prend vraiment 3h ? C'est bien d'avoir un animateur Emmaüs connect pour lancer le stage. En même temps on ne veut pas infantiliser le public, c'est des débutants, mais c'est pas des enfants ! » (Sébastien, 6 décembre 2021, entretien téléphonique).

Pour cet atelier, organisé en quatre temps de 3h, Sébastien et Valentine travaillent avec Pôle emploi, la Mission locale et leur collègue responsable de la politique de la ville. Ils utilisent les outils d'Emmaüs Connect et accueillent l'un de ses animateurs le premier jour, pour lancer l'atelier. Inscrit dans le prolongement des partenariats qu'entretient le PIJ avec les acteurs locaux de l'insertion (voir chapitre 3), cet atelier permet aux IRJ de Côtinin non seulement de proposer une réponse aux difficultés des publics éloignés du numérique, mais aussi de se former, eux-mêmes, à des formes très basiques d'initiation au numérique.

Les IRJ accueillent des jeunes pour les informer, les forment aux enjeux du numérique et développent des espaces numériques d'échange avec ces publics. Mais de plus en plus, les IRJ deviennent également les agents d'accueil du « guichet des guichets », lorsque le PIJ devient un espace d'accueil tous publics en absorbant les effets de la plateforme de l'État sur un territoire. Face à la variété des formes d'accompagnement numérique, les IRJ assument les deux principaux rôles politiques des agents de guichet que sont d'une part la « socialisation par l'inculcation de normes sociales aux usagers » et d'autre part, « les transformations de l'institution par les pratiques des usagers du guichet » (Dubois, 1999, p.15). En effet, en transmettant aux jeunes et moins jeunes usagers des codes de compréhension et des méthodes d'action pour s'orienter sur internet, ils les socialisent à des outils numériques omniprésents dans leurs quotidiens. Mais en assumant un nombre croissant de tâches liées à l'accompagnement numérique, les IRJ développent également des stratégies pour transformer leurs méthodes de travail et même, les cadres de l'institution dans laquelle ils évoluent. L'évolution de ces cadres passe, on l'a vu, par la sensibilisation de leur hiérarchie et de leurs partenaires à ces enjeux. Elle peut aussi s'incarner, on le verra dans le chapitre 3, dans des projets de transformation du PIJ.

Si le PIJ est un espace d'accueil numérique, il est un lieu dans lequel d'autres formes d'accompagnement des jeunes s'opèrent, individuellement ou collectivement. On s'intéresse dans la seconde partie de ce chapitre aux interactions entre les IRJ et leurs publics.

⁵³ Chronométré.

B. Accompagner celles et ceux que l'on accueille

Qui pousse la porte d'une SIJ et pourquoi ? Loin d'être une étude sur les publics des PIJ, notre enquête nous a cependant permis d'identifier différentes formes d'accueil, individuelles ou collectives, dans les structures information jeunesse.

De prime abord, l'affluence dans les SIJ est relativement modérée, mais, plus étonnant, les « jeunes » ne sont pas nécessairement majoritaires à franchir le seuil des structures dans lesquelles nous avons enquêté. Outre l'ouverture « tous publics » des espaces publics numériques situés dans les SIJ, les premiers contacts des jeunes avec la SIJ se font souvent par l'intermédiaire d'un adulte, comme le souligne Sébastien en entretien :

« Souvent, on est pas mal repérés par les adultes et les parents, en mode "va voir le PIJ, tu vas avoir l'info". Chez les jeunes, parfois c'est plus difficile de faire franchir la porte. Souvent ils viennent en groupe, c'est toujours plus facile. Donc ils viennent avec les amis, etc. Une fois qu'ils ont franchi la porte, on les voit plus venir en individuel. Mais au début c'est souvent en groupe, ou poussés par les parents. » (Sébastien, Côtin)

Les restrictions sanitaires au moment de l'enquête, sa durée limitée dans chacun des PIJ⁵⁴, l'intermédiation opérée par les adultes et la surreprésentation des publics venus pour un bénéficiaire d'un accompagnement numérique dans les PIJ limitent notre capacité à documenter les relations de premier accueil des jeunes dans les structures information jeunesse. Cependant, les configurations d'accueil sont loin de se limiter aux relations de guichet avec des jeunes spontanément venus discuter de leurs projets personnels avec les IRJ. De nombreuses autres formes d'accueil sont observables dans le travail d'un-e IRJ et, plus largement, différentes manières de les accompagner sont mises en œuvre au quotidien. Dans le vocabulaire des IRJ, l'« accompagnement » des jeunes désigne de manière floue un travail d'accueil, de questionnements, de discussions et de recherche d'informations pour que le-la jeune puisse solliciter, dans un second temps, d'autres institutions :

« L'accompagnement il se fait globalement en présentiel, par l'intermédiaire du PIJ. [...] Ça peut être sur "je ne sais pas quoi faire de ma vie", entre guillemets, "je sais pas quelle formation faire", ou "j'ai besoin de partir à l'international", ou "j'ai besoin de savoir si je peux faire telle formation" ou tout simplement "j'ai besoin de trouver un emploi rapidement", etc. [...] Et donc nous, on l'accompagne, ce premier accueil-là avec lui, pour essayer de décortiquer un petit peu quels sont les besoins, comment on peut l'accompagner, faire une première démarche notamment avec toute la documentation "information jeunesse". » (Pauline, Côtin, 28 juin 2021).

Les définitions de l'accompagnement peuvent cependant varier d'un-e IRJ à l'autre et son usage n'est pas sans tension dans certains cas. Pour identifier les enjeux du travail d'« accompagnement » des jeunes réalisé par les IRJ, nous reviendrons dans cette partie sur deux formes d'accueil des publics à l'intérieur du PIJ : d'un côté les accueils individuels et de l'autre les accueils collectifs, avant de revenir en conclusion sur les modalités de comptage et de rapport sur la fréquentation des PIJ par les IRJ.

⁵⁴ Une étude centrée sur les publics aurait certainement mérité que l'enquête se concentre sur l'observation de l'accueil dans un seul lieu.

1) L'accueil individuel : accueillir tous les publics, accompagner les jeunes.

La fréquentation des PIJ varie selon les moments de la semaine et les demandes des jeunes évoluent en fonction des périodes de l'année. À Côtinain par exemple, Aurélien nous explique que le mardi de 15h30 à 19h, premier jour d'ouverture du PIJ de la semaine, « souvent ça défile, parce que c'est fin de journée, c'est le début de semaine ». À Enrochies, Céline insiste quant à elle sur la saisonnalité des demandes des jeunes. Lors d'un entretien réalisé fin mai, elle affirme avoir à ce moment-là « beaucoup de demandes sur les jobs étudiants » de la part d'étudiants, un public non inscrit en mission locale qu'elle a peu l'habitude de recevoir le reste de l'année. Un peu plus tôt dans l'année, à partir de mars, elle reçoit davantage de demandes pour entrer en formation BAFA, précisant recevoir « beaucoup de jeunes qui sont intéressés pour [travailler en] centres de loisirs ». Puis elle revient sur les demandes plus régulières, liées à la recherche de volontariat en service civique ou d'accompagnement sur les CV. Dans tous les cas, le premier contact avec les IRJ peut se faire dans différents contextes que Pauline liste ici succinctement :

« On a des jeunes soit qui viennent parce qu'ils ont entendu parler du PIJ par le bouche-à-oreille, soit parce qu'on est allés par exemple dans un lycée faire une intervention et qu'il [reviennent suite à] ça. Ça m'est arrivé de faire des permanences par exemple sur des forums et le lendemain, d'avoir un jeune qui vient se renseigner pour une question précise. »

Dans d'autres cas, les jeunes sont accompagné-e-s par leurs parents, ou même parfois, les parents viennent à leur place solliciter les conseils des IRJ. Dans ces cas-là, les IRJ cherchent avant tout à obtenir un rendez-vous avec le-la jeune, le plus tôt possible, voire tout de suite si c'est possible. Les raisons de venir dans un PIJ sont nombreuses et il serait vain d'essayer ici d'en faire la liste exhaustive. Mais au cours de notre enquête, nous avons pu observer plusieurs manières de solliciter individuellement les IRJ : venus chercher des conseils pour leur orientation (a), les jeunes viennent souvent dans les PIJ pour trouver un premier soutien dans leur recherche d'emploi (b) avant de devenir pour certains, au fil du temps, des habitués du PIJ (c).

a) Accompagner pour orienter

« Généralement, le but du PIJ c'est surtout ça, c'est de faire un premier accueil et d'accompagner aussi vers des structures. Et même si ça nous arrive aussi de faire des accompagnements plutôt poussés, très rarement, tous seuls. » (Pauline, Cabossay, 28 juin 2021).

Qualifié de « premier accueil » par Pauline, ou de « premier niveau d'information » par Céline, le PIJ est présenté par les IRJ, comme un lieu où les jeunes peuvent obtenir une information-clé, déterminante pour répondre à n'importe laquelle de leurs questions. Accueil dit « généraliste », le PIJ est une première étape pour s'orienter dans la toile des institutions d'encadrement de la jeunesse tissées sur un territoire. À ce titre, et c'est ce que précise le délégué général du réseau, l'accueil c'est recevoir des jeunes, mais ce n'est pas nécessairement les « garder » dans le PIJ :

« Un jeune qui va venir chez nous, évidemment il ne va pas rester chez nous. Nous, on va l'orienter, on va le conseiller en fonction de ses questions et de ses besoins du moment, d'aller voir des organisations, sans doute certaines plus spécialistes sur un sujet, ce qui va lui permettre d'avoir vraiment la bonne réponse, précise, à sa question, si nous en tant qu'IRJ, on ne pouvait pas lui donner. » (Olivier-Ronan Rivat, délégué général d'Info Jeunes France, 10 mars 2021.)

Bien que les cadres de l'enquête ne nous aient pas permis d'observer ce genre de situation sur le vif, plusieurs récits d'orientation des jeunes nous ont été rapportés par les IRJ en entretien. Ainsi Pauline est-elle notamment revenue sur l'histoire d'un jeune qui, ayant terminé son service civique auprès d'une association d'aide aux devoirs, a été envoyé par sa tutrice au PIJ, pour réfléchir à son avenir professionnel :

« J'ai accompagné un jeune il n'y a pas très longtemps, un service civique [d'une association d'aide aux devoirs], c'est sa tutrice qui m'a envoyée en me disant : "il ne sait pas du tout ce qu'il veut faire après son service civique et moi, je ne sais absolument pas m'en occuper, est-ce que tu pourrais..." Et lui, je lui ai donné peut-être trois-quatre rendez-vous. On a fait un point sur ça, avec des petits outils. [...] Ce jeune-là, il n'était pas dans une situation clairement "mission locale" [...], il n'était pas dans la tranche d'âge, mais il était volontaire, il était déjà dans une démarche d'insertion. Et il avait [davantage] besoin d'entretiens comme ça, un peu informels, que d'un véritable suivi par exemple, pour un financement ou un accompagnement plus poussé j'ai envie de dire, avec un suivi quoi. C'était un jeune, pour le coup, qui était déjà autonome [...] financièrement avec son service civique : il vivait avec 500 € [et] il se débrouillait quoi. Et qui était déjà autonome un petit peu dans sa démarche. [...] Après [les trois rendez-vous] on a arrêté, parce qu'il avait les informations dont il avait besoin. Il y avait la possibilité qu'il travaille dans l'éducation nationale, donc qu'il s'oriente plutôt pour devenir prof. Il y avait aussi le côté ludothèque, parce que ça l'intéressait beaucoup. Et il y avait un autre axe, sur l'animation sociale. Je l'avais fait réfléchir sur toutes ces thématiques-là, sur les avantages, les inconvénients, le salaire, etc., grâce aux fiches IJ. Et il y a eu un moment donné où j'ai eu des questions aussi, auxquelles je ne savais pas répondre, notamment sur les équivalences de diplômes, et c'est à ce moment-là justement que je l'ai envoyé au CIO. [...] Et après, je crois qu'il m'a dit ce qu'il avait choisi, mais je ne m'en rappelle plus. » (Pauline, 28 juin 2021).

Mieux armée que sa collègue tutrice du jeune, travaillant dans une association d'éducation populaire du territoire, mais moins armée qu'une conseillère du CIO, Pauline présente ici son rôle d'accompagnement comme parallèle à celui d'une conseillère mission locale. En quelques rendez-vous non obligatoires, elle accompagne un jeune de plus de 25 ans dans ses réflexions professionnelles. Au-delà de ce cas précis, l'accompagnement individuel des jeunes qui sollicitent individuellement les IRJ est, bien souvent, présenté comme complémentaire à celui proposé par les conseillere-s mission locale.

Enfin, les IRJ sont régulièrement amené-e-s à accompagner plus spécifiquement les jeunes vers les métiers de l'animation. Outre les réunions d'information collective ou la tenue de stands spécifiques sur le brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur [BAFA] dans divers événements, les IRJ peuvent aussi aiguiller individuellement des jeunes souhaitant réaliser cette formation. Ainsi Khalifa, à Monteau, aide-t-il lors de nos observations un jeune du centre social à préparer son inscription au BAFA :

16h15. Salle du PIJ. Khalifa me présente Akim, 20 ans, étudiant en BTS et qui travaille pour Uber depuis 2 ans. Akim cherche des informations sur le BAFA pour, dit-il en rigolant à Khalifa, « travailler avec toi, [...] parce que t'es mon modèle ». Puis il précise, sérieusement : « J'avais fait un stage de 3^e avec [la précédente référente jeunesse du centre], je voulais passer le BAFA, mais j'avais pas les sous. Maintenant que j'ai l'argent, ça m'intéresse de le passer. En plus, pour les vacances, ça me fait un job, comme je suis encore à l'école. Et puis je pourrai voir des gens que je connais ici, par mon expérience en tant que jeune au centre. » Khalifa l'interrompt : « Tu fais encore Uber ? » Akim acquiesce et Khalifa continue : « Alors pendant les vacances, tu préférerais être dans l'animation que chez Uber ? » Akim répond : « Oui, c'est pas un travail. J'ai fait le tour et c'est ennuyeux, je ne vois personne. » Puis Khalifa lui demande s'il a fait des recherches sur le BAFA, Akim a regardé la durée et le coût de la formation « pas plus ». Khalifa lui présente alors le contenu de la formation, en trois étapes (les bases, le stage pratique et l'approfondissement). Cherchant sur un site internet, Khalifa lui montre l'aide au financement proposée par la Région : 200€ pour les habitants

des zones prioritaires, avant de proposer à Akim de téléphoner à ce service « pour savoir s'il reste des sous dans l'enveloppe ». Akim s'inquiète de la possibilité de réaliser les 14 jours de stage pratique au centre social. Khalifa le rassure, il pourra venir ici : « Mais ce sera pas forcément avec moi, sur le secteur enfance tu vas découvrir autre chose. » 16h25. Khalifa téléphone à la Fédération Léo Lagrange pour en savoir plus sur l'aide du CRAJEP, en activant le haut-parleur pour qu'Akim entende la conversation. Après cet échange, Khalifa propose à Akim d'écrire un mail à cette interlocutrice pour lui exposer sa demande. Akim, gêné, préfère que Khalifa écrive le mail, il insiste et Khalifa accepte, ajoutant qu'il a « de toute façon, autre chose à lui demander ». Puis Akim interroge Khalifa sur les modalités de validation du diplôme, ce à quoi Khalifa lui répond : « T'as un bilan à la fin, une feuille de suivi d'évaluation pendant le stage pratique et une fiche de suivi pendant toute la formation. Et les formateurs te valident le diplôme. » La discussion continue sur le coût de la formation, les possibilités de cofinancement offertes par la CAF et les rémunérations que peut offrir le centre social à son futur stagiaire. La formation coûte 700€, 500€ s'il obtient l'aide de la Région (CRAJEP), puis la CAF peut rembourser 91€ et enfin, le centre social peut le rémunérer 100€ à 200€ en contrepartie de quelques heures de travail. En outre, Khalifa précise que le candidat au BAFA ne doit pas verser 700€ au départ, mais seulement un acompte pour la première partie de la formation. Khalifa montre à Akim les créneaux de formation disponibles, ce qui permet à Akim de constater que ces dates sont compatibles avec son emploi du temps de BTS.

La discussion se poursuit autour des stages que peut réaliser Akim dans le cadre de son BTS, dont une partie peut se faire à l'international. Khalifa lui propose son aide. Akim s'en réjouit, précisant qu'il a déjà pu valoriser dans son BTS son expérience de « projet voyage » avec les jeunes du centre social. Khalifa rigole : « Quand on est partis en Grèce, tu pensais que ça te servirait comme ça ? » Et Akim répond : « Non, mais ça m'intéressait beaucoup, aider les autres, organiser, découvrir un nouveau pays... je ne m'y attendais pas ! [...] J'étais surpris [de pouvoir valoriser ce voyage], pour moi c'était juste des photos dans une clef USB. » La discussion continue quelques minutes autour de la programmation actuelle du centre social et de l'exposition « Tous migrants », puis Khalifa propose à Akim de le revoir la semaine suivante, à 16h45, pour faire le point sur ce projet de formation, « en espérant qu'on aura une réponse d'ici là sur le financement ». Khalifa lui pose enfin quelques questions sur son BTS. Akim : « Je me suis spécialisé, j'ai enlevé les maths et la physique, j'ai gardé tout ce qui est littéraire, la philo, l'histoire géo, et il y a beaucoup de choses sur le management, le relationnel, les outils numériques. » Khalifa rebondit sur l'importance des relations dans le métier d'animateur, invitant Akim à « toujours essayer de trouver la transversalité entre les choses ».

Après le départ d'Akim, Khalifa commente : « Il est bien ce gamin, je le croise tout le temps, il me sollicite beaucoup. Il part de rien ! Ses oncles l'ont élevé à la dure et voulaient l'envoyer dans un lycée professionnel, mais lui ne voulait pas et il est allé en général. Il est très proche des adultes du centre social, ça l'a beaucoup aidé et il a bien évolué, même si on sent qu'il est encore un peu déçu. Il ressent les injustices contre les étrangers. »

Carnet d'enquête n°9, Centre social de Monteau, 1^{er} décembre 2021.

À ces formes d'accompagnement plus ou moins approfondies en fonction des thématiques sur lesquelles iels sont sollicité·e·s, les IRJ réalisent un accompagnement plus routinier des jeunes dans la réalisation de leurs CV, en amont de leur orientation vers les missions locales du territoire.

b) « On fait du CV »⁵⁵ : un accompagnement en amont de l'entrée dans la trajectoire d'insertion

Les sollicitations liées à l'insertion professionnelle sont récurrentes dans le quotidien de la majorité des IRJ observés. Si cette thématique est peu présente dans les préoccupations de Khalifa, informateur jeunesse en centre social, elle est évidemment omniprésente dans le travail d'accompagnement des jeunes réalisé par Céline, informatrice jeunesse en mission locale, mais aussi dans celui des IRJ travaillant dans les deux mairies étudiées, à Côtinin surtout, comme en témoigne ici Valentine :

« JV. Comment définirais-tu le rôle d'une informatrice jeunesse ?

Valentine : C'est rendre service à la personne qui vient demander un renseignement ou un service en fait. On a de la documentation à disposition. Après voilà, quand c'est dans les actions, c'est faire un CV, faire une démarche en ligne. » (Valentine, Côtinin, 19 novembre 2021.)

En tête des tâches réalisées par les IRJ pour accompagner les jeunes dans leur trajectoire d'insertion professionnelle : l'aide à la rédaction de CV et de lettres de motivations. Lors de ses permanences d'accueil à la mission locale et au PLIE de Dessant, Céline est régulièrement sollicitée pour mettre à jour et imprimer des CV :

10h. Une femme d'une vingtaine d'années entre pour modifier son CV. Céline l'oriente vers le poste en libre-service, mais la jeune femme lui donne directement son nom. Céline recherche le CV dans ses dossiers et la modification du document s'amorce sur son poste de travail. Céline a plusieurs CV à ce nom dans son dossier, elle demande : « Assistante auprès d'adultes ? » Dans le premier cadre en haut du document, Céline ajoute des informations sous la dictée : « compétence : lève-malade », puis « formation d'auxiliaire de vie, expérience à [Proxim-Service] » et enfin « permis boîte automatique ». La jeune femme explique que la mission locale lui a financé 40h de leçons de conduite, mais qu'au bout de 26h, elle n'arrivait pas à maîtriser l'embrayage : « Il ne restait que 14h, je ne voulais pas jouer au con, ils m'ont proposé le permis boîte auto. » Céline revient au CV, elle lui propose de relire le document et lui demande : « Vous voulez combien de copies ? »

Carnet d'enquête, Dessant, 14 octobre 2021.

Lors de ces interactions, Céline ne se contente pas de mettre à jour un document, elle participe à l'accompagnement de la personne en recherche d'emploi, et ce de différentes manières. D'abord, elle facilite le travail de ses collègues conseillères en insertion professionnelle, qui ne s'occupent pas des CV des publics qu'elles accompagnent. Ensuite, Céline met ses outils et compétences en bureautique au service des publics qui, souvent, n'en disposent pas. Enfin, elle écoute des publics venus spontanément à son guichet quelques jours, voire quelques heures avant de se présenter devant un futur employeur. Cette tâche de suivi et de mise à jour des CV, si elle incombe officiellement à de nombreux-ses IRJ, fait l'objet dans le cas de Céline d'une tentative de structuration particulière. À cheval entre sa mission d'informatrice jeunesse et d'agent d'accueil dans une mission locale, le suivi des CV est emblématique d'une double casquette dont elle bricole les contours au quotidien (voir chapitre 2). Par exemple, le partage des CV avec ses collègues apparaît comme un enjeu technique et organisationnel central pour le bon fonctionnement de la structure dans son ensemble :

⁵⁵ Extrait de l'entretien avec Sébastien, informateur jeunesse à Côtinin, mai 2021 : « Donc c'est voilà, qu'est-ce qui se passe ici ? Les gens ils viennent, on fait du CV ».

gh40. Le téléphone sonne, Céline décroche. Une femme lui demande de modifier son CV et de le transmettre à la conseillère PLIE. Céline m'explique qu'avec la collègue chargée d'accueil qu'elle remplace ici (Charlotte), elles ont créé une base de CV sur le poste informatique de l'accueil. On y trouve les CV des personnes suivies par les conseillères ML et PLIE de cette antenne du GIP à Dessant. Céline met ces CV à jour dès qu'une personne vient ou téléphone à l'accueil pour le modifier, puis elle les transmet à ses deux collègues. Elle souligne l'importance d'avoir les CV en double, car un jour, son ordinateur a eu un virus : elle a perdu près de 1000 CV. S'en est suivie une quête laborieuse de ces CV, dans les ordinateurs de ses collègues, ou en les redemandant aux jeunes. Céline garde tous les CV en double, comme le faisait sa devancière au poste d'informatrice jeunesse. Sa collègue Charlotte en fait de même et Céline l'explique : « On est obligées de le faire, il y a beaucoup de gens qui passent pour ça. » Céline souhaiterait pouvoir disposer d'une mise en réseau de la base de CV avec toutes ses collègues chargées d'accueil. Car sa collègue Nathalie, qui assure l'accueil à Enrochies, doit la solliciter systématiquement pour modifier les CV des jeunes qui se présentent. Et lorsque Céline est absente et qu'il y a une demande urgente, par exemple le mercredi, « ça coince ».

Carnet d'enquête n°6. Dessant, 18 octobre 2021

Centrale dans le travail de Céline, la mission d'aide à l'écriture des CV est également très présente dans le travail des IRJ de Côtinon qui eux aussi, comme Céline, inscrivent leur action dans le prolongement de celle de leurs collègues de la mission locale voisine :

« Il y a une complémentarité entre nos deux structures, parce [qu'à la mission locale,] ils n'ont pas d'accès informatique aussi libre que le nôtre. Et ils n'ont pas le temps, non plus, de faire "on va créer un CV avec toi", etc. C'est un peu comme Pôle Emploi quoi, ça défile. Les conseillers, ils ont un rendez-vous d'une heure "tou-tou-tou" (il imite le bruit d'un défilement de fichiers), et puis ils nous orientent les jeunes. Après, les jeunes, viennent-ils ou ne viennent pas. En tout cas, ils nous orientent les jeunes. » (Aurélien, Côtinon, 26 mai 2021.)

Le PIJ apparaît ici comme un lieu où il est possible d'être aidé dans des démarches numériques qui seront utiles pour accéder à d'autres guichets de l'insertion. Bien qu'il soit difficile de conserver son anonymat lorsqu'on rédige un CV avec un-e IRJ, l'absence de suivi nominal des usagers et la possibilité d'obtenir une aide sans contrepartie contribuent à faciliter les échanges entre les IRJ et les publics. D'un autre côté, les relations établies dans certains PIJ entre les IRJ et les responsables de la mission locale facilitent l'« envoi des jeunes » (Sébastien, Côtinon) d'une structure à l'autre. Cependant, dans cette division du travail entre structures, l'emploi même du terme d'« accompagnement » pose parfois problème :

« Nous, on ne fait pas d'accompagnement individuel. On va renvoyer vers un conseiller en insertion de la mission locale. On va tout le temps rester généraliste. On peut faire du CV, de la lettre de motivation. » (Sébastien, Côtinon, 26 mai 2021.)

De même, à Enrochies, Céline se défend d'employer ce terme, réservé selon elle aux conseillères en insertion :

« Mais l'accompagnement, on n'a pas une fonction d'accompagnant. Ça on le voit, parce que voilà, à la mission locale, on a cette différence que d'autres PIJ n'ont pas, c'est qu'on a des conseillers d'insertion professionnelle qui peuvent les accompagner justement. » (Céline, Enrochies, 28 mai 2021.)

Ici, l'expression « accompagnement individuel » renvoie au travail réalisé par les conseiller-e-s en insertion des missions locales, c'est-à-dire à un suivi nominatif et contractuel des jeunes inscrits dans ces institutions. Bien que le terme « accompagner » reviennent souvent spontanément dans les échanges,

certain·e·s IRJ refusent d'employer l'expression « accompagnement individuel » pour deux raisons. D'une part, ce refus exprime leur souci de bien distinguer leurs tâches de celles des conseiller·e·s mission locale. D'autre part, iels insistent aussi implicitement sur le caractère anonyme et spontané de l'accueil proposé dans les PIJ. En revendiquant un accueil spécifique des jeunes dans leur parcours d'insertion, les IRJ défendent ici un suivi plus tranquille, moins chronométré que celui des conseiller·e·s ML, mais aussi un suivi plus général de la situation des publics qui se présentent à eux. Ainsi Sébastien prolonge-t-il son explication, non sans ambiguïté dans les usages du terme « accompagnement » :

« Mais je peux prendre du temps... parce que souvent, n'importe qui ici, parfois oublie aussi le côté social qu'il peut y avoir. Parfois un jeune va venir pour faire un CV, mais en fait on va creuser, ben on va se rendre compte qu'il y a aussi un projet de logement ou qu'il va avoir des soucis familiaux, et voilà, on va commencer à creuser, à écrémer, et d'un coup, on se rend compte qu'il n'y a pas juste un CV à faire, il y a tout un accompagnement à faire. Et nous, c'est pas dans nos missions de faire de l'accompagnement individuel. On le fait parfois, on va prendre le temps, on va faire une chose à la fois, et on va renvoyer vers la [bonne] personne. Donc on le fait sans le faire. » (Sébastien, Côtin, 26 mai 2021).

Accompagner les jeunes sans faire d'« accompagnement individuel » pourrait être la formule qui résumerait le paradoxe de l'accueil des jeunes dans les PIJ. Accueillis et aidés dans leurs démarches numériques, les jeunes sont écoutés par les IRJ dans des temporalités relativement souples : venus spontanément, ils peuvent prendre des rendez-vous pour échanger plus avant avec les IRJ ou consulter des informations mises à leur disposition dans les PIJ. Souvent, les IRJ les aident à rédiger, mettre en formes et imprimer leurs CV et lettres de motivations. Les jeunes sont ensuite réorienté·e·s vers d'autres guichets de la jeunesse, susceptibles de leur proposer un « accompagnement individuel » plus strict (calendrier, démarche contractuelle, obligations, résultats), que certain·es IRJ se défendent d'exercer dans les PIJ. Malgré tout, dans ces formes d'accueil-accompagnement proposées au quotidien par les IRJ, le principe d'anonymat reste difficile à mettre en œuvre et il disparaît totalement lorsque des liens plus durables se tissent entre les IRJ et des jeunes devenus de véritables habitués du PIJ.

c) Accueillir les habitués du PIJ

À l'instar des bibliothèques municipales, les PIJ sont parfois plus que des guichets d'accueil, se transformant en véritables espaces publics municipaux. À ce titre, on y rencontre régulièrement des habitués, jeunes et moins jeunes, qui fréquentent le lieu pour profiter des services qu'il offre, des sociabilités qu'il permet ou, plus prosaïquement, du refuge qu'il représente. Par exemple, lors d'un après-midi dans le PIJ de Côtin, Mathieu, jeune homme d'environ 25 ans, entre dans le PIJ pour y faire une photocopie, avant d'y rester une bonne demi-heure :

16h23. Un homme entre pour faire une photocopie de sa carte vitale et de son passeport, il tutoie Valentine. Il s'appelle Mathieu. Valentine lui demande : « Tu pars encore en voyage ? » Et complète dans la foulée : « Et Disney, c'était bien ? » Mathieu lui répond rapidement puis, cherchant à se connecter avec son téléphone sur un site, il demande : « Ici ça capte ou toujours pas ? C'est pour télécharger mon attestation CPAM. » Valentine répond : « Oui, il y a un wifi public. » Elle lui en donne le code en expliquant que le Wifi a été installé deux semaines plus tôt dans le PIJ par l'informaticien de la mairie (elle regrette cette installation tardive, alors même que la plupart des usagers cherchent régulièrement des documents sur leurs téléphones et non sur les postes du PIJ). La discussion se poursuit avec Mathieu, qui demande où sont Aurélien et Sébastien, avec lesquels il a visiblement l'habitude de discuter. Alors que Valentine continue d'aider les autres usagers du PIJ (l'un venu pour une démarche sur Pôle emploi), il prend une chaise et s'installe devant le bureau d'accueil tout en continuant à interpeller Valentine : « Et Seb, il revient

demain ? Parce que là, c'est votre premier jour de semaine, c'est vrai que vous êtes décalés, mais Seb il est encore en weekend aujourd'hui ? » Valentine lui répond qu'il est en formation, qu'il reviendra demain. Après son départ du PIJ, vers 16h55, Valentine m'explique que Mathieu vient souvent, parfois seulement pour voir Sébastien. [...]

Le lendemain, je demande à Sébastien de me parler de lui. Il m'explique que Mathieu est l'un des plus fidèles du PIJ. Il habite dans un quartier politique de la ville de Côtin et faisait partie de du groupe de jeune qui a participé, en 2017, au projet « Côtin-Burkina ». Dans ce groupe, il y avait une dizaine de jeunes d'environ vingt ans (cf. chapitre 2). À cette époque, Mathieu venait tous les jours au PIJ pour le goûter, à 16h30. Sébastien connaît bien son parcours, qu'il qualifie de « pas très stable ». Il souligne le caractère « très débrouillard » de Mathieu qui, après avoir eu des difficultés avec sa hiérarchie dans plusieurs jobs, est parti en formation logistique. Il continue de venir discuter régulièrement avec lui au PIJ.

Carnet d'enquête n°8, mardi 23 et mercredi 24 novembre 2021.

À Cabossay également, les IRJ entretiennent des relations de long terme avec « d'anciens jeunes » et, en particulier, avec l'équipe du précédent conseil municipal de la jeunesse (CMJ), en place entre 2015 et 2019. Régulièrement au fil des observations dans le PIJ de Cabossay, Pauline et Virgile commentent la venue de certains usagers qu'ils semblent connaître. Avec humour, ils surnomment l'un d'entre eux « Gargamel », un homme âgé, bavard et râleur. Et Virgile de commenter :

« Il y a les habitués qu'on voit tous les jours, qui font les mêmes horaires que nous. Enfin plus maintenant parce que c'est Covid, mais à l'époque, il y avait des gens qui faisaient les mêmes horaires que nous ! C'est-à-dire qu'ils arrivent le matin et qu'ils repartent le soir. Et ils prennent la même pause en même temps que nous et ils reviennent après, et ils passent toute la journée avec nous. [...] Ça fait partie des gens qui ont besoin de lien social et qui sont, je pense, seuls. Et voilà, ils se retrouvent, comme il y en a qui se retrouvent au PMU, ils se retrouvent à l'EPN. Et qu'est-ce qu'ils font ? Ils regardent des sites internet, ils font des lettres pour accuser leurs voisins de tout, il y en a qui regardent des vidéos de *Freefight* toute la journée, voilà ! Ou des trucs de conspiration. [...] Parce qu'il y a des habitués casse-couille et il y a des habitués cools. Il y a un truc de lien social aussi. C'est juste les bonjours, ou ils vont te demander un truc. Même s'ils savent faire, ils vont te demander, parce qu'ils ont besoin aussi de ce truc-là. Et t'en as, au contraire, qui sont totalement en mode off et qui te disent à peine bonjour et à peine au revoir et qui tracent et qui n'en ont rien à taper. » (Virgile, 23 juin 2021.)

Lorsqu'il est configuré en espace public numérique, le PIJ devient un espace public tout court, dans lequel le numérique n'est parfois qu'un prétexte pour rendre possible l'accueil de personnes dont les situations sociales ou économiques sont fragiles. L'enjeu pour les IRJ n'est plus nécessairement ici d'accueillir chaque individu, mais de rendre possible, dans un même lieu, la cohabitation de personnes aux profils différents, venus au PIJ pour des motifs variés. Le soin porté à faciliter la cohabitation est sensible dans la double capacité des IRJ à écouter d'une part les personnes qu'ils reçoivent, tout en gardant toujours, d'autre part, un œil sur la vie du groupe dans le PIJ. À plusieurs reprises par exemple, nous avons pu observer Pauline interrompre une discussion en cours avec un usager du PIJ, pour répondre à une question posée par un collègue situé à l'autre bout de la salle. Ponctuellement, quelques attentions attestent du souci porté par les IRJ à la bonne cohabitation des publics dans l'espace, à l'instar de l'inquiétude de l'équipe de Cabossay face à l'évacuation d'éventuelles odeurs corporelles persistantes dans le PIJ :

gh. Ouverture du PIJ. Valérie, la conseillère numérique, ouvre les stores du PIJ. Pendant ce temps, Virgile installe la recharge aérosol dans un diffuseur automatique de parfums, achetée la veille lors des courses à Action pour préparer le « FestiJeunes ». Valérie commente : « C'est un truc qu'on utilise parce qu'on a parfois des odeurs. » Et Virgile complète : « C'est automatique, ça pssht régulièrement. » Valérie complète : « Oui et des fois, on oublie de l'éteindre le vendredi jusqu'au lundi. Ça tient longtemps quand

même, on l'a mis il y a un an, l'autre ? » Ils rient et tournent en ridicule la présence de cet objet dans le PIJ, Virgile concluant : « Oui, enfin ça fait 6 mois que ça psshht dans le vide. »

Carnet d'enquête n°3, Cabossay, 29 juin 2021.

Plus largement, l'attention portée à l'agencement des tables, des chaises et des fauteuils dans l'espace du PIJ est centrale pour configurer différents usages simultanés du PIJ. Rien d'étonnant à ce titre, que les réflexions sur l'avenir du PIJ se focalisent en partie, à Cabossay comme à Côtinon, sur l'évolution des configurations matérielles de l'accueil dans les lieux.

À travers les multiples formes d'accueil individuel exposées ici, on le voit, le rapport des IRJ à l'anonymat des publics est changeant. Dans tous les cas, cependant, l'important réside moins dans le fait de connaître ou non l'identité des publics, mais plutôt dans la liberté qu'ils ont de (re)venir au PIJ pour prolonger les échanges, en fonction de leurs besoins, de leurs envies. Cette absence de suivi obligatoire des personnes accompagnées permet à la fois aux IRJ de proposer une forme originale d'accompagnement des jeunes sur les territoires, mais constitue aussi, pour elleux, l'une des limites de leur métier, et ce pour au moins deux raisons évoquées en entretien. D'une part, Sébastien souligne la difficulté qu'il rencontre parfois à soutenir les publics en grande difficulté économique et sociale :

« Le plus difficile dans le métier ? [Un temps.] Ben parfois, à des moments, on prend quand même pas mal de choses, des soucis familiaux, personnels et tout déjà. De voir rentrer par exemple un jeune qui est à la rue et ben voilà, classique, on appelle le 115, ce genre de choses, et parfois fermer la structure et savoir que ben voilà, il va retourner à la rue. Ne rien pouvoir faire. Plus le côté social qui parfois est compliqué. Quelqu'un qu'on va accompagner sur la CAF et on voit qu'elle doit autant d'argent, qu'elle a galéré à finir les fins de mois. » (Sébastien, Côtinon, 26 mai 2021.)

D'autre part, Aurélien estime qu'il est parfois difficile « de voir les fruits de [son] travail sur le long terme ». Ayant le sentiment d'avoir fait son travail en aidant une personne accueillie au PIJ, mais regrettant de n'avoir « pas forcément le retour » quant à l'évolution de sa trajectoire.

À l'inverse des publics qui franchissent spontanément le seuil du PIJ, les jeunes qui séjournent durablement au PIJ en tant qu'apprentis sont loin d'être anonymes aux yeux des IRJ. Qu'ils soient stagiaires ou volontaires en service civique iels constituent une part importante des publics « jeunes » accueillis et accompagnés individuellement par les IRJ dans le cadre de leurs missions.

2) L'accompagnement individuel des apprenti·e·s.

Si la fréquentation des PIJ pendant l'enquête conduite en 2021 n'était pas à son sommet en raison des restrictions sanitaires, les IRJ observé·e·s étaient cependant loin d'être seules personnes présentes dans les PIJ. À Côtinon, à Cabossay et à Monteau, iels étaient accompagné·e·s par des stagiaires et volontaires en service civique. Rattachés au PIJ pour une durée de quelques jours à plusieurs mois, ces jeunes apprenti·e·s participent à la vie du PIJ, s'initient à l'accueil et à l'information des usagers, donnent un coup de main à la réalisation des actions et conduisent leurs propres projets sous le tutorat des IRJ qui les suivent. Plus que la réponse à une simple fiche de poste, les apprenti·e·s bénéficient au cours de leur séjour dans les PIJ de nombreux conseils de la part des IRJ sur divers domaines de leur vie, de l'analyse des relations au sein de la structure, à la réflexion sur leur orientation professionnelle, en passant par des discussions permettant d'affiner leur compréhension de l'actualité, d'échanger sur la vie culturelle locale, etc. Autrement dit, les apprenti·e·s des PIJ constituent un public particulier des IRJ, avec lequel·le·s iels entretiennent des relations privilégiées et auprès desquel·le·s iels peuvent exercer sur des temps

relativement longs leur mission « d'accompagnement vers l'autonomie » des jeunes. Nous reviendrons ici en particulier sur le travail d'accompagnement des stagiaires observé à Monteau et à Côtin, ainsi que sur l'encadrement des services civiques dans les deux PIJ municipaux, de Cabossay et Côtin.

a) Recruter, encadrer et éduquer les stagiaires

À Monteau, l'IRJ et référent jeunesse du centre social est chargé de la « plateforme stagiaires ». Autrement dit, Khalifa recrute et suit tous les stagiaires de la structure, quel que soit le secteur dans lequel ils font leur stage. Il tient à jour les conventions de stages du centre social dans un classeur. Pour l'année 2021, on y trouve une quinzaine de conventions, signées entre l'association et différents établissements du secondaire de la ville.

TABLEAU 6. PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DES STAGIAIRES ACCUEILLIS AU CENTRE SOCIAL DE MONTEAU ET SUIVIS PAR KHALIFA EN 2021. EXTRAIT DU CARNET D'ENQUÊTE N°9.

N°	Sexe	Né-e en	Classe	Établissement	Durée du stage
01	Garçon	2005	2 nd e bac pro AEPA	Lycée privé métiers de service à la personne	2 semaines
02	Fille	2004	1 ^{re} service de proximité et vie locale (SPVL)	Lycée professionnel public	2 semaines
03	Fille	2006	3 ^e « prépa-métiers »	Lycée professionnel	3 jours
04	Fille	2005	3 ^e 2	Collège public	4 jours
05	Fille	2004	2 nd e animation enfance et personnes âgées (AEPA)	Lycée professionnel public	3 semaines
06	Fille	2005	Idem	Idem	Idem
07	Fille		3 ^e 1	Collège général	4 jours
08	Fille	2005	3 ^e prépa métiers	Lycée professionnel public	2 semaines
09	Fille	2004	(Idem stagiaire n°2)		5 semaines
10	Fille	2004	2 nd e AEPA	Lycée professionnel public	3 jours
11	Fille	2002	Mission locale d'une ville voisine		2 semaines
12	Garçon	2005	(Idem stagiaire n°1)		4 semaines
13	Fille	(?)	1 ^{re} bac pro animation (AEPA)	Lycée professionnel public	4 semaines
14	Fille	2005	1 ^{re} bac pro animation (AEPA)	Lycée professionnel public	4 semaines
15	Garçon	(?)	3 ^e 2	Collège public	4 jours

En tant que responsable des stagiaires, Khalifa les recrute, comme ici par exemple Hugo, un jeune homme suivi par la mission locale. Le premier décembre, à 14h20, Khalifa rappelle la mission locale après avoir reçu la candidature d'Hugo. La conseillère en insertion professionnelle, en rendez-vous avec le jeune, lui passe Hugo avec qui Khalifa échange rapidement sur ses motivations, avant de lui proposer un rendez-vous au centre social le lendemain, à 10h.

10h. Khalifa accueille Hugo dans la salle de pause des animateur-trice-s, vide à cette heure-là. Il lui propose un café, qu'Hugo décline, et lui demande de se présenter. Hugo souhaite faire un stage en animation. Il a choisi le centre social de Monteau, car il est proche de chez lui et qu'il porte de l'intérêt aux activités que l'on fait dans un centre social. Hugo a vécu à Lille et à Paris, mais depuis que ses parents se sont installés

dans une commune populaire de la périphérie de Monteau, il vit dans un foyer, à la frontière entre Monteau et une ville voisine, proche du centre-ville. Dans ce foyer, il a pris l'initiative de s'occuper des jeunes autour de lui. Khalifa lui demande de lui raconter les activités qu'il a mises en place avec eux. Puis il revient aux activités du centre social, précisant à Hugo que les activités de loisirs proposées par le centre social ne sont pas orchestrées par l'équipe d'animation, mais par des intervenant-e-s extérieur-e-s. Khalifa l'interroge sur les stages qu'il a faits précédemment : Hugo raconte son stage de 3^e chez Carrefour City, dans un quartier populaire de centre-ville à Monteau, une première expérience professionnelle qui lui a permis de découvrir la sociabilité avec les clients. Khalifa : « Et t'as bien aimé ? » Ce à quoi Hugo répond en souriant : « C'est pas le pire que j'ai pu faire. » Il précise avoir fait des travaux en bâtiment pour aider des membres de sa famille (peinture, plomberie) : « C'est bien, mais c'est pas ce que j'aime. Je voudrais passer le BAFA cette année, et ensuite le diplôme d'éduc' spé. » Khalifa note tout de suite que pour ça, il lui faut une expérience avec du relationnel et en équipe. La discussion continue autour des loisirs de Hugo, Khalifa est très détendu, très à l'aise et fait quelques blagues. Puis il redevient sérieux et lui demande les dates auxquelles il aimerait faire son stage. Pour Hugo, l'idéal serait de venir une semaine pour observer, et pourquoi pas renouveler. Khalifa le prévient : « Pour découvrir, une semaine c'est juste, deux semaines c'est pas mal. Souvent, les stagiaires, il faut une semaine pour être intégré dans l'équipe et découvrir toutes les tranches d'âge et tous les accueils. » Puis Khalifa présente la structure, le secteur jeunesse, enfance, les activités périscolaires dans l'école du quartier. Hugo pose plusieurs questions sur les liens avec l'école, les lieux dans lesquels les enfants sont accueillis, leur âge, etc. Après avoir vérifié qu'Hugo n'a plus de question à poser, Khalifa énonce les attentes de l'équipe vis-à-vis des stagiaires : postures, langage, gestes, il explique : « Les enfants, c'est des éponges, ils retiennent tout. » Il l'invite à être curieux, pour apprendre vite et surtout à être à l'heure ou prévenir s'il ne l'est pas, précisant : « Ici c'est pas l'armée, pas du tout, on est flexibles, mais c'est dans les deux sens. » S'ensuit un échange sur les dates du stage, qui commencera le lundi suivant. Khalifa remplit la convention de stage, pendant qu'Hugo lui parle de ses autres candidatures de stages : il en a fait une dizaine, restées sans réponses ou refusées. Khalifa note le numéro d'Hugo et lui communique ses horaires de travail, les modalités d'occupation des lieux pour les pauses. Khalifa aura besoin de la convention signée par la mission locale et par Hugo dès lundi. Avant de se quitter, Khalifa pose une dernière question : « et pour le BAFA, c'est la mission locale qui te le finance ? ». Hugo : « Non, mais les Francas peuvent me financer et c'est pas une grosse somme, j'essaie d'économiser. » En accompagnant Hugo vers l'accueil (pour tamponner sa convention), Khalifa évoque les lieux du quartier, un quartier central qu'Hugo fréquente et connaît bien. Ils se donnent rendez-vous lundi à l'école pour le périscolaire. Il est 10h35, Khalifa envoie un SMS à Hugo, une fois reçu, Hugo s'en va.

Carnet d'enquête n°9, 2 décembre 2021, centre social de Monteau.

Tous les jeunes qui sollicitent le centre social de Monteau pour un stage sont accueillis. Une fois le recrutement effectué, Khalifa les accueille et d'emblée, « annonce la couleur » en présentant l'ambiance de travail : les stagiaires, comme lui, sont « des jeunes » et il est possible de « rester soi-même, on est dans le social », mais il rappelle aussi le cadre de travail, la nécessité d'accomplir ses tâches et quand « le travail est fait, on peut rigoler » (entretien, 2 décembre 2021). Les stagiaires travaillent ensuite avec l'équipe d'animation du secteur enfance, iels accompagnent les animateur-trice-s dans l'école partenaire du centre social, les observent et les aident dans leurs tâches. Khalifa, lui, les voit pendant leurs pauses. Il vient de temps en temps les voir sur le terrain et discute deux fois par semaine avec eux, pour les aider à identifier sur le terrain les choses qu'ils apprennent en cours : projets, objectifs pédagogiques, éducatifs.

« Ce sont des choses qu'ils voient en cours, mais qu'ils ont du mal à retranscrire, toujours en entreprise, parce que c'était hyper abstrait pour eux. Et là, dans le concret, c'est compliqué. » (Khalifa, Monteau, 2 décembre 2021.)

Khalifa les accompagne également dans la mise en place de leur propre projet auprès des enfants, ainsi que dans la préparation de leur travail de restitution auprès de leurs enseignants, qu'il rencontre également pour faire le bilan du stage. En parallèle, il suit leur travail à distance :

« Et puis le reste du temps, j'hésite pas à les laisser. Je sais qu'ils absorbent plein de choses : ils voient, ils remarquent, ils posent des questions aux autres. Je me renseigne auprès des autres. En général, je demande "alors, la stagiaire, ça va ? Ça se passe bien ? etc." Je ne demande pas directement aux animateurs, je demande aux ATSEM, aux responsables de restaurant scolaire. Je ne suis pas toujours avec eux, mais j'ai des yeux. » (Khalifa, Monteau, 2 décembre 2021.)

Au cours de notre semaine d'observation à Monteau, Khalifa suivait par exemple trois stagiaires en 1^{re} AEPA, qui accompagnaient le plus souvent les animateur-trice-s du secteur enfance dans les écoles. Après avoir terminé son repas lors d'une pause méridienne dans la salle de pause dite « des anim », Khalifa s'installe avec les stagiaires, s'intègre dans leur discussion sur leurs pratiques sportives. Tous trois parlent de boxe, de foot, de rugby. Khalifa en profite pour leur demander où elles en sont de leurs apprentissages. Apprenant que l'une d'entre elles pratique la boxe, il l'encourage à proposer aux enfants une animation de *shadow boxing* (carnet d'enquête n°9, Monteau, 30 novembre 2021).

Évoluant avec une double casquette au centre social de Monteau, Khalifa encadre les stagiaires au titre de référent jeunesse, mais en tant qu'informateur jeunesse, ces jeunes apprentis sont pour lui autant de publics qu'il suit individuellement le temps de leur stage. Il les accueille, les informe, les forme, leur donne des conseils pour gagner en confiance dans un monde du travail qu'ils découvrent, et faire des choix dans leur orientation. Au cours de leur stage, il leur présente la structure, mais aussi ses partenaires, le territoire, et participe ce faisant à leur faire découvrir les acteurs des configurations locales de la jeunesse dans le quartier de Monteau dans lequel il intervient. L'accompagnement de ce public particulier représente, on le voit, une charge de travail relativement importante pour Khalifa (pour une moyenne approximative de 10 stagiaires de deux semaines par an, Khalifa réalise ainsi une soixantaine d'entretiens avec les stagiaires dans une année⁵⁶).

De manière similaire, mais moins prégnante, les IRJ du PIJ de Cabossay accueillent environ cinq stagiaires par an, la plupart plutôt lycéens en bac pro, étudiants en BTS économie sociale et familiale d'un lycée local, ou suivis par la mission locale. En juin 2021, au cours de notre première semaine d'immersion à Cabossay, Boubacar, en première de bac pro accueil dans un lycée de la ville, suivait sa seconde semaine de stage au PIJ⁵⁷. Le 29 juin, avant-dernier jour de son stage, Boubacar travaille sur libre Office à l'écriture de son rapport de stage, installé sur l'un des postes en libre-service du PIJ. Il répond aux questions inscrites sur un guide de rapport transmis par son établissement. Virgile s'assoit à côté de lui, et l'accompagne dans ce travail de compte rendu et d'analyse de l'expérience professionnelle.

8h45. Virgile aide Boubacar à identifier ses compétences (accueil) et l'incite à les valoriser dans son CV. Boubacar s'interrompt, commente la mise en page. Virgile : « Là il ne faut pas que tu perdes ta phrase. Qu'est-ce que tu veux dire ? » Boubacar : « Application des connaissances, des compétences apprises en cours. » Virgile : « Des connaissances ou des compétences ? » (la définition des « compétences » est un

⁵⁶ Dix entretiens de recrutement, vingt de suivi (deux chacun) et dix bilans individuels.

⁵⁷ Auparavant, Boubacar a effectué cinq semaines de stage au centre social de Cabossay avec le référent jeunesse. Ce dernier l'a aidé à chercher un nouveau stage en lui présentant différentes structures jeunesse du territoire, dont le PIJ. Boubacar a choisi le PIJ pour approfondir ses compétences numériques et développer une expérience d'accueil téléphonique.

sujet qui revient souvent dans l'observation des interactions entre les informateurs et les jeunes). Boubacar continue la rédaction. Virgile le reprend : « J'ai remarqué que t'aimais pas les "s" » [...] Répondant à une question sur les contraintes, Boubacar écrit : « Bien accueillir la personne. » Virgile l'interroge : « Est-ce que bien accueillir c'est une contrainte ? Est-ce que tu vois ça comme une contrainte ? [Puis riant :] C'est chaud comme question à 8h30 du matin, on se réveille ! [Puis sérieux :] C'est quoi pour toi une contrainte ? Dis-moi avec tes mots. » Face à la réponse timide et un peu décalée de Boubacar, Virgile lui explique : « Non, une contrainte c'est quelque chose qui te fait chier. Est-ce que bien accueillir l'utilisateur, c'est une contrainte ? » Puis il explique à Boubacar que l'accueil n'a rien à faire dans la case « contraintes » du rapport de stage, sans que ce dernier comprenne visiblement le sens de la remarque. Virgile, pris au dépourvu : « Tu me regardes avec des yeux comme ça, tu ne me suis pas ! Mais bref, ça veut dire que tu l'enlèves de cette case ! » Le suivi se poursuit, Virgile pose des questions à Boubacar pour l'aider à objectiver les différentes étapes de l'accueil des usagers : les questions qu'il leur pose, la prise de rdv, etc.

Carnet d'enquête n°4, Cabossay, 29 juin 2021.

On le voit ici, l'accompagnement des stagiaires du PIJ amène l'informateur jeunesse à remplir des missions d'éducation, ici liées par exemple à la maîtrise de la grammaire ou au travail de compétences analytiques. Ces tâches éducatives peuvent aussi être liées au comportement des stagiaires, comme par exemple lorsque le stagiaire de Virgile cherche à séduire la volontaire en service civique qu'ils accueillent. Lors d'une pause déjeuner, Pauline et Virgile s'interrogent sur leur relation :

Pauline et Virgile surveillent les interactions, ont l'impression que Boubacar est un peu envahissant, mais remarquent aussi que Nina ne le repousse pas forcément. Ils sont très attentifs à leurs échanges, et réfléchissent ensemble à la nécessité ou non d'intervenir, et aux modalités à mettre en place (iels en reparleront une semaine plus tard, constatant que leurs inquiétudes sont retombées).

Carnet d'enquête n°3, Cabossay, 23 juin 2021.

L'accueil d'un stagiaire, bien plus que l'accompagnement d'un jeune, relève dans ce cas particulier d'une mission d'éducation, que l'informateur jeunesse identifie clairement dans ses missions de tuteur :

« Avec notre stagiaire qui essaye de pécho notre autre stagiaire, on est dans un rôle [où] on fait le point sur ce qui se fait, ce qui ne se fait pas. Sans vouloir mettre le mot "éducateur", mais on est dans l'éducation aussi, des mentalités et de certains jeunes. » (Virgile, Cabossay, 23 juin 2021.)

À côté de ces (très) jeunes apprentis des PIJ, on a enfin pu observer des apprenti·e·s d'une vingtaine d'années, présent·e·s pendant plusieurs mois et investi·e·s de missions plus importantes : les volontaires en service civique.

b) Accompagner les volontaires en service civique

Instrument de « mise au travail des jeunes dans le secteur associatif » (Ihadaddene, 2016), le volontariat en service civique l'est aussi dans les collectivités locales où les PIJ sont un lieu privilégié de leur accueil. Info Jeunes France développe d'ailleurs ses activités d'intermédiation et les CRIJ sont porteurs d'agrément « Service civique », disposant d'une expertise et d'une ingénierie en la matière qui profite à de nombreuses collectivités et associations. Les CRIJ proposent des formes d'accompagnement des IRJ dans leur travail de tutorat des volontaires en service civique, comme par exemple lorsqu'une représentante de l'agence nationale pour le service civique intervient au cours d'une « journée départementale » de l'IJ organisée par le CRIJ du Nord en octobre 2021. Au cours d'un échange avec

une quinzaine d'IRJ du Département, elle rappelle les formes d'accompagnement appropriées à l'épanouissement d'un-e volontaire et les principes du volontariat. Face à son discours feutré, certain-e-s IRJ réagissent vivement, rappelant l'importance du temps que nécessitent ces formes d'accompagnement. Iels affirment prendre ce temps au détriment d'autres missions et déplorent d'observer autour d'eux de nombreuses situations d'emploi déguisé. Dénonçant le recrutement de volontaires en lieu et place de contractuel-le-s bien formé-e-s, iels demandent un appui de l'agence pour le service civique, que la représentante de cette instance n'est pas en mesure de leur fournir. Dans cette ambiance un peu tendue, la chargée de développement du CRIJ encourage les prises de paroles et les partages d'expériences, tout en ménageant à la fois son intervenante et en valorisant les IRJ présent-e-s dont elle connaît le travail de terrain.

Cette discussion trouve un écho dans les logiques de recrutement des volontaires en SC mises en place par les IRJ de Côtin. Lui-même volontaire à l'international à plusieurs reprises et resté proche d'Unis-Cité, Sébastien est soucieux de ne pas faire du volontariat du travail déguisé. S'ils cherchent chaque année avec Aurélien des volontaires plutôt compétent-e-s dans les domaines qu'ils souhaitent développer au PIJ, c'est avant tout l'accompagnement personnalisé d'un-e jeune dans l'épanouissement de sa personne au travers du projet du PIJ qui les intéresse.

Le recrutement de l'actuel volontaire en service civique n'a pas été chose aisée. Au départ, Aurélien et Sébastien avaient choisi de recruter une diplômée de Sciences Po Strasbourg, titulaire d'un master en communication. Mais elle n'a finalement pas pu les rejoindre, et c'est alors qu'a été recruté Hugo. Il vient du domaine de la vente, il est très actif, parle beaucoup, mais peine à imaginer un projet personnel à conduire dans ce volontariat. En ces premières semaines de volontariat, il sollicite beaucoup Sébastien pour lui signifier son ennui, et peine, selon Sébastien, à saisir les enjeux du fonctionnement du PIJ et, plus largement, du service public : « Il ne connaît pas le social, il faut qu'il apprenne à prendre le temps. »

Pour les IRJ de Côtin, le choix des volontaires en service civique s'appuie avant tout sur leur motivation. Ils sont ici pour conduire leur propre projet dans l'équipe jeunesse, mais aussi, parallèlement, pour réfléchir à leur projet professionnel. Cette seconde dimension du volontariat est cruciale aux yeux de Sébastien, qui se méfie des recrutements abusifs de volontaires en service civique dans de nombreuses structures. Ainsi, il veille à ne pas relayer au sein du PIJ les annonces de volontariat venant de telles institutions (il cite alors un reportage d'Élise Lucet sur les « Gilets bleus », surnom donné aux SC par Pôle emploi).

Carnet d'enquête n°8. Sébastien, 24 novembre 2021, Côtin.

Sur nos terrains, nous avons en particulier puis observer les IRJ de Côtin et Cabossay accompagner les volontaires qu'iels accueillent en 2021. De février à septembre 2021, Nina a suivi les informateur-trice-s jeunesse de Cabossay. Au même moment, à Côtin, Théo faisait partie de l'équipe du PIJ et à partir de novembre 2021, c'est Hugo qui a rejoint Sébastien et Valentine. Nina et Théo, puis Hugo, volontaires en service civique, étaient présent-e-s au PIJ 24h par semaine, tant pour observer, que pour participer au travail des informateur-trice-s jeunesse et peu à peu, pour conduire leurs propres projets d'animation de l'information à destination des jeunes. Chaque année (civile), dans les deux PIJ municipaux, les IRJ accueillent un-e volontaire en service civique qui devient pendant 8 mois un-e membre à part entière de l'équipe du PIJ. Assistant aux réunions, iel est présent-e dans les locaux aux heures d'ouverture du PIJ pour accueillir les jeunes, suit les IRJ dans leurs déplacements et intervient avec eux dans animations qu'iels proposent en-dehors du PIJ, etc. Sans apparaître comme une mission aussi explicite et conséquente que celle remplie par les « tuteurs » observés par Florence Ihaddadene au sein de la Ligue

de l'enseignement (Ihaddadene, 2021), le travail d'accompagnement des volontaires en service civique réalisé par les IRJ est une tâche discrète, mais régulière de leur emploi du temps.

La prise en compte des volontaires est d'abord systématique dans l'organisation du travail de l'équipe PIJ, les volontaires apparaissant souvent dans nos observations comme des collègues, avec qui les IRJ prennent soin de diviser une partie du travail. Ni subalternes, ni totalement autonomes, les IRJ réalisent la plupart du temps des tâches en binôme avec l'un·e des IRJ, ou s'emparent d'un·e part effective, mais non centrale de l'organisation d'un événement. Ainsi à Côtinon avons-nous pu observer les premiers pas d'Hugo au PIJ de Côtinon, participant avec Valentine à l'animation des ateliers du Festival des Solidarités (voir chapitre 3). À Cabossay, Nina raconte quant à elle avoir été régulièrement mobilisée pour participer aux tâches de communication autour des événements organisés par le PIJ.

ENCADRÉ

Nina, volontaire en service civique de février à septembre 2021 à Cabossay.

« Je suis Nina, j'ai 22 ans. J'ai fait un bac L et ensuite, je suis allée faire des études de bande dessinée en Belgique et ça n'a pas très bien marché, donc au bout d'un an et demi, j'ai arrêté, je suis retournée à Cabossay. J'ai suivi une formation à « Nouveau départ⁵⁸ », de remise à niveau et de réorientation, pendant 3 mois. Ensuite, j'ai fait un stage dans le graphisme, car c'est ce dans quoi je voulais m'orienter. Et ce qui m'a menée au final à postuler pour le service civique au PIJ, vu qu'il y avait un peu des demandes aussi de communication visuelle, de communication sur les réseaux sociaux, etc. Et aussi, parce qu'il y avait un peu d'animation. Et comme j'avais eu aussi l'idée d'une réorientation dans l'animation, ça me paraissait une bonne idée de postuler pour ce service civique. » (Entretien avec Nina n°1, 25 juin 2021, Cabossay.)

Nina est née et a grandi à Cabossay, elle vit actuellement chez ses parents. Elle a un grand frère qui travaille dans une entreprise de programmation à 300 km de là et ses parents sont retraités. Son père a occupé diverses fonctions dans l'industrie et sa mère enseignait le dessin et le catéchisme. Retraitée, elle est toujours bénévole à la maison des jeunes et de la culture (MJC) d'un côté et dans les réseaux chrétiens de Cabossay de l'autre. Rêvant de devenir dessinatrice de BD, Nina a quitté son école belge de dessin en burn-out, épuisée par la quantité de travail demandée et désespérée quant aux minces débouchés professionnels dans ce secteur. De retour chez ses parents et après plusieurs mois de reconstruction, elle s'est inscrite à la mission locale, puis dans un organisme local de formation qui lui a permis de rédiger ses premières lettres de motivation et de découvrir son intérêt pour le graphisme. Après un stage chez un graphiste, mais sans avoir trouvé de contrat d'alternance pour continuer dans cette voie, Nina a travaillé comme intérimaire dans une usine de conditionnement de produits bio pendant 18 mois. À l'automne 2020, sa conseillère mission locale lui présente l'offre volontariat en service civique publiée par le PIJ de Cabossay, une expérience qui l'attire en ceci qu'elle mêle animation et communication. Près de trois ans après avoir stoppé ses études, Nina devient volontaire en service civique au PIJ de Cabossay, une expérience déterminante qui lui a appris « plein de choses » :

« J'ai un peu appris à faire de l'accueil du public, de la médiation aussi. [J'ai appris] à prendre plus des responsabilités, mais aussi à aller de l'avant, prendre des décisions, être autonome. [C'est-à-dire] avancer toute seule dans mon travail, et s'il y a un truc qui manque, prendre la décision de le faire, même si ce n'est pas à faire, ou [...] aussi donner des idées et des avis par rapport à mon travail. [...] Cela m'a donné énormément de confiance en moi. J'ai rencontré des personnes qui sont super cool, avec lesquelles j'ai vécu des trucs super cool. » (Entretien avec Nina n°2, 28 septembre 2021, Cabossay.)

Ces apprentissages, Nina les a reçus en réalisant de nombreuses tâches au cours de ses huit mois de volontariat au PIJ de Cabossay : « je fais un peu de tout, c'est un truc un peu mélangé ». Ses missions ont évolué au fil du temps. Les premiers mois, alors que les restrictions sanitaires étaient encore fortes et son expérience limitée, elle s'est plutôt concentrée sur des tâches rédactionnelles (rédiger des mails pour préparer les événements à venir, rédiger des comptes rendus des réunions auxquelles elle suivait Pauline). Au cours du forum « Jobs d'été », réalisé cette année-là en ligne, Nina a mis en forme et posté sur les réseaux sociaux les annonces d'emploi reçues par le PIJ (via la ML). Puis, elle s'est impliquée dans l'organisation des

⁵⁸ Organisme de formation local, le nom de l'association a été modifié.

événements estivaux en aidant Pauline à vérifier divers éléments d'organisation et en préparant sa propre animation pour le « Village de l'été » : un Cluedo géant. Déçue par la mise en œuvre de ce projet central de son volontariat, Nina résume en entretien les principaux apprentissages qu'elle en retire cependant :

« Il y a une différence entre le fait d'organiser quelque chose, de voir ce que ça fait sur le papier, et de comment ça fait quand tu le transposes dans la réalité. En fait, [cette animation] c'était pour les plus de douze ans, parce que les plus petits ne peuvent pas comprendre. Le souci, c'est qu'il n'y avait que des enfants de moins de douze ans. Du coup, ce n'était pas du tout adapté. Les enfants comprenaient moyennement. C'était un peu le bazar. À part pour ceux qui étaient accompagnés de leurs parents, là, ils pouvaient les aiguiller. [...] Après c'est une expérience, et ça ne peut pas toujours se passer comme on l'avait prévu. [...] J'avais prévu de le refaire la semaine d'après [...], mais en fait, ça ne s'est pas fait, parce que, manque de temps, c'était trop tard pour le réorganiser. Ça m'a un peu laissé un goût amer dans la bouche. Mais je me dis, au moins, ça a été une expérience et c'était quand même cool de voir, parce que les enfants sont quand même amusés, au final. Et puis, les acteurs, ils étaient contents aussi de participer. Donc, c'était bien quand même. » (Entretien avec Nina n°2.)

Prenant peu à peu de l'aisance dans le PIJ, elle a régulièrement pris l'initiative d'aller aider « les gens qui ont besoin d'aide » sur les postes informatiques. En septembre, alors que le forum orientation sur lequel elle devait travailler a été annulé, elle a réalisé un long travail de recherches et de documentations pour aider à la création de fiches d'informations pratiques sur « les thématiques qui intéressent les jeunes ».

Si le volontariat de Théo au PIJ de Côtinon était plutôt orienté vers l'inclusion numérique⁵⁹, il a pu lui aussi découvrir de nombreuses tâches auprès d'Aurélien et Sébastien (accueil des publics au PIJ, animations au sein du lycée de Côtinon, lors du Festijeunes (voir encadré).

ENCADRÉ

Théo, volontaire en service civique de février à septembre 2021 à Côtinon

Théo a 22 ans, il est fils unique et a grandi avec ses parents à Côtinon jusqu'à 14 ans, dans « le petit quartier de l'autre côté de la gare » (un quartier de la politique de la ville). Son père a été contrôleur dans l'entreprise de transports en commun de la métropole, avant d'être arrêté pour raisons de santé. Sa mère est vendeuse dans la boulangerie située en face du PIJ de Côtinon. Lorsque ses parents ont pu acheter un bien, ils sont partis s'installer dans un endroit plus calme, plus proche de la campagne, à une vingtaine de kilomètres à l'ouest de la métropole dont fait partie Côtinon. Depuis peu, Théo habite en colocation dans une petite ville post-industrielle qui jouxte le village de ses parents.

Au début du lycée, Théo s'oriente vers un parcours en économie sociale et solidaire, mais après le décès de sa grand-mère : « C'est devenu compliqué [et] j'ai complètement raté parce que j'étais pas dedans. » Ne pouvant continuer dans cette voie, la directrice de son établissement lui propose d'intégrer la filière STMG, moins difficile : il quitte la première ES pour une première STMG et passe le bac l'année suivante. Bien que ce choix ne soit pas son goût premier, Théo avait alors « envie vraiment de rentrer le plus vite possible dans la vie professionnelle » et il considérait qu'un « bac STMG, ça ouvre pas mal de portes ». À cette époque, il souhaite entrer dans la police, ce qui le conduit à intégrer une fac de droit après le bac. Chaque matin et chaque soir, il lui faut deux heures pour aller de chez ses parents à l'université, située à l'est de la métropole régionale. N'arrivant plus à suivre le rythme universitaire à cause de la fatigue, il arrête en 2^e année. Il s'oriente alors vers une formation d'agent immobilier, pour deux raisons. Marqué par le déménagement de ses parents, il voit dans l'agent immobilier quelqu'un qui « aide les gens à commencer une nouvelle vie », quelqu'un qui travaille sur le terrain, au contact des autres. En outre, il a la possibilité de réaliser un BTS immobilier en ligne ce qui lui permet d'apprendre de chez lui et de dépasser sa première expérience de l'université (2018-2020) : « *Ce qu'ils proposaient me plaisait bien au niveau des horaires, etc. En fait, on fixait*

⁵⁹ Dans ce cadre, Théo a notamment créé un Escape game numérique en ligne, qu'il a pu faire tester à l'équipe d'animation de la mairie de Côtinon, avant de le proposer aux publics jeunes du « Festijeunes » en septembre et aux jeunes des accueils de loisirs municipaux un mercredi de septembre. En entretien, il évoque le lien entre la création de ce jeu et le travail sur l'inclusion numérique qui lui était attribué : « *On peut, justement, leur faire des recherches sur Internet, enfin, utiliser plus Internet, pas se limiter à Google, Facebook et les réseaux sociaux. Moi, c'est pour ça que ça m'est venu à l'idée de créer l'escape game. C'est complètement en ligne. Justement, ils étaient poussés à faire des recherches Internet, à dépasser, surtout, Wikipédia. C'était mon but, vraiment, d'aller un peu plus loin dans Internet que la première page qu'on nous propose.* » (Entretien avec Théo, 23 novembre 2021, Côtinon.)

nos horaires. Comme je suis quelqu'un d'organisé et que j'aime bien que tout soit carré, ça ne me pose aucun problème. Il y avait un suivi, on pouvait contacter les professeurs quand on voulait. Donc, voilà, ça me plaisait bien, leur fonctionnement. Donc, je suis rentré là-dedans. » (Entretien avec Théo, 23 novembre 2021, Côtin.)

Puis il fait un stage en entreprise, dans une agence immobilière de Côtin, située juste à côté du PIJ. Les responsables de cette dernière souhaitent l'engager, mais les examens de Théo ont été retardés de plusieurs mois et l'agence a finalement embauché quelqu'un d'autre. Impatient de pouvoir commencer à travailler, Théo découvre l'annonce de volontariat en service civique au PIJ en face de l'agence, il postule et l'obtient : « *Je voulais travailler. Et en fait, je me suis dit, c'est l'occasion d'avoir un petit salaire, de travailler, de voir un peu le monde du travail aussi et pouvoir, justement, aider.* » (Idem.)

En parallèle de ses huit mois de contrats, il passe ses examens et crée sa structure d'autoentrepreneur pour commencer à exercer son métier d'agent immobilier. Dès la fin de son volontariat, il devient prestataire d'une agence immobilière de Côtin et s'en réjouit : « *Maintenant, je fais mes horaires comme je veux et je travaille, au moins, je bouge, je peux sortir.* »

Cependant, outre la variété des tâches réalisées et des compétences développées, Nina et Théo insistent tous deux en entretien sur le rôle qu'a joué leur expérience de volontariat dans la prise de confiance en soi et le développement de qualités relationnelles :

« *Déjà, j'ai un peu appris à faire de l'accueil du public, par exemple. De la médiation aussi. À prendre plus des, pas des responsabilités, mais il y a aussi des, je ne sais pas comment dire ça, c'est d'aller de l'avant, enfin de prendre des décisions.* » (Entretien avec Nina n°2, 28 septembre 2021, Cabossay)

« *En fait, ils m'ont fait surtout progresser sur ma timidité. Au début, je n'osais pas trop me mettre en avant, tout ça, ou intervenir. Et finalement, sur la fin, j'ai vraiment fait un gros effort là-dessus. C'est mes retours qu'il y a eu sur mes petits points de service civique. Donc, du coup, sur la fin, je me suis vraiment mis en avant dessus, je suis plus intervenu, j'étais un peu plus ouvert sur les réunions et tout ça, justement. Donc, j'ai pu un peu mettre en avant mon point de vue sur certaines choses. Ça m'a permis d'avancer personnellement.* » (Entretien avec Théo, 23 novembre 2021, Côtin.)

En filigrane de ces évolutions personnelles soulignées par les volontaires en fin de service civique, on distingue le travail d'accompagnement réalisé par les IRJ. Ce suivi est d'abord formel lorsqu'il prend la forme de rendez-vous réguliers ou de fiches à remplir. Mais il est surtout informel et se construit au fil du temps passé avec les volontaires, à force d'observation de leurs attitudes et d'adaptation des conseils des IRJ à leurs connaissances, doutes et des aspirations des volontaires.

Les volontaires en service civique qu'accompagne Sébastien tiennent un carnet journalier. En parallèle, Sébastien fait un point chaque semaine avec le volontaire pour suivre son travail. À mi-parcours (au bout de 4 mois), il est tenu de rédiger un bilan intermédiaire à destination du CRIJ, qui permet à l'agence du service civique de prolonger son financement.

À propos de Théo, Sébastien me raconte qu'il a dû composer avec la timidité de ce volontaire. Le projet de création d'un escape game était idéal pour cela, car il lui a permis dans un premier temps de travailler en autonomie sur son ordinateur, puis de le proposer en ligne, avant de réaliser l'animation en présentiel, avec des jeunes.

Carnet d'enquête n°8. Sébastien, 24 novembre 2021, Côtin.

L'« individualisation de la relation de tutorat » (Ihaddadene) est même parfois telle, que l'IRJ est amené-e à exercer un véritable « travail de l'intime » (idem). Ainsi à Cabossay, où Nina s'est attachée à la figure tutélaire de Pauline, laquelle se retrouve dans une situation délicate à la fin du volontariat de la première :

Pauline connaît le cadre familial de Nina et s'interroge sur les chances qu'elle aura, dans les prochains mois, de pouvoir s'en émanciper. Elle partage avec Nina le constat que son expérience au PIJ était super, mais se demande ce qu'elle va en garder après. Elle lui a conseillé de s'intéresser au BP JEPS [brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport], car même si ce n'est pas forcément sa vocation, elle aura dans un cette formation un cadre bienveillant, et ça lui servira toujours. Pauline n'imagine pas nécessairement que Nina devienne durablement animatrice en centre de loisirs, mais pourquoi pas dans une association, telle par exemple que l'association d'aide aux devoirs partenaire du PIJ, avec de l'accompagnement individuel et des suivis en petits groupes. La priorité selon Pauline, c'est que Nina réussisse à s'émanciper financièrement de ses parents pour consolider son autonomie. Répondre à cet objectif-là, en tant qu'animatrice jeunesse, c'est un enjeu qu'elle trouve difficile à accompagner. Mais pour Pauline, une formation BP JEPS peut constituer une première étape dans ce processus pour Nina. »

Carnet d'enquête n°5, Cabossay, vendredi 1er octobre 2021.

Le tutorat des volontaires en service civique apparaît ainsi comme une forme particulière d'exercice du mandat « d'accompagnement des jeunes vers l'autonomie » des IRJ. Destiné à des jeunes qui ne sont ni explicitement des publics de l'IJ, ni vraiment des collègues, l'accompagnement des volontaires en service civique apparaît pourtant bien comme une activité régulière et fréquente des IRJ municipaux-ales. Cet accompagnement implique des formes de suivi spécifiques qui reposent en partie sur les méthodes classiques de l'aide à l'orientation, mais aussi sur un subtil travail de l'intime. Les deux tuteur-ice-s avec lesquelles nous avons échangé, Pauline et Sébastien, sont IRJ depuis plus de sept ans dans leur PIJ, ont suivi une demi-douzaine de volontaires après être elleux-mêmes passé-e-s par ce statut précédemment. Leur connaissance du dispositif et leurs nombreuses expériences leur permettent en partie de mettre à distance des situations parfois complexes et d'accepter, voire d'apprécier, l'importance du temps de travail dédié à ces tâches d'accompagnement. Ces deux exemples, par ces spécificités, sont certainement peu représentatifs de l'ensemble des formes d'accueil et d'accompagnement des volontaires dans les structures IJ et, plus largement, dans les politiques de jeunesse locales.

C. Accueillir des groupes au PIJ

Régulièrement dans les PIJ, les IRJ accueillent les jeunes en groupe pour les informer sur un sujet, ou pour une animation en lien avec les thématiques IJ. Au cours de l'enquête, des accueils collectifs ont eu lieu dans chacune des structures observées. Nous reviendrons ici en détail sur quatre situations : une réunion du conseil municipal de la jeunesse à Cabossay (cas n°1), un atelier de sensibilisation aux questions de genre dans les pratiques numériques à Côtinon (cas n°2), une réunion d'information sur le service civique à Enrochies (cas n°3) et un temps d'animation du contrat local d'accompagnement à la scolarité à Monteau (cas n°4).

En documentant ces quatre temps d'animation collective de l'information dans les PIJ, il s'agit de mettre en lumière la manière dont ces formes d'accueil collectif permettent aux IRJ, en suivant différentes stratégies, de faire vivre le PIJ (1). Ces situations sont en outre un point de départ stimulant, pour amorcer une réflexion sur les modalités de ciblage, de recrutement et de comptage des jeunes qui, venus dans le cadre d'un groupe ou individuellement, fréquentent le PIJ (2).

Observations détaillées de quatre situations d'accueil collectif dans les PIJ

Cas n°1. Réunion du conseil municipal de la jeunesse (CMJ) à Cabossay.

13h50. Pauline, Virgile, leur stagiaire Boubacar et six jeunes du CMJ s'installent dans une salle située au sous-sol de la maison des services publics. Les six jeunes s'installent autour des tables, disposées en rectangle. Pauline et Virgile déposent des boissons sur la table la plus proche du tableau. Pauline s'assoit sur une table et engage une conversation sur les vacances en attendant les trois derniers jeunes qui doivent arriver. À 13h56, le groupe est au complet (le 10^e membre du CMJ est excusé) et les IRJ proposent de faire un tour de table, afin que le stagiaire et moi puissions faire connaissance avec les jeunes (cf. tableau ci-après).

14h. Virgile annonce le programme de cette dernière réunion de l'année scolaire, il s'agit de faire le bilan du CMJ, de parler de la préparation du Défi Jeunes et de la soirée jeunesse qui aura lieu dans la foulée, le mercredi suivant. Pauline en profite pour demander qui participe à ces événements, dont elle rappelle les horaires et présente le programme [...].

Le renouvellement du CMJ se fera à la rentrée. Aussi, même si ce groupe du CMJ restera actif jusqu'à l'automne, Virgile propose de faire un bilan des deux années scolaires de mandat qui viennent de s'écouler. Chaque jeune est invité à lister « les points positifs et les points négatifs », dire ce que le CMJ lui a apporté. Ayant oublié d'apporter de quoi écrire, Virgile ironise sur sa capacité à préserver l'environnement et propose aux jeunes de prendre des notes sur les blocs-notes numériques de leurs téléphones. Dix minutes plus tard, il anime un tour de table des points positifs et prend des notes au tableau, au fil des interventions des jeunes. Tous les membres du groupe, sans exception, se réjouissent de la bonne ambiance qui s'est maintenue parmi eux et de la qualité de leurs échanges (le terme « bienveillance » revient souvent). Malgré la distance voire les tensions qui pouvaient les éloigner les uns des autres au début du mandat, certain-e-s soulignent le chemin parcouru pour s'écouter, se découvrir et progresser ensemble dans la vie du groupe. La variété des activités réalisées (comme des cafés perchés) et des projets construits par le CMJ (comme Halloween ou un projet d'art à base de récupération de cannettes), est louée par la plupart d'entre eux. Certains insistent sur l'intérêt porté aux échanges qu'ils ont pu avoir avec des élus locaux et, en particulier, se réjouissent d'avoir pu participer à des réunions du bureau de la majorité municipale. La découverte du monde de l'action publique locale a particulièrement intéressé Gaspard, les rencontres « avec des gens qu'on n'aurait pas forcément rencontrés », rendues possibles par les projets menés collectivement. Il se réjouit en particulier que le groupe ait été entendu dans sa demande d'ouverture d'une page Instagram du CMJ. Marianne, quant à elle, souligne l'intérêt qu'elle a eu à découvrir les rouages de l'organisation d'un événement.

Virgile amorce ensuite un second tour de table, consacré cette fois aux « points négatifs » de ce bilan. Outre les contraintes posées par la crise sanitaire, la discussion s'oriente principalement autour de l'assiduité des membres du groupe. Virgile rappelle que la présence au CMJ « c'est pas censé être obligatoire », mais plusieurs membres du groupe insistent sur la nécessité, pour celles et ceux qui portent un projet du CMJ, d'être présent-e-s régulièrement pour que le projet avance. Les jeunes proposent plusieurs solutions pour améliorer ce point, comme la constitution de binômes référents de projets, ou la mise en place d'outils de transmission et de partage d'informations. Marianne propose même : « faire l'appel, ça pourrait être cool », avant que Virgile et Pauline n'ironisent sur le caractère disciplinaire de cette suggestion, en proposant « oui, et quand vous entrez, vous restez debout ! ». Les deux IRJ rappellent alors leurs efforts pour maintenir les échanges dans le groupe, en alimentant régulièrement la discussion Instagram – à laquelle les jeunes reconnaissent contribuer trop peu pour partager leurs informations sur les projets. Virgile insiste sur le fait qu'une contrainte plus forte de leur part aurait certainement pour effet de « freiner les idées » et diminuer la richesse des projets. Il reconnaît cependant avoir dû, pour un projet en particulier, prendre le relais des jeunes lorsqu'ils se sont démobilisés, afin de répondre à l'appel auquel ils avaient collectivement candidaté.

En fin de réunion, Virgile rappelle le projet de graff en cours avec une association d'insertion par l'art. Lou, Mathis, Morgane et Léo se manifestent pour y participer à la rentrée et Morgane en profite pour demander si elle pourra également s'engager pour un 3^e mandat. La réunion se termine dehors, où tous prennent un goûter de fin d'année. Un à un, les jeunes s'extraient du groupe pour être filmés quelques minutes par Virgile, qui prépare le film de présentation du CMJ qu'il projettera dans les classes des établissements du secondaire à la rentrée.

Carnet d'enquête n°3, Cabossay, 23 juin 2021.

TABLEAU 7. MEMBRES DU CMJ DE CABOSSAY EN 2021 (RÉUNION DU 23 JUIN).

Prénom	Établissement	Motivations
Marianne, 18 ans, au CMJ depuis 2019.	Lycée général privé	Elle vient d'une commune éloignée (20km) qui n'avait pas de CMJ, mais elle est scolarisée à Cabossay. Elle souhaitait participer à la vie citoyenne et découvrir ce qu'est la politique, l'événementiel. Elle aimerait intégrer Sciences Po Paris, dont elle a raté le concours, elle est inscrite en L1 droit/éco à la Sorbonne pour la rentrée.
Marie, 18 ans, au CMJ depuis 2017 (2 mandats)	Étudiante en médecine dans une métropole voisine	« Faire bouger les choses, faire bouger Cabossay qui est un peu mort pour les jeunes. Halloween, le Festijeunes, ça donne l'impression de pouvoir agir. »
Lou, 14 ans, au CMJ depuis 2019.	Collège public REP	Sa sœur aînée était au CMJ et elle a vu ce groupe comme une opportunité de passer moins de temps devant les écrans, de travailler sa timidité et devenir plus sociable. Le fait qu'elle retrouve ici Léo, qu'elle connaissait de loin, l'a motivée à rester dans le groupe.
Clara, 18 ans, au CMJ depuis 2019.	Lycée privé agricole	Présentation du CMJ dans sa classe et initiative spontanée, pour « être un modèle pour mes petits frères, leur donner envie de sortir (plutôt que de passer trop de temps devant les jeux vidéo), et dynamiser la ville »
Manon, bientôt 18 ans, au CMJ depuis 2019.	Lycée privé agricole	<i>(partie avant que j'aie pu l'interroger)</i>
Mathis, bientôt 18 ans, au CMJ depuis 2019.	Lycée public général	Il souhaitait se rendre utile pour les jeunes de sa ville, avait envie de créer des événements comme le Festijeunes. Il entre à la rentrée prochaine en BTS systèmes informatiques.
Léo, 14 ans, au CMJ depuis 2019.	Collège public REP	<i>(parti avant que j'aie pu l'interroger)</i>
Gaspard, bientôt 18 ans, au CMJ depuis 2019.	Lycée général privé	Il souhaitait « dynamiser la ville, organiser des événements, mais aussi « connaître les collectivités territoriales », découvrir les étapes de la décision. Il commence à la rentrée une double licence histoire-géographie dans une université de la métropole voisine. Il regrette de ne pas pouvoir voter aux élections régionales et départementales.
Pierre, 16 ans, au CMJ depuis 2019.	Collège public REP	<i>(absent)</i>
Morgane, (âge ?), au CMJ depuis 2017 (2 mandats).	(?)	<i>(partie avant que j'aie pu l'interroger)</i>

Cas n°2. Animation genre et numérique pour les jeunes des accueils de loisir municipaux, Côtin.

16h45. Augustin (l'intervenant) se gare devant le PIJ avec sa voiture électrique, il entre et Aurélien, admiratif, lui demande de quel modèle il s'agit. Aurélien et Yann, animateur jeunesse municipal, déplacent les fauteuils du PIJ côte à côte, pendant qu'Augustin relie son ordinateur au vidéo projecteur. Un groupe de jeunes entre dans le PIJ, accompagné d'Ildris, un autre animateur du service jeunesse. Sébastien installe un grand écran en face des fauteuils et Yann propose de sortir quelques micros. Yann appelle Enzo, l'un des jeunes qui s'étaient inscrits à l'animation, pour vérifier qu'il n'a pas oublié le rendez-vous. Le groupe d'adultes échange sur la meilleure configuration technique à mettre en place pour faciliter les échanges des jeunes avec la personne qu'ils vont rencontrer en visio. Enzo arrive en retard en s'excusant, un jeune déjà assis sur un fauteuil lui laisse sa place. Entre eux, ils amorcent une discussion sur Fortnite⁶⁰. À 17h10, l'animation commence. Augustin invite les quatre jeunes présents à se remémorer quelques-uns éléments déjà abordés lors d'une précédente animation sur les filles dans les jeux vidéo : Enzo rappelle qu'elles sont souvent représentées comme des demoiselles en détresse, des personnages qui ne peuvent pas s'en sortir seuls. Augustin complète : elles sont rarement des personnages indépendants. Il prend l'exemple de Sidekicks, un jeu soumis à ces normes de genre, dont il explique qu'elles sont choisies pour favoriser la vente du jeu. Après dix minutes de discussion sur ces enjeux, Augustin amorce la préparation de la rencontre avec la youtubeuse Camille Osmosis. Il diffuse au groupe une vidéo de présentation de sa chaîne Youtube⁶¹. Aurélien, qui a regardé la vidéo d'Osmosis consacrée aux jeux vidéo orientés pour les filles, leur fait le récit de son contenu. Augustin complète ses propos, rappelant le poids des normes industrielles dans la manière dont les questions de genre sont traitées dans les jeux vidéo. Les deux jeunes filles du groupe sont silencieuses, et les animateurs autour tentent maladroitement de les faire réagir : Yann leur demande à quoi elles jouent, elles peinent à répondre, mais échangent entre elles. Les deux jeunes filles, entourées de garçons (4 animateurs, un intervenant, un service civique et 2 adolescents loquaces sont autour d'elles), ont une attitude assez fermée. Les adultes semblent regretter qu'elles ne soient pas plus enthousiastes, sans visiblement prendre en compte leur position dominée dans le groupe. Aurélien et Augustin continuent leurs échanges, précisant, en direction des filles, qu'il n'y a aucune honte à jouer aux jeux dont ils viennent de fustiger la forme caricaturale. Augustin reprend la présentation de Camille Osmosis. Yann intervient : « J'espère que les filles vont participer à la discussion ! » Et Augustin insiste : « Ça vous parle, vous vous sentez intéressées ? » Il est 17h30, l'heure du rendez-vous avec la youtubeuse. Une fois la connexion stabilisée, Camille-Osmosis se présente et présente sa chaîne Youtube. Elle demande aux jeunes s'ils ont des questions. Ces derniers restent impassibles, mais Aurélien leur suggère de lui poser une question abordée plus tôt sur sa trajectoire (les deux garçons ont manifesté leur envie de devenir, eux aussi, des youtubeurs). Les jeunes restent cependant muets, et Aurélien pose la question. Camille-Osmosis revient plus en détail sur son parcours de youtubeuse, mais aussi ses projets en cours (une exposition) et le début de son travail auprès de la chaîne Arte. Puis c'est au tour de Camille-Osmosis d'interpeller les jeunes filles, en leur demandant ce qu'elles regardent sur internet. Intimidées, elles ne répondent pas. Enzo, plus à l'aise, reprend la parole et continue d'interroger la youtubeuse. La discussion se prolonge sur la question du genre et, plus largement, des discriminations sexistes et raciales dans les jeux vidéo. Peu à peu, les échanges entre adultes se développent, la question du modèle économique de Youtube est abordée et Camille-Osmosis explique à la fois les rouages de la rémunération sur Youtube, mais aussi les pièges de l'autoentrepreneuriat et le développement de logiques syndicales parmi les youtubeurs. Après une heure d'échanges, les animateurs mettent fin à la visioconférence, ravis de la densité des échanges. Les deux jeunes garçons se félicitent d'avoir appris des choses intéressantes, alors que les deux jeunes

⁶⁰ Jeu en ligne, très populaire.

⁶¹ Première vidéo de la chaîne, publiée en 2018 : <https://www.youtube.com/watch?v=V8j7UAy3ccc> (dernière consultation, mai 2022).

filles, toujours mutiques, sourient poliment, précisant que les jeux vidéo ne sont pas un thème qui les intéresse vraiment. À 18h45 l'animation est terminée, tout le monde quitte le PIJ avant 19h.

Carnet d'enquête n°2. Côtinon, mercredi 19 mai 2021, 17h-19h.

Cas n°3. Une réunion d'information collective sur le service civique à Enrochies

9h25, nous entrons dans la mairie annexe d'Enrochies, où se déroule la formation « initiative pour l'emploi des jeunes » (IEJ⁶²), conduite par Dany, une conseillère en insertion professionnelle de la mission locale, collègue de Céline. La salle dans laquelle se trouve le groupe est visiblement une grande salle d'activités pour enfants. Sur la droite, une grande table autour de laquelle 6 jeunes sont installés avec Dany, l'animatrice. Céline et moi nous asseyons en bout de table, vers la fenêtre, l'une en face de l'autre, et nous nous présentons.

Céline commence d'emblée sa présentation : « Qu'est-ce que le service civique ? Qu'est-ce que le compte engagement citoyen ? Qui a déjà fait un service civique ? [Une main se lève.] Tu sais me dire comment tu as trouvé ton service civique ? » Le jeune homme lui répond, il a fait un service civique de 6 mois à la sécurité sociale d'Enrochies, où il était chargé d'accueillir des gens, de les guider sur le site Améli.fr. Une jeune femme précise quant à elle qu'elle commence un service civique en septembre prochain.

Céline les remercie puis distribue des feuilles sur lesquelles apparaissent les principales informations relatives au service civique. Rédigé par le CRIJ, ce document a visiblement été créé pour être distribué sous la forme de dépliants, mais est ici imprimé sur une feuille standard⁶³. Céline propose de « lire la plaquette ensemble ». Elle en lit le contenu, tout en ajoutant régulièrement des précisions. Elle répète par exemple à plusieurs reprises le nom du site internet « servicecivique.gouv.fr », et précise qu'on retrouve ces informations sur le Facebook de sa page IJ. Elle précise aussi que l'indemnité des volontaires reste identique, même si le temps de travail dépasse les 24h/semaine. Elle explique ensuite comment créer son espace personnel sur le site, comment l'utiliser, ajouter des filtres pour faire sa recherche (en France ou à l'étranger) et précise qu'on peut faire son service civique dans le monde entier.

Puis, Céline sollicite le jeune homme ayant déjà réalisé un service civique pour qu'il raconte son expérience. Elle explique ensuite comment se construit l'indemnité : l'État est majoritaire et la structure porteuse complète à hauteur de 107€, pour les frais de journée (repas). Elle donne ensuite des précisions administratives : il est nécessaire de continuer de s'actualiser sur Pôle emploi, même avec le statut service civique. On peut rompre le service civique à tout moment, sans avoir besoin de rembourser quoi que ce soit, si on trouve un emploi ou une formation en cours de route. Elle précise que le SC est cumulable avec le RSA, les bourses, « parce qu'à la base le SC a été créé pour les étudiants et que ça a, ensuite, été élargi aux demandeurs d'emploi ». Les jeunes sont attentifs et silencieux, certains prennent des notes. Après cette présentation dense, elle demande s'il y a des questions. Non.

Dany, l'animatrice du groupe, sollicite alors un autre jeune homme : il a 17 ans, il attend d'en avoir 18 pour entrer à l'EPID en gendarmerie. Elle lui indique que le SC pourrait être une solution d'attente pour lui. Céline précise que des offres existent en effet dès 16 ans, et qu'il est possible de « rompre à tout moment [le service] si [sa] formation commence en cours de route ». Dany évoque la variété des offres « dans le sport,

⁶² « L'Initiative en faveur de l'emploi des jeunes (IEJ) est un programme européen destiné aux jeunes de moins de 26 ans, sans emploi, ne suivant ni étude ni formation, qui sont en Recherche d'emploi, qu'ils soient inscrits ou non en tant que demandeur d'emploi. C'est un projet cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national "IEJ. Initiative pour l'Emploi des Jeunes" », Définition proposée par le site de la mission locale de la Picardie maritime : <https://www.mlpm.org/iej/> (dernière consultation en mai 2022).

⁶³ La feuille est orientée dans le sens « portrait », ce qui rend délicate la lecture d'un contenu mis en page au format paysage. Céline ne disposant plus de plaquettes officielles du CRIJ et n'ayant eu que peu d'occasions de s'y rendre, a maladroitement réimprimé des plaquettes depuis son bureau.

la sécurité, l'environnement ». L'ordre de ces trois sujets n'est pas choisi au hasard : elle commence par citer les centres d'intérêt manifestes du jeune homme, puis ajoute « l'environnement » en insistant sur les intérêts de ce secteur, la diversité des postes qui peuvent lui être associés. Elle décrit les métiers de la sensibilisation : déchets dans les parcs, espaces verts, etc. Une discussion s'engage alors avec quelques jeunes sur les métiers de la sensibilisation à l'environnement.

Céline propose ensuite au jeune homme de 17 ans de s'inscrire sur le site, afin de le visiter dans un premier temps. Le jeune homme l'interroge : « et je peux filtrer par domaine, le sport ? ». Céline acquiesce, rappelant l'intérêt de choisir un domaine qui reste en lien avec « ses projets professionnels ». Dany demande au jeune homme s'il fait déjà partie d'un club de sport, lui suggérant alors d'aller démarcher des structures qui l'intéressent pour les inviter à ouvrir des contrats de service civique : « Avec [le GIP], on peut accompagner à créer un poste en service civique ! » Le jeune homme, de plus en plus intéressé, demande s'il peut combiner le service civique avec l'IEJ. Dany le rassure, lui proposant même de commencer par « chercher une garantie jeunes, puis chercher un service civique pour travailler, et viser l'EPID à 18 ans. Et là, ton projet, il est ficelé ». S'adressant à Céline, elle lui demande de rappeler le « salaire » des services civiques. Dany précise que « ça peut permettre de financer le permis » et Céline rebondit : « Oui, 10 mois à 580€, ça fait 5800€, c'est bien pour financer le permis ! » Le jeune homme le plus bavard ajoute en riant « Oui, et même une partie de la voiture ! » (Rires.) Céline commente alors le prix du permis automobile : « C'est pas donné, et encore, on est à [Enrochies] ! » Une discussion s'engage avec les jeunes sur la variation des prix du permis en fonction de la taille des villes. Une participante explique que « à Paris c'est 48€ l'heure il paraît ! ». La discussion continue sur une comparaison entre les conditions de passage du permis dans différentes villes, les différences de niveau de vie avec Paris, les conditions de vie à Enrochies et Paris (le niveau de revenus, l'offre de transport en commun). Céline conclut, en cherchant à relativiser les différences de conditions de vie entre Enrochies et Paris : « il faut voir les bons et les mauvais côtés » (comme si les avantages/inconvénients à vivre à Enrochies et à Paris s'équilibraient). Il est 9h48, Céline estime avoir fait le tour des informations à transmettre sur le service civique, elle propose au groupe de continuer de les informer en leur parlant du « compte engagement citoyen ».

Carnet d'enquête n° 2, Enrochies, 10 juin 2021.

Cas n° 4. L'accompagnement à la scolarité dans la salle du PIJ du centre social de Monteau.

16h57. Khalifa, Francesco (animateur jeunesse, collègue de Khalifa) ainsi que Guy et Alex (bénévoles au centre social) installent les tables et les chaises dans les deux salles utilisées pour les temps du CLAS, Khalifa dépose quelques tablettes dans l'une d'entre elles. L'une est dédiée à l'accompagnement des jeunes en 6^e et en 5^e, alors que les 4^e et les 3^e s'installeront dans l'autre, « la salle du PIJ ». D'habitude, la collègue « référente enfance/famille » de Khalifa est aussi présente, et iels se relaient dans le suivi des jeunes en fonction de leurs quantités de travail respectives, mais aujourd'hui elle est absente. À 17h, les jeunes arrivent et s'installent sur les tables, sortent leurs cahiers et commencent à faire leurs devoirs. Dans la « salle du PIJ », un garçon se réjouit de la présence de Guy : « Ah super, t'es là ! Parce que j'ai contrôle de maths. » Khalifa prend le cahier d'une jeune fille et lui fait réciter son vocabulaire espagnol. Le garçon a perdu sa fiche de révision, panique, part boire un peu d'eau. Lorsqu'il revient, Guy commence à l'aider dans ses devoirs. Mais le garçon ne tient pas longtemps assis, il part chercher une tablette, revient. Guy le somme de s'asseoir devant le tableau, pour lui expliquer sa leçon de mathématiques (figure 18). Mais le garçon n'est pas concentré, il répond à la place de la fille aux questions posées par Khalifa sur sa liste de vocabulaire. Considérant que la fille est autonome dans la suite de ses révisions, Khalifa la rassure : « Globalement ça va, tu veux réviser quoi encore ? Tu vois ce que tu révises et je reviens te questionner. » Il est 17h18, nous rejoignons la salle des 6^e-5^e, sept enfants sont installés (figure 19). Khalifa leur demande à tous ce qu'ils ont à faire. Iels peuvent utiliser les tablettes pour aller consulter leurs devoirs sur l'ENT de leur établissement.

Khalifa s'installe avec un petit pour l'aider dans ses devoirs de mathématiques. Je me présente auprès d'un groupe d'enfants et propose à mon tour de les aider. Dans la salle, l'un des enfants a terminé ses devoirs, il allonge ses bras et sa tête sur sa table. Un autre n'arrive pas à se connecter avec la tablette sur son ENT. Une petite arrive sans ses affaires, Khalifa lui fait remarquer que c'est la troisième fois que ça arrive. Face au désœuvrement de ces enfants, Khalifa part dans le bureau commun des animateur·trice·s pour chercher un jeu de société. Il m'explique : « ça permet de développer des compétences et ça favorise la dynamique de groupe ». Nous repassons dans la salle du PIJ au passage. Khalifa fait passer la fiche de présence, qui lui permet « de justifier de nos actions auprès de la CAF », et insiste pour que les « grands » qui terminent les cours à 17h30 la signent aussi lorsqu'ils arrivent. De retour dans la salle des 6^e-5^e, Khalifa présente le jeu « Fast Fouille » et propose à ceux qui ont terminé leurs devoirs d'y participer. Trois enfants se joignent à nous, on commence le jeu à cinq. Après une manche test, nous continuons en ajoutant progressivement des étapes et des difficultés au jeu. Les enfants qui ont terminé leurs devoirs nous observent et rapidement, l'une d'entre eux prend la place de Khalifa, qui repart suivre le groupe des 4^e-3^e dans l'autre salle. J'anime le jeu jusqu'à 18h25. [...] Après que les jeunes sont repartis, Khalifa insiste sur le rôle des jeux dans l'animation des temps du CLAS : « C'est pas que de l'aide aux devoirs, c'est vraiment de l'accompagnement à la scolarité, on peut leur apporter plein de choses et le jeu est utile pour ça. »

Carnet d'enquête n°9, Monteau, mardi 30 novembre 2021.

FIGURE 18. LE CLAS EN SALLE DU PIJ : À GAUCHE, GUY EXPLIQUE SA LEÇON DE MATHÉMATIQUES À UN GARÇON ET, À DROITE, KHALIFA FAIT RÉCITER SES LEÇONS D'ESPAGNOL À UNE FILLE

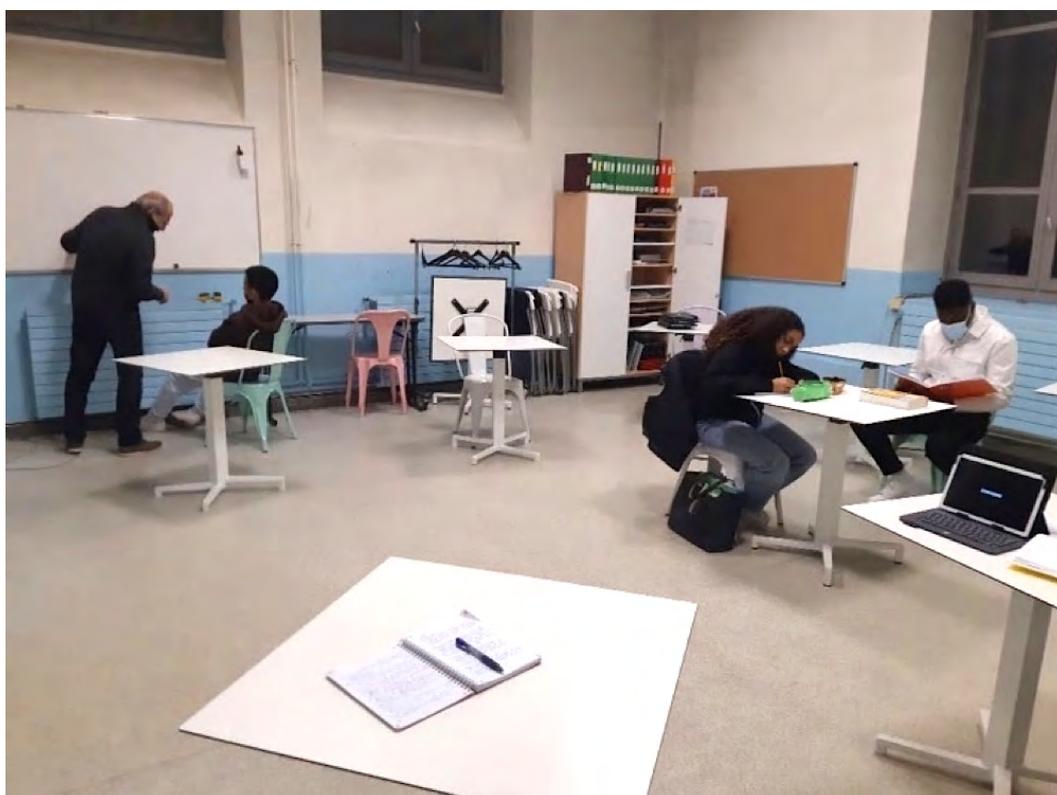


FIGURE 19. LE CLAS EN SALLE DE RÉUNION. KHALIFA AIDE UN COLLÉGIEN À SE CONNECTER SUR SON ENT VIA LA TABLETTE DU CENTRE SOCIAL



1) Faire vivre la structure information jeunesse en y accueillant des groupes

Les situations d'accueil collectif dans les structures information jeunesse sont nombreuses et il serait vain de tenter ici d'en épuiser la variété. À l'aune de l'enquête réalisée en 2021, nous nous appuyons ici sur quatre situations spécifiques, chacune observée dans l'une des quatre structures information jeunesse étudiée. Outre la rapide immersion dans le travail des IRJ que ces récits permettent, on peut lire ces situations comme autant d'opportunités qui, venues de différents horizons, permettent aux IRJ de mettre en œuvre le projet de la structure dans laquelle ils évoluent (a). Dans ces situations comme dans d'autres, l'accueil collectif est par ailleurs le résultat d'un travail de ciblage et de construction des groupes afin d'attirer les jeunes vers le PIJ (b).

a) L'animation collective, support opportun de la mise en œuvre du projet de la structure

Les quatre situations d'animation collective présentées nous permettent de pointer, dans le quotidien du travail des IRJ, la manière dont s'articule la déclinaison des thématiques du réseau information jeunesse, avec des injonctions propres aux structures qui les emploient.

Ces situations permettent d'abord aux IRJ de décliner, sur le terrain, des thématiques communes à tous les membres du réseau information jeunesse (formation, emploi, logement, citoyenneté, vie quotidienne, santé, international, etc.). Ainsi, le CMJ de Cabossay permet-il aux IRJ de travailler les questions de citoyenneté avec les jeunes⁶⁴. À Côtin, les ateliers genre & numérique s'inscrivent dans le développement des outils de lutte contre les discriminations dans les PIJ. À Enrochies, les réunions

⁶⁴ Pour une présentation plus détaillée du fonctionnement du CMJ de Cabossay, voir chapitre 2.

d'information sur le service civique se prolongent généralement par une présentation d'autres outils tels que le compte personnel de formation (CPF) et permettent aux animatrices de sensibiliser les jeunes à des domaines d'activité dans lesquels, selon elles, les débouchés sont plus nombreux. Dans ces discussions, les jeunes ont l'occasion de réfléchir collectivement aux différentes trajectoires d'insertion qu'ils peuvent emprunter. Enfin, l'accompagnement à la scolarité permet à Khalifa, à Monteau, d'outiller les jeunes des groupes du CLAS pour « les amener vers la réussite scolaire ». En réponse à cet objectif affiché, Khalifa souligne que :

« Sans être que sur de l'aide aux devoirs, mais surtout sur du développement de compétences, qui pourraient leur être utiles à l'école [à travers] des jeux de société, des jeux, du travail en groupe. Tous ces savoir-faire, mais aussi des savoir-être. » (Khalifa, Monteau, 1^{er} décembre 2021.)

Ces rencontres hebdomadaires avec les groupes de jeunes du CLAS permettent aussi à Khalifa de porter sur eux un regard particulier, dont il peut, à l'occasion, faire part aux enseignants ou responsables pédagogiques des établissements dans lesquels ils évoluent :

« [Le CLAS permet de] faire le lien avec les structures, donc les lycées, les collèges, afin que les jeunes soient valorisés aussi. Parce qu'il y a des jeunes qui viennent à l'aide aux devoirs et les collèges n'étaient même pas au courant. Et ça change tout en fait. [Quand je leur dis que] c'est un jeune qui est investi, qui vient deux fois par semaine, une heure et demie, deux heures, faire des devoirs à l'extérieur, ça change beaucoup la perception. » (Khalifa, Monteau, 1^{er} décembre 2021.)

Citoyenneté, égalité femmes/hommes, emploi, formation, éducation, et bien d'autres thématiques IJ peuvent être déclinés dans des animations collectives au sein des PIJ. Plus ou moins régulières, construites par les IRJ ou animées en partenariat avec des collègues ou des intervenants, ces situations d'accueil collectif permettent aussi de répondre aux injonctions politiques ou contractuelles propres à la structure pour laquelle iels travaillent.

À Cabossay, le CMJ existe depuis 2009 et a été créé en réponse à la volonté du nouveau maire (alors PS), d'impliquer les jeunes dans la vie de la commune. Onze ans plus tard, la permanence du CMJ, ses liens réguliers avec quelques élus et la valorisation de ses actions événementielles dans les actualités municipales, constitue toujours l'un des piliers de la politique jeunesse territoriale⁶⁵. L'accueil hebdomadaire d'un groupe de jeunes du CMJ par les IRJ constitue donc bien, à ce titre, une réponse à un projet politique municipal.

L'animation de temps d'accompagnement à la scolarité (à Monteau) ou de réunions d'information sur le service civique (à Enrochies) correspond, quant à elle, à des déclinaisons du cadre partenarial dans lequel évoluent les deux structures (centre social et mission locale) des IRJ observés. En effet, le CLAS est un dispositif promu par la caisse d'allocations familiales (CAF), principal financeur des centres sociaux qui, avec ce dispositif, peut orienter les projets sociaux vers un renforcement de l'accompagnement à la scolarité. De même, la politique nationale de développement du service civique s'appuie sur le relai des missions locales pour faire connaître ce dispositif aux jeunes, une mission qui, à Enrochies, est assignée à l'informatrice jeunesse de la structure. Céline commente :

« Tu verras, je suis très sollicitée sur le service civique, parce que c'est un dispositif qui s'accroît d'année en année. Les enveloppes sont de plus en plus grosses chaque année. Donc on a aussi un objectif de jeunes à positionner sur les services civiques et ça marche très bien en fait, ça marche très très bien. Les

⁶⁵ Voir chapitre 2.

jeunes sont très intéressés par ce dispositif-là. Donc je fais énormément d'information, surtout au niveau des garanties jeunes. Alors là, en plus, on vient d'avoir l'information que les Garanties Jeunes, ça va doubler d'effectif. Donc je vais être doublement amenée à intervenir au sein de ces groupes-là, pour justement proposer aux jeunes réaliser un service civique, de leur expliquer en quoi ça consiste, comment postuler, comment créer son compte sur le site. » (Céline, Enrochies, 28 mai 2021.)

Enfin à Côtin, la mise en place de l'atelier « genre et numérique » observé en juin 2021 s'inscrit dans le prolongement des rencontres réalisées par les IRJ dans le cadre du programme d'investissement d'avenir (PIA) Jeunesse de la Métropole dont Côtin fait partie⁶⁶. Comme le raconte Aurélien en entretien, la coordinatrice du PIA Jeunesse a d'abord impulsé une rencontre entre les deux informateurs jeunesse de Côtin et la documentaliste d'un collège de la ville, afin de relier projets scolaires et extrascolaires. Dans cette discussion, les informateurs jeunesse proposent de travailler sur « la pratique numérique comme levier [...] essayer de se servir justement des technologies, des avancées, etc., dans notre pédagogie » (Aurélien). Côté collège, la documentaliste exprime, quant à elle, le souhait d'aborder l'égalité femmes-hommes, dans une perspective d'orientation scolaire et professionnelle. Aurélien résume ainsi la suite des échanges :

« Donc il y avait cette volonté-là et on a essayé d'imaginer un projet en commun, et ça a donné à la fois un temps de formation avec le collège. [...] On a eu une formation commune avec le « centre régional de formation en égalité entre femmes et hommes » [...] et c'est là qu'on nous a présenté [Augustin]. » (Aurélien, 19 mai 2021.)

À l'issue du projet conduit avec la documentaliste et Augustin, les informateurs jeunesse de Côtin ont souhaité le décliner en atelier à destination des jeunes inscrits aux accueils de loisir jeunesse municipaux, auxquels ils proposent régulièrement des animations le mercredi. L'atelier observé en juin 2021 est le résultat de ce processus, incarnation des ambitions d'un PIA Jeunesse dans l'évolution de l'offre d'animations d'un PIJ municipal. Ces ambitions, venues d'en haut, sont portées avec conviction par les deux informateurs jeunesse. Cependant, lors de notre observation, il était manifeste que l'implication des jeunes eux-mêmes, en dehors du cadre scolaire dans lequel était initialement conçu l'atelier, fut difficile pour les informateurs jeunesse et leurs collègues animateurs.

Quels que soient les groupes observés dans les PIJ au cours de ces quatre situations d'accueil collectif, les publics des IRJ semblent plus ou moins captifs des dispositifs qui les encadrent. Car si l'accueil collectif est bien une opportunité pour articuler, au PIJ, les enjeux de l'IJ avec des orientations locales contraignantes, la construction des groupes de jeunes accueillis relève, quant à elle, du défi.

b) Attirer les jeunes vers le PIJ

Parmi les quatre situations d'accueil collectif présentées ici, trois s'appuient sur des publics relativement captifs de la structure information jeunesse⁶⁷. La réunion d'information sur le service civique est organisée par Céline et sa collègue Dany, devant un groupe dit « IEJ » de la mission locale. Les cinq jeunes présent·e·s ont moins de 26 ans et ne sont « ni en emploi ni en formation », iels appartiennent à la catégorie dite des « NEET » et sont à ce titre éligibles à ce dispositif d'insertion financé par le Fonds

⁶⁶ Sur les liens entre les IRJ et les acteurs ou projets jeunesse extraterritoriaux, voir chapitre 4, partie D.

⁶⁷ Les jeunes du CMJ de Cabossay ne sont pas ici considérés comme un public captif, dans la mesure où leur participation au CMJ est non-obligatoire (cf. cas n°1, échanges sur l'absence de contrainte à participer). Ils constituent cependant un public régulier du PIJ avec lesquels les IRJ tissent des relations de confiance, contribuant à l'engagement régulier de ce groupe auprès d'eux.

social européen⁶⁸. En participant à ce « parcours d'insertion professionnelle et sociale » pendant plusieurs mois, iels bénéficient d'une rémunération. La présentation du service civique s'inscrit au début d'un programme où leur conseillère, Dany, leur présente divers dispositifs et outils d'insertion pour tenter de réaliser leurs projets. Captif du dispositif, ce groupe de cinq jeunes est un public disponible pour les réunions d'information collective de Céline. Comme elle l'évoque dans l'entretien cité ci-avant, Céline anime de nombreuses réunions d'information collectives devant des groupes captifs des dispositifs portés par ses collègues conseillères en insertions, et en particulier les groupes garantie jeunes⁶⁹. Les jeunes observé·e·s lors du temps d'accompagnement à la scolarité (CLAS) au centre social de Monteau ainsi que ceux venu·e·s à l'atelier genre&numérique dans le cadre des accueils de loisir jeunes (ALJ) de Côtinin se sont, quant à elleux, engagé·e·s volontairement en début d'année scolaire dans la participation hebdomadaire à ces deux dispositifs. Qu'il s'agisse du CLAS ou des ALJ, les jeunes signent un engagement avec les IRJ en début d'année, qui les oblige d'abord à se déplacer chaque semaine pour cet accueil collectif, mais qui, en outre, leur permet de participer à des ateliers ou animations supplémentaires. Ainsi, à Côtinin, les IRJ interviennent-iels régulièrement auprès des groupes d'ALJ encadrés par leurs collègues animateur·trice·s municipaux, proposant aux jeunes des ateliers thématiques comme ici⁷⁰, ou des jeux de coopération.

Pour les IRJ, l'accueil de ces groupes pour des animations ponctuelles au PIJ constitue aussi une possibilité de leur présenter le PIJ. Les invitant à revenir au PIJ pour s'informer sur d'autres thématiques, les IRJ ont parfois la possibilité de recruter des jeunes, dans ces groupes, pour les inviter à participer à des projets plus complexes. C'est notamment ce que nous explique Khalifa, qui propose régulièrement aux jeunes du CLAS ou des accueils de loisir du centre social de participer à des projets qu'il accompagne en dehors de ce dispositif :

« C'est des jeunes qu'on a sur les accueils de loisirs. Par exemple là, pendant les vacances de la Toussaint, j'ai un groupe qui s'est formé. Après, ils se connaissent depuis un moment, mais ils se disent à un moment autour de la table, ensemble, "ben on a envie de faire ça, on aimerait bien faire ça". [...] Je peux les revoir les mercredis [ou les samedis] après-midi, pour du développement de projet [...], dans la salle du PIJ du coup. » (Khalifa, Monteau, 1^{er} décembre 2021.)

Parmi ces projets, Khalifa insiste d'abord sur les chantiers jeunes, dont il résume ainsi le fonctionnement :

« Chaque année, on a un financement de la ville de [Monteau] pour mettre en place des chantiers éducatifs, où le but, c'est que les jeunes puissent autofinancer des projets. [...] Par exemple, la salle où on a mangé hier, c'est les jeunes qui ont refait la peinture [ou] dans les étages l'été dernier, on a repeint toute une salle. Ça peut être du débarrassage, remplir une benne, démonter et vider des salles, etc. Donc je gère aussi ça et les jeunes nous disent par exemple "on aimerait faire une colo ski en février". Ok, du coup, en décembre on met en place un chantier. Moi, je vais regarder le chantier, j'achète le matériel, s'il faut de la peinture, des tournevis, peu importe. Et du coup, ils viennent : c'est 7h par jour, sur 5 jours et ça fait 20€ par jour. Donc deux semaines, c'est 200€, une semaine c'est 100€. [...] On ne les rémunère pas directement, mais ce sera déduit. Donc si derrière, la colo ski doit payer 220€, ça leur reviendra à 20€, parce qu'ils auront fait 200€ de chantier. » (Khalifa, Monteau, 1^{er} décembre 2021.)

⁶⁸ Voir <https://europe-en-hautsdefrance.eu/linitiative-lemploi-jeunes-iej/>

⁶⁹ C'est-à-dire des groupes de 5 à 10 jeunes bénéficiant du dispositif du même nom et suivi·e·s, individuellement et collectivement, par une même conseillère en insertion professionnelle.

⁷⁰ Ou comme par exemple, l'animation « *escape game* » proposée par Valentine sur les objectifs du développement durable, dans le cadre du Festival des solidarités (voir chapitre 3).

Or nombreux sont les jeunes entre 14 et 18 ans qui, venu·e·s au CLAS chaque semaine pour bénéficier de l'accompagnement scolaire de Khalifa, sont ensuite mobilisé·e·s dans les chantiers jeunes où iels accèdent à d'autres formes d'expérience – montage de projet, construction d'un budget, travail rémunéré, organisation collective d'un voyage, etc. –, avec le soutien de l'informateur jeunesse.

L'accueil collectif dans le PIJ s'appuie donc sur différentes formes de recrutement des jeunes. Alors que certains groupes sont fondés sur le libre engagement de quelques jeunes (comme le CMJ), d'autres reposent sur des formes d'engagement contractuel plus formalisées, le plus souvent dans le cadre d'un dispositif d'accueil des jeunes inscrit dans les actions de la structure porteuse du PIJ (CLAS, ALJ). D'autres groupes enfin, sont parfois captifs d'un dispositif dans lequel l'IRJ intervient sans se soucier de la construction du groupe (IEJ, Garantie jeune, etc.). Dans les quatre situations observées, les groupes peuvent être constitués par les IRJ elleux-mêmes lorsqu'ils accueillent de jeunes volontaires en début d'année scolaire (CLAS, CMJ), ou par leurs collègues proches dans le cadre des dispositifs qu'ils animent (IEJ, ALJ). Dans quelques rares situations cependant, les IRJ sont amené·e·s à construire artificiellement un groupe de jeunes en réponse à une demande hiérarchique⁷¹. Dans tous les cas, enfin, l'accueil collectif des jeunes apparaît aux IRJ comme une opportunité pour toucher des publics nombreux, alimentant ainsi les statistiques de fréquentation du PIJ qu'ils tiennent de manière plus ou moins assidue.

2) Compter les publics ?

La dimension comptable du rapport aux jeunes est différemment appréhendée en fonction des informateur·trice·s suivi·e·s sur le terrain. Tous et toutes disposent d'outils de comptabilisation de la fréquentation de leur SIJ, fournis par le CRIJ. Tous et toutes intègrent des données comptables sur les publics dans leurs bilans et dans leurs dossiers de labellisation. Tous et toutes considèrent cette tâche comme une partie du « sale boulot » qu'ils et elles doivent réaliser.

Cependant, au quotidien, c'est l'informatrice jeunesse d'Enrochies qui, prise dans les routines d'une mission locale, semble attacher le plus d'importance à cette tâche de comptabilisation. Elle passe en effet une partie relativement importante de son temps à « faire (s)es saisies », évoquant notamment le fait qu'elle « comptabilise quand même dans [son] chiffre IJ » les publics qu'elle reçoit en tant que chargée d'accueil à Dessant, dans la mesure où elle estime les informer sur des thématiques relevant, malgré tout, de l'information jeunesse :

gh30. Un jeune adolescent vient poser la déclaration d'impôts de sa mère au guichet de l'antenne de Dessant de la mission locale. Céline la récupère pour sa collègue conseillère ML et inscrit l'information dans son tableur Excel. Elle commente : « Chaque mois, on note tous les jeunes venus pour [la conseillère ML], pour [la conseillère PLIE] et sans rendez-vous. »

Carnet d'enquête n°6, Dessant, 18 octobre 2021.

⁷¹ Comme lorsqu'en octobre 2021, le responsable du secteur « accueil » du GIP d'Enrochies prévoit l'intervention d'un musicien au sein de la mission locale et demande expressément à Céline de composer de toutes pièces un groupe de jeunes pour le rencontrer. Au cours d'un après-midi, nous observons alors Céline téléphoner à de nombreuses conseillères en insertion professionnelle pour leur demander si elles ont, dans leur portefeuille, des jeunes susceptibles d'être intéressé·e·s par une rencontre avec un professionnel du spectacle.

FIGURE 20. TABLEAU DE COMPTAGE DES PUBLICS TENU PAR CÉLINE SUR UN DOCUMENT WORD À L'ACCUEIL DE L'ANTENNE DU GIP ML/PLIE DE DESSANT

13/10/2021	Jeune 1		PLIE		x		15h00	Non	PC
13/10/2021	Jeune 2		/			x	15h50	Non	PC
14/10/2021	Jeune 3		ML	x			10h35	Oui	
14/10/2021	Jeune 4					x	10h40	Non	pc
14/10/2021	Jeune 2					x	11h02	non	pc

14/10/2021	Jeune 5		ML	x			11h18	non	Prise de rdv
14/10/2021	Jeune 6		PLIE		x		13h35	oui	rdv
14/10/2021	Jeune 7		ML	x			13h58	oui	rdv
14/10/2021	Jeune 8		PLIE		x		14h00	oui	
14/10/2021	Jeune 9		ML	x	x		14h00	oui	Mots et merveilles
14/10/2021	Jeune 10		/		x		14h10	Non	Pole emploi, <u>randsdad</u> , caf
14/10/2021	Jeune 11		/		x		14h15	non	caf
14/10/2021	Jeune 1								
18/10/2021	Jeune 3		ML	x			09h36	non	<u>Depos papier impot</u>

Source : 18 octobre 2021, photographie de l'écran du post d'accueil.

Prise entre les injonctions comptables de sa structure et les bilans de fréquentation qu'elle doit envoyer au CRIJ, Céline fait le choix de s'appuyer sur les instruments stricts de la mission locale dans laquelle elle travaille pour en extraire, ensuite, les chiffres qu'elle transmet au CRIJ.

À Côtinin, les informateurs jeunesse entretiennent un rapport ambivalent aux chiffres. Dévalorisant parfois les activités de comptage des publics lorsqu'ils sont dans le feu d'une action, iels réalisent cependant un travail rigoureux de catégorisation des publics pour rendre compte de leur travail auprès de leurs collègues, de leur hiérarchie et du CRIJ. Iels affirment d'ailleurs avoir adapté les outils statistiques fournis par ce dernier, afin qu'ils correspondent mieux aux informations dont iels ont besoin pour leurs bilans. La provenance des jeunes et la mensualisation de l'outil leur permettent de saisir régulièrement les informations qu'ils recueillent à la main dans PIJ :

FIGURE 21. COMPTABILISATION MANUSCRITE DES PUBLICS DU PIJ À CÔTININ (MAI 2021).

Date	Heure	Cat	Détails 1	Détails 2	Service	Préfecture 1	Préfecture 2	Age	Tranche d'âge	Statut	Statut personnel	Prévisions des parents	Remarque	Observé par	Observé par
7/5	16:15	P	Emploi			dep. NPM		G	16-24	D. E	OUI		ET		
7/5	18:00	P	LOISIRS					G	13-15	Collège			Centre		
11/05	10:00	P	Emploi			Op. Num		G	16-19	Etudiant	OUI		nouveau		
11/05	10:00	M	Projet					G	13-15	collège	non		Centre		
11/05	14:00	P	Emploi			Op. Num		G	30+	D. E	OUI		Centre		
11/05	14:30	P	Emploi			Op. Num		G	30+	D. E	OUI		Centre		
11/05	14:30	P	DRDTS					G	10-14	Scolaire	non		Centre		
11/05	15:00	P	Scolarité			Op. num		F	13-15	collège	OUI		Centre		
11/05	17:00	P	LOISIRS/PROJET					G	13-15	collège	OUI		Centre		
11/05	10:30	P	DRDTS			E-ADM		G	13-15	collège	OUI		Centre		
11/05	10:40	P	DRDTS			DAO		G	13-15	collège	OUI		Centre		
11/05	14:30	P	DRDTS			public ?		G	16-19	D. E	OUI		Centre		
11/05	15:00	P	Scolarité	LOISIRS		Op. num		F	13-15	collège	OUI		Centre		
11/05	16:00	P	Scolarité			Op. num		F	13-15	collège	OUI		Centre		
11/05	16:00	P	Scolarité			Op. num		F	13-15	collège	OUI		Centre		
11/05	16:15	P	DRDTS	SAUTE				G	30+	Autre	non				
11/05	17:00	P	LOISIRS / PROJET					G	13-15	collège	OUI		Centre		
11/05	16:30	P	Emploi			Op. num		G	30+		OUI		Centre		
11/05	14:30	P	Emploi			Op. num		F	30+		OUI		Centre		
11/05	15:00	P	DRDTS					G	16-19	Apprenti	non		Centre		
11/05	14:40	P	DRDTS	Emploi		Op. Num		G	30+		OUI		Centre		
11/05	14:15	P	Scolarité			Op. num		G	20-24		OUI		Centre		
11/05	14:20	P	DRDTS			Op. num		F	30+		OUI		Centre		
11/05	10:15	P	DRDTS	Logement		E-ADM		G	20-24	Apprenti	OUI		Centre		
11/05	10:20	P	DRDTS			Op. num		G	30+		OUI		Centre		
11/05	17:00	P	DRDTS			Imp		F	13-15	Autre	OUI		Centre		
11/05	14:30	P	Emploi			CVCA	Exp Num	F	13-15	SOL	OUI		Centre		
11/05	16:00	P	Just - PV					F	13-15	Autre	OUI		Centre		
11/05	16:00	P						F	13-15	Autre	OUI		Centre		
11/05	16:20	P	scol					F	12-15	COL	OUI		Centre		
11/05	16:20	P	scol			Exp Num		F	13-15		OUI		Centre		

D'autres tableaux sont également mobilisés pour les « animations collectives » et les « animations extérieures ». L'ensemble des données recueillies est ensuite mobilisé dans des bilans annuels détaillés, tels que ci-dessous, celui daté de 2020 :

FIGURE 22. EXTRAITS DU BILAN D'ACTIVITÉ DU PIJ DE CÔTININ POUR L'ANNÉE 2020.

Prévalence	Nombre	Commentaire
Fréquentation PIJ		
NB DE JOURS D'OUVERTURE	173	Le PIJ est fréquenté à 90% par des Côtininois. La répartition de la fréquentation par quartier est consultable en annexe.
Sexe		
G	329	
F	477	
PERSONNES ACCUEILLIES AU PIJ	806	Cette fréquentation comprend l'accueil physique au PIJ mais également les interventions extérieures (animations dans les établissements scolaires, les salons et forums, animations de quartiers)
PERSONNES TOUCHÉES EN ANIMATION HORS LES MURS	772	Ces interventions « Hors Les Murs » sont complémentaires de la fréquentation « physique » du PIJ. Ces modes d'interventions différents nous permettent de toucher un public très diversifié et augmentent notre visibilité. Malheureusement nous avons dû annuler la plupart de ces interventions extérieures lors de cette année en raison de la crise du covid 19.
TOTAL PERSONNES TOUCHÉES	1578	Les chiffres concernant la typologie du public (sexe, âge, situation) sont basés sur la fréquentation « physique » du PIJ.
Âge		
-15	118	
16-19	136	
20-24	120	
25-29	76	
30 et plus	356	
Situation		
Collégien	101	
Lycéen	74	
Étudiant	32	
Stagiaire form. Pro	16	
Demandeur d'emploi	111	
Salarié	177	
Parents	49	
Nest	19	
Autre	127	
		Nos partenariats avec les acteurs de l'insertion professionnelle du territoire (Mission Locale, Pôle Emploi...) nous permettent d'être identifiés comme structure support pour les demandeurs d'emploi.
Apprenti		
Apprenti	1	
Organisation des études	37	
CVLAM	66	
Total Soutien à l'insertion professionnelle	917	
AIDE AUX DÉMARCHES ADMINISTRATIVES		
États	161	
Rembourse	1	
Logement	1	
Transport	10	
E-administrations	19	
Expatriation	276	
Interventions/missions	218	
Mobilisation	11	
Questions diverses	44	
Total Aide aux démarches administratives	771	
ANIMATION DE LOISIRS		
Partenariat/Coopérations	74	
Total Animation de loisirs	198	
ACCOMPAGNEMENT DE PROJET		
Mission d'accompagnement	7	
Mission d'accompagnement	7	
Projets	10	
Salarié	1	
Mission BAF	10	
CLAP	8	
Mission BAF	62	
Total Accompagnement de projet	114	
Total	2002	

En présentant ce tableau, Aurélien estime d'ailleurs « toucher quasi plus de personnes sur les actions qu'au PIJ » (observation, 19 mai 2021), un constat notamment nourri par le fait que les IRJ de Côtinain

interviennent très régulièrement auprès des établissements scolaires de la ville. Ainsi Aurélien commente-t-il à propos de ses permanences régulières dans un lycée :

« Dans notre information jeunesse délocalisée, c'est là où on va aller toucher, faire du chiffre, toucher les jeunes. C'est un peu horrible ce que je dis, "faire du chiffre". Mais c'est ça, quand on va faire des interventions dans les classes, etc. Avoir la porte ouverte d'un lycée, c'est juste parfait ! » (Aurélien, Côtin, 26 mai 2021.)⁷²

À Monteau, Khalifa tient lui aussi à jour une comptabilité des jeunes qui bénéficient de l'information jeunesse au centre social. Mais en l'absence de local attribué et au vu de la mobilité permanente de l'informateur jeunesse, la prise de notes correspond ici davantage à un comptage des « jeunes rencontrés », ainsi que Khalifa nous l'explique en entretien :

« Chaque fois que je rencontre un jeune, je le note, j'ai un dossier que j'appelle "accompagnement individuel IJ" et du coup, je mets à chaque fois les différentes rencontres qu'on a, les gros points qui en ressortent. Après, j'ai une très bonne mémoire, donc j'ai pas besoin de tout noter. J'arrive à me souvenir en général. Mais quand même je note au moins nom, prénom, quand est-ce qu'on s'est vus, etc. [...] Mais c'est des fichiers Word tous simples, où je mets juste des mots. Voilà, "recherche stage BAFA". Comme hier, j'ai mis "projet en Grèce", mais je sais, j'ai pas besoin d'en dire plus. Et moi, à la fin de l'année, quand je fais mon rapport d'activité, là je vais reprendre et je vais détailler, etc. » (Khalifa, 2 décembre 2021.)

En outre, Khalifa ne se sépare jamais de son bloc-notes, sur lequel il consigne toute son activité au jour le jour. Ces notes lui permettent de rendre compte de son travail auprès de ses collègues en réunion, dans les bilans annuels qu'il produit pour le centre social, et ceux qu'il rédige pour le CRIJ. Il cite aussi d'autres outils de comptage des publics en ligne, comme ceux proposés par le CRIJ ou le label « promeneur du net » sont également cités, mais n'apparaissent pas, d'après nos observations, comme des instruments de travail réguliers de Khalifa.

À Cabossay enfin, les informateur-trice-s jeunesse ne prennent que quelques notes ponctuelles sur leurs publics, dans un document à destination du CRIJ :

« Le CRIJ nous met à dispo des trucs. Je ne suis pas très bon là-dedans et pour ne rien te cacher, ça me fait particulièrement chier. Mais il faut le faire ! [...] Ouais, parce que ça fait partie des... par rapport à la convention ou je sais pas quoi, qu'on entretient avec le CRIJ, on se doit aussi de leur faire remonter l'info de nos territoires. [...] On a les outils en ligne qui sont fournis en gros, avec "d'où venait la personne, quel âge avait-elle, était-elle scolarisée ou non, sur quoi vous l'accompagnez, est-ce que ça s'est bien passé, combien de temps a duré l'entretien" [...] [Pauline], elle le sait en plus, ça c'est sûr : [Pauline] elle le sait (rires), mais pas moi ! » (Virgile, 23 juin 2021.)

S'estimant « bien vus » par le CRIJ en raison de la variété des projets qu'ils mettent en œuvre et constatant l'absence de demande de chiffres de la part de leur hiérarchie, ils perçoivent la quantification des publics comme une activité contraignante, secondaire et relativement peu utile pour légitimer leur action.

Ce rapide tour des outils de comptage des publics accueillis dans les structures observées nous permet de pointer une première forme de différenciation de la mise en œuvre des préconisations du réseau IJ sur le terrain. Si dans les quatre structures, il semble clair que la dimension anonyme de l'accueil est toute relative dans le relevé des accueils réalisés, on constate que les IRJ entretiennent un rapport différencié aux activités de comptage. Cette différence tient d'abord au poids des cultures

⁷² Nous reviendrons plus en détails sur les formes de « l'information jeunesse délocalisée » dans le chapitre 3.

professionnelles dans lesquelles ils s'inscrivent : fréquentant au quotidien des conseillères en insertion pour qui la quantification du travail est centrale dans leur activité, Céline entretient soigneusement le décompte de ses accueils en mobilisant les instruments de comptage de son employeur. Informateur jeunesse municipal soucieux de légitimer son activité auprès de sa hiérarchie et de la développer, Aurélien a quant à lui adapté les outils du CRIJ pour leur donner un double emploi. À Cabossay et à Monteau, en revanche, les IRJ ont un rapport plus souple aux activités de comptage, constatant qu'elles restent secondaires dans l'évaluation qui est faite de leur travail par leurs hiérarchies respectives. En somme, les IRJ choisissent des méthodes de comptage des publics qui leur permettent de répondre à la double injonction qui pèse sur leurs activités : celle de la construction de statistiques pour le réseau IJ et celle, plus ou moins forte, venue de leur structure porteuse.

Les quatre situations d'accueil collectif présentées dans cette partie sont loin de recouvrir l'ensemble des situations vécues dans les PIJ. Elles nous ont cependant permis de montrer la manière dont les IRJ s'emploient à faire vivre le PIJ et ce, de deux façons différentes. Tout d'abord, en nous immergeant dans leur quotidien et observant ces situations, nous avons pu montrer quelques déclinaisons du travail d'animation tel qu'il est mené sur le terrain pour aborder les thématiques de l'information jeunesse auprès des groupes. À partir de ces observations, nous avons pu mettre en lumière quelques-unes des stratégies mises en œuvre par les IRJ pour faire venir des groupes de jeunes dans leur PIJ, composant ici avec les injonctions propres à leurs structures respectives (et sur lesquelles nous reviendrons plus en détail dans le chapitre 2). Enfin, en montrant les groupes, on peut questionner la place du nombre et du comptage des publics dans les PIJ.

Conclusion du chapitre 1

Les formes d'accueil de la jeunesse dans les PIJ peuvent être classées en trois catégories. L'accueil numérique d'abord, des jeunes, mais aussi des moins jeunes, que les IRJ informent et forment à l'usage des outils numériques. L'accueil individuel ensuite, qui se transforme rapidement en accompagnement des jeunes, qu'ils viennent spontanément au PIJ où qu'ils y évoluent en tant qu'apprenti·e·s. L'accueil collectif enfin, qui permet aux IRJ d'animer des temps d'échanges au sein du PIJ. Objectif premier de la mission d'une IRJ, l'accueil se décline sous ces trois formes dans les quatre structures information jeunesse étudiées dans notre enquête. Point commun du travail des IRJ observé·e·s, il n'en est pas moins déterminé par des conditions d'exercice du métier qui diffèrent d'un contexte à l'autre. On l'a vu, les caractéristiques des groupes de jeunes accueillis dans les quatre PIJ sont en partie déterminées par les orientations politiques de la structure ou, plus largement, par les configurations partenariales dans lesquelles travaillent les IRJ. La trajectoire et les compétences des IRJ elleux-mêmes constituent aussi, en toile de fond, un critère déterminant de la différenciation de leurs pratiques d'accueil, d'une structure à l'autre voire parfois, au sein d'une même équipe. Ces trois variables de différenciation du travail des IRJ sont au cœur des trois prochains chapitres de ce rapport. Ainsi, après avoir observé dans ce chapitre les IRJ en situation d'accueil dans leurs locaux, on élargit la focale dans le chapitre suivant, en les observant dans leurs structures.

TABLEAU 8. SYNTHÈSE DES TYPES D'ACCUEIL DES PUBLICS DANS LES STRUCTURES ÉTUDIÉES

	Cabossay	Côtinin	Enrochies	Monteau
Le PIJ dans son environnement	EPN et maison des services publics	Accueil jeunesse et numérique en centre-ville	Un bureau et des espaces numériques et d'information séparés.	Une salle multiactivités.
L'accueil numérique	EPN, très présent.	Espace numérique, très présent.	Faible, voire inexistant, relayé à l'accueil du GIP.	Hors des missions de l'IRJ.
L'accueil individuel	Ponctuel, dans une salle conjointe.	Non observé.	Ponctuel, dans le bureau de l'IRJ sur rendez-vous.	Régulier et spontané, dans différents lieux du CS.
Les publics ciblés en priorité	Jeunes du CMJ, scolaires du bassin de vie, publics des partenaires et QPV.	Jeunes en voie d'insertion (avec ML), publics des ALJ (loisirs), QPV, scolaires <u>Côtininois</u> .	Publics des collègues de la ML (groupes garantie jeunes, IEJ, etc.)	Jeunes du CLAS (accomp. sco), publics du centre social et membres des familles. Futurs « jeunes » (périscolaire).
Compter ?	Rarement (outils du CRIJ et du PIA)	Régulièrement (outils du CRIJ et bilans de service)	Systématiquement	Rarement.
Les publics perçus	Bons élèves (CMJ), jeunes de l'asso de prévention spécialisée	scolaire, jeunes du centre de loisirs, groupe mobilité internationale.	Jeunes en voie d'insertion de la ML.	Jeunes du quartier circulant dans le CS.
Les autres publics	Tous publics (numérique)	Tous publics (numérique)	Les adultes du PLIE	Les familles des jeunes.
Type d'accueil	Service public et bons élèves	Service public et ciblage QPV	Sélectif et d'insertion	Familial et informel

Chapitre 2. Rendre service

Les effets de l'orientation politique des structures porteuses sur la définition du travail des IRJ

Bien qu'ils aient de nombreuses tâches en commun, comme l'accueil des publics ou leur comptabilisation, on constate que les IRJ les réalisent dans des contextes variables. Outre ces tâches communes, nous les avons observé-e-s endosser des rôles et répondre à des missions très différentes, d'une structure à l'autre.

En particulier, et c'est une des raisons qui a motivé le choix des terrains en début d'enquête, le travail des IRJ est apparu très changeant selon qu'ils travaillent en collectivité, dans une association ou dans un GIP. Ainsi, on a pu observer d'un côté les IRJ municipaux-ales⁷³, sur qui reposent en tout ou partie le projet jeunesse d'une collectivité et de l'autre, les IRJ non municipaux-ales⁷⁴, qui apparaissent davantage comme des professionnel-le-s généralistes et isolé-e-s, venant compléter le travail de leurs collègues, davantage spécialisé-e-s. Si les premier-e-s sont représentatif-ve-s de la majorité des SIJ⁷⁵, les second-e-s nous permettent de proposer des coups de sonde dans le monde de l'IJ inscrite soit dans une association (un centre social), soit dans une structure « autre » (ici un GIP regroupant une mission locale et un PLIE).

Après avoir situé les IRJ dans leurs locaux et les avoir observé-e-s dans leurs missions d'accueil des publics, il s'agit dans ce chapitre d'élargir la focale, pour comprendre la place qu'occupent les IRJ au sein de leur structure employeuse. On cherche en particulier à montrer que les IRJ, qu'ils travaillent en collectivité ou non, sont des professionnel-le-s dominé-e-s dans leur structure, soumis-es à des formes d'organisation et à des injonctions internes qui façonnent largement leurs mandats. Mais qu'ils travaillent en collectivité ou non et malgré la diversité des missions qu'ils accomplissent, les IRJ apparaissent comme des professionnel-le-s qui « rendent service » de trois manières. Iels estiment d'abord toutes et tous remplir une mission de service public, rendre service aux jeunes. Mais iels rendent aussi service à leurs collègues, soit en endossant un rôle transversal au sein de la structure, soit en venant compléter opportunément l'action de leurs collègues lorsque ceux-ci en ont besoin (parfois en faisant les deux).

Autrement dit, il s'agit dans ce chapitre de comprendre les comment s'opère la différenciation du faisceau de tâches d'une IRJ à l'autre, en fonction du type de structure dans lesquelles iels travaillent, non municipale (A) ou municipale (B), mais également de nuancer cette opposition, en comparant, dans

⁷³ Les IRJ municipaux, comme ici Aurélien, Pauline, Sébastien, Valentine et Virgile, représentent plus de 70 % des IRJ, d'après une étude réalisée par la DJEPVA en 2020, auprès de 537 structures IJ.

⁷⁴ Les IRJ non municipaux sont répartis dans cette étude entre ceux travaillant dans une association, comme Khalifa (27,4 % des structures) ou ceux travaillant dans un GIP, comme Céline (parmi les 2 % de structures « autres » recensées dans cette même enquête).

⁷⁵ Cependant, parmi les structures information jeunesse ayant répondu en 2020 à l'enquête de la DJEPVA, seules 16,6 % sont portées par deux salariés à temps plein (60% des structures comptent moins de deux salariés, 23 % en comptent plus de deux). À ce titre, les SIJ municipales dans lesquelles nous avons enquêté font globalement partie de la moitié des SIJ les plus dotées en ressources humaines.

chacune des catégories, les orientations spécifiques prises par chacune des structures observées en matière d'information jeunesse.

A. La « casquette IJ » de différents professionnels de la jeunesse

Travaillant en mission locale et en centre social, Céline et Khalifa sont d'abord respectivement « chargées d'accueil et d'animation » et « référent jeunesse » au sein de leurs structures, avant d'être informatrice et informateur jeunesse. Si tout dossier de demande labellisation stipule qu'il doit y avoir au sein des SIJ « un équivalent temps plein minimum positionné physiquement au sein de la structure IJ », il précise dans la foulée que cette personne « peut avoir des missions complémentaires à sa mission principale d'animation de la structure », tant que l'accueil est assuré au minimum 15h par semaine⁷⁶. Or, dans l'enquête réalisée par la DJEPVA en 2020 sur 537 SIJ, 12 % déclarent ne disposer que d'un mi-temps consacré à l'information jeunesse⁷⁷. Autrement dit, la labellisation IJ est parfois attribuée à des structures qui, si elles accueillent bien des jeunes, ne sont pas d'abord des PIJ. Ainsi, de nombreuses associations, centres sociaux, missions locales, maisons des jeunes et de la culture, centre socioculturel, etc. s'emparent du label IJ pour valoriser des actions qu'elles mènent déjà ou pour renforcer, à la marge, leurs actions en direction de la jeunesse. Les structures non municipales représentent, d'après l'enquête de 2020, un peu plus du quart des SIJ. En outre, l'enquête mentionne que seule la moitié des SIJ dispose d'un local indépendant, l'autre moitié le partage, dans 30% des cas, avec les locaux d'une mission locale et dans 10% des cas, avec une association de jeunesse et d'éducation populaire.

Dans ces structures, comme dans le centre social et le GIP-mission locale où nous avons enquêté, l'information jeunesse est souvent l'une des « casquettes » portées par les salarié-e-s qui jouent le rôle d'informatrice-trice jeunesse en leur sein. Dans ces contextes, l'organisation, la division du travail et le projet spécifique de la structure porteuse orientent fortement le travail des IRJ qui, au quotidien, négocient avec ce cadre pour mettre en œuvre les objectifs du label IJ. Dans les deux cas observés, la déclinaison de l'information jeunesse dans une mission locale et dans un centre social s'incarne de deux façons : d'une part, en proposant dans la mission locale des actions complémentaires à celles, spécialisées, des autres professionnel-le-s jeunesse de la structure. Autrement dit, l'informatrice jeunesse en mission locale porte des tâches considérées comme plus généralistes, ouvertes à des publics plus larges ou plus transversales que les missions de ses collègues conseillères en insertion professionnelle. D'autre part, dans le centre social de Monteau, l'information jeunesse est saisie par le référent jeunesse non comme un cahier des charges, mais comme une méthode de travail qui, irriguant toutes ses actions, contribue à renforcer le projet jeunesse de la structure.

Évidemment, l'informatrice jeunesse de la mission locale d'Enrochies et l'informateur jeunesse du centre social de Monteau ne peuvent, à elleux seul-e-s, épuiser la variété des situations dans lesquelles la « casquette IJ » s'articule à d'autres missions. En observant la manière dont la variété de leurs tâches

⁷⁶ Depuis mars 2022, l'annexe 1B de l' « Instruction relative à la délivrance par l'État du "label Information Jeunesse" » intitulée « cahier des charges de demande de labellisation Structure infrarégionale IJ (SIJ) » stipule que pour « garantir les moyens humains nécessaires à l'animation de la structure », la structure IJ doit embaucher « un équivalent temps plein formé », mais que « l'affectation des moyens humains pourra être adaptée en cohérence avec le projet [...] local d'information jeunesse de la structure » (Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative, 2022).

⁷⁷ 37 % des SIJ déclarent avoir un temps plein consacré à l'IJ, 30 % ont entre 1,5 et 2 ETP et 23 % comptent plus de deux temps pleins.

s'inscrit dans le fonctionnement de leurs structures, on peut néanmoins montrer que dans les structures non municipales, la déclinaison locale de l'IJ fluctue entre supplément d'âme pour une structure jeunesse spécialisée (1), ou colonne vertébrale du volet jeunesse d'un projet social (2).

1) Informer et accueillir : un supplément d'âme en mission locale

À Enrochies, Céline est informatrice jeunesse au sein d'un groupement d'intérêt public (GIP) regroupant une mission locale et un PLIE. Depuis 2014, ce GIP couvre un territoire de 17 communes, dans un territoire majoritairement rural autour de la ville d'Enrochies. Dans ce territoire, le GIP est l'acteur central des politiques d'insertion, mais collabore très peu avec les pouvoirs publics en matière de politique jeunesse. Le service jeunesse municipal, le service jeunesse intercommunal, les centres sociaux et le GIP d'Enrochies, occupent en effet des positions bien distinctes dans des politiques jeunesse locales marquées par une stricte division du travail (voir encadré). Dans ce contexte, le PIJ apparaît bien plus comme un espace de ressources mis à disposition de la structure qui le porte, que comme une institution locale.

ENCADRÉ

La division du travail dans les politiques jeunesse d'Enrochies

Ciblant les enfants et les jeunes de 3 à 16 ans, les politiques jeunesse municipales d'Enrochies, portées par une équipe d'une vingtaine d'animateur-trice-s, se concentrent sur l'accueil de loisir périscolaire et pendant les vacances scolaires. Les relations des responsables municipales de la politique jeunesse avec le GIP sont très rares, la responsable municipale estimant ne pas « travailler sur les mêmes publics ». Ces relations existent cependant et touchent davantage au recrutement des animateur-trice-s jeunesse qu'à l'accompagnement des jeunes publics. La ville proposant une aide au permis (dans le cadre de la politique de la ville) ainsi que des places subventionnées pour passer le BAFA (en partenariat avec un centre de formation dans la grande ville voisine), la responsable jeunesse précise que les équipes du GIP lui « envoient des jeunes pour passer le BAFA » (entretien téléphonique avec la référente jeunesse de la ville d'Enrochies, 9 février 2022). Les relations de la mairie sont en revanche bien plus étroites avec les centres sociaux dont l'offre est jugée « complémentaire » à celle de la ville sur le territoire.

Le secteur jeunesse des centres sociaux d'Enrochies (situés dans trois quartiers prioritaires de la ville) cible les jeunes de 11 à 17 ans pour leur proposer plusieurs formes d'accompagnement, dont un accueil de loisirs jeunesse et un contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS). La référente jeunesse de la structure estime que son rôle est « d'accompagner le jeune en fonction de ses besoins, d'être un relai efficace » vers plusieurs types de dispositifs. Le Centre social peut également orienter des jeunes de 18 à 25 ans autour de quelques thématiques comme le logement, la santé, etc. Dans le cadre d'une convention « Ville vie vacances » avec l'État, le centre social d'Enrochies propose également aux jeunes de participer à des chantiers citoyens. Au quotidien, la référente jeunesse a cependant le sentiment d'accompagner surtout des jeunes de 11 à 14 ans, estimant qu'il est très difficile, pour elle et son équipe, de toucher les jeunes de 16-17 ans sur le territoire. Les relations des centres sociaux sont nombreuses avec les médiateurs politique de la ville municipaux, mais quasiment inexistantes avec le PIJ, dont elle connaît l'existence sans en solliciter les services. La référente jeunesse a cependant quelques contacts avec le GIP, *via* les animateur-trice-s suivi-e-s par la mission locale et qu'elle emploie dans le cadre des contrats PEC.

Contactée à plusieurs reprises, mais sans réponse, la communauté d'agglomération dispose elle aussi d'un service jeunesse, dont le travail semble davantage s'orienter vers le ciblage des jeunes invisibles – l'intercommunalité est en effet impliquée dans le PIC Invisibles de la Région du Nord. Par ailleurs, l'Agglomération d'Enrochies travaille régulièrement avec le GIP, dans le cadre d'événements organisés sur le thème de l'insertion, tels que « C'est à côté ! ».

Incarnée par l'action d'une salariée parmi la centaine que compte le GIP⁷⁸, l'information jeunesse ne dispose pas, on l'a vu dans le prologue, d'un espace d'accueil autre que l'étroit bureau de Céline. Si elle participe à l'approvisionnement en brochures des étagères de l'espace « information » du GIP (figure 25), elle ne peut accueillir qu'une personne ou deux dans son bureau. Réalisant ponctuellement des permanences à l'accueil de l'antenne délocalisée du GIP dans le village de Dessant, elle est une salariée mobile qui complète, au sein de la structure, le travail des conseillères en mission locale⁷⁹. Décrivant l'originalité de ses missions par rapport à ces dernières, Céline commente :

« Avec ma casquette IJ, ça me permet de voir un autre public et de voir d'autres demandes » (Céline, Enrochies, 28 mai 2021.)

En somme, Céline applique une mission d'informatrice jeunesse, telle qu'elle est interprétée par sa hiérarchie, dans et pour la structure qui l'emploie uniquement. Dans cette mission locale, l'IRJ est d'abord une agente de guichet généraliste qui oriente les jeunes vers différents dispositifs et formes de suivi de la structure. Lorsque les dispositifs ne sont pas représentés, alors elle peut se charger d'animer des réunions d'information sur des offres de formations (BAFA), des dispositifs d'engagement (le service civique) ou en réponse à des besoins spécifiques identifiés par ses collègues (prévention des addictions). En observant les tâches remplies par Céline au quotidien, on peut ici présenter la place occupée par cette « casquette IJ » au sein du GIP sous deux angles complémentaires. D'un côté, la présence d'une informatrice permet à la mission locale de proposer un accueil tous publics, au-delà des seuls dispositifs ciblés qu'elle porte (a). De l'autre, occupant un poste de « chargée d'accueil et d'animation », l'informatrice jeunesse apparaît également comme une variable d'ajustement au sein de l'équipe d'accueil, dont les tâches s'imposent parfois dans son emploi du temps, aux dépens du mandat IJ qu'elle défend dans la structure (b).

a) Garantir l'ouverture à tous grâce à l'IJ

Pour l'ancien chef de Céline, Laurent (responsable du secteur « développement social »⁸⁰ du GIP d'Enrochies jusqu'en juin 2021), la présence d'une informatrice jeunesse au sein d'une mission locale est un « atout », en ceci qu'elle garantit l'ouverture de la structure à tou-te-s :

« On accueille tout public, on peut accueillir des demandeurs d'emploi, on peut accueillir des étudiants, des lycéens, des stagiaires, et on peut avoir une information faite par l'informatrice jeunesse. C'est ça la plus-value. On n'est pas enfermé tous dans un dispositif mission locale. "Tu n'es pas inscrit à la mission locale, donc tu ne peux pas venir ?" Non. Tu as un informateur jeunesse qui est là pour t'écouter. Et là, elle propose une écoute. La mise à disposition de l'ordinateur, s'il y a un besoin de travailler son CV ou autres [...] de logiciels, [...], des RIC [réunions d'information collective], sur le BAFA, sur le service civique, sur l'Armée de terre. Et on va aller plus loin après, [avec ici] un accompagnement auprès d'un professionnel, d'un conseiller mission locale. » (Laurent, Enrochies, 15 juin 2021).

⁷⁸ En 2020, le GIP d'Enrochies comptait 121 salariées (dont 99 femmes), pour la plupart embauchées en CDI (rapport d'activité 2020, disponible en ligne).

⁷⁹ Par commodité, et dans la mesure où Céline interagit exclusivement avec ses collègues conseillères en insertion professionnelle de la mission locale au sein du GIP, on désignera ici la structure « GIP d'Enrochies » par l'expression « mission locale ». En 2020, les conseiller-e-s du GIP d'Enrochies ont accompagné 5729 jeunes dans des parcours mission locale et 1719 dans des parcours PLIE. Autrement dit, 70 % des personnes accompagnées dans le GIP d'Enrochies le sont au titre de la mission locale. En particulier, depuis 2015, 3120 jeunes sont suivi-e-s dans le cadre de la Garantie jeunes (689 nouveaux en 2020).

⁸⁰ Ce secteur, disparu avec le départ de Laurent en juin 2021, regroupait jusqu'alors des actions articulées sur de différents partenariats extérieurs autour des thématiques de la citoyenneté, de la création d'entreprise, de la santé, de la vie associative et du logement.

Lors des événements hors les murs organisés par les équipes de la mission locale, la présence d'une informatrice jeunesse permet ainsi de compléter le panel d'informations présentées par les différentes conseillères. Cette forme d'accueil « tous publics » est notamment mobilisée lors des événements hors les murs de la mission locale comme l'événement « C'est à côté ! », observé à Enrochies le 10 juin 2021 :

« [L'événement] "C'est à côté", ça fait déjà deux ans que ça se fait. Il y en a plus de 10 sur une année. C'est l'Agglo en fait qui a proposé de faire ça, pour faire justement connaître, dans des quartiers prioritaires de la ville, qu'est-ce que le GIP d'Enrochies, qu'est-ce que le service civique. Si vous cherchez de l'apprentissage, vous aurez une conseillère apprentissage, alternance, emploi. Le fait d'avoir ce panel au GIP d'Enrochies, ça nous permet d'être plus souvent sollicités sur des événements de ce type. » (Céline, Enrochies, 19 mai 2021.)

Lors de l'événement, sont installées à côté de Céline une conseillère pôle emploi, et de nombreuses collègues du GIP d'Enrochies, présentant chacune un ou plusieurs dispositifs d'accompagnement vers l'insertion, comme l'école de la deuxième chance, l'alternance, etc. La photo ci-dessous illustre en partie la disposition des stands, tenus pour la majorité d'entre eux par des salariées du GIP d'Enrochies.

FIGURE 23. ÉVÉNEMENT « C'EST À CÔTÉ », ENROCHIES, 10 JUIN 2021.



Céline commente l'organisation de cet événement : « chacun a son produit ». En effet, à droite du stand de Céline, il y a celui de Carine qui présente la cellule alternance du GIP. De l'autre côté, il y a le stand de Clémence, du Proche Info Formation. À côté d'elle, il y a Camille, salariée d'une association de promotion des jobs saisonniers située dans une commune voisine d'Enrochies. Camille m'indique que les jobs saisonniers ne sont pas les jobs d'été, plutôt réservés aux jeunes et dont Céline assure, quant à elle, la promotion au printemps. Céline apparaît très à l'aise dans cette réunion d'information et elle commente : « On a tous une spécificité dans notre PIJ. Moi c'est le service civique, la mobilité par exemple, je vais pas être à l'aise. Et le CLAP, je sais donner le premier niveau d'information. Ça y est d'ailleurs, on a recruté une collègue pour le CLAP, Annie. »

(Carnet d'enquête n°2, Enrochies, 10 juin 2021).

Au cours de l'après-midi, Céline est chargée de présenter le service civique aux jeunes visiteurs et visiteuses. Manifestement habituée à ce type d'animation, elle a installé son roll-up « service civique » et disposé quelques flyers sur le mange-debout qui lui est attribué. Pendant près de deux heures, elle accueille les jeunes et les informe, de façon ciblée, sur le dispositif. Chaque échange avec un·e jeune

de dure environ 5 minutes et en quelques questions, Céline obtient suffisamment d'informations pour adapter sa présentation du Service civique à son interlocuteur-ice. Dans la discussion, elle prend enfin soin d'articuler ce dispositif à d'autres, afin que les jeunes disposent des informations nécessaires à relier la possibilité de ce type de volontariat avec l'accès à d'autres dispositifs ou prestations sociales.



13h45. Nous arrivons dans le hall de la mairie annexe où se tient l'événement. Céline dispose de deux chaises et d'un mange-debout pour installer son stand. Elle déroule un roll-up, sort quelques flyers et son ordinateur, elle a prévu de répondre à des mails s'il y a des temps morts.

14h. L'affluence est importante. De nombreux jeunes arrivent par groupes. Ce sont des groupes de Garantie jeunes pour certains, des groupes d'amis pour d'autres, des groupes familiaux aussi.

Un groupe de trois jeunes filles se présente à Céline. L'une d'entre elles discute avec Céline, pendant que les deux autres attendent à côté. Elle veut reprendre ses études. Céline lui explique les possibilités de cumuls de bourses avec le service civique. Puis un jeune homme en sweat noir se présente. Il connaît le service civique, mais veut en savoir plus. Il n'a pas l'air d'avoir l'envie d'en faire un, il semble davantage glaner des informations, avec enthousiasme. Céline reprend sa présentation, qui commence toujours par les mêmes questions :

« Êtes-vous en garantie jeunes ? êtes-vous inscrit à Pôle emploi ? êtes-vous boursier ? destinataire du RSA ? » En quelques questions, elle vérifie l'éligibilité de la personne au service civique et envisage les possibilités de cumul de ce dispositif avec d'autres. Puis, elle présente les choses en suivant la structure de la plaquette (comme elle l'a fait le matin même devant un groupe d'IEJ – voir chapitre 1), mais en insistant sur les informations qui lui semblent être les plus pertinentes face à la personne en question. Elle pose quelques questions sur le secteur recherché, le lieu envisagé, rappelle qu'on peut élargir la recherche, et donne quelques pistes pour articuler cette expérience à la trajectoire d'insertion en cours chez le jeune en face d'elle. La discussion est assez rapide, il y a autour un brouhaha, et les jeunes font le tour des stands.

14h20. Andréa, l'organisatrice, vient chercher Céline : « j'ai quelques jeunes pour toi en groupe ». Il s'agit d'un groupe de « garantie jeune » auquel Céline peut faire une présentation du dispositif, mais elle doit aller dehors, car il y a trop de monde dans le hall. Pendant ce temps, j'échange avec Leïla, une conseillère mission locale. Elle m'explique qu'elle accompagne « ses jeunes de la garantie jeunes ». Comme il est difficile de faire venir les jeunes à ce type d'événement, elle leur prépare « un guet-apens » : « Je leur donne rendez-vous pour un rendez-vous individuel et ils arrivent ici. Et finalement, ici, c'est même mieux pour leur parler qu'un rendez-vous individuel. » Autrement dit, pour les inciter à les faire venir à un événement facultatif, elle les convoque pour un faux rendez-vous impératif (à la présence duquel le versement de leur allocation garantie jeunes peut être soumis).

14h30. Céline revient et parle à quatre jeunes de la garantie jeunes (deux garçons, deux filles). Elle précise que la garantie jeunes n'est pas cumulable avec le service civique. « Il faut que votre service civique ait un lien avec votre projet, pour que ce soit cohérent sur votre CV. Vous êtes tous demandeurs d'emploi, je suppose ? Il faut toujours faire votre actualisation. [...] Le RSA peut être cumulé avec le service civique. » Céline précise à tous les jeunes qu'elle rencontre que même en service civique, il faut bien continuer de s'actualiser sur Pôle emploi.

(Carnet d'enquête n°2, Enrochies, 10 juin 2021).

Au cours de cet après-midi, les publics présents dans l'événement sont majoritairement des jeunes suivis par des conseillères en insertion professionnelle de la mission locale. Loin d'être venu·e·s spontanément à l'événement, certain·e·s ont été sommé·e·s par leur conseillère de s'y rendre, alimentant par groupes entiers les statistiques de la fréquentation de cet événement. Réalisée au fil de l'eau pendant tout l'après-midi par l'ensemble des intervenantes, la comptabilisation des publics apparaît comme un enjeu fort de l'événement. Pour Céline en particulier, cet événement permet de compléter l'onglet « animation sur le service civique » de son tableau de décompte des jeunes. Ce tableau, construit par le CRIJ du Nord est jugé très pratique par Céline (« à la fin, il fait les stats tout seul »), et elle l'utilise pour réaliser des bilans mensuels auprès de son responsable au GIP d'Enrochies. Chacune des colonnes permet de préciser les tranches d'âges des publics (13-16, 16-19, 19-24, 24-30, 30 et +), une information que Céline demande, « dans une sorte de réflexe », au cours de chaque interaction avec les jeunes.

FIGURE 24. COMPTER LES PUBLICS D'UNE « ANIMATION SUR LE SERVICE CIVIQUE »

Nom	Titre	Tranche d'âge	Statut
...	...	13-16 ans	...
...	...	16-19 ans	...
...	...	19-24 ans	...
...	...	24-30 ans	...
...	...	30 et +	...

Au cours de cet événement, Céline remplit d'abord une mission typique d'informatrice jeunesse (tenir un stand d'informations sur le service civique, permettre aux jeunes de s'orienter dans le tissu des dispositifs d'insertion, utiliser les outils du CRIJ pour compter les publics). Mais elle assure en même temps un accueil tous publics des jeunes à la mission locale d'Enrochies. Le poids de la structure, peu visible de prime abord, apparaît cependant dans la constitution des publics, dans le rythme donné à l'événement par son organisatrice et dans l'ethos commun adopté par toutes les professionnelles qui l'animent. Céline, comme ses collègues, pose quelques questions rituelles au début de chaque entretien, afin de situer le positionnement du jeune dans les dispositifs d'insertion proposés par la mission locale. Elle emploie par ailleurs un vocabulaire similaire à celui de ses collègues, évoquant la possibilité pour les jeunes de « se positionner » sur « une offre », lorsqu'elle évoque les possibilités de candidater pour un volontariat. Partageant la culture professionnelle de ses collègues de la mission locale, Céline voit ses tâches d'informatrice jeunesse façonnées par le contexte institutionnel dans lequel elle s'inscrit. Un contexte dans lequel, cependant, elle apparaît comme une professionnelle dominée.

b) Une salariée dominée, mais complémentaire

L'inscription d'un accueil spécifique « information jeunesse » dans l'entremêlement des formes d'accueil et d'accompagnement que regroupe le GIP d'Enrochies n'est cependant pas évidente. Moins qu'un accueil « tous publics », nos observations laissent plutôt entrevoir dans le poste de l'informatrice jeunesse, une position interstitielle, dont les contours sont définis par contraste avec les autres formes d'accueil et d'information présentes dans le GIP. Depuis sa prise de poste en 2008, Céline a porté la « casquette IJ » dans différentes positions, ce qui l'a amenée à composer son rôle d'informatrice jeunesse en le distinguant des autres formes d'accueil qui l'entouraient.

Pendant huit ans, Céline a d'abord assuré les fonctions d'informatrice jeunesse à mi-temps, en complément de l'animation de « l'espace info formation » (ou EIF)⁸¹, deux missions qu'elle se partageait alors avec sa collègue Joana, recrutée en 1997 à la mission locale, et qui se distinguaient ainsi :

« Il y avait un temps plein PIJ et un temps plein EIF. C'est juste qu'on se répartissait le travail, pour pouvoir accueillir le public suivant leurs demandes tout simplement.

JV: Et c'était quoi les principales différences entre ces deux missions ?

C'est l'orientation : on avait des dispositifs qui étaient mis en place juste pour l'EIF, et d'autres juste pour le point information jeunesse. Il fallait qu'on fasse cette distinction-là. [...] On avait une démarche administrative qui était différente : on avait des fiches à remplir (on en a toujours hein, y'a rien à faire !), des petites fiches qui sont élaborées par la Région. On avait un logiciel exprès pour l'EIF, pour saisir la demande de la personne, ce qu'on a fait avec elle, vers qui on l'avait orientée. Donc ça, c'était propre à l'espace info formation. Par contre, si j'avais une personne qui venait, on va dire pour réaliser un CV, là je savais que c'était le PIJ : j'avais un autre logiciel, une autre façon de saisir, pour justement que ces stats soient pour le CRIJ. » (Céline, Enrochies, 28 mai 2021.)

Autrement dit, en « accueillant tous les publics », Céline apprend à distinguer les deux fonctions qu'elle remplit à l'aune des logiciels qu'elle mobilise pour les comptabiliser, des instruments qu'elle utilise et des dispositifs vers lesquels elle les oriente. Dans ce contexte, l'information jeunesse recouvre en somme ce que les autres dispositifs portés par la mission locale ne recouvrent pas (promotion du service civique, information sur les formations BAFA, sur les carrières militaires, etc.).

Seconde distinction, alors que l'information jeunesse est considérée comme une mission d'accueil au sein du GIP, le suivi du dispositif d'information régionale relève du travail des « conseillères en insertion professionnelle ». Découvrant ce hiatus, Céline demande, en vain, une revalorisation professionnelle en 2020. En parallèle, la direction promeut sa collègue Joana conseillère en insertion professionnelle, lui attribuant à temps plein la gestion du dispositif régional d'information (devenu PRIF, « Proch'info formation »). Céline, se voyant retirer la co-animation de ce dispositif, devient informatrice jeunesse à temps plein en gardant le statut d'agent d'accueil. Autrement dit, cet épisode interne révèle aux yeux de Céline la hiérarchie symbolique attribuée par sa direction aux différentes tâches d'accueil dans la structure : le statut de conseillère en insertion professionnelle étant supérieur à celui d'agent d'accueil, dont relève ici le travail de l'informatrice jeunesse. Cette hiérarchie transparaît au quotidien dans quelques tâches révélatrices. Par exemple, Céline se voit parfois déléguer l'agencement des brochures dans l'espace d'information situé près de l'entrée du GIP :

⁸¹ Dispositif régional d'information des jeunes sur la formation, remplacé depuis par le « Proch'info Formation » (ou PRIF), géré par le GIP d'Enrochies. Son objectif est de « renseigner tous publics (chefs d'entreprises, scolarisés, étudiants, professionnels, candidats à l'emploi et à la formation) sur l'offre de formation, d'abord régionale ».

FIGURE 25. CÉLINE DISPOSANT DES BROCHURES DANS L'ESPACE INFORMATION DE LA MISSION LOCALE. 10 JUIN 2021.



« Quand on ne sait pas où ça va, ça va dans ma bannette. Il y a tout et n'importe quoi ! Un rapport d'activité, je ne sais pas pourquoi ». Sur son bureau, des documents déposés avec un post-it dessus : « on m'a dit "tu mets à disposition" ». Nous marchons jusqu'à l'espace d'information près de l'accueil, dans lequel Céline dissémine les documents divers qui lui ont été transmis. Elle en profite pour ranger les étagères sur lesquelles sont mis à disposition différents documents. En rangeant des objets déposés sur les étagères (qui n'ont rien à voir avec des documents d'information), elle critique le manque de suivi dont font l'objet les jeunes volontaires en service civique qui ont, selon elle, certainement laissé ces objets ici.

(Carnet d'enquête n°2, PIJ d'Enrochies, 10 juin 2021).

Néanmoins, Céline continue de travailler avec sa collègue Joana, en animant conjointement des réunions d'information sur le BAFA, par exemple. Elle précise : « je donne le premier niveau d'information » et Joana, elle, donne des détails sur la formation. Plus largement, Céline estime pouvoir régulièrement co-organiser des réunions d'information avec certaines de ces collègues, ce qui lui permet de rompre avec la solitude de ses missions, de diversifier ses tâches et d'alléger le travail des collègues en question. Mais globalement, dans ce contexte, les contours du travail de l'informatrice jeunesse au sein du GIP restent surtout définis par contraste avec les missions des conseillères en insertion professionnelle :

« Le fait d'être à la mission locale, j'ai des conseillères, comme tu le sais. Donc je me dois de... chacun sa place. Au début je voulais en faire trop, je prenais limite un peu la place d'une conseillère. On a mis les choses à plat, on m'a dit "non tu ne peux pas le faire malheureusement, parce que tu n'as pas ce statut et que tu dois faire la différence aussi entre un accompagnement mission locale, et le fait d'avoir une simple information qui peut justement découler sur un projet". [...] Quand on arrive, voilà, on veut faire beaucoup de choses, on veut être bien vue (rires). C'était un métier qui était tellement intéressant que j'allais des fois un peu trop loin. Sans le vouloir, mais bon, voilà. Donc on m'a dit les limites, et maintenant je le sais. Mais voilà, l'informatrice jeunesse, c'est uniquement le premier niveau d'information. [...] Je fais partie du parcours, mais j'ai pas de portefeuille. Je dois ouvrir la porte, mais je ne dois pas donner de rendez-vous comme une conseillère le fait, tous les mois, pour savoir ses démarches, qu'est-ce qu'il a fait depuis un mois, qu'est-ce qu'il a rencontré comme difficultés, voilà. C'est pas le même métier. Du tout. » (Céline, Enrochies, 28 mai 2021.)

Maintenue dans une position inférieure à celle des conseillères, Céline est cependant valorisée par son (ancien) chef, pour qui l'information jeunesse est bien porteuse d'une vocation universelle dont se seraient, selon lui, détournées les missions locales. En effet pour Laurent, ancien objecteur de conscience et professionnel attaché à l'ouverture des missions locales sur le tissu associatif local, le label IJ est un outil précieux pour proposer à la mission locale un accueil plus généraliste que celui, spécialisé, des conseillères d'insertion professionnelle chargées de relayer des dispositifs d'insertion ciblés. Plus politiquement peut-être, son attachement au label IJ permet également de revendiquer un accueil ouvert et généraliste, au sein d'une structure de plus en plus marquée par des injonctions chiffrées, tel qu'en témoigne cette discussion informelle observée pendant la pause méridienne de Céline et ses collègues :

En début d'après-midi, Céline et quelques-unes de ses collègues quittent le siège du GIP pour aller tenir des stands dans un événement organisé dans la mairie annexe, à une centaine de mètres de là. En sortant du bâtiment, elles croisent l'assistante de direction du GIP, qui les interpelle et leur donne chacune un tas de flyers de promotion de la garantie(j) (ci-dessous). Elle leur demande de les distribuer, en soulignant que si une jeune n'est pas intéressée ou pas éligible, elles peuvent lui préciser de « bien dire à ses copains que c'est 500€ par mois ». Sur le chemin qui nous mène à la mairie annexe, les collègues de Céline reviennent sur cette interaction jugée désagréable, l'une d'entre elles affirmant même : « Moi je le fais pas, il n'y a même plus de parcours, tu parles que de pognon. » Et une autre collègue, commentant le flyer en riant : « On dirait un truc de rencontre ! ». Céline, en riant, ajoute : « Genre, je vais me mettre sur le trottoir et les distribuer ? » Sa collègue ajoutant : « Tu te mets sur un rond-point même ! » Et Céline de conclure cet échange : « Ça dévalorise le boulot... »

Carnet d'enquête n°3, Enrochies, 15 juin 2021.

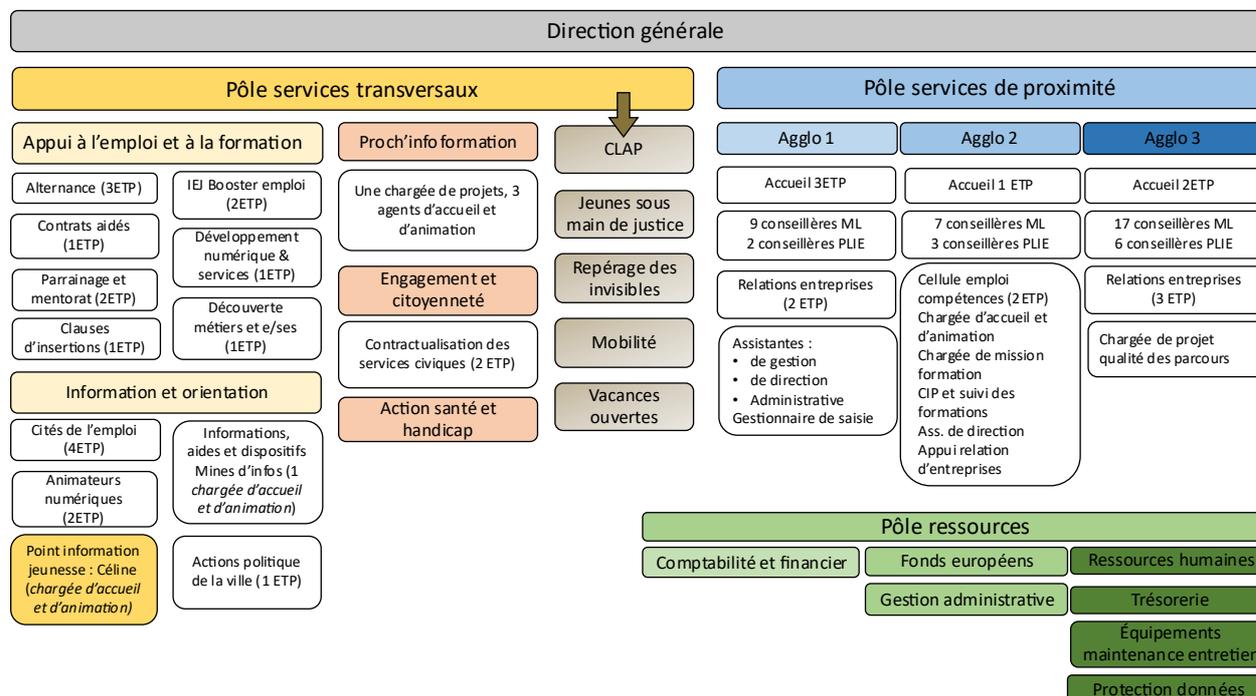
Dans un contexte de politique du chiffre, la défense d'un label information jeunesse apparaît donc, pour l'ex-responsable du secteur « développement social » du GIP d'Enrochies, comme une manière de perpétuer un accueil tous publics et relativement délesté des enjeux comptables, au sein d'une structure de plus en plus soumise à ces injonctions.

Après avoir facilité notre début d'enquête auprès de Céline, Laurent quitte cependant son poste quelques jours après notre entretien, fin juin 2021⁸². À son départ, Laurent n'est pas remplacé et son secteur « développement social » disparaît, le PIJ est rattaché au secteur « accueil », dirigé par Emmanuel. La position subalterne de Céline dans la hiérarchie est en effet confortée par son inscription dans l'équipe « accueil » du nouvel organigramme du GIP.



⁸² Il quitte la mission locale pour devenir chef de service jeunesse dans une municipalité voisine.

FIGURE 26. PLACE DU PIJ DANS L'ORGANIGRAMME DU GIP D'ENROCHIES (2022)



À ce moment précis, en juin, Céline me fait part de ses inquiétudes : à la peur d'intégrer un nouveau groupe de travail s'ajoute celle que son nouveau chef ne la laisse pas continuer son travail d'informatrice jeunesse, et ne l'assigne davantage à des missions d'accueil.

D'un côté, cette crainte de Céline est apaisée quelques mois plus tard, dans la mesure où ses marges de manœuvre dans la conduite des réunions d'information n'ont pas été réduites. En particulier, elle a pu prolonger une initiative lancée auprès de son ancien chef : conduire des ateliers de prévention aux addictions. Identifié par Céline après avoir repéré les difficultés rencontrées par ses collègues conseillères en insertion professionnelle, le besoin de proposer un atelier « addictions » aux jeunes du GIP a été encouragé par son ex-chef et approuvé par son nouveau chef, responsable de l'équipe d'accueil. Pour le mettre en œuvre, Céline a sollicité l'association France Addictions qui lui a proposé la former en coanimant trois ateliers avec elle, avant de la laisser les animer de manière autonome⁸³.

D'un autre côté, cette crainte se confirme en partie, dans la mesure où les tâches d'accueil restées jusqu'ici complémentaires à son service d'informatrice jeunesse semblent devenir parfois prioritaires dans l'organisation de son travail.

⁸³ Le 25 octobre 2021, nous avons pu observer une partie de l'un de ces ateliers, mais en raison d'une panne de train sur le trajet, nous avons raté les deux premières heures de l'atelier. Cet incident donne malheureusement un caractère trop parcellaire à nos notes pour pouvoir en faire état de manière approfondie ici (carnet d'enquête n°6).

c) Ajuster l'informatrice jeunesse aux besoins de l'accueil des publics

De prime abord, les missions de l'informatrice jeunesse ne sont pas profondément modifiées par son déplacement dans l'équipe d'accueil du GIP à l'automne 2021. En effet, Céline assure avoir reçu « carte blanche » de la part de son nouveau responsable, lui demandant de « faire vivre le PIJ » (discussion, pause méridienne, 10 juin 2021). Et Céline d'illustrer cette liberté en évoquant son projet d'être formée à l'animation d'un atelier sur les addictions, projet soutenu par son précédent chef et contre lequel le nouveau, moins sensible au sujet, ne retient aucun argument. Par ailleurs, Céline qui travaillait jusque-là de manière autonome au sein d'une équipe « développement social » relativement éclatée, se réjouit à l'automne d'avoir intégré un collectif de travail plus soudé. Les neuf chargées d'accueil du GIP d'Enrochies disposent en effet d'un fil de messagerie commun sur lequel elles s'envoient de nombreux messages, tant pour échanger des informations pratiques sur l'organisation du travail, que pour s'envoyer des messages plus informels.

Cependant, la suite de notre enquête, à l'automne 2021, nous a permis d'observer la modification marginale des missions de Céline, le travail d'accueil primant de plus en plus sur ses missions IJ. Si dans cette seconde partie de l'enquête, Céline semble beaucoup plus détendue qu'en juin, elle apparaît aussi moins préoccupée par ses missions liées à l'IJ : elle affirme organiser ses réunions d'information collective « à son rythme, comme elle veut ». Régulièrement mobilisée pour remplacer sa collègue chargée d'accueil à Dessant, Céline se réjouit de travailler plus près de chez elle, pouvant aller chercher ses enfants à l'école ces jours-là. Néanmoins, son travail d'informatrice jeunesse semble de plus en plus soumis aux exigences des plannings de l'équipe d'accueil, Céline devant régulièrement ajourner des rendez-vous afin de renforcer l'équipe d'accueil au gré des absences de ses collègues. Dans ce contexte, la disponibilité qu'elle gagne en se rapprochant géographiquement de sa vie de famille lorsqu'elle travaille à Dessant apparaît comme le volet positif d'un changement dont les conséquences plus négatives sur le contenu même de Céline restent pudiquement sous-entendus par cette dernière dans nos échanges.

Jeudi 14 octobre, 8h, notes dans le TER direction Enrochies. Nous avons prévu quatre jours d'observation les jeudi 14 et vendredi 15, puis lundi 18 et mardi 19 octobre. Les modifications du planning de Céline ne nous ont permis, finalement, de n'en réaliser que deux. Lundi 11 octobre, Céline m'appelle pour m'expliquer qu'elle ne sera pas dans son bureau du PIJ à Enrochies le jeudi 14, mais à Dessant, en remplacement de sa collègue, absente ce jour-là. Le vendredi 15, contrairement à ce qui était prévu, elle ne travaillera pas non plus à Enrochies, car elle a doit faire un remplacement à l'accueil de Dessant mardi 13, son jour de télétravail. Elle a donc la possibilité de décaler ce jour de télétravail au vendredi. Lundi 18 et mardi 19, nous serons aussi à Dessant. Mardi 19 se tient d'ailleurs une rencontre départementale organisée par le CRIJ du Nord, à laquelle Céline a la possibilité d'assister en visio. Je lui demande si elle s'y rend ou si elle pourra suivre la réunion depuis son poste de Dessant. Elle me répond par la négative, estimant qu'il n'est pas possible d'être à l'accueil et en réunion en même temps. Je prends donc la décision d'aller observer la réunion sur place le mardi, me contentant d'observer son travail à l'accueil le lundi 18. Céline semble, quant à elle, soulagée que je reste un peu moins à ses côtés pendant les journées d'accueil.

Lundi 18 octobre. 9h30. Dès mon arrivée, Céline m'invite à poser mes affaires et m'emmène directement à l'étage pour me présenter ses collègues, l'une conseillère ML depuis 1986 (elle a suivi Céline avant qu'elle ne trouve ce poste), et l'autre est conseillère PLIE à Dessant depuis 2006 (avant contractuelle dans l'éducation nationale). Céline me propose d'observer les rendez-vous de ses collègues : l'une reçoit un jeune à 11h, l'autre un monsieur à 13h30. J'accepte et Céline semble rassurée que je sois intéressée par ces observations de rdv, n'ayant selon elle « pas grand-chose à faire et donc à observer ».

(Carnet d'enquête n°6, extraits d'observation du 14 et du 18 octobre 2021).

Alors que nous avons prévu quatre jours d'observation du travail d'informatrice jeunesse de Céline à Enrochies, nous n'avons finalement pu passer que deux journées dans l'antenne délocalisée du GIP à Dessant, au cours desquelles Céline assurait l'accueil de la structure. Parfois semblable à l'accueil numérique réalisé par les IRJ dans leurs diverses structures (cf. chapitre 1), cet accueil fut parfois qualifié de « secrétariat » au cours des deux journées. Ainsi, deux personnes reçues par les conseillères en insertion professionnelle de Dessant le lundi 18 octobre ont désigné Céline comme « la secrétaire » à qui ils allaient pouvoir, une fois leur rendez-vous terminé, demander l'impression de quelques documents. Et en effet, au cours d'une journée d'accueil dans l'antenne décentralisée de Dessant, Céline doit, à la manière d'une secrétaire, réussir à jongler entre de multiples sollicitations, comme en témoigne cet extrait d'observation du lundi 18 octobre 2021.

14h52. Un jeune homme et une jeune femme entrent dans l'antenne locale du GIP ML/PLIE à Dessant. L'homme veut imprimer des lettres de motivation et des CV à la date de demain et de la semaine prochaine, pour les transmettre, à ce moment-là, à de potentiels employeurs « pour être tranquille pendant deux semaines ». Céline acquiesce et répond à sa requête. En même temps, elle décroche le téléphone qui s'est mis à sonner : « GIP bonjour, non, madame Mer est absente aujourd'hui et demain, vous voulez que je lui dise de vous rappeler ou je lui laisse un message ? » Céline prend le message, tout en renseignant le numéro de téléphone de son interlocutrice sur le tableur Excel des accueils, afin que sa collègue la rappelle. Céline écoute longuement la femme au téléphone, acquiesce lorsque celle-ci oppose « les cassoc' » et « les gens qui veulent bien ». En même temps, Céline met en forme les lettres de motivation de l'homme debout devant le guichet. Elle pose sa main sur le micro du combiné et lui demande « c'est quelle date que vous voulez ? », puis continue la mise en forme tout en continuant d'acquiescer aux remarques de son interlocutrice au téléphone, jusqu'à ce que la conversation se termine. Céline raccroche et se lève pour aller chercher les impressions. Le jeune homme constate une erreur dans le numéro de téléphone inscrit sur les CV. Céline vérifie sur ses fichiers, modifie ses coordonnées et relance les impressions. Derrière le jeune homme, une jeune femme attend depuis 10 minutes, elle a rendez-vous avec la conseillère mission locale. Céline téléphone à cette dernière pour lui signaler l'arrivée de son rendez-vous, s'excusant de ne la prévenir que maintenant alors que la jeune femme est là depuis un moment. [...] Lorsque le calme est revenu, Céline revient sur son interlocutrice téléphonique : elle connaît cette femme, elle est arrivée depuis peu d'Avignon, a rejoint Dessant après le décès de son mari. La conseillère mission locale de Dessant l'avait aidée à trouver du travail à Avignon il y a quelques années, l'équipe connaît cette femme et l'accompagne de nouveau aujourd'hui. Selon Céline, après avoir été déboutée d'une candidature spontanée auprès de la mairie de Dessant, cette femme s'est énervée, opposant sa bonne volonté de femme « qui veut travailler et qu'on n'aide pas », aux « cassoc' qui ne veulent pas travailler ». Céline m'explique que dans ces situations, son rôle est de rester calme, d'acquiescer et d'attendre que la colère de son interlocutrice s'apaise : « je joue la carte : défoule-toi, dis ce que t'as à dire et après ça ira mieux » et elle précise devoir faire attention à ce qu'elle dit dans ce genre de situation. Pour elle dans ces cas-là, « il faut arriver à abréger l'appel parce que t'as le monsieur qui attend » au guichet.

Carnet d'enquête n°6, Dessant, 18 octobre 2021.

En somme, l'accueil assuré par Céline à Dessant n'est pas complètement un accueil « IJ », mais apparaît aussi comme une forme de permanence ou de secrétariat, plus fortement éloigné des missions d'informatrice jeunesse qu'elle remplit lorsqu'elle occupe le bureau du PIJ au siège de la mission locale à Enrochies. Cet accueil n'en nécessite pas moins la mobilisation de nombreuses qualités : mémoire, patience, écoute, polyvalence, etc. Céline fait preuve dans cette situation comme dans d'autres d'une grande souplesse et réalise un véritable travail de *care* face aux demandes hétérogènes des interlocuteur-trice-s très divers qu'elle reçoit (Tronto, 2008). Autrement dit, bien que plus faiblement

valorisées dans l'échelle hiérarchique du GIP que celles des conseillères en insertion professionnelle, les tâches d'accueil qu'endosse plus régulièrement Céline après la refonte de l'organigramme à l'été 2021 n'en relèvent pas moins de compétences clés du bon fonctionnement de la structure et de l'accueil des publics, jeunes ou moins jeunes.

Organisatrice de réunions d'information collective auprès des groupes de jeunes encadrés par ses collègues conseillères mission locale, chargée de la présentation de dispositifs ciblés lors des événements grand public du GIP d'Enrochies, agent d'accueil, secrétaire : les tâches de Céline sont extrêmement variées et se distinguent, en bien des points, de celles des IRJ observées dans d'autres structures. Travaillant dans une mission locale de plus de 120 salariées, Céline voit en effet son mandat d'informatrice jeunesse refaçonné par la place qu'elle occupe dans l'organigramme (secteur développement social, puis secteur accueil) et par les différents collectifs de travail dans lesquels elle s'insère. On peut ainsi synthétiser les différentes tâches sur lesquelles elle se spécialise, en fonction du groupe avec lequel elle travaille :

Collectif de travail de Céline	Spécialisation des tâches
Une équipe d'animation pour un événement d'information dans un quartier politique de la ville	Informier sur un dispositif d'insertion (tel que le service civique, le BAFA)
Une équipe d'agent d'accueil	Remplacer, épauler, informer ses collègues en modifiant ponctuellement son planning et son lieu de travail.
Une antenne décentralisée du GIP	Assurer le secrétariat des conseillères en insertion professionnelle, tout en informant les publics (accueil numérique, accompagnement CV, etc.).
Le réseau IJ du Nord	Comptage des publics, participation aux formations et aux rencontres IJ.

Dans cet environnement de travail mouvant, Céline trouve un certain épanouissement, à plusieurs titres. Elle apprécie avant tout la variété des collectifs dans lesquels elle s'inscrit. Constatant la pression à laquelle sont soumises ses collègues conseillères en insertion professionnelle, Céline se réjouit très souvent d'avoir un travail moins stressant et moins dur que le leur. Les marges de manœuvre dont elle dispose pour organiser ses interventions auprès des groupes de jeunes suivis par ses collègues et la proximité de son domicile que lui offrent les remplacements à l'accueil de Dessant constituent, enfin, des rétributions importantes au travail d'adaptation permanente auquel elle est soumise dans sa structure et aux faibles évolutions qui lui sont proposées.

L'informatrice jeunesse apparaît dans la mission locale comme une professionnelle dominée, dont les tâches sont ajustables aux besoins des collectifs de travail auxquels elle est assignée. Informant les jeunes dans les interstices des mandats de ses collègues conseillères en insertion professionnelle, l'informatrice jeunesse représente une main d'œuvre adaptable qui apporte un supplément d'âme à la structure pyramidale dans laquelle elle travaille. À l'autre bout du spectre des usages de la « casquette IJ » dans les structures jeunesse non municipales, l'informateur jeunesse suivi dans un centre social à Monteau semble, au contraire, participer du renforcement de la colonne vertébrale du projet social de son établissement.

2) La jeunesse, colonne vertébrale du projet d'un centre social

Au centre social de Monteau, la jeunesse est un axe structurant du projet de la structure depuis une dizaine d'années. Sous sa double casquette de référent et d'informateur jeunesse, Khalifa décline dans son travail les orientations du projet social, en articulant ses actions à celles des autres secteurs d'intervention du centre.

a) *L'IJ, outil de renforcement et de différenciation du projet social*

La labellisation IJ du centre social de Monteau date de 1999. À cette époque, un salarié du centre social accueille les jeunes dans une permanence située à proximité d'un collège, « avec des horaires d'ouverture calés sur les temps non scolaires des collégiens » (Tahar, ancien référent jeunesse et directeur adjoint, 9 décembre 2021). À cette époque, le responsable du PIJ a un profil « plutôt administratif », il « connaît bien les familles et les jeunes » et propose un « un accompagnement individuel, d'écoute », mais très peu d'animations (Tahar, idem). En 2002, l'association porteuse de l'agrément CAF est refondée et le directeur du centre social, Vincent, cherche à renforcer la place des animateurs professionnels dans sa structure d'une part, et à rapprocher d'autre part le PIJ du siège du centre social, au cœur du quartier. En 2005, il recrute deux animateurs jeunesse, dont Tahar, et leur confie peu à peu la prise en main des missions d'information jeunesse. L'agent administratif, quant à lui, « a glissé vers la fonction d'accueil du centre social » (Tahar, idem). Ce déplacement du PIJ dans les lieux du centre social et dans les fonctions d'un animateur jeunesse constitue le point de départ des transformations imposées dans cette structure à la « fonction information jeunesse ». Dans son récit, Tahar identifie deux dates-clés pour expliquer cette évolution.

En 2007, d'abord, l'aboutissement d'un projet jeunesse permet à l'équipe d'animateurs de jeunesse d'établir un lien entre le travail d'animation d'un groupe de jeunes et les enjeux de l'information jeunesse. Cette année-là, 14 jeunes partent au Bénin pour mener une action de solidarité en partenariat avec une association de Porto-Novo. Réunis en junior association, les jeunes ont financé leur voyage grâce à des chantiers d'autofinancement et l'ont préparé avec une association béninoise, dont des membres ont été accueillis à Monteau. Au retour de l'expédition des 14 jeunes, l'équipe du centre social les a accompagnés dans leurs établissements scolaires pour valoriser leur expérience. Cette dernière a ensuite été le support de rencontres avec des associations montaises de solidarité ainsi que de la participation à des groupes de travail au sein de la fédération des centres sociaux. Tirant le bilan de cette expérience, Tahar et ses collègues prennent conscience qu'un tel projet a des effets sur la trajectoire des jeunes qui, selon lui, suivent davantage « par mimétisme [...], ce qui se fait dans la famille et surtout pas ce qu'on leur dit à l'école [...], n'écoutent surtout pas le conseiller d'orientation psycho du collège ou du lycée » (Tahar, idem). En somme, pour Tahar, en proposant des expériences hors du commun et autonomes, ce type de projet apporte aux jeunes une possibilité de « sortir un peu de ce monde, de ce fonctionnement un peu endogène » qu'est celui d'une orientation faite à partir des expériences vécues dans l'entourage proche. L'équipe du centre social fait le constat qu'un tel projet favorise le développement de l'autonomie des jeunes, bien plus que « l'information jeunesse en tant que service, ouvert de telle heure à telle heure » (idem). Vincent et Tahar estiment à partir de ce moment que la démarche comptable de l'accueil des jeunes autour de questions ciblées « n'avait plus de sens ». S'amorce alors la volonté de se détacher définitivement d'une déclinaison administrative de l'IJ dans le travail des animateurs du centre social.

Puis en 2011, la place de la jeunesse évolue dans le nouveau projet social. En réponse aux inquiétudes alors exprimées par les personnels et usagers du centre social vis-à-vis du « désœuvrement » des

jeunes, « des incivilités et de la violence » (Tahar) dans le quartier, l'équipe fait de la jeunesse une priorité politique du centre social. Considérant qu'« un jeune est porteur de plein de questions quand il vient », l'animation jeunesse et l'accueil de loisir sont alors explicitement liés avec une mission d'accompagnement individuel des jeunes. Pour Tahar, il s'agit en fait d'articuler les compétences d'accompagnement collectif propres à la formation des animateur·trice·s, et celles de l'accompagnement individuel traitées dans la formation information jeunesse :

« Le vrai projet, c'est : quelle personne-ressource, je mets en face des jeunes ? Est-ce que je mets une personne-ressource avec uniquement des capacités d'animation collective autour du loisir éducatif ? On ne dit pas le contraire. [...] Mais, la formation « information jeunesse », elle remet, elle aussi, la globalité des questions que peut se poser un jeune, tant du loisir que du côté scolaire, que du côté engagement. C'est un peu deux mondes qui vivent l'un à côté de l'autre que nous, de toute façon, on a décidé de marier depuis longtemps parce qu'on est convaincu de la complémentarité des deux. » (Tahar, 9 décembre 2021).

Dans ce contexte, la formation IJ des référents jeunesse devient centrale, la direction s'assurant, malgré le *turn-over* des animateur·trice·s, qu'ils la suivent et l'approfondissent en s'inscrivant dans le réseau des IRJ de la métropole. Ce réseau permet en outre à l'équipe du centre social de trouver des interlocuteurs pour approfondir sa politique jeunesse et « contrebalancer un peu la place [prépondérante] que peuvent prendre les enfants » dans les projets éducatifs de territoire (PEDT). Ainsi Tahar se souvient-il avoir « bataillé [face à la mairie de Monteau] pour qu'on parle des jeunes et qu'on ne parle pas que de l'enfance, parce que les jeunes sont aussi des mineurs », en démontrant, par l'action conduite au centre social, l'importance de « la question de l'engagement, de la citoyenneté, les juniors associations, les projets solidaires, les projets collectifs de jeunes qu'on coconstruit avec eux, les opérations d'autofinancement, comment les familles peuvent prendre leur place là-dedans, la question de l'orientation des jeunes, l'accompagnement à la recherche de stage » (Tahar, idem). Étoffant les réseaux professionnels du centre social sur les questions de jeunesse, il s'est enfin impliqué dans l'expérimentation de la « prestation de services jeunes » (ou « PS jeunes ») mise en place par la CAF dans le but de soutenir le développement de postes « d'animateurs qualifiés » pour « encourager la consolidation et l'évolution de l'offre en direction des jeunes »⁸⁴.

Cette ambition politique et opérationnelle est déclinée dans le volet jeunesse du projet social 2019-2023. Ce dernier s'appuie d'abord sur un diagnostic réalisé à partir de questionnaires passés auprès des jeunes du quartier, pour identifier leurs préoccupations, leurs besoins, mais aussi pour leur demander de formuler leur idée du bonheur et exprimer en quoi le centre social y contribue. En recontextualisant ces réponses grâce à des données statistiques sur la population du quartier et des données qualitatives issues de différents rapports (INJEP, DJEPVA, etc.), l'équipe jeunesse du centre social analyse les réponses des jeunes de manière approfondie avant d'en déduire ses objectifs d'action. Par exemple, dans le diagnostic, l'équipe constate la baisse plus importante de la couverture RSA des jeunes de moins de 29 ans, par rapport à l'ensemble de la population. Interrogeant cet écart, le rapport souligne que l'augmentation de la garantie jeunes et le développement de l'autoentrepreneuriat dans les activités professionnelles des jeunes du quartier pourraient contribuer à modifier les statistiques de l'emploi des jeunes, sans pour autant résoudre la fragilité de leurs situations économiques. La faiblesse des revenus tirés des activités de livraison à vélo ou en scooter en tant qu'autoentrepreneur est ici rappelée, l'instabilité de ces statuts étayée par de quelques chiffres (voir notamment dans le chapitre 1, le souci de Khalifa d'aider un jeune à entrer en formation BAFA afin de quitter le monde de la livraison).

⁸⁴ Citations reprises dans plusieurs pages web de présentation de la PS jeunes sur différents sites locaux de la CAF. Voir par exemple : <https://www.caf.fr/partenaires/caf-de-l-allier/partenaires-locaux/la-ps-jeunes> (consulté en mai 2022).

En une vingtaine d'années, l'information jeunesse a ainsi contribué à faire de la jeunesse la colonne vertébrale du projet social du centre social de Monteau. Fondée sur une approche inductive des expériences vécues par les usagers et les animateur·trice·s du centre social, cette redéfinition de la place de la jeunesse s'appuie sur le constat que l'accompagnement individuel des jeunes (mineurs) dans tous les aspects de leur vie quotidienne (et notamment leur orientation) permet d'approfondir le sens donné aux accueils de loisir classiques proposés par le centre. Dans ce contexte, l'information jeunesse apparaît à la fois comme une ressource pour renforcer la professionnalisation des animateur·trice·s, pour repenser l'offre de services pour les jeunes de manière moins segmentée, et enfin, comme un réseau d'acteurs jeunesse légitimant, permettant au centre social de participer à l'élaboration des politiques jeunesse dans les réseaux de la CAF et de la Mairie de Monteau. Si notre enquête fut trop courte pour que l'on puisse approfondir ce dernier point (voir encadré méthodologique ci-dessous), les observations réalisées auprès de Khalifa, référent jeunesse, nous permettent de documenter la place de l'informateur jeunesse au centre social de Monteau.

ENCADRÉ MÉTHODOLOGIQUE

Une enquête entravée à Monteau

Contactés dès avril 2021 sur les conseils du CRIJ du Sud, le directeur et le directeur adjoint du centre social de Monteau (Vincent et Tahar) se montrent d'emblée très intéressés par l'enquête présentée ici. L'accès au terrain s'est cependant avéré plus complexe que prévu, en raison d'une succession malheureuse de nombreux aléas. Dès nos premiers contacts en visioconférence avec Tahar et Khalifa, la situation sanitaire est jugée trop contraignante pour que des observations pertinentes du travail de Khalifa puissent être réalisées avant septembre. Deux semaines d'observation sont alors prévues, l'une à la rentrée, du 20 au 27 septembre et l'autre en fin d'année. Début mai, suite au décès brutal du directeur du centre social, Vincent, Tahar assure l'intérim de la direction (jusqu'à début 2022). Un premier entretien informel est réalisé avec lui début juillet 2021, pour faire connaissance et comprendre l'histoire récente de l'information jeunesse dans le centre social. Fin août, à l'issue de ses vacances en Guinée, Khalifa est cependant retenu sur place jusqu'en octobre, les liaisons aériennes ayant été fermées pour des raisons géopolitiques. La semaine d'observations de septembre est annulée, sans possibilité de report. Une semaine d'observations est réalisée du 30 novembre au 4 décembre, accompagnée de deux entretiens avec Khalifa et suivie d'un entretien approfondi (en visio) avec Tahar le 9 décembre. Dans la foulée, la perspective d'un entretien avec la responsable du service jeunesse de Monteau se referme, la principale interlocutrice municipale du centre social étant absente depuis décembre 2021. Malgré ces aléas, les données recueillies nous permettent de dresser un premier panorama du travail conduit par cette structure.

b) L'informateur-référent jeunesse, un maillon entre les différents secteurs du centre social

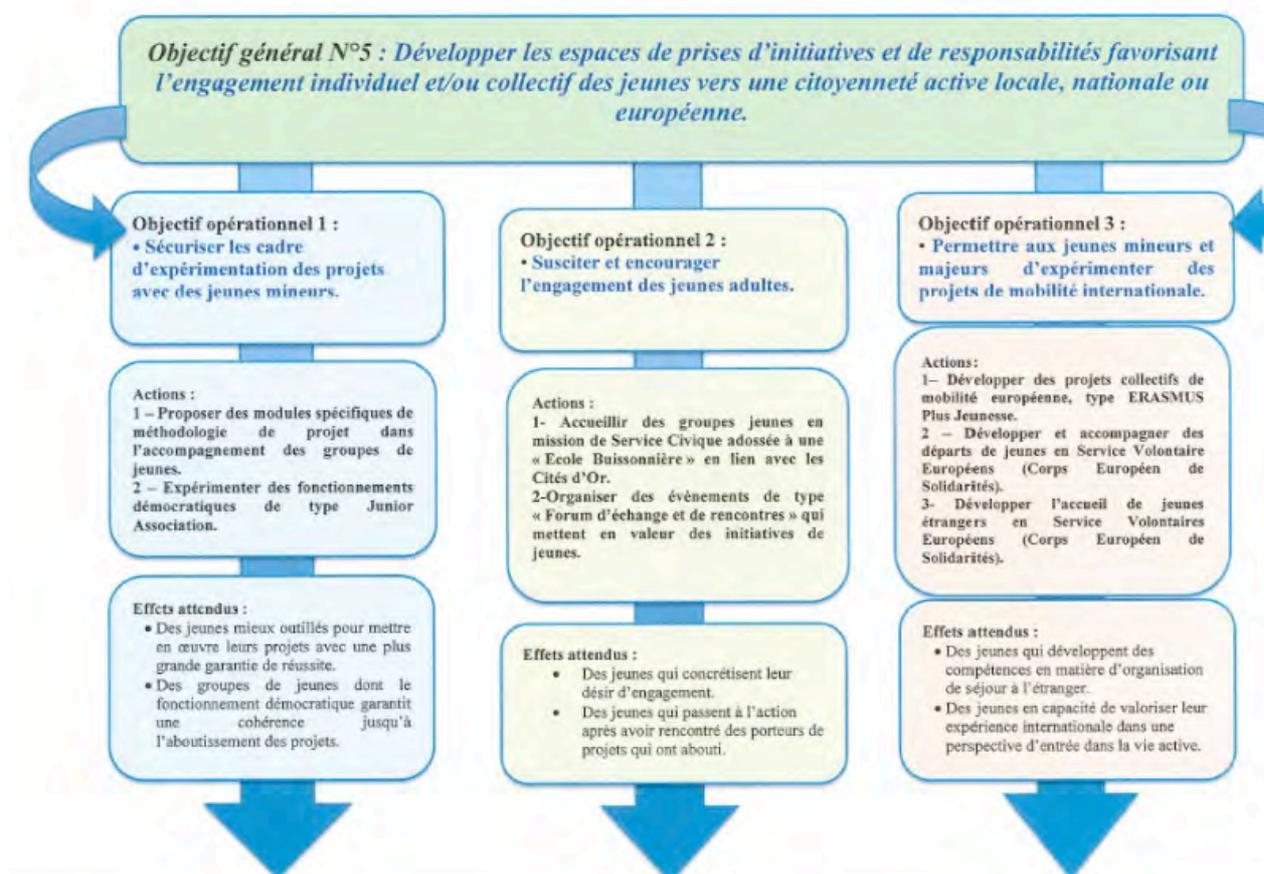
Le volet jeunesse du projet social 2019-2023 présente les cinq problématiques autour desquelles s'articule l'action du référent jeunesse.

FIGURE 27. EXTRAIT DU VOLET JEUNESSE DU PROJET SOCIAL 2019-2023 DU CENTRE SOCIAL DE MONTEAU, P.12.

- A) L'engagement des jeunes au service d'une plus grande confiance en eux.
- B) La famille, un espace à entretenir et à préserver.
- C) Des jeunes qui n'ont pas toujours conscience de l'impact du non recours à leurs droits.
- D) Des jeunes qui croient en l'école mais qui ne trouvent pas un accompagnement adapté pour faire leurs choix d'orientation.
- E) L'international comme levier vers une insertion sociale réussie.

L'engagement, la famille, le non-recours, l'orientation et l'international sont présentés comme des objectifs généraux autour desquels s'articulent des objectifs opérationnels et des actions, évaluées une à une selon différentes méthodologies :

FIGURE 28. EXTRAITS DU VOLET JEUNESSE DU PROJET SOCIAL 2019-2023



Objectif opérationnel N°3	Permettre aux jeunes mineurs et majeurs d'expérimenter des projets de mobilité internationale.
Actions	<i>« Echange de jeunes France/Grèce » Accueil d'un groupe de jeunes grecs au mois de juillet 2020 par la Junior Association. , en retour du séjour de l'été 2018 à Lesbos.</i>
Effets attendus	<ul style="list-style-type: none"> • Des jeunes qui s'enrichissent de nouvelles rencontres • Des jeunes qui prennent conscience de l'importance de la communication en langue étrangère (anglais, français, et grec) • Des jeunes qui travaillent sur le sens et l'impact de cette mobilité dans leurs parcours personnels • Des jeunes qui s'impliquent activement dans la réussite d'un projet collectif de mobilité
Questions évaluatives, critères et indicateurs d'évaluation	<p>En quoi cet échange de jeunes a-t-il été source d'enrichissement pour les jeunes ? Critère : Utilité Indicateur : 80% des jeunes déclarent avoir approfondi leurs connaissances des réalités de vie quotidienne et aspirations de jeunes de culture grecque</p> <p>En quoi ce type de projet réinterroge-t-il les jeunes sur leurs pratiques de langue étrangère ? Critère : Efficacité Indicateur : 70% des jeunes à la fin de l'expérimentation souhaitent renforcer leurs compétences linguistiques en langue étrangère</p> <p>Quels sont les atouts identifiés par les jeunes à la suite de ce projet, dont ils pensent qu'ils favoriseront leur parcours de vie ? Critère : Impact Indicateur : 80% des jeunes ont identifié au moins trois critères pouvant impacter leur insertion sociale future.</p>
Mode de collecte	<p>Utilité : Bilan individuel et collectif à la fin du projet Efficacité : Questionnaire individuel à la fin du projet Impact : Questionnaire individuel à la fin du projet</p>
Partenaires pressentis	Les parents des jeunes concernés, , CRIJ , un Lycée grec, 2 administratrices du Centre Social parlant grec, Ville , CAF , Réseau National des Junior Associations.

Référent jeunesse du centre social depuis 2020, Khalifa travaille donc dans un contexte marqué par la densité des réflexions portées sur son action. Moins de deux ans après sa prise de poste, nous observons en décembre 2021 le travail de Khalifa, terminant juste de s'approprier ses missions dans une période marquée par le *turn-over* des animateur·trice·s et par les contraintes sanitaires. Malgré l'inconfort de ce contexte, Khalifa développe de nombreuses actions, toutes présentées d'emblée comme les déclinaisons articulées du projet social :

« Je suis responsable du secteur jeunesse, donc les missions elles sont multiples. On va plus parler peut-être en termes d'objectifs. C'est [d'abord] tout ce qui va être en lien avec le PIJ : assurer l'accompagnement des jeunes qui en font la demande sur des projets individuels ou collectifs [...], mettre en place des ateliers autour de thématiques : jobs d'été, CV, lettres de motivations, etc. ça va être d'offrir aussi une visibilité au PIJ, qui se trouve dans un secteur jeunesse, qui se trouve dans un centre social. Donc ça, c'est ma présence sur les réseaux sociaux, c'est ma présence dans les collèges, les lycées, tous les réseaux avec les partenaires, les rencontres partenariales, c'est vraiment être présent au maximum. [...] J'ai la plateforme stagiaire aussi, [les stagiaires] on en a toujours accueilli et on les accompagne vraiment dans leurs projets. [...] Ensuite, j'ai l'accueil de loisirs, pendant les vacances scolaires. Je dois préparer le projet pédagogique, m'occuper aussi du recrutement quand il faut le faire, s'il y a des séjours à mettre en place, élaborer le planning d'activités avec les animateurs. » (Khalifa, Monteau, 1^{er} décembre 2021).

Outre ces actions quotidiennes, Khalifa accompagne ponctuellement des groupes de jeunes dans des projets collectifs tels que les chantiers leur permettant de financer des voyages ou la participation

collective à des initiatives régionales comme le « parlement libre des jeunes »⁸⁵. Commentant la diversité de ces actions, il en souligne systématiquement l'inscription dans les objectifs du centre social :

« Sinon, les objectifs d'améliorer la vie des habitants du quartier. Parce qu'on a un projet social, avec des objectifs bien définis pour chaque secteur, sur 3-4 ans. Donc tout ce qu'on fait, c'est vraiment tiré du projet social. On part du projet social. On fait pas des actions pour faire des actions. » (Khalifa, Monteau, 2 décembre 2021).

Loin de n'être que rhétorique, l'inscription des actions de Khalifa dans le projet social passe aussi par leur articulation avec le travail mené dans les deux autres secteurs de l'établissement (le secteur enfance et le secteur famille et développement social local, ou DSL). Cette articulation s'opère de deux façons : à travers des projets ponctuels construits communément avec ses collègues responsables de secteurs, mais aussi grâce au travail d'équipe solidaire au quotidien, qui facilite les interactions de Khalifa avec l'ensemble des publics du centre social.

Le mois des solidarités, organisé en décembre 2021 au centre social de Monteau, illustre l'une des méthodes de coopération de l'informateur jeunesse avec ses trois collègues du secteur famille-DSL. Dans cet exemple, l'initiative part de l'équipe famille-DSL qui, accueillant une exposition sur les trajectoires de migrants, met en place des partenariats avec plusieurs associations pour construire une programmation sur le thème des solidarités. Sont ainsi sollicités un collectif d'aide aux sans-abris, une association humanitaire agissant en Méditerranée et une association d'alimentation équitable et écologique ont ainsi été associées au projet. Une fois les partenariats établis, Khalifa raconte :

« C'est un projet autour de la solidarité, inciter les gens dans le bénévolat. [...] Il y avait cette exposition [...] et à partir de là, dès que t'as un peu tiré le fil, derrière t'as plein d'idées ! [...] Et nous, ce qu'on fait souvent en fait, c'est qu'on essaye de mettre les autres secteurs dans la boucle. [...] Ma collègue Élodie me dit : "ce serait bien si les jeunes pouvaient y participer" et c'est comme ça qu'elle m'a mis en relation avec [les associations]. Et puis on s'est calé les dates. » (Khalifa, Monteau, 1^{er} décembre 2021).

Dans ce mois thématique, Khalifa a ainsi préparé deux actions. Dans le prolongement d'une conférence proposée à un public d'adultes sur le thème de la migration, il a d'abord invité l'association humanitaire à intervenir dans les temps du CLAS (contrat local d'accompagnement à la scolarité) pour y rencontrer les collégien-ne-s et lycéen-ne-s. Puis, en soutien d'une action de distribution de paniers solidaires par l'association alimentaire, il a organisé un après-midi de confection de ces paniers au centre social un mercredi « pour que les jeunes puissent venir donner un coup de main », essayant au moment de nos observations « d'inscrire un maximum de jeunes dessus » (Khalifa, 2 décembre 2021).

Ces actions sont qualifiées d'actions « *one shot* » par Khalifa qui, bien que n'ayant pas ici été impliqué dès l'élaboration du projet, estime *a priori* le type de retombées qu'elles pourraient avoir sur les jeunes qu'il accompagne :

« Sur un projet comme ça, même si c'est en *one shot*, je me dis que ça pourra toujours parler à un ou deux jeunes. Je suis toujours sur cette histoire de quota : si sur 15 jeunes qui participent, il y en a un qui demain fait du bénévolat, je suis gagnant, je suis content. Et puis même s'ils n'en font pas, ils ont découvert, ils savent ce que c'est. Et du coup, c'est maintenant leur curiosité qui va rentrer en jeu. [...] Ils découvrent, ils savent que ça existe et c'est ce qui fait l'expérience un petit peu aussi. On n'a pas besoin de tout

⁸⁵ En décembre 2021, les rencontres prévues dans ce cadre sont annulées au dernier moment, alors que Khalifa devait y accompagner trois jeunes du centre social. Le parlement libre des jeunes est une arène de discussion libre au sein de laquelle des jeunes de 16 à 30 ans analysent les sujets qui émergent de la formulation de leurs « rêves et [leurs] colères ». Formulant des propositions, iels ont la possibilité d'en discuter avec des décideurs puis de les voter ([en ligne](#) – consulté en mai 2022).

approfondir. Et le jour où ils ont besoin, ils sont tout à fait en capacité d'approfondir par eux-mêmes, ou de venir me voir, je suis toujours dispo. » (Khalifa, Monteau, 1^{er} décembre)

Dans d'autres projets⁸⁶, l'implication de l'informateur jeunesse peut intervenir dès la formulation du projet, impliquant les jeunes qu'il accompagne dans des actions conjointes avec d'autres membres de leurs familles et/ou du quartier, qu'ils soient enfants ou parents. Khalifa se remémore à ce titre l'expérience de la « nuit de la lecture » conduite pour la première fois en 2019. Proposée par le secteur famille, l'animation d'une soirée lecture à destination des enfants et de leurs parents est confiée aux jeunes suivis par Khalifa dans le cadre du CLAS. Travaillant avec la bibliothèque municipale (située au premier étage du bâtiment qui héberge le centre social) et une professeure de théâtre intervenant dans les loisirs proposés par le centre, Khalifa a invité les jeunes du CLAS à préparer des lectures à voix haute pour cet événement :

« Je fais le lien avec l'accompagnement à la scolarité, projet qui permet de développer notamment la lecture, donner le goût de la lecture, mais aussi améliorer leur lecture, etc. [...] C'était le groupe de 6^e 5^e pour qui la lecture est plus compliquée [et avec certains] jeunes qui sont dyslexiques par exemple, qui ont du mal, qui inverseraient les lettres, ou les mots : [...] ils étaient tous partants ! » (Khalifa, Monteau, 1^{er} décembre 2021)

À travers ces projets, mais aussi grâce à des interactions quotidiennes avec ses collègues responsables de secteurs et avec les animateur-trice-s, Khalifa entretient ainsi des liens permanents avec les différents publics du centre social. Dès les premières semaines de l'année scolaire, en particulier, il rencontre tous les parents des jeunes inscrits dans le CLAS, faisant avec elleux le tour des besoins de leur enfant. Ces parents fréquentant elleux-mêmes le centre social tout au long de l'année, Khalifa les recroise régulièrement :

« Il y a des parents que je vois quasiment toutes les semaines. Et donc du coup, ils me disent "ah, ça va mieux ?" Il y a des parents qui m'appellent pour me dire "est-ce que vous pouvez l'aider un peu plus en anglais, parce qu'il a du mal ces temps-ci ?" » (Khalifa, Monteau, 1^{er} décembre 2021)

Cette relation privilégiée avec les parents est en outre soulignée par Tahar, comme l'une des forces de l'accompagnement des jeunes, estimant que les équipes du centre social et le référent jeunesse en particulier, peut être un intermédiaire efficace pour transformer les relations entre parents et adolescents. Khalifa endosse d'ailleurs ce rôle avec d'autant plus d'aisance qu'il connaît de nombreux jeunes depuis l'enfance – alors qu'il coordonnait les animations des temps périscolaires de l'école voisine dans le centre social (cf. chapitre 4). Continuant de dépanner régulièrement ses collègues animateur-trice-s enfance en les remplaçant ponctuellement dans les temps d'accueil périscolaire, Khalifa entretient enfin un contact régulier avec les enfants du quartier qu'il retrouve, quelques années plus tard, en tant qu'animateur jeunesse.

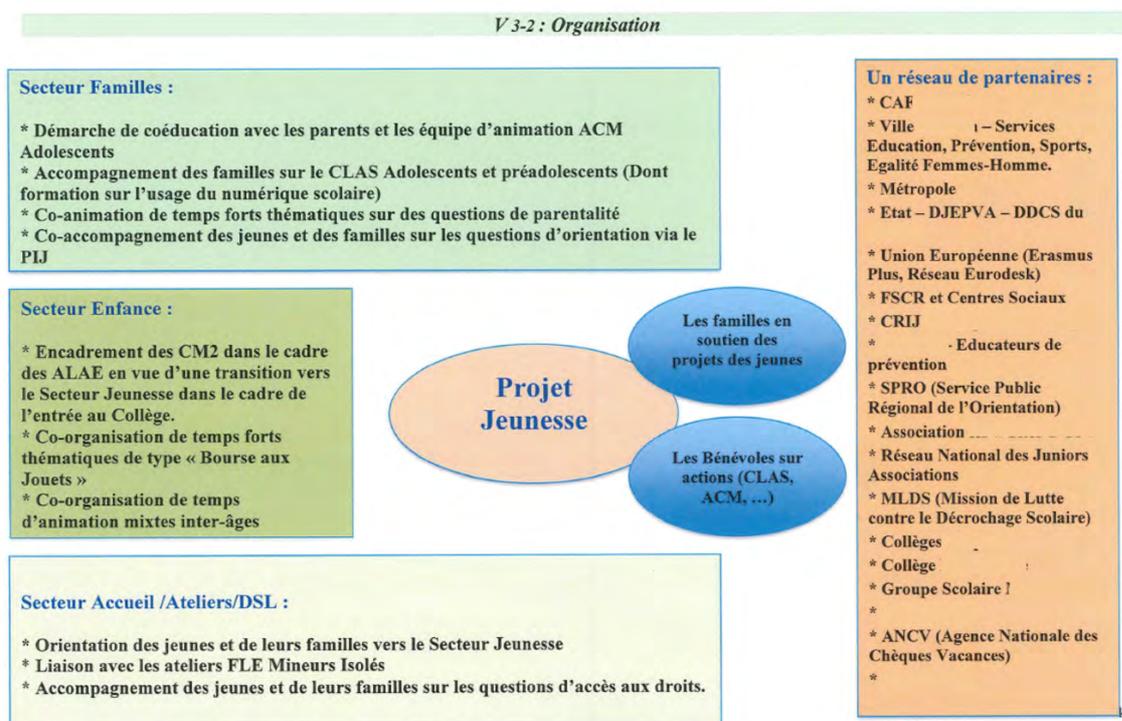
⁸⁶ Que notre enquête, trop courte, ne nous a malheureusement pas permis d'observer.

FIGURE 29. KHALIFA REMPLAÇANT UNE ANIMATRICE ET ANIMANT UN JEU À LA PAUSE MÉRIDIENNE AVEC LES MATERNELLES (À GAUCHE). KHALIFA EN BINÔME AVEC UNE ANIMATRICE FACE AUX CM1-CM2 LE MERCREDI MATIN (À DROITE).



Travaillant avec l'ensemble des équipes du centre social, Khalifa a « des échanges avec tout le monde, tous les jours » (entretien, 1^{er} décembre 2021), ce qui facilite la construction de liens de confiance avec les jeunes qu'il accompagne et leurs familles. Ainsi que l'illustre théoriquement ce schéma tiré du projet social de l'établissement, Khalifa il apparaît bien au quotidien comme un acteur pivot de la structure.

FIGURE 30. LE SECTEUR JEUNESSE AU CŒUR DU CENTRE SOCIAL ET DES PARTENARIATS (EXTRAIT DU VOLET JEUNESSE DU PROJET SOCIAL 2023-2027)



Cette position n'est cependant pas sans contrepartie. Régulièrement, Khalifa doit en effet remplacer ses collègues animateur-trice-s enfance, remettant à plus tard ses tâches en cours pour développer le

secteur jeunesse. Référent et informateur jeunesse depuis à peine deux ans au moment de notre enquête⁸⁷, Khalifa fait face aux difficultés impliquées par le *turn-over* des agents de sa structure et des structures partenaires. Ici, la centralité de l'IRJ au sein de sa structure et sa polyvalence apparaissent comme une force en ceci qu'il incarne le projet jeunesse auprès de tous les membres de son équipe et auprès des publics. Mais c'est également une faiblesse, dans la mesure où, en période de tension RH, sa polyvalence peut le conduire à s'éloigner du cœur de ses missions. La frontière entre professionnel pivot et homme à tout faire de la structure peut se montrer parfois poreuse et impliquer, dans un cas, une forte valorisation et, dans l'autre, une multiplication des tâches de plus faible valeur qui, sans être nécessairement vécues comme dévalorisantes, contraignent fortement la conduite du projet jeunesse.

*

Dans une mission locale ou dans un centre social, l'information jeunesse telle que nous l'avons observée est moins incarnée par un local, une équipe et des horaires d'accueil, que par une personne porteuse de la casquette IJ, parmi d'autres. À travers les deux IRJ suivies à Enrochies et à Enrochies, on a pu observer deux manières d'incarner l'IJ dans ces structures, l'une rendant service en permanence à ses collègues, l'autre assurant avec la « jeunesse » une mission pivot entre deux équipes spécialisées sur d'autres âges de la vie (enfance et familles). Dans ces deux structures, les IRJ ont des rôles complémentaires à ceux de leurs collègues et iels construisent leur légitimité grâce à cette complémentarité. Dans ces deux structures, on observe que les orientations politiques prises par la hiérarchie confèrent aux IRJ des positions variées, qui apparaissent comme deux pôles d'un continuum de possibilités d'insertion de l'IJ dans des associations : d'un côté, l'informatrice jeunesse en mission locale est régulièrement rappelée à une position plutôt subalterne alors que de l'autre, l'informateur jeunesse est appelé à devenir un professionnel pivot du centre social, chargé d'articuler les projets des secteurs « enfance » et « famille » aux actions conduites pour et avec les jeunes du quartier. Supplément d'âme ou colonne vertébrale des orientations politiques de leur structure non municipale, Céline et Khalifa ont cependant ceci de commun une implication assidue dans les réseaux IJ de leurs régions, qui leur permet de développer, dans leurs structures, des actions originales auprès des jeunes et complémentaires à celles portées par leurs collègues.

B. Informateur·trice jeunesse municipal·e, entre *street level* bureaucratie et direction de projets

Les PIJ de Cabossay et Côtin occupent des places différentes au sein des mairies qui les portent : alors que le PIJ de Cabossay représente, à lui seul, le service jeunesse municipal, le PIJ de Côtin est intégré dans un service enfance-jeunesse plus étoffé. Dans ces deux PIJ cependant, les informateur·trice·s jeunesse occupent des positions d'agents municipaux de catégorie B ou C, et semblent à ce titre relativement dominé·e·s dans la hiérarchie municipale. On les observe, sur le terrain, mettre en œuvre des actions qui répondent aux spécificités de la commande politique locale. Dans ce contexte, iels déclinent dans de nombreux projets les orientations politiques d'élus municipaux tantôt soucieux de favoriser l'insertion des jeunes (à Côtin), tantôt attentifs à développer leur citoyenneté (à Cabossay). D'une mairie à l'autre, iels travaillent enfin dans des contextes institutionnels où leur rôle se spécialise

⁸⁷ Khalifa devient référent jeunesse fin 2019, quelques mois avant le début de la crise sanitaire qui, en outre, ralentit évidemment sa découverte du poste, rendant impossible la reprise rapide des partenariats noués par sa devancière avec les structures jeunesse du quartier.

plutôt dans la proposition d'outils d'animation (à Côtin) ou plutôt dans la coordination des acteurs locaux (à Cabossay).

À travers l'exemple de ces deux villes, on peut ainsi observer les IRJ adapter leur travail aux orientations politiques locales. À Cabossay, le PIJ porte à lui seul la politique jeunesse municipale. Dans ce contexte, les IRJ concentrent leurs efforts sur des actions spécialisées dans le développement de la citoyenneté d'une part, et ils se spécialisent également dans la coordination de projets municipaux à destination de la jeunesse (1). À Côtin, le PIJ est inscrit dans un service jeunesse ancien, au sein duquel les IRJ se sont spécialisés dans l'insertion des jeunes d'une part, et dans l'apport de ressources d'animation innovantes à leurs collègues d'autre part (2). Ni vraiment cadres, ni complètement agents de guichet, on observe les IRJ spécialiser leurs actions au gré des orientations politiques locales, tout en disposant malgré tout de quelques marges de manœuvre pour tenter, dans une ville comme dans l'autre, de redéfinir le projet jeunesse par le bas (3).

1) Le PIJ, support de la politique jeunesse à Cabossay.

« Alors je dirais que c'est deux postes à la fois, et qu'en même temps, les deux se complètent. Animatrice du coup, c'est l'animation du CMJ par exemple, ou quand on accueille un groupe de jeunes ou qu'on coconstruit un projet avec des partenaires. [...] ça répond aussi à un besoin politique clairement identifié de valoriser cette tranche d'âge-là et de lui proposer des actions, des activités. [...] Et le rôle de coordination, pour moi c'est plus l'élaboration du projet, de A à Z. Que ce soit l'élaboration du projet par le besoin, par la demande des élus, et comment on le met en place après concrètement sur le territoire, avec quel partenaire, quel financement. C'est comment on fait du lien entre les acteurs sur Cabossay, comment on travaille ensemble, pour que les partenaires se parlent, qu'ils fassent des choses ensemble et que ça puisse déboucher sur soit des pistes de réflexion sur la jeunesse, soit sur des projets concrets. »
(Pauline, Cabossay, 28 juin 2021).

En quelques phrases, Pauline résume ici son mandat d'informatrice et coordinatrice jeunesse municipale. Car à Cabossay, le PIJ, c'est le service jeunesse. Composé de deux IRJ, le PIJ est rattaché depuis septembre 2021⁸⁸ à la direction de la cohésion sociale, elle-même inscrite au sein de la DGA Solidarités de la mairie et de la communauté d'agglomération⁸⁹. Porteur des politiques de jeunesse municipales, le PIJ de Cabossay ne fait apparemment pas l'objet d'une spécialisation explicite. Cependant, il est valorisé en tant qu'outil privilégié des élus pour produire des politiques publiques ciblant la jeunesse locale, que ce soit en portant des dispositifs visant à développer la citoyenneté des jeunes (a) ou en conduisant des projets qui visent à assurer une coordination municipale des acteurs jeunesse du territoire (b).

a) Avec le CMJ, faire de la citoyenneté le moteur des politiques jeunesse

L'histoire du PIJ, relativement récente, est celle d'un PIJ voué à la disparition, mais sauvé *in extremis* en 2008 par l'arrivée d'une nouvelle équipe municipale, dont la proposition de construire un Conseil Municipal de la Jeunesse (CMJ) a su convaincre le CRIJ de soutenir la re labellisation du PIJ. En 2008, le jeune maire socialiste élu à Cabossay porte la volonté de développer des politiques jeunesse. Mis en garde par le CRIJ sur le risque

⁸⁸ Auparavant, le PIJ était identifié comme le « service jeunesse », au sein d'une direction « éducation citoyenneté » rattachée au « pôle développement humain ». Suite aux élections municipales de 2020 et à l'arrivée d'un nouveau DGS en 2021, le PIJ a changé de pôle (les pôles étant devenus des DGA) et un service « cohésion sociale » a été créé, entraînant le recrutement d'un nouveau cadre à ce poste début 2022.

⁸⁹ Ville centre d'une communauté d'agglomération d'environ 50 000 habitants, Cabossay a progressivement mutualisé depuis 2008 une partie importante de ses services avec ceux de l'intercommunalité. Les IRJ, cependant, restent des salariés municipaux au sein d'une DGA en partie mutualisée, en partie communale.

de délabellisation du PIJ municipal, le nouvel adjoint à la jeunesse, un instituteur communiste de la ville, s'appuie sur le travail de re-labellisation du PIJ pour redonner vie à la politique jeunesse. À cette époque, le local du PIJ est déjà celui de l'espace public numérique (EPN), dont l'accueil conjoint est assuré par un agent d'accueil. Christelle, recrutée comme chargée de mission jeunesse à Cabossay en 2009 (et actuelle DGA solidarités⁹⁰) se souvient : « il y avait les brochures, il y avait les concerts, mais il n'y avait pas d'animation autour » (entretien avec Christelle, 29 septembre 2021). À cette époque, Christelle s'appuie sur les réseaux IJ et sur la création d'un conseil municipal de la jeunesse (CMJ), pour relancer la politique jeunesse locale : « avec ce CMJ, on a commencé à mettre en place des actions, on a commencé à faire émerger des choses, tout un tas d'animations qu'ils [les jeunes] souhaitaient mettre en place » (Christelle, idem). D'abord centré sur la réalisation de projets pour les jeunes faits *par* les jeunes, le CMJ est également un lieu de sensibilisation de la jeunesse à la citoyenneté, mais aussi de mise en lumière de la jeunesse auprès des élu·e·s :

« La jeunesse [il hésite], c'est compliqué parce qu'on sait que dans toutes les élections, c'est des gens qui votent très peu et qui donnent l'impression de s'impliquer peu. Ils s'impliquent dans plein de choses, mais pas celles qu'on imagine nous. Alors du coup, on a tendance à les oublier un peu en fait. » (Christophe Sillon, 28 juin 2021).

Autrement dit, le CMJ est un outil dont s'emparent les IRJ de Cabossay pour répondre à deux objectifs à la fois : produire une politique événementielle à destination de la jeunesse et toucher grâce à elle la jeunesse populaire de la ville, puis sensibiliser les jeunes à la citoyenneté en les initiant à la compréhension de l'action publique.

- Construire une programmation événementielle pour la jeunesse

Les jeunes observés lors de la dernière réunion du CMJ de l'année scolaire 2020-2021 le soulignent dans nos observations (cf. chapitre 1), cette instance leur a permis de mettre en œuvre des actions à destination des autres jeunes de Cabossay et, donc, d'être les acteurs d'une politique municipale événementielle pour la jeunesse. Chaque année par exemple, une soirée festive de fin d'année scolaire, le « Festijeunes », est reprise et organisée par le groupe CMJ en place, qui propose des variations dans le projet.

ENCADRÉ

Les Festijeunes, des animations de la vie locale par les jeunes et pour les jeunes

Le Festijeunes repose à Cabossay sur l'organisation d'une soirée festive autour d'un concert dans un lieu central de la ville. Il s'accompagne d'animations culturelles ou sportives organisées dans l'après-midi par des partenaires sollicités par le CMJ. En 2021, le Festijeunes s'est déroulé le 29 juin dans un format particulièrement réduit à Cabossay, en raison des incertitudes liées à aux contraintes sanitaires. Tout au long de la journée du 29 juin s'est d'abord déroulé le « Défi-Jeunes », un événement habituellement organisé en avril par les IRJ, mais reporté en raison de la crise sanitaire. Le Festijeunes a ensuite été organisé dans la soirée, centré sur un concert ouvert aux seul·e·s participant·e·s du Défi jeunes.

On retrouve des « Festijeunes » dans de nombreuses villes, sous différents formats. À Côtinon par exemple, le Festijeunes a consisté, en 2021, en une semaine d'animations à destination des jeunes. L'événement est également piloté par le PIJ, qui tente chaque année d'impliquer de jeunes Côtinons dans son organisation.

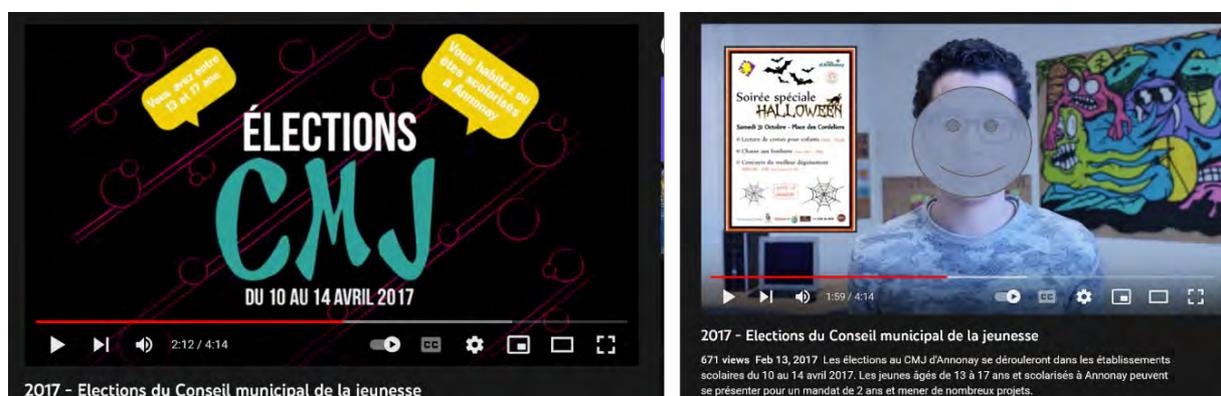
Des animations originales sont également proposées par les jeunes du CMJ eux-mêmes, telles que le projet « Halloween » organisé à Cabossay depuis 2015. Le choix puis la mise en œuvre de cette initiative sont rendus possibles par l'accompagnement des IRJ qui, après avoir organisé une journée d'intégration

⁹⁰ Voir encadré trajectoire, dans le chapitre 4.

du CMJ, laissent ses membres « lister tous les projets qu'ils ont envie de réaliser » (Virgile, 23 juin 2021). À partir de cette liste, les jeunes travaillent chaque mercredi, priorisent et inscrivent leurs actions sur un calendrier. À partir des informations données par les IRJ (budget disponible, délais et conditions de mise en œuvre des actions), les jeunes du CMJ sollicitent les partenaires potentiels, élaborent le programme de leur action et en réalisent la communication de façon autonome. Ainsi, le projet Halloween a-t-il émergé des discussions des jeunes du CMJ souhaitant réaliser un événement populaire, susceptible de toucher l'ensemble des jeunes de la ville :

« Nous avons créé un projet pour Halloween grâce à un bon partenariat avec les commerces et une bonne communication. À notre grande surprise, le défilé et la chasse aux bonbons ont réuni près de 400 personnes » (Sami, vidéo CMJ 2017).

FIGURE 31. VIDÉO DE PROMOTION DU CMJ. 2017 (FIN DE MANDAT 2015-2017)



Source : Captures d'écran.

Après avoir accueilli près de 400 visiteurs en 2015, Halloween est reconduit en 2017 puis en 2018 par le CMJ, qui élargit ses partenariats en travaillant alors avec la maison des jeunes et de la culture (MJC)⁹¹. Plus qu'un simple événement festif pour la jeunesse, il a aussi permis de faire connaître le CMJ et de recruter de nouveaux jeunes conseiller·e·s municipaux·ales : une partie de ceux qui ont siégé de 2019 à 2021 avaient en effet découvert le CMJ en participant, enfants, aux précédentes fêtes d'Halloween. Si cette initiative a d'abord été reçue froidement par la municipalité (élus et techniciens), elle est devenue, comme le raconte Christelle quatre ans plus tard, un temps fort de la politique jeunesse locale :

« Halloween, c'était un projet qui ne plaisait pas du tout. [Et] si le service jeunesse était arrivé seul avec un projet Halloween, ça n'aurait pas marché. Mais là vu que c'était le CMJ, ça a râlé, mais personne n'a pu l'empêcher : parce qu'on a voulu un CMJ, donc on va jusqu'au bout ! En plus, à la limite, on peut les empêcher s'ils veulent un projet à trois millions [d'euros], [mais] là ce projet à 700 balles, c'est rien du tout comme budget : on ne peut pas l'empêcher même si ça ne nous plait pas, et je trouve que c'est bien, c'est là où ça vient bousculer les politiques publiques qui n'auraient pas fait ça. Et finalement [Halloween], le truc qui a le plus marché, [alors quel] c'est le truc qui a le plus été détesté par les élus et techniciens hauts placés. » (Christelle, DGA Cabossay, 29 septembre 2021)

À travers cet exemple, le CMJ de Cabossay apparaît donc comme un instrument des politiques jeunesse à double titre. D'une part, il permet de mettre en œuvre des événements municipaux qui touchent un large public (près de 600 jeunes comptabilisés en 2018) et d'autre part, il permet d'initier les jeunes à l'organisation d'événements, au « travail en commun autour d'un objectif commun » (Virgile, 23 juin 2021),

⁹¹ Le programme de l'événement est alors composé d'une chasse aux bonbons, puis d'un concours de déguisement, d'un goûter et d'une séance de cinéma.

objectif premier assigné à cette instance par les IRJ. Mais plus qu'un dispositif d'initiation à la conduite de projet, le CMJ est un instrument qui permet de mettre la citoyenneté au cœur du projet jeunesse municipal.

- Développer la citoyenneté

Le CMJ constitue, pour les IRJ, un groupe de jeunes relativement captifs auprès desquels iels peuvent développer différentes actions de sensibilisation à la citoyenneté. La définition de ce terme apparaît relativement floue pour la DGA Solidarités, auparavant « directrice éducation et citoyenneté » (2014-2016). Lors de notre entretien, dans l'attente de recruter un directeur « cohésion sociale », elle témoigne du flou qui entoure la définition de ce sous-secteur :

« Sur la citoyenneté, je sais pas, c'est encore la grande interrogation parce que j'y pars, j'y reviens, mais je sais pas ce qu'on y fait. Finalement éducation et citoyenneté, tout est dans tout. [...] Cette direction cohésion sociale et citoyenneté, elle reste à définir totalement, elle est pas totalement définie encore [...] Parce que moi, j'entends tout et son contraire sur la citoyenneté : on veut la participation citoyenne, des démocraties participatives, [mais] il y a une attente sur l'éducation populaire en plus. » (Christelle, DGA Cabossay, 29 septembre 2021)

Malgré ces flottements sémantiques et politiques, la « citoyenneté » est appréhendée concrètement par les IRJ comme une sorte d'éducation civique, une forme d'initiation des jeunes aux mécanismes de la représentation démocratique. Ainsi, au cours de leur mandat, les jeunes du CMJ ont-iels régulièrement rencontré les élu-e-s municipaux de Cabossay. L'élu à la jeunesse, par exemple, a pris soin de leur rendre visite lors de leurs réunions du mercredi après-midi, après chaque conseil municipal, pour leur présenter deux délibérations : l'une plutôt technique, l'autre portant sur un projet (comme lorsque la commune a candidaté pour entrer dans le parc naturel régional voisin). Par ailleurs, il leur a proposé de venir participer à un bureau de majorité, c'est-à-dire de rencontrer les élu-e-s de la majorité lors de l'une de leurs réunions de préparation du conseil municipal :

« Pour la première fois, l'année dernière, j'ai fait venir plusieurs fois les jeunes en bureau de majorité. J'y tenais. Ils sont venus et ils ont fait des interventions pertinentes, ils se sont placés tout de suite à un niveau vraiment... tous les élus étaient bluffés ! À un moment donné, on a parlé du réseau des bibliothèques de l'agglomération. Nous, on n'est pas des utilisateurs des bibliothèques, mais eux les utilisent ! Et ils avaient des remarques pertinentes. » (Christophe Sillon, adjoint à la jeunesse, 28 septembre 2021).

Enfin, en 2021, Pauline a conçu un « parcours citoyen » à destination des jeunes du CMJ.

14h30. Pauline m'explique avoir préparé, en début d'année 2021, une note pour expliquer le « parcours citoyen » qu'elle souhaitait proposer aux jeunes du CMJ. Il s'agissait d'abord de faire une visite de la mairie de Cabossay, puis d'aller visiter les services du Département dans la préfecture, accompagnés par une élue municipale siégeant au conseil départemental. Enfin, le parcours devait se terminer par un voyage à Paris, composé d'une visite de l'Assemblée nationale ainsi que d'un rendez-vous dans le bureau ministériel de l'ancien maire de Cabossay, devenu en 2017 secrétaire d'État. Non réélue en juin au Département, l'élue municipale n'a pas pu accompagner le groupe à la préfecture. Puis, en raison des contraintes sanitaires, la visite de la mairie a été reportée sans être reprogrammée. Cependant, les IRJ souhaitent maintenir le séjour à Paris en novembre et iels prévoient d'organiser cette excursion conjointement avec l'équipe d'éducatrice-s de rue de l'association de prévention de Cabossay.

Carnet d'enquête n°5, Cabossay, 28 septembre 2021.

Dans le cadre de ce parcours, le groupe du CMJ terminant son mandat à l'automne 2021 est parti deux jours à Paris avec Virgile pour visiter l'Assemblée nationale et rencontrer l'ancien maire de la ville dans son bureau ministériel. Au cours de ce voyage, les jeunes du CMJ ont été accompagnés de Virgile, ainsi que d'un groupe de jeunes suivis par l'association de prévention de Cabossay et leurs éducateur·trice·s. En nouant ce partenariat (cf. chapitre 3), les IRJ ont souhaité renforcer la mixité sociale dont iels regrettent l'absence dans le groupe du CMJ. Estimant que « l'engagement n'est pas réservé à une personne qui a les codes » et que les « jeunes qui sont dans des milieux moins favorisés [...] peuvent apporter beaucoup au groupe » (Pauline, 28 juin 2021), les IRJ travaillent enfin à élargir la base sociale de recrutement du CMJ.

- Élargir la base sociale d'un CMJ ?

Dès les premiers pas du CMJ, l'élu à la jeunesse d'alors et Christelle, la chargée de mission qui l'accompagne, font de cette instance « un levier pour travailler cette question de citoyenneté » (Christelle, 29 septembre 2021). Analysant son propre parcours, Christelle revient sur les motivations qui la guident, en 2009, dans la création du premier groupe CMJ :

« Dans mon parcours, moi je savais ce que c'était d'être élu·e, et en fait il y a plein de jeunes, et pas que des jeunes, qui ne savent pas ce que c'est une collectivité, comment ça fonctionne, à quoi ça sert, donc c'était vraiment l'envie initiale de découvrir comment fonctionne une collectivité. » (Christelle, DGA Solidarités, Cabossay, 29 septembre 2021).

Alors qu'iels ont accompagné deux groupes CMJ (2015-2017 et 2017-2019), les IRJ de Cabossay constatent dix ans plus tard que le recrutement du CMJ reste socialement très sélectif :

« Les jeunes déjà engagés allaient plus facilement vers le CMJ. Quand je dis les jeunes déjà engagés, c'est les jeunes qui ont soit une famille avec des parents qui sont déjà investis dans le milieu associatif ou une famille qui a déjà ce rapport-là à l'engagement. Ou des jeunes qui aussi, sont par exemple délégués de classe et ont déjà un peu ce rôle-là à l'école. Et nous, on s'est dit qu'on voulait un petit peu casser ce truc : "Ben non, on n'a pas envie que ce soient que des jeunes qui soient entre guillemets futurs premiers ministres qui viennent nous voir." » (Pauline, 28 juin 2021).

Constatant qu'il n'y avait, au CMJ, « pas de public de quartiers prioritaires » (Virgile, 23 juin), Pauline et Virgile souhaitent recruter des jeunes de « tout milieu social » (idem), scolarisés ou déscolarisés, afin de « rendre accessible l'engagement à tous les jeunes » (Pauline, 28 juin). Pour ce faire, les IRJ misent d'abord sur les effets du relai assuré par leurs partenaires de l'association de prévention locale (cf. chapitre 3), et par leur collègue responsable du programme de réussite éducative (PRE). Par son intermédiaire et les contacts réguliers qu'iels ont avec elle, Pauline et Virgile ont ainsi accueilli dans le nouveau CMJ deux jeunes suivis dans le cadre du PRE. Mais plus largement, c'est en adaptant leur discours de présentation du CMJ qu'iels ont tenté de convaincre des jeunes aux caractéristiques sociales variées d'intégrer la nouvelle équipe du CMJ. Ainsi, en septembre 2021, Pauline et Virgile prennent-iels soin d'aller rencontrer dans leurs classes les jeunes scolarisés dans les établissements du secondaire de Cabossay. Nous avons pu assister à quatre demi-journées dans quelques-uns de ces établissements, soit près d'une vingtaine de présentations devant des classes de collèges privés, publics et d'un lycée professionnel. Mais au total, Pauline et Virgile ont présenté le CMJ à près de 2000 élèves en trois

semaines⁹². Quelques extraits d'observations devant les classes des collèges privés de Cabossay permettent d'illustrer succinctement ces différentes attitudes adoptées devant les jeunes par les IRJ⁹³.

FIGURE 32. FLYERS DISTRIBUÉS AUX ÉLÈVES RENCONTRÉ·E·S DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES LORS DE LA CAMPAGNE DE PROMOTION 2021 DU CMJ DE CABOSSAY



Leur présentation suit un format relativement fixe : après que Pauline a présenté rapidement le PIJ (son lieu, ses horaires, les thématiques sur lesquelles elle peut accueillir et conseiller les jeunes), Virgile lance la vidéo de présentation du CMJ qu'il a réalisée pendant l'été à partir d'images des événements réalisés par le précédent CMJ et d'interviews de ses membres. Après le clip de 3 minutes, Virgile interroge les jeunes sur les éléments marquants de la vidéo, les invitant à parler des projets évoqués. En particulier, les images relatives aux festivités d'Halloween suscitent, la plupart du temps, de nombreux commentaires :

14h20. Classe de 3e. Parfois, rarement, les enseignant·e·s soulignent l'intérêt de la démarche, comme cette professeure dans la classe de laquelle le directeur de l'établissement nous fait entrer sans qu'elle ne soit prévenue : « En tant qu'enseignante d'éducation morale et civique, je ne peux pas vous empêcher d'entrer ! ». Puis, pendant la vidéo de présentation du CMJ, elle s'exclame : « Oh, je la connais ! C'est une ancienne élève ! » avant de demander à ses élèves, à la fin de la vidéo, s'ils sont allé·e·s aux animations d'Halloween l'année passée, à la MJC. En effet, de classe en classe, on constate que de nombreux·es collégien·ne·s ont participé à Halloween en 2020. Et Virgile de commenter : « ça vous a plu ? C'était pensé comme un projet pour les ados, car les jeunes du CMJ ne se sentaient pas représentés dans les projets proposés par la Mairie. », il fait ainsi le lien entre l'expérience vécue par les élèves dans la rue, et le CMJ.

Dans cet exercice relativement scolaire, il tente, en maniant l'ironie, de mettre à distance les codes de l'interaction scolaire pour montrer aux élèves qu'au CMJ, les échanges avec les adultes sont différents de ceux de l'école. Malgré tout, le cadre scolaire de la présentation rend cette démonstration relativement complexe :

10h20. Classe de 3e. Virgile se joue des codes scolaires de l'interaction, pour montrer qu'il prend de la distance avec ce cadre et qu'il présente une autre forme d'échange. Après avoir présenté la vidéo, il ironise : « Est-ce que vous êtes opé sur le CMJ ? C'est bon, on peut faire une interro ? » Puis il leur pose des questions simples auxquelles les jeunes répondent aisément. Paradoxalement, ici, l'échange qu'il

⁹² Calcul approximatif, fondé sur une estimation de 25 à 30 élèves par classe : 10 présentations devant des classes permettent de toucher 250 à 300 jeunes en une demi-journée. Lundi 27 septembre, Pauline et Virgile estiment avoir parlé devant environ 500 à 600 élèves dans les deux collèges privés de centre-ville. Le mardi 28 matin, dans le collège public, ils se sont adressé·e·s à près de 250 élèves. Au total, Virgile et Pauline présentent le CMJ à près de 1 000 collégien·ne·s, et autant de lycéen·ne·s.

⁹³ Les extraits présentés ci-dessous sont issus du carnet d'enquête n°5. Recrutement du CMJ. 27 septembre 2021, dans deux collèges privés de Cabossay. Chaque présentation dure en moyenne 10 à 15 minutes. Nous sommes accompagné·e·s de classe en classe par le directeur du premier établissement et par le CPE du second.

entretien avec les élèves est plutôt scolaire : Virgile est le maître, et les élèves lui montrent qu'ils ont bien suivi la vidéo. Pauline prend le relais en précisant, d'une voix plus douce : « L'intérêt c'est bien sûr de participer pour sa ville, mais aussi l'intérêt pour vous, c'est de prendre confiance, d'apprendre à prendre la parole et ce sont des choses qu'on apprend de manière informelle. Vous êtes un groupe qui travaille ensemble, un travail collectif qui vous permet de rencontrer des jeunes venus d'autres collèges et lycées. On est là depuis un moment avec Virgile, on voit des jeunes de 23-24 ans qui sont toujours amis depuis leur époque CMJ. » Et Virgile de conclure : « Au CMJ, on travaille sérieusement sans être sérieux. »

Pauline insiste ensuite sur l'intérêt du CMJ pour le développement de compétences chez les jeunes, évoquant la confiance en soi, la prise de parole en public, etc. Répondant aux questions des jeunes, Pauline et Virgile insistent enfin sur le caractère non contraignant de cette instance et sur l'importance des échanges informels, voire festifs, qui s'y déroulent :

gh20. Classe de 4e. Après avoir projeté la vidéo, Pauline et Virgile discutent avec la classe sur les différents projets conduits par les membres du CMJ en 2019-2021, répondent à leurs questions. Puis Pauline explique le cadre des inscriptions, précisant que les séances sont ouvertes, qu'il est possible de venir par simple curiosité. Virgile insiste à son tour sur la flexibilité du dispositif : « vous pouvez venir, vous inscrire et vous retirer » et Pauline de compléter : « c'est libre, on ne veut pas vous enfermer. Si entre temps c'est trop pour vous, vous pouvez partir. Mais sachez que c'est aussi un lieu pour vous apprendre des choses, la vie en groupe, la prise de parole en public, savoir d'écouter et prendre confiance ».

10h10. Classe de 4e. Pauline : « ça se passe les mercredis, mais vous n'êtes pas obligés de venir tout le temps, c'est vous qui décidez du temps que vous pouvez y consacrer ». Et Virgile conclut dans un mélange entre rappel des règles et ouverture : « Il faut quand même avoir la démarche de vouloir, ne pas s'inscrire en se disant "je m'en fous", mais c'est libre. Venez partager le goûter avec nous. »

Quelques jours plus tard, c'est dans un lycée professionnel que Virgile et Pauline interviennent. À 8h du matin, devant la grille de ce lycée privé, ils sont tendu·e·s. Ce matin, ils n'interviennent que devant une seule classe, et la semaine prochaine, ils reviendront trois fois pour n'intervenir qu'auprès des classes dont quelques enseignant·e·s se sont montré·e·s volontaires pour les accueillir. Face à la fermeture relative de l'établissement (voir chapitre 3), Pauline et Virgile sont inquiet·e·s, car « c'est là qu'est l'enjeu » précise Pauline, « c'est ici que c'est le plus difficile de recruter » des jeunes pour le CMJ. Cette activité extrascolaire est en effet vue d'un mauvais œil par les responsables de l'établissement qui, selon Pauline et Virgile, sont concentré·e·s sur les résultats au bac de leurs élèves, afin de se maintenir dans le classement des meilleurs établissements du territoire.

« De retour de la présentation du CMJ au lycée professionnel, dans la voiture, Pauline me parle de sa difficulté à convaincre ces lycéen·ne·s de lycée pro de venir au CMJ. Elle éprouve une certaine difficulté dans le fait de proposer le même message de présentation devant des collectifs très différents. Les jeunes du CMJ sont différent·e·s et c'est intéressant, pour la vie du groupe, de faire venir « des timides et des délégués costard-cravate ». Elle souhaiterait pouvoir apprendre aux premiers à s'exprimer en groupe, à dire leurs idées, et aux seconds à écouter, à se taire. Pour elle, le dispositif est un dispositif plus accessible que d'autres (contrairement à délégué de classe, par exemple, il n'est pas question ici de se faire élire), pour apprendre à s'exprimer en public et prendre confiance. Elle-même, à cet âge-là, n'était pas très bien dans ses baskets et ne serait certainement pas venue au CMJ. Quand elle anime le CMJ, ça lui fait plaisir de voir des profils de bons élèves apprendre à se taire, à écouter, et « à composer avec de jeunes fils d'ouvriers ou d'immigrés. Ça leur fait du bien aussi », commente-t-elle. »

Carnet d'enquête n°5, Cabossay, vendredi 1^{er} octobre.

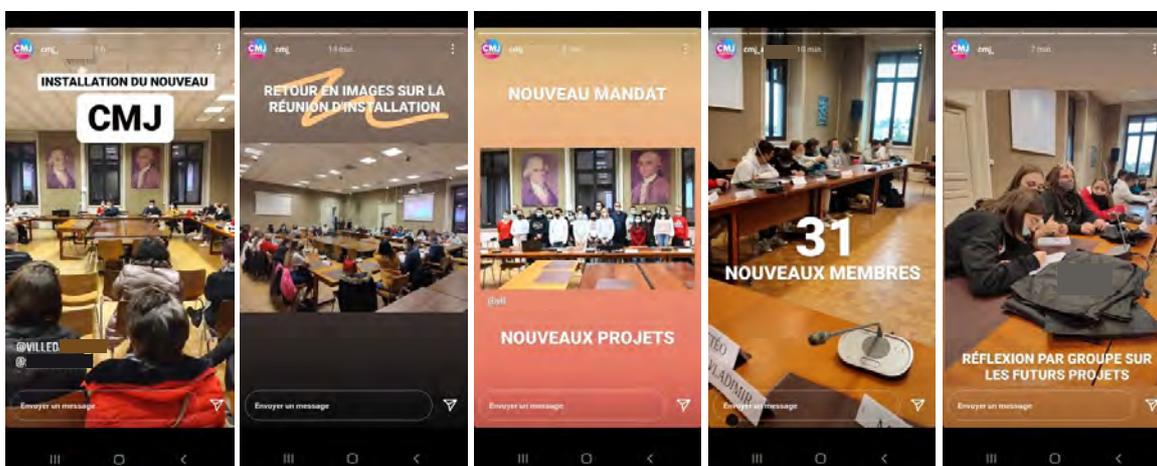
Quelques semaines plus tard, à la veille de la première réunion d'information sur le CMJ annoncée dans toutes les classes, les IRJ relayent l'information sur les réseaux sociaux.

FIGURE 33. CAPTURES D'ÉCRAN DES STORIES PRÉSENTÉES SUR INSTAGRAM PAR LES IRJ DE CABOSSAY POUR INVITER LES JEUNES CABOSSÉENS À DÉCOUVRIR LE CMJ.



Contacté·e-s par téléphone quelques semaines plus tard, Pauline et Virgile me font part des fruits portés par la campagne de sensibilisation au CMJ réalisée dans les établissements de la ville : en quelques semaines, 34 jeunes sont venu·e-s découvrir le CMJ lors des séances de présentation de l'instance. Les IRJ ne s'attendant pas à un tel succès ont dû revoir leurs animations d'accueil, séparer le groupe en deux, réserver une salle supplémentaire... Finalement, 30 jeunes s'engagent dans le CMJ, la cérémonie d'installation se tient le 17 novembre, à la mairie et elle est présidée par le maire (Figure 34). Pauline a commencé à conduire des entretiens individuels avec chacune des nouveaux·elles membres. Ces rencontres individuelles sont une première pour les IRJ, visant à maintenir la cohésion au sein du groupe CMJ, malgré les différences sociales et d'âge entre les jeunes. Pauline et Virgile portent cependant un regard mitigé sur le recrutement social des jeunes du nouveau CMJ. Iels comptent parmi elleux 90 % de filles et constatent une faible mixité sociale et raciale dans le groupe. Iels se réjouissent néanmoins de la venue spontanée d'un jeune d'un quartier populaire de centre-ville qu'ils fréquentent régulièrement au PIJ, ainsi que de celle de trois lycéennes du lycée professionnel dont iels n'avaient jamais accueilli d'élève au CMJ jusqu'ici.

FIGURE 34. COMMUNICATION INSTAGRAM SUR L'INSTALLATION DU NOUVEAU CMJ (CAPTURE D'ÉCRAN DES STORIES)



Instrument principal de la reconstruction du PIJ à l'aube des années 2010 à Cabossay, le conseil municipal de la jeunesse permet aux IRJ d'accompagner régulièrement un groupe de jeunes relativement captifs dans des projets dont les contours épousent ceux des objectifs de l'information jeunesse. D'un côté, en se mettant à la disposition des jeunes conseiller·e·s toutes les semaines, les IRJ peuvent accompagner (et financer) des projets construits collectivement au nom de l'intérêt général des jeunes du bassin de vie. Initié·e·s à la conduite de projet et au travail collectif, les jeunes conseiller·e·s acquièrent ici une expérience extrascolaire hors du commun. De l'autre côté, bien que mineur·e·s, les jeunes du CMJ découvrent dans cette instance la vie politique locale et nationale en ayant un accès privilégié à l'observation des instances politiques locales. Malgré un recrutement social difficile à élargir, le CMJ permet aux IRJ de remplir aux yeux de leur hiérarchie et des élu·e·s locaux une part importante du mandat qui leur est confié : œuvrer à la citoyenneté des jeunes et produire une action publique événementielle à leur endroit. Pour remplir ce second objectif, l'informatrice jeunesse de Cabossay endosse, en outre, un rôle de directrice de projets grâce auquel elle tente, avec des moyens très limités, de positionner la mairie au cœur des politiques jeunesse du territoire.

b) Positionner la mairie au cœur des politiques jeunesse territoriales par la conduite de projets

Progressivement depuis 2008, outre l'accueil généraliste des jeunes et l'animation du CMJ, les missions du PIJ s'élargissent vers l'organisation de nombreux événements tout au long de l'année. Christelle, informatrice et coordinatrice jeunesse de 2009 à 2014⁹⁴, laisse sa place en 2014 à Pauline. Occupant un poste d'IRJ plutôt orienté vers la coordination de projets, Pauline devient la supérieure hiérarchique de son collègue Virgile, dont les missions sont davantage orientées vers l'animation. L'une et l'autre, en entretien, se réjouissent d'ailleurs de cette division du travail qui semble correspondre à l'articulation de leurs profils distincts⁹⁵ :

⁹⁴ Elle quitte son poste pour devenir responsable de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, jusqu'en 2018, où elle devient cheffe du pôle « solidarités » dans lequel le PIJ est finalement réintégré en 2021.

⁹⁵ Profils détaillés dans le chapitre 4.

« Alors moi, je suis considérée comme cheffe d'équipe et coordinatrice. Et [Virgile], il a plutôt un rôle d'animation, plutôt sur le terrain, à [...] mettre en place les actions qui ont été définies avec les élus. Il s'occupe très peu des relations avec les élus, même si ça arrive qu'on fasse des réunions ensemble. » (Pauline, Cabossay, 28 juin 2021).

« J'adore travailler avec [Pauline]. Je trouve qu'on est une super équipe ! C'est ma cheffe, c'est ma responsable et vraiment, je ne pouvais pas tomber mieux, parce qu'on a des façons de travailler vraiment différentes et qu'on se complète hyper bien. Et donc on est une équipe productive ! Elle, elle est très carrée, très opé. Et moi, tu peux me lâcher n'importe où, et t'inquiète c'est parti, le truc va marcher. Donc nos deux caractères et nos deux façons de travailler font qu'on se complète plutôt bien. » (Virgile, 23 juin 2021).

Christelle, qui fut leur cheffe directe de 2014 à 2018 avant de les retrouver en 2021 en tant que DGA, décrit leurs missions comme celles d'une équipe d'accueil et d'information, chargée par ailleurs d'assurer « tout un tas de temps d'animation au sens large » (Christelle, DGA Solidarités, Cabossay, 29 septembre 2021). Elle définit ces temps d'animation comme autant de projets ciblés vers la jeunesse (forum job d'été, forum de l'orientation, festijeunes, etc.), mais aussi vers le grand public (comme le Summer Village). Enfin, elle évoque leur rôle d'animation du CMJ, qu'elle « met un peu à part », en ceci qu'il s'agit ici de « constituer un groupe, réfléchir sur la manière dont on investit les jeunes dans cette instance, comment ils y participent et ce qu'ils ont envie d'en faire » (idem). Enfin, elle associe ce travail d'« animation » à une mission de coordination des acteurs jeunesse du territoire, jusqu'ici principalement assurée à travers la direction de projets⁹⁶.

Ces dernières missions de coordination des acteurs jeunesse confiées à Pauline restent cependant difficiles à mettre en œuvre, dans un contexte où PIJ et espace public numérique (EPN) restent spatialement et humainement confondus :

« C'est un EPN qui marche trop bien, [qui] a tendance à manger le temps de travail de l'IJ. [...] Quand on est en accueil EPN, que ça n'arrête pas et qu'on a des questions sans arrêt, on ne fait pas de jeunesse. On n'a pas le temps de faire de projet. Quand bien même un jeune arriverait avec une question, on n'a pas le temps de la traiter parce qu'il y a trop de monde et que ce n'est pas le moment. » (Christelle, Cabossay, 29 septembre 2021).

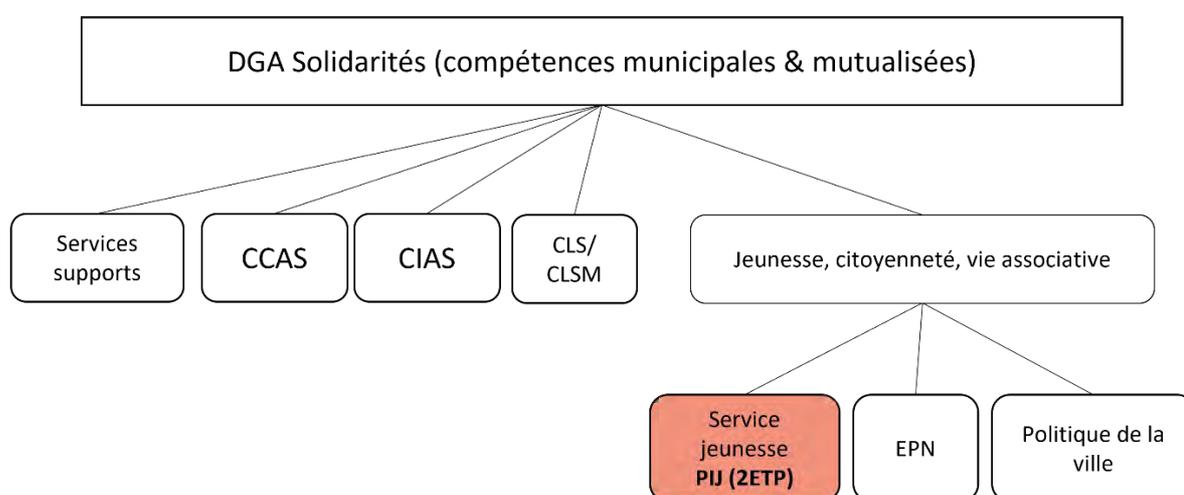
À l'évidente articulation de l'information jeunesse et de l'accueil numérique qui prédominait lorsque Christelle est arrivée à la Mairie de Cabossay en 2009, a succédé la volonté de séparer les deux espaces, en créant deux équipes distinctes. La lente séparation du PIJ et de l'EPN est amorcée en 2019, lorsqu'une première conseillère numérique est embauchée à temps partiel, et complétée en 2021, avec l'arrivée d'un conseiller numérique à temps plein. Ces embauches vont permettre aux IRJ « de faire plein d'autres trucs, plus intéressants » selon les termes de l'élu à la jeunesse, qui considère par ailleurs que dans le service jeunesse : « le problème c'est qu'il n'y a pas beaucoup de monde » (Christophe Sillon, adjoint à la jeunesse au maire de Cabossay, 28 septembre 2021). La dernière étape de cette séparation, physique, est prévue pour 2022 et permettra aux IRJ, désormais accompagnés par un nouveau chef de service venu renforcer leur équipe, d'approfondir le travail qui leur est assigné de coordination des acteurs dits « de l'éducation populaire locale » (Christelle, 29 septembre 2021). En coordonnant autour de quelques projets l'action de différentes associations socioculturelles locales (comme le Défi Jeunes ou le Summer Village – voir chapitre 3), les IRJ participent ainsi à mettre en œuvre le projet politique des élus à la

⁹⁶ Via les différents partenariats noués autour des projets du PIJ, voir chapitre 3.

jeunesse et au social qui tentent, conjointement, de faire travailler ensemble « les acteurs qui ont le souci de s'adresser à tous quand ils font quelque chose » (Christelle, 29 septembre 2021).

Le repositionnement du PIJ au sein d'un organigramme refondu incarne cette volonté politique, suite aux élections municipales de 2020 et à l'arrivée d'un nouveau DGS en 2021. En septembre 2021, Christelle devient en effet directrice générale adjointe d'une direction nouvellement créée et intitulée « cohésion sociale et citoyenneté », au sein de laquelle elle retrouve le PIJ. Dans cette direction, outre le CCAS et le CIAS, on retrouve en effet trois services : la politique de la ville, la jeunesse et la citoyenneté.

FIGURE 35. LE PIJ AU SEIN DE LA DGA SOLIDARITÉS, DANS L'ORGANIGRAMME MUNICIPAL DE CABOSSAY (PRINTEMPS 2022).



Les deux IRJ de Cabossay apparaissent bien comme des professionnels de terrain, qui assurent un accueil généraliste de la jeunesse. Mais dans le contexte politique et administratif particulier de la ville de Cabossay, leurs missions sont plus spécifiquement orientées vers la direction de projets visant à la fois le développement de la citoyenneté des jeunes (CMJ), mais aussi la coordination des acteurs de l'éducation populaire locale, afin que ces projets tendent à toucher, au maximum, les publics les plus populaires de la commune.

2) Le PIJ de Côtin, une action ciblée sur l'insertion et l'animation innovante dans un service jeunesse ancien.

À Côtin, Sébastien et Aurélien, puis Valentine et Sébastien (à partir de l'été 2021) travaillent dans un service jeunesse composé de 12 personnes. Dans ce contexte, la division du travail entre animateur·trice·s et informateur·trice·s jeunesse est ancienne. Elle induit une spécialisation du mandat des seconds, en plus des tâches d'accueil de la jeunesse et d'accueil numérique qu'ils assurent dans les locaux du PIJ. Suivant le mandat qui leur est confié par les élus municipaux, les IRJ se sont d'abord spécialisé·e·s dans l'insertion des « jeunes » de 16 à 25 ans sur le territoire (a). D'autre part, en travaillant sur projets thématiques au long cours (tels que le numérique ou la solidarité internationale), ils développent des outils d'animation innovants qu'ils peuvent mettre à disposition de leurs collègues animateur·trice·s, apparaissant ici comme veiller·se·s, des pourvoyeur·se·s de ressources originales pour leur équipe (b).

a) Les spécialistes de l'insertion des jeunes dans le service jeunesse

À Côtinin, Sébastien et Aurélien (de 2015 à l'été 2021), puis Sébastien et Valentine (depuis l'été 2021) travaillent comme IRJ au sein d'un service jeunesse composé d'une douzaine de personnes. Dans ce paysage, iels sont identifié-e-s par les élus comme des acteurs de l'insertion des jeunes. Cette spécialisation politique de leur mission est manifeste dans leur rattachement direct à l'élu délégué à l'insertion, Philippe Bonhomme, lui-même rattaché à l'adjointe à la jeunesse.

ENCADRÉ TRAJECTOIRE

Philippe Bonhomme, conseiller délégué à l'insertion depuis 2020, mairie de Côtinin

Né en 1973 dans la métropole du nord, Philippe Bonhomme est fils de commerçants, et commence sa carrière comme animateur jeunesse et formateur d'animateur pendant une dizaine d'années. Marié à 30 ans, il travaille ensuite pendant 20 ans dans un magasin de grande distribution dans une ville proche de Côtinin. Il est contraint de cesser son activité pour des raisons de santé et se reconvertit dans le travail social à 50 ans, devenant conseiller en insertion professionnelle « généraliste » (c'est son terme) puis conseiller en formation dans la mission locale d'une commune située à l'est de la métropole du Nord dont fait partie Côtinin. Il se définit comme un homme du centre et s'est engagé au Modem en 2007 à l'échelle nationale. Déçu de cette expérience, il est impliqué dans l'association d'opposition de Côtinin depuis 2008 et participe à l'élaboration des programmes de 2014 et 2020. Suite à cette dernière élection, il est élu conseiller délégué à l'insertion, une tâche qu'il occupe un jour par semaine et sur son temps libre, continuant son emploi de conseiller ML à plein temps par ailleurs.

Pour Philippe Bonhomme, le PIJ apparaît comme un outil au service de la mise en œuvre du projet d'insertion des 16-25 ans qu'il conduit à la mairie. Nouvellement élu⁹⁷ et en cours de découverte du travail des IRJ, il semble surtout soucieux de les inciter à resserrer leurs liens avec les autres acteurs de l'insertion, et en particulier de la mission locale de Côtinin. Cette orientation politique du projet du PIJ, sans gommer la diversité des actions menées par la structure, s'inscrit par ailleurs dans une histoire du PIJ déjà fortement liée aux enjeux de l'insertion des jeunes à Côtinin⁹⁸.

Le service jeunesse de Côtinin est historiquement pourvu d'une large équipe. Dirigée par des élus communistes depuis les années 1920, la ville de Côtinin connaît sa première alternance en 2020, avec l'élection du premier maire de centre droit de son histoire contemporaine. Ancrée dans cette histoire politique, celle des politiques jeunesse est marquée par la volonté d'intégrer dans les services municipaux « toutes les actions à destination des usagers, que ce soit l'enfance, la jeunesse, les personnes âgées » (Nordine, chef du service enfance/jeunesse, 28 octobre 2021). Jusqu'en 1995, le service jeunesse est intégré aux affaires scolaires municipales et il devient, à ce moment-là, un service autonome composé d'une directrice, d'un coordinateur et de trois emplois jeunes, mettant en œuvre un « projet éducatif fort [...] pour lutter contre l'individualisme, contre l'égoïsme, contre le racisme, que chacun puisse trouver sa place au sein de la Société » (Nordine, idem). Le service s'étoffe au début des

⁹⁷ Réalisée à peine un an après la prise de poste des élus à la jeunesse dans les deux municipalités étudiées, notre enquête ne permet malheureusement pas de documenter de manière approfondie le rôle des élus dans l'orientation, au quotidien, du travail des IRJ.

⁹⁸ Le calendrier de notre enquête de terrain (de mai à décembre 2021) ne nous a malheureusement pas permis d'observer le « Forum jobs », temps fort du travail réalisé par les IRJ pour l'insertion des jeunes en mars-avril (ni à Côtinin, ni dans les autres villes étudiées). Par ailleurs, le travail de coordination des acteurs jeunesse autour du « comité de pilotage insertion » réalisé par le PIJ a été suspendu pendant les deux années de crise sanitaire et n'a repris que timidement fin 2021, après qu'Aurélien a pris son nouveau poste de coordinateur jeunesse à l'été. Malgré nos efforts d'organisation, l'observation de la réunion de ce comité en décembre n'a pas été possible (semaine d'observation à Monteau). Nous reviendrons cependant sur les relations entre le PIJ et la mission locale de Côtinin dans le chapitre 3.

années 2000, lorsque la municipalité organise des permanences dans les quartiers populaires de la ville, en créant des postes d'animateurs jeunesse pour chacun d'entre eux. C'est pour l'un de ces postes qu'est embauché Nordine en 2003, travaillant dans le quartier des Langoustines :

« J'étais animateur jeunesse, mais à la fois responsable d'une maison de quartier puisque j'avais aussi des accueils d'enfants le mercredi et le samedi, on faisait du soutien scolaire, on faisait des événements avec les associations du quartier. » (Nordine, chef du service enfance-jeunesse, 28 octobre 2021).

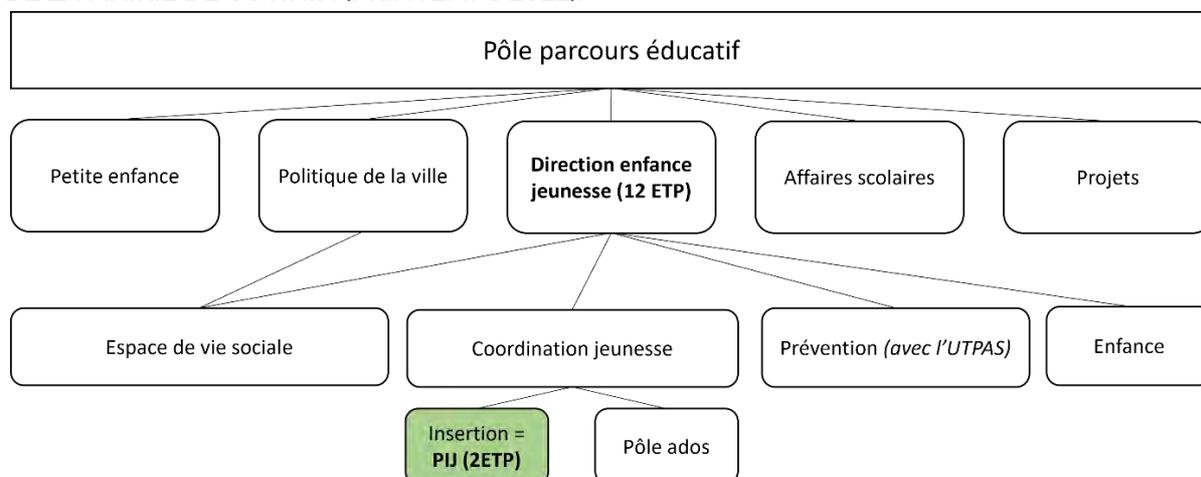
Il travaille alors au sein d'une équipe d'une dizaine de personnes⁹⁹. C'est au sein de cette équipe qu'est créé un espace d'information en 2000, labellisé « Point information jeunesse » pour la première fois en 2002. En 2003, il obtient le label « Point Cyb », permettant l'acquisition de matériel informatique (chapitre 1). En 2008, après deux années de réflexions sur les difficultés d'identification du lieu, le PIJ déménage dans un local loué par la mairie à quelques mètres des locaux de Pôle Emploi et de la mission locale. Ce déménagement s'inscrit par ailleurs dans un mouvement de redéfinition des priorités du service jeunesse vers l'insertion. En effet, l'accueil des jeunes dans les maisons de quartier en fin de journée et le weekend s'arrête en 2009, au profit du développement du travail de médiation, de mise en lien des jeunes avec les structures d'insertion locales telles que la mission locale et pôle emploi.

Suite aux élections municipales de 2020, la nouvelle orientation politique et le départ de quelques responsables entraînent des transformations de l'organigramme, encore en cours pendant notre enquête en 2021. En particulier, deux nouveautés apparaissent à ce moment-là : un espace de vie sociale (bénéficiant d'un agrément CAF et copiloté avec le service politique de la ville) est créé dans le quartier des Abeilles¹⁰⁰. D'autre part, une équipe « prévention » réapparaît, en partenariat avec l'UTPAS et avec la volonté d'embaucher ici de nouveaux animateurs pour développer « l'animation dans les quartiers pour les 16-25 ans » (Nordine, idem).

⁹⁹ En 2014, suite à la réforme des rythmes scolaires, le service enfance jeunesse double de volume, embauchant à son apogée près de 22 personnes (contre huit dans la commune voisine), chargées de mettre en œuvre les activités périscolaires relatives à la réforme (responsables de sites, animateurs, agents administratifs, etc.). A cette occasion sont mises en place les premières formes d'annualisation des contrats des animateur-trice-s vacataires. Avec l'abandon de ce dispositif en 2018 s'amorce ensuite une période de réduction des effectifs (non-remplacement des départs, changements de services, etc.). En 2020, le service enfance-jeunesse est délésté de la direction des temps méridiens des écoles, autonomisé dans un service voisin.

¹⁰⁰ Nordine précise : « on fait des ateliers classe, on fait des accueils de jeunes, on fait des accueils pour les 6-12 ans, on fait des ateliers autour de la parentalité, des cafés de parents ».

FIGURE 36. LE PIJ (EN VERT) PRIS DANS L'ORGANIGRAMME DU PÔLE "PARCOURS ÉDUCATIF" DE LA MAIRIE DE CÔTININ (PRINTEMPS 2022).



Stabilisé début 2022, le nouvel organigramme du « Pôle parcours éducatif » de la Ville de Côtinin ne modifie pas profondément la place du PIJ dans l'organisation municipale : pris dans le service « enfance-jeunesse » (dirigé par Nordine), le PIJ reste sous la responsabilité d'un coordinateur jeunesse (Aurélien), chargé d'articuler l'action des IRJ à celle des animateurs du « pôle ados », chargés de mettre en œuvre une politique d'animation à destination des jeunes¹⁰¹.

Cependant, par contraste avec les ambitions sociales des deux nouvelles instances (espace de vie sociale et service prévention), mais aussi avec le travail d'animation conduit par le pôle ado, la place du PIJ en tant qu'organe des politiques d'insertion est renforcée dans ce nouvel environnement :

« Le PIJ prend en gros la partie insertion avec tout ce qui est les horaires d'accueil, [...] les dispositifs de la bourse au permis, l'obligation de formation, le travail en partenariat avec la mission locale, avec la maison de l'emploi, etc. » (Nordine, idem)

Chargés de l'accueil généraliste de la jeunesse et de tenir un guichet numérique local comme dans la plupart des structures informations jeunesse, les IRJ de Côtinin sont donc, au sein de leur mairie, spécialement mandatés pour mettre en œuvre des actions identifiables au sein de la politique d'insertion des jeunes de 16 à 25 ans. Liée à l'histoire de l'implantation du PIJ à proximité de la mission locale de Côtinin, cette orientation est renforcée en 2020 par l'arrivée d'un nouvel élu à l'insertion, lui-même par ailleurs conseiller en insertion professionnelle. Cette orientation se traduit notamment par la mise en place de plusieurs actions en lien avec la mission locale, sur lesquelles nous reviendrons plus en détail dans le chapitre 3.

À une échelle plus réduite, au sein du service jeunesse lui-même, on observe également une autre division du travail entre animateur-trice-s et informateur-trice-s jeunesse, les second-e-s apparaissant comme des personnes-ressources, dont le travail de veille permet d'alimenter et de renouveler les méthodes de travail des premier-e-s.

¹⁰¹ Ainsi décrit par le chef de service en entretien : « À l'intérieur du service, t'as [la jeunesse], tout ce qui est 11-17 ans, donc c'est [Aurélien] qui coordonne cette partie-là. Donc, je ne vais pas t'énumérer tout ce qu'on fait. On intervient dans les collèges, sur les temps du midi, au collège public et au collège privé. On a des accueils de jeunes les mercredis et les samedis ; on a des accueils le soir dans les quartiers ; on a un conseil de jeunes » (Nordine, idem).

b) Équiper ses collègues en ressources : l'exemple du Festisol

Dans l'équipe jeunesse de Côtinin, les IRJ occupent une place à part. Iels tiennent l'accueil du PIJ et sont spécialisé·e·s dans l'accompagnement des jeunes vers l'insertion, alors que leurs collègues animateur·trice·s jeunesse travaillent dans d'autres locaux municipaux, où iels organisent l'accueil de loisirs jeunesse pendant les périodes périscolaires et de vacances.

Néanmoins, tous les vendredis matin, à Côtinin, l'équipe jeunesse se réunit au grand complet dans les locaux du service jeunesse « au Château », dans ceux du PIJ, ou dans l'une des salles municipales dédiées aux accueils de loisir jeunesse. Au cours de notre enquête, nous avons pu assister à deux de ces réunions, l'une organisée au PIJ en mai 2021 et l'autre dans le Foyer, en novembre 2021. Alors que la première était consacrée à l'organisation de la semaine du Festjeunes (finalement annulée), la seconde était dédiée à la préparation de la semaine du Festisol à venir. Au cours de ces

réunions, pilotées par le coordinateur jeunesse (Nordine dans les deux cas), chaque membre de l'équipe présente ses projets en cours et la division du travail pour l'organisation de chacun d'eux est mise à plat, réajustée au besoin. L'équipe du PIJ et les animateur·trice·s partagent tout au long de l'année de nombreux projets, plus ou moins ancrés dans la durée. Si les IRJ interviennent régulièrement dans les temps d'accueil de loisir pour proposer des animations ponctuelles le mercredi après-midi (comme lors de l'atelier « genre et jeux vidéo », cf. chapitre 1), iels proposent aussi parfois toute une programmation à l'échelle d'une semaine entière, comme lors du Festival des solidarités, à l'automne.

À ce titre, le Festival des solidarités apparaît comme une illustration pertinente du travail de renouvellement des animations que proposent les IRJ de Côtinin à l'ensemble du service jeunesse, au gré des projets qu'iels conduisent. La participation des équipes de Côtinin au Festival des solidarités¹⁰² est ancienne. Elle repose sur l'histoire politique de cette ville, jumelée avec un village Burkinabè, et dont les élus portaient dans les années 1990 et 2000 la volonté de sensibiliser les habitants aux enjeux de la solidarité internationale. Dans le cadre de cet événement, le PIJ de Côtinin occupe une place centrale puisqu'une partie du temps de travail de Sébastien est explicitement dédiée, dans sa fiche de poste, à « l'accompagnement interculturel ».

Le jumelage Burkina-Côtinin, genèse des actions de solidarité internationale au PIJ de Côtinin

Lors de son recrutement en 2015, Sébastien reçoit une fiche de poste indiquant qu'il devra, pendant 20% de son temps de travail, faire de « l'accompagnement interculturel ». Cette tâche consistait concrètement à faire vivre le projet « Burkina Côtinin », lancé par la mairie de Côtinin en 1986 en partenariat avec une petite ville du Burkina Fasso. Le maire de cette commune, responsable du dispensaire et d'une structure d'accueil de jeunes entretenait en effet d'étroits contacts avec la Mairie de Côtinin, dans le cadre d'une

FIGURE 37. BUREAUX DU SERVICE JEUNESSE À CÔTININ



¹⁰² Événement national et annuel de promotion des « objectifs du développement durable », de sensibilisation à la solidarité internationale, décliné dans différents territoires : <https://www.festivaldessolidarites.org/> (consulté en mai 2022).

sorte de jumelage entre les deux communes. En 2016, Sébastien accompagne un groupe de jeunes Côtinins dans la préparation d'un projet de coopération avec le village Burkinabè, pour les 30 ans du partenariat (figure 38). Après avoir organisé un concert dont les recettes de billetterie avaient permis aux jeunes de récolter près de 2500€, les jeunes préparent l'acheminement d'une trentaine de lampes solaires à destination des élèves du village Burkinabè¹⁰³. Pour ces jeunes, le voyage était une récompense, une source de motivation pour construire de nombreuses actions locales, par des événements de sensibilisation à la solidarité internationale, et internationale, par la participation à un chantier sur le dispensaire du village Burkinabè. Au retour de leur voyage, les jeunes « sont revenus chamboulés », commente Sébastien, estimant qu'« après deux semaines [là-bas], tu relativises pas mal sur ta vie ». Suite au voyage du dernier groupe en 2016, la situation géopolitique s'est compliquée et a conduit à l'annulation du voyage prévu en 2018. Suite aux élections municipales de 2020, la responsable de ce jumelage a quitté son poste, et Sébastien tente, depuis la fin de la crise sanitaire, de recréer un groupe de jeunes pour réactiver ce jumelage.

Carnet d'enquête n°8. Notes de discussion avec Sébastien, PIJ de Côtinin, 24 novembre 2021.

FIGURE 38. FLYER DE PRÉSENTATION DU PROJET BURKINA-CÔTININ



Malgré l'arrêt récent des activités de jumelage avec le Burkina Faso, l'équipe du PIJ reste très active dans l'organisation d'une déclinaison Côtinoise du festival des solidarités. Ainsi, en 2021, les IRJ ont proposé un programme d'animations sur le thème de la solidarité internationale, du commerce équitable et du développement durable, du 22 au 26 novembre. Outre la présentation d'une exposition dans les locaux de l'hôtel de ville et quelques interventions dans les établissements scolaires (cf. chapitre 3), trois temps forts de cette programmation étaient construits à destination des publics des animateur·trice·s jeunesse et familiaux municipaux : Valentine a proposé aux jeunes des ALJ un escape game sur les objectifs du développement durable le mercredi après-midi ; puis, dans le quartier des Abeilles, un atelier dans les jardins partagés puis une « disco soupe » le jeudi après-midi. Hormis l'atelier aux jardins, animé par une

¹⁰³ L'objectif était ici d'équiper les jeunes pour qu'ils puissent faire leurs devoirs chez elleux le soir, et ainsi continuer d'étudier sur place.

association partenaire de la politique de la ville dans ce quartier, Valentine a organisé les animations du mercredi aux ALJ et du jeudi dans le quartier des Abeilles avec l'équipe d'animateur·trice·s municipaux avec laquelle elle travaille au sein du service jeunesse. La réunion de préparation de cette semaine d'animation, le vendredi précédent, nous donne à voir l'articulation du travail des IRJ avec celui de l'équipe d'animation.

Observation d'une réunion du service jeunesse au Foyer de Côtinin. 19 novembre 2021

Préparation du Festisol

Sont présent·e·s : Nordine (directeur enfance-jeunesse), Aurélien (coordinateur jeunesse), les animateur·trice·s jeunesse (Idris, Yann, Amandine est absente car elle a le covid), Florence (politique de la ville) et l'équipe du PIJ (Sébastien, Valentine et Hugo, nouveau volontaire en service civique).

9h25. Nordine annonce le recrutement du nouveau chef de Pôle, qui arrivera le premier décembre. Il l'a rencontré la semaine dernière lors d'un rendez-vous avec le DGS et l'élue à la jeunesse pour lui présenter le projet jeunesse. Nordine fait le point sur les dernières modifications de l'organigramme et présente la nouvelle charte graphique de la ville à l'équipe, précisant notamment qu'il faudra l'utiliser dans ses signatures électroniques. Nordine indique que Florence, membre du service politique de la ville, participe à leur réunion en tant que permanente au nouvel « espace de vie sociale » du quartier des Abeilles.

Puis, Nordine annonce l'ordre du jour de la réunion. Le premier point concernera la modification du temps de travail à partir de janvier 2022 (passage à 1107h annuelles). Nordine annonce l'intervention de « notre spécialiste du syndicat » sur ce point en levant au-dessus de sa tête un livret d'explications de cette réforme. Ensuite, le nouveau volontaire en service civique se présentera, Valentine présentera le programme du Festisol, puis une association viendra présenter son projet de partenariat avec le service jeunesse de Côtinin, et des points divers pourront être abordés en fin de réunion. Aurélien propose d'ajouter à l'ordre du jour un point sur la bourse au permis et Sébastien complète, en suggérant de parler également des projets en cours : le tiers lieu numérique et le développement des outils d'Emmaüs les bons clics. 9h35. Aurélien annonce en riant : « c'est parti pour le bizutage ! » et invite gentiment Hugo à se présenter. [...]

9h40. C'est au tour de Valentine de présenter le Festisol. Arrivée en retard suite à un problème de clés, Valentine court chercher dans sa voiture un support en carton qu'elle y a oublié. À son retour, elle est gentiment moquée par ses collègues qui lui demandent, en lui donnant la parole, si elle a retrouvé ses clés. Grâce à ce support qu'elle a visiblement fabriqué pour l'occasion, Valentine présente à ses collègues le programme du Festisol. Une exposition sur le climat se tient dans le hall de l'hôtel de ville. Lundi, elle interviendra avec l'association Artisans du monde autour d'un film sur le commerce équitable du chocolat dans le lycée professionnel de Côtinin. Sébastien ironise : « il y a deux ans, on leur a fait manger des insectes alors cette année, avec le chocolat, on se rattrape ». Mercredi matin, Valentine installera un jeu au foyer. Aurélien demande à ses collègues s'ils avaient pu le tester l'année dernière. Sébastien acquiesce et Idris propose à Valentine, si besoin, de l'aider à préparer la salle. Valentine s'interroge notamment sur la disponibilité d'ordinateurs et de connexions dans le Foyer. Le wifi est en train d'être installé dans les bâtiments municipaux, l'équipe s'inquiète que cette installation ait bien lieu avant l'animation de mercredi. Pour le jeudi, Valentine évoque d'abord l'atelier dans les jardins partagés du quartier des Abeilles. En l'absence d'Amandine, qui s'occupe des « ateliers parents », Florence confirme que « c'est OK ». Puis Aurélien précise le concept de la discosoupe qui suivra cet atelier : « On va faire une soupe avec des invendus, je dis ça pour notre sociologue, précise-t-il en riant. ». Sébastien rappelle qu'une commande d'écocups est en cours auprès du service communication, elles ont les anciens logos de la ville, les publics de la discosoupe pourront sans souci repartir avec. Pour préparer cette soupe, une partie de l'équipe fera le tour de quelques commerces le jeudi matin, les forces vives se manifestent. Valentine, qui organise là son premier événement dans le quartier des Abeilles, s'inquiète de la disponibilité du petit matériel sur

place, ce sur quoi Florence la rassure. Valentine demande enfin s'il ne serait pas nécessaire qu'un animateur supplémentaire les accompagne dans l'animation de la discosoupe, ce à quoi Florence répond : « c'est bon, c'est des adultes, c'est des mamans, on l'habitude, on peut être une seule animatrice avec elles. On a juste besoin d'affiches à mettre le matin ». Aurélien répond que le programme a bien été envoyé au service communication et que les affiches pour la discosoupe, destinée au grand public, sont parties en priorité à l'impression. Il estime que cette animation est par ailleurs la plus aboutie en termes de sensibilisation. Valentine termine sa présentation en évoquant les ateliers du vendredi : une action sera conduite le matin au collège public avec la troupe « estime de soi », composée d'habitantes du quartier des Abeilles et d'une comédienne. Puis Valentine animera un atelier « zéro déchet » d'initiation à la fabrique du Tawashi, pour lequel les inscriptions sont en cours. Sébastien insiste : « n'hésitez pas à en parler aux parents, c'est un atelier tranquille, idéal pour parents et enfants, mais l'inscription est obligatoire. Pensez aussi que ça a lieu à la bibliothèque, où le pass sanitaire est obligatoire. »

9h57. Nordine reprend l'animation de la réunion, en invitant les membres de son équipe à faire des points techniques en amont de la réunion, pour que les animateur-trice-s, qui « ont du temps pour ça », puissent aider à préparer les événements. [...]

Carnet d'enquête n°7, Côtinin, vendredi 19 novembre 2021.

On le voit dans cette réunion, la programmation prévue par Valentine pour le festival des solidarités s'articule directement au travail des animateur-trice-s municipaux, qu'ils accueillent des jeunes le mercredi après-midi, ou qu'ils animent des ateliers à destination des « mamans », le jeudi après-midi. Dès la préparation de l'événement, le directeur du service enfance-jeunesse¹⁰⁴ invite les IRJ à s'appuyer sur le soutien logistique de l'équipe d'animation. Et face aux inquiétudes de la nouvelle informatrice jeunesse à intervenir devant un groupe d'adultes le jeudi après-midi, ses collègues lui assurent que l'animation de ce groupe sera maîtrisée par sa collègue animatrice. En somme, la division du travail entre IRJ et animateur-trice-s jeunesse est claire ici : les IRJ préparent le contenu des animations proposées dans le cadre du Festisol, ils organisent les interventions d'éventuels partenaires et font part de leurs besoins logistiques à leur équipe. Puis, les animateur-trice-s les aident à mettre en œuvre le projet, de sa préparation à sa réalisation. Par exemple, lors de l'animation du mercredi après-midi à destination des jeunes des ALJ, le travail des IRJ, Valentine et d'Aurélien, s'articule à celui des animateurs, Idris et Yann, le temps d'un *escape game*.

Festival des solidarités. Animation « escape game », foyer de Côtinin.

13h45, l'équipe jeunesse se retrouve au Foyer. Yann et Idris s'excusent d'avoir été absents ce matin, tous deux ont eu un empêchement de dernière minute. Valentine ne s'est pas inquiétée, elle est venue préparer l'Escape Game dans l'une des salles du Foyer, il ne reste qu'à installer un ordinateur et à le connecter au wifi. Yann et Idris n'en ont pas les codes, car le wifi a été installé quelques jours plus tôt seulement dans la salle. Une inquiétude émerge, vite résolue par le partage de connexion du téléphone personnel d'un animateur vers l'ordinateur. Valentine se prépare : elle enfile sur ses vêtements un sac poubelle sur lequel elle a collé des déchets.

14h. Idris ouvre la porte aux jeunes qui sont déjà là, ils s'installent dans la salle de réunion en discutant et en écoutant de la musique. Idris explique le fonctionnement des ALJ à Hugo, volontaire en service civique qui découvre ce temps d'accueil : grâce à leur carte jeune, les jeunes ont accès pour 10€ par an à tous les

¹⁰⁴ Au moment de la réunion, Nordine vient de quitter ses fonctions de coordinateur jeunesse (désormais assurées par Aurélien), pour le poste de directeur enfance/jeunesse.

accueils de loisir de l'année, ainsi qu'aux sorties organisées par les animateurs (moyennant parfois des contributions complémentaires de 2€ à 4€ selon les sortes). L'accueil a lieu entre 14h et 14h30, il n'accueille pas de retardataire après 15h.

14h20. Nordine arrive avec le code de connexion au Wifi (qui ne marche pas) et interroge Idris sur le nombre de jeunes présents cet après-midi : 10, peut-être 11. Valentine propose de constituer quatre groupes. Pendant ce temps, Yann présente aux jeunes les informations relatives à la prochaine sortie au ski, puis il me laisse me présenter au groupe.

14h25. Aurélien nous rejoint et Idris commente : « Bientôt, il y aura autant d'adultes que de jeunes ! » Le groupe d'adultes part préparer un goûter dans la cuisine, les animateurs sortent gâteaux et compotes, je prépare un café.

14h37. Yann a terminé de faire l'appel et laisse la parole à Aurélien, qui présente le PIJ et le festival des solidarités. Valentine se présente à son tour : « Je suis animatrice au PIJ depuis trois mois, je travaille avec Seb que vous connaissez. » Puis Hugo se présente en souriant : « Je suis en service civique au PIJ, je suis là pour voir comment vous vous en sortez. » Aurélien en profite pour rebondir et demande aux jeunes s'ils connaissent le service civique. Devant leur réponse négative, Aurélien propose à Hugo de présenter ce dispositif. Il explique qu'il s'agit d'une forme de volontariat, Aurélien précisant que ce n'est pas du bénévolat, mais bien du volontariat, qui permet de découvrir une activité dans le secteur non marchand, au service de l'intérêt général. Et Yann poursuit l'explication : « En gros quand vous sortez du lycée, ça aide à trouver une idée de travail et à gagner un peu de sous. » Dans cette explication, Aurélien emploie de nombreux termes techniques qui contrastent avec le vocabulaire plus simple et plus direct, employé par les animateurs. Dans cette configuration, Aurélien apparaît comme l'adulte le plus expérimenté, occupant en ce début d'animation une posture presque professorale auprès des jeunes. Valentine se met au centre du groupe, le jeu commence :

« Je suis la planète et pour me sauver, vous devez relever 17 objectifs. » Les jeunes, assis, restent apathiques devant la présentation de Valentine. Yann s'adresse à elleux : « Allez, levez-vous ! » Valentine et Aurélien demandent aux jeunes s'ils savent ce que désigne le « développement durable ». Un enfant évoque le fait de trier ses déchets, et Valentine le remercie, complétant sa réponse en citant quelques objectifs à caractère environnemental du développement durable (sans citer les objectifs sociaux, humains). Les équipes se forment autour de Valentine, elle explique le jeu et annonce qu'il doit durer 30 minutes.

[Pendant ce temps-là, deux jeunes filles installées, manteau sur le dos, dans la salle de réunion, restent mutiques et refusent de participer au jeu. À leurs côtés, Idris leur parle et tente, peu à peu, de les inviter à d'autres activités. Une demi-heure plus tard, elles ont enlevé leurs manteaux et jouent aux cartes avec Idris dans la salle de réunion]

14h50. Valentine montre le film de présentation du jeu, à l'issue duquel Aurélien lance un compte à rebours pour démarrer le jeu. Ce dernier est composé de plusieurs étapes : **[Étape 1.]** Les jeunes cherchent des cartes et des enveloppes au numéro de leur groupe dans toute la salle. **[Étape 2.]** Dans l'enveloppe, un jeu de mots croisés à réaliser sur une thématique donnée. Face aux mots croisés, une jeune fille du groupe commente : « Non, mais moi j'ai 7 de moyenne, je suis pas intelligente. » Et à côté d'elle, un garçon en lycée professionnel ironise : « Oh ben moi j'ai fait bien pire, t'inquiète ». Hugo s'approche alors de ce groupe, pour leur expliquer le rébus et les aider dans leurs énigmes. Valentine, Aurélien et moi, nous aidons chacune un groupe à faire ses mots croisés. Dans mon groupe, il y a Enzo, 16 ans et Lucas, 15 ans. Une fois la grille complétée, les cruciverbistes voient apparaître un mot clé. **[Étape 3.]** Les jeunes cherchent dans la salle les cartes portant le mot code issu des mots croisés. En associant ces cartes entre elles, ils obtiennent d'abord un mot code qui leur permet de déverrouiller l'ordinateur, puis, un lien vers une vidéo sur Youtube. Dans

cette vidéo (intitulée « Sur le chemin de l'école »), le groupe que j'accompagne répond à une fiche de questions associées à la vidéo. L'un des jeunes hommes du groupe affirme avoir déjà vu l'intégralité de ce film en cours, il se souvient avoir dit à son professeur : « C'est dingue, nous on se plaint quand on doit marcher 5 minutes ! » alors que dans le film, des enfants parcourent plusieurs kilomètres à pied chaque jour pour se rendre à l'école. [Étape 4.] Le groupe doit chercher une nouvelle enveloppe, portant cette fois le prénom de l'écolière mentionnée dans la vidéo visionnée juste avant. L'enveloppe est difficile à trouver. À ce moment-là, quelques jeunes sont attablés avec Aurélien pour répondre à un questionnaire, pendant que d'autres, comme nous, fouillent dans les recoins de la salle de jeux pour trouver les cartes et enveloppes qui leur permettent de progresser dans le jeu. Sur l'enveloppe enfin trouvée, une nouvelle question relative au film. [Étape 5.] Les deux garçons doivent répondre à des questions à choix multiples, il faut trouver des codes, sur de nouvelles cartes. Sur ces cartes, on peut lire le nom d'organisations internationales, qu'il faut mettre en lien avec des icônes correspondantes (OIT, ONU, OMS, etc.). À partir de ces cartes, ils découvrent leur mot code : PAIX et le chiffre qui lui est associé (le 1).

À ce moment-là, seul le groupe accompagné par Aurélien n'a pas terminé le jeu. Ce dernier tente à ce moment précis d'expliquer à l'un des jeunes ce qu'est le compost. Yann, étonné, s'exclame : « Tu connais la compost de pommes ? » Les autres membres du groupe rient et Aurélien explique la définition du terme au jeune, un peu perdu.

Après avoir traversé toutes les étapes du jeu, les jeunes se réunissent autour d'une valise cadenassée et partagent leurs chiffres pour la déverrouiller. À l'intérieur, une affiche plastifiée au format A3 regroupe présente les objectifs du développement durable. Valentine commente : « Sans le savoir, vous avez travaillé sur quatre objectifs du développement durable. Chaque groupe doit maintenant expliquer aux autres la thématique sur laquelle il a travaillé. »

FIGURE 39. ESCAPE GAME "ODD" AUX ALJ DE CÔTININ. NOVEMBRE 2021.



Pour cela, Yann, Aurélien et Valentine accompagnent les jeunes dans la salle de réunion, où chacune essaye à son tour de se souvenir des sujets abordés dans les différents questionnaires au cours du jeu. Avec l'aide des animateurs et informateur-trice-s jeunesse, les jeunes tentent, non sans difficultés, de se souvenir de leurs réponses et d'identifier les objectifs du développement durable sur lesquels ils ont

travaillé. Et Aurélien de commenter pour les aider : « Dans les ODD, il n'y a pas que la préservation de la planète ! » Et il conclut, une fois que tous les groupes ont retrouvé leur thématique : « Les ODD, c'est pas que le tri des déchets, ce sont des débats de fond ! » Yann distribue alors un goûter aux jeunes, qui commentent entre eux la difficulté de se souvenir des thématiques abordées pendant le jeu, alors qu'ils sont fatigués par les nombreuses recherches de cartes et d'enveloppes au cours du jeu. [...]

16h35. Le goûter est terminé, nous prenons un thé dans la cuisine en faisant la vaisselle avec Yann. Alors que des jeunes quittent le foyer, il leur lance : « Et avant de partir, vous pouvez dire merci à l'équipe du PIJ ! »

(Carnet d'enquête n°8, Côtinin, mercredi 24 novembre 2021)

Au cours de ce jeu, les IRJ et les animateurs jeunesse occupent des rôles différents. Accueillant les jeunes tous les mercredis, les animateurs invitent les IRJ dans leur local pour proposer une animation. Ayant des relations privilégiées les jeunes présent·e·s ce jour-là, les animateurs tiennent le cadre des interactions (ce sont eux qui introduisent la séance, qui font des remarques aux jeunes sur leur comportement), tout en se montrant particulièrement à l'écoute des difficultés des jeunes. Par exemple, lorsque deux jeunes filles refusent de participer au jeu, Idris reste avec elle pour leur proposer une animation alternative ou lorsqu'un garçon ne comprend pas les explications de l'IRJ, Yann emploie un vocabulaire plus simple pour lui réexpliquer. Invités dans ce temps d'accueil de loisirs, les IRJ, elleux, apportent le contenu d'une animation originale. Valentine explique les règles et mène le jeu, elle aide toute·s les membres du groupe pour en assurer le bon déroulé. Aurélien, récemment devenu coordinateur jeunesse, est connu des jeunes comme informateur jeunesse. Plus âgé que les animateurs et que sa collègue informatrice, il endosse parfois un rôle plus professoral qu'elleux, tout en se pliant volontiers au jeu, qu'il ponctue de nombreuses blagues à destination des jeunes, mais aussi de ses collègues, assurant par là même la bonne entente de son groupe de collègues (et ma bonne intégration au groupe). En marge du jeu, il se montre très préoccupé par les enjeux de développement durable travaillés cet après-midi-là.

À travers ce long exemple filé du festival des solidarités, on observe la complémentarité des rôles entre informateur·trice·s et animateur·trice·s jeunesse au sein du service jeunesse de Côtinin. Dans cette équipe, les IRJ proposent ponctuellement des animations innovantes qui nourrissent le catalogue des accueils de loisir jeunesse. En retour, les animateur·trice·s sont, pour les IRJ, une équipe disponible et un renfort précieux pour mettre en œuvre des animations dont iels ne sauraient assurer en binôme la logistique. En particulier la présence de cette équipe d'animation permet au binôme des IRJ se séparer les mercredis après-midi : l'un assurant l'accueil du PIJ (Sébastien), pendant que l'autre propose une activité aux ALJ (Valentine). Enfin, en travaillant avec les ALJ, les IRJ s'assurent la présence d'un public de jeunes captifs, auprès desquels iels peuvent expérimenter différentes animations découvertes dans d'autres contextes, et qui assurent, enfin, un nombre de jeunes valorisé dans les statistiques de fréquentation des activités du PIJ.

À Cabossay comme à Côtinin, les IRJ sont des professionnel·le·s de terrain dont le mandat est déterminé par les orientations politiques des mairies pour lesquelles iels travaillent. Dans ce contexte, iels sont amené·e·s à porter des projets jeunesse spécifiquement articulés à l'organisation de leur service et aux orientations politiques données à la jeunesse par leurs élus.

Ainsi, l'hétérogénéité apparente des activités des deux PIJ municipaux peut-elle ici être comprise comme le résultat d'un travail de déclinaison, par les IRJ, des missions qui leurs sont assignées dans un cadre de

travail contraint : alors qu'à Cabossay les IRJ doivent, en binôme, développer les actions de citoyenneté et porter des événements à destination des jeunes tout en assurant l'accueil dans un espace public numérique, à Côtin, les IRJ sont davantage spécialisés dans la conduite de projets d'insertion et la proposition d'animations thématiques originales auprès de leurs collègues animateurs jeunesse.

Dans ces deux villes, les orientations données à la jeunesse sont inscrites dans l'histoire des politiques locales, l'insertion et la solidarité internationale ayant été privilégiées de longue date à Côtin, alors que la citoyenneté et l'événementiel semblent être les priorités à Cabossay. Le profil des nouveaux élus associés aux deux PIJ lors des dernières élections municipales confirme cette tendance, puisque le PIJ est suivi par un élu à l'insertion lui-même conseiller mission locale à Côtin, alors qu'il est suivi par un élu à la jeunesse travaillant comme CPE dans un établissement secondaire à Cabossay.

Cependant, malgré la force contraignante de ces contextes institutionnels et politiques municipaux, les IRJ des mairies de Cabossay et Côtin disposent de quelques marges de manœuvre. Iels apparaissent ainsi comme des professionnel-le-s certes dominé-e-s dans la hiérarchie municipale, mais néanmoins incontournables dans l'élaboration du projet jeunesse municipal.

3) Les IRJ, forces de propositions

Fonctionnaires municipaux de catégories C ou B, les IRJ suivi-e-s sur dans cette enquête conduisent parfois des initiatives dont la portée politique fait d'eux des acteurs centraux de la définition du projet jeunesse municipal. Autrement dit, si le mandat des IRJ est largement façonné par les orientations politiques de la structure dans laquelle iels travaillent, iels occupent, en retour, une place originale dans la définition de ces orientations, à la fois agents de terrain et forces de propositions politiques. Au cours de l'enquête, cette position originale nous est apparue autour de deux enjeux communs aux PIJ de Côtin et de Cabossay : la communication du PIJ et son déménagement.

a) *Autonomiser la communication du PIJ*

Alors que la communication municipale fait l'objet d'un service dédié, le plus souvent rattaché au cabinet des élus, le PIJ apparaît souvent comme une exception au sein des mairies, en disposant de ses propres canaux de communication. Au cœur des missions d'accueil numérique des jeunes, l'animation de pages dédiées au PIJ sur les réseaux sociaux apparaît comme la première étape de la construction d'une communication autonome. L'ouverture de ces profils dédiés sur Facebook d'abord, puis sur Instagram ou Snapchat est souvent souhaitée par le réseau IJ. La communication numérique est d'ailleurs mentionnée comme l'un des critères de labellisation des structures IJ lorsqu'il est demandé de « favoriser les informations accessibles sur smartphone » pour « adapter la pratique aux besoins des jeunes » et « renforcer la visibilité du réseau IJ et [d']en faciliter l'accès » (Cahier des charges demande de labellisation Structure infrarégionale, 2022). L'ouverture de ces profils dédiés sur les réseaux sociaux n'est cependant pas sans heurt à l'intérieur des mairies, comme le rappellent les IRJ de Côtin au début de notre enquête :

Aurélien : Quand on est arrivé, il y avait le Facebook « Conseil des jeunes » qui était [le fruit] d'une négociation âpre qui a dû mettre plusieurs années avant de pouvoir être autorisé. Il y avait une crainte de ne pas maîtriser la communication, d'avoir des commentaires, du *bad buzz*. Donc la négociation était [la suivante] : c'était le Facebook du conseil des jeunes donc c'était les jeunes qui allaient s'en occuper. Bon.

Sébastien : Mais [c'était] un Facebook pas floqué par la ville, pas de logo, etc.

Aurélien : après, la Ville a quand même ses réseaux sociaux, officiels, qui sont gérés par un service com qui modère les commentaires.

Aurélien : Nous, on voulait un Facebook pour le PIJ, des pages, quand même de quoi être présents sur le net ! Ben punaise ! [...] Donc à force aussi de relations avec la chargée de com ça s'est détendu. Le Facebook conseil des jeunes, au final, il n'y avait pas non plus de débordement. Force est de constater que c'était possible et tout ça. Et puis voilà. [...]

Sébastien : ça a mis un an et demi deux ans. [...] Il a fallu faire un dossier, écrit, des trucs des machins...

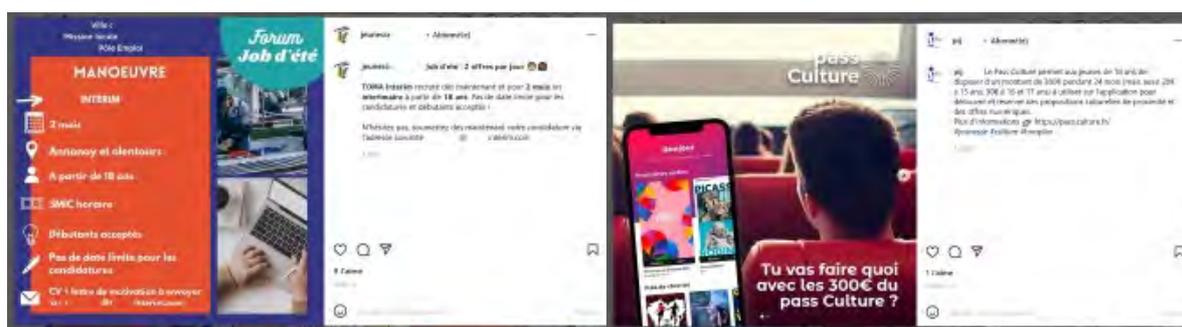
Aurélien : ...une charte d'utilisation. Et puis, je dirais que le deuxième coup qui enfonce le clou, c'est la labellisation IJ. Parce que dans la nouvelle labellisation IJ en fait, c'est écrit textuellement : l'information jeunesse en ligne, c'est quoi ? Le PIJ doit s'engager à être présent sur les réseaux sociaux, être présent là-dedans, promeneurs du net. [...] On s'est servi de ça, un peu comme des opportunistes, pour valider et légitimer le fait d'avoir un Facebook pour le PIJ, d'avoir une page Twitter, d'avoir une création des réseaux sociaux, qui vont être aussi au plus proche de la jeunesse : Instagram. [...] On est encore en train d'avoir des téléphones, des smartphones, hein c'est pas encore fait ! [Rires.]

Sébastien : Le téléphone, pas l'abonnement, mais le téléphone ! » (Entretien croisé, Côtin, 19 juin 2021.)

Si l'ouverture de pages autonomes des PIJ sur les réseaux sociaux est actée dans les deux PIJ municipaux observés, comme dans la plupart des PIJ aujourd'hui, le matériel disponible pour assurer gestion de ces pages reste souvent un impensé de la communication des PIJ. À Côtin comme à Cabossay, les IRJ gèrent les pages Facebook et Instagram depuis leurs téléphones personnels, Virgile commentant ironiquement : « On a déjà galéré à faire valider la création du compte Insta, on ne va pas en plus leur demander un téléphone pour le gérer ! » (Notes d'observations, mardi 29 juin 2021.)

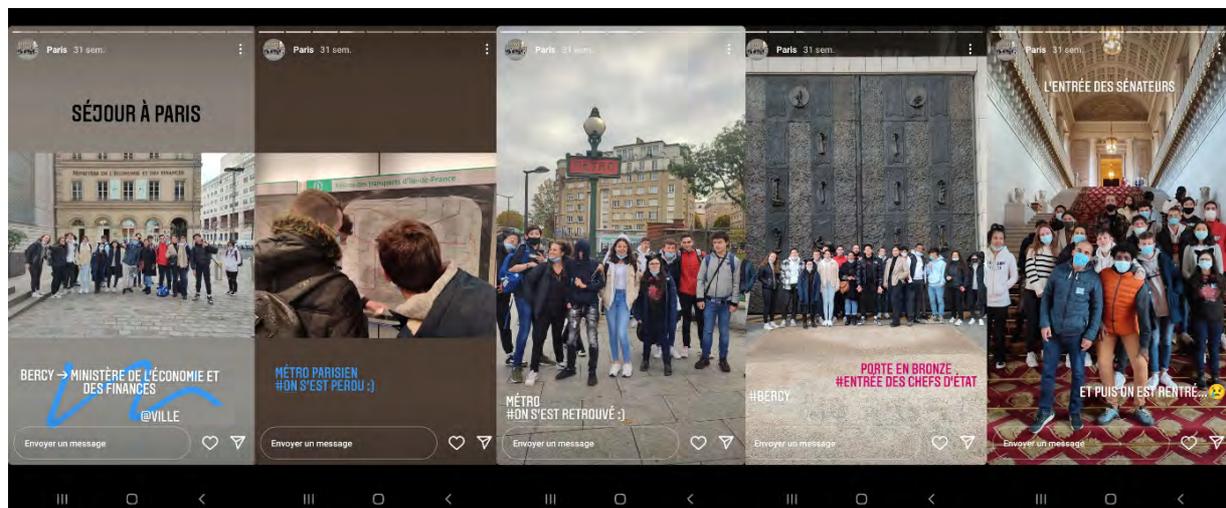
L'autonomisation de la communication du PIJ permet aux IRJ de relayer ponctuellement des informations relatives aux thématiques classiques de l'information jeunesse : emploi, formation, mobilité, santé, etc.

FIGURE 40. CAPTURES D'ÉCRAN, INSTAGRAM DES PIJ DE CABOSSAY (À GAUCHE) ET CÔTIN (À DROITE), AVRIL ET FÉVRIER 2022.



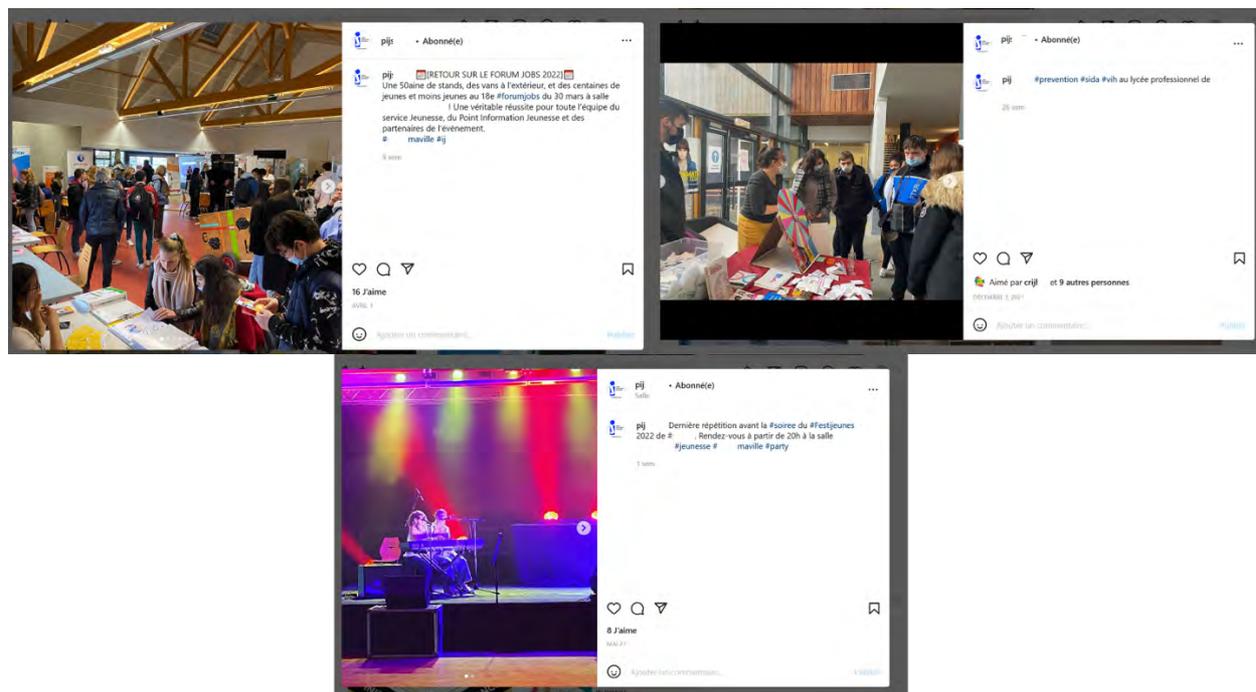
Plus quotidiennement, les IRJ s'emparent des réseaux sociaux pour mettre en lumière la vie du PIJ, des politiques de jeunesse territoriales, des jeunes qu'ils suivent dans différents lieux autour de différents projets. Cette communication du quotidien est davantage présente sous forme de « stories » sur Instagram et sur Facebook, comme en témoigne ci-dessous la sélection de stories publiées par Virgile sur le compte du CMJ lors du voyage réalisé à Paris en novembre 2021.

FIGURE 41. STORIES INSTAGRAM ILLUSTRANT LE VOYAGE DES JEUNES DU CMJ ET DE L'ASSOCIATION DE PRÉVENTION SPÉCIALISÉE DE CABOSSAY À PARIS, NOVEMBRE 2021.



Mais elle peut également prendre la forme de publications, lorsque les photographies de la vie du PIJ permettent d'incarner et d'archiver, sur les réseaux sociaux, la variété des actions conduites par les IRJ.

FIGURE 42. PUBLICATIONS INSTAGRAM DOCUMENTANT LA VIE DU PIJ DE CÔTININ (2021-2022)



Pour mettre en œuvre cette communication, des compétences spécifiques sont mobilisées par les IRJ, comme l'explicite Pauline, en parlant de son collègue Virgile :

« On a aussi la chance que [Virgile] ait ces compétences-là, parce que c'est pas forcément des compétences qui sont demandées à un informateur jeunesse : de savoir faire de l'infographie, de savoir faire du graphisme, tout comme la réalisation de supports vidéo. [...] On fait régulièrement des vidéos, notamment pour promouvoir le CMJ, parce qu'on estime que c'est un bon canal aussi de diffusion auprès

des jeunes. Et ça, c'est vrai que pareil, c'est des savoir-faire aussi qui sont quand même assez spécifiques. » (Pauline, Cabossay, 28 juin 2021).

Enfin, cette communication autonome se décline également sur des supports papier, nécessitant alors une collaboration des IRJ avec le service communication municipal et même, souvent, avec les jeunes impliqués dans l'organisation des événements médiatisés. Ainsi, Pauline nous explique-t-elle avoir travaillé à la préparation d'une plaquette avec le service communication pour la campagne de recrutement du CMJ, avant de la soumettre aux jeunes du CMJ, qui « l'ont vue, critiquée et qui l'ont améliorée ». D'après elle, ces formes de participation des IRJ et des jeunes qui les entourent à la communication sont « plutôt appréciées » par la hiérarchie et les élus municipaux pour deux raisons. D'abord, parce qu'elles permettent une implication des jeunes du CMJ dans les politiques locales, mais aussi parce que les IRJ, âgés d'environ 30 ans, sont eux aussi considéré-e-s, à Cabossay, comme des acteurs municipaux « jeunes » dont l'expertise en matière de communication auprès de leurs congénères fait foi. Fortes de proposition en matière de communication institutionnelle, les IRJ peuvent enfin être amené-e-s à participer à la redéfinition du projet jeunesse municipal.

b) Redéfinir le projet de lieu pour collaborer à la redéfinition du projet politique ?

Hasard de l'enquête, les mairies de Cabossay et Côtiniv envisagent toutes deux, en 2021, de déménager leurs PIJ dans les mois suivants. À Cabossay, la demande des IRJ de séparer les activités du PIJ de celles de l'espace public numérique (EPN) conduit la mairie à envisager de déplacer le PIJ dans un autre espace de centre-ville à la rentrée 2022. À Côtiniv, l'équipe municipale, élue en 2020, souhaite installer le PIJ dans un local municipal, afin d'économiser le coût de la location du local qu'il occupe depuis 2006. Dans les deux villes, le déménagement du PIJ est l'occasion pour les IRJ de présenter à leurs hiérarchies et élus les enjeux de l'aménagement de leurs activités dans un nouveau local. À travers la question du déménagement émerge alors une réflexion sur les activités du PIJ, leur hiérarchie et leur place dans le projet jeunesse municipal. La participation des IRJ à ces réflexions prend, dans chacune des villes, deux formes différentes.

Dès 2019, à Côtiniv, la rédaction d'un « projet numérique jeunesse » sert de point d'appui aux IRJ pour proposer une redéfinition et une précision des objectifs du PIJ dans le paysage des politiques de jeunesse locales. Ce document est une synthèse des réflexions conduites au cours de la relabellisation du PIJ (2019), des premières étapes du PIA métropolitain auquel ils participent (2017-2021) et des actions numériques développées depuis leur arrivée au PIJ.

ENCADRÉ

Le projet numérique jeunesse de Côtinon

Dans ce document de 14 pages, les IRJ réalisent un diagnostic des pratiques numériques des jeunes, appuyé sur différentes sources contemporaines (sondages Médiamétrie, IPSOS) et rappellent les missions confiées par le label IJ en matière d'accompagnement des pratiques numériques des jeunes. Resserrant la focale, ils présentent le contexte de l'appel à projets du « PIA jeunesse » métropolitain auquel ils ont répondu en 2017, en s'inscrivant dans l'axe dédié à l'accompagnement des pratiques numériques des jeunes.

Une enquête réalisée en 2017 auprès de 150 jeunes Côtinois·e·s leur permet enfin de dégager quelques problématiques centrales rencontrées par ces derniers dans leur environnement numérique (contenus choquants, identité numérique, addiction, cyberharcèlement), ciblant précisément quelques cas pratiques auxquels les IRJ ont été confrontés. En réponse à ces problématiques numériques locales, le projet numérique jeunesse présente ensuite les actions réalisées par les IRJ pour y répondre (ateliers numériques sur l'emploi, l'administration, l'identité numérique, etc.).

Constatant la demande des établissements scolaires et de leurs collègues animateur·trice·s jeunesse en la matière, les IRJ proposent de « faire évoluer l'espace numérique du PIJ en centre ressource d'apprentissage numérique », tout en associant un réseau de partenaires autour de ces enjeux. À travers le développement de compétences liées à la musique assistée par ordinateur (MAO), d'animations autour des jeux vidéo et de nouveaux partenariats (via le PIA), les IRJ montrent dans ce projet leur capacité à « maintenir à jour [leurs] connaissances en matière numérique », mais aussi à diffuser ces connaissances sur le territoire côtinois.

Ce projet numérique jeunesse a d'abord pour objectif de mettre en lumière l'importance accordée par les IRJ au travail d'éducation numérique qu'ils réalisent au quotidien, mais aussi d'alerter leur hiérarchie et leurs élu·e·s sur les enjeux liés à ces pratiques à Côtinon :

« JV. Quelle place prend le numérique dans ton travail ? À quel endroit ça apparaît ?

Ben partout. Tu tournes la tête, tu vois des écrans. [...] La digitalisation de notre monde, de tous les métiers quels qu'ils soient. Et plus particulièrement, à Côtinon, je dirais qu'on est aussi dans cette volonté d'enfoncer le clou. [...] C'est un peu comme un cheval de bataille [pour nous]. [...] L'équipe PIJ, on est fer de lance des animations numériques. » (Aurélien, Côtinon, mai 2021.)

S'il passe relativement inaperçu auprès des élus lors de sa rédaction, le projet numérique jeunesse fait l'objet d'une réappropriation par la nouvelle équipe municipale, élue en 2020, à l'occasion des réflexions sur le déménagement futur du PIJ. Au fil de nos observations, on a pu observer la place grandissante accordée à ce document dans les réflexions conduites autour du déménagement du PIJ. Alors que la hiérarchie des IRJ se montre, dans un premier temps, réservée face au projet de tiers-lieu numérique porté par les IRJ, l'élue à l'insertion fait quant à lui preuve d'un intérêt certain pour ce projet, rappelant qu'il pourrait « servir à tout le monde » et évoquant « des associations qui le demandent aussi » (Philippe Bonhomme, Côtinon, 15 juin 2021). Quelques semaines après la fin de nos observations, Sébastien présente le projet côtinois à la référente métropolitaine en matière de tiers-lieu qui l'encourage à entamer un ensemble de visites de tiers-lieux avec sa hiérarchie et lui propose d'intégrer un programme de formation porté par la métropole. Bien que le choix d'un nouveau local pour le PIJ appartienne, *in fine*, aux autorités municipales, la réflexion enclenchée autour de ce déménagement constitue une fenêtre d'opportunité politique pour les IRJ. Les discussions lancées en mairie autour de ce déménagement leur permettent de ressortir un document stratégique rédigé deux ans plus tôt et d'infléchir, peu à peu, le projet de PIJ vers un projet de tiers-lieu. Dans cette discussion, la labellisation « IJ » elle-même est mise en question, concurrencée dans les débats internes par d'autres labellisations de type « tiers-lieu », jugées plus appropriées au projet porté par les IRJ et, à long terme, plus rémunératrices pour la structure porteuse.

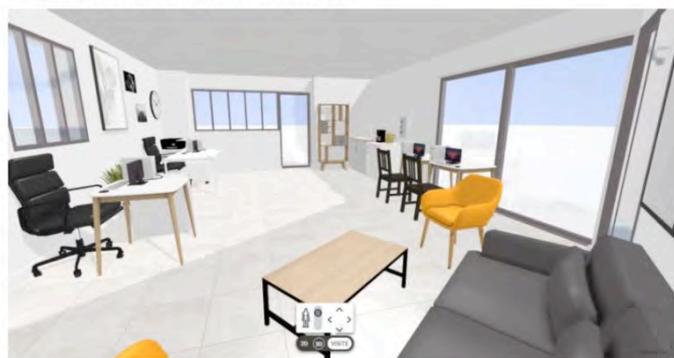
À Cabossay, c'est au contraire la volonté d'éloigner les activités du PIJ de l'accueil numérique tous publics qui permet aux IRJ de défendre un projet de PIJ renouvelé. Suite à l'embauche d'un conseiller numérique à l'été 2021, les IRJ de Cabossay souhaitent recentrer leur activité sur deux axes : le développement des interventions en milieu scolaire et l'IJ « hors les murs » d'une part, et la conduite de projets jeunesse d'autre part. Pour cela, iels proposent dans une note de réduire les plages d'ouverture du PIJ en période scolaire à 10h30 hebdomadaires, ainsi qu'une nouvelle configuration du futur local plus conviviale, réduisant le nombre de postes informatiques en libre accès et augmentant la place accordée à la convivialité (canapé, etc.) :

« Nous, on aimerait avoir un lieu déjà identifié jeunesse, qui soit cosy, cool et confortable, concrètement. Donc voilà, un espace d'accueil, mais aussi un espace d'animation ou de loisir. C'est pour ça qu'on a acheté un canapé', qu'on a envie d'acheter un baby-foot ou d'autres jeux dans ce style-là, ou peut-être même des livres. Une espèce de [lieu] ressource, pour que les jeunes puissent se poser. » (Pauline, 28 juin 2021.)

FIGURE 43. PROPOSITION D'AMÉNAGEMENT D'UN NOUVEAU LOCAL POUR LE PIJ DE CABOSSAY (NOTE DE SERVICE DU 15/09/2021).

Visuel

Proposition d'aménagement intérieur :



En réponse à cette note, le directeur général des services reçoit la DGA solidarités (Christelle) et Pauline, informatrice, jeunesse, pour évoquer avec elles les possibilités de déménagement du PIJ dans le centre-ville de Cabossay.

11h. Christelle ouvre la réunion en rappelant les grandes lignes de la note rédigée par Pauline sur le déménagement du PIJ. Pauline présente rapidement l'historique du PIJ de Cabossay, les enjeux de la labellisation, la composition de son équipe et ses missions. Elle insiste, dans ce récit, sur le lien historique qui unit l'EPN au PIJ à Cabossay, puis présente l'arrivée du conseiller numérique comme une rupture, en septembre 2021. Pauline relate ses précédents échanges avec l'adjoint à la jeunesse (Christophe Sillon), la première adjointe aux solidarités et la DGA Solidarités (Christelle). Leurs premiers échanges ont permis d'identifier l'importance de dissocier le PIJ de l'EPN, pour trois raisons : le maintien de l'anonymat des jeunes, leur accueil dans un espace adapté (ambiance, bruit, etc.) et leur accompagnement dans un local dédié muni d'un bureau séparé.

En réponse, le DGS présente les orientations prises par les élus pour rapprocher l'EPN du service population, dans lequel « à terme, on aura un accueil usager à caractère réglementaire ». Il présente également les enjeux liés à l'ouverture imminente d'une « maison des adolescents » à laquelle le PIJ n'est pas associé, mais qui regroupera, en centre-ville, des permanences de conseillers de la mission locale et d'autres professionnels de la jeunesse (notamment en santé) dans un même lieu.

Christelle souligne la nécessité de trouver la complémentarité du PIJ avec cette nouvelle maison des ados et Pauline abonde, estimant que « déménager, c'est pas juste bouger les meubles, c'est aussi se repositionner ». Selon elles, ce déménagement du PIJ doit lui permettre d'être plus visible aux yeux des partenaires, mais aussi des jeunes.

Pauline, qui a travaillé avec Virgile à une proposition d'aménagement d'un local situé en façade de la maison des services publics, s'inquiète de la faisabilité de ce projet. Le DGS, catégorique, annonce alors à Christelle et Pauline qu'en réponse aux conclusions du programme « Action cœur de ville », ce bâtiment n'accueillera plus de services publics municipaux à moyen terme. Cette information, pour l'instant confidentielle, étonne et semble décevoir Pauline. Ayant visiblement la confirmation d'une rumeur dont elle avait eu vent à la mairie, Christelle entame alors une liste de propositions alternatives pour sonder l'avis du DGS sur les possibilités de déménagement durable du PIJ. Sont évoqués pélemêle les bâtiments d'une école maternelle vouée à la fermeture, le local attenant à celui de la future maison des adolescents, etc.

Après l'avoir écoutée, le DGS liste méthodiquement trois scénarii : soit le PIJ s'installe provisoirement dans le local de la maison des services publics donnant sur la voie publique (local destiné à retrouver une vie économique à moyen terme) ; soit il peut être implanté dans local conjoint à celui de la maison des adolescents (pour lequel un aménagement a été imaginé par les IRJ – cf. illustration *supra* – ; soit dans un lieu spécifique du centre-ville. Pauline et Christelle précisent alors qu'il ne devra pas être trop éloigné des établissements scolaires, dans un lieu où passent quotidiennement les jeunes.

Carnet d'enquête n°5, réunion Pauline/DGA/DGA, mairie de Cabossay, mercredi 29 septembre 2021.

Au cours de cette réunion, la discussion sur le déménagement du PIJ conduit le DGS, la DGA et l'IRJ à réfléchir aux articulations possibles du PIJ avec d'autres services proposés aux jeunes par la mairie, dont une « maison des adolescents » en cours de création. Ce lieu, porté par une association hospitalière spécialisée dans la santé mentale, regroupe à partir de mars 2022 des permanences de différents professionnels du soin et de l'insertion à destination des jeunes de 12 à 25 ans (psychologues, infirmières, éducateurs spécialisés, conseillers en insertion professionnelle). La proximité du PIJ avec ce lieu est cependant rejetée quelque temps après la réunion, afin d'assurer aux usager-e-s de la maison des adolescents de n'être pas vu-e-s depuis le PIJ lors de leurs visites. Les élus municipaux décident alors d'installer le PIJ dans un local plus grand, mais situé en retrait d'une artère centrale de la ville. À cette occasion, bien que n'ayant pas la main sur les choix d'usage des locaux municipaux, Pauline est sollicitée et écoutée par l' élu à la jeunesse, par sa DGA et par le DGS de Cabossay pour participer à la redéfinition des politiques de jeunesse municipales du mandat.

À travers ces deux exemples succincts, on observe les IRJ de Côtin et Cabossay s'appuyer sur des projets de déménagement du PIJ pour proposer de recentrer, préciser les activités du PIJ. Travaillant depuis 7 à 8 ans dans leurs PIJ respectifs, iels suggèrent d'inscrire les spécialisations qu'ils ont développées dans les projets de leurs structures, renouvelés à l'occasion de leurs déménagements. Alors qu'à Cabossay le choix est fait de s'éloigner de l'accueil numérique tous publics pour recentrer les activités du PIJ vers la conduite de projets événementiels, d'actions hors les murs et le suivi du conseil municipal de la jeunesse, à Côtin en revanche la volonté d'inclure le PIJ dans un tiers-lieu numérique renforce le rôle des IRJ en matière de veille, d'expertise et d'éducation numérique sur le territoire. Dans les deux cas se dessine cependant la volonté de repositionner les IRJ dans l'espace physique et social de la ville, pour renforcer leur identification personnelle par les jeunes et institutionnelle par les nombreux partenaires avec lesquels iels travaillent au quotidien.

À Cabossay comme à Côtinon, le PIJ est d'abord un guichet et apparaît, à ce titre, en bas des organigrammes municipaux. Cependant, son inscription dans les organisations diffère d'une ville à l'autre en fonction de la structuration des compétences municipales. Ainsi, bien qu'ils soient tous deux composés de deux informateur-trice-s jeunesse à temps plein, les PIJ de Cabossay et de Côtinon occupent des places très différentes au sein de leurs Mairies respectives. Alors qu'à Cabossay les deux IRJ constituent le service jeunesse à elleux seul-es, à Côtinon, iels sont partie prenante d'une direction jeunesse composé d'une dizaine de personnes. La place des PIJ dans ces organisations est le fruit d'histoires politiques et administratives locales contrastées : alors qu'à Côtinon le PIJ est devenu un outil pour l'insertion des jeunes au sein de politiques de jeunesse anciennes, il porte à Cabossay l'ambition à la fois plus généraliste et plus récente de la mairie, de s'adresser aux jeunes électeurs de la ville. Lorsqu'ils mettent en œuvre ces politiques de jeunesse locales, les IRJ municipaux deviennent directeur-ice-s de projet. Agents de catégorie B ou C au sein de leurs structures, les IRJ observé-e-s disposent même de marges de manoeuvre certaines, comme en atteste leur participation à la reformulation des enjeux de la politique jeunesse locale. À la fois agents de guichet et directeur-ice-s de projet, les IRJ apparaissent comme des « petits » cadres intermédiaires de la jeunesse, des acteurs statutairement dominé-e-s, mais politiquement écouté-e-s dans leurs structures porteuses. Dans les deux mairies étudiées, ce positionnement particulier s'explique par l'ancienneté des IRJ, respectivement en poste depuis 7 à 8 années à Côtinon et Cabossay. Il est, plus généralement, le fruit d'un long travail d'adaptation à l'organisation hiérarchique et aux orientations politiques de la structure : en faisant la preuve depuis plusieurs années qu'ils savent aussi bien rendre service aux publics accueillis qu'à la collectivité qui les emploie, les IRJ de Cabossay et Côtinon gagnent une légitimité qui leur permet de devenir acteurs de la définition des politiques de jeunesse locales.

Conclusion du chapitre 2

Les mairies et associations porteuses du label information jeunesse déterminent largement le mandat des IRJ qu'elles embauchent. Bien que polyvalent-e-s, les IRJ observé-e-s se spécialisent en partie pour répondre aux orientations politiques de leurs structures respectives, et les mettre en œuvre au quotidien. Généralistes sur le papier, spécialisés sur le terrain, les IRJ hiérarchisent les thématiques IJ qu'ils développent dans leurs actions en fonction de la place qui leur est donnée dans leurs structures :

- À Enrochies, Céline propose ainsi des réunions d'information collective sur les sujets et dispositifs non abordés par ses collègues conseillères en insertion professionnelle (le BAFA, le service civique, les addictions), tout en rendant service à ses collègues chargées d'accueil, les remplaçant si besoin.
- À Monteau, Khalifa s'appuie sur le projet social du centre social qui l'emploie et sur la transversalité de sa position au sein de la structure, pour ancrer dans des thématiques émancipatrices les animations dont il est responsable (accompagnement à la scolarité, chantiers jeunes, etc.).
- À Cabossay, Pauline et Virgile développent des projets hors les murs et font de la citoyenneté un pilier de leur action auprès des jeunes.
- À Côtinon enfin, Aurélien, Sébastien et Valentine font de l'insertion et de la solidarité les axes principaux de leurs actions régulières.

À travers ces quatre cas, on distingue deux tendances. D'une part, les professionnel.le.s de la jeunesse qui portent une « casquette IJ » au sein d'une structure associative (ou d'un GIP) dont l'orientation est déjà en partie déterminée par ses principaux financements. Au sein d'une mission locale ou d'un centre social, le label « information jeunesse » donne du sens aux actions parfois disparates de ceux qui le portent. D'autre part, la présence d'un point information jeunesse au sein d'une mairie peut permettre de mettre en œuvre des projets jeunesse contrastés, en fonction des choix politiques locaux et de la gestion des ressources humaines. Autrement dit, dans un cas les IRJ rendent avant tout service à leurs collègues alors que dans l'autre, iels assurent une mission de service public.

Cette capacité à « rendre service » s'appuie, dans tous les cas, sur la plasticité du label « information jeunesse » et sur la polyvalence des IRJ qui l'endossent. En effet, malgré la spécialisation relative de leurs thématiques d'action, les IRJ apparaissent comme des professionnel.le.s polyvalent.e.s, capables d'interagir aussi bien avec les publics qu'iels accueillent au guichet qu'avec les responsables de leurs structures pour participer à l'orientation des politiques jeunesse. À la fois « *street level bureaucrats* » (Lipsky, 1980) et directeur.ice.s de projet, les IRJ apparaissent moins comme des généralistes thématiques que comme des professionnel.le.s maîtrisant de nombreuses méthodologies d'action qui font d'eux des acteurs pivots des politiques jeunesse, au sein de leurs structures. Pivots en interne, iels le sont également sur leurs territoires, en développant des partenariats avec d'autres acteurs jeunesse, au service de la coordination des politiques de jeunesse locales.

Chapitre 3. Sortir du PIJ

« JV : En quelques mots, quels sont les enjeux pour votre projet associatif des trois prochaines années ? Alors nous, c'est redynamiser tout l'accueil du public. C'est-à-dire comment hybrider notre lieu d'accueil dans les murs et hors les murs. [...] Comment développer des axes d'animation de l'information innovante dans les murs et hors les murs, toujours avec nos partenaires ? » (Entretien avec la directrice du CRIJ du Sud, 16 avril 2021.)

Le renforcement des actions conduites par les IRJ avec d'autres partenaires à l'extérieur des PIJ est un enjeu majeur des CRIJ dans leur accompagnement des structures information jeunesse. Pour la directrice du CRIJ du Sud, cela passe notamment par des formes d'expérimentation d'une information jeunesse itinérante en milieu rural, mais aussi par la valorisation du travail partenarial des PIJ comme celui conduit à Cabossay par Pauline et Virgile auprès du réseau. Dans nos observations, le travail partenarial est en effet une mission centrale des IRJ rencontrés¹⁰⁵. Pour orienter des jeunes vers des interlocuteur·ice·s spécialisé·e·s, les IRJ connaissent les professionnels locaux de l'insertion, de la santé, du logement, de la mobilité, de l'orientation, etc. Plus encore, iels coopèrent avec certaines de ces institutions locales en intervenant ponctuellement dans leurs agendas, en mettant en œuvre des actions conjointes ou en les invitant dans des projets qu'iels coordonnent.

ENCADRÉ

Une typologie des interventions hors les murs des IRJ

Pour intervenir hors les murs, les informateur·trice·s jeunesse des quatre structures étudiées s'inscrivent dans des contextes partenariaux variés au sein desquels iels mobilisent des méthodologies de travail et des techniques d'animation diverses.

Premièrement, les IRJ travaillant en collectivité sont eux-mêmes **porteurs d'événements partenariaux** réguliers, tels que le « Forum orientation » (Cabossay, janvier 2022), le « Forum Jobs » (Cabossay et Côtin, tous les printemps), le « Défi jeunes » (Cabossay, chaque année en avril), le « Festi jeunes » (à Cabossay et Côtin, organisé avec de jeunes locaux chaque année en juin), le « Summer Village » (en juillet à Cabossay), Halloween (porté par le conseil municipal de la jeunesse en automne), le « Festsol » (à Côtin chaque automne). Au cours de ces événements, les IRJ remplissent avant tout des tâches de direction de projet et de coordination d'acteurs, construisant parfois quelques animations ad hoc en plus de ce travail.

Ensuite, les IRJ peuvent être **sollicité·e·s par des partenaires locaux, pour assurer une animation dans un événement local**. Dans ce type de cadre, les IRJ de Côtin proposent par exemple des ateliers « musique assistée par ordinateur » lors de la Fête du jeu portée par le service jeunesse. Les IRJ de Cabossay quant à elle, ont présenté une animation « genre et bande dessinée » en partenariat avec la bibliothèque municipale, dans le cadre de la Fête du livre jeunesse organisée par la ville en février 2022. Qu'iels travaillent en mairie ou en dehors, les IRJ tiennent régulièrement des stands d'information lorsqu'iels participent à des événements organisés par leurs partenaires. C'est le cas de Céline qui présente le service civique lors des animations « C'est par ici » organisées par son GIP pour l'agglomération d'Enrochies, ou lors d'autres événements portés par son GIP (comme des « Jobs dating » par exemple).

Enfin, et plus généralement, les IRJ disposent d'une palette de méthodes d'animation mobilisables dans différents contextes et portant sur différentes thématiques. Outre les stands d'information mobiles leur permettant d'informer les jeunes sur un dispositif ou une thématique particulière (BAFA, service civique, santé, logement, mobilité, etc.), iels peuvent **animer des ateliers thématiques** auprès de différents publics en fonction des sollicitations qu'iels reçoivent (Céline sur les addictions, Sébastien et Virgile sur l'identité numérique, par exemple). Les IRJ municipaux disposent aussi de jeux collaboratifs permettant

¹⁰⁵ A l'exception du PIJ d'Enrochies, où Céline, travaillant essentiellement avec les publics et les collègues de la Mission locale qui l'emploie, n'est pas directement amenée à construire elle-même des partenariats. Dans ce chapitre, on se concentre surtout sur le travail partenarial réalisé par les IRJ observé·e·s dans les PIJ municipaux en raison de leur ancienneté dans ces postes.

de sensibiliser les jeunes à différentes thématiques (comme le « jeu citoyen » créé par Pauline et Virgile à Cabossay et présenté à l'occasion à des groupes garantie jeunes de la mission locale), et iels empruntent parfois des jeux mis à disposition par les CRIJ.

Si le travail partenarial ou « hors les murs » des IRJ est l'un des points communs les plus saillants du métier dans les quatre structures information jeunesse observées, ce travail contribue aussi, paradoxalement, à différencier le contenu des actions conduites d'une structure IJ à l'autre. En effet, positionné-e-s différemment dans les configurations locales des acteurs de la jeunesse, du socioculturel et de l'éducation, les IRJ tissent des réseaux de partenariats relativement différents d'un territoire à l'autre, voire d'une période à l'autre sur un même territoire :

« Il y a deux ans, on avait essayé de hiérarchiser avec qui on bosse plus, ce qu'on fait. Et en fin de compte, on se rend compte qu'on pourrait faire ça presque tous les six mois tellement ça évolue. Il y en a avec qui on était vachement proches et avec qui on travaillait beaucoup, qui maintenant vont se retrouver plus en bas de liste. Parce qu'on se rend compte qu'il y a pas mal de *turn-over* dans pas mal d'associations, donc forcément, il faut tout le temps reconstruire un partenariat. » (Sébastien, Côtin, 26 mai 2021.)

En sortant du PIJ, les IRJ réalisent un travail partenarial qui les distingue des autres professionnels de la jeunesse, faisant d'eux des spécialistes de la coordination pluri thématique des acteurs locaux, au service d'actions pour (et parfois avec) les jeunes. Comparable au travail de quelques référents dans les « pôles structurants de jeunesse » étudiés par Chafik Hbila dans le cadre du PIA du Nord-Deux-Sèvres (Hbila, 2021), celui des informateur-trice-s jeunesse est ici d'être « à l'interface des jeunes et des ressources existantes » (Hbila, 2021). Polyvalent-e-s au sein de leurs structures, les IRJ sont aussi en mesure de faire évoluer le projet et les actions du PIJ dans des configurations territoriales mouvantes. Cette compétence, construite autour d'un faisceau de tâches qui constituent le travail partenarial (A), est mise au service de l'approfondissement d'une grande variété de thématiques, parmi lesquelles l'insertion et l'encadrement de la jeunesse populaire (B) et l'éducation (C) apparaissent sur nos terrains comme les plus saillantes.

A. Le travail partenarial

Derrière la variété des actions conduites et des partenariats noués, on observe sur le terrain un faisceau de tâches répétées qui, mises bout à bout, nous permettent de saisir les IRJ comme autant de professionnel-le-s de la coordination et du travail partenarial sur leurs territoires. Des plus discrètes comme la rencontre (1) aux plus éreintantes comme le port de charges lourdes (3), en passant par la coordination d'acteurs lors de réunions (2), les tâches du travail partenarial sont ici présentées à travers quelques exemples issus de nos observations à Monteau, Cabossay et Côtin.

1) Faire connaissance

La création et l'entretien de partenariats apparaît comme une activité discrète, mais omniprésente à travers quelques envois de mails, coups de téléphone et rencontres plus ou moins formalisées qui, chaque jour, permettent aux IRJ d'entretenir les liens tissés avec d'autres acteurs locaux. Informateur jeunesse depuis à peine deux ans au centre social de Monteau, Khalifa a surtout subi les effets de la crise sanitaire sur son travail partenarial. N'ayant eu que quelques mois pour reprendre les partenariats tissés par sa devancière sur le terrain avant le début des restrictions sanitaires, il amorce, à l'automne 2021, la

reconstruction des liens avec différents acteurs locaux de la jeunesse (établissements scolaires, associations de prévention et de solidarité, cafés associatifs) :

« Alors c'était pas facile, parce que relancer des partenariats, voilà, ça engendre plein de choses. C'est se refaire de nouvelles relations. C'est bouger, aller beaucoup à l'extérieur, c'est se faire voir, etc. Donc c'est pas ce qu'il y a de plus simple, enfin ça ne me dérange pas du tout. Et puis d'un autre côté [...] ça me permet vraiment à moi aussi de repartir de zéro, mais de la manière dont je vois les choses. [...] C'est surtout dans l'idée que j'ai, de ce qu'est l'accompagnement des jeunes et ce que je veux leur apporter [que je peux] refaçonner, de remodeler un petit peu [mon poste]. » (Khalifa, Monteau, 2 décembre 2021.)

Travail de longue haleine, la construction de partenariats permet aux IRJ de se positionner au sein des configurations locales des professionnel-le-s de la jeunesse, dessinant ainsi les contours de leurs missions en fonction des institutions avec lesquelles iels collaborent. Car si les orientations politiques de leur structure les incitent à nouer des partenariats jugés incontournables, d'autres relations sont tissées au gré des opportunités. Ici par exemple à Cabossay, lorsque Pauline s'empare d'une opportunité pour se rapprocher d'un acteur de l'orientation (le CIO) :

« Le CIO, ça fait très peu de temps qu'on travaille ensemble, on va organiser le forum de l'orientation ensemble¹⁰⁶, donc là, il y a un gros partenariat qui est en train de se mettre en place. Voire même un copilotage au final. Puisque c'est vraiment l'acteur incontournable de ce domaine-là. Et ils participent aussi pour la première année au Défi jeunes.

JV. Et pourquoi vous ne travailliez pas ensemble avant ? Qu'est-ce qui a changé ?

Eh ben on a organisé une rencontre d'échanges avec l'équipe, l'année dernière. Et du coup, je pense que ça a aussi poussé. [...] C'est [la médiatrice de la politique de la ville] qui a été à l'initiative de ça, parce qu'elle venait d'arriver, elle rencontrait les partenaires. Et quand j'ai su qu'elle rencontrait le CIO, j'ai dit "oh ben, je viendrais bien avec toi pour aussi bien les connaître, parce que c'est vrai qu'on travaille peu ensemble". Et ça a déclenché des choses derrière. » (Pauline, Cabossay, 28 juin 2021.)

Formalisée dans des échanges de mails et des réunions, la rencontre de nouveaux partenaires peut également s'opérer de manière plus informelle, via des connaissances interpersonnelles ou tout simplement, lorsque les IRJ poussent la portent d'une institution pour tenter d'y rencontrer ses responsables. Cette stratégie du pied dans la porte est notamment adoptée par Khalifa lorsque, après plusieurs mails et coups de téléphones restés sans réponse, il se rend devant le lycée du quartier de Monteau dans lequel il travaille :

« J'y suis allé, je suis allé devant, j'ai flyé, j'ai flyé, j'ai flyé. Et je vois une blonde, je vais vers elle, je lui explique, etc. Et puis elle me dit "ah je suis la CPE, enchantée, venez..." Alors que je m'étais fait recalé peut-être deux-trois fois avant, en mode "ah non non, envoyez un mail", par la secrétaire, et puis j'envoie un mail et pas de réponse. Et puis, des mails et puis d'autres mails encore et puis jamais de réponse. Et puis là, j'y suis allé et bim, elle m'a fait rentrer tout de suite. Rendez-vous avec l'autre CPE, tout de suite ! » (Khalifa, Monteau, 2 décembre 2021.)

Plus discret encore, le travail d'entretien des partenariats nécessite que les IRJ se tiennent informé-e-s du *turn-over* dans les structures avec lesquelles iels travaillent. Sans le conceptualiser en ces termes, les IRJ contribuent ainsi à la mise en œuvre de « politiques intégrées en direction des jeunes » (Parijsse, 2019) par le bas. Coopérant au niveau territorial avec des partenaires issus de différents secteurs d'intervention

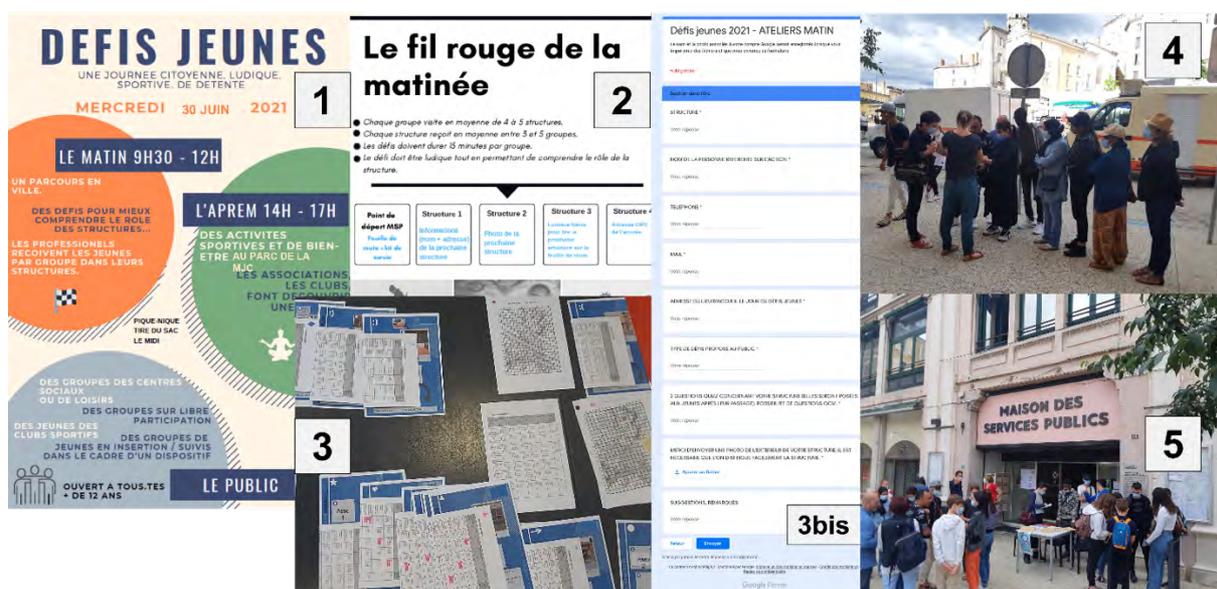
¹⁰⁶ Événement finalement annulé en raison des contraintes sanitaires.

publique et privée, iels coordonnent parfois leurs activités pour construire, depuis le PIJ, des projets à destination des jeunes.

2) Coordonner

Le 26 janvier 2021, Pauline organise une réunion pour organiser le « Défi jeunes », prévu initialement le 14 avril (puis reporté au 30 juin). Parmi les 17 participant·e·s, on compte une chargée de mission politique de la ville, un membre du service municipal des sports, une bibliothécaire municipale, une représentante de la scène de musiques actuelles, une salariée du club de gymnastique, un salarié du CIO, le président d'un tiers-lieu associatif de centre-ville, le responsable de la garantie jeunes à la mission locale, la coordinatrice de l'accorderie (une association d'entraide), un salarié de l'association qui gère les centres de loisirs, un animateur des centres sociaux, une salariée d'une association d'aide aux sans-abris, une salariée du planning familial, un animateur de la MJC. Sur le compte rendu de la réunion, 19 personnes sont « excusées » de leur absence, représentant différents services municipaux et intercommunaux (CCAS, culture, développement durable, programme de réussite éducative), des associations culturelles, sociales et environnementales de Cabossay. Le Défi jeunes propose à des groupes de jeunes depuis 2016, un « parcours citoyen » dans lequel iels découvrent de manière ludique les acteurs et structures du territoire qui peuvent les accompagner au quotidien. Pour organiser cet événement, Pauline coordonne l'intervention d'une trentaine de partenaires, associations culturelles, sociales et environnementales le matin, et associations sportives et de santé l'après-midi (Figure 44, photo 1). Pour cela, elle organise de nombreuses réunions, elle compose un parcours qui permet aux jeunes de naviguer d'une structure à l'autre grâce à des énigmes (Figure 44, photo 2), elle invite les structures partenaires à lui fournir des informations (Figure 44, photo 3 bis) qu'elle met en forme dans des parcours individualisés (Figure 44, photo 3) à destination des jeunes participant·e·s. Ces dernier·e·s sont recruté·e·s auprès des structures partenaires (centres sociaux, associations d'aide aux devoirs, prévention spécialisée, mission locale, etc.) et ont réalisé le parcours préparé par Pauline.

FIGURE 44. LE DÉFI JEUNES À CABOSSAY. DOCUMENTS DE TRAVAIL, DE COMMUNICATION ET PHOTOGRAPHIES DU DÉPART DES JEUNES (30 JUIN 2021)



Après plusieurs mois de préparation, le mercredi 30 juin, Pauline assure le lancement de l'événement devant le PIJ (Figure 44, photos 4 et 5), ici relaté à travers nos notes d'observations :

8h45, dans le PIJ. Pauline est installée devant son bureau et regarde ses mails, elle se réjouit qu'aucun imprévu ne soit advenu depuis hier soir. La journée du Défi jeunes commence sans encombre. 8h50. Valérie arrive, elle vient de récupérer 280 petits pains aux pépites de chocolat, ils sont dans sa voiture et pourront être distribués pour le goûter cet après-midi, dans le parc de la MJC. Pauline est anxieuse, elle craint qu'une erreur ne se soit glissée dans les parcours des groupes de jeunes. 9h. Nina arrive, et pendant que nous buvons un café, Pauline nous rappelle le programme de la journée. Pauline et Nina sortent une table et tous les dossiers préparés pour chacun des groupes de jeunes.

9h15, sur la place devant la Maison des services publics. L'animateur jeunesse du centre social arrive avec un groupe de jeunes, composé de trois filles et deux garçons. L'animateur demande s'il doit accompagner les jeunes ou s'ils réalisent le parcours en autonomie. Pauline lui transmet la pochette comprenant la fiche du parcours, les énigmes ainsi qu'une fiche qui lui est destinée, avec les réponses aux énigmes si besoin. Autour de nous, les jeunes du CMJ arrivent peu à peu, ils ont constitué un groupe pour participer au Défi jeunes.

9h20. Un jeune homme demande à Pauline si le rendez-vous du Défi jeunes est bien ici. Il fait partie du groupe de la mission locale et deux autres jeunes le rejoignent. Pauline leur transmet leur pochette et, après avoir fumé une cigarette, ils démarrent leur parcours.

9h25. Le groupe CMJ est au complet, Pauline leur a transmis leur pochette, ils partent à leur tour. Christophe Sillon, élu à la jeunesse, vient d'arriver. Une femme s'exclame : « Voilà mes jeunes ! » Il s'agit du groupe des « Warriors », cinq jeunes filles et trois garçons membres d'une association locale d'aide aux devoirs venus participer au défi. Pauline leur présente le parcours en centre-ville et commente : « Vous allez découvrir plein de structures. Qui veut être chef de groupe ? [...] On se retrouve à midi au parc de la MJC ! »

9h30. Une journaliste arrive, elle s'adresse à l'élu, Christophe Sillon, qui rapidement l'invite à poser directement ses questions à Pauline. En attendant que cette dernière soit disponible, elle prend quelques informations auprès de Nina, sur un coin de table. Pendant ce temps, Pauline échange avec sept jeunes femmes et deux garçons, qui maîtrisent mal le français, ils sont accompagnés d'une animatrice qui corrige leur expression.

9h35. Pauline accueille le dernier groupe des centres sociaux, trois jeunes filles à qui elle présente la feuille de route, et leur donne la feuille de « cheffe de groupe » pour pouvoir « vérifier que tes potes vont au bon endroit au bon moment ». Elle note enfin le numéro de téléphone de la cheffe de groupe et précise avant qu'elles ne partent : « On se retrouve à 12h au parc de la MJC et si vous avez soif, vous pouvez demander à boire dans les structures ! »

Tous les groupes sont partis, Pauline commente : « C'est nickel, il est 35, ils sont tous arrivés à l'heure et ça a été rapide. Bon, je me suis pris une remarque [par la placière du marché] parce que je n'avais pas demandé d'autorisation pour mettre la table dehors, mais bon, je ne vais pas faire un mail à chaque fois que je bouge le petit doigt. »

Carnet d'enquête n°4, Cabossay, mercredi 30 juin 2021.

À travers l'exemple du « Défi jeunes » de Cabossay, on prend la mesure de la diversité des tâches qui composent le travail de coordination que peut réaliser une informatrice jeunesse dans une municipalité : après s'être faite connaître au fil des ans auprès des services de sa collectivité et de nombreuses associations locales, Pauline peut organiser des réunions auxquelles participent de nombreux partenaires, en rédiger l'ordre du jour et le compte rendu. Pour animer ces réunions, elle mobilise des outils de

concertation (comme le questionnaire en ligne) lui permettant de coordonner les interventions des différents partenaires dans la journée « Défi jeunes » qu'elle prépare. S'appuyant sur des techniques d'animation, elle fixe les règles et prévoit le déroulé du « Défi » dans lequel les acteurs partenaires interviendront, puis met en œuvre sa préparation concrète avec l'aide de la volontaire en service civique du PIJ (rédaction, tableaux, plannings, impressions, confection des pochettes). Le jour J, Pauline accueille les jeunes, mais aussi les responsables des structures partenaires, tout en aiguillant ses collègues venues en appui pour assurer la logistique (achat de petits pains, installation de la sonorisation dans le parc, tables, chaises) et en répondant aux questions d'une journaliste présente dès le lancement de l'événement.

3) Assurer la logistique

À ces tâches de préparation et d'organisation s'ajoutent celles, parfois physiques, de la mise en œuvre d'une action. Elles ajoutent « en plus de la charge mentale » liée à l'organisation, « une charge physique importante, d'avoir à gérer des fois des aspects logistiques » (Pauline, Cabossay, 28 juin 2021). À ce titre, l'organisation du « Summer village » (voir encadré) par les IRJ et la MJC de Cabossay constitue chaque année, en juillet, une épreuve physique redoutée par l'équipe du PIJ. Le 29 juin, au PIJ, Virgile envoie un mail aux services techniques de la mairie de Cabossay, pour obtenir des chaussures de sécurité pour l'équipe organisatrice de l'événement. Ce faisant, il commente :

« On peut porter 50kg pour un garçon et 30kg pour une fille. Les barnums sont installés (chaque jour) avec des poids noirs, il y en a quatre par pied et le service des fêtes ne vient pas les débarrasser. Même si on n'est pas habilités au port de charges lourdes, on doit le faire quand même, donc j'ai demandé des chaussures de sécurité » (Carnet d'enquête n° 4, Cabossay, mardi 29 juin 2021.)

Quelques mois plus tard, interrogée sur le bilan de son volontariat en service civique, Nina revient quant à elle en détail sur la logistique de cet événement durant tout le mois de juillet :

« On a commencé le lundi 5 (juillet), on est venu à 14 heures chaque jour, afin de préparer tout le matériel et de tout disposer sur la place pour que tout soit prêt quand, à 16 heures 30, le public arrive. [...] [On a mis] les stands, les barnums pour les activités. En fait, c'est tout un travail de logistique. C'est-à-dire qu'on avait un classeur avec un chemin de la place. Et Pauline, elle savait à l'avance qui se mettait où, par rapport aux besoins de qui. Par exemple, s'il y avait un besoin d'eau, il fallait mettre près du robinet, s'il y avait un besoin d'électricité, près d'une prise, etc. [...] Tous les jours, on avait le matériel. Même si au fond, on aurait eu besoin de plus de services de la Ville pour l'installation. Ça a beaucoup manqué, parce que nous, on n'est pas habilité, en fait, pour faire ce travail-là. Du coup, on s'est un peu retrouvé à faire un travail de gros bras, alors que, voilà. [...] Quand les gens arrivaient, tout était prêt. Il y avait les organisateurs qui venaient préparer leur stand aussi, ils apportaient leurs trucs, etc. [...] Je faisais la médiation et je distribuais des masques aussi. [...] On s'amusait quand même, enfin il y avait une bonne ambiance. Mais c'est vrai qu'à la fin du mois, peut-être une semaine de plus, ça aurait été de trop. J'aurais pas tenu. » (Nina, volontaire en service civique au PIJ de Cabossay, septembre 2021.)

Observées à de nombreuses reprises sur le terrain, souvent considérées comme évidentes par les IRJ (et leurs hiérarchies) et inhérentes à l'organisation de nombreuses animations, les tâches de mise en œuvre logistique apparaissent comme des contraintes lorsqu'elles impliquent des risques physiques ou juridiques. Volontiers réalisées par des IRJ souvent jeunes et en bonne santé, ces tâches visibles, mais implicites font partie de la polyvalence attendue d'une IRJ, comme de tout.e animateur.trice socioculturel.le.

ENCADRÉ**Organiser le Summer Village à Cabossay, une coordination jeunesse mise au service de l'animation estivale de centre-ville**

Un été du début des années 2010, quelques jeunes de l'atelier hip-hop de la MJC de Cabossay s'installent à l'ombre des arbres sur la place centrale pour s'entraîner. Rejoints avec quelques jeux en bois par deux animateurs de la MJC, ils se rapprochent d'un des cafés de la place, dont le gérant se réjouit des animations. En 2014, la place est rénovée et ces animations informelles prennent corps dans un projet porté par la MJC et la médiatrice politique de la ville du centre-ville. En 2016, Pauline du PIJ intègre l'équipe organisatrice et prend peu à peu la coordination de l'événement dont la programmation s'étale désormais sur quatre semaines, en juillet. En réunion de préparation de l'édition 2021, l'animateur de la MJC résume : « Pauline a ouvert beaucoup plus largement sur les partenaires. Le [Summer Village] rassemble tous les visages de [Cabossay] : toutes les générations, tous les territoires, quartiers et villages alentour, et un côté social avec des associations comme Addiction France, le planning familial, etc. ça permet de discuter et rencontrer les gens dans un espace différent, avec une ambiance, des bars. L'objectif est de créer du lien avec tout le monde » (24 juin 2021). L'organisation de cet événement s'étale de mars à juillet, induisant des contacts quasi quotidiens entre Pauline et son collègue animateur de la MJC.

Au quotidien, les tâches constitutives du travail partenarial apparaissent comme le fil rouge du travail des IRJ. Et si liens noués avec les partenaires sont parfois cantonnés à une action ou une période spécifique de l'année, d'autres, plus réguliers, permettent la mise en œuvre répétée d'actions croisées. C'est notamment le cas, à Côtin, des liens entretenus par les IRJ avec les acteurs de l'insertion et, à Cabossay, des liens entretenus par les IRJ avec une association de prévention spécialisée (B). Dans les deux villes, comme à Monteau, les IRJ nourrissent enfin des relations régulières avec quelques établissements scolaires du secondaire (C).

B. Des acteurs de l'insertion parmi d'autres

Si dans les configurations locales des politiques d'insertion et de jeunesse, les missions locales apparaissent comme des institutions centrales, les informateur-trice-s jeunesse s'insèrent dans ces politiques selon des formes de liens variées avec cette institution. En particulier, il s'agit dans cette partie de mettre jour deux formes d'articulation localisées du travail des IRJ et de celui des conseiller-e-s en insertion professionnelle (CIP) des missions locales : d'un côté, on observe, dans une lecture plutôt fonctionnelle et de division du travail, que les informateur-trice-s jeunesse occupent des positions laissées libres par les CIP (1) et de l'autre, dans une logique plus politique, on observe que les acteurs de l'information jeunesse défendent une autre définition de « l'insertion » qu'ils jugent délaissée par celui des missions locales (2). Loin de se résumer à un positionnement construit par rapport aux missions locales, les actions des IRJ inscrites dans les politiques locales d'insertion sont, enfin, largement débitrices des liens qu'ils nouent avec les acteurs de la prévention spécialisée sur leurs territoires (3).

1) Les PIJ, partenaires particuliers des missions locales

Quelle place les PIJ occupent-ils dans les politiques locales d'insertion des jeunes ? Lors des premières explorations qui ont permis de cadrer notre étude, cette question est revenue comme une rengaine. Qu'ils siègent aux côtés des représentant-e-s de la mission locale au sein du COJ¹⁰⁷ au niveau national, ou qu'ils soient en concurrence avec elle lorsqu'ils construisent des consortiums pour répondre à

¹⁰⁷ Conseil d'orientation des politiques de jeunesse, commission consultative siégeant auprès du Premier ministre.

des appels à projet au niveau régional, les salarié-e-s du réseau IJ présentent régulièrement la mission locale comme un réseau sinon concurrent, du moins cherchent-iels régulièrement à s'en démarquer. Chère aux têtes de réseau IJ, la question du positionnement de l'information jeunesse par rapport aux missions locales semble aussi, parfois, travailler les élus locaux, comme le précise en entretien la directrice du CRIJ du Sud :

« Certains élus confondent, ou ne comprennent pas. Sur certains territoires, ils disent : "ben il n'y a pas besoin de l'information jeunesse, on a la mission locale". Ah oui, mais c'est pas la même chose : je vais vous expliquer. Donc il y a ce besoin-là, de montrer la complémentarité et non pas le doublon. » (Directrice du CRIJ du Sud, 16 avril 2021.)

En effet, sur le terrain, l'articulation du travail des IRJ à celui des conseiller-e-s en insertion professionnelle (CIP) des missions locales est manifeste en de nombreux endroits : si l'aide à l'écriture de CV et la co-organisation des forums jobs d'été sont les deux missions d'insertion les plus répandues des IRJ, iels conduisent parfois d'autres actions et pilotent quelques dispositifs plus discrets, mais eux aussi inscrits dans les interstices des actions menées par les missions locales.

Dans une division du travail quotidienne entre les PIJ et les missions locales, les IRJ sont amené-e-s, on l'a vu dans le chapitre 1, à accompagner régulièrement les jeunes dans la rédaction de leurs CV et lettres de motivation. Ces tâches d'aide à l'objectivation de sa trajectoire, de formulation de ses envies et d'écriture de ses motivations sont réalisées par les IRJ, en amont du parcours d'insertion dans lequel les CIP accompagnent les jeunes à la mission locale. Dans cette division du travail d'accompagnement, les IRJ et les CIP « s'envoient » mutuellement des jeunes dans un accord le plus souvent explicite sur le partage des tâches. Plus largement, les IRJ s'inquiètent quasi systématiquement de l'inscription en mission locale des jeunes qu'iels accueillent, dès lors que ceux-ci ne sont ni étudiant-e-s ni employé-e-s :

« Moi je pars du principe qu'à partir du moment où ils ne sont plus scolarisés et qu'ils ne sont pas accompagnés par une structure, vraiment, au quotidien (parce que le PIJ ça reste quand même anonyme et sans suivi, ou avec peu de suivi), la mission locale, c'est là qu'il y aura vraiment un cadre qui va s'imposer, avec des possibilités de financement de formation. Généralement, à coup sûr, je vais lui donner les coordonnées de la mission locale. » (Pauline, Cabossay, 28 juin 2021.)

« Généralement, on oriente vers la mission locale quand on a un jeune qui dit "je cherche un job, mais je sais pas quoi" (on lui répond) "ben t'es inscrit à la mission locale déjà ?". » (Aurélien, Côtin, mai 2021.)

L'implantation même du PIJ de Côtin est pensée pour faciliter la proximité entre le PIJ et la mission locale, faisant du PIJ un espace de captation des jeunes pour la mission locale, une sorte de pré-accueil de la mission locale :

« On a également de la confusion [à cause de] la proximité qu'il y avait entre les deux [locaux], on avait énormément de jeunes qui ont rendez-vous à la mission locale et qui pensent que c'est ici. C'est aussi con que ça, [et] ils poussent la porte. [...] Donc déjà, rien que ça, ben voilà. On les voit passer, on échangeait avec ça. » (Aurélien, Côtin, mai 2021.)

Agents d'un guichet généraliste de la jeunesse, les IRJ informent au quotidien les jeunes sur quelques dispositifs d'insertion et les orientent régulièrement vers la mission locale.

L'organisation annuelle de « forums jobs d'été » par les IRJ chaque printemps, peut également être lue comme une forme division du travail d'insertion entre les PIJ et les missions locales. Ces dernières s'adressant en priorité aux jeunes sans formation ni emploi, sont en effet peu enclines à développer des

dispositifs à destination des étudiant·e·s et jeunes scolarisé·e·s du territoire. Dans ce contexte, les IRJ proposent à Cabossay, Côtinin, et dans bien d'autres communes, des forums jobs d'été dont l'objectif est de permettre à des jeunes scolarisé·e·s (mineurs et jeunes majeurs) de trouver un emploi saisonnier entre deux années scolaires¹⁰⁸.

ENCADRÉ

Récit d'un forum job d'été en crise sanitaire par Nina, volontaire en service civique au PIJ de Cabossay

« J'ai participé au forum jobs d'été. [...] Le but à la base c'est que plein d'employeurs viennent pendant une matinée et qu'il y ait plein de jeunes qui viennent, qui leur posent des questions, qui se renseignent aussi. [Les employeurs] en profitent pour faire du recrutement pour l'été. [...] Cette année, on ne pouvait pas le faire en présentiel, du coup c'était en distanciel. Ce qui consistait en deux temps. [...] Moi j'ai été occupée de prendre toutes les annonces que les recruteurs donnaient, de les mettre en page et de les poster sur Facebook et Instagram. Donc voilà. Avec tous les horaires, les salaires, les qualifications, etc., les dates. Voilà, des petits résumés. [...] ça a été étalé sur un mois. Le mois d'avril, en fait, on avait une annonce postée tous les jours, du lundi au vendredi. [...]

La deuxième partie du forum job d'été, c'était une vidéo conférence sur comment postuler, comment parler de soi, comment passer un entretien d'embauche, comment trouver du travail, comment trouver un job. Et c'était axé surtout sur le travail pour les moins de 18 ans. [...] C'était toute une après-midi où il y avait trois séances de 1h où à chaque fois, on parlait de ça : comment on fait pour trouver un travail ? Où ça ? Comment on fait pour postuler ? Comment on fait pour passer l'entretien ? Ce qu'il fallait faire ou ne pas trop faire ? Comment il fallait faire pour mettre ses défauts à contribution de quelque chose de bien, par exemple, ça c'était super intéressant. » (Entretien avec Nina, volontaire service civique Cabossay, 2021.)

Plus techniquement peut-être, le forum jobs d'été permet aux IRJ de s'assurer d'un contact régulier avec les acteurs locaux de l'insertion, qu'il s'agisse de la mission locale bien sûr, ou de Pôle emploi, quel que soit par ailleurs l'état des partenariats en cours avec ces acteurs-là :

« Le forum jobs, c'est le prétexte qui fait qu'on travaille en partenariat avec mission locale, pôle emploi [...], c'est une porte d'entrée pour un travail de partenariat. Après ce partenariat, ça dépend des personnes que t'as en face. C'est pas que une histoire de structure, c'est des fois c'est l'alchimie qui fait, des gens qui sont dans la pro-action ou pas. » (Aurélien, Côtinin, mai 2021.)

Autrement dit, le forum job apparaît comme une balise dans le calendrier des IRJ, un événement routinisé de leur agenda sur lequel iels peuvent s'appuyer pour entretenir, malgré leur éventuel *turn-over*, les relations avec les acteurs locaux de l'insertion. À côté de ce temps fort relativement classique de la vie des PIJ, le partenariat avec la mission locale peut recouvrir des missions plus larges, comme par exemple à Côtinin. Identifié·e·s au niveau municipal comme les membres d'une équipe dédiée à la conduite des politiques d'insertion des jeunes, les IRJ travaillent très régulièrement avec la mission locale, comme en témoigne Aurélien en entretien :

« Notre interlocuteur extérieur le plus sollicité et qui nous sollicite le plus, c'est la mission locale. Clairement. » (Aurélien, Côtinin, mai 2021.)

¹⁰⁸ Comme évoqué en introduction, le calendrier de notre enquête ne nous a pas permis d'observer la tenue d'un forum jobs d'été dans les PIJ étudiés. Cependant, de nombreux entretiens avec les IRJ et leurs collègues nous ont permis de saisir les grandes lignes de ces événements classiques des PIJ.

Outre le partenariat construit autour du forum jobs, les informateur-trice-s jeunesse de Côtinin sont chargé-e-s, depuis 2021, de reprendre l'animation du « comité de pilotage insertion » porté depuis plusieurs années par la mairie et jusqu'ici animé par le service politique de la ville. Dans ce comité de pilotage, fruit d'une décision municipale, sont présent-e-s des représentant-e-s de la Maison de l'emploi, de la mission locale, du lycée professionnel voisin, des services de prévention et d'action sociale du Département, du plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE), de la Préfecture, mais aussi des responsables de services municipaux (politique de la ville, aménagement du territoire, informateur jeunesse, élue à l'insertion, chef du CCAS, chef du service jeunesse et insertion). Dans ce comité réunissant « vraiment tous les acteurs de l'insertion », les IRJ travaillent collectivement « autour d'actions à l'année et [sur] de nouveaux dispositifs » (Sébastien, Côtinin, mai 2021). En entretien, Sébastien précise :

« Il y a tous les accompagnements, les dispositifs, ça change tellement tous les ans ! Là, par exemple, en ce moment, c'est beaucoup "un jeune une solution" parce que forcément, le gouvernement envoie tout ça. [En raison de la crise sanitaire], ça fait un an et demi qu'il n'y a pas eu de comité. Donc on se balance un peu les infos, on a aussi une plateforme Slack. C'est une application numérique pour pouvoir communiquer entre vraiment acteurs de l'insertion, c'est un peu un *team* professionnel. »

Parmi les actions conduites par les membres de ce comité de pilotage, l'événement « 1-2-3 action ! » organisé en septembre 2021 dans le quartier des Abeilles, par le service politique de la ville, le PIJ, la mission locale, Pôle emploi, un bureau intercommunal de suivi de la formation et une entreprise d'insertion. Quarante habitant-e-s du quartier prioritaire des Abeilles ont été repéré-e-s et sollicité-e-s par Pôle Emploi par la mission locale pour participer à un forum regroupant les partenaires précités. En organisant cet événement, les IRJ proposent une animation au cours de laquelle les acteurs présents cherchent à « lever les freins » à l'emploi des participant-e-s, cherchant à « voir s'ils sont prêts à l'emploi »¹⁰⁹. En mobilisant ces termes, l'informateur jeunesse de Côtinin s'inscrit dans le prolongement d'une politique d'insertion locale fondée sur la lutte contre « l'inemployabilité » et apparaît bien comme un partenaire complémentaire de la mission locale sur le territoire Côtinois.

En parallèle, la Mairie de Côtinin organise des actions ludiques mêlant ce groupe d'acteurs de l'insertion à ces publics, afin de mettre en avant, « d'autres compétences, comme l'esprit d'équipe » des habitant-e-s en recherche d'emploi auprès des recruteurs. Après une première édition en 2019 sous le format d'un *Escape Game* à destination des jeunes, cette action ludique est reconduite en 2021 dans un parc d'aventures en intérieur. Ainsi les informateurs jeunesse de Côtinin ont-ils organisé cette excursion financée par la mairie, pour 12 jeunes demandeurs d'emploi identifié-e-s par la mission locale en fonction des thématiques d'activité des 5 recruteurs locaux sollicités par Pôle emploi pour l'événement.

À Côtinin, les IRJ sont la courroie de transmission des politiques d'insertion et à ce titre, iels organisent des événements municipaux dans lesquels sont associé-e-s des demandeur-se-s d'emploi, grâce aux partenariats entretenus avec la mission locale et Pôle emploi. De cette manière, iels proposent et coordonnent des animations à destination de certains jeunes de la mission locale, complétant ainsi l'offre de services que leur propose cette dernière et contribuant, par ailleurs, à entretenir les liens entre la mission locale et les services municipaux (notamment la politique de la ville)¹¹⁰.

¹⁰⁹ Carnet d'enquête n°8, Sébastien, discussion informelle au PIJ de Côtinin, 24 novembre 2021.

¹¹⁰ Voir aussi, dans le chapitre 1, la présentation du dispositif « Les bons clics », porté par le PIJ de Côtinin en partenariat avec Emmaüs Connect.

Sans être impliqué-e-s au même niveau dans la conduite des politiques municipales d'insertion, les IRJ de Cabossay portent elleux aussi des actions complémentaires à celles de la mission locale sur leur territoire. Comme bien d'autres acteurs municipaux et régionaux de l'information jeunesse, les IRJ sont responsables de la gestion de l'agrément municipal et intercommunal du service civique :

« Après sur des exemples comme le service civique, par exemple, [la mission locale] va relayer. Nous on recrute chaque année des services civiques, pour le service jeunesse et je m'occupe également de l'agrément pour l'agglo. Donc on va communiquer ces offres à la mission locale et eux, ils vont nous informer un petit peu, sur des jeunes qu'ils pourraient avoir, qui pourraient être intéressés, et se mettre en contact avec les jeunes et nous renvoyer des... enfin que les jeunes puissent candidater en fait. Exemple : [Nina]. » (Pauline, 28 juin 2021.)

Autrement dit, pour la mission locale de Cabossay, les IRJ sont également perçu-e-s comme des recruteurs locaux de volontaires en service civique. Responsables de l'agrément « service civique » sur le territoire, ou de la diffusion d'informations sur le BAFA, les IRJ s'emparent de la gestion de dispositifs ou d'informations restées en marge des activités des missions locales. Loin d'en être les concurrent-e-s, iels en sont ainsi les partenaires plus ou moins réguliers, dans des formes de divisions du travail de la politique de l'insertion différentes d'un territoire à l'autre.

2) Une perspective « éducative » de l'insertion ?

Bien que la plupart des actions qu'iels conduisent en partenariat avec la mission locale lui soient complémentaires, les IRJ de Côtinon défendent, auprès de leur nouvel élu en particulier¹¹¹, une définition de leur métier bien distincte de celle des conseiller-e-s en insertion professionnelle :

« On n'est pas conseillers en insertion. On reste animateurs et animateurs-informateurs jeunesse. Et souvent, c'est un peu ce qui est différent avec les élus. Au début, ce qui faisait peur aux nouveaux [élus] quand ils sont arrivés, c'est qu'on était très "emploi-insertion" et donc du coup, on a un peu dû défendre aussi en disant "non, on ne fait pas que ça". L'insertion oui, ça nous prend pas mal de temps et d'actions là-dessus, mais on ne fait pas que ça. [...] on est animateurs, on n'est pas conseillers en insertion. C'est pas le même métier, c'est pas les mêmes fonctions. » (Sébastien, Côtinon, mai 2021.)

Plus largement, des formes de différenciation politique des enjeux de l'insertion s'expriment parfois dans les discours des informateur-trice-s jeunesse :

« Mais dans insertion, on ne va pas avoir que professionnelle. Il y a insertion professionnelle, mais il y a insertion sociale, et puis il y a l'insertion sociétale aussi. [C'est-à-dire] plutôt le côté citoyenneté, le côté "prendre sa place au sein de la société, au sein de la cité, revendiquer son existence quoi, prendre part, en tant que jeune adulte à la vie, s'engager, se mobiliser sur tel truc, monter un projet, participer à". Je dirais que voilà, pour moi c'est ça l'insertion. C'est devenir adulte en fait. » (Aurélien, Côtinon, mai 2021.)

Porteuses de nombreux dispositifs et détentrices de moyens importants, les missions locales accompagnent les jeunes sans emploi ni formation, dans des « parcours » d'insertion professionnelle relevant plutôt d'une définition économique de l'insertion (cf. encadré ci-dessous). Partenaires ponctuels des missions locales, les informateurs-ice-s jeunesse insistent quant à elleux systématiquement sur les enjeux sociaux de l'insertion des jeunes, l'approche globale dont iels sont porteur-se-s au nom de la promotion de « l'autonomie » des jeunes, par contraste avec leur simple « employabilité ». En ceci, iels

¹¹¹ Élu en 2020, le nouvel adjoint à l'insertion de Côtinon est par ailleurs lui-même conseiller en insertion professionnelle dans la mission locale d'une autre commune de la métropole.

apparaissent plus proches d'une approche plus éducative de l'insertion, et sont parfois même perçus par leurs hiérarchies ou têtes de réseau, comme les derniers gardiens de la perspective initiée par Bertrand Schwartz, dont les missions locales auraient été forcées de se détourner.

ENCADRÉ

Les définitions mouvantes de la politique « d'insertion ».

Historiquement, la définition des politiques d'insertion peut être lue sous deux angles, selon les « deux âges de "l'insertion" » identifiés par Gérard Mauger (Mauger, 2001). La première, ancrée dans les années 1970 et le début des années 1980, fait de l'insertion un problème lié au désajustement entre la formation des jeunes et les transformations du marché du travail. S'appuyant sur le constat d'un décalage entre les titres détenus et les postes disponibles, cette première définition du problème, incarnée notamment dans le rapport de Bertrand Schwartz sur L'insertion sociale et professionnelle des jeunes (1981), propose d'améliorer la formation, l'éducation étant ici perçue comme un remède à l'émergence du chômage des jeunes. À cette époque, la création des missions locales s'inscrit donc dans une optique à la fois éducative et favorisant « l'autonomie » (un terme d'ordre repris, depuis, par le réseau information jeunesse) :

« Nous nous sommes interdit d'interpréter le terme d'insertion comme pression que les adultes exerceraient sur les jeunes pour les conformer à des normes prédéterminées, tant dans le champ professionnel que dans tous les champs de la vie quotidienne. Pour que "ça change", il convient d'inventer de nouvelles modalités d'insertion dans une société qui n'est pas fixe et immuable, mais au contraire en voie de bouleversement et de restructuration. [...] Pour qu'ils participent [au changement social] autrement que par des contestations ponctuelles, il faut, d'une part, que les adultes soient à l'écoute de leurs comportements, et d'autre part, qu'on leur donne les instruments individuels et collectifs nécessaires : au premier rang de ceux-ci, l'autonomie, la gestion d'eux-mêmes, de leur travail, de leur vie. Certes, la première condition de l'autonomie est d'avoir de quoi vivre, donc un emploi et une qualification professionnelle adaptée aux exigences d'une économie moderne. [...] Mais il n'est pas le seul, et la société tout entière est impliquée dans cet objectif [...]. » (Schwartz, 1981, p.30)

À la fin des années 1980, à travers notamment la création du RMI, un tournant s'opère dans la définition des politiques d'insertion : l'enjeu n'est plus collectif, mais individuel, l'insertion n'est plus considérée par les autorités comme un problème de désajustement des formations, mais d'« inemployabilité » des jeunes. En réponse à différentes « catégories d'inemployabilité » sont créées de nombreuses formes d'alternatives au salariat, emplois aidés et autres emplois jeunes, dans une logique bien plus économique qu'éducative (Mauger, 2001). Ce glissement problématique conduit à déplacer la focale de la question sociale de la jeunesse vers la pauvreté (des « jeunes » aux « exclus »), mais aussi à renforcer le ciblage des politiques jeunesse vers les jeunes des catégories populaires.

Illustrant la porosité entre les valeurs historiques des missions locales et les enjeux du développement d'un PIJ, l'ex-responsable du secteur « développement social » et ancien responsable de l'informaticienne jeunesse à la mission locale d'Enrochies a participé de 2010 à 2015 à une recherche-action pour redéfinir, autour de Bertrand Schwartz, les méthodes d'écoute des envies et des besoins des jeunes dans les missions locales :

« J'ai travaillé dans le cadre des missions locales [de la Région du Nord], dans le cadre d'une recherche-action avec Bertrand Schwartz, [...] pour travailler sur l'intérêt des jeunes, « Faire avec et pour les jeunes¹¹² » : [...] ça interrogeait sur les pratiques des jeunes. Qu'est-ce qu'ils veulent les jeunes ? [Bertrand Schwartz] s'est rendu compte que, OK, "moi, j'ai fait un rapport sur l'insertion des jeunes en 1980 qui a été pris par Mitterrand. On est en 2010, on en est toujours là". [...] Je me suis éclaté pendant cinq ans. On se voyait tous les mois. Et Bertrand Schwartz, c'est vrai que c'est une peinture. [...] On était cinq ou six missions locales sur cette recherche-action et chacun développait une action, ici, localement. [...] Moi, j'ai

¹¹² Le nom du dispositif a été modifié.

développé l'outil « Mots jeunes¹¹³ ». On prenait des jeunes, voilà, et on leur laissait la possibilité d'avoir une tribune ici, de se regrouper. » (Laurent, responsable du secteur « développement social » de la mission locale d'Enrochies jusqu'en juin 2021)

Soucieux de nous raconter son expérience auprès de Bertrand Schwartz au cours de l'entretien, ce cadre de la mission locale revient également sur les limites de l'expérimentation qu'il a conduite en interne :

« Le problème de cette action, c'est que ça a vite fait son tour. Parce que le problème d'écouter les jeunes, c'est qu'à un moment donné, ils nous critiquent et c'est le but aussi. C'est de savoir écouter les jeunes. [...] Donc, dans un premier temps, on a fait ça, on a joué le jeu. Et au bout d'un moment, il y a eu quelques conflits avec les conseillers, pour dire "les jeunes, on ne comprend pas ce qu'ils disent, c'est faux." [...] Donc, on l'a fait pendant cinq ans. Et après, on a arrêté, parce qu'après, ça ne plaisait plus à la Direction. Il fallait costume cravate presque, il fallait qu'ils présentent bien, mais j'ai dit : "c'est pas ça la jeunesse !" Mais bon, c'est tout. » (Idem.)

L'expérience de Laurent nous permet ici de souligner la proximité de son attachement à la philosophie d'écoute des jeunes promue par Bertrand Schwartz depuis les années 1980, mais aussi, dans la période plus contemporaine, par l'accueil tous publics garanti par l'information jeunesse. Quittant son poste au début de notre enquête, ce cadre nous apparaît comme un défenseur déçu de la première définition de l'insertion (logique éducative), pris dans une institution défendant la seconde (logique économique) et cherchant, par divers moyens (recherche-action, ouverture d'un PIJ), de résister à l'application généralisée de la seconde dans son institution.

Plus généralement, la trajectoire et le positionnement de Laurent sont révélateurs des positionnements que les membres régionaux et nationaux du réseau IJ cherchent à affirmer, défendant une « approche globale » de la jeunesse, par rapport à une « approche par l'emploi »¹¹⁴. De façon similaire, la directrice du CRIJ du Sud insiste en entretien sur la primauté accordée à la parole « brute » des jeunes accueillis dans les PIJ :

« On est le premier lieu où le jeune peut poser sa question, la plus brute possible, telle qu'il la ressent. Et nous, on va dérouler le fil pour lui donner les premiers éléments qui lui permettront d'avancer dans sa recherche. [...] Et cette partie généraliste, c'est comme un médecin généraliste, on va décrypter son besoin, on va lui donner les pistes. Et après s'il a besoin d'un expert pour confirmer ou aller plus loin dans sa démarche de projet, on va aussi être le centre de ressources qui va lui donner la liste des experts possibles. Mais encore une fois, c'est bien "on écoute le sujet, l'interrogation du jeune", on rediscute avec lui, pour bien comprendre si c'est bien ce qu'il a dit, si on a bien compris son besoin, on lui donne les premiers éléments pour qu'il poursuive, mais c'est bien le jeune qui est acteur de sa démarche, de sa recherche. » (Entretien avec la directrice du CRIJ du Sud, Monteau, 16 avril 2021).

En somme, l'ambition « généraliste » des IRJ semble définie, à travers les discours des chefs, dans des termes similaires à l'ambition « généraliste » assignée aux missions locales au moment de leur création, dans le prolongement des premières définitions « éducatives » de l'insertion au début des années 1980. S'appuyant sur cette définition éducative de l'insertion, les cadres de l'information jeunesse adoptent un point de vue critique vis-à-vis du fonctionnement des missions locales qui leur permet de s'en démarquer stratégiquement, en affirmant leur positionnement dans l'espace politique laissé, selon eux, vacant par les missions locales. Moins théorique que pratique, la défense de cette approche dite

¹¹³ Le nom de l'expérience a été modifié.

¹¹⁴ Termes employés par Francine Labadie, administratrice d'Info jeunes France, lors d'une discussion sur les orientations de la tête de réseau nationale de l'information jeunesse avec son délégué général (Olivier-Ronan Rivat) et sa chargée de développement (Julie Francioli), avril 2022.

« éducative » de l'insertion des jeunes est manifeste sur le terrain, dans l'importance qu'accordent les IRJ aux collaborations avec les équipes de la politique de la ville et de la prévention spécialisée.

3) Encadrer la jeunesse populaire

Se référant plus ou moins explicitement à une approche éducative de l'insertion des jeunes, les acteurs du réseau « information jeunesse » rencontrés sur le terrain défendent communément l'importance d'être connus et identifiés par la jeunesse populaire des territoires dans lesquels iels travaillent. Sans que la jeunesse populaire ne constitue pour elle un public explicitement « ciblé » par le mandat que leur donnent leurs hiérarchies ou le label « IJ », les informateur·trice·s jeunesse ont à cœur de mettre en œuvre des actions et diffuser des informations dont puissent bénéficier tous les jeunes du territoire, et en particulier ceux qui occupent les positions les plus dominées de l'espace social local. Pour cela, diverses stratégies sont mises en œuvre, la plupart du temps fondées sur une collaboration avec les équipes de la politique de la ville (a) et sur des partenariats avec les associations locales de prévention spécialisée (b).

a) Cibler les QPV en collaborant avec les acteurs de terrain

Collègues de travail des informateur·trice·s jeunesse municipaux·ales, les chargé·e·s de mission et médiateur·ice·s des services « politique de la ville » de Cabossay et Côtinon sont des partenaires réguliers des équipes du PIJ et ce, dans de nombreux projets.

Présenté au début de ce chapitre, le « Summer village » est l'un des temps forts de la vie des IRJ de Cabossay, au cours duquel iels font équipe avec la MJC et la politique de la ville, pour proposer des animations et de l'information en centre-ville, à la lisière du quartier prioritaire situé dans la vieille ville. À Côtinon, les événements portés par le PIJ sont l'occasion de déployer une action municipale dans les quartiers prioritaires. Par exemple, lors de la réunion de préparation du Festijeunes observée en juin 2021, toute l'équipe jeunesse s'emploie à organiser des animations dans le quartier des Abeilles, quartier prioritaire de Côtinon. Quelques animations sont également envisagées dans le quartier des Langoustines, placé « en veille » de la politique depuis la signature du contrat de ville 2015-2022. Si l'événement ici en préparation (le Festijeunes) est finalement annulé quelques jours après cette réunion, l'observation des échanges qui s'y tiennent nous permet de constater l'agilité avec laquelle différents lieux de la ville sont évoqués et choisis pour réaliser des animations jeunesse (cours d'école, parkings de salles de sports, places, bâtiments municipaux) et proposer une programmation inscrite à la fois dans les centralités et dans les quartiers populaires de la ville.

Nordine ouvre la réunion en annonçant qu'il a discuté du programme du Festijeunes avec l'élue adjointe à la jeunesse. Il a fait un point avec elle sur les activités envisagées afin de préparer les conventions nécessaires. Un souhait de l'élue est de bien faire des ateliers dans différents lieux. Tout au long de la présentation des ateliers de la journée, l'emplacement de chacun est choisi en fonction des besoins techniques, mais aussi de sa proximité avec le quartier politique de la ville de Côtinon. L'équipe échange d'abord sur la préparation de l'atelier graf, animé par Arnaud dans le quartier des Abeilles. Yann (animateur jeunesse municipal), présente l'atelier : c'est mercredi de 14h à 17h. [...] Nordine souligne qu'il a prévu 100€ pour l'achat des bombes. Yann rappelle qu'il ne faut pas oublier l'achat des caps aussi. Amandine dit qu'elle va regarder s'il lui reste bombes et caps dans son local. Nordine précise : « pour Arnaud, on a préparé des panneaux de bois, il s'installera au city stade » (du quartier des Abeilles), avant de mettre en garde sur la cohabitation des activités dans ce même espace du quartier : « il y a déjà le bubble foot au city stade ». Ensuite, Amandine présente rapidement l'animation « Drift, car » qu'elle organise dans la cour de l'école

primaire située à la lisière du quartier des Abeilles. Enfin, Aurélien expose l'organisation de l'atelier de « musique assistée par ordinateur » (MAO) qu'il animera au foyer municipal. Au départ, cet atelier devait se tenir à côté du Skatepark, dans le quartier des Langoustines (un ex-quartier prioritaire, désormais classé « en veille » de la politique de la ville). Cependant, il a besoin d'avoir une prise électrique à moins de 5 mètres de l'atelier et préfère, pour cette raison, s'installer dans le Foyer municipal, plus proche du centre-ville. En outre, ce choix lui permet d'être en intérieur et d'utiliser des casques, afin d'éviter d'être embêté par la réglementation sur la musique sur la voie publique.

(Carnet d'enquête n°2, réunion de préparation du Festijeunes, PIJ de Côtin, 7 mai 2021).

Quelques mois plus tard, la programmation du Festival des solidarités préparée par Valentine répond en partie aux mêmes objectifs que celle du Festijeunes, en ciblant explicitement le quartier des Abeilles pour certaines animations. En particulier, le jeudi après-midi est identifié comme un temps propice à l'organisation d'animations dans ce quartier, puisqu'à ce moment-là se tiennent habituellement les ateliers d'une association environnementale dans les jardins partagés ainsi que les « ateliers parents » animés par Amandine, animatrice du service jeunesse. Dans ce contexte, Valentine prévoit deux animations pour chacun de ces ateliers, auxquels participent essentiellement des femmes (retraitées pour le premier, mères au foyer pour le second). Alors que la première animation (la construction d'une tonnelle végétale) vise à valoriser les actions environnementales conduites par les habitantes-jardinières, la seconde (une « Discosoupe ») vise à sensibiliser les habitant·e·s du quartier au gaspillage alimentaire. Dans les deux cas, peu de jeunes sont présent·e·s, mais ces animations permettent aux informateur·trice·s jeunesse de passer du temps avec les habitant·e·s du quartier, de se faire connaître d'eux et de se présenter à leurs yeux comme des interlocuteur·ice·s de confiance, proches de l'équipe politique de la ville qu'ils côtoient au quotidien.

14h00. Valentine et Hugo (volontaire en service civique) rejoignent deux animatrices d'une association d'accompagnement des habitants jardiniers, dans les jardins partagés du quartier des Abeilles. Le chargé de communication et l'élu municipal en charge de la transition sont également présents. Les deux animatrices, Léa et Charlotte, installent une table et des bancs (fabriqués lors d'un atelier précédent) sous une tonnelle qu'elles viennent de monter pour nous abriter de la pluie. Une habitante retraitée, Roselyne, arrive avec un thermos de café, et nous sommes rapidement rejoints par une autre dame, Marie, accompagnée de son fils, Thomas. Ces deux habitantes ont été sollicitées par Maxime, responsable de la politique de la ville, pour déposer un projet de « jardin habitant » en réponse à l'appel à projets du contrat de ville. La proposition faite avec l'association a été retenue. Autour du café, les deux habitantes et les animatrices présentent à l'élu les projets menés dans le jardin : cabane au toit végétalisé, composteur, spirale aromatique, potager, tour à fraises, serre, instruments de musique végétaux, etc. Le chargé de communication les prend en photo. La pluie persiste et conduit les animatrices à abandonner l'animation qu'elles avaient prévue (construire une tonnelle en osier). À défaut, elles proposent un jeu sur le développement durable auquel nous jouons jusqu'à 15h30.

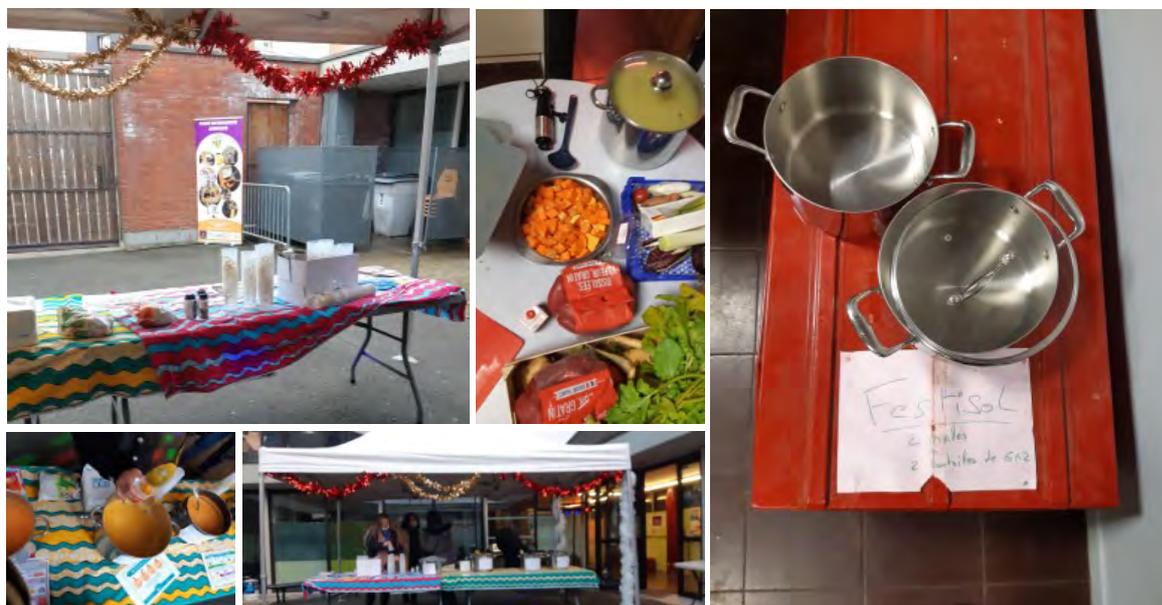
15h50. Valentine quitte le groupe pour rejoindre Amandine (sa collègue animatrice) cent mètres plus loin, dans l'espace communal du quartier des Abeilles. Dans ce lieu, composé de plusieurs salles d'activités, des femmes s'activent à terminer la préparation de soupes, cuisinées avec les légumes invendus, récupérés le matin par les IRJ dans différents commerces. Dans la cour du bâtiment, Amandine termine les préparatifs festifs sous une tonnelle. Elle installe tables, nappes et couverts près de la boule à facettes, pendant qu'Aurélien prépare la playlist sur un ordinateur. Trois soupes sont déjà prêtes, chauffant sur des réchauds posés à même le sol. La préparation des soupes a été animée par Amandine dans le cadre de

l'atelier « parents » qui se tient de 14h à 15h30. Valentine mixe une soupe, la musique est lancée, Amandine part quelques minutes à la sortie de l'école, pour inviter parents et enfants à venir participer à la Discosoupe.

16h30. Les premières familles arrivent et les « mamans » qui ont participé à l'atelier discutent ensemble après avoir terminé la préparation de toutes les soupes. Si l'ambiance est joyeuse, l'essentiel des conversations tourne autour des questions d'insertion et d'éducation des jeunes, auxquelles les responsables du PIJ et de la politique de la ville tentent de répondre. Par exemple, une femme, mère de quatre enfants, m'explique avoir travaillé quinze ans dans un fastfood d'une ville voisine. Après avoir fait un burn-out, elle obtient une reconnaissance d'invalidité et ne travaille plus depuis le début de la crise sanitaire. Elle parle des fermetures de classes à répétition, en cette période pandémique, et s'inquiète de comprendre comment font les parents qui travaillent pour s'occuper de leurs enfants dans ce contexte incertain. À côté de nous, Maxime, le responsable de la politique de la ville, discute avec un jeune homme du quartier. Ce dernier lui parle de ses vaines recherches d'emploi dans le domaine de la boucherie. Fils d'une mère hospitalisée, il cherche urgemment un emploi pour participer à l'économie de la famille. Après l'avoir écouté, Maxime lui donne quelques pistes de recherche d'emploi et lui promet de chercher pour lui des informations utiles.

Carnet d'enquête n° 8, Côtinon, Festival des solidarités, quartier des Abeilles, jeudi 25 novembre 2021.

FIGURE 45. PRÉPARATION DE LA DISCOSOUBE, QUARTIER DES ABEILLES, CÔTINON, 25 NOVEMBRE 2021.



En marge de la discosoupe, le responsable de la politique de la ville de Côtinon, Maxime, m'explique les modalités d'articulation du travail de son équipe à celle du PIJ. Alors que l'espace de vie sociale du quartier des Abeilles (dans lequel il travaille) est ouvert le matin, le PIJ est plutôt ouvert l'après-midi. L'ouverture de ces deux espaces est pensée en complémentarité et, souvent, les équipes du PIJ et de la politique de la ville orientent les personnes qu'elles accueillent d'un lieu à l'autre. En particulier, la médiatrice du quartier envoie systématiquement les jeunes qu'elle rencontre vers le PIJ lorsqu'ils ont des questions. Parallèlement, l'équipe politique de la ville sollicite les IRJ pour un appui sur les outils et

l'accueil numérique dont iels peuvent faire bénéficier les habitant·e·s du quartier des Abeilles. Outre leurs nombreuses collaborations avec le PIJ dans le cadre du « comité de pilotage insertion », l'équipe de la politique de la ville côtinoise travaille avec les IRJ à la programmation du Festival des Solidarités depuis plusieurs années. Ainsi, le responsable de la politique de la ville a-t-il par exemple suggéré à Valentine d'impliquer deux groupes d'habitant·e·s du quartier des Abeilles dans la programmation du Festisol : au groupe de « mamans » de l'atelier parents du jeudi mobilisées pour l'organisation de la Discosoupe s'ajoute le lendemain (vendredi 26) la participation d'un groupe « estime de soi » à une animation organisée par Valentine dans un lycée. Dans ce groupe, des habitantes du quartier des Abeilles développent la pratique du théâtre forum et animent elles-mêmes, avec une comédienne professionnelle, l'atelier de sensibilisation au tri des déchets auprès des lycéen·ne·s.

Pour travailler dans les quartiers populaires et côtoyer plus ou moins régulièrement leurs habitant·e·s, les IRJ travaillent aussi parfois avec les équipes des centres sociaux de leur territoire. À Cabossay par exemple, l'équipe du centre social est régulièrement sollicitée par les IRJ pour inviter les jeunes de ses quartiers d'intervention, aux événements organisés par le PIJ. Lors de nos observations, l'animateur référent jeunesse était présent avec des jeunes lors du Défi Jeunes du 29 juin, et associé à la préparation du « Summer village ». Plus que d'inviter un public de jeunes des quartiers populaires, le travail avec le centre social permet aussi de proposer à des adultes de participer à la préparation des événements (tenir un stand de snacks par exemple), et de faire connaître les IRJ et l'espace public numérique auprès des habitant·e·s.

Ces quelques exemples sont loin de résumer la variété des actions conduites par les informateur·trice·s jeunesse avec les travailleurs sociaux du territoire, mais ils donnent un aperçu des méthodes que les IRJ peuvent appliquer pour côtoyer les catégories populaires de leur territoire, en dehors du PIJ. Ces partenariats permettent aux IRJ d'être connu·e·s et reconnu·e·s, de devenir au gré d'événements ponctuels des interlocuteur·trice·s de confiance pour les jeunes et les familles des quartiers populaires. À ces collaborations ponctuelles avec la politique de la ville ou les centres sociaux observées à Côtinon et Cabossay, s'ajoute sur nos terrains le travail quasi quotidien conduit par les IRJ de ces avec les équipes d'éducateur·ice·s spécialisé·e·s.

b) Les éducateur·trice·s de rue, partenaires quotidiens, mais fragiles des IRJ

À Cabossay comme à Côtinon¹¹⁵, les informateur·trice·s jeunesse suivi·e·s pendant l'enquête considèrent comme l'un des plus précieux leur partenariat avec les éducateur·trice·s de rue du territoire. Que ces dernier·e·s soient employés municipaux (à Côtinon) ou salarié·e·s d'une association partenaire (à Cabossay), la proximité qu'iels entretiennent avec quelques jeunes en difficulté du territoire leur permet de les inclure dans les actions conduites avec les IRJ.

À Cabossay, par exemple, les liens des IRJ avec l'association de prévention spécialisée sont à la fois quotidiens et structurés autour de la conduite d'actions communes :

« Souvent, on est en contact téléphonique avec les éducateurs. On leur dit "tiens, là j'ai un jeune avec moi, ce serait bien qu'on puisse se caler un rdv, etc." Et du coup, on échange comme ça et je donne des informations au jeune, l'éducateur a des informations aussi que le jeune est d'accord pour transmettre,

¹¹⁵ À Monteau également, mais nous n'avons pas pu l'observer au moment de l'enquête. À Monteau, le centre social a travaillé avec les éducateurs de rue d'une association du quartier dont l'éducateur principal venait de partir en retraite et n'était pas encore remplacé. Lors d'un appel pour mettre à jour nos informations en janvier 2022, le directeur adjoint du centre social nous a informée de la reprise récente par Khalifa du partenariat du centre social avec cette association.

etc. [...] Et puis on fait quand même aussi pas mal de projets avec eux. Que ce soit pour le CMJ, pour des projets de rencontres entre les jeunes. [...] et après aussi, c'est des animations sur l'année. Par exemple, la soirée jeunesse qu'il va y avoir là, mercredi. Ou des sorties communes qu'on va faire. » (Pauline, Cabossay, 28 juin 2021)

Parmi ces sorties communes, celle organisée à l'automne 2021 à Paris, dans le cadre du « parcours citoyen » préparé par les IRJ pour les jeunes du conseil municipal de la jeunesse (CMJ) et quelques jeunes suivis par l'association de prévention. Deux mois avant ce séjour, nous avons pu observer une réunion de préparation réunissant les deux IRJ et le binôme d'éducateur-ice-s de l'association de prévention de Cabossay, Élodie et Ali. Tout au long de la réunion, la discussion sur l'organisation logistique du séjour est ponctuée de nombreux échanges sur les jeunes invités à y participer. Dès l'arrivée d'Ali puis tout au long des échanges, les quatre animateur-trice-s discutent en profondeur de la situation individuelle de quelques jeunes, soit pour se donner des nouvelles sur elleux, soit pour évaluer la pertinence de les inviter à rejoindre le groupe qu'ils constituent pour aller à Paris :

9h. Ali arrive au PIJ et discute avec Virgile. Sa fille a assisté à un atelier « Sexualité 2.0 » de Virgile dans son collège, elle en était ravie. Puis il se tourne vers Pauline et tous les trois commencent à faire le bilan du Summer Village qui s'est terminé fin juillet. De jeunes filles suivies par l'association d'Ali ont, pour la première fois, réalisé un chantier d'insertion en participant à l'organisation quotidienne de l'événement. L'une d'elles, désignée comme « jeune gitane analphabète », s'est inscrite en garantie jeune en février, puis a bénéficié d'un accueil du foyer de jeunes travailleurs, avant de participer au chantier du Summer village. Pour qu'elle y participe, Ali a dû demander l'accord de sa mère, en allant la rencontrer dans un village rural éloigné de Cabossay, dans lequel toute la famille de la jeune fille vit avec des chevaux. Au cours du chantier, elle a découvert son envie de travailler. Elle est actuellement toujours en garantie jeune et réalise des stages dans des crèches. Me regardant à la fin de son récit, Ali commente : « Tu vois Julie, le PIJ c'est pas que le CMJ, ça peut intégrer ! ». [...]

9h25. Élodie nous a rejoints, la réunion commence sur les tables situées au milieu de la salle du PIJ, qui est fermé au public ce matin. Virgile, Pauline, Ali et Élodie préparent pendant une heure le voyage à Paris. Pauline annonce à ses collègues qu'elle ne les accompagnera pas, afin de laisser le maximum de places pour les jeunes. Dans le groupe du CMJ, 5 à 6 jeunes vont certainement participer au voyage. La discussion s'oriente alors sur le choix des autres jeunes, non membres du CMJ, mais proches des animateur-trice-s et à qui l'équipe aimerait proposer de les accompagner. Virgile recherche le nom d'une jeune collégienne qu'il a connue en tant qu'animateur périscolaire et dont la mère s'appelle Michèle. Élodie rebondit : « c'est Lou, elle vit avec son papa qui est infirmier ! » et Ali complète : « je connais sa maman ». Virgile poursuit : « Elle a le profil pour Paris, vous la connaissez, ça pourrait être bien. Elle vient vous voir ? ». Ali répond par la négative, mais Élodie complète aussitôt : « mais elle a fait partie du projet de danse, avec Myriam et Lola ». Virgile : « Lola S ? » Élodie : « non, Lola K. Mais Lola S, ça pourrait être bien de lui proposer ». Après avoir décrit physiquement la jeune fille à laquelle il pense, Virgile a confirmation qu'Élodie et lui parlent bien de la même personne et demande : « du coup, vous choisissez des filles ? ». Ali reprend : « On avait 7 jeunes à la permanence et il y en a qui ont envie d'aller à Paris, d'autres qui ont eu comme une petite lumière politique, une étincelle quand on dit "Assemblée nationale", ils ont dit "Oh, l'Assemblée nationale !", donc ceux-là en priorité ». Virgile précise cependant : « oui, et même s'ils ont juste envie de venir à Paris, c'est bien ». 5 places sont disponibles, peut-être 6, pour les jeunes choisis par l'association de prévention et 3 places sont réservées aux jeunes accompagnées dans le cadre du Programme de réussite éducative (PRE, voir partie C *infra*). [...]

10h. [après avoir parlé de la logistique et des contenus du voyage] La discussion se poursuit sur la composition du groupe de jeunes. Ali estime que parmi le groupe de jeunes qu'il pense inviter à ce séjour,

deux pourraient adhérer au CMJ. Pauline et Virgile lui proposent alors de venir présenter le CMJ aux jeunes lors d'une de ses permanences, avant le séjour à Paris.

Continuant à réfléchir à la constitution du groupe, Élodie propose d'inviter Lola et Myriam, précisant qu'elles ne sont jamais allées à Paris. Ali demande s'il est pertinent de proposer à Tarek ? Virgile répond que oui, pour Tarek ce voyage serait très bien, mais qu'il craint que l'ambiance du groupe soit plus difficile à construire en sa présence. L'échange se prolonge sur ce jeune, dont les animateur-trice-s pensent qu'il est « en mal-être », ce qui explique le fait « qu'il cherche tout le temps le conflit ». Pauline demande aux deux éducateur-trice-s de rue, s'ils arrivent à suivre ce jeune. Élodie répond négativement : « il n'y a pas de prise, depuis qu'il s'est fait virer de son établissement. Même s'il vient nous voir de plus en plus souvent, son mal-être grandit, on le voit par exemple sur sa trottinette, il va à fond, il se met en danger ». Virgile craint que, face à la timidité des jeunes du CMJ, il soit difficile d'encadrer ce jeune. Élodie confirme : « ouais, son hobby c'est de faire chier les autres ». Puis la discussion continue autour de quelques jeunes en particulier : Virgile demande à Ali des nouvelles d'Aïssa, dont ce dernier vient d'avoir des nouvelles via l'équipe du centre social. Elle ne va pas bien, a du mal à financer sa formation, et l'équipe s'interroge sur les possibilités de l'aider à trouver des financements. Ali se tourne alors vers moi : « excusez-nous, on fait de l'individuel, mais on ne s'est pas vus depuis 3 jours ! ». Après quelques derniers échanges, la réunion se termine à 10h30.

(Carnet d'enquête n° 5, Cabossay, jeudi 30 juin 2021).

Entre temps, la réunion permet également à l'équipe de préparer le séjour d'un point de vue logistique et administratif. Si dans cette partie des échanges, les jeunes ne sont pas mentionné-e-s nommément, les différents points d'organisation sont l'occasion d'affiner le cadre du projet éducatif que construit l'équipe d'animateur-trice-s. En particulier, les enjeux liés à l'autonomie des jeunes pendant le voyage sont travaillés à travers plusieurs thématiques : budgets disponibles, découverte du métro et mobilité dans la ville et communication sur l'expérience vécue.

[Logistique et administration] Pauline présente les deux hôtels qu'elle a sélectionnés pour le voyage, l'un vers Bercy qui coûterait 30€ par personne. Ali se réjouit du prix, approuve ce choix et Élodie propose de faire un chèque s'il faut régler des arrhes en avance. Pauline explique qu'elle va réserver pour 24 personnes, demander un mandat administratif et prévenir l'hôtel que le règlement se fera sur place. Un jeune frappe à la porte du PIJ, Pauline lui suggère de revenir lorsqu'il sera ouvert au public. Virgile et Ali le connaissent et échangent quelques mots sur lui, comme pour se rassurer mutuellement qu'ils sont bien tous deux au courant de la situation actuelle de ce jeune qui, quelques mois plus tôt, avait fait un chantier avec l'association de prévention.

La discussion se poursuit sur **l'achat des billets**, Pauline indiquant qu'il est obligatoire, pour la mairie, de commander les billets en passant par l'agence de voyage. Ali et Virgile proposent quasi simultanément d'aller au guichet de l'agence le lendemain, pour tenter de négocier les prix. Pauline et Élodie leur suggèrent de regarder les prix sur le site de la SNCF avant de se rendre dans l'agence. Puis, Pauline et Virgile font la synthèse des informations dont ils disposent pour préparer la visite de l'Assemblée nationale (avec la députée locale) et du ministère de l'économie et des finances (via l'ancien maire de la commune, qui y travaille désormais). Virgile précise que tout le monde devra apporter un certificat de test PCR négatif pour le voyage en train, ainsi que sa carte d'identité pour la visite du ministère. Ali rebondit immédiatement : « ah ouais, donc déjà pour les sans-papiers, t'oublies », visiblement déçu de ne pouvoir emmener certains jeunes qu'il connaît. Élodie propose d'accompagner les jeunes à la pharmacie la semaine précédant le voyage, pour qu'ils fassent un test ensemble. Ali : « on ira à la pharmacie du Belvédère, je les connais bien ». Élodie : « C'est bien, comme ça on fait un check up la veille avec eux. Il faut qu'on lance l'inscription avec un engagement, et qu'ils payent un petit peu ». Virgile : « nous [les jeunes du CMJ] ne payent rien ».

Pauline précise qu'il faut quand même leur demander de prévoir 20€ pour les repas. Élodie renchérit : « nous, ça va être 50€ ». Ali précise qu'ils ont annoncé aux jeunes qu'ils devraient emporter cette somme avec elleux, mais qu'ils allaient pouvoir faire un chantier éducatif pour la préparer. Élodie ajoute qu'elle ne voit pas d'inconvénient à ce que les jeunes du CMJ, elleux, n'apportent que 20€, car « il y a un engagement bénévole dans le CMJ, ça pourra se justifier et se discuter avec nos jeunes, sur la rétribution de l'engagement, les gamins peuvent entendre ça ».

La discussion se poursuit sur l'**occupation des temps libres**. Ali propose de les initier aux déplacements en métro « vaquer comme ça, c'est intéressant pour les gamins, juste prendre le métro et vaquer, on a des gamins qui n'ont jamais vu Paris ». Puis les échanges se poursuivent sur les formes de restitution du voyage qui pourraient être envisagées. Virgile annonce que pour les jeunes du CMJ, il s'agira avant tout de rédiger des publications sur Instagram. Il propose d'emprunter du matériel audiovisuel à la MJC, pour prendre davantage de photos. Pauline précise que le service communication prépare un article et que la presse sera informée de ce séjour. Virgile propose de laisser les jeunes prendre quelques photos et vidéos avec leurs téléphones puis d'en faire, à leur retour, un montage d'environ 5 minutes à destination des élus et des chefs. Ali s'inquiète : « mais tu fais bien ça dans le cadre de ton travail ? »

(Carnet d'enquête n° 5, Cabossay, jeudi 30 juin 2021).

C'est manifeste dans cette réunion : la coopération régulière avec l'équipe de l'association de prévention spécialisée permet aux IRJ de se tenir informé·e·s de l'évolution des situations personnelles de nombreux·ses jeunes du territoire et en particulier, des jeunes les plus fragiles économiquement et socialement. La veille de terrain réalisée par les salarié·e·s de l'association de prévention permet aux IRJ de connaître ces jeunes, de s'adresser à elleux et de les inclure dans les actions qu'ils organisent. À l'issue de ce séjour à Paris, Virgile me confirme par téléphone que plusieurs jeunes suivis par les éducateur·trice·s de rue de l'association de prévention de Cabossay ont en effet rejoint le nouveau conseil municipal de la jeunesse, constitué entre septembre et novembre 2021. Autrement dit, grâce à ce séjour organisé avec l'association de prévention, les IRJ ont pu atteindre plusieurs leur objectif d'élargir la base sociale des jeunes recrutées au CMJ.

Cependant, quelques semaines après le séjour à Paris, le Conseil départemental annonce la suppression des subventions accordées à l'association de prévention spécialisée dans la ville de Cabossay (bien qu'il s'agisse de la plus grande ville de ce département largement rural). La suppression des postes des deux éducateur·trice·s de rue, effective dès janvier 2022, nourrit l'inquiétude des IRJ et alimente largement les échanges lors de la restitution de cette étude dans leurs locaux, début juin 2022. En écho à cette situation, celle vécue quelques années auparavant par les informateurs jeunesse de Côtinon nous renseigne sur l'importance des liens tissés par les IRJ avec les éducateur·trice·s de rue :

« Quand je suis arrivé [...] il y avait le chargé de prévention, même s'il n'y en a plus aujourd'hui c'était quasi un troisième collègue au PIJ en fait. Parce qu'il était là tout le temps, il avait des permanences ici, on accueillait son public. Des fois on lui orientait du public, ou lui il nous orientait des publics pour faire un CV, faire des trucs. [...] Avant, ils étaient deux et puis avec vraiment la mission d'éduc de prévention, sur du travail de rue, de l'action individuelle ou des fois collective : prendre les jeunes avec leurs problématiques et puis faire des microactions culturelles, sorties. Quand moi je suis arrivé, il n'y en avait plus qu'un. Il n'y avait qu'un poste. [...] On avait des réunions d'équipe [à trois] et [l'éducateur] était dans l'équipe, donc on se faisait chacun un petit point. Il y avait des temps aussi au collège, il y avait des temps au lycée, avec le terrain aussi, il allait sur le terrain d'accueil des gens du voyage. » (Aurélien, Côtinon, mai 2021).

Outre la présence régulière sur le terrain des gens du voyage, l'éducateur de rue travaillait également avec un conseiller d'insertion professionnelle « hors les murs » de la mission locale et avec les informateurs jeunesse, tous trois organisant « des petites actions collectives, et le but c'était vraiment d'avoir des petits temps comme ça, un peu festifs », afin de « faire de l'insertion sociale avant de commencer à vraiment penser l'insertion professionnelle » (Aurélien, Côtinin, mai 2021). Effet observé de « l'insertion sociale » rendue possible par ces actions, Sébastien se souvient que, jusqu'en 2019, « les jeunes venaient quasi tous les jours ici ». Parlant des jeunes vivant sur le terrain des gens du voyage, il raconte :

« Il y avait des actions autour du financement du permis de conduire [pour eux], ils faisaient la préparation du code ici sur les ordis. [Et] ça nous permettait aussi de faire du CV, de la lettre de motivation, tout ce qui était à côté. Et vu qu'il y avait ici l'éducateur de la ville, il faisait du travail de terrain. Donc il allait au terrain, tous les jours il nous renvoyait les jeunes dès qu'il les voyait. » (Sébastien, Côtinin, 26 mai 2021)

Décrivant l'éducateur municipal de prévention comme un collègue de « l'équipe PIJ », Aurélien estime qu'il leur permettait, à Sébastien et lui, de proposer un accompagnement beaucoup plus proche des jeunes des catégories populaires de la ville, en ceci qu'il constituait un pivot entre les interventions maillées des IRJ, de l'équipe politique de la ville et des services sociaux du département. Dans la discussion, Aurélien compare ce poste d'éducateur de prévention à « un tuyau à brancher », expliquant que les IRJ n'ont « pas la légitimité d'appeler les services sociaux du Département pour avoir le numéro quasi perso des assistantes sociales pour dire "ah ben j'ai un problème avec lui, tel jeune, etc." », contrairement à leur ancien collègue éducateur. Parallèlement, ce collègue leur « amenait aussi du public » et Sébastien conclut : « maintenant qu'il n'y a plus personne au terrain, les jeunes on ne les voit plus » (Sébastien, Côtinin, mai 2021).

Face à la fragilité des postes de prévention dans les territoires où iels travaillent, les IRJ suivis dans cette enquête bricolent parfois des stratégies alternatives pour garder des contacts réguliers avec les jeunes les plus précaires du territoire. C'est le cas de Khalifa qui, en tant qu'informateur, mais aussi référent jeunesse d'un centre social, endosse parfois la casquette de l'éducateur de rue. Se déplaçant à pied dans le quartier où il travaille, il entretient lui-même de nombreux échanges dans la rue avec les jeunes du quartier :

« Parfois il m'arrive de monter, de tourner, d'aller à la rencontre des jeunes, de faire du "aller vers" donc un petit peu dans le quartier en général. Je peux être amené à tout moment à m'arrêter, à discuter avec un jeune 10-15minutes. Il m'explique... je lui dis "passe au centre social, prends rendez-vous !" » (Khalifa, Monteau, 1^{er} décembre 2021).

Inscrite dans le mandat d'un animateur jeunesse de centre social, cette démarche qualifiée par les professionnels de l'« aller vers » correspond aux aspirations des responsables du CRIJ du Sud, valorisant de plus en plus l'information jeunesse « hors les murs » et le déplacement des IRJ en dehors du PIJ, à la manière des éducateurs de rue. Ces actions palliatives restent cependant très marginales par rapport au travail réalisé par une équipe de prévention spécialisée professionnelle. Partenaires essentiels des IRJ en matière de travail d'insertion, les éducateur-ice-s de prévention leur permettent d'informer et de toucher les jeunes les plus fragiles d'un territoire, de les connaître et d'en être reconnu-e-s au quotidien. Avec ces partenaires de terrain, les IRJ assurent le volet éducatif de leur travail d'insertion.

Attaché-e-s elleux aussi aux définitions plutôt « éducatives » des politiques d'insertion, les responsables nationaux et régionaux de l'information jeunesse partenaires de cette étude ont par ailleurs souligné en

entretien l'importance des liens entretenus sur le terrain entre acteurs de l'éducation populaire et de l'éducation nationale. À ce titre, on peut donc lire les partenariats noués par les IRJ avec les établissements scolaires locaux, comme un facteur de différenciation de leur action « d'inséieurs » de celle des conseiller·es en insertion professionnelle, dans la mesure où, en tant qu'animateur·trice·s, iels contribuent d'abord à proposer à tous les publics de jeunes formes variées d'animation de l'information.

C. Éducation nationale, éducation populaire

Les liens entre les IRJ, les collèges et les lycées n'ont rien d'évident, de régulier, ni de durable. Alors que les CRIJ appellent de leurs vœux la systématisation des relations entre les structures information jeunesse et les établissements du secondaire, les ponts entre éducation populaire et éducation nationale sont souvent difficiles à construire sur le terrain. Les formes et les contenus des partenariats qui peuvent unir les informateur·trice·s jeunesse et les collèges ou lycées qui les entourent sont pourtant, bien que sporadiques, aussi riches que variés. À travers quelques exemples, on tente ici de mettre à jour les rouages de la construction de ces partenariats et l'intérêt de leur maintien pour les IRJ comme pour les équipes pédagogiques et de vie scolaire avec lesquelles iels travaillent.

1) Partenariats reposent sur des relations interpersonnelles

Les informateur·trice·s jeunesse de Cabossay, Côtin et Monteau travaillent avec des établissements scolaires du secondaire, principalement avec des lycées, mais aussi parfois avec des collèges. Tous et toutes ont exprimé, en entretien, la difficulté qu'iels ont à nouer des partenariats avec ces institutions et à les faire durer. De manière générale, les IRJ de Cabossay et Côtin identifient, parmi d'autres, la difficulté à convaincre les lycées de travailler avec des partenaires extérieurs, lorsque leurs équipes de direction sont focalisées sur l'amélioration des résultats chiffrés du baccalauréat, de la réputation et de l'attractivité de leur établissement. Pour pallier ces difficultés, iels insistent de concert sur l'importance des liens interpersonnels dans la conduite de ces relations :

« À chaque fois, c'est vrai que le partenariat, ça dépend surtout de la personne. Pas forcément de la structure. [...] Avant, on était beaucoup [en lien] avec la proviseure adjointe [du lycée professionnel], qui prenait vraiment en charge les soucis un peu extrascolaires, donc les thématiques sociales des élèves et tout, qui faisait presque le travail du CPE. [...] La direction a changé et on a eu vraiment une rigidification on va dire, un peu, de ce pan là un peu social, et d'ouverture sur les projets. [Mais] on a quand même conservé le lien. » (Aurélien, Côtin, mai 2021.)

Ces relations sont parfois nourries par les liens personnels noués entre les informateur·trice·s jeunesse et des personnels des établissements, comme lorsque Virgile, à Cabossay, nous explique avoir sollicité le directeur adjoint d'un collège privé qu'il côtoie dans une salle de sport, pour lui demander de venir présenter le Conseil municipal de la jeunesse dans son établissement. Parfois, ces relations se construisent aussi par l'intermédiaire d'une tierce personne. À Cabossay par exemple, Virgile espère pouvoir développer les collaborations du PIJ avec le lycée agricole privé dont le nouvel élu à la jeunesse est aussi le CPE. De la même manière, il a déjà pu pousser la porte du collège public d'un quartier prioritaire de la ville grâce à sa collègue en charge, à la mairie, du programme de réussite éducative (PRE) :

« Ceux avec lesquels je bosse le plus, c'est [le collège public]. Parce que vu que c'est en REP, [Myriam] assure les permanences, elle a son entrée là-bas et c'est elle qui m'a fait rentrer. En gros, c'est elle qui a [insisté] pour qu'on puisse intervenir là-bas et puis après c'est parti. » (Virgile, Cabossay, 23 juin 2021)

Enfin, les partenariats peuvent être le fruit d'un travail de veille et de présence ponctuelle dans certaines instances ouvertes des établissements scolaires. En novembre 2021, les IRJ de Côtinon sont par exemple invité-e-s à participer au comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC), une invitation ainsi commentée par Sébastien : « on essaye d'y aller pour voir quels projets ils ont avec les élèves et sur quoi on pourrait se raccrocher » (Carnet d'enquête n°8, discussion informelle avec Sébastien, 24 novembre 2021).

2) Des contacts réguliers

Une fois le contact établi, les IRJ réussissent parfois à mettre en place des actions régulières dans quelques établissements. À Côtinon notamment, iels assurent une permanence mensuelle dans le lycée professionnel de la ville :

« Le premier jeudi du mois, entre midi et deux. [...] On essaye de mettre à chaque fois une thématique : Infos sur le BAFA, au moment du Forum jobs, on fait une présentation du forum Jobs. Au moment du Festisol, on fait des petits rappels, ou alors on propose un petit jeu, un quizz autour du numérique, ou un truc comme ça. Ça marche bien aussi. » (Aurélien, Côtinon, 19 juin 2021)

En revanche, les relations avec le lycée général de Côtinon, qui accueille une plus grande proportion d'élèves Côtinois que le lycée professionnel, sont plus sporadiques. Quelques années plus tôt, des liens avaient pourtant été tissés par le biais d'élèves impliqués dans le projet Burkina-Côtinon, ce qui avait permis aux IRJ de faire une intervention sur la solidarité internationale dans l'établissement. À cette époque, les deux IRJ prenaient chaque année rendez-vous avec la direction de l'établissement pour faire le bilan des actions précédentes et des actions à venir. Par exemple, Sébastien m'explique qu'à la rentrée 2019, il avait eu une réunion avec la direction à l'issue de laquelle il avait envoyé des propositions du PIJ, notamment pour travailler avec le CVL. Sans nouvelles depuis, l'équipe du PIJ n'intervient qu'une fois par an dans ce lycée, tenant un stand « information jeunesse » dans le cadre du forum de l'orientation : « on y va toujours pour montrer notre tête, peut-être qu'un jour un truc se fera »¹¹⁶, espérant pouvoir organiser une permanence mensuelle du PIJ dans ses locaux. De façon comparable, les IRJ de Cabossay tiennent chaque année un stand dans le forum de l'orientation du lycée général public de la ville, et viennent y présenter le CMJ à chaque nouvelle campagne de recrutement.

La recherche d'un partenariat régulier peut enfin s'appuyer sur des formes d'arrangements, de transactions avec les équipes de direction des établissements, mettant en exergue les intérêts réciproques qu'ont les IRJ et les responsables pédagogiques à travailler ensemble. À Monteau par exemple, nous avons assisté à une réunion entre Khalifa, informateur jeunesse du centre social, et l'un des CPE du lycée professionnel du quartier. Lors de cette réunion, le CPE expose d'abord les difficultés d'encadrement auxquelles il fait face, et retrace la genèse de ses premiers échanges avec Khalifa, qui l'a aidé à identifier les besoins et envies des lycéen-ne-s en matière d'encadrement du temps libre. Ce lycée de mille élèves, bâti sur trois sites différents, souffre d'un manque de personnel de surveillance. De nombreux internes restent souvent oisifs dans l'établissement lorsque l'internat est fermé et depuis la rentrée 2021, l'équipe de direction rencontre des difficultés avec les élèves de seconde qui, après deux années de crise sanitaire, peinent à s'adapter au cadre de l'établissement. En somme, les dysfonctionnements de la vie scolaire s'accroissent et le CPE a pris contact avec Khalifa pour envisager une aide, ponctuelle, du centre social. Pour Khalifa, l'objectif de la réunion est de relancer la dynamique partenariale avec le centre social, qui s'était essouffée ces dernières années. Pour amorcer cet échange, Khalifa et le CPE commencent par faire le bilan des deux permanences

¹¹⁶ Carnet d'enquête n°8, discussion informelle avec Sébastien, 24 novembre 2021.

réalisées par Khalifa le midi en novembre, à la fois pour présenter le PIJ et pour repérer les besoins des jeunes dans leur lycée :

10h30. Le CPE du lycée nous reçoit dans son bureau, il nous prie d'excuser ses collègues CPE, elles aussi conviées à la réunion, mais débordées et indisponibles ce matin. Après les présentations, il fait un rapide résumé de sa prise de contact avec Khalifa. [...] Khalifa commence par dresser **le bilan des permanences** qu'il a réalisées dans l'établissement en novembre. Ces temps d'échanges informels avec les lycéen-ne-s lui ont permis d'identifier leurs envies et leurs besoins : iels souhaiteraient pouvoir investir un lieu entre midi et deux, avoir d'autres activités possibles que de rester sur leur portable dans les couloirs. Les élue-s du CVL avec lesquelles a discuté Khalifa souhaitent explicitement l'ouverture d'un foyer, dans lequel les élèves pourraient disposer d'un micro-ondes pour faire réchauffer des plats, des jeux de société, un babyfoot ou une table de ping-pong. Certain-e-s élèves souhaiteraient aussi que les ateliers dessin et couture réservés aux élèves en bac professionnel soient ouverts à tou-te-s. Enfin, Khalifa relève des envies diverses des élèves, souhaitant accéder à plus d'informations sur leur orientation, pouvoir pratiquer des activités sportives pendant leurs heures creuses, bénéficier d'un distributeur de nourriture et de boissons. Mais ce qui ressort le plus de cette consultation, c'est le besoin d'un espace de type « foyer » dans lequel iels puissent manger chaud ailleurs qu'à la cantine, même s'ils ont conscience que leur demande est peut-être difficile à combler.

Suite à ce bilan, **le CPE propose plusieurs réponses**. D'abord, il travaille avec les jeunes du CVL, élus quelques semaines plus tôt, autour de commissions thématiques qui porteront différents projets, comme une journée de lutte contre les violences faites aux femmes par exemple. Sans réseau social, le CVL peine parfois à faire connaître ses actions à l'ensemble des élèves du lycée : « un gamin, quand on ne lui dit pas les choses individuellement, il n'a pas l'impression d'être informé ». Ensuite, il rappelle que les professeurs d'EPS assurent des cours d'AS tous les midis. Enfin, il exprime le refus d'ouvrir une salle hors sac pour les élèves, pour des raisons d'hygiène et sécurité. Sur ce point, Khalifa rétorque que les normes SCCP peuvent être appliquées facilement, et que dans ce cas, il n'est pas nécessaire d'avoir un repas témoin. Le CPE ajoute qu'il souhaite aussi ne pas concurrencer la cantine scolaire. Le repas y est proposé à 3,5€ et le fonds social du lycée permet à certains de payer moins. Il est attaché au service public de la cantine et ne souhaite pas que les élèves aient, dans l'établissement, d'autres alternatives que celle-là. Khalifa rebondit, insistant sur la possibilité de faire avec les contraintes sanitaires et soulignant le caractère massif de cette demande, sans réponse supplémentaire.

Carnet d'observations n°8, Monteau, 30 novembre 2022.

Dans ce premier temps de la discussion, Khalifa prend soin de décrire les besoins des jeunes au plus près de leur formulation et de leur hiérarchie. Mobilisant ses connaissances en matière d'accueil et de restauration collective, il montre au CPE qu'il connaît ses contraintes, ce qui lui permet d'insister davantage sur la défense du principal point de réclamation des lycéen-ne-s. Dans un deuxième temps, le CPE manifeste son intérêt vis-à-vis des animations que Khalifa pourrait venir proposer aux élèves de son établissement. Cet échange constitue la première partie d'une négociation, dans laquelle le CPE se montre ouvert à l'accueil des animations de Khalifa, en contrepartie, ensuite, d'une demande de service.

La discussion se poursuit **sur l'aide à l'orientation**. Khalifa présente l'outil numérique d'aide à l'orientation dont il bénéficie grâce au CRIJ et qu'il aimerait pouvoir proposer aux élèves du lycée : à partir d'un quizz de départ, les jeunes sont orienté-e-s vers trois ou quatre grandes familles de métiers, dans lesquelles iels peuvent consulter des fiches détaillées sur le parcours, le métier (cf. chapitre 1). Khalifa précise que son abonnement lui permet d'offrir un accès simultané à cet espace pour cent jeunes. Il aimerait présenter l'outil au lycée puis, plus tard, inviter les lycéen-ne-s à venir s'en emparer dans les locaux du Centre social.

Le CPE lui pose quelques questions, réfléchissant avec lui aux possibilités d'accueil d'un tel atelier pour les jeunes dans le lycée, car les salles informatiques sont très excentrées dans le bâtiment. Khalifa exprime le besoin d'être accueilli dans une salle, où il pourrait apporter des tablettes et des ordinateurs, pour accompagner pendant une demi-journée les jeunes qui participent. Le CPE, quant à lui, s'inquiète de faire concurrence aux conseiller·e·s d'orientation présent·e·s au sein de l'établissement. Il suggère cependant que Khalifa propose une animation dans le hall du lycée, pendant le temps libre des élèves disponibles en fin de matinée. Khalifa confirme pouvoir apporter du matériel numérique, mais il a besoin d'un endroit plus tranquille que le hall, précisant que l'atelier peut durer un moment : le questionnaire dure un quart d'heure, puis la lecture des fiches détaillées peut nécessiter jusqu'à une heure. Il insiste sur le caractère autonome de la recherche, précisant que les élèves peuvent identifier des fiches métier, puis les lire plus tard depuis chez elleux. Le CPE suggère de tester le dispositif avec deux classes de 12 élèves, dans lesquelles les lycéen·ne·s ont subi leur orientation et rencontrent des difficultés à se projeter dans l'avenir. Khalifa rebondit : « oui, pour 8 ou 12, ça se fait. On pourrait même imaginer qu'ils viennent au centre social ? ». Le CPE refuse, dans un premier temps l'atelier doit se dérouler au lycée : « ils viennent au lycée, car ils sont obligés, je ne suis pas rassuré de les faire sortir. Sinon, votre structure, ils vous la retournent, au premier sens du terme ». [...] Khalifa propose de définir la fréquence de ces interventions, il peut se rendre disponible une fois toutes les deux semaines. Le CPE ne rebondit pas sur cette proposition, s'en tenant aux expérimentations : « deux fois, c'est déjà bien ». Puis, il insiste pour que Khalifa intervienne dans le hall (« ceux qui veulent savoir ce qui se passe, c'est là »), avant de conclure : « OK pour l'aide à l'orientation, on pourrait commencer à travailler sur une convention de partenariat. Il a été nommé votre directeur ? »

Carnet d'observations n°8, Monteau, 30 novembre 2022.

En se montrant intéressé et volontaire dans la mise en place d'une convention de partenariat autour d'une animation sur l'orientation des jeunes, le CPE prend le risque, il le dit, de froisser les conseiller·e·s d'orientation déjà présent·e·s dans son établissement. Ce faisant, il montre à Khalifa son engagement et l'assure de sa volonté de construire un partenariat avec le Centre social. En retour, il lui demande ensuite, dans un troisième temps, de venir renforcer les équipes d'encadrement du lycée en assurant ponctuellement la surveillance du foyer, dont l'ouverture est l'une des premières réclamations des lycéen·ne·s rencontré·e·s par Khalifa.

11h. Dernier point discuté, **l'ouverture du foyer au lycée**. Le CPE se positionne clairement : « on a le lieu, le matériel, mais pas les moyens humains. Nous, on avait imaginé que vous puissiez l'ouvrir, le prendre en charge. Est-ce possible ? ». Khalifa répond prudemment que cette décision ne dépend pas que de lui. Il précise que son directeur n'est pas enthousiaste à l'idée qu'il ouvre ce lieu seul, pour des raisons de sécurité d'abord, mais aussi parce qu'il aurait le sentiment de réaliser un travail qui leur est délégué. À ces arguments, le CPE répond directement : « Après, il me semble que votre présence au foyer peut être un cheval de Troie dans notre structure. Sinon, comment rendre visible votre structure dans l'établissement ? » Le CPE propose de continuer la discussion le 14 décembre, lors d'une réunion avec tous les acteurs jeunesse de la mairie, se demandant si le responsable de Khalifa sera présent, puis il reprend, animé : « Quelles sont ses réticences ? Politiques, matérielles ? Après, est-ce que c'est pas pour vous une manière d'exister sur le territoire ? Pas forcément tous les jours, mais une fois par semaine. Je comprends ses réticences à vous voir partir tous les midis, mais quelque chose de moins ambitieux... » Khalifa coupe court : « il faut qu'on se rencontre avec lui pour voir ce qui pourrait se faire en 2022. On pourrait en profiter pour rencontrer les commissions du CVL, car on est en plein dans le mois de la solidarité ». La deuxième CPE (qui nous a rejoints peu avant 11h) s'enthousiasme de cette proposition, car elle est référente de la commission solidarité du CVL qui va bientôt se réunir pour la première fois : « on a l'habitude de travailler avec le Secours populaire, mais avec votre Centre social, ce serait super », puis elle prend ses coordonnées

et ils conviennent de se revoir un midi. Le CPE conclue la réunion : après avoir évoqué l'outil d'orientation et les liens possibles avec la commission solidarité du CVL, il « laisse la question du foyer en suspens », précisant pouvoir se « déplacer pour voir votre directeur, car cela fait trois fois que vous venez » et espérant revoir l'équipe du Centre social dans la réunion à venir à la mairie.

Carnet d'observations n°8, Monteau, 30 novembre 2022.

La fin de cet échange, plus tendue que le début, permet de mettre en lumière l'intérêt clair du CPE à voir l'informateur jeunesse venir gonfler les rangs de son équipe d'encadrement, sous-dotée par rapport aux besoins de l'établissement. Sur le chemin du retour au centre social, Khalifa me fait part de son vif intérêt pour passer du temps au foyer, car depuis ce lieu, il pourrait proposer à de nombreux jeunes de participer à des chantiers d'autofinancement, pour construire des projets pendant les vacances scolaires, avec le centre social. Cependant, il m'explique que le CPE compte beaucoup sur l'équipe du centre social pour l'aider à s'occuper de quelques élèves difficiles à encadrer au lycée, ce qui ne relève pas, d'après Khalifa, de son rôle. Quelques heures plus tard, dans l'après-midi, Khalifa résume ces échanges à son responsable. Tahar, analyse la situation et rappelle, dans ce type de négociations, le positionnement du centre social :

« On n'est pas là pour résoudre ses problèmes. L'éducation nationale souffre de manque de personnel et de moyens, donc ils s'ouvrent sur tous les acteurs, ils nous disent bienvenue dans leurs locaux, mais après, on endosse des trucs qu'ils peuvent valoriser. Pour nous, centre social, le projet c'est pas de cocher des cases. S'il veut que tu viennes à son foyer, il va falloir qu'il se mouille et qu'il trouve en quoi ça peut être utile pour nous. Le centre social n'est pas la solution à tous les départs de feu, même s'il a des problèmes et que je compatis avec ses problèmes. » (Carnet d'enquête n°9, discussion informelle, Monteau, 30 novembre 2022).

Face à son chef, Khalifa défend le point de vue du CPE, mentionnant notamment le fait qu'il serait disponible pour venir les rencontrer au centre social et qu'une intervention dans le foyer pourrait être pertinente pour lui. Plus expérimenté dans ce type de négociation, Tahar le met en garde : l'important reste avant tout, pour eux, de défendre le projet social du centre. Les discussions avec le lycée sont récentes et il conclue en riant : « ça fait trois mois qu'on se connaît, on ne va pas se marier tout de suite » (idem).

À travers cet exemple, on comprend que la construction de partenariats réguliers entre les IRJ et les établissements du secondaire reposent non seulement sur une prise de contact parfois délicate, mais surtout, sur la formulation d'intérêts conciliables pour collaborer. Alors que les IRJ cherchent dans les lycées un public nombreux et captif de jeunes susceptibles de venir chercher des informations et conduire des projets au PIJ, les proviseur·e·s et CPE, quant à elleux, n'ouvrent leurs portes qu'à la condition que les IRJ apportent un soutien pertinent à la vie scolaire de l'établissement. Ce soutien, ici envisagé de manière régulière, est le plus souvent ponctuel, inscrit dans des animations spécifiques.

3) Des animations ponctuelles

À Cabossay comme à Côtinin, si les IRJ ont quelques difficultés à construire des partenariats durables autour d'interventions régulières dans les établissements du secondaire, les interventions ponctuelles sont, elles, nombreuses et variées. Elles s'appuient soit sur des sollicitations des directions d'établissement (a), soit sur des initiatives des IRJ (b). Dans tous les cas, elles permettent aux IRJ de remplir plusieurs objectifs, à la fois utiles pour leurs bilans et valorisants pour leur statut.

a) Animer la vie scolaire sur commande

Les directions d'établissements du secondaire font parfois appel aux IRJ afin de participer à l'animation de la vie scolaire, à travers des ateliers thématiques portant sur la vie quotidienne, la citoyenneté, le numérique. De manière assez classique, les IRJ sont parfois sollicité-e-s pour présenter un dispositif précis qui peut intéresser les futur-e-s bachelier-e-s, comme le service public :

« Le lycée public nous avait fait une demande [pour] être présent sur leur forum de l'engagement, et d'avoir une intervention sur le service civique, présenter le service civique. On peut le faire. On maîtrise le sujet, on n'a pas une casquette "service civique", on n'est pas Unis-Cité ou quoi que ce soit, mais bon. Ça permet [aussi] de parler de ci, de ça : je suis venu parler du service civique, mais sachez que le PIJ aussi, c'est l'occasion aussi de communiquer sur la structure, de rappeler qu'on est ouverts, que si vous voulez pousser plus loin, passez au PIJ, etc. » (Aurélien, Côtin, 19 juin 2021)

Mais les commandes peuvent être plus originales, ancrées dans les problématiques de la vie scolaire d'un établissement. À Cabossay par exemple, l'atelier « Sexualité 2.0 » a été créé par Virgile en réponse à la sollicitation d'un lycée professionnel privé de la ville :

« Le lycée [du pont] a fait appel à moi chaque année pour une intervention sur la journée sexualité 2.0. À l'origine, il nous a sollicités, en disant : "on organise un truc sur la sexualité, est-ce que vous voulez intervenir ?" J'ai regardé [Pauline], j'ai dit "mais on a rien sur la sexualité". Elle a dit "mais on peut monter un truc, autour du numérique". Ok ! Et donc c'est de là que s'est créé Sexualité 2.0, c'est de là que c'est parti. » (Virgile, 23 juin 2021.)

Le caractère pluri thématique du champ de compétences des IRJ attire également les personnels de l'éducation nationale, lorsqu'ils cherchent à informer les lycéen-ne-s sur la vie post-bac. Ainsi les IRJ de Côtin ont-ils été sollicités par une enseignante du lycée général public de la ville voisine :

« C'était une prof de terminale qui voulait vraiment sensibiliser les élèves dès la rentrée à "après-bac" : "Attention vous êtes en terminale, mais après le bac qu'est-ce qui se passe ? Il faut penser à quoi ?" Anticiper les choses. Donc elle nous avait sollicités, on avait dit "OK d'accord", nous on peut intervenir [sur] tout ce qu'il y a autour de la vie pratique . C'est un [sujet] fourre-tout, où dedans tu vas avoir le logement, la santé, l'accès aux droits et tout ça. Et donc on avait parlé de faire un compte bancaire, l'assurance habitation, trouver un appartement, trouver des fois un petit job, mais pour trouver un job, il te faut se déclarer à la sécu. Enfin tu vois, plein de petites choses comme ça. Et donc on avait fait une animation. La commande c'était ça. Après, on avait fait une proposition en disant "on peut intervenir sur ça ça ça ça". Et puis on avait fait ça au lycée. » (Aurélien, Côtin, 19 juin 2021)

Ces interventions originales, régulièrement relayées dans les supports de communication municipaux (figure 46), permettent enfin aux informateur-trice-s jeunesse d'être valorisés auprès de la population locale et, ce faisant, de faire connaître le point information jeunesse.

FIGURE 46. ARTICLE ISSU DU MAGAZINE MUNICIPAL DE CÔTININ, DÉCEMBRE 2021.

**JEUNESSE**

Le collège public de Côtinon contre le cyber-harcèlement

Le collège public de Côtinon en partenariat avec la Ville, a organisé des ateliers sur la bonne utilisation des réseaux sociaux. Encadrées par le Point Information Jeunesse de Côtinon les interventions ont sensibilisé 400 élèves de 5^e et 6^e au droit à l'image ou aux dangers du cyber harcèlement...

Parmi les expériences utilisées comme exemples, on y retrouve le hashtag #Anti2010. Cette campagne de dénigrement contre les enfants nés en 2010 a débuté sur TikTok puis s'est répandue dans le collège lors de la rentrée. Nul doute que cet évènement permettra d'éviter des nouveaux cas d'harcèlement. ■ RS

b) Faire entrer des initiatives de l'éducation populaire dans l'éducation nationale

Les partenariats ponctuels de informateur-trice-s jeunesse avec les établissements scolaires sont aussi le fruit de propositions extérieures à l'éducation nationale, qu'elles soient formulées par des intermédiaires ou par les IRJ elleux-mêmes. À Cabossay par exemple, Virgile a été sollicité par sa collègue responsable du PRE, Myriam, pour intervenir à ses côtés auprès des jeunes en décrochage des écoles et collèges du territoire. En entretien, il revient ainsi sur la construction d'une intervention conjointe auprès d'une école primaire, dans laquelle la directrice avait identifié un problème lié à un usage jugé excessif du jeu « Fortnite » par les élèves :

« J'interviens des fois avec Myriam sur les accompagnements de programme de réussite éducative. Là, récemment on est alerté par une directrice d'école qui nous dit "Fortnite c'est la crise, j'ai plein de problèmes avec les gamins, ils se battent à l'école ". Et donc là, on fait une intervention. Je monte une intervention sur Fortnite sur Prezi, avec un focus à destination des parents, dans un premier temps, pour leur expliquer ce que c'est. Donc là, il y a cinq familles qui sont convoquées, à 17h dans l'école, et on fait deux heures d'intervention avec Myriam. [On mène] une discussion avec les parents, pour savoir quelles sont leurs problématiques, qu'est-ce qui se passe. Donc là, on rentre quand même dans des situations un peu chaudes, avec des contextes familiaux un peu chauds. Donc j'accompagne Myriam par rapport à ça, premier temps avec les parents. Deuxième temps avec les parents et les enfants. Et troisième temps que Myriam gère seule, parce que moi après, je ne peux pas me dégager du temps pour ça : famille par famille, elle prend en accompagnement individuel. » (Virgile, 23 juin 2021)

Sollicité en renfort pour aider sa collègue du PRE à sensibiliser enfants et parents aux risques d'un usage excessif des jeux vidéo, Virgile fait également partie d'une troupe de théâtre forum construite et animée par cette même collègue. Aux côtés d'animateur-trice-s de la MJC, de l'association de prévention spécialisée et de la politique de la ville, un CPE et une infirmière du collège public, il répète régulièrement, en dehors de son temps de travail, des techniques théâtrales et des situations proposées ensuite aux collégien-ne-s de Cabossay, dans le cadre de la politique de lutte contre le harcèlement.

« On prépare des saynètes qu'on réfléchit en amont : chacun a son personnage [...], la saynète va durer entre 1 et 4 minutes. Il y a toujours le rôle de la facilitatrice qui elle ne joue pas, mais qui est là pour faire les transitions entre le public, les acteurs, les scènes, etc. [...] On joue la scène. Myriam, qui est la facilitatrice, à la fin de la scène dit : "OK, qu'est-ce que vous avez compris ?". Les gamins vont dire "moi j'ai compris ça, moi j'ai compris ça, ouais, mais ça c'est pas normal, et puis moi à la place de lui, j'aurais pas

fait comme ça". Ah, OK, viens. C'est cette personne-là que tu vas remplacer. On rejoue la scène, il remplace cette personne, et on voit. Et l'objectif, c'est pas de leur donner une réponse, c'est juste de leur faire prendre conscience que des fois, c'est déjà plus facile à dire qu'à faire. Et [montrer] comment on peut se retrouver, malgré tout, happé par une situation, même si à la base on n'est pas du tout là-dedans. Exemple du harcèlement, où on peut se retrouver, soit harceleur soit passif, en gros, dans du harcèlement, alors qu'à la base on n'est pas du tout comme ça. » (Virgile, Cabossay, 23 juin 2021).



Destinées à des groupes de collégiens, les représentations de théâtre forum sont orientées en fonction des thématiques identifiées avec les enseignant·e·s et CPE du collège, en fonction de leurs préoccupations du moment. La troupe est ainsi intervenue sur les relations filles-garçons, le harcèlement, la drogue, la sexualité, mais aussi en proposant des représentations auprès des agents de la cantine scolaire, ou même des parents d'élèves.

Profitant d'un événement thématique qu'ils organisent sur le territoire, les IRJ peuvent enfin solliciter les établissements scolaires pour décliner une partie de sa programmation devant des classes. C'est notamment le cas lors de la semaine du festival des solidarités, à Côtin, au cours de laquelle Valentine a proposé deux types d'animations scolaires. Le lundi 22 novembre, en partenariat avec des bénévoles de l'association « Artisans du monde », Valentine a présenté des extraits d'un film sur le commerce équitable et animé des discussions sur le sujet, auprès de six classes du lycée professionnel de Côtin (communication Instagram du CRIJ du Nord, ci-contre).

Le vendredi suivant, elle intervient devant des collégien·ne·s avec une troupe de théâtre composée d'habitantes du quartier prioritaire de Côtin (Marie-Christine, Margarita, Martine et Fadwa) et animée par une comédienne professionnelle (Catherine).

gh. Valentine est en train d'installer le roll-up du PIJ dans la salle de classe, la professeure principale présente les cinq femmes de la troupe, je m'installe au fond de la classe. Valentine prend la parole pour présenter succinctement le PIJ : « est-ce que vous en avez déjà entendu parler ? » Quelques élèves disent être déjà venus au PIJ, une élève sait qu'il y a des ordinateurs, des fauteuils, mais peine à répondre lorsque Valentine lui demande sur quels sujets elle peut s'informer au PIJ. Une autre parle de l'orientation et Valentine complète : CV, lettres de motivations, logement, santé, loisirs. Après cette présentation express, elle laisse la parole à la comédienne, responsable d'« une troupe qui va vous parler du développement durable ».

gh03. Catherine présente les membres de la troupe « estime de soi », invitant chacune à expliquer aux jeunes ce que signifie cette expression. Les comédiennes amatrices présentent leur démarche, entre groupe de parole et théâtre, qui leur permet de travailler sur des scènes de vie : « on travaille sur le vivre ensemble dans les quartiers où nous vivons », explique l'une d'elles. [...] Les élèves se lèvent et forment un grand cercle entre les tables. Après qu'elle m'a invitée à me présenter (je reste en dehors du cercle), Catherine lance un tour de présentation que débute Margarita. Chacun·e donne son prénom et évoque une chose qu'il aime. Les goûts évoqués par les élèves sont la musique, le théâtre, l'architecture, l'art, le

dormir, manger, se promener, jouer aux jeux vidéo, au foot, dessiner... L'animatrice insiste, lors de ce tour de table, sur l'importance de bien projeter sa voix pour que tout le monde puisse entendre la parole de chacune.

gh15. Catherine propose un jeu d'échauffement, « le Zip le Zap », qui consiste à mimer le lancer d'un frisbee, tout en disant « Zip » lorsqu'on l'envoie à sa droite, « Zap » lorsqu'on l'envoie à sa gauche, « Zoom » lorsqu'on l'envoie à la 2^e personne plus éloignée, « Scratch » si on l'envoie à n'importe quelle personne que l'on regarde. Le jeu déclenche des rires, des mouvements.

gh22. Il commence à faire chaud dans la salle et avant de lancer le film, Catherine demande aux élèves d'établir ensemble les règles du débat qui va suivre sa projection : lever la main pour parler, s'écouter, respecter l'avis de chacun-e et s'exprimer dans le respect des gens sont les règles retenues collectivement, après que Catherine a donné quelques exemples de formulations à privilégier.

FIGURE 47. ANIMATION PAR LA TROUPE « ESTIME DE SOI » D'UN ATELIER SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE. COLLÈGE PUBLIC DE CÔTININ, 26 NOVEMBRE 2021.



gh26-gh30. Projection du film. Catherine demande : « Qu'est-ce que vous avez vu ? » Les élèves, installés de nouveau en cercle, décrivent les scènes observées : « on a vu plusieurs points de vue en même temps, quelqu'un qui jetait des restes pour les oiseaux par la fenêtre », « une personne jetant un mégot », « une grand-mère et sa petite fille qui jette sa compote par terre ». Catherine explique que le groupe a construit cette histoire après avoir réalisé un diagnostic en marchant dans le quartier des Abeilles de Côtinin : « tout ce qu'on vous a montré dans la fiction, ce sont des choses vues pour de vrai et on s'est demandé : "comment peut-on en arriver à jeter quelque chose comme ça par la fenêtre, par terre, dans les espaces communs ?" On est pourtant solidaires de cet espace qu'on partage ensemble, mais on a des agir différents. Qu'est-ce que vous en pensez, qu'est-ce que ça vous fait ? » Les réactions des élèves s'enchaînent : « je trouve ça inutile, bien faire c'est simple, mais on se trouve toujours une excuse », « on se dit que c'est que soi, qu'une seule fois, mais en fait on est 67 millions en France et il faut arrêter de ne penser qu'à soi », « la rue c'est un espace commun, donc on n'a pas à le dégrader, en plus ça abîme la planète », « on sait que c'est vrai, mais on ne peut pas arrêter, c'est l'habitude », « je ne comprends pas comment ça peut devenir une habitude », « par exemple, voir ses parents fumer et jeter ses mégots, jeter les restes, on fait comme les gens autour de soi », « on a l'habitude de reprocher des choses aux autres alors que nous-mêmes on le fait ».

gh44. Catherine propose de passer à l'action : deux comédiennes amatrices jouent une scène : assises côte à côte sur un banc, l'une jette un papier au et s'en va, ignorant la remarque de l'autre. Puis l'un des élèves prend la place de l'une d'elles et iels rejouent la scène. L'élève tente de convaincre la personne qui a jeté son papier au sol de le ramasser. Après sa première tentative, Catherine et les autres élèves discutent avec

lui pour étayer différemment son intervention. La scène est rejouée par un deuxième élève, puis un troisième. Les échanges sont animés, la plupart des élèves participent à la discussion. On entend la cloche sonner et Catherine conclut : « Habituez-vous à oser faire quelque chose. Je m'entraîne sur un plateau où je suis protégée, et quand je vais voir des gens faire ça dans la vraie vie, je vais oser tenter un dialogue. Un dialogue, c'est ça qu'on vous conseille. Pas une interpellation, parce que vous allez générer du conflit, mais du dialogue. Merci beaucoup. » Il est 11h55, les élèves applaudissent et sortent de la salle.

Carnet d'enquête n°8, Côtinin, vendredi 26 novembre 2021.

Cette intervention est reproduite toute la matinée devant trois classes différentes. Si Valentine reste ici en marge de l'animation, son rôle est ailleurs puisque c'est elle qui organise la rencontre et coordonne les différents acteurs en présence. Sa connaissance des projets conduits par le service politique de la ville (ici, le groupe de théâtre composé d'habitantes et les animations construites autour du diagnostic en marchant qu'elles ont réalisé dans le quartier des Abeilles) et ses liens ponctuels avec le collège public de Côtinin lui permettent d'inscrire cette animation dans le programme du festival des solidarités. Tout au long de la matinée, Valentine distille des informations sur les salles dans lesquelles les interventions sont prévues et elle vérifie que toutes les participantes soient bien inscrites à la cantine du collège. Au début de chaque animation, sa présentation PIJ est succincte, afin de laisser le plus de temps possible aux comédiennes.

De manière générale, les interventions ponctuelles des IRJ dans les établissements s'articulent autour de thématiques ciblées et s'organisent, parfois, avec un tiers partenaire. Dans ces contextes, les IRJ peuvent venir en renfort d'une équipe de partenaires déjà constituée ou bien se positionner en coordinateur·trice·s d'une rencontre entre l'éducation nationale et des acteurs locaux non identifiés par les établissements scolaires. Dans tous les cas, ces interventions ponctuelles sont facilitées dès lors que des rencontres plus régulières entre les IRJ et les établissements scolaires existent par ailleurs, tout au long de l'année.

Si elle n'est pas chose aisée, la construction de partenariats avec l'éducation nationale apparaît comme une aubaine pour les informateur·trice·s jeunesse et ce, à plusieurs titres. D'abord parce que, soumis à l'obligation de venir en cours, les lycéen·ne·s constituent un public captif que les IRJ peuvent toucher en nombre dans leur établissement, et auquel iels font connaître le PIJ :

« Le lycée c'était aussi un objectif qu'on s'était fixé : stratégiquement, être présents au lycée par rapport à la tranche d'âge. [...] C'est un interlocuteur très important pour nous, parce que c'est là qu'on a un vivier de jeunes. Donc dans notre information jeunesse délocalisée, c'est là où on va aller, faire du chiffre, toucher les jeunes. C'est un peu horrible ce que je dis, "faire du chiffre", mais c'est ça. C'est-à-dire que quand on va faire des interventions dans les classes, avoir la porte ouverte d'un lycée, c'est juste parfait ! Et en plus, on a un public captif, c'est du luxe ! » (Aurélien, Côtinin)

D'autre part, et de manière plus qualitative cette fois, la possibilité d'intervenir successivement devant plusieurs classes apporte aux informateurs jeunesse une satisfaction et un plaisir rarement égalés dans leur métier. Évoquant le développement des ateliers « Sexualité 2.0 » dans les établissements de Cabossay, Virgile explique par exemple l'attachement particulier qu'il porte à cette tâche :

« Quand le lycée [privé] organise une journée sur la sexualité, j'interviens et j'ai 5 groupes dans la journée, cinq fois 1h30, donc à la fin, t'en peux plus ! Mais à la fois, j'aime bien. [...] Ou des sessions [...] comme on en fait par exemple avec le collège c'est comme ça [...], on est là avec les 3^e, on sait qu'on a les 9 classes de

3e sur deux jours et demi. [Et] au-delà de l'intervention, ce qui se passe pendant les échanges au cours ces interventions-là, c'est vraiment quelque chose de très fort, je trouve. C'est vraiment quelque chose... Là vraiment on est dans le concret, et c'est très direct. Ça, ça fait vraiment partie des choses qui font que je suis encore là. » (Virgile, Cabossay, 23 juin 2021)

À l'intensité du plaisir ressenti devant une classe, Aurélien ajoute, enfin, la valorisation qu'il ressent lorsqu'il intervient aux côtés des enseignant·e·s, en intervenant légitime de l'éducation des élèves dans le cadre de leur vie scolaire :

« Des fois je me retrouve à faire une journée au lycée, à parler devant des élèves. Donc presque comme un prof en fait, finalement. Et c'est pas très loin, j'ai des amis qui sont profs de sport en lycée pro, ils me disent : " ouais, effectivement moi des fois je passe plus de temps à faire du social, à faire [comme toi] que vraiment mon métier de prof". Et c'est les meilleures parties ! Pas celle où tu dois faire de la discipline, mais celles où [tu peux dire] : "ah ben tiens on va faire un projet, on va faire un jeu avec les gamins". Parce que l'enseignement professionnel, ils sont vraiment dans le concret, dans des choses, dans du faire, dans du faire faire. Et donc pour ça, le lycée c'est quand même un partenaire important. Et mine de rien, on a le même ministère ! Éduc nat ! [Rires.] » (Aurélien, Côtinin, mai 2021.)

Bien qu'irréguliers, les partenariats des informateur·trice·s jeunesse avec l'éducation nationale constituent donc à la fois l'un des horizons du développement de leur action à destination des jeunes, mais aussi une forme d'accomplissement et d'espace privilégié de reconnaissance de leur participation aux politiques de jeunesse et éducatives du territoire.

Conclusion du chapitre 3

Pour sortir du PIJ, les informateur·trice·s jeunesse nouent de nombreux liens avec les acteurs des politiques de jeunesse, d'insertion et éducatives du territoire sur lequel iels interviennent. Si elle semble impossible à établir de manière exhaustive et stabilisée, la liste des partenariats construits autour des IRJ participe cependant à façonner le mandat des IRJ de manière sensiblement différente d'un territoire et d'une époque à l'autre.

D'un territoire à l'autre, les configurations institutionnelles et associatives varient, offrant aux IRJ des paysages de partenaires contrastés, pour mettre en œuvre des projets politiques par ailleurs distincts d'une structure à l'autre. Ainsi, en réponse aux orientations politiques formulées par leurs hiérarchies, les IRJ se tournent vers tels ou tels interlocuteurs locaux et confortent, par le tissu partenarial qu'ils composent, la position qu'ils occupent au sein des politiques de jeunesse territoriales. Acteurs centraux des politiques locales d'insertion, les IRJ de Côtinin sont ainsi porteur·ses du comité de pilotage du même nom, alors que les IRJ de Cabossay, davantage attendu·es sur la production événementielle municipale à destination des jeunes, coordonnent quant à elleux le « Summer Village » chaque été dans la ville.

D'une époque à l'autre, le *turn-over* des interlocuteur·trice·s identifié·e·s dans le monde associatif et dans les institutions publiques partenaires contraint les IRJ à réorienter, parfois profondément, les modalités de leurs interventions sur le territoire. Lorsqu'une direction d'établissement scolaire se détourne d'elleux ou qu'une association de prévention disparaît faute de subventions, les IRJ perdent à la fois des collègues, des espaces de réflexion et de travail, mais surtout l'accès à des jeunes auprès desquel·le·s iels n'ont plus les moyens de diffuser l'information et de proposer des animations.

Le *turn-over* dans les structures partenaires constitue une difficulté majeure de la pérennisation de ces actions, que la permanence des IRJ observé·e·s permet cependant, dans une certaine mesure, de pallier. Ainsi les IRJ revendiquent d'une même voix, dans ces contextes mouvants, l'importance de pouvoir être identifié·e·s personnellement sur le territoire comme des acteurs pivots des configurations politiques mouvantes de la jeunesse et de l'insertion. Plus qu'un besoin de communication et de visibilité marketing sur leur territoire (qui leur importe peu au quotidien), pour conduire une action cohérente dans le temps et dans l'espace, les IRJ soulignent la nécessité de pouvoir prendre le temps de se déplacer, rencontrer leurs interlocuteur·trice·s régulièrement, croiser les jeunes dans divers lieux du territoire et construire, dans ce mouvement, le fil directeur d'une politique jeunesse incarnée et articulée avec tous les acteurs locaux de ce secteur.

De façon commune, les IRJ semblent pris·e·s en tension par les différents partenariats qu'ils nouent entre une approche plutôt « économique » de l'insertion, lorsqu'ils se divisent le travail d'insertion professionnelle avec les missions locales, et une approche plus « éducative » de l'insertion lorsqu'ils travaillent avec les acteurs de la prévention à favoriser l'insertion sociale des jeunes. Loin d'être aussi schématique que cela dans le détail des interactions nouées sur chaque terrain, la tension théorique entre insertion économique et insertion éducative s'incarne au quotidien dans un continuum d'actions partenariales, allant des plus rigides (cadrées par la déclinaison de dispositifs, le comptage et le ciblage des publics touchés) aux plus informelles (bricolées à la marge des dispositifs avec des partenaires de confiance). Généralistes par la variété des thématiques qu'ils peuvent embrasser dans leurs interventions, les IRJ apparaissent ici enfin comme des professionnel·le·s souples, capables de travailler avec des partenaires aux méthodes et aux cultures professionnelles contrastées, afin de conduire des actions répondant à la fois aux orientations politiques de leurs structures, mais aussi ouvertes à des formes d'innovation méthodologique. À ce titre, les partenariats noués avec les établissements scolaires, bien que difficiles, constituent le laboratoire privilégié de nombreuses animations qui, venant répondre aux problématiques localisées de la vie scolaire d'un établissement, peuvent ensuite être déclinées dans les autres institutions du territoire, voire au-delà (grâce au réseau IJ).

Le travail partenarial repose, enfin, sur un ensemble de tâches discrètes et extrêmement variées, de l'écriture d'une convention à l'organisation logistique d'un événement. Ajoutées à celles d'accueil, d'accompagnement, d'information des jeunes, d'animation innovante ou de conseil à la décision, ces tâches du travail partenarial sont appropriées différemment par les IRJ en fonction de leur trajectoire. C'est donc en fonction de ce dernier angle d'analyse que nous pourrions, dans le quatrième chapitre, clore ce tour d'horizon de l'analyse des déclinaisons localisées du métier d'informateur·trice jeunesse.

Chapitre 4. Se professionnaliser

Les trajectoires des IRJ sont la troisième variable permettant de comprendre les déclinaisons différentes du métier, en fonction des situations où on l'observe. En nous intéressant à la variété des trajectoires des IRJ observé·e·s et aux différentes manières qu'ils ont de s'approprier leur métier, nous donnons ici les dernières clefs de compréhension des contrastes observés entre les structures IJ de Côtin, Cabossay, Monteau et Enrochies. Reposant sur la présentation des trajectoires de seulement sept IRJ, ce chapitre n'a pas vocation à formuler des généralités sur la sociologie des informateur·trice·s jeunesse. Il nous permet, avant tout, d'apporter un dernier éclairage, plus sociologique, sur l'analyse des déclinaisons localisées du label information jeunesse dans les territoires étudiés.

Ce chapitre ouvre d'autre part la voie à une réflexion sur la place du métier d'IRJ dans les logiques de professionnalisation des acteurs territoriaux de la jeunesse. En effet, si la non-linéarité des trajectoires, l'éclatement des profils d'une situation à l'autre et la dimension « généraliste » donnent au métier d'IRJ un caractère « flou », il s'agit de montrer ici la place de ce métier, souvent transitoire, dans la stabilisation des carrières de ces jeunes responsables territoriaux de la jeunesse.

Pour cela, nous présenterons dans un premier temps les profils sociologiques des sept IRJ observé·e·s dans notre enquête, en mettant en avant des éléments transversaux de compréhension de leurs trajectoires. Puis, dans une seconde partie, nous analyserons les cadres dans lesquels se stabilise l'exercice de leur métier, des cadres communément marqués par la perspective d'une évolution prochaine dans la hiérarchie des politiques de jeunesse territoriales.

A. Trajectoires et profils des informateur·trice·s jeunesse

« Le métier, le fait d'être généraliste, il faut savoir être au point sur tellement de choses ! »
(Céline, Enrochies, 28 mai 2021.)

Comment devient-on informateur·trice jeunesse ? Si le métier est « généraliste », les trajectoires des IRJ, elles, sont singulières. En s'interrogeant sur les origines et trajectoires sociales des IRJ suivi·e·s dans cette enquête (1), on met au jour différentes manières de pratiquer ce métier (2).

1) Des « jeunes » devenu·e·s professionnel·le·s de la jeunesse

32 ans et demi, c'est la moyenne d'âge des sept IRJ suivi·e·s dans leur quotidien au cours de cette enquête¹¹⁷. Travaillant auprès de jeunes dont l'âge varie en théorie de 13 à 29 ans, les IRJ ont donc elleux-mêmes, des profils proches de leurs publics. Proches en âge, iels ont aussi vécu des expériences qui, faites de bifurcations, de réorientations et de précarité, facilitent leur compréhension des problématiques rencontrées par les publics qu'ils accompagnent. Aurélien, Céline, Khalifa, Pauline, Sébastien, Valentine et Virgile ont des trajectoires personnelles, des formations bien différentes les un·e·s des autres (a). Tou·te·s cependant, avant de devenir IRJ, ont connu un faux départ : qu'ils aient été formé·e·s dans un

¹¹⁷ Cette moyenne n'est pas nécessairement représentative de la moyenne d'âge des IRJ à l'échelle nationale. En l'absence de données régionales ou nationales sur ce sujet, elle nous permet cependant de situer le cadre dans lequel nous opérons notre analyse des trajectoires.

domaine qu'ils n'aimaient pas, qu'ils aient abandonné une formation en cours de route ou qu'ils n'aient pas pu se professionnaliser dans le domaine auquel ils se destinaient, toutes sont devenues IRJ après une phase de réorientation (b).

a) Sept trajectoires personnelles et professionnelles

Les entretiens approfondis réalisés avec les IRJ au cours de l'enquête nous permettent de reconstituer les grandes lignes de leurs trajectoires respectives. Nous les présentons ici ensemble, regroupées par lieu d'exercice des IRJ.

- Aurélien, informateur jeunesse à Côtiniv de 2015 à 2021

Né en 1979, dans une petite ville périphérique d'une ville moyenne du nord de la France, Aurélien est informateur jeunesse à Côtiniv depuis 2015. Il a été titularisé sur son poste à presque 40 ans, sa trajectoire est à la fois marquée par la musique et par l'animation. Il se décrit comme un enfant « élevé dans la Sainte Trinité : éducation nationale, communisme et musique [rires] » (entretien, mai 2021). Ses parents sont instituteur et institutrice, il a deux sœurs aînées qui travaillent dans l'éducation nationale, l'une enseignant dans le primaire, l'autre dans le secondaire. Interne dans un lycée d'une grande ville de la région, Aurélien passe en 1999 un bac littéraire option théâtre et musique. Il commence ensuite ses études dans la capitale régionale tout en développant des expériences musicales de plus en plus professionnelles. Il entame une formation « médiation culturelle et communication », dont il a le sentiment qu'elle est dépréciée : « DEUG cafétéria, on m'a souvent dit ». Il poursuit en histoire de l'art et musicologie, mais se dit peu assidu, alors qu'il se professionnalise davantage dans la musique. Pour compléter ses revenus de musicien, il devient animateur jeunesse et passe le BAFA en 2002. De complément de revenu, l'animation devient alors une voie professionnelle choisie : « J'étais assez vieux comme stagiaire BAFA (22 ans). Mais avec une vraie envie, une vraie maturité peut-être. Pour le coup, quand j'entreprends cette formation, j'ai un peu comme une claque, je me dis : "ah ouais, canon !" Je retrouvais vraiment mes sensations d'ado en colo, et j'y voyais vraiment un intérêt de pouvoir s'amuser tout en travaillant. »

Musicien et animateur précaire jusqu'en 2009, Aurélien enchaîne les vacances dans les centres aérés, les colonies, les mairies. Contractuel pour la mairie d'une ville de la banlieue de la capitale régionale de 2006 à 2010, il s'épanouit au sein d'une équipe avec laquelle il découvre le plaisir de concevoir des jeux, des animations, « d'exacerber la qualité pour se renouveler », en ayant « mis en place des valeurs et des actions qui correspondaient à des valeurs de l'éduc pop, sans forcément le savoir en fait ». Fort de cette expérience et sans espoir de titularisation, il passe le diplôme d'État de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (DE JEPS) entre 2010 et 2012 puis devient informateur jeunesse dans un centre social du quartier central de la capitale régionale jusqu'en 2015. Devenu père de deux enfants et ayant réduit ses activités musicales professionnelles, il exprime sa lassitude de la précarité : « ils étaient en train de voir comment essayer de me prolonger, avec des contrats adulte-relai, parce que j'étais en contrat aidé. C'était les CUI à l'époque, les cui-cui, contrats uniques d'insertion. Mais ça faisait encore des trucs, vingt heures semaine, payé moins de mille euros, enfin [soupon] ». Il postule alors à Côtiniv en 2015 où il devient informateur jeunesse contractuel, puis titulaire en 2017 après avoir passé le concours d'adjoint d'animation. Au cours de notre enquête, il est promu coordinateur jeunesse au sein de la direction enfance-jeunesse de Côtiniv, à l'été 2021.

- Sébastien, informateur jeunesse à Côtinin depuis 2015

Né en 1986 dans une capitale régionale du nord de la France, Sébastien est informateur jeunesse à Côtinin depuis 2015, où il est arrivé 6 mois après Aurélien. Sa trajectoire ascendante est marquée par de nombreuses expériences dans des structures d'éducation populaire, qui façonnent son rapport contemporain à l'information jeunesse. Issu d'un milieu populaire (mère femme de ménage et père ouvrier dans une filature), Sébastien a deux grandes demi-sœurs, un frère et une sœur. Dès 12 ans, il intègre les Éclaireurs de France. Après le collège, estimant « ne pas s'y retrouver dans le parcours scolaire », il suit un CAP menuiserie et rejoint les Compagnons du devoir : « Sauf qu'en fait, je me suis rendu compte que les compagnons, ça ne m'allait pas non plus. » Il s'engage dans un contrat d'apprentissage en CFA, mais l'entreprise dans laquelle il devait travailler en alternance ferme avant qu'il ait validé son diplôme, et il se retrouve « sans rien » à 18 ans. Il découvre alors l'ONG Service civil international (SCI), au sein de laquelle il peut participer, en tant que menuisier-charpentier à des chantiers internationaux et trouver des contrats d'insertion. Il développe alors un goût prononcé pour les voyages et l'action sociale, une direction dans laquelle les membres de l'ONG SCI l'ont incité à se réorienter : « C'est eux qui m'ont poussé au cul. Ouais, j'utilise "pousser au cul" parce que c'était un peu ça. Je revois très bien la personne qui était toujours derrière moi. » Sébastien passe le brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur puis de directeur (BAFA et BAFD) à 20 ans, et entame de nombreuses démarches pour financer son BP JEPS, qu'il passera aux Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active (CEMEA), avant de le valider par un stage chez les Éclaireurs de France en 2007. De 2008 à 2014, il enchaîne ensuite les expériences d'animation (pour les Éclaireurs, puis en service civique à Unis-Cité en 2011-2012) et les expériences à l'étranger grâce au programme Leonardo qu'il peut, à titre exceptionnel, suivre deux fois (en 2010 à Hambourg et en 2013 à Lisbonne). En parallèle, il s'implique bénévolement dans l'accompagnement des volontaires en service civique dans l'association Unis-Cité. En 2014, il devient animateur municipal dans une commune voisine de la capitale régionale, mais las d'attendre sa titularisation, il quitte son poste après 18 mois, pour devenir informateur jeunesse à Côtinin. En 2020, il obtient le concours d'adjoint d'animation qui lui permet d'être titularisé sur son poste un an plus tard.

- Valentine, animatrice jeunesse à Côtinin depuis 2021

Née en 1991, Valentine a grandi dans un village proche d'une ville moyenne du nord de la France. Elle devient animatrice jeunesse à Côtinin à 33 ans, en 2021, environ trois ans après s'être éloignée du secteur de la santé pour se réorienter dans l'animation. Son récit de vie est émaillé de difficultés à la fois scolaires, de santé et relationnelles, qui impactent régulièrement ses choix et rendent « compliquée » (un mot qu'elle répète souvent) sa quête de stabilité professionnelle. Fille d'une secrétaire médicale qui « travaillait un peu partout » et d'un père « ouvrier dans une usine, opérateur de pollution », Valentine obtient en 2009, « de justesse », un bac scientifique qui ne lui permet pas d'intégrer la formation de psychomotricienne dont elle rêvait alors. Après une année décevante en licence de psychologie, elle passe le concours d'infirmière et suit cette formation avec quelques interruptions, entre 2011 et 2017. À l'issue de cette expérience décevante et douloureuse, elle amorce une reconversion et voit dans l'animation un domaine pertinent de reconversion et, surtout, un secteur professionnel plus accueillant : « J'ai sorti un peu la tête de l'eau, [parce] qu'on m'écout[ait] et que j'avais le droit de donner mon avis. Vraiment, je me sentais revivre. » À la suite de quelques stages, elle passe son DE JEPS en 2017-2018. Sa jeune expérience dans l'animation ne lui permet cependant pas d'être retenue pour les postes « bac +2 » auxquels elle postule et c'est avec un certain sentiment de déclassement qu'elle trouve, quelques mois plus tard, un poste d'animatrice dans un centre social municipal. En quête de stabilité professionnelle,

Valentine alterne contrats courts et périodes de chômage entre octobre 2018 et 2021 : elle participe à la mise en œuvre d'un projet PIJ dans un centre social municipal d'une grande ville populaire proche de la capitale régionale, puis remplace une animatrice en congé maternité dans le centre social d'une petite ville, avant de candidater au poste de « coordinatrice jeunesse » à la mairie de Côtinin en 2021. Ce poste est finalement décroché par Aurélien, qui laisse vacant un poste d'information jeunesse que la mairie de Côtinin propose à Valentine pour 6 mois. Mariée et propriétaire récente d'une maison proche de Côtinin, Valentine se montre inquiète de la continuité de ses revenus et passe, en 2021, le concours d'animatrice dans l'espoir d'être titularisée par la suite sur son poste à Côtinin.

- Céline, informatrice jeunesse à Enrochies depuis 2009.

Née en 1989, Céline a grandi dans une petite ville frontalière, Dessant, à une dizaine de kilomètres d'Enrochies. Elle travaille dans le groupement d'intérêt public (GIP) d'Enrochies depuis 2009, cumulant la casquette d'informatrice jeunesse avec d'autres missions jusqu'en 2020 où elle devient informatrice jeunesse à temps partiel (elle travaille 32h par semaine, s'occupant de ses deux jeunes enfants le mercredi). Sa trajectoire a ceci de singulier que Céline est devenue informatrice jeunesse dans la structure même où elle était, en tant que jeune, suivie par une conseillère en insertion. Céline, « toujours première de classe », rêvait d'être médecin légiste, de « faire une grosse carrière, sans mari, sans enfant », mais le financement d'études longues n'était pas envisageable pour son père, mécanicien travailleur frontalier et sa mère, secrétaire médicale puis mère au foyer après la naissance de ses trois filles. Ses sœurs sont secrétaires et Céline a suivi un BTS d'assistante de direction à l'issue duquel elle ne trouve pas d'emploi : « parce qu'on demandait des surplus : on demandait ou une casquette RH, ou comptabilité, ou alors il fallait être bilingue ». Inscrite à la mission locale, elle enchaîne quelques jobs alimentaires avant que sa conseillère en insertion professionnelle lui propose le poste d'informatrice jeunesse, qu'elle occupe en CDD pendant 6 mois pour être titularisée en septembre 2009.

Pendant onze ans, Céline assure à la fois les missions d'informatrice jeunesse et de responsable d'autres dispositifs de formation, en binôme avec une collègue qui la forme, sur le tas, aux méthodes d'animation : « Elle m'a fait découvrir en fait le métier au fur et à mesure. Elle m'a montré comment animer une réunion d'information collective, comment la construire. [...] Ensuite il y a tout l'administratif à saisir, les logiciels propres à [notre structure]. J'ai eu les bases, avec le CRIJ. Et ensuite, c'est sur le tas, j'ai vraiment beaucoup appris avec elle. »

De 2009 à 2016, elle gère le dispositif « Proch'info formation » (PRIF) visant à « renseigner tout public sur les métiers, la formation, les centres de formation et les financements pour justement accéder à la formation ». De 2016 à 2020, elle continue ce rôle en s'occupant du « proch'emploi », une plateforme d'information gérée par la Région, en parallèle de ses missions d'informatrice jeunesse. Ces dernières occupent l'intégralité de son temps de travail depuis 2020, alors que sa binôme devient conseillère mission locale au sein du GIP.

- Pauline, informatrice jeunesse à Cabossay depuis 2013.

Née en 1990, Pauline est informatrice jeunesse pour la mairie de Cabossay depuis 2013. Elle a grandi ici, avec une sœur devenue professeure des écoles et l'autre qui travaille « dans la puériculture ». Leur mère a arrêté de travailler pour s'occuper de sa famille et leur père, retraité, était magasinier dans une usine du territoire. Dans son récit, Pauline explique ses premiers choix d'orientation par la volonté de devenir indépendante, estimant qu'il était pour elle financièrement « compliqué de partir faire des études ».

Après un bac pro accueil choisi parmi l'offre des lycées de Cabossay, elle se loge dans un foyer de jeunes travailleurs pour suivre un BTS de vente, dans une ville moyenne située à une cinquantaine de kilomètres de Cabossay. De retour à Cabossay, elle enchaîne des contrats courts dans quelques enseignes locales, sans y trouver goût : « Je ne m'y retrouvais pas du tout, pourtant j'aimais beaucoup le contact, mais je n'arrivais pas à trouver de sens dans ce que je faisais. C'était des trucs assez répétitifs et dans lesquels, intellectuellement, je ne m'épanouissais pas du tout. [...] je n'avais pas les valeurs du commerce. » À 22 ans, de retour chez ses parents, elle fait « une sorte de pause » et réoriente ses recherches vers le volontariat. En 2012, elle devient volontaire en service civique à la mairie de Cabossay et accompagne la communication autour de la rénovation de la place centrale de la ville. Découvrant ici la conduite de projet et le fonctionnement d'une collectivité, elle s'épanouit dans les relations avec les acteurs de la ville. À peine son service civique terminé, elle candidate pour le poste d'informatrice jeunesse sur lequel elle est recrutée comme contractuelle. Pour pérenniser son emploi, elle passe sans succès le concours de rédacteur en 2014, puis celui d'agent administratif, qu'elle obtient. Elle devient alors animatrice-coordinatrice jeunesse municipale.

- Virgile, informateur jeunesse à Cabossay depuis 2014.

Né en 1989, Virgile est né à Cabossay où il est devenu informateur jeunesse en 2014. Avec son frère, ils grandissent entre la ville et la campagne, leur père psychothérapeute et militant associatif étant installé à Cabossay avec sa compagne assistante maternelle, et leur mère ayant une entreprise de communication avec son compagnon dans un village voisin. Virgile se définit comme n'étant « pas du tout dans le format scolaire, assis derrière un bureau », ce qu'illustre en partie son premier choix d'orientation puisqu'il se forme d'abord dans un lycée agro technologique favorisant de nombreux apprentissages en extérieur. Il obtient son bac en 2007 « avec la version plus que limite, 10/20 », puis entame un BTS de « management des unités commerciales » qui lui a « servi à [se] dire [qu'il] ne voulait pas travailler dans la vente ». Diplômé en 2012, il part pendant un an en Asie, sans cadre (« je sais où je vais, je ne sais pas ce qui va se passer, j'ai pas de billet retour »), une expérience qu'il juge fondatrice.

Passionné de musique, Virgile s'investit depuis l'adolescence dans des groupes de rap locaux, participant à des concerts et réalisant plusieurs clips. Au gré de ses expériences artistiques, il côtoie les locaux et l'équipe de la maison des jeunes et de la culture (MJC) de Cabossay. À son retour d'Asie, il cherche à « enlever la vente de [son] CV » et candidate une première fois pour un poste d'animateur jeunesse municipal. Trop diplômé pour être retenu dans le cadre de cet « emploi d'avenir », il réalise un service civique de huit mois à la MJC, une mission au cours de laquelle il accompagne plusieurs projets culturels autour du cinéma et de l'art urbain. Ravie de son expérience à ses côtés, l'équipe de la MJC recommande Virgile à la municipalité qui, n'ayant recruté personne sur le poste d'animateur jeunesse, en modifie les contours et le recrute en 2014. Arrivé à la mairie en pleine réforme des rythmes scolaires, Virgile devient référent périscolaire dans trois écoles, un poste auquel il estime avoir été « catapulté », sans études ni expérience dans l'animation. Outre le périscolaire, il s'occupe également de l'accueil numérique au sein du PIJ et anime le conseil municipal de la jeunesse (CMJ). Contractuel à 20h par semaine, puis 24h et 28h les années suivantes, il tente en 2018 le concours d'agent administratif sur les conseils de Pauline, afin de pérenniser son poste. Malgré ses efforts, il n'est pas reçu, mais ne pouvant être prolongé une nouvelle fois comme contractuel, il est titularisé sur son poste en 2018.

- Khalifa, informateur jeunesse à Monteau depuis 2019

Khalifa est informateur jeunesse au centre social de Monteau depuis 2019. Il est né à Nîmes en 1995, de parents guinéens. Il est l'aîné d'une fratrie de cinq enfants, aux trajectoires variées : sa sœur cadette est entrée à la poste sans faire d'études, son frère cadet est conseiller principal d'éducation (CPE) dans un collège, sa seconde sœur qui suit un cursus de langues à l'université est en Erasmus en Angleterre, tandis que ses deux plus jeunes frères sont respectivement en seconde et en CM2. Leur père est agent de sécurité et leur mère femme de ménage, ils se sont installés dans une commune limitrophe à l'est de Monteau 2007, afin de se rapprocher de la famille de la mère et d'élargir les opportunités professionnelles des parents.

Khalifa se décrit comme un élève « plutôt bon à l'école [avec] des facilités de compréhension », mais peu investi dans sa scolarité et « dans le flou » quant à son orientation. Aussi choisit-il à la fin du collège une formation qui proposait « un mélange de pratique et de théorie », et qui lui a « vraiment plu », car il « ne subissait pas d'aller à l'école ». Une fois son bac STI2D (sciences, technologies de l'industrie et du développement durable) en poche, Khalifa souhaite devenir architecte, qu'il estime être « un bon métier, trop classe » et s'oriente vers un BTS en alternance. Après avoir échoué à décrocher un contrat d'alternance, il poursuit sa première année postbac, « par défaut » en fac de langues littéraires et civilisations étrangères dans une université de Monteau, qu'il ne valide pas. Sur cette première année d'études, il se montre très critique, estimant que la formation en architecture ne lui « correspondait pas du tout » et que la fac d'anglais n'était « pas ce [qu'il] voulait] faire ». L'année suivante, après avoir choisi d'intégrer un BTS systèmes numériques et électroniques, Khalifa suit une année de remise à niveau en maths-physiques dans une autre université de Monteau puis entre en BTS. Mais après quelques mois de cette formation qui se déroulait « dans le cadre du lycée » et qui ne lui « plaisait pas du tout », il l'arrête. Khalifa a alors 20 ans et il se rend à la mission locale afin de s'orienter vers le BP JEPS : « J'ai eu un seul rendez-vous. J'y suis allé une seule fois de toute ma vie, et ça a été la bonne fois. Mais parce que je savais ce que je voulais. »

Khalifa joue au foot depuis qu'il est enfant, un sport dans lequel il est rapidement devenu entraîneur : « Souvent, les clubs proposaient aux jeunes [d'entraîner] des équipes de petites catégories pour payer leurs licences. J'ai commencé comme ça et au fur et à mesure, c'est devenu une passion. » C'est d'ailleurs au foot que Khalifa découvre le cursus d'animateur : « C'était un collègue qui jouait au foot aussi, il était gardien, mais il avait 35 ans, beaucoup plus âgé. Il me parlait du BP JEPS, et ça m'a vraiment donné envie. » Lors de son rendez-vous à la mission locale, Khalifa est inscrit à une formation de précertification financée par la Région. Au cours de ce stage de découverte du BP JEPS, Khalifa a une révélation : « Je tombe limite amoureux du truc, c'est fait pour moi, ça y est j'ai trouvé ma voie. » À la rentrée 2016, trois ans après son bac, il entame son BP JEPS, qu'il obtient en 2018. L'année suivante, il réalise une certification complémentaire de direction (UCC ACM) et devient stagiaire au centre social de Monteau. Les premiers mois, il découvre l'ensemble des missions d'animation, avant d'être embauché, une fois diplômé, comme responsable du périscolaire. Fin 2019, il remplace sa collègue référente et informatrice jeunesse, partie en congé maternité. Elle ne reviendra pas et Khalifa occupe toujours ce poste.

TABLEAU 9. SYNTHÈSE DES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DES TRAJECTOIRES DES INFORMATEUR·TRICE·S JEUNESSE ÉTUDIÉ·E·S

Nom	Diplômes	En poste depuis	Contrat / concours	Parcours	Profession des parents
Aurélien , né en 1979	Bac L / BAFA/ DE JEPS	2015	Fonctionnaire depuis 2017 (concours adjoint d'animation)	Médiation culturelle, histoire de l'art et musicologie / nombreux CDD en animation. Musicien	Enseignants
Céline , née en 1989	Bac / BTS assistante de direction	2009	CDI depuis 2014	Assistante de direction / mission locale	Mère au foyer (assistante de direction) Père mécanicien
Khalifa , né en 1998	BP JEPS	2019	CDI depuis 2019	Bac STI2D / Fac d'anglais / BTS informatique / BP JEPS. Footballeur.	Mère femme de ménage Père agent de sécurité
Pauline , née en 1990	Bac pro accueil / BTS de vente	2013	Fonctionnaire (concours d'agent administratif) en 2014	Accueil et vente / intérim puis service civique en mairie.	Mère au foyer Père magasinier
Sébastien , né en 1986	CAP menuiserie / BAFA / BAFD	2015	Fonctionnaire adjoint d'animation (cat. C)	Éclaireur de France apprentissage menuiserie, volontariats internationaux, service civique Unis-Cité. Passionné de jeux vidéo.	Parents ouvriers (pas de détails)
Valentine , née en 1989	Bac / DE JEPS	2021	Concours d'animatrice, contractuelle.	Psychologie / école d'infirmière / CDD courts en animation	Mère secrétaire médicale Père ouvrier
Virgile , né en 1989	Bac / BTS de vente	2014	Titulaire depuis 2018	Voyage initiatique / Service civique en MJC. Musicien et réalisation de clips.	Mère graphiste et communicante indépendante. Père psychothérapeute et militant associatif

b) L'information jeunesse, espace professionnel d'insertion des jeunes ?

Qu'il s'agisse d'Aurélien, de Céline, de Khalifa, de Pauline, de Sébastien, de Valentine ou de Virgile, les sept personnes suivies au cours de cette enquête ont découvert le métier d'IRJ après avoir traversé une phase de réorientation. Sans prétendre à généraliser outre mesure, on peut tirer de leurs trajectoires quelques fils de compréhension du processus d'insertion dont le métier d'IRJ semble être, pour eux, une forme commune d'aboutissement. Le processus de réorientation fait suite à différentes formes de rupture par rapport à leur formation initiale. Pour certain·e·s d'entre eux, elle répond à une volonté de s'éloigner d'une orientation réalisée dans un secteur qui leur déplaît ou qui n'offrait pas de débouché, alors que pour d'autres, elle apparaît comme une solution à l'échec ressenti dans le premier secteur où ils ont tenté de se former. Pour tou·te·s enfin, leur ancrage territorial apparaît comme une ressource dans leur trajectoire.

- Se réorienter vers l'information jeunesse

Formé·e·s dans la vente, Pauline et Virgile ont en commun d'avoir passé un BTS qui leur déplaît et dont ils cherchent très rapidement à s'éloigner. Pour tous les deux, le choix du BTS de vente apparaissait au

départ comme une formation leur permettant de s'insérer rapidement sur le marché du travail, mais iels ont rapidement constaté, pour la première, qu'elle « n'avait] pas les valeurs du commerce » et, pour le second, que son BTS lui avait permis de comprendre « qu'il ne voulait] pas travailler dans la vente ». Suite à ce constat commun, Pauline devient IRJ en suivant son intérêt pour le service public (après un service civique à la mairie) alors que Virgile, lui, entre davantage dans le métier en développant ses compétences d'animateur (après un service civique à la MJC). L'équipe qu'iels forment depuis 2014 au PIJ municipal de Cabossay permet ainsi de répondre aux doubles exigences municipales d'administrer et d'animer les politiques jeunesse depuis le PIJ.

Céline et Aurélien ont en commun d'être devenu·e·s IRJ après être passés par un premier secteur professionnel dans lequel iels n'ont pas pu se professionnaliser. Sans être particulièrement lassée du secrétariat, Céline se détourne de sa formation initiale, après avoir constaté que celle-ci ne lui permettait pas d'accéder à des emplois intéressants. Handicapée par sa non-maîtrise du flamand, Céline n'arrive pas, comme elle le souhaitait, à s'insérer sur le marché belge du travail. Sans manifester d'intérêt particulier pour l'information jeunesse, c'est en suivant les conseils de sa conseillère en insertion professionnelle qu'elle entre dans le métier en 2009. Aurélien de son côté, après avoir eu pendant une dizaine d'années « des expériences musicales en amateur, voire semi-professionnelles » en parallèle de ses missions d'animateur, a candidaté sur le poste d'informateur jeunesse de Côtinon afin de stabiliser sa situation professionnelle :

« J'avais à la fois ma passion musicale, mes petits groupes, mes trucs, mes expériences. Et puis hop, je partais [en] saison, ça me faisait rentrer de l'argent, j'en dépensais pas. Ça me permettait de voyager et de continuer à faire de la musique sans que ce soit trop une contrainte financière. [...] Et puis bon, après avec la stabilité familiale, le fait de se trouver une copine, d'essayer d'avoir des enfants, tu cherches à stabiliser le truc, à arrêter de partir toutes les saisons, donc trouver un poste fixe et puis après, après on raccroche les wagons. 40 ans, enfin, stabilisé ! [Rires.] »

Les rires d'Aurélien contrastent cependant avec la douleur exprimée par Valentine lorsqu'elle décrit sa réorientation vers l'animation après avoir abandonné ses études d'infirmière. De façon comparable, c'est avec une certaine amertume que Sébastien revient en entretien sur sa désillusion dans le secteur de la menuiserie. Pour l'une comme pour l'autre, le monde de l'animation leur est non seulement apparu comme une opportunité de reconversion, mais aussi comme un espace professionnel bienveillant, dans lequel iels se sentaient bien. Ainsi, dès ses premiers stages d'animation, Valentine éprouve une forme d'épanouissement inédite pour elle : « J'ai sorti un peu la tête de l'eau, [parce] qu'on m'écoutait] et que j'avais le droit de donner mon avis. Vraiment, je me sentais revivre. » C'est quant à lui au cours de ses volontariats internationaux que Sébastien découvre son intérêt pour le travail social : « J'ai découvert une association [et] je me suis rendu compte que j'aimais bien le contact humain, le social, etc. Donc ils m'ont dit "ben en fait, t'es peut-être fait plus pour le social, essaie ton BAFA." » Khalifa, enfin, « tombe limite amoureux du truc » dès ses premières semaines de découvertes de la formation d'animateur, après trois ans de tâtonnements et d'orientations postbac décevantes. Pour Valentine, Sébastien et Khalifa, l'épanouissement ressenti dans le monde de l'éducation populaire contraste avec le malaise ressenti dans leurs multiples formations précédentes, toutes arrêtées en cours de route.

Cependant, tou·te·s les IRJ ne sont pas des professionnel·le·s de l'animation. Sur les sept suivi·e·s dans cette enquête, seul·e·s quatre détiennent des diplômes dans ce domaine (Sébastien, Aurélien, Valentine et Khalifa). Cette caractéristique les rapproche des animateur·trice·s socioculturel·le·s eux-mêmes, qui ont aussi des niveaux de diplôme hétérogènes et ne sont pas forcément diplômé·e·s du secteur de

l'animation. Autrement dit, comme les animateur-trice-s socioculturel-le-s, leur « niveau de spécialisation en "animation" est faible », ou du moins variable (Lebon, 2009). D'un point de vue strictement juridique, rien n'implique nécessairement qu'un-e IRJ soit formé-e dans l'animation et le statut même des IRJ municipaux peut varier : alors que Sébastien et Aurélien ont passé des concours d'animation de la fonction publique, Pauline et Virgile ont, quant à elleux, passé des concours d'agents administratifs. En effet, on l'a vu tout au long de cette étude, les tâches d'un-e IRJ sont variées et les compétences administratives, gestionnaires, d'organisation événementielle ou de communication, peuvent, en fonction des structures dans lesquelles iels exercent leur métier, être au moins aussi nécessaires que les compétences en matière de documentation ou d'animation.

Enfin, on observe que cinq des quatre IRJ observé-e-s dans cette enquête connaissent, grâce à ce travail, une ascension sociale. Céline, Khalifa, Pauline et Sébastien sont enfants d'ouvriers et ont trouvé dans l'information jeunesse, après diverses formations, un métier stable leur permettant d'entrer dans la catégorie des professions intermédiaires.

Valentine, Virgile et Aurélien ont quant à elleux des parents issus des professions intermédiaires ou cadres. Au principe de l'ascension sociale se substitue dans le cas des deux hommes celui de l'engagement, tous deux ayant qualifié leurs parents de militants : le premier décrit son père comme étant « dans de multiples associations » et le second estime avoir été « élevé dans la Sainte Trinité : éducation nationale, communisme et musique ». La dimension politique du cadre de travail apparaît également comme un argument pour Sébastien qui, en arrivant à Côtin, a estimé « s'y [retrouver] politiquement, forcément, puisqu' on était dans une municipalité communiste, donc c'était des valeurs aussi qu'il [il] pouvait retrouver, même [s'il ne] dit] pas que c'était parfait » (entretien 26 mai 2021).

Bien qu'elle soit consécutive d'une réorientation et puisse apparaître comme un second choix professionnel, l'entrée dans le métier d'informateur-trice jeunesse est aussi, pour les acteurs observés, le fruit d'ascensions sociales et la concrétisation professionnelle de formes discrètes de politisation. En outre, ce choix professionnel s'inscrit, pour toutes et tous, dans un cadre spatial particulier.

- Le capital d'autochtonie

En effet, les sept IRJ étudiés ici ont en commun de travailler dans un lieu proche de celui où ils habitent, voire où ils ont grandi, faisant ainsi de leur « capital d'autochtonie » (Renahy, 2005) une ressource dans leur insertion professionnelle voire, pour une majorité d'entre eux, dans leur ascension sociale. Céline, Pauline, Virgile et Sébastien travaillent dans la ville où iels ont grandi, ou dans une ville voisine. Khalifa, Aurélien et Valentine ont trouvé un poste d'information jeunesse dans une commune située à l'intérieur de la métropole où iels ont étudié, après avoir grandi dans une agglomération voisine pour Aurélien et Valentine. Seul Khalifa est né à plus de 100km de son lieu d'exercice (250km exactement). Cette faible mobilité peut s'expliquer par la forte précarité professionnelle qui caractérise leur entrée dans le domaine de l'animation. En effet, de manière générale, « les choix de localisation résidentielle seraient davantage influencés par les embauches en contrats à durée indéterminée (CDI) que par la dynamique des contrats courts » (Arnoult, Duhautois, 2019). Sans apparaître systématiquement dans leurs récits, l'attachement au territoire est parfois mentionné par les IRJ en entretiens. Ainsi Céline ironise régulièrement sur la faible mobilité des jeunes de Dessant qu'elle accueille dans son travail, mais dont elle est elle-même également issue : « Dessant un jour, Dessant toujours ! » Virgile, quant à lui, après avoir voyagé après ses études, évoque parfois l'envie de quitter Cabossay, tout en exprimant son attachement à cette ville : « Il y a un truc avec cette ville-là, c'est que je la déteste et à la fois, je suis

attaché un peu. » En outre, Virgile estime qu'en restant travailler dans la ville où il a grandi, il a pu travailler auprès des équipes de la MJC qui le connaissaient depuis longtemps, puis l'ont recommandé auprès de la mairie. Autrement dit, les liens personnels tissés sur le territoire lui ont permis, de son point de vue, « d'enlever la vente de [son] CV et de pouvoir ajouter une autre expérience, si demain [il veut] postuler autre part » (entretien, 23 juin 2021). De manière comparable, Sébastien ou Khalifa ont eux aussi puisé dans des expériences vécues avec un entourage proche pour s'orienter vers ce métier. Sébastien estime que les membres des réseaux d'éducation populaire dans lesquels il évoluait l'ont « poussé au cul » pour passer le BAFA, le BAFD puis le BP JEPS. Quant à Khalifa, il se souvient avoir été orienté par « un collègue qui jouait au foot aussi, il était gardien et il avait 35 ans, beaucoup plus âgé. Et du coup, il [lui] parlait du BP JEPS, et ça [lui] a vraiment donné envie » (2 décembre 2021).

Virgile évoque également la « facilité » que peut représenter pour lui le fait de travailler dans un environnement connu. On observe aussi sur le terrain que la connaissance ancienne, voire personnelle, des nombreux acteurs locaux, facilite le travail de partenariats et d'orientation des jeunes que font les IRJ au quotidien. On retrouve donc ici un faisceau de « raisons pratiques (proximité, connaissance de la ville) » qui peuvent aussi apparaître, aux yeux de leurs employeurs, comme des arguments pour que « les recrutements privilégient [...] les autochtones » (Lebon, 2009), une logique soulignée par ailleurs plus largement par Francis Lebon dans le recrutement des animateur·trice·s socioculturel·le·s. Enfin, le métier d'IRJ peut apparaître, à un moment donné, comme une opportunité permettant de trouver du travail rapidement. Cette caractéristique correspond, plus largement, à l'une des motivations centrales des jeunes à intégrer le milieu de l'animation qui, « sur fond de forte exposition des jeunes au chômage [...], fonctionnerait pour partie comme une variable d'ajustement au chômage, à l'image de nombreux "métiers de la ville" » (Lebon, 2009). Aurélien a par exemple choisi l'animation comme un moyen « pour rentrer des sous », alors qu'il était musicien semi-professionnel. Dans une autre perspective, Pauline estime quant à elle qu'il peut être pertinent d'orienter une volontaire en service civique vers les métiers de l'animation, afin qu'elle puisse s'émanciper rapidement de ses parents « car même si ce n'est pas forcément sa vocation, elle aura dans un cette formation un cadre bienveillant, et ça lui servira toujours » (extrait de carnet d'enquête, voir chapitre 1).

Bien que toutes singulières, les trajectoires des sept IRJ suivi·e·s au cours de cette enquête ont pour point commun d'être marquées par une phase de réorientation, à l'issue de laquelle sept « jeunes » trouvent dans l'information jeunesse un débouché professionnel à la fois rapide et épanouissant. S'appuyant pour la majorité d'entre elleux sur leur capital d'autochtonie, iels trouvent grâce à ce métier la possibilité de réaliser une ascension sociale et/ou une forme de politisation discrète de leur pratique professionnelle, dans le monde de l'éducation populaire. Après avoir saisi le détail des trajectoires de chacun·e, on s'intéresse maintenant à la manière dont ces dernières imprègnent leur manière d'exercer leur métier.

2) Un métier généraliste, adaptable au profil de chacun·e

Bien qu'iels se décrivent toutes et tous comme des professionnel·le·s « généralistes » de la jeunesse, les IRJ suivi·e·s sur le terrain s'emparent différemment de leur métier. Alors qu'iels s'arrangent pour décliner ce qu'iels considèrent comme leurs points forts dans certaines tâches, on a également pu constater qu'iels tentent de mettre à distance d'autres tâches, jugées plus difficiles ou moins utiles. Autrement dit, le faisceau de tâches qui composent le métier d'informateur·trice jeunesse fait l'objet d'appropriations différenciées, en fonction des compétences ou spécialités des IRJ d'une part, et de la stratification symbolique des tâches qu'iels opèrent d'autre part. Ces deux variables nous permettent de proposer

une catégorisation des principaux profils types issus de nos observations. Évidemment, chaque IRJ n'est pas réductible à un seul profil et chacune des IRJ de cette enquête dispose, à des degrés divers, de chacune des compétences ici mises en exergue. En outre, ces trois profils sont certainement loin de pouvoir couvrir l'ensemble des manières de s'approprier le métier. Cependant, ces trois esquisses de profils types nous permettent d'apporter des éléments de compréhension des différentes déclinaisons de l'information jeunesse observées sur nos terrains.

Après avoir illustré la manière dont certains informateurs jeunesse s'appuient sur leurs passions et goûts personnels pour s'affirmer en tant qu'animateurs innovants dans leurs structures – (a) les geeks –, nous reviendrons ensuite sur les ressorts de la « spontanéité » valorisée par d'autres informateurs jeunesse dans la construction de leur légitimité professionnelle – (b) les grands frères. Enfin, contrastant avec leurs collègues masculins les plus « spontanés », nous montrerons comment les informatrices jeunesse observées dans cette enquête investissent, à l'inverse, les tâches liées à l'organisation d'événements pour se légitimer dans leurs équipes – (c) les organisatrices.

a) *Les geeks*

Pour élaborer des animations originales, les informateurs jeunesse (ici uniquement des hommes) que nous avons suivis dans cette enquête s'appuient régulièrement sur leurs compétences propres, voire sur leurs goûts personnels, qu'ils soient passionnés d'informatique, de vidéo ou de musique. C'est en particulier le cas de Sébastien, Virgile et Aurélien qui, dans les PIJ municipaux de Côtinon comme de Cabossay, ont proposé d'utiliser de s'appuyer sur leurs passions pour proposer des formats et des contenus d'animation jugés innovants par leurs pairs, collègues des CRIJ ou partenaires rencontrés dans le cadre de projets extraterritoriaux. Pour ces trois informateurs jeunesse, le recours à des compétences issues de leurs pratiques de loisir personnelles constitue une forme d'appropriation du travail leur permettant à la fois de donner du sens à leur action, tout en apportant des formes de rétribution symbolique à l'investissement fourni dans leur travail.

Des animations numériques originales telles que les Prezzi réalisés par Sébastien sur l'identité numérique ou par Virgile sur la sexualité sont présentées comme les fruits de la conversion professionnelle des compétences numériques acquises par ailleurs. Évoquant l'atelier qu'il a créé sur la « E-réputation », Sébastien m'explique s'être formé aux outils mobilisés dans cet atelier grâce à sa « consommation personnelle » du numérique, se définissant comme un « gamer ». Insistant sur ce trait de caractère de son collègue, Aurélien précise :

« Seb il est encore plus geek que moi, ne serait-ce qu'au-delà des jeux vidéo, d'avoir des gadgets, il a son petit robot qui nettoie tout seul. Les trucs connectés, tout ça il est à fond. Donc il a une appétence sur ces nouvelles technologies. » (Aurélien, Côtinon.)

Sollicité par une directrice d'établissement qui observait chez les élèves des comportements violents découlant de leur pratique du jeu Fortnite (voir chapitre 3), Virgile a quant à lui construit un atelier numérique de sensibilisation à destination des parents d'élèves, et réalisé en parallèle une vidéo sur le harcèlement avec les enfants concernés :

« J'ai fait la réalisation de la vidéo, le jeu d'acteurs et je les ai briefés par rapport à ça [et] j'ai fait le montage. » (Virgile, Cabossay...)

En entretien, il nous explique que cette compétence de réalisation s'est construite à la frontière entre sa pratique personnelle historique de la musique et les opportunités de formation dont il a pu bénéficier au cours de son service civique à la MJC :

« À la base je faisais de la musique, et personne ne faisait mes clips. J'ai dit "il faut que je fasse mes clips" et du coup je me suis mis à la vidéo. [L'animateur de la MJC] a été un bon accompagnateur, vu qu'à la même époque, j'étais en service civique [...] Enfin voilà, j'ai eu pour la première fois la caméra et j'ai commencé à faire des trucs. » (Virgile, Cabossay)

Dans une dynamique inversée, à Côtin, ce sont des échanges extraterritoriaux avec des professionnels de la jeunesse au sein d'un PIA jeunesse qui ont permis à Sébastien de s'appuyer mobiliser des outils originaux pour créer une animation en phase avec sa passion pour la musique. C'est en effet grâce aux réseaux du PIA qu'il a eu la possibilité de solliciter un intervenant venu d'une école de musiques actuelles d'une grande ville de la métropole, pour « faire un tout un petit projet comme ça d'initiation, création collective avec de jeunes musiciens, mais aussi de jeunes non-musiciens ». Suite au succès de la restitution de ce projet au cours du Festijeunes de Côtin, Aurélien a souhaité prolonger cette expérience en acquérant du matériel de musiques électroniques (carte son, *looper*, micros) lui permettant, depuis, de proposer régulièrement des ateliers d'initiation à la musique, mais aussi à l'écriture et à l'expression en public avec les jeunes des ALJ, par exemple. La multiplication de ces ateliers lui a enfin permis, avec le temps, de construire un partenariat entre le PIJ et l'école de musique de Côtin, renforçant l'inscription du PIJ dans la vie culturelle locale.

À travers ces trois exemples se dessinent ici des profils d'informateurs qui, mobilisant des compétences venues de leurs pratiques amateurs, développent des ateliers originaux leur permettant d'articuler l'action du PIJ à celle de nouveaux partenaires. L'innovation repose ici tant sur la forme des ateliers, que sur les méthodes d'élargissement du réseau du PIJ qu'ils rendent possibles. Valorisées par les réseaux de professionnels proches des PIJ tels que l'éducation nationale, les CRIJ ou les partenaires inscrits dans un PIA jeunesse, ces innovations apportent enfin à ces informateurs jeunesse des rétributions symboliques fortes, qui s'ajoutent au plaisir qu'ils ont pris, d'emblée, à articuler leurs passions à leur métier.

b) Les grands frères

Bien que datée, l'expression « grand frère » telle que mobilisée dans les années 1990 par Pascal Duret pour désigner un « un leader qui tire sa popularité de la généralisation du lien de fraternité familiale à l'ensemble de la cité » (Duret, 1996) peut s'avérer pertinente pour relever un certain nombre de traits communs à Khalifa et Virgile. Partageant de prime abord une même décontraction, voire quelque chose d'adolescent dans leurs attitudes, ces deux informateurs jeunesse mettent en avant leurs capacités d'adaptation et d'improvisation, en toutes situations. Alors que Khalifa se définit synthétiquement comme une personne « hyper sociable [qui] parle avec tout le monde », Virgile analyse en entretien l'importance de la spontanéité dans son travail :

« Cet aspect un peu instinctif, je pense que c'est un truc dans notre métier, qui est important, pour ne pas dire essentiel. Parce que si on ne l'a pas, on peut le travailler et on peut faire beaucoup de théorie pour être performant dans la pratique. Mais moi, si tu veux, c'est un peu l'inverse. C'est-à-dire que lâche-moi au milieu de 150 gamins, et je vais improviser et je vais faire un truc et c'est parti. » (Virgile, Cabossay, 23 juin 2021.)

À la spontanéité s'articule la valorisation d'une « capacité d'adaptation », que Virgile considère comme centrale dans son métier. Il se définit comme « un caméléon » et l'illustre en évoquant les différentes attitudes adoptées en fonction des publics rencontrés :

« Quand je fais une intervention au collège qui est en REP [...], je ne suis pas dans la même posture que quand je suis au collège catho. Les gamins n'ont pas les mêmes références, je ne peux pas parler de la même chose avec eux parce qu'ils ne savent pas les mêmes choses. »

Soulignant le « degré de spontanéité de l'intervention des grands frères », Pascal Duret l'associe à la confiance que ces derniers acquièrent de la part de leurs entourages professionnel et territorial.

Cette double confiance, Khalifa et Virgile l'ont d'abord construite à travers leurs trajectoires originales au sein de leurs structures respectives. Avant de devenir informateurs jeunesse, tous deux ont en effet coordonné l'animation des temps d'accueil périscolaires. Embauché en 2014 à la mairie de Cabossay, Virgile est resté pendant plusieurs années coordinateur périscolaire municipal, ne remplissant alors qu'à temps partiel quelques missions d'information jeunesse. Arrivé en 2018 au centre social de Monteau, Khalifa a quant à lui travaillé pendant deux ans comme responsable de l'animation périscolaire dans le groupe scolaire partenaire du centre social. Devenu informateur jeunesse, il continue d'ailleurs à conseiller la collègue qui lui a succédé à ce poste, et réalise régulièrement des remplacements d'animateur·trice lorsque son équipe se trouve en sous-effectif. Khalifa anime également les temps périscolaires des CM1-CM2 de l'école partenaire du centre le mercredi matin, ce qui lui permet de développer auprès d'eux quelques projets qui les sensibilisent aux enjeux de l'information jeunesse avant l'âge :

« [Pour un projet], on s'était dit, pourquoi pas commencer dès le CM2 sur les mercredis matin, où j'interviens, et ça permettrait peut-être, pour un deux ou trois jeunes qu'on aurait derrière, d'être déjà dans cette démarche-là de "je m'engage". Donc c'est se dire, on va à la source. » (Khalifa, 2 décembre 2021).

De la même manière, Virgile évoque régulièrement l'importance de son expérience de coordinateur périscolaire, dans sa connaissance des enfants devenus des « jeunes » qu'il croise voire accompagne au PIJ. Ainsi, lors de la présentation du CMJ dans les collèges de Cabossay en septembre 2021, il ne fut pas rare que des jeunes s'extraitent de leur groupe classe en fin de présentation pour venir saluer Virgile et échanger avec lui quelques nouvelles. Parmi elleux, quelques-uns ont d'ailleurs ensuite rejoint le CMJ à l'automne.

9h20. Dans la salle, Virgile m'indique reconnaître quelques enfants qu'il a suivis en tant qu'animateur périscolaire quelques années auparavant.

10h10. Classe de 4^e. Virgile connaît l'enseignante, il discute avec elle pendant que Pauline installe la vidéo. Devant moi, des élèves s'installent et commentent : « Ah, mais lui je le connais, il était au périscolaire ! » Une fois la vidéo diffusée et les premières discussions engagées autour des projets présentés, Virgile insiste : « C'est pas l'école, c'est libre ! C'est un groupe à géométrie variable, dans lequel ce sont les jeunes qui décident. » Pauline complète : « Ça se passe les mercredis, mais vous n'êtes pas obligés de venir tout le temps, c'est vous qui décidez du temps que vous pouvez y consacrer. » Et Virgile conclut dans un mélange entre rappel des règles et ouverture : « Il faut quand même avoir la démarche de vouloir, ne pas s'inscrire en se disant "je m'en fous", mais c'est libre. Venez partager le goûter avec nous. »

Carnet d'enquête n°5. Recrutement du CMJ. 27 septembre 2021, dans deux collèges privés de Cabossay. Chaque présentation dure en moyenne 10 à 15 minutes. Nous sommes accompagné·e·s de classe en classe par le directeur du premier établissement et par le CPE du second.

9h20 À la fin de l'intervention, un groupe de 8 élèves s'approche de Virgile pour discuter. Deux filles parlent avec lui des activités qu'elles conduisent avec l'équipe d'éducateur-trice-s de rue de l'association de prévention de Cabossay. Après leur départ, Virgile m'indique qu'il les a suivies en périscolaire à l'école Jacques Prévert pendant quatre ans. À l'issue de l'intervention suivante, ce sont deux filles qui cette fois s'approchent de lui pour discuter. Virgile, surpris, s'exclame : « T'as poussé depuis le théâtre forum à l'école du parc ! » Pendant la récréation, il m'explique que cette petite fille, rencontrée dans un atelier de théâtre forum organisé par sa collègue du PRE à l'école primaire du parc, était « une pépète ». Elle s'est produite devant les CM2 de toute la ville, jouant une petite fille réfugiée partie à cause de la guerre, une histoire en partie proche de la sienne.

Carnet n°5, 28 septembre 2021, présentation du CMJ dans un collège public classé REP de Cabossay

Proches des jeunes, Khalifa et Virgile sont aussi des « grands frères » en ceci qu'ils connaissent de nombreux parents et peuvent, à ce titre, « se placer en médiateurs en prodiguant des conseils aux adultes et aux jeunes » (Duret, 1996). Au centre social de Monteau, l'accueil des jeunes s'articule à celui des enfants et des parents, grâce au travail d'équipe décrit plus haut. Partageant les mêmes locaux et réalisant des projets en commun, les responsables de chaque secteur côtoient régulièrement les membres des familles des publics qu'ils accompagnent. Ainsi, lorsqu'on demande à Khalifa s'il connaît les parents des jeunes qu'il suit :

« J'en connais beaucoup beaucoup beaucoup. Ouais, j'en connais beaucoup. [...] ça fait un petit moment que je suis là aussi. [Et] il y a des jeunes que j'ai sur le secteur ado, que j'ai eus peut-être en CP, aujourd'hui ils sont en 6e, etc. Donc je connais beaucoup beaucoup de parents. » (Khalifa, 2 décembre 2021.)

Quant à Virgile, Cabosséen depuis l'enfance, fils d'un militant associatif multicasquette, il est impliqué dans le monde local de la musique et fut un usager assidu de la MJC avant d'en devenir un partenaire en tant que professionnel de la jeunesse. Outre son expérience d'animateur périscolaire, c'est donc aussi son ancrage personnel et familial prolongé dans la ville qui accentue sa connaissance de nombreux groupes sociaux locaux, son aisance dans la sociologie de la ville et construit donc la « spontanéité » des relations qu'il entretient avec ses interlocuteur-trice-s sur le terrain. Dans le cas de Virgile en particulier, défendre une « capacité d'adaptation » et son travail d'« autodidacte », en partie fondés sur son capital d'autochtonie, lui permet également d'affirmer sa légitimité dans son travail, malgré son absence de formation institutionnelle dans le domaine.

Enfin, l'aisance relationnelle revendiquée par ces deux informateurs jeunesse et effectivement observée sur le terrain repose sur un ensemble d'attitudes, dans une *hexis* particulière, qui les distinguent en partie de leurs collègues. Par exemple, au cours de l'enquête, Virgile et Khalifa ont, comme leurs collègues, pris soin de m'expliquer chacune des tâches qu'ils réalisaient en ma présence. Mais systématiquement, ils ont tous les deux veillé, après chaque interaction, à m'expliquer la trajectoire et les principaux traits de caractère des personnes rencontrées. Virgile évoque ainsi en entretien l'importance, pour lui, de se « mettre à la hauteur de [s]on interlocuteur ».

Particulièrement réflexifs sur leurs pratiques¹¹⁸, c'est régulièrement avec ironie qu'ils ont commenté leurs propres attitudes décontractées, afin d'en pointer les avantages dans les interactions avec les jeunes. Ainsi Khalifa ironise-t-il sur son port régulier du survêtement et Virgile sur celui d'un jean troué. Plus sérieusement, Khalifa commente, en entretien, son rapport réflexif au travail :

« Après, c'est moi aussi, ma personnalité. J'arrive à me remettre en question. Même dans la vie de tous les jours en fait, c'est ma manière d'être dans la vie de tous les jours. » (Khalifa, Monteau, 2 décembre 2021).

Sans résumer l'ensemble de leurs attitudes, ce double rapport particulièrement sensible et réflexif à leur environnement de travail fait d'eux des informateurs jeunesse appréciés par leurs collègues et leurs publics pour leur spontanéité et leur sens de l'improvisation.

Souvent debout, ces deux informateurs jeunesse ont enfin souligné leur goût pour la mobilité et, en effet, on peut observer que leur souplesse de tempérament s'exprime aussi par leur éloignement d'autres types de pratiques, voire leur désintérêt pour certaines tâches, plus formelles, du métier d'informateur jeunesse. Par exemple, leur usage des moyens de communication : tout au long de l'enquête, Khalifa et Virgile m'ont transmis spontanément de nombreuses informations sur leur travail *via* Instagram, des captures d'écran ou des messages vocaux envoyés sur Whatsapp, et de nombreux coups de téléphone rapides et spontanés, me permettant d'accéder rapidement à de précieuses informations, en contournant l'usage du mail. À l'inverse, l'essentiel des informations échangées avec Aurélien, Sébastien, Pauline ou Valentine a été transmis (dans des délais très courts) par l'intermédiaire de nos messageries institutionnelles. Plus précisément encore, Khalifa m'a fait part de son désintérêt pour les tâches liées à l'affichage des informations du PIJ sur les murs du centre social :

« Il y a un truc qui me fait... alors c'est pas que ça me plaît pas, mais c'est pas ce que je préfère faire, c'est tout ce qui va être affichage, etc. Devoir trier, mettre à jour à chaque fois les infos, dire "il y a une journée ouverte tel jour", tout le temps mettre à jour, mettre à jour. Ça prend du temps mine de rien. La veille d'infos en fait, c'est pas ce que je kiffe le plus, mais c'est hyper important, donc pas trop le choix. » (1^{er} décembre 2021)

Comme évoqué dans le chapitre 1, Virgile s'est quant à lui réjoui que sa collègue Pauline prenne soin de comptabiliser les publics et, plus largement, de réaliser les tâches formelles qui le rebutent. Sur ces points précis, le profil de Khalifa et Virgile contraste avec celui des trois informatrices jeunesse suivies pendant l'enquête, fondé sur le soin porté à des tâches plus formelles : les organisatrices.

c) Les organisatrices.

Les trois informatrices jeunesse suivies au cours de notre enquête ont ceci de commun qu'elles ne s'appuient ni sur leurs goûts personnels ni sur la revendication de quelque « spontanéité » pour décrire leur pratique du métier d'IRJ. Au contraire, qu'elles évoquent les tâches qu'elles préfèrent ou celles sur lesquelles elles s'appuient pour légitimer leurs actions, toutes trois insistent sur l'importance donnée à l'organisation : savoir organiser des événements, d'une part, et « être organisée », d'autre part,

¹¹⁸ L'ensemble des IRJ suivies sur le terrain ont fait preuve d'une grande réflexivité dans leur travail, m'expliquant en permanence leurs actions et les commentant avec un recul qui témoigne d'une grande régularité dans l'analyse de leurs pratiques. En outre, à Cabossay et Côtin, Pauline, Virgile, Aurélien et Sébastien ont déjà fait l'objet d'enquêtes : les premiers ont réalisé des entretiens avec un sociologue de la jeunesse chargée de réaliser une étude sur les politiques jeunesse de Cabossay (non encore publiée) alors que les seconds ont travaillé, dans le cadre du PIA Jeunesse de leur métropole, avec les chercheurs d'un laboratoire de sciences de l'information et de la communication.

apparaissent dans leurs discours non seulement comme des éléments centraux du travail d'IRJ¹¹⁹, mais aussi comme des aspects du travail leur permettant d'y prendre goût et de s'y sentir légitimes.

Lorsqu'on demande à Pauline ce qu'elle préfère dans son métier, elle répond sans hésiter : « J'aime bien l'organisation de projets, d'événements, la partie concrète de l'organisation. » (Pauline, Cabossay, 28 juin 2021.) Ce goût pour l'organisation de projets, elle le découvre dès son service civique à la mairie de Cabossay lorsque, en 2012-2013, elle accompagne le projet de rénovation de la place centrale de la ville : « Je faisais des réunions de chantier les lundis matin, je faisais des lettres d'information, des choses comme ça. Et c'est vrai que je m'y retrouvais bien sur le côté service public. » (Idem.) Associant l'organisation d'événements à ses missions de service public, c'est bien d'abord grâce ces tâches que Pauline estime être utile par son travail. Informatrice jeunesse impliquée dans la gestion événementielle depuis son recrutement en 2013, elle devient coordinatrice jeunesse en 2014, lorsque sa responsable quitte son poste pour mettre en œuvre la réforme des rythmes scolaires. Son goût pour l'organisation et son implication dans ces tâches-là constituent donc visiblement l'une des raisons de sa légitimation en tant qu'informatrice jeunesse, et de sa titularisation.

Embauchée quelques semaines avant notre seconde d'observations à Côtin, Valentine estime que l'organisation du Festisol (cf. chapitre 2), reprise l'année précédente par Aurélien avant d'être annulée, représente un enjeu central de sa légitimation au sein de l'équipe jeunesse qu'elle vient d'intégrer, non sans appréhension. Constituée depuis plusieurs années, l'équipe jeunesse de Côtin lui apparaît comme une organisation rôdée, un groupe de collègues soudés et, bien qu'accueillant, difficile à intégrer. Aussi nous explique-t-elle, une dizaine de jours après le festival, que cette organisation lui a permis de « faire des progrès » dans son travail, d'être mieux intégrée à l'équipe, plus légitime pour s'impliquer dans le projet jeunesse : « ça se passe de mieux en mieux », conclut-elle (entretien téléphonique, 10 décembre 2021).

Vecteur de légitimation au sein d'une structure ou d'une équipe, le travail d'organisation a enfin pu servir aux informatrices jeunesse rencontrées d'outil pour surmonter leur timidité et développer, peu à peu, des compétences d'animation dont elles étaient plus éloignées à leurs débuts. En entretien, Céline se souvient de ses premiers pas d'informatrice jeunesse :

« Il faut savoir être à l'aise devant le public, chose que quand je suis arrivée, j'étais pas du tout [rire]. J'étais quelqu'un de très très réservé, très timide. Alors je te dis pas, ma première RIC¹²⁰ [souffle sportif], j'étais rouge tomate, je suis jusque-là, j'étais pas bien ! [Rires] »

De même, Pauline se souvient des difficultés éprouvées à s'exprimer publiquement à ses débuts :

« Moi j'étais pas du tout habituée à parler en public, c'était quelque chose qui pour moi était très difficile tout court. Et en plus de ça, j'avais pas le langage technique : j'avais pas les mots, j'avais pas les formulations. Donc ça, c'était très compliqué. Mais après, à force d'entendre, d'écouter, de... voilà, c'est des choses qui s'apprennent. Et puis, la diversité aussi des missions... » (Pauline Cabossay, 28 juin 2021)

En soulignant ici « la diversité des missions » comme un outil pour surmonter les difficultés liées à sa timidité de départ, Pauline semble ici sous-entendre que c'est bien en se concentrant sur certaines tâches qu'elle a pu, avec le temps, gagner en aisance dans celles qu'elle redoutait le plus. De façon

¹¹⁹ Ici les hommes suivis sur le terrain n'ont pas un avis différent du leur. On observe seulement que leur goût pour ces tâches et la place qu'ils leur donnent dans nos échanges apparaissent plus secondaires.

¹²⁰ Réunion d'information collective.

similaire, Céline estime que la principale qualité d'une informatrice jeunesse est d'être « un maximum organisée » et d'« être polyvalente » (Enrochies, 28 mai), le développement simultané de différentes compétences permettant de progresser dans le métier, tant dans ses aspects administratifs, organisationnels, que d'animation et de prises de paroles publiques. Onze ans après ses débuts, Céline estime au moment de l'enquête « se balade[r] complètement avec les jeunes », reconnaissant que « c'est tout un apprentissage, c'est pas inné, c'est loin d'être inné » et contrastant par ces mots avec ceux de ses collègues masculins, évoqués plus haut.

Le caractère polyvalent du métier d'IRJ facilite son appréhension par des professionnel-le-s aux compétences contrastées, venu-e-s d'horizons variés. Au début de leurs trajectoires, les informateurs suivis sur le terrain ont d'abord misé sur leurs qualités d'animateurs alors que les informatrices, elles, se sont davantage appuyées sur leurs compétences organisationnelles. S'il semble difficile de généraliser ici cette division genrée du travail, on peut cependant constater qu'au fil des années passées au poste d'IRJ, les plus ancien-ne-s d'entre elleux ont travaillé leur polyvalence. Informatrices jeunesse depuis plus de 11 et 7 ans, Céline et Pauline ont développé des compétences d'animation auprès des différents publics qu'elles accompagnent. Confronté à la rédaction de nombreux bilans annuels pour la mairie et divers partenaires, Aurélien est désormais rompu aux formalités administratives et rédactionnelles de son travail. L'acquisition de cette polyvalence malgré la diversité des profils et des trajectoires, façonne avec le temps des IRJ expérimenté-e-s, susceptibles de monter dans la hiérarchie des acteurs jeunesse territoriaux. Ce processus de formation et de stabilisation professionnelle est au cœur de la dernière partie de ce rapport.

B. Se former et devenir un professionnel généraliste et prometteur

Malgré la diversité de leurs trajectoires, les IRJ ont toutes et tous trouvé dans ce métier une forme de stabilité professionnelle, le premier poste stable de leur carrière. Cette stabilisation repose à la fois sur l'acquisition de compétences qui leur permettent de devenir les professionnel-le-s polyvalent-e-s que l'on a pu observer, mais aussi sur la consolidation de leur statut, au sein de la structure qui les embauche. L'objectif de cette dernière partie est de montrer en quoi le métier d'IRJ peut être vu comme une étape décisive dans la carrière d'éventuels futurs cadres des politiques territoriales de la jeunesse.

Pour devenir des professionnel-le-s généralistes de la jeunesse, les IRJ, une fois en poste, articulent différentes formes de formation à leur trajectoire initiale. La formation dite « de base », ou « FIJ », est dispensée par les CRIJ sous des formats variables (de quelques jours à quelques semaines au cours de la première année d'exercice de l'IRJ¹²¹). Elle est obligatoire et permet aux jeunes IRJ d'acquérir un socle commun de connaissances et de conseils pratiques pour, comme le précise une formatrice en juin 2021, « saupoudrer de l'IJ partout » dans les rôles souvent variés qu'ils endossent au sein de leurs structures respectives. Complétée par des modules de formation continue auxquels les IRJ s'inscrivent

¹²¹ En entretien, la chargée de développement d'Info Jeunes France précise : « On travaille actuellement à la définition d'un socle commun de formation. C'est-à-dire qu'aujourd'hui les informateurs jeunesse nouveaux arrivants doivent suivre la formation qui est soit appelée "initiale" soit "de base" informateurs jeunesse, qui est dispensée par les CRIJ. Mais qui prend des formes très variées selon les Régions. À la fois en termes de contenus, de temps, de durée, donc on essaye un peu d'uniformiser ça, pour avoir au moins un peu un socle commun de formation à proposer sur l'ensemble du territoire. » (Julie Francioli, entretien en visio, 9 mars 2021.)

régulièrement, la formation proposée par le réseau Information jeunesse s'articule également à des temps de formation continue auprès d'autres réseaux ou institutions (1). Ensuite, nos observations nous ont permis de mettre en évidence le rôle déterminant des chefs des IRJ qui, au sein de leurs structures respectives, endossent un rôle de mentorat après être souvent elleux-mêmes passé-e-s par un poste d'IRJ (2). Pour finir, nous reviendrons sur les différentes formes qu'ont prises les étapes de stabilisation des postes des IRJ, en évoquant les voies d'évolution qui s'offrent à elleux au sein de leurs structures ou ailleurs, dans le champ des politiques territoriales de la jeunesse (3).

1) Se former en permanence

Les formations initiales et continues proposées par les CRIJ sont nombreuses, variées et notre enquête, centrée sur la vie dans les PIJ, ne nous permet pas d'en rendre compte ici de façon générale. En revanche, à travers le parcours singulier de Khalifa, on peut identifier quelques-uns des enjeux de cette formation dans la consolidation de son rôle d'IRJ au sein du centre social de Monteau.

Après que sa formation a été reportée d'un an en raison de la crise sanitaire, Khalifa suit la FIJ au cours de sa deuxième année en tant qu'IRJ au centre social de Monteau. Six semaines de formation, au cours desquelles il estime avoir appris « ce qu'on attend d'un informateur jeunesse », et il précise :

« Tout ce qui va être la veille d'infos, se tenir à jour, comment accueillir le jeune, notre manière d'être avec le jeune. [...] l'aménagement de la salle [et] aussi la dimension partenariale et je pense que ça m'a pas mal aidé. » (Khalifa, Monteau, 2 décembre 2021).

À ce titre, la formation initiale des IRJ apparaît comme complémentaire à la formation d'animateur qu'a reçue Khalifa et au nom de laquelle il a été recruté au centre social de Monteau. Pour Tahar, le responsable du centre social lui-même prédécesseur de Khalifa, cette formation permet au référent jeunesse d'acquérir des compétences non transmises dans les formations des animateurs :

« Pour moi, la formation IJ [...] elle est bien foutue [et] c'est dommage qu'elle soit pas intégrée dans les formations d'animation. [...] On apprend un canevas de toutes les ressources qui sont à votre disposition, qui sont construites par le réseau IJ, comment on les utilise et comment on essaie de mettre en cohérence ce qu'on écoute chez les jeunes et ce qu'on a comme ressources à leur indiquer. » (Tahar, directeur par intérim du centre social de Monteau, en visio, 9 décembre 2021.)

Au-delà de la FIJ, Tahar souligne l'importance, pour les IRJ, de participer régulièrement aux formations proposées par le CRIJ ¹²². Le CRIJ propose en effet aux IRJ plusieurs modules de formation continue, dont un gratuit par an. La variété des propositions faites par le CRIJ est valorisée par les IRJ et par leurs responsables, Tahar évoquant par exemple « une formation autour du "Vrai du faux", des formations autour des Fab Labs. Il y a plein de supports ». Khalifa évoque quant à lui une formation « éducation aux médias » et affirme avoir été marqué par une formation sur la transition écologique, coanimée par le CRIJ et une association environnementale de Monteau. À cette occasion, il semble avoir été touché par l'importance donnée à la transmission de méthodes de sensibilisation des publics : « C'était vraiment sur comment donner envie aux publics de se lancer dans des projets, comment susciter l'envie aux publics et pas les faire culpabiliser. Et pas sur "qu'est-ce que les gaz à effet de serre ?" » (Khalifa, 2 décembre 2021). Plus largement, lors des formations ou des rencontres organisées par les CRIJ, les IRJ sont très régulièrement amené-e-s à discuter ensemble, à travailler en groupe pour partager leurs expériences.

¹²² En revanche, il estime que cette formation, « très administrative », reste insuffisante en matière d'outils d'animation du collectif, dont les professionnels des centres sociaux sont largement dotés au cours de leur formation.

Cette méthode de travail leur permet, de l'avis de Khalifa, d'éclairer utilement son quotidien d'IRJ solitaire dans sa structure. Il accède ainsi à des apprentissages directement mobilisables dans son travail :

« En fait, on n'a pas appris, on en a discuté, parce que je me suis rendu compte qu'il n'y a pas une manière de faire. Et c'est ça qui est bien. [...] Le fait d'avoir pas mal de partage d'expériences des autres, savoir ce qui se faisait déjà, savoir qu'ils intervenaient dans les collèges, les lycées, [...] comment ils ont fait pour y entrer, par quels biais ils sont passés, etc. C'est des choses que j'ai appliquées et ça marche. » (idem)

Autrement dit, les formations IJ sont aussi, voire surtout, des espaces de rencontres, de partage de compétences, et de construction d'un réseau de soutien fondé sur le partage des expériences vécues le plus souvent seul·e, sur le terrain. D'autres IRJ ont notamment souligné en entretien l'ambiance des rencontres IJ, Pauline par exemple : « J'aime bien parce que les gens sont sympas. C'est très ouvert, et déjà ça c'est intéressant » (Pauline, Cabossay, mai 2021). Une ambiance dont nous avons pu être témoin lors de l'observation d'une journée de formation initiale dispensée par le CRIJ de Monteau. Dans l'extrait ci-dessous, nous sommes le vendredi 25 juin 2021, dernier jour de la semaine de formation d'un groupe d'IRJ dont Khalifa fait partie.

10h30. La formatrice du CRIJ a préparé avec son collègue des fiches avec des situations : une en rencontre physique, une demande sur Facebook et une autre par mail. Chaque groupe réfléchit à la situation et à la posture à adopter : comment allez-vous réagir à ça ? Iels partent travailler en groupe, et j'observe les discussions de cinq informatrices (Marine, Emilie, Élise, Tara, Alexia) qui analysent le cas de Sasha (Figure 48) : une jeune femme sollicite le PIJ pour aider son colocataire qui semble avoir des soucis liés à sa recherche de stage, mais aussi à sa santé mentale. Les cinq filles se mettent d'abord sur l'intérêt de proposer au jeune colocataire d'aller à la permanence d'accueil et d'écoute des jeunes (PAEJ), car le « vrai » problème, plus que les études, semble être sa santé mentale. Puis, au fil de la discussion, la chaîne de conseils que les informatrices envisagent de donner à Sasha s'affine :

Tara : « on peut lui proposer d'aller voir le PAEJ¹²³ pour la santé mentale de son colocataire, puis lui dire qu'après cette démarche, il peut venir les voir au PIJ ». Marie abonde dans ce sens, il faut lui proposer des étapes. Émilie évoque alors une gêne : Sasha parle ici à la place de son coloc. On peut lui donner le contact du PAEJ, mais il faudrait qu'il formule lui-même sa demande. En parallèle, nous on peut contacter la Maison des ados et prévenir les professionnels qui y travaillent que ce jeune va certainement venir les voir. Tara : « dans mon PIJ, d'ailleurs, il y a une permanence de la PAEJ au PIJ. »

Puis, au fil de la discussion, les cinq informatrices se demandent pourquoi c'est Sasha, et non son colocataire, qui leur écrit. Elles estiment que cette intermédiation pose problème, qu'elle les empêche de comprendre clairement la situation et la demande du jeune en difficulté. Elles changent alors de stratégie et se mettent d'accord sur le fait que leur priorité, c'est d'abord de rencontrer ce jeune-là. S'interrogeant sur les raisons de l'intermédiation de sa colocataire, elles listent les éventuels freins à la communication avec le jeune en difficulté. Par exemple, la barrière linguistique, mais s'il est en école d'ingénieur, il parle certainement un peu français. Tara se demande si les deux colocataires sont amis et Émilie suggère de demander directement à Sasha pourquoi c'est elle et non lui qui leur adresse cette demande. Marine trouve quant à elle que la demande de Sasha est encore trop floue pour qu'il soit déjà question de lui donner des contacts. Émilie suggère alors de construire un échange dans le chat, « en mode promeneur du net », en posant des questions progressivement et en donnant quand même le contact du PAEJ. Ça permet, explique-t-elle, de donner une solution assez rapide à une partie des problèmes. Mais il faut en même temps souligner qu'on a besoin de le connaître, car on ne sait pas qui il est.

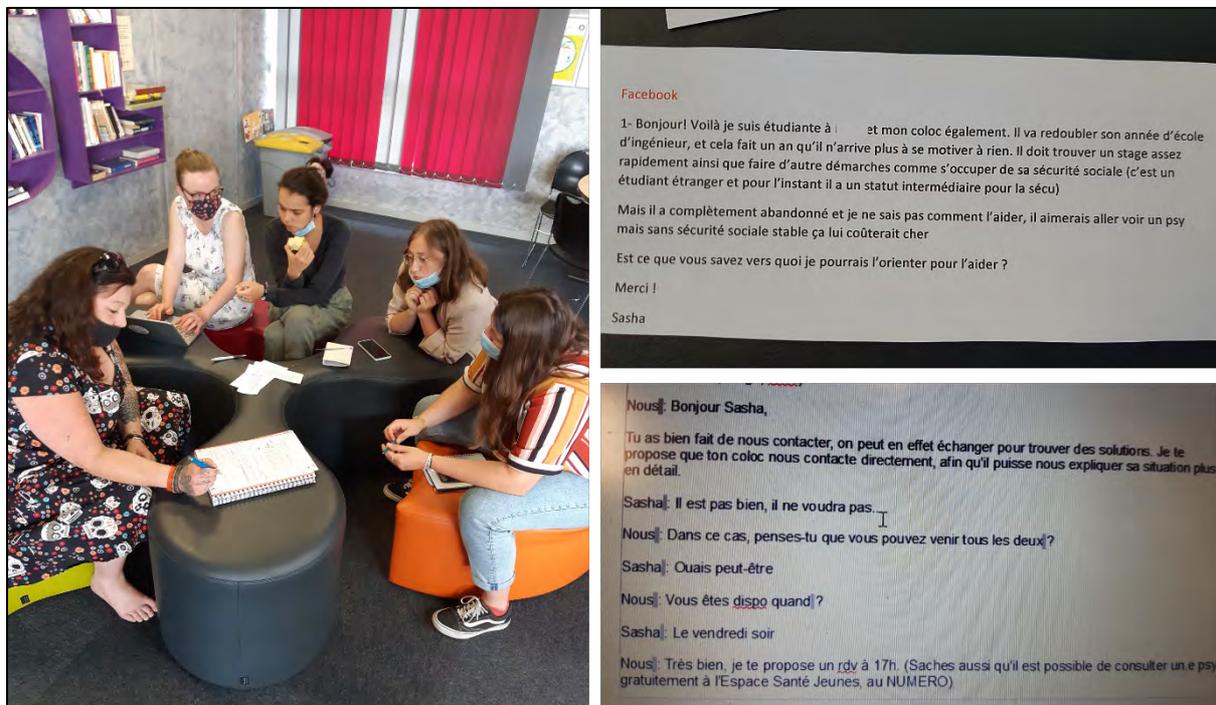
¹²³ Point accueil et écoute jeunes.

Si elles sont toutes les cinq d'accord sur le fait que la priorité, c'est la santé mentale, la question du stage est aussi importante. Elles trouvent la situation très compliquée. Alexia estime que cette situation est assez représentative de ce qu'elle vit en tant que promeneuse du Net : « Avec ma collègue, on réfléchit longtemps avant de répondre ! ». Et Marine précise : « Oui, et là même si c'est Facebook, le message est long et construit. » Marine demande aux filles du groupe si ça leur est déjà arrivé d'avoir une demande qui, comme celle-là, émane d'une tierce personne ? (réponses négatives). Puis le groupe se met à rédiger l'échange Facebook qu'elles pourraient avoir avec Sasha pour répondre à sa sollicitation. Elles imaginent l'échange dans son intégralité, c'est Tara qui rédige.

La première option envisagée est que le colocataire refuse de venir. Les filles se demandent comment le faire venir. Élise : « S'il aimerait voir un psy, peut-être qu'une réponse sur ce point lui donnerait envie de venir ? » Émilie propose d'insister sur le fait qu'on peut trouver des réponses rapides et gratuites. Tara nuance : « Rapides pas forcément, chez nous il y a un mois d'attente pour obtenir un rendez-vous à la PAEJ ». Tara et Alexia discutent et suggèrent de répondre à Sasha qu'elle propose à son colocataire de venir à deux au PIJ. Le début de l'échange leur permet de suggérer à Sasha de les rencontrer. Alexia suggère de modifier la phrase « je me demande si ça ne serait pas plus simple... » qui implique un jugement de valeur et suggère de commencer la phrase par « je te propose... ». Dans le groupe, certaines insistent sur l'importance de mentionner l'existence de la PAEJ. Émilie se montre plus réservée sur ce point : « Moi j'aurais pas donné cette info, pour les rencontrer en priorité et avoir le plus d'informations possible en le voyant. » Marine complète : « Oui, si ça se trouve, il n'a pas tant que ça besoin d'un psy ! »

(Carnet d'enquête n°3, CRIJ du Sud, Monteau, vendredi 25 juin 2021.)

FIGURE 48. FORMATION IJ. CRIJ DU SUD, MONTEAU,, 25 JUIN 2021.



Enfin, au-delà des contenus, Tahar insiste sur l'importance que représente, pour lui comme pour son référent-informateur jeunesse, l'insertion dans le réseau IJ via les formations : « Ça te permet de rentrer dans un réseau. Ça, c'est, pour moi, c'est la force de l'information jeunesse. ». Et en effet, depuis sa formation au CRIJ, Khalifa garde des contacts réguliers avec les IRJ de son groupe :

« On a un groupe sur WhatsApp et à chaque fois qu'il y a des événements, [on s'écrit:] "qui sera là demain à l'événement organisé par le CRIJ ?", "qui sera là à la formation ?" Du coup, oui oui, on est toujours en contact. [...] En fait, on s'est fait un petit réseau et on partage. Il y a eu des naissances, des déménagements, des choses comme ça. Donc vraiment, on partage je vais pas dire tout, mais on partage beaucoup de choses. Et d'un point de vue professionnel, souvent c'est des questions aussi : "est-ce que vous avez entendu parler de telle subvention ? quelqu'un peut m'en dire plus ?" » (Khalifa, Monteau, 2 décembre 2021)

Cette dynamique de réseau, nourrie par les CRIJ dès les premiers pas des IRJ, est aussi alimentée par d'autres réseaux dans lesquels s'inscrivent les structures qui les embauchent. Ainsi, à Cabossay, Pauline affirme par exemple avoir suivi « pas mal de formations avec [une association régionale] » en particulier sur les outils numériques. Informatrice jeunesse depuis 8 ans, elle évoque également les formations suivies dans le domaine de la santé, et en particulier sur les questions de sexualité avec l'IREPS (instance régionale d'éducation et de promotion de la santé), et sur la question des droits des femmes avec le CIDFF (centre d'information sur les droits des femmes et des familles). Sans entrer dans le détail, Pauline revient également sur les rencontres réalisées au sein du réseau « promeneurs du Net » coordonné par la CAF. Au cours de ces rencontres, comme lors de celles du réseau IJ, elle apprécie particulièrement « les moments informels qui sont les plus intéressants », ceux au cours desquels elle peut « discuter avec les autres de ce qu'ils font comme projets, [avoir] des réflexions, [prendre] le temps de se poser et d'avoir un recul » (Pauline, Cabossay, 28 juin 2021).

Pour les fonctionnaires territoriaux, le CNFPT (centre national de la fonction publique territoriale) apparaît comme un espace régulier de formation des IRJ, mentionné notamment par Sébastien en entretien :

« Je me suis pas mal formé. [...] Dès que je vois passer une formation CNFPT [qui m'intéresse] je la prends : je me suis formé à Twitter, Instagram, Facebook, la e-réputation. Donc il y a une formation formelle, et il y a aussi ce que je préfère, c'est tous les temps d'échange et de pratique. » (Sébastien, Côtin, mai 2021).

Enfin, les réseaux locaux regorgent de ressources utiles pour la formation ponctuelle des IRJ. Sébastien se souvient par exemple avoir suivi une formation sur le numérique, au sein d'une association présente dans la capitale régionale, installée dans une pépinière d'initiatives qu'il a alors découverte avec beaucoup de curiosité. L'insertion des IRJ dans des dynamiques de rencontres locales alimente largement l'offre de formation à laquelle iels ont accès et, à ce titre, la participation à des PIA Jeunesse ne fait que renforcer l'importance des temps d'échanges dans la consolidation de leurs compétences.

Outre leur formation initiale, les apports du réseau IJ et les multiples formations continues auxquelles iels ont accès, les échanges permanents des IRJ avec leurs collègues proches sont enfin, un élément déterminant de leur formation.

2) L'information jeunesse, une école des cadres territoriaux de la jeunesse ?

« J'ai été formée au fur et à mesure en fait. J'ai eu les bases, avec le CRIJ pour l'information jeunesse, et ensuite, c'est sur le tas. C'est sur le tas que j'ai appris avec [ma devancière]. [...] Elle a plus de vingt ans de boutique maintenant, et on avait exactement à peu près le même parcours en fait. [...] Elle m'a montré comment animer une réunion d'information collective, comment la construire. Il y a tout l'administratif à saisir, les logiciels propres [au GIP]. [...] J'ai vraiment beaucoup appris avec elle. Et j'espère pouvoir le faire un jour avec quelqu'un d'autre, ravoir un binôme pour pouvoir le faire moi-même. C'est quelque chose que j'aimerais bien, parce que c'est un métier qui est en constante évolution. » (Céline, Enrochies, 28 mai).

Ce récit de Céline est particulièrement représentatif de nombreuses discussions conduites pendant l'enquête avec les IRJ à propos du rôle de tuteur·ice·s endossé par leurs collègues et responsables respectif·ve·s. En effet, dans les quatre PIJ sur lesquels repose cette enquête, les responsables des IRJ ont entretenu, depuis longtemps, des liens avec l'information jeunesse. Qu'ils aient été elleux-mêmes informateur·trice jeunesse il y a quelques années ou qu'ils portent un attachement fort au réseau IJ pour d'autres raisons, les chef·fe·s des IRJ observé·e·s ont un rôle déterminant dans le souci porté au maintien de la labellisation IJ de la structure et, par conséquent, à la formation des IRJ qu'ils encadrent.

« Quand je suis arrivé ici, Olivier [mon chef d'alors] m'a dit : "si t'as pas fait la formation, il faut que tu la fasses, c'est tout". Donc j'ai fait la formation de base. J'avais déjà [trois] ans d'expérience [...], je savais déjà tout. [...] Mais en tout cas, l'intérêt il était aussi de rencontrer d'autres informateurs jeunesse et de rencontrer aussi les membres du CRIJ. » (Aurélien, Côtin, 26 mai 2021).

La sensibilité des responsables des IRJ aux valeurs et méthodes de travail du réseau IJ apparaît sur le terrain comme un facteur déterminant de l'encadrement et de la formation des IRJ que nous avons suivie·s sur le terrain.

À Enrochies d'abord, nous commençons notre enquête au printemps 2021, quelques semaines avant une réorganisation interne et le départ du chef de Céline, Laurent. Ce dernier dirige alors le secteur « développement social » de la mission locale d'Enrochies (cf. chapitre 2), et revient, en entretien, sur l'importance qu'il accorde à l'information jeunesse au sein d'une mission locale :

« L'information jeunesse, il y en a, parce que c'est l'histoire de la mission locale. » (Laurent, coordinateur ML Enrochies, 15 juin 2021).

En œuvrant à préserver la présence d'un PIJ dans la mission locale, Laurent insiste sur l'importance de pouvoir, grâce à une IRJ, ouvrir la mission locale à des publics plus larges. Acteur et militant de l'éducation populaire, il dispose d'une connaissance du monde associatif local et incite régulièrement Céline à s'investir dans le réseau IJ pour nourrir l'originalité des pratiques d'accueil IJ au sein de la structure.

ENCADRÉ TRAJECTOIRE 1

Laurent, responsable du secteur développement social à la mission locale d'Enrochies, de 2007 à 2021.

Originaire d'Enrochies et titulaire d'un diplôme d'État supérieur de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (DESJEPS), Laurent commence sa carrière dans les années 1990 comme objecteur de conscience, en animant un comité local d'aide aux projets (CLAP). Après avoir travaillé dans une association qui œuvrait en direction de la jeunesse dans une grande ville du Nord, il devient chargé de mission politique de la ville à Enrochies, puis, en 2008, responsable du secteur développement social à la mission locale.

De 2010 à 2015, il participe, avec quelques représentants des missions locales du nord de la France, à une recherche-action pilotée par Bertrand Schwarz, dont il se montre admiratif (« c'est vrai que c'est une pointure ! »). Durant cinq ans, il conduit dans ce cadre des expérimentations dans sa propre mission locale (ML), tout en rencontrant l'équipe de recherche chaque mois : « *C'est une bonne réflexion et quelques missions locales, donc nous, on est associés, on était cinq ou six missions locales sur cette recherche-action et chacun développait une action. [...] Je me suis éclaté [pendant] cinq ans.* » Dans ce cadre, il développe un outil intitulé « mots de jeunes », permettant à des jeunes de la ML d'Enrochies de se réunir et de faire remonter leurs perceptions du monde, du travail et de la ML elle-même auprès des conseiller·e·s. La réception de cette expérimentation en interne provoquant quelques conflits, le projet s'arrête en 2015, après que l'orientation générale de la structure a changé, suite à l'arrivée d'une nouvelle direction. Cette expérience a cependant permis, selon Laurent, de renforcer les dispositifs d'accompagnement collectifs au sein de la ML en général, et dans le cadre du PIJ en particulier.

À Côtinon ensuite, Olivier fut le chef d'Aurélien et Sébastien depuis leur recrutement jusqu'à son départ en 2021¹²⁴. Longtemps membre du conseil d'administration du CRIJ du Nord, il a contribué à alimenter pendant de nombreuses années des liens étroits entre son équipe et le réseau IJ régional. Plus largement, il a pu porter des initiatives extraterritoriales (telles que l'inscription du PIJ de Côtinon au PIA métropolitain, ou la proposition d'un projet numérique jeunesse) prolongées, après son départ, par les IRJ du PIJ de Côtinon.

En 2021, les départs parallèles de Laurent et d'Olivier déstabilisent les IRJ d'Enrochies et de Côtinon qui semblent avoir perdu des mentors qui, depuis leurs arrivées respectives dans leurs PIJ, orientaient et légitimaient fortement leurs actions.

À Cabossay et à Monteau, nombreuses furent également les remarques des IRJ nous indiquant avoir ici prolongé l'action initiée par leur devancière devenue cheffe de service, ou avoir là reçu les conseils avisés de leur chef sur leur travail. D'une part, Pauline nous explique par exemple comment s'est organisé le tuilage entre elle et sa devancière, Christelle (cf. encadré trajectoire n°2), devenue cheffe de service à son arrivée :

« Petit à petit, ma responsable m'a donné de plus en plus de choses à faire et de choses à gérer on va dire. Au début, je les gérais un petit peu de loin, avec une participation on va dire. Et puis après, j'en prenais un petit peu le pilotage petit à petit quoi. » (Pauline, 2 juin 2021).

¹²⁴ Avec l'alternance politique de 2020 et à la réorganisation municipale qui s'ensuit, il quitte la mairie de Côtinon pour occuper des fonctions de direction de service dans une municipalité du Sud de la France. Nous n'avons pas réalisé d'entretien avec lui. En septembre 2021, il est remplacé par son collègue Nordine dont le poste libéré revient alors à Aurélien (lui-même remplacé par Valentine) – cf. chapitre 2.

ENCADRÉ TRAJECTOIRE 2

Christelle, d'informatrice jeunesse à DGA de Cabossay

Née en 1979 dans un village rural situé à 20km de Cabossay, Christelle s'est investie, très jeune, dans le milieu associatif local en devenant dès 16 ans secrétaire (officieuse) de l'association musicale dans laquelle elle jouait. Son père, qui réparait des métiers à tisser dans l'industrie textile locale, a été maire de sa commune pendant deux mandats. Sa mère était quant à elle salariée du Parc naturel régional dans lequel ils habitaient, ce qui conduit Christelle à commenter : « j'ai quand même baigné dans la collectivité ».

Après un bac ES, elle intègre un IUT GEA dans la grande ville la plus proche, qu'elle termine par un stage de deux mois au Québec. Ne validant pas ce stage, elle est contrainte de reprendre une année de DEUG en administration économique et sociale au sein de la même université, pour pouvoir candidater, l'année suivante, en licence de management public, dans l'institut d'études politiques (IEP) d'une grande ville universitaire 250km plus au sud. Elle réalise alors deux stages longs en collectivités territoriales, le premier au service culture d'une ville de 200 000 habitants, le second au service politique de la ville d'une intercommunalité de 100 000 habitants. Elle se lance ensuite dans la recherche d'emploi et décroche en 2004 un emploi jeune dans une petite ville située en périphérie d'une ville du sud d'environ 100 000 habitants : « une collectivité qui ressemble beaucoup à [Cabossay], 17 000 habitants, des quartiers en politique de la ville, beaucoup, beaucoup de similitudes ». Elle y coordonne le projet éducatif local (PEL) et le contrat local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD). Une fois obtenu le concours d'attachée territoriale, elle est titularisée sur ce poste puis devient, en 2007, responsable de la politique de la ville et du contrat enfance-jeunesse dans cette collectivité.

En 2009, souhaitant se rapprocher de ses proches, elle postule à Cabossay sur le poste de coordinatrice jeunesse, créé après l'élection d'un nouveau maire en 2008. Suite à son recrutement, Christelle s'investit donc dans le réseau IJ, bénéficie des formations qu'il propose, tout en s'orientant en parallèle vers l'ANACEJ (Association nationale des conseils d'enfants et de jeunes), auprès de laquelle elle trouve un soutien complémentaire utile pour la création du CMJ de Cabossay : « Ça, je me suis beaucoup appuyée sur les réseaux qui existent que ce soit pour le PIJ ou pour le conseil municipal de la jeunesse pour essayer les bonnes pratiques ». Trois ans après son arrivée, ses missions évoluent et elle devient en 2013 chargée de projet pour la réforme des rythmes scolaires. C'est à ce moment-là qu'est recrutée Pauline. En 2014 est créé le poste de « directrice éducation et citoyenneté » auquel accède Christelle, Pauline devenant alors informatrice et coordinatrice jeunesse. Christelle occupe ce poste jusqu'en 2018, avant de devenir cheffe de pôle cohésion sociale. Elle devient alors responsable du CCAS et du CIAS et s'éloigne, pendant quatre ans, de la politique jeunesse (qui est alors rattachée au pôle « développement humain »). En 2021, suite aux transformations de l'organigramme municipal consécutif aux élections municipales, Christelle devient directrice générale adjointe d'une direction nouvellement créée et intitulée « cohésion sociale et citoyenneté », au sein de laquelle elle retrouve le PIJ. Dans cette direction, outre le CCAS et le CIAS, on retrouve en effet trois services : la politique de la ville, la jeunesse et la citoyenneté. Après avoir été informatrice jeunesse lors puis être devenue la responsable des informateur-trice-s jeunesse en tant que directrice éducation et citoyenneté, Christelle devient donc la n+2 de l'équipe du PIJ en tant que DGA.

D'autre part, Khalifa m'explique échanger quotidiennement avec Tahar (cf. encadré trajectoire n°3), directeur adjoint du centre social¹²⁵ :

« [Les collègues] avec qui je parle le plus ? Déjà il y a le directeur Tahar : tous les jours, je le saoule ! (rires). [...] Parce que Tahar, il était sur la jeunesse avant moi, du coup, il a vraiment le recul et c'est auprès de lui que j'apprends. [...] Au fur et à mesure, à ses côtés j'ai beaucoup appris et il y a des choses auxquelles je pense avant de faire un projet, avant j'y pensais pas. » (Khalifa, Monteau, 1^{er} décembre 2021).

¹²⁵ Directeur adjoint du centre social de Monteau depuis 2014, Tahar en est le directeur par interim au moment de nos observations, suite au décès brutal du directeur historique du centre social en mai 2021. Tahar reprend ses fonctions de directeur adjoint début 2022, après l'arrivée d'un nouveau directeur.

ENCADRÉ TRAJECTOIRE 3

Tahar, directeur adjoint du centre social de Monteau.

Tahar est né en 1976 dans le centre-ville de Monteau, ses parents sont commerçants et jusqu'à l'âge de 16 ans, il travaille de temps en temps avec eux. Cette expérience précoce l'a « forgé sur le travail », tout en lui apprenant à avoir « le sourire avec les clients ». En 1998, après son bac, il devient animateur en accueils de loisirs, ce qui lui permet de financer (en partie) ses études d'économie. D'emblée, il apprécie le monde de l'animation, où il dit trouver « du plaisir [...], de la facilité, le rapport avec le collectif n'était pas compliqué ». Parallèlement, il s'épanouit dans ses études, qu'il a choisies après avoir été découvert l'économie grâce à un professeur de lycée. Il estime que cette discipline lui a « ouvert plein de clés pour comprendre comment s'organise le monde aujourd'hui ». Une fois son master 2 en poche, il envisage de commencer un doctorat, mais au même moment, son directeur de mémoire quitte Monteau pour diriger une institution parisienne et Tahar sollicite d'autres chercheurs pour diriger ses recherches, dans plusieurs écoles doctorales françaises, en vain.

Suite à ces refus, Tahar décide en 2005 de s'investir pleinement dans l'animation, acceptant la proposition de ses collègues du Centre social de Monteau, où il avait fait quelques vacances depuis 2003. Mettant « les deux pieds dedans », il entame alors sa « vraie formation professionnelle autour du monde de l'animation » en passant le BAFD. En 2005, il suit également la formation IJ dispensée par le CRIJ. En 2013, il se lance enfin un BP JEPS en alternance, la réforme des rythmes scolaires l'obligeant à obtenir « des diplômes réglementaires » pour pouvoir encadrer les activités développées suite à cette réforme. Animateur jeunesse au centre social, il œuvre à mettre le PIJ au cœur du projet social de l'association et, avec son directeur d'alors, à faire de la jeunesse un axe central de ce projet (cf. chapitre 2).

Depuis son arrivée au centre social et malgré l'évolution de ses missions (coordination d'un secteur, de plusieurs secteurs), Tahar reste jusqu'en 2014 l'acteur principal du secteur jeunesse au centre social. En devenant directeur adjoint en 2014, il quitte cependant son poste, occupé depuis par six personnes différentes. Malgré ce *turn-over*, il reste présent sur ce secteur, assurant la transition d'un·e animateur·trice à l'autre, leur transmettant systématiquement le sens et la mémoire du projet jeunesse au sein du projet social. Il considère cet attachement à la mémoire de la structure comme un marqueur fort de l'établissement : « il n'y a pas quelqu'un qui a dû arriver et tout repenser ou tout refaire [...], la mémoire, il ne faut pas non plus qu'elle nous empêche de faire de nouvelles choses, mais cela nous permet de comprendre d'où on vient ». Tahar travaille également avec la Fédération des Centres sociaux du département et avec la CAF, en participant notamment à l'expérimentation de la « prestation sociale jeunes » (PS jeunes) dès ses débuts, « parce qu'on avait été identifié comme une structure où on avait déjà un projet jeunesse qui était calé ». Après avoir travaillé l'articulation entre animation et information jeunesse au cours de cette expérimentation, Tahar devient un interlocuteur régulier du réseau des Centres sociaux, mais aussi de la mairie de Monteau qui fait appel à ses conseils dans le cadre, plus récent, de l'élaboration de sa politique jeunesse.

Sur ses missions, Tahar porte enfin un regard à la fois méthodique et politique, construit au gré de ses expériences universitaire et militante. D'un côté, son cursus académique l'a familiarisé au « maniement des paradigmes, des hypothèses, des constructions de modèles », des outils qu'il mobilise dans ses échanges et méthodes de travail mises en œuvre avec le défunt directeur du centre social, pendant près de 15 ans : « On part de constats, on fait des diagnostics. Nous, on appelle ça « des faits stylisés ». Est-ce qu'il y a des choses qui sont passées dans le passé, qui sont récurrentes ? Est-ce qu'on peut les modéliser ? On applique ça, mais plutôt de manière intuitive, sans le formaliser. »

D'un autre côté, il trouve dans son métier un sens politique qu'il n'avait pas trouvé dans le militantisme partisan. À 25 ans, marqué par l'élimination de Lionel Jospin au premier tour de l'élection présidentielle et par l'arrivée au second du candidat du Front national, Tahar s'engage dans les jeunesses socialistes et participe à des groupes de réflexions dans un *think tank* proche du parti. Peu intéressé par le travail militant et déçu de n'avoir « pas assez de concret », il voit à l'inverse dans son travail au Centre social un sens et des effets sur son territoire d'action. Pour lui en effet, « le projet centre social en tant que tel, c'est un vrai projet politique dans le sens où il est censé partir des personnes qui vivent sur le territoire en question pour construire des orientations de projets ». Autrement dit, le centre social lui permet d'agir sur un territoire restreint sur lequel « c'est plus simple de trouver de la cohérence ».

À Monteau comme à Cabossay, les IRJ travaillent au quotidien avec des chef·fe·s elleux-mêmes monté·e·s en grade dans la structure après avoir occupé leur poste. La transmission de l'histoire du PIJ,

des réseaux qu'ils ont construits et des méthodes de travail qu'ils ont mises en place depuis des années constitue une ressource extrêmement précieuse pour la formation des IRJ au quotidien. L'anticipation de l'évolution de carrière des IRJ fait même parfois explicitement partie de leurs réflexions, ainsi Tahar remarque-t-il, lucide, à propos de Khalifa : « demain, Khalifa, il partira ailleurs. Je ne le souhaite pas tout de suite, mais il partira ». Et Khalifa lui-même, au cours de nos discussions, évoque les sollicitations régulières dont il fait l'objet, sans qu'elles ne l'intéressent cependant, dans d'autres centres sociaux de la métropole de Montebello. Au cours de notre enquête, Aurélien quitte son poste d'IRJ pour prendre la tête de pôle jeunesse au sein de son service. Inattendue pour lui au début de notre enquête, cette ascension dans la hiérarchie municipale apparaît cependant comme une forme de continuité à l'aune des trajectoires ici recensées.

Alors qu'ils tutoient les volontaires en service civique qu'ils accueillent dans leurs PIJ, les IRJ sont eux-mêmes guidés dans la découverte du monde professionnel par leurs responsables hiérarchiques. Précédemment passés par leur poste, leurs chefs ont même souvent occupé des fonctions proches de celles d'un volontaire en service civique (emploi jeune, objecteur de conscience, etc.). Particulièrement marquée sur nos quatre terrains d'enquête¹²⁶, cette chaîne de transmission nous permet d'entrevoir ici le poste d'informateur-trice jeunesse comme une étape possible de la formation des cadres territoriaux de la politique jeunesse et, plus largement, de l'éducation populaire. Saisie jusqu'ici sous l'angle des formations et de la transmission des compétences, cette trajectoire peut enfin être analysée à l'aune de la stabilisation statutaire dont bénéficient les personnes observées depuis qu'ils sont devenu·e·s informateur-trice·s jeunesse.

3) La stabilisation de trajectoires précaires

Avant d'être titularisé·e·s sur leurs postes d'informateur-trice·s jeunesse, Aurélien, Céline, Sébastien, Pauline et Virgile ont traversé une période de précarité au cours de laquelle se sont succédés emplois aidés et contrats courts. Parmi eux, Sébastien, Pauline et Virgile ont même en commun d'avoir été volontaires en service civique pendant un an. Aurélien comme Valentine, qui elle n'est pas encore titulaire de son poste, ont cumulé de nombreux CDD avant d'arriver à la mairie de Côtin. C'est d'ailleurs au nom de cette précarité qu'Aurélien avait quitté son précédent poste, désespérant d'être titularisé dans la mairie qui l'embauchait alors. Autrement dit, pour cinq des sept IRJ suivis au cours de cette enquête, leur poste actuel est le premier contrat long auquel ils ont eu accès, stabilisant leur situation professionnelle et leur permettant, ainsi, d'envisager ensuite d'autres formes d'évolution.

Passer un concours de la fonction publique territoriale est le principal vecteur de titularisation des IRJ municipaux. Parmi les cinq IRJ municipaux rencontrés au cours de cette enquête, tous ont passé des concours : adjoint d'animation (Aurélien, Sébastien), animatrice (Valentine), rédacteur (Pauline, sans succès), adjoint administratif (Virgile, sans succès, et Pauline).

Alors qu'il semblait évident à Aurélien, Sébastien et Valentine de s'inscrire dans le corps des animateurs territoriaux, Pauline et Virgile ont quant à eux fait le choix de passer le concours d'adjoint administratif, sur les conseils de leur responsable, Christelle. Anticipant la possibilité que Pauline devienne un jour cadre de la fonction publique, Christelle lui a en effet suggéré de s'inscrire dans un corps de métier lui permettant d'accéder à des postes de catégorie A, là où le concours d'animateur ne permet à ses agents

¹²⁶ Si les CRIJ nous ont orientés vers ces SIJ-là pour cette enquête, c'est bien aussi parce qu'ils entretiennent des relations anciennes avec les responsables de ces structures, jadis eux-mêmes IRJ en leur sein.

que de plafonner dans des postes de catégorie B. Suivant les conseils de sa collègue et de sa responsable, Virgile tente à son tour, sans l'obtenir¹²⁷, le concours d'agent administratif en 2018 :

« En gros, [Pauline] m'a dit, "c'est C. Il faut passer ton concours pour être retenu", j'ai dit "OK, il faut passer le concours". Il y avait ce truc-là aussi, même si je ne mettais pas des trucs sur la comète, en disant "je vais arriver en A", c'était pas mon objectif. Mais en me disant que c'est mon premier choix et qu'il faut passer par là pour potentiellement pouvoir évoluer derrière. » (Virgile, 23 juin 2021)

C'est notamment ce qui arrive à Nordine, l'actuel responsable du service jeunesse de Côtinon qui, après avoir été animateur, puis coordinateur jeunesse, occupe actuellement un poste de cadre A avec un statut de cadre B :

« [En 2011], j'ai passé un concours catégorie B, cadre B en fait, c'est animateur territorial. [...] Quand j'ai eu mon concours, ils m'ont nommé sur un poste de coordo. Puisqu'en gros, cadre C c'est plutôt animateur, cadre B c'est coordinateur et cadre A c'est plutôt chef de service. Sauf que moi, aujourd'hui, je suis sur un poste de chef de service en cadre B. Alors, dans [le corps des animateurs de niveau] cadre B, t'as des grades : animateur territorial, t'as animateur principal de deuxième classe et tu as animateur principal de première classe. Moi, je suis animateur principal [...]. Et après, au-dessus, t'as le concours cadre A que je vais passer bientôt. » (Nordine, chef du service enfance-jeunesse de Côtinon, 28 octobre 2021.)

Succédant à Nordine au poste de coordinateur jeunesse, Aurélien a quitté son poste d'IRJ au cours de notre enquête. L'obtention d'un concours ne garantit cependant pas la titularisation immédiate des IRJ, comme l'illustre la situation de Valentine qui, bien qu'ayant réussi le concours d'animatrice territoriale en 2021, n'était pas titularisée par la mairie de Côtinon à la fin de cette enquête. En cause dans ce genre de situation, l'importance de l'expérience de terrain, souvent plus importante dans le monde de l'éducation populaire que les diplômes. Ainsi les responsables hiérarchiques des IRJ de Cabossay et de Monteau ont-ils souligné, au moment de la présentation de cette étude à leur équipe, sur la prépondérance des compétences acquises par la pratique, sur les intitulés de concours et les diplômes des IRJ dans leur recrutement et leur titularisation.

Conclusion du chapitre 4

Malgré la diversité de leurs trajectoires, les IRJ observé·e·s sur nos terrains ont en commun d'avoir candidaté sur leur poste après avoir connu une période, plus ou moins longue, de réorientation. Appréhendant leur poste avec des compétences variées, iels s'appuient sur des qualités qui les différencient fortement en début de carrière. Puis, iels développent leur polyvalence grâce aux différentes formations suivies au sein du réseau IJ et au-delà. Mentoré·e·s par des chef·fe·s ayant elleux-mêmes connu leur situation, les IRJ deviennent des professionnel·le·s polyvalent·e·s, réflexif·ve·s, et passent pour certain·e·s d'entre elleux des concours leur permettant de devenir titulaires de leurs postes. La consolidation de leurs compétences et la stabilisation de leurs statuts leur permettent, pour cinq d'entre elleux ici, de connaître une ascension sociale relativement rapide, dès leurs premières années d'exercice. Pour toutes et tous, les premières étapes de leur carrière ici résumées leur permettent enfin d'amorcer une trajectoire de professionnalisation aux enjeux de la coordination des politiques jeunesse sur un territoire. Autrement dit, si la variété des profils des IRJ

¹²⁷ Il échoue de peu malgré de bons résultats, en raison du faible nombre de postes disponibles cette année-là. Il est malgré tout titularisé sur son poste par sa hiérarchie, la mairie étant juridiquement tenue de lui proposer un CDI après qu'il a occupé plusieurs contrats à durée déterminée consécutifs.

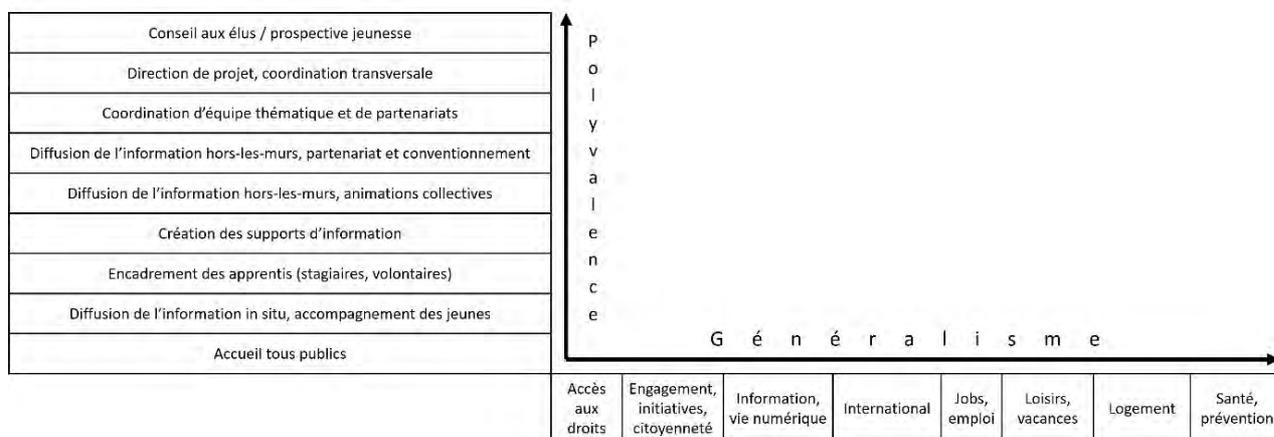
permet d'éclairer les contrastes observés entre les différents PIJ étudiés, on peut surtout montrer que, malgré ces différences, le métier d'IRJ est une étape clé de la professionnalisation des futurs cadres généralistes des politiques territoriales de la jeunesse.

Conclusion générale

Pris dans l'ensemble composite des professionnalités émergentes du social et de la jeunesse, les contours du métier d'informateur-trice jeunesse semblent être forgés de l'extérieur, bien plus que par le contenu même du mandat : nécessitant peu de qualifications, défini en fonction d'un contexte local dont le ou la professionnel-le est issu-e, parfois précaire et ne devant pas empiéter sur les plates-bandes des autres professionnels de la jeunesse, le métier d'IRJ apparaît ici comme une étape dans la professionnalisation des responsables locaux des politiques de jeunesse. En 1991, l'opération « 1000 Points J » favorise l'essaimage des points information jeunesse et la multiplication des postes d'informateur-trice-s jeunesse. Fruit d'une politique de jeunesse qui est aussi une politique de l'emploi, le développement du métier d'IRJ est ensuite porté, à la fin de la décennie, par le dispositif « emploi jeunes » qui permet de maintenir un nombre important d'informateur-trice-s jeunesse et d'accompagner le développement des usages du numérique à l'échelle locale. Vingt ans plus tard, les informateur-trice-s jeunesse que nous avons rencontré-e-s dans cette étude semblent sortis du sous-ensemble des « emplois en porte-à-faux » qui caractérisent en partie les « petits boulots du social » et de la jeunesse, tout en restant, malgré tout, relativement proches des professionnalités qui définissent ces emplois (Ravon, Ion, 2005). En effet, le métier d'IRJ « repose sur la qualification de compétences qui ne sont pas professionnelles (ni certifications initiales ni procédures collectives d'agrément), mais directement liées aux contextes locaux de mise en place du dispositif », ici précisément du label (idem). À l'instar des surveillant-e-s de collège par exemple, la plupart d'entre eux bénéficient d'un capital d'autochtonie qui leur assure à la fois crédibilité auprès de leurs hiérarchie et relations facilitées avec les jeunes qu'ils accompagnent (Couronné, 2020). En outre, tout comme les autres « petits boulots du social », le métier d'IRJ se définit souvent sur le terrain « à partir de ce qu'il [il] ne doit [pas être] », l'IRJ prenant garde de « ne pas menacer le monopole » et de « ne pas empiéter sur les missions traditionnelles » d'autres professionnels locaux de la jeunesse (idem). Ainsi les IRJ observé-e-s prennent par exemple soin de ne pas empiéter sur les tâches des conseillères en insertion professionnelle lorsqu'ils travaillent dans ou en étroite collaboration avec une mission locale (à Enrochies et à Côtin). Tout comme les « petits boulots du social » enfin, le métier d'IRJ fait souvent l'objet d'une « pérennisation incertaine » (idem). Précaires ou titulaires de leurs postes, les IRJ apparaissent dans cette étude comme de jeunes professionnel-le-s de la jeunesse, elleux-mêmes en cours de professionnalisation.

Cependant, en resserrant la focale sur le réseau « Information jeunesse », les contours du mandat des IRJ et le faisceau de tâches qu'ils réalisent se précisent à la lumière du « référentiel métier » produit par les instances régionales et nationales du réseau. Où qu'il soit, l'informateur-trice jeunesse est d'abord chargé d'informer les jeunes qui franchissent le seuil du lieu d'accueil dans lequel iel travaille (que ce lieu soit exclusivement dédié à l'information jeunesse ou non). Quel que soit l'intitulé de son poste (ici dans l'étude informateur-animateur jeunesse, informatrice-coordinatrice jeunesse, informateurs jeunesse, référent jeunesse, chargée d'accueil et d'information), l'IRJ est, dans tous les cas, chargé d'informer les jeunes en les accueillant anonymement dans sa structure et en allant à leur rencontre par l'intermédiaire de divers partenaires locaux. Spécialistes de la diffusion d'informations généralistes, les IRJ sont porteur-se-s de savoirs aux contenus variés qu'ils diffusent à travers des canaux de communication multiniveaux. On pourrait ainsi représenter schématiquement leur mandat sur un repère orthogonal déclinant sur l'axe des abscisses le caractère généraliste du métier et sur celui des ordonnées, la polyvalence hiérarchisée des tâches.

FIGURE 49. UN MÉTIER GÉNÉRALISTE ET POLYVALENT



À l'aune de ce schéma, le flou supposé du métier d'IRJ se dissipe au profit d'une grille de tâches dont la déclinaison localisée peut être comprise dont la déclinaison localisée varie en fonction de quatre facteurs :

- la configuration des lieux et les modalités d'accueil ;
- le mandat donné par la structure porteuse (et son projet politique) ;
- les configurations territoriales de l'exercice du métier ,
- les trajectoires et les profils des IRJ.

En faisant de chacun de ces facteurs l'objet d'un chapitre de ce rapport, on a ainsi tenté de clarifier la perception de métier d'IRJ et de lui donner du corps, en nous appuyant sur l'analyse de quatre structures information jeunesse. Les déclinaisons différenciées du mandat des IRJ dans ces quatre structures, prises dans quatre territoires différents, donnent à voir quatre portraits d'IRJ relativement différents. Ces différences s'articulent d'abord autour du type de structure porteuse, les structures municipales et non municipales apparaissant comme deux cadres contrastés de l'exercice du métier d'IRJ. Mais à l'intérieur de ces deux catégories, les structures porteuses de l'IJ, municipales ou non, développement néanmoins l'information jeunesse selon des projets politiques qui varient d'un territoire à l'autre. Elles sont en effet prises dans des configurations d'acteurs jeunesse territoriales singulières, elles-mêmes gouvernées par des logiques politiques différentes qui influent largement sur les priorités données aux IRJ.

Dans les structures municipales, les IRJ observé-e-s travaillent en binôme dans un local dédié à l'information jeunesse. Dans ces locaux équipés en matériel numérique, iels remplissent une mission de guichet des guichets en accueillant tous les publics pour différentes démarches : accès aux droits, information, recherche d'emploi, santé, etc. Dans les PIJ municipaux de Cabossay et Côtiniv, les IRJ accompagnent de nombreux-ses stagiaires et volontaires en service civique, tantôt collègues apprentis sur le terrain, tantôt publics auxquels iels délivrent des informations utiles pour la construction de leurs parcours. Dans ces deux villes, les IRJ collaborent avec de nombreux partenaires, affectionnant tout particulièrement le travail avec les professionnels de la prévention spécialisée et avec quelques établissements du secondaire. Les IRJ de ces deux municipalités sont identifié-e-s par les acteurs locaux de la jeunesse (mission locale, MJC, programme de réussite éducative, etc.) dont iels coordonnent ponctuellement les interventions lors d'événements thématiques du calendrier annuel (Forum jobs,

Summer Village, Festisol). Le choix des thématiques portées en priorité par les IRJ diffère cependant d'une commune à l'autre : alors que les IRJ de Côtin se semblent plutôt investies dans les questions d'insertion des jeunes et de solidarité internationale, celles de Cabossay développent davantage de projets autour de la citoyenneté et de l'animation de la vie locale. Ces ancrages thématiques différents répondent aux orientations politiques données au PIJ dans chacune des deux villes.

Suivi par l'adjoint à l'insertion et installé à proximité de la mission locale, le PIJ de **Côtin** est pensé par les élus comme un service articulé à la mission locale. En outre, l'existence d'un service jeunesse étoffé autour des IRJ leur permet de ne pas être en première ligne pour répondre aux attentes politiques en matière d'animation de la vie des jeunes sur le territoire. En revanche, ils font vivre l'héritage de la politique de coopération décentralisée portée par la municipalité précédente, à travers l'organisation annuelle du Festival des Solidarités. Centré sur la thématique du développement et de la solidarité internationale, cet héritage est progressivement réorienté par les IRJ vers la sensibilisation au développement durable, aux échelles locale et internationale. Bien qu'assurant un accueil généraliste des jeunes au quotidien dans le PIJ, les IRJ de Côtin se sont ainsi plutôt spécialisés dans la coordination des politiques d'insertion et dans la promotion du développement durable auprès des jeunes. Passionnés de numérique, ils expérimentent plusieurs actions en la matière, apportant des ressources à leurs collègues et portant par ailleurs un projet numérique de territoire susceptible de réorienter les contours de la politique jeunesse locale.

Après avoir frôlé la perte du label « information jeunesse » en 2008, le PIJ de **Cabossay** s'est reconstruit dans les années 2010 autour d'un conseil municipal de la jeunesse, souhaité par l'adjoint à la jeunesse élu en 2008 et mis en œuvre par une informatrice jeunesse alors diplômée d'un IEP et devenue depuis DGA de la collectivité. Axe fort de la politique jeunesse de Cabossay, la thématique de la citoyenneté a permis aux IRJ de constituer un groupe de jeunes avec lesquels ils construisent des projets à destination de tous les jeunes de la ville : le Festijeunes, Halloween, des collectes de jouets et autres projets ponctuels contribuent à l'activité du service jeunesse, dont les IRJ sont les deux seuls salarié·e·s. Né·e·s et formé·e·s à Cabossay, les IRJ n'ont pas de formation en animation, mais ont tou·te·s deux réalisé un service civique dans des structures locales avant d'intégrer le PIJ et de devenir, à cette place, de jeunes pivots des politiques de jeunesse locales. Il leur incombe en effet de mettre en œuvre des projets structurants des politiques de jeunesse, tels que le Summer Village ou un projet de forum d'orientation territorial portant la volonté de l'élu (lui-même CPE), de coordonner les actions des établissements scolaires en la matière. Depuis leur poste, les IRJ entretiennent enfin des liens quasi quotidiens avec les services municipaux de la politique de la ville et du programme de réussite éducative, occupant souvent une position souvent transversale au sein de la collectivité.

Dans les structures non municipales, les IRJ observé·e·s portent une « casquette IJ » et naviguent dans différents espaces pour accueillir des jeunes, au sein d'une structure dont les logiques de fonctionnement ne sont pas centrées sur l'information jeunesse. Qu'elle soit chargée d'accueil et d'information au sein d'une mission locale ou qu'il soit référent jeunesse dans un centre social, ces deux IRJ travaillent quasi exclusivement avec les publics de leur structure. Cette position particulière contribue à évacuer de fait tout anonymat dans les relations, l'IRJ de la mission locale actualisant les CV des jeunes de la structure et l'IRJ du centre social connaissant bien souvent le nom des jeunes accueilli·e·s, ainsi que celui des membres de leurs familles. Tou·te·s deux définissent enfin leur rôle par rapport à celui des autres professionnel·le·s de leur structure (conseillères en insertion professionnelle pour l'une, référents enfance et famille pour l'autre). Pour l'une comme pour l'autre, la « casquette IJ » leur permet de proposer des animations et des actions

complémentaires à celles portées par leurs collègues pris dans des rôles et dispositifs plus contraignants. Cette complémentarité s'exprime cependant différemment dans chacune des deux structures, incarnant un supplément d'âme éducatif dans la mission locale et, à l'inverse, apparaissant comme la colonne vertébrale du projet du centre social.

Le mandat de l'informatrice jeunesse **d'Enrochies**, chargée d'accueil et d'information dans la mission locale, s'inscrit dans la stricte division du travail prévue dans la structure : explicitement différenciées de celles des conseillères en insertion professionnelle (CIP), ses tâches consistent à compléter le rôle de ces dernières en aidant d'une part les jeunes accompagnés dans la structure à construire et mettre à jour leurs CV, ainsi qu'à relayer l'information que les CIP ne dispensent pas, sur certains dispositifs (comme le BAFA, le volontariat en service civique, l'engagement militaire, etc.). Disposant d'une relative marge d'initiative, l'IRJ peut ponctuellement proposer d'élargir le champ de ses interventions en proposant à sa hiérarchie de répondre à un besoin exprimé par les CIP (comme par exemple, se former à la sensibilisation des jeunes sur les addictions). Le statut, les lieux et les horaires de travail de l'IRJ d'Enrochies restent cependant cadrés par son inscription dans l'équipe d'accueil de la mission locale. Si ce collectif de travail lui permet d'éviter l'écueil de l'isolement qu'elle ressentait avant de le rejoindre, il est aussi un cadre contraignant pour le développement d'un projet d'information jeunesse autonome. Après avoir été elle-même suivie comme jeune par les CIP de la mission locale d'Enrochies, l'IRJ est au quotidien prise entre les CIP et les missions d'accueil. Elle porte ainsi une casquette IJ dont les contours sont dessinés par la division du travail au sein de sa structure, sans qu'elle ne puisse développer de manière autonome de relations avec les autres acteurs jeunesse du territoire.

À l'inverse, à **Monteau**, la casquette « information jeunesse » se fond avec le rôle du référent jeunesse du centre social. En effet, le label et les formations IJ sont envisagés d'emblée dans cette structure comme une méthodologie de suivi généraliste et individuel des jeunes, complémentaire à la méthodologie d'accompagnement plus collectif des jeunes apprise par les animateur·trice·s en formation initiale. Autrement dit, la connaissance du réseau d'acteurs locaux de la jeunesse (éducateurs de prévention, établissements du secondaire, associations du quartier), l'aptitude à nouer directement des partenariats avec eux et la capacité à orienter les jeunes vers eux en fonction de leurs besoins sont les principales compétences que l'IRJ met au service de sa structure. Souvent mobile, l'IRJ coconstruit divers projets avec ses collègues responsables des secteurs enfance, famille et développement social local. Mais c'est surtout en constituant des groupes de jeunes au gré de ses différentes interventions, puis en les accompagnant dans la réalisation de projets collectifs au long cours que l'IRJ remplit son rôle de référent jeunesse. Grâce à ces projets, il répond aux orientations politiques portées par le centre social dans le quartier : contribuer à la prévention des déviations (problème public des années 2000) et favoriser l'ascension sociale des jeunes du quartier en les sensibilisant à des orientations variées et en les formant à la recherche autonome d'informations.

On le voit, chaque contexte contribue à façonner différemment le mandat des IRJ jusqu'à donner parfois l'impression qu'ils exercent des métiers différents. Cette impression n'est cependant que le reflet des ajustements d'un mandat généraliste et polyvalent, décliné de manière originale sur chaque territoire. Loin d'être « flou », le métier d'informatrice jeunesse se caractérise par sa plasticité aux contextes locaux où il se déploie. Cette plasticité peut apparaître comme une aubaine pour les structures porteuses. Elle l'est aussi pour les IRJ qui, adaptant leurs missions et leurs spécialités aux besoins locaux, peuvent se rendre indispensables à leur structure et à leurs partenaires. Reste cependant à bien mesurer les raisons de cette adaptation, afin que la plasticité du mandat d'IRJ reste au service d'une position de

« pivot » des politiques de jeunesse, sans devenir le « bouche trou » de la structure porteuse du label. Autrement dit, si l'IRJ dispose d'un poste pérenne et qu'il peut ajuster sur son territoire un rôle ajusté aux besoins des publics, de ses collègues et de ses partenaires tout en incarnant localement l'IJ en façonnant son poste à son profil, alors la plasticité de son mandat apparaît comme un atout considérable dans la conduite globale des politiques de jeunesse locales. En revanche, si la polyvalence de l'IRJ n'est mise qu'au service de la palliation des besoins contingents de la structure, l'informateur-trice jeunesse risque non seulement de subir diverses formes de dévalorisations de son statut et de son rôle, mais les jeunes ne pourront alors bénéficier du relai fiable d'un IRJ pour se repérer dans l'écosystème des politiques locales qui leur sont destinées. Formulé sur l'ensemble de nos terrains d'enquête¹²⁸, la pérennisation de la présence des IRJ dans les territoires apparaît indispensable à la fois pour incarner un accueil généraliste des jeunes adapté au contexte local, pour articuler les politiques de jeunesse territoriales et pour rendre visible leur rôle aux yeux de l'ensemble des professionnels de la jeunesse, et au-delà.

¹²⁸ Cette dernière conclusion est le fruit des discussions conduites en juin 2022 avec les équipes jeunesse des structures étudiées, lors des restitutions de cette étude.

Sources

Bibliographie

Abadie F., 2019, « Les enjeux de la coordination des politiques de jeunesse », in Abadie F. (coord.), *Politiques intégrées de jeunesse : une action publique renouvelée*, Paris, INJEP/[Cahiers de l'action n° 54](#).

Arnoult É., Duhautois R., 2019, « Une analyse spatiale des mouvements de l'emploi et de la population en France », *Travail et emploi*, n° 160, p. 23-46.

Baubeau P., 1996, « L'information à destination des jeunes, produit de contraintes, de collaborations et de concurrence. L'exemple du centre d'information et de documentation jeunesse de Paris », *Spirale - Revue de recherches en éducation*, n° 18, p. 41-59.

Béal V., Epstein R., Pinson G., 2015, « La circulation croisée. Modèles, labels et bonnes pratiques dans les rapports centre-périphérie », *Gouvernement et action publique*, no 3, vol. 4, p. 103-127.

Becquet V. (dir.), 2021, *Des professionnels pour les jeunes. Sociologie d'un monde fragmenté*, Nîmes, Champ social.

Becquet V., Goyette M., 2014, « L'engagement des jeunes en difficulté », *Sociétés et jeunesse en difficulté* [\[en ligne\]](#), n° 14.

Becquet V., 2012, « Politiques de citoyenneté : constats, finalités et outils », in Becquet V. *et al.* (dir.) *Politiques de jeunesse : le grand malentendu* Nîmes, Champ social.

Becquet V., Loncle P., Van de Velde C. (dir.), 2012, *Politiques de jeunesse : le grand malentendu*, Nîmes, Champ social.

Bergeron H., Castel P., Dubuisson-Quellier S., 2014, « Gouverner par les labels. Une comparaison des politiques de l'obésité et de la consommation durable », *Gouvernement et action publique*, n° 3, vol. 3, p. 7-13.

Berthet T., 2014, « Politiques régionales d'orientation en France : un essai de synthèse », *Dynamiques régionales*, n° 1, p. 51-58.

Besse L., Lescure E. de, Porte E. (coord.), 2021, *La fabrique de l'éducation populaire et de l'animation*, Paris, INJEP Notes & rapports [\[en ligne\]](#).

Caclard N., Delesalle C., 2012, « Numérique et pratiques professionnelles dans l'environnement Information jeunesse », in Delesalle C., Marquié G., *L'information des jeunes sur Internet : observer, accompagner. Expérimentation d'outils avec des professionnels de jeunesse*, Paris, INJEP/[Les cahiers de l'action n°36](#).

Cadiou S., 2016, Fondation Maison des sciences de l'homme, Réseau européen Droit et société, *Gouverner sous pression ? La participation des groupes d'intérêt aux affaires territoriales*, Issy-les-Moulineaux, LGDJ/Lextenso éditions.

Cathelineau F., Audran M., Réguer-Petit M., Jan A., 2019, *Évaluation qualitative du dispositif « Promeneurs du Net »*, CNAF, Documents de travail n° 206.

Charles C., 2015, « Rhétorique émotionnelle et précarité dans le travail social », *La nouvelle revue du travail* [\[en ligne\]](#), n° 6.

Chevallier J., 2018, « Vers l'État-plateforme ? », *Revue française d'administration publique*, n° 167, p. 627-637.

Cicchelli V., 2012, « Politiques de soutien à l'autonomie. Quinze ans de préconisations inabouties », *Politiques de jeunesse : le grand malentendu*, Nîmes, Champ social.

Couronné J., 2020, « "Porte-parole" ou "copains, copines" ? Les surveillant.es de collègue, un groupe professionnel segmenté », *Revue française de pédagogie*, n° 206, p. 135-147.

Danic I., 2019, « L'Information jeunesse : une socialisation citoyenne pour tous les jeunes ? », *Agora débats/jeunesses*, n° 81, p 27-44.

Delesalle C., 2012, « Internet change la donne », in Delesalle C., Marquié G., *L'information des jeunes sur Internet : observer, accompagner. Expérimentation d'outils avec des professionnels de jeunesse*, Paris, INJEP/[Les cahiers de l'action n°36](#).

Delesalle C., Marquié G., 2012, *L'information des jeunes sur Internet : observer, accompagner. Expérimentation d'outils avec des professionnels de jeunesse*, Paris, INJEP/[Les cahiers de l'action n°36](#).

Demazière D., 2004, « Médiation et médiateurs sociaux : entre nomination et professionnalisation », *Formation Emploi*, n° 86, p. 11-23.

Demazière D., 2008, « L'ancien, l'établi, l'émergent et le nouveau : quelle dynamique des activités professionnelles ? », *Formation Emploi*, n° 101, p. 41-54.

Demazière D., 2013, « Qu'est-ce que le travail d'accompagnement des chômeurs ? », *Regards croisés sur l'économie*, n° 13, p. 137-150.

Demazière D., Gadéa C., Becker H. S. P., 2009, *Sociologie des groupes professionnels : acquis récents et nouveaux défis*, Paris, La Découverte.

Divay S., 2009, « 20. La médiation sociale : "un nouveau métier" plus de dix ans après son émergence ? », *Sociologie des groupes professionnels*, Paris, La Découverte.

Douillet A.-C., Lefebvre R., 2017, *Sociologie politique du pouvoir local*, Malakoff, Armand Colin.

Douillet A.-C., Lebrou V., Sigalo Santos L., 2019, « Transversalité », *Dictionnaire des politiques publiques*, Paris, Presses de Sciences Po, 5e éd.

Dubois V., 1999, *La vie au guichet : relation administrative et traitement de la misère*, Paris, Economica.

Duret P., Augustini M., 1996, *Anthropologie de la fraternité dans les cités*, Paris, PUF.

Epstein R., 2016, « Grâce aux labels, l'État continue de peser sur l'agenda urbain », *La Gazette des communes*.

Garcia S., Pillon J.-M., 2021, « Introduction. Des agents publics, des usagers et des réformes. Lorsque la rationalisation gestionnaire conduit au tri des bénéficiaires », *Sociétés contemporaines*, n° 123, p. 5-21.

Gourgues G., Mazeaud A., 2018, *L'action publique saisie par ses « publics » : gouvernement et désordre politique*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion.

Guitton C., 2000, « La professionnalisation, nouvelle catégorie de l'intervention publique : L'exemple du programme « Nouveaux services, nouveaux emplois » », *Formation Emploi*, n° 70, p. 13-30.

Halter J.-P., 2007, « Politiques territoriales de jeunesse et transversalité », *Agora débats/jeunesses*, n° 43, p. 44-54.

Hbila C., 2021, « Quand les normes d'action publique produisent des professionnels : le cas des "référénts jeunesse" », in Becquet V. (dir.), *Des professionnels pour les jeunes*, Nîmes, Champ social.

Hughes E. C., 1996, *Le regard sociologique : essais choisis*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales.

Ihaddadene F., 2015, « De l'instruction militaire à l'éducation populaire, que reste-t-il de l'objection de conscience dans le service civique ? », *Mouvements*, n° 81, p. 107-115.

Ihaddadene F., 2021, « Professionnalisation empêchée et bénévolisation du travail des tuteurs de service civique », *Nouvelle revue de psychosociologie*, n° 32, p. 147-161.

Jacquelin A., 2011, Compte rendu de lecture « Didier Demazière D. (dir.), "Les discours de l'accompagnement : nouvelles normes du retour à l'emploi", *Langage & société*, n° 137, septembre 2011 », *Lectures* [\[en ligne\]](#).

Jeannot G., 2011, *Les métiers flous : travail et action publique*, Toulouse, Octarès éditions.

Jorro A., 2013, « Professionnalité émergente », *Dictionnaire des concepts de la professionnalisation*, Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur.

Labadie F., Parisse J., 2019, « Une territorialisation "par le haut" des politiques de jeunesse ? », in Abadie F. (coord.), *Politiques intégrées de jeunesse : une action publique renouvelée*, Paris, INJEP/[Cahiers de l'action n° 54](#).

Lebon F., 2009, *Les animateurs socioculturels*, Paris, La Découverte.

Lessard C., 2021, « Recrutement, formations et conditions de travail des professionnels de l'animation municipale jeunesse et sports dans six QPV d'Île-de-France », in Becquet V. (dir.), *Des professionnels pour les jeunes*, Nîmes, Champ social.

Lima L., 2016, *Pauvres jeunes : enquête au cœur de la politique sociale de jeunesse*, Nîmes, Champ social éditions.

Lima L., 2012, *Politiques d'insertion et citoyenneté sociale des jeunes*, Nîmes, Champ social.

Lipsky M., 1980, *Street-level Bureaucracy: Dilemmas of the Individual in Public Services*, New-York, Russell Sage Foundation.

Lochard Y., Simonet M., « 23. Les experts associatifs, entre savoirs profanes, militants et professionnels », *Sociologie des groupes professionnels*, Paris, La Découverte, 2009.

Loncle P., 2007, « Évolutions des politiques locales de jeunesse », *Agora débats/jeunesses*, n° 43, p. 12-28.

- Loncle P., Muniglia V., 2011, « Les catégorisations de la jeunesse en Europe au regard de l'action publique », *Informations sociales*, n°165-166, p. 120-127.
- Loncle P., 2020, « Jeunesse », in *Dictionnaire des politiques territoriales*, 2e édition, Paris, Presses de Sciences Po.
- Mallard A., 2021, « Le label « RGE » ou la figuration de l'État sur les marchés de la construction durable. Un label d'État entre signal marchand et emblème politique », *Revue française d'administration publique*, n°178, p. 311-326.
- Marquié G., 2005, « Chapitre X. L'information jeunesse : un maillon essentiel dans la construction d'un projet », in Becquet V. Linarès C. de, *Quand les jeunes s'engagent*, Paris, L'Harmattan.
- Mauger G., 2001, « Les politiques d'insertion. Une contribution paradoxale à la déstabilisation du marché du travail », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°136-137, p. 5-14.
- Mazouz S., 2014, « Le cadre de l'émancipation. Se conformer à l'offre d'emploi dans une mission locale », *Politix*, n° 108, p. 31-52.
- Mazouz S., 2013, « Le profil de l'emploi. L'accompagnement des jeunes dans une mission locale », in Fassin D. (dir.), *Juger, réprimer, accompagner*, Paris, Le Seuil.
- Moalic M., Parisse J., 2021, *Les jeunes dans les politiques du conseil régional de Bretagne : entre recompositions sectorielles et dynamiques partenariales*, Paris, INJEP Notes & rapports [\[en ligne\]](#).
- Muniglia V., Thalineau A., 2012, « Insertion professionnelle et sociale des jeunes vulnérables [Les conseillers des missions locales entre adaptation et tensions] », *Revue des politiques sociales et familiales*, n° 108, p. 73-82.
- Oppenheimer V. K., 1995, « Life-cycle jobs », *Research in social stratification and mobility: the official journal of the ISA RC28 on Social Stratification and Mobility*, 14, coll. "Research in social stratification and mobility: the official journal of the ISA RC28 on Social Stratification and Mobility." - Amsterdam [u.a.] : Elsevier, vol. 14, p. 1-38.
- Parisse J., 2018, *Des secteurs au territoire ? Les enjeux de la construction d'une politique de jeunesse intercommunale au Pays basque français*, Paris, INJEP Notes & Rapports [\[en ligne\]](#).
- Parisse J., 2019, « Construire des politiques "intégrées" en direction des jeunes », in Abadie F. (coord.), *Politiques intégrées de jeunesse : une action publique renouvelée*, Paris, INJEP/[Cahiers de l'action n° 54](#).
- Perrot M., 1987, « Qu'est-ce qu'un métier de femme ? », *Le Mouvement social*, n° 140, p. 3-8.
- Pillon J.-M., 2016, « Conseiller à Pôle emploi. De l'échec du métier unique aux interstices de la polyvalence », *Sociétés contemporaines*, n° 104, p. 121-143.
- Pillon J.-M., 2018, « Itinéraire gestionnaire d'un objectif politique. Les évolutions de la mesure du retour à l'emploi des chômeurs », *Revue française de socio-économie*, n° 20.
- Pillon J.-M., Sigalo Santos L., 2021, « Fusionner des institutions malgré les groupes professionnels ? Luites de pouvoir autour de la création de Pôle emploi », *Genèses*, n° 125, p. 29-52.

Pinto A., 2012, « L'exploitation d'un label de qualité dans une industrie culturelle. Le marché de la diffusion des films "Recherche et Découverte" dans les salles de cinéma », *Revue française de socio-économie*, n° 10, p. 93-112.

Pombet T., 2021, « S'occuper des jeunes ou occuper les jeunes ? Professionnalités et mandat des animateur·trice·s à l'hôpital », *Agora débats/jeunesses*, n° 89, p. 81-94.

Ravon B., Ion J., *Les travailleurs sociaux*, Paris, La Découverte, 2012.

Ravon B., Vidal-Naquet P., 2018, « Les épreuves de professionnalité, entre auto-mandat et délibération collective. L'exemple du travail social », *Rhizome*, n° 67, p. 74-81.

Renahy N., 2005, *Les gars du coin. Enquête sur une jeunesse rurale*, Paris, La Découverte.

Schwartz B., 1981, *L'insertion professionnelle et sociale des jeunes*, Rapport au Premier ministre.

Siblot Y., 2006, *Faire valoir ses droits au quotidien. Les services publics dans les quartiers populaires*, Paris, Presses de Sciences Po.

Tronto J. C., 2008, « Du care », *Revue du MAUSS*, n° 32, p. 243-265.

Wittorski R., 2008, « La professionnalisation », *Savoirs*, n° 17, p. 9-36.

Liste des entretiens

InfoJeunes France		Directeur général	10 mars 2021 (en visio)
		Chargée de développement	09 mars 2021 (en visio)
CRIJ du Sud		Directrice	16 avril 2021 (en visio)
		Chargés de développement	31 mars 2021 (en visio)
CRIJ du Nord		Directeur	15 avril 2021
		Chargés de développement	26 avril 2021

Cabossay	Pauline	Informatrice jeunesse	28 juin 2021
	Virgile	Informateur jeunesse	23 juin 2021
	Nina	Volontaire en service civique (2021)	25 juin et 27 septembre 2021
	Christelle	DGA Solidarités	29 septembre 2021
	Christophe Sillon	Élu, adjoint au maire chargé de la jeunesse	28 septembre 2021
	Mathieu	Conseiller numérique	27 septembre 2021 (non retranscrit)
	Myriam	Responsable municipale du programme de réussite éducative	28 juin 2021 (non retranscrit)
		Responsable de la mission locale	1 ^{er} octobre 2021 (non retranscrit)

Côtinin	Aurélien	Informateur jeunesse (jusqu'en juin 2021), puis chef du service jeunesse	26 mai 2021	Entretien conjoint 19 mai 2021
	Sébastien	Informateur jeunesse	26 mai 2021	
	Valentine	Informatrice jeunesse		19 novembre 2021
	Théo	Volontaire en service civique (2021)		23 novembre 2021
	Nordine	Chef du service jeunesse (jusqu'en juin 2021) puis directeur du service enfance-jeunesse.		28 octobre 2021
	Philippe Bonhomme	Élu, adjoint à l'insertion		16 juin 2021
		Coordinateur mission locale		24 novembre (non retranscrit)

Enrochies	Céline	Chargée d'accueil, d'information et d'animation.	28 mai 2021 (en visio)
	Laurent	Ex-chef du secteur développement social (jusqu'en juin 2021)	15 juin 2021
		Responsable du service jeunesse municipal	9 février 2022 (par téléphone, retranscrit partiellement)
		Référente jeunesse du Centre social de la ville	10 février 2022 (par téléphone, retranscrit partiellement)

Monteau	Khalifa	Référent et informateur jeunesse	1 ^{er} et 2 décembre 2021
	Tahar	Directeur par intérim (2021) puis directeur adjoint	9 décembre 2021 (en visio)

Discussions préparatoires, échanges informels

2021	
7 avril 2021	Réunion préparation terrain Cabossay (en visio)
8 avril 2021	Réunion préparation terrain Monteau (en visio)
30 avril 2021	Rencontre informelle PIJ Côtin et organisation observations
1 ^{er} juillet 2021	Rencontre avec le directeur du centre social de Monteau et présentation de la structure.
09 septembre	Discussion informelle au PIJ de Côtin, rencontre de la nouvelle informatrice jeunesse, informations de rentrée et préparation des observations en novembre.
13 septembre	Discussion informelle au CRIJ du Nord avec la chargée de développement, informations de rentrée et identification des temps observables pour le CRIJ.
13/09	Organisation des observations d'octobre au PIJ Enrochies (par téléphone)
06/10	Discussion téléphonique informelle avec les IRJ de Cabossay : retours après la tenue du premier accueil des candidats au CMJ
Vendredi 10/12	Bilans téléphoniques tous les PIJ.

Liste des observations

Toutes les observations ont été réalisées au cours de l'année 2021.

DATE	LIEU	Objets des observations
7 mai	Côtinin	Réunion de préparation Festi-jeunes avec le service jeunesse (Festijeunes finalement reporté en septembre).
19 mai	Côtinin	Observation d'un après-midi « banal » du PIJ / atelier jeux vidéo
10 juin	Enrochies	Matin : intervention pour un groupe IEJ (mission locale) sur le CV, le CEC, le CPF, le service civique Après-midi : animation événement « ça se passe près de chez vous », centre social de Enrochies
15 juin	Dessant	Après-midi : animation événement « ça se passe près de chez vous » à Dessant.
23 juin	Cabossay	Matin : accueil du public au PIJ-EPN Après-midi : réunion du CMJ
24 juin		Matin : travail de bureau Après-midi : accueil du public au PIJ-EPN
25 juin	Monteau	Journée de formation des animateurs IJ au CRIJ de Monteau
28 juin	Cabossay	Matin : courses de préparation du Défi jeunes Après-midi : accueil du public au PIJ-EPN et entretiens
29 juin		9h-17h. accueil du public au PIJ-EPN
30 juin		Journée Défi jeunes
20 au 25 septembre	Monteau	Première semaine d'observations (annulée)
27/09	Cabossay	10h / 14h-16h. Présentation du conseil municipal de la jeunesse dans les collèges privés 11h. Réunion hebdo informatrice-coordinatrice jeunesse avec sa DGA
28/09	Cabossay	8h-10h. Présentation du CMJ dans un collège public 12h. Réunion sur le déménagement du PIJ 15h. Intervention informelle de l'informateur jeunesse auprès d'une jeune femme en situation de handicap psychique
29/09	Cabossay	11h. Réunion DGS/DGA/Informatrice jeunesse à propos du déménagement du PIJ Réunion CMJ : préparation de l'accueil des nouveaux arrivants
30/09	Cabossay	Réunion d'organisation du séjour à Paris du CMJ avec l'association de prévention spécialisée. Réunion de préparation des animations conjointes PIJ/Bibliothèque pour la fête du livre 2022
01/10	Cabossay	Présentation du CMJ au lycée professionnel privé
14/10 9h	Enrochies	Réunion PIJ avec le responsable (annulée). Journée à l'accueil du GIP de Dessant. Observation du travail d'accueil de Céline et des rdv de ses collègues conseillères insertion professionnelle (CIP).

14/10 14h	Enrochies	RIC BAFA (annulée)
15/10	Enrochies	Journée « normale » à l'accueil et au siège du GIP → annulée, car Céline en télétravail
18/10	Dessant	Accueil jeunesse à l'antenne de Dessant
19/10	Métropole du Nord	CRIJ : Rencontre départementale du Nord
25/10	Enrochies	PIJ Enrochies. Atelier addictions (matin), présentation service civique (après-midi) et journée de travail de Céline.
19/11	Côtin	Réunion d'équipe service jeunesse, préparation du Festisol
22/11	Côtin	Animation avec les bénévoles d'Artisans du Monde au lycée professionnel. 9h-16h30 (je pars à 15h30).
23/11	Côtin	15h. Accueil au PIJ. Après-midi normale, accueils nombreux, accompagnement au numérique.
24/11	Côtin	10h. Accueil équipe jeunesse château 10h15-12h15. Accueil au PIJ avec Seb. Pas de publics, mais bcp d'explications sur Burkina-Côtin, le service civique, les parcours d'animation insertion avec ML et PE. Midi. Frites avec équipe jeunesse au château 14h-17h. Escape game ODD avec les ALJ au foyer.
25/11	Côtin	Matin courses (je ne viens pas). Aprèm deux animations Festisol
26/11	Côtin	Matin : Atelier théâtre avec partenaire au collège
30/11	Monteau	Rdv partenariat Lycée Périscolaire maternelle midi Contrat local accompagnement à la scolarité (CLAS) collégiens
01/12	Monteau	Périscolaire primaire matin Stagiaires Centre social Préparation café parents (dys) CLAS lycéens → discussion parlement libre des jeunes
02/12	Monteau	Accueil centre social Outils de travail Rencontre/entretien stagiaire Discussion secteur famille CLAS collégiens
03/12	Monteau	Réunion d'équipe (permanents centre social) : projet social / orga RH Discussion responsable secteur famille et psy Bilan/départ

Restitutions de l'étude auprès des acteurs

2022	
31 mai	CRIJ du Nord. En présence de l'équipe du CRIJ, des IRJ de Côtinon et de l'IRJ d'Enrochies (en visio)
2 juin	Cabossay, en présence de l'équipe jeunesse (2 IRJ, un élu, le chef du service cohésion sociale et la DGA solidarités).
3 juin	Centre social de Monteau, en présence du nouveau directeur, du directeur adjoint et de la directrice du CRIJ du Sud.
10 juin	Côtinon, en présence de l'équipe jeunesse : 2 IRJ, chef du pôle ados, animateur·trice·s jeunesse, directeur du service enfance-jeunesse, nouveau DGA parcours éducatif, élu à l'insertion, élue à la jeunesse.

L'INFORMATION JEUNESSE AU QUOTIDIEN

INSTITUTIONS, PRATIQUES, TRAJECTOIRES

Présentes dans bien des territoires (on en compte près de 1200), les structures de l'information jeunesse sont quasiment absentes de la littérature sur les politiques de jeunesse. Ce rapport, réalisé en partenariat avec le CERAPS (université de Lille) et Info Jeunes France, vise à combler ce manque en proposant une exploration du quotidien des structures de l'information jeunesse, à travers l'étude du mandat des professionnel·le·s qui les font vivre.

D'après la loi, les informateur·trice·s jeunesse doivent accueillir anonymement les jeunes et les informer sur des sujets divers, les accompagner dans l'identification de leurs besoins et les orienter vers les acteurs locaux qui pourraient les aider. Ce mandat, large et généraliste, est étudié empiriquement grâce à une enquête ethnographique conduite en 2021 dans quatre structures d'information jeunesse. Dans chacune de ces structures, on observe les variations sensibles du métier d'informateur·trice jeunesse, en fonction des lieux de travail, des formes d'accueil proposées aux jeunes, des orientations politiques de la structure porteuse du label, des configurations d'acteurs locales et des trajectoires professionnelles diverses des informateur·trice·s jeunesse elleux-mêmes. Cette plongée dans les quotidiens différenciés de l'information jeunesse nous permet d'en saisir les régularités, d'un territoire et d'une structure à l'autre, mais aussi de comprendre et d'analyser les usages localisés de la plasticité du mandat des informateur·trice·s jeunesse.



ISSN : 2727-6465